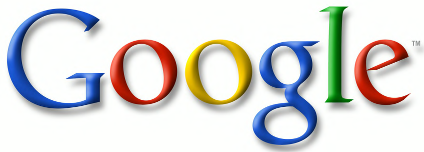
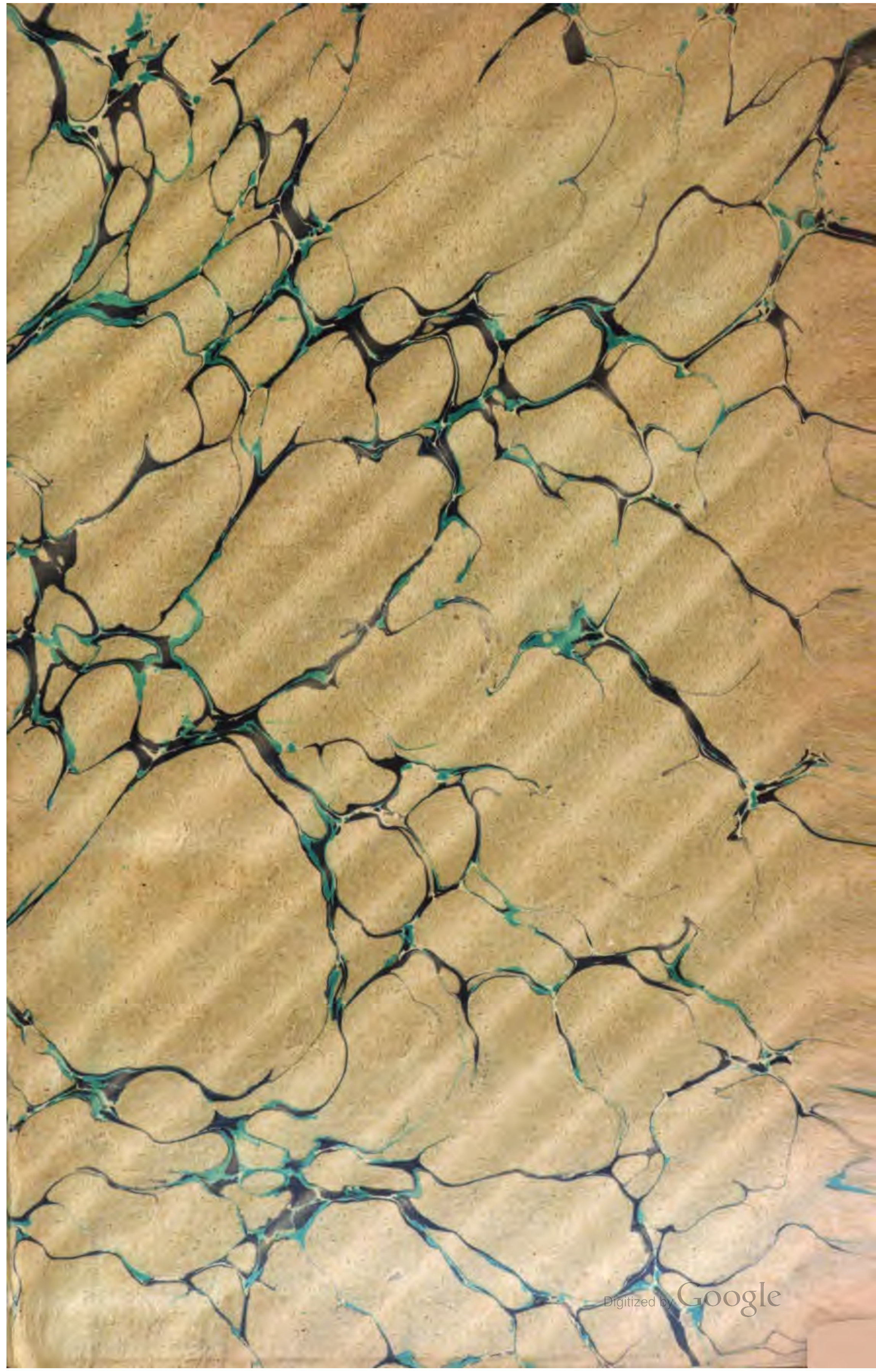

Google





LA

RENAISSANCE LATINE

LA

RENAISSANCE LATINE

TROISIÈME ANNÉE

TOME II

Avril — Mai — Juin



PARIS

25, RUE BOISSY-D'ANGLAS, 25

— 1904 —

LETTRES

DE

LECONTE DE LISLE

ÉCRITES PENDANT LE SIÈGE ET LA COMMUNE

Écrites à Paris du 24 août 1870 au 29 mai 1871, les quinze lettres de Leconte de Lisle que nous donnons ci-dessous furent adressées à un ami qui habitait la campagne, et chez qui le poète venait de passer une partie de l'été.

Les enveloppes de plusieurs d'entre elles portent imprimée la mention : *ballon monté*. On ne s'étonnera donc point si leur lecture révèle d'évidentes lacunes; quelques-unes de celles qu'expédia de la sorte l'illustre assiégé ne sont pas parvenues à leur destinataire, ayant été perdues en route ou saisies par l'ennemi.

Ces documents vivants montrent combien l' « impassible olympien » ressentit profondément les hontes et les souffrances de l'Année Terrible, et quelle vision juste et véritablement prophétique il eut, dès le début du siège, de tous les malheurs qui allaient fondre sur la patrie. Les blâmes véhéments qu'il adresse aux auteurs responsables de nos désastres et la vive crainte qu'il éprouve, assez judicieusement, d'une restauration monarchiste, prouvent encore quel sincère républicain fut toujours l'ex-pensionné du gouvernement impérial.

La publication de ses impressions intimes ne pourra donc, nous en sommes convaincus, que grandir la gloire du poète; s'il s'y montre, en de très rares circonstances, d'un optimisme trop hardi ou d'une sévérité excessive, on le pardonnera au spectateur frémissant de tant d'événements soudains et tragiques, qui, garde national sexagénaire, sut faire, avec un héroïsme modeste, son devoir de citoyen et de Français.

LETTRE I

Paris, le 24 août 1870.

Cher Monsieur,

Nous avons eu toutes les peines du monde à rentrer dans Paris. C'est peut-être un avertissement, inutile désormais, bien entendu. A Rennes, l'affluence des gardes mobiles qui se rendent au camp de Saint-Maur était telle que nous avons dû attendre fort longtemps que de nouvelles voitures fussent ajoutées au train. Comme nous arrivions à Clamart, un signal d'arrêt nous a été expédié de Paris. Le train qui nous précédait avait déraillé en se heurtant au pont volant des fortifications et le tout obstruait absolument la voie. Nous avons attendu une heure environ, puis, en désespoir de cause, on nous a fait marcher dans la boue et sous une pluie battante. Les misères ne nous ont pas manqué, comme vous voyez.

Paris est morne et semble désert. Plus de soldats. La garde nationale tient tous les postes. On lui a distribué 80.000 fusils à tabatière, mais pas de cartouches, ce qui l'irrite fort, car elle s'imagine qu'on n'en a pas ou qu'on se défie d'elle. Tout le commerce parisien assiège littéralement la Banque pour échanger ses billets. En somme, les inquiétudes sont grandes, car on ne sait rien des questions de guerre. Bazaine est probablement coupé entre Metz et Verdun. Mac-Mahon a levé le camp de Châlons et s'est dirigé vers l'Est à marches forcées. On présume qu'il va essayer de dégager son collègue, laissant ainsi toute la route libre au Prince Royal, *qui est à huit jours de Paris*. Si les deux maréchaux parviennent à écraser les deux corps ennemis qu'ils ont à combattre, ils doivent revenir en toute hâte prendre le Prince Royal entre le feu de la place et le leur. Voilà du moins le plan qu'on leur prête. Le tout dépend d'une victoire entre Metz et Verdun, car une défaite livrerait inévitablement Paris à l'horreur d'un bombardement. Rien, d'ailleurs, ne peut durer longtemps désormais. Il faut que les Prussiens soient expulsés avant quinze jours, ou Paris se soulèvera. On parle ouvertement dans les rues, au milieu des sergents de ville, de la nécessité où se trouve le pays de reprendre en main la direction

absolue de ses destinées. Il n'est pas plus question de l'Empereur et de son fils que s'ils n'avaient jamais existé. Ils feront bien de ne rentrer à Paris qu'après une victoire décisive, et bien escortés.

Voilà où nous en sommes. Ma lettre ne vous instruira guère, mais j'arrive seulement et je n'ai pas encore vu les personnes qui me renseigneront sur ce qui se prépare. — Pardonnez-moi de vous écrire d'une façon à peu près illisible ; la fièvre me fait trembler la main... Veuillez aussi avoir l'obligeance de dire à Hérédia que je lui écrirai demain.

LETTRE II

Paris, Dimanche 29 août 1870.

Cher Monsieur,

La lettre que vous n'avez reçue que vendredi a été mise à la poste, de mes propres mains, mercredi matin. Il y a donc eu un retard de vingt-quatre heures dans l'envoi ou dans la distribution. Je n'ai écrit à Hérédia que jeudi, comme je vous priais de l'en prévenir. Le désordre envahit tout. Avant peu de jours nous ne pourrons correspondre, car il est entendu que toutes les lignes ferrées seront coupées dès l'arrivée des Prussiens.

Vous m'accusez à tort, malheureusement, d'exagérer le mauvais côté des choses. Si vous assistiez au spectacle que présente Paris, si vous entendiez les conversations déplorables qui se tiennent à haute voix dans les rues, si vous pouviez juger sans intermédiaire de l'anarchie morale qui nous ronge, vous seriez bien vite convaincu que mes plus funestes prévisions se réalisent. Les journaux, quels qu'ils soient, n'expriment pas le sentiment général. Il n'y a ici ni élan, ni colère. Le peuple semble convaincu que Paris est abandonné à l'ennemi, et le projet insensé qu'on prête au ministère de se retirer à Tours avant le siège qui nous menace va mettre le comble aux défiances générales.

Je tiens d'un chef de bureau du ministère de la Guerre que nous avons ici 55.000 hommes, plus 60.000 gardes nationaux. Soit, mais un périmètre de douze à quinze lieues ne se garde pas avec

55.000 soldats. Quant à la garde nationale, elle a des fusils déplorables, et je crois d'ailleurs qu'on lui interdira l'accès des fortifications. Notre seule et sérieuse défense consiste dans la protection des forts, qui croisent leurs feux à 5.000 mètres. Cependant, si l'ennemi sacrifie beaucoup d'hommes, il est possible qu'il emporte d'assaut un ou deux forts. Cela étant, Paris sera bombardé et se rendra. Qu'adviendra-t-il ensuite, Dieu seul le sait. Je raisonne, bien entendu, dans l'hypothèse que nous n'entendrons plus parler de Bazaine et de Mac-Mahon, car tout dépend de leur succès dans l'Est ou de leur inaction forcée.

Alfred a retiré sa fille du couvent et nous a demandé de la reprendre. Voilà une lourde charge de plus, dans un moment où nous sommes bien malheureux. Je commence à désespérer de tout. Les misères morales et matérielles m'accablent... Si nous sommes assiégés, il se passera de longs jours avant que nous entendions parler les uns des autres. J'ai la mort dans l'âme. La banlieue rentre dans Paris. Toute la journée on voit des familles entassées dans des charrettes avec leurs meubles défiler sur le boulevard des Invalides. Si le pays résiste à cet effroyable désastre, il aura de terribles comptes à demander aux misérables qui l'ont conduit là. Mme Tascher de la Pagerie, intime de l'Impératrice, espionne prussienne, est en fuite ainsi que Mme de Païva. Les Tuileries étaient un nid de mouchards étrangers.

LETTRE III

Paris, 31 août 1870.

Cher Monsieur,

La situation est infiniment meilleure. Vous avez sans doute appris que l'ennemi, interrompant sa marche sur Paris, s'est dirigé vers Vouziers à la recherche de Mac-Mahon. Maintenant, qu'il y ait défaite ou victoire, les Prussiens subiront nécessairement de telles pertes qu'un retour offensif sur Paris est devenu au moins improbable. En second lieu, la place est aujourd'hui armée d'une façon formidable. Enfin, et ceci est un motif presque décisif de succès,

l'unanimité s'est faite dans la population. Cent mille républicains sont prêts à prendre une part énergique à la défense de la ville, ce qui n'était pas il y a trois jours. Un élan général a succédé à la torpeur des uns et aux rancunes des autres. Si les haines politiques ne se sont pas éteintes, elles font place à la rage contre l'invasion. J'ai vu hier un des chefs de l'Internationale et il m'a déclaré qu'ils avaient tous fait serment de ne plus songer qu'à l'entière expulsion de l'étranger. La confiance témoignée d'heure en heure plus complètement aux Parisiens par Trochu et Palikao a déjà calmé bien des haines. Songez qu'à mon arrivée ici les premiers hommes d'action que j'ai rencontrés m'affirmaient qu'ils préféraient la ruine du pays à la conservation de l'Empire. Dans l'horrible situation où nous nous trouvions, il y avait là de quoi désespérer, avouez-le. Aujourd'hui, les efforts et les raisonnements des chefs ont heureusement amené de meilleures résolutions, d'autant plus que l'Empire n'en est pas moins condamné. Tout peut donc être sauvé, et même on est en droit d'affirmer que tout est sauvé virtuellement, et cela dans le cas extrême d'une défaite des deux maréchaux. L'ennemi est très certainement épuisé. Les dévastations sauvages qu'il a commises dans nos malheureux départements de l'Est l'ont réduit à une pénurie effroyable. Ce serait de sa part un coup de désespoir que de revenir sur Paris. Toute la vallée de la Seine ne lui fournirait plus pour deux jours de vivres, et, en supposant qu'il revînt à nous, les forts et les fortifications, armés comme ils le sont, n'en feraient qu'une bouchée. On se plaint seulement que la distribution des fusils aux gardes nationaux ne s'exécute pas avec la rapidité désirable. On refuse d'inscrire beaucoup de ceux qui se présentent. Du moins, on les soumet à tant de formalités stupides que l'on découragerait le plus grand nombre si on pouvait y réussir; mais la persévérance aidant, nous serons, je l'espère, tous armés dans huit jours. Il y a en France, entre autres, deux plaies dévorantes qu'il faudra cautériser le plus tôt possible : une bureaucratie inepte et cette rage de paperasses inutiles qui ont mis la patience publique à une si rude épreuve depuis le premier Empire. En somme, tout va évidemment mieux aujourd'hui et je me hâte de vous en donner l'assurance la plus nette. Venant d'un homme qui voit tout en noir, comme vous m'en accusez, cette assurance ne vous sera pas suspecte.

LETTRE IV

Paris, 5 septembre 1870.

Cher Monsieur,

Nous avons été trahis, vendus, abusés d'une façon infâme jusqu'au dernier moment par les misérables qui dévoraient la France depuis vingt ans. Le pays est précipité dans un abîme d'où il ne sortira que par un soulèvement en masse, furieux et désespéré. Bonaparte s'est rendu comme un lâche; sa femme est partie la nuit en emportant, dit-on, les diamants de la couronne qu'on n'a pas retrouvés. Sénat et Corps législatif ont disparu. La République a été proclamée : c'est le dernier moyen de salut qui nous reste, si toutefois les départements veulent se lever. *J'en doute;* il ne reste guère de sang dans les veines de toute cette race; mais, du moins, si nous ne sommes pas *livrés* à l'ennemi par les bonapartistes, Paris résistera jusqu'à la mort. Que vous dirai-je? J'ai les plus affreux pressentiments. Je pleure de rage en pensant que j'ai eu la bêtise de croire pendant cinq minutes, l'autre jour, que tout allait mieux. Il n'y a jamais eu aucun plan de campagne. Mac-Mahon est allé se faire cerner comme une oie au lieu de revenir couvrir Paris, Bazaine étant déjà bloqué dans Metz. Palikao nous a trompés indignement, et le voilà disparu à son tour. Nous nous battrons ici, mais que fera Paris écrasé de bombes, entouré par cinq ou six cent mille hommes, si les provinces ne nous dégagent pas? Les armes nous manquent. C'est la fin de la France, et au milieu de quelle honte! — Les hommes qui sont à la tête de la République ne me semblent pas avoir l'énergie nécessaire pour les circonstances. Si on veut que Paris se défende et donne le temps au pays d'arriver, ce ne sont pas les forts et les fortifications qui suffisent. Il faut songer à bien recevoir l'ennemi dans la ville elle-même, faire sauter vingt mille maisons au besoin, occuper toutes les grandes voies de cette immonde canaille d'Haussmann par de formidables barricades et faire payer aux Prussiens leur victoire probable par un tel massacre qu'ils n'entrent ici que sur nos cadavres à tous. Mais, hélas! rien ne sera fait de ce qu'il faudrait faire. Si j'étais demain dictateur de

Paris, on verrait ce que c'est que d'avoir des idées absolues. Nous sommes un peuple mort si l'Europe n'intervient pas. J'ai déjà entendu de gros bourgeois parler de se rendre. Vous verrez que Paris sera forcé de capituler.

Toutefois espérons encore. Il n'est pas possible que la France disparaisse.

LETTRE V

Vendredi 16 septembre 1870.

Cher Monsieur,

L'ennemi arrive de tous les côtés à peu près. Avant trois jours nous entendrons le canon des forts et nous recevrons sur les remparts les premiers boulets perdus. La défense sera alors complète, je l'espère. Elle ne l'était pas encore hier à Vanves, où je viens de passer deux nuits sans un abri quelconque, à la pluie et au froid. C'est m'y prendre un peu tard pour me rompre aux fatigues du siège; aussi suis-je en effet *rompu* pour l'instant. Il ne faut pas compter sur l'intervention des puissances neutres. Le siège aura lieu très certainement. Nous sommes, dit-on, 400,000 hommes ici, c'est assez pour résister longtemps si les munitions ne manquent pas. Quant aux vivres, il y en a pour deux ou trois mois. Les ponts de toute la banlieue ont sauté pendant toute la nuit. Je vous prie de croire que ces détonations étaient horriblement lugubres dans le silence des fortifications. Si j'en réchappe, il m'en restera de profondes impressions.

L'Europe attendra pour intervenir *diplomatiquement* que la moitié de Paris soit en feu. Je ne sais ce qu'on fait en province, mais il y a peu de chances pour qu'elle vienne à notre aide. Au bout du compte, nous tâcherons de nous suffire jusqu'au dernier moment.

J'ai bien regretté d'être sorti lorsque vous êtes venu nous voir, car Dieu sait quand nous pourrons nous revoir, si toutefois je suis vivant dans quinze jours encore... J'espère bien que votre maison ne souffrira pas. Vous êtes à Boulogne sous la protection

du mont Valérien, qui ne laissera passer la Seine à personne, le pont de Saint-Cloud une fois détruit, et je crois qu'il l'est aujourd'hui.

LETTRE VI

Lundi 26 septembre 1870.

Cher Monsieur,

Je vous écris ces quelques mots à tout hasard. Un ballon les emportera quelque part, et de là ils vous seront peut-être adressés. Le siège est commencé; nous sommes enveloppés par une canonnade incessante, en attendant l'assaut des remparts, qui aura lieu demain ou après-demain du côté du Point-du-Jour probablement, si nos avant-postes sont rejetés dans la ville. L'ennemi nous domine des hauteurs de Saint-Cloud et de Meudon. *Tout le monde ici est résolu*. S'ils entrent, ce sera en marchant sur les cadavres de cinq cent mille gardes nationaux, soldats et mobiles. Que la province se lève et vienne à notre aide, et pas un de ces barbares ne repassera le Rhin. Mais la France se lève-t-elle?

Je suis écrasé de fatigue. De garde tous les deux jours et nuits sur les remparts, sans abri. Quelle histoire! Quelle épouvantable fin de cet Empire maudit!

LETTRE VII

Dimanche 2 octobre 1870.

Cher Monsieur,

Au milieu de toutes mes misères matérielles, je suis accablé par une nouvelle calamité morale. Mon nom a paru dans les listes des Papiers Impériaux. Vous saviez qu'une allocation mensuelle

de 300 francs m'avait été offerte dans le temps pour m'aider à faire mes traductions grecques. Une nécessité sans réplique m'avait contraint de l'accepter, car la pension de Bourbon me manquant et me trouvant chargé de ma mère, qui manquait de tout, je devais choisir entre la vie et la mort des miens. Je me suis sacrifié et m'en voici récompensé par les insultes des journaux. Je vous jure que si les Prussiens pouvaient me tuer, ils me rendraient un suprême service. Je suis si profondément malheureux que je me demande si je ne ferais pas mieux de me brûler la cervelle. Après avoir vécu pauvre, dans la retraite et dans le travail, voici que je n'en recueille que des outrages pour toute récompense. Tout cela est affreux et me jette dans le désespoir.

L'investissement continue; nous nous attendons toujours à un assaut. Que l'ennemi se hâte donc, car on commence à ne plus pouvoir se procurer de viande ni de légumes. Dans un mois ce sera la famine.

Je suis de garde aux remparts demain au Point-du-Jour. C'est là qu'on attend l'assaut. Puissé-je y rester!

LETTRE VIII

Paris, 8 octobre 1870.

Cher Monsieur,

Nous sommes toujours investis, mais l'ennemi n'a encore rien tenté de sérieux contre les remparts, ni même contre les forts. Jusqu'ici nos régiments de marche et quelques bataillons de mobiles ont seuls pris l'offensive. Les engagements ont eu des résultats relativement importants en ce sens que beaucoup de batteries prussiennes, démontées aussitôt qu'établies, sont restées inutiles. Le tir des marins qui forment la garnison des forts est d'une telle justesse que l'ennemi ne peut construire aucun ouvrage à portée de nos canons sans être écrasé ou dispersé. On parle toujours d'un assaut du côté de la Seine entre Saint-Cloud, le Point-du-Jour et Billancourt, mais plus nous allons, et plus je doute qu'il soit possible aux Prussiens de faire 500 mètres de chemin à

découvert sans être exterminés. Aussi ne serais-je nullement surpris de les voir construire à quelque distance des camps retranchés très étendus autour de Paris et reliés par des corps de troupes mobiles, dans le double but de se mettre à l'abri, d'une part, de nos sorties, et, d'autre part, de nous réduire par la famine. Ceci arriverait inévitablement si nous devions rester un mois encore sans renouveler nos approvisionnements. Nous sommes ici près de deux millions à nourrir, car il est entré à Paris plus de monde qu'il n'en est sorti. On consomme environ 500 bœufs par jour, juste la moitié moins qu'en temps ordinaire, et cela suffit si peu qu'il y a deux jours, pour notre part, que nous n'en avons mangé. On fait queue à la porte des boucheries depuis cinq heures du matin jusqu'à quatre heures du soir pour n'aboutir qu'à être renvoyé le lendemain. Plus de beurre ni de légumes, et les marchands de comestibles vendent leurs dernières conserves à des prix inabordables. *Nous sommes très malheureux*. En somme, c'est l'histoire ordinaire de cette stupide et épouvantable chose qu'on nomme la guerre. Que devient la France? Pourquoi nous abandonne-t-elle ainsi? C'est à n'y plus rien comprendre.

Les nuits que j'ai passées en plein air sans me coucher une minute m'ont rendu malade, je souffre de partout et j'ai bien changé depuis quinze jours.

LETTRE IX

Paris, 19 octobre 1870.

Cher Monsieur,

Nous ne tarderons pas à souffrir cruellement du manque de provisions. La plupart des boucheries municipales fonctionnent très mal. Il y a absence absolue d'organisation générale. Tel arrondissement va le mieux du monde, et tel autre est abandonné à l'anarchie la plus absurde, le nôtre surtout. Comment ferons-nous dans quinze jours quand il ne nous restera plus ni bœufs ni moutons? Je n'en sais rien. En attendant, l'ennemi s'installe tranquillement hors de la portée des forts; il creuse des tranchées, cons-

truit des camps et des redoutes et se prépare des abris pour l'hiver, ce qui ne permet pas d'espérer qu'il songe à lever le siège, comme beaucoup de Parisiens se l'imaginent trop volontiers. Il est absolument faux d'ailleurs que les Prussiens n'aient ni vivres ni abri dès aujourd'hui. Ils occupent très paisiblement les villages, fermes, maisons, villas et châteaux qui abondent autour de Paris, et il leur est facile de construire autant de couverts qu'ils en veulent. Quant aux vivres, toutes les voies leur sont ouvertes pour s'en procurer, et je ne serais pas étonné que certains départements du sud et de l'ouest ne fussent déjà dévastés par leurs éclaireurs. Nous avons déjà eu ici des tentatives d'émeutes destinées, si elles avaient réussi, à mettre la lie et l'écume de Paris à la place du gouvernement actuel. L'impéritie de celui-ci est extrême, il est vrai; rien n'est fait de ce qui devrait se faire; on ne forge ni canons, ni fusils, quoique la matière et les ouvriers abondent. Les opérations militaires sont mal menées, et nous consumons un temps précieux dans l'inaction. Mais, d'un autre côté, laisser renverser un gouvernement par la canaille parisienne mille fois plus idiote encore ne remédierait à rien et perdrait tout. Voilà la situation, et elle est désespérante. Nous n'avons d'espoir que dans la prompte arrivée de la France en armes. Vient-elle à notre aide? Nous n'avons aucune nouvelle des départements. Vous devez être tous plus inquiets encore, car nous vous savons du moins en sûreté, tandis que vous attendez que notre sort se décide.

Le froid commence, et il n'y a déjà plus de charbon de bois. Le charbon de terre et le coke sont rares et très chers. Si le siège dure encore deux mois, et en vérité je ne sais pourquoi ce ne serait pas, nous mourrons à la fois de froid et de faim. Je vous écris sur le recto des pages pour qu'on ne puisse pas lire à travers le papier.

LETTRE X

Paris, 25 octobre 1870.

Cher Monsieur,

Avez-vous reçu quelqu'une des lettres que je vous ai écrites par les ballons? Je ne le saurai probablement qu'à la fin du siège. En

attendant, je continue à vous donner signe de vie. — Le plan des Prussiens est de nous réduire par la famine, ne pouvant songer à prendre Paris d'assaut. La viande diminue ; nous n'en avons plus que cent grammes par personne tous les trois jours environ. Reste le cheval, puis les chiens et les rats y passeront, si nous tenons jusque-là. Il faudra se résoudre à faire une sortie en masse. La garde nationale se mobilise ; nous serons avant peu 200.000 hommes armés et prêts à nous jeter sur ces misérables. *Si nous sommes repoussés, Paris et la France sont perdus.* Personne ne compte plus ici sur la province. — Beaucoup de combats acharnés et sanglants autour des ponts. La mobile se bat bien, mais il y a de grandes pertes. Nous n'avons pas assez de canons de campagne ; les fusils manquent aussi. On fait de tout cela, mais trop lentement. Le gouvernement n'a pas d'initiative. Chacun ici est plein de résignation courageuse plutôt que d'enthousiasme. Nos gardes sur les remparts sont bien dures par les nuits pluvieuses et froides.

Votre maison du Parc des Princes est toujours intacte jusqu'ici, les canons des remparts n'ayant pas encore donné de ce côté et l'ennemi n'ayant pu franchir la Seine à Saint-Cloud. *J'espère que vous la retrouverez telle que vous l'avez laissée.* — Quant à nous, nous vivons au jour le jour, bien durement. En somme, la mort est sur nous et peut nous frapper d'heure en heure. Quel rêve et quelle destinée !

LETTRE XI

Paris, le 12 novembre 1870.

Cher Monsieur,

Nous approchons de la fin. Pour huit jours de viande, puis du pain pour autant et encore ! car la distribution en sera presque impossible ! Nos chefs n'agissent pas, le temps passe et nous finirons ainsi par capituler faute de vivres.

Nous sommes entourés de redoutes ennemies qu'il faudra enlever. Nous perdrons des millions d'hommes sans profit. — La

levée en masse est décrétée, mais le manque d'armes à tir rapide empêchera d'agir efficacement.

L'avenir est horrible. C'est la fin du pays. — La paix même nous mettra aux mains ici. Le parti extrême n'attend que cela pour recommencer. Nous les avons chassés de l'Hôtel-de-Ville, mais ils y reviendront.

La France nous abandonne : nous sommes sans nouvelles aucunes depuis un mois.

LETTRE XII

Paris, 9 février 1871.

Cher Monsieur,

... Je vous ai écrit trois fois depuis le 12 novembre, mais il est probable que les ballons ont emporté mes lettres en Suède et que vous ne les lirez jamais, ce que je regrette, car vous avez dû croire que je vous oubliais, ce qui n'était pas. Je vous y annonçais à deux mois d'intervalle notre capitulation certaine, grâce à l'effroyable impéritie de nos gouvernants qui ont tout fait pour décourager une admirable population. Nous avons beaucoup souffert, surtout dans ces derniers jours, du manque de bois et de pain mangeable. Je ne vous parle pas de toutes les horreurs qu'on vendait à prix d'or dans les rues, chiens, chats et rats. Nous avons vécu de riz. Le bombardement est venu mettre le comble à nos misères. Il a duré près de trois semaines, écrasant notre malheureux quartier d'obus dont j'ai encore les sifflements et détonations dans la tête. Les avenues de Breteuil, de Villars et des Invalides ont été labourées. Un obus a défoncé le sixième étage de notre maison du côté de l'avenue de Villars. L'appartement était heureusement vide. D'ailleurs, tout le monde était parti, excepté nous. Cependant, comme c'était une averse jour et nuit, et qu'il n'y avait plus moyen de fermer l'œil, nous avons émigré à notre tour pour quelques jours, rue Richer. — En proportion, il y a eu beaucoup plus de femmes et d'enfants tués ou blessés que d'hommes, probablement parce que ceux-ci passaient les nuits aux rem-

parts, où une compagnie a été cruellement éprouvée, la première. L'un a été décapité par un obus, l'autre a eu la cuisse droite fracassée. Depuis, notre bataillon a encore perdu soixante hommes. Vous voyez que la garde nationale a fait de son mieux. Nous n'en pouvons pas dire autant des soldats de ligne. Ces lâches canailles ont généralement fui partout où l'ennemi les a rencontrés.

Ces trois derniers mois ont été bien horribles. Enfin, c'est fini. Paris a été rendu avec une singulière précipitation. Je ne puis en dire plus pour l'instant.

Théophile a été enlevé par la variole charbonneuse. C'est affreux... Ma mère et mes sœurs ont peu souffert, n'ayant jamais manqué de nécessaire. Je n'en dirai pas autant de nous. Alfred a perdu son fils aîné, tué à Toul par un boulet qui lui a emporté les deux jambes. C'était un brave garçon, et il est bien mort. — Jules Nicolas a pris part à la dernière sortie.

Quant à la situation politique, elle est navrante. En ce qui concerne la province, vous êtes mieux placé que moi pour en juger, mais à Paris il y a un trouble profond dans les esprits. Je crains que la République soit bien malade et que nous ayons une monarchie quelconque dans six mois.

LETTRE XIII

Paris, 17 février 1871.

Cher Monsieur,

Vous savez combien il est difficile de bien juger des événements quand on n'y a pas été mêlé. L'enthousiasme de quelques départements pour Trochu en est une nouvelle preuve. Ici, les hommes de toutes les opinions ont été unanimes à le rejeter des listes électorales. Si Paris a résisté pendant cinq mois au blocus, à la faim, au bombardement, c'est uniquement parce que la population tout entière l'a voulu, malgré les hésitations, les lenteurs, les refus d'agir, l'incapacité flagrante de nos gouvernants. Voilà l'exacte vérité, telle qu'elle sera établie devant l'assemblée, non seulement par les députés écarlates de Paris, mais par les amiraux comman-

dant les secteurs et les forts. Le fait est que nous avons été, depuis le commencement de cette guerre absurde, les victimes perpétuelles de prétendus plans de nos généraux, y compris le plan de Trochu, dont le résultat le plus clair consiste en ceci : vingt mille hommes inutilement sacrifiés dans trois sorties déplorablement conçues et menées, plus la reddition de tous nos forts, de tous nos fusils et de toute notre artillerie, sous prétexte d'armistice. En somme, l'immense majorité des Parisiens considère Trochu comme un traître. Je crois qu'ils sont dans l'erreur et que ce n'est qu'un homme nul. Cependant, il est juste d'attendre les explications de ces MMrs devant l'Assemblée, si toutefois on leur demande des explications et s'ils en donnent.

En attendant que l'assemblée de Bordeaux nous conditionne avant six mois une monarchie constitutionnelle, *ce qui est peut-être le salut*, nous sommes ici dans le désarroi le plus complet. Il n'y a plus ni gouvernement, ni police intérieure. Les soldats et les mobiles vagabondent par bandes dans les rues, ivres et chantant à tue-tête. Par surcroît, nous avons des craintes très sérieuses dont l'objet n'est que trop défini. Trois cent mille gardes nationaux environ, ne travaillant plus depuis le 4 septembre, reçoivent 1 fr. 50 par jour, plus 75 centimes par femme mariée. C'est donc à peu près 675.000 francs par jour que coûte une garde nationale qui ne sert plus à rien. Si l'Assemblée supprime l'indemnité, nous aurons du soir au lendemain 300.000 hommes sur le pavé, sans travail et sans pain, c'est-à-dire de nouvelles journées de Juin 1848. Personne ici ne songe à cela. On se préoccupe beaucoup de savoir si les députés de Paris vont plus ou moins terrifier Bordeaux, mais on ne s'inquiète pas du tout de reconstituer l'ordre, le travail, la sécurité et l'existence de chacun et de tous. Nous ne sommes et nous ne serons jamais que des enfants. L'avenir de notre pauvre pays est bien sombre. Comme Madame.... le désirait, je me suis mis à la recherche de V. S.... J'ai trouvé sa femme qui m'a semblé pâle et fatiguée. Ils ont beaucoup souffert, m'a-t-elle dit, et je le crois sans peine, car ils sont très gênés, avec deux petits enfants, et la vie a été dure, pendant cet horrible siège, pour tous ceux qui manquaient d'argent.

Ce n'est pas que toutes nos misères soient finies, tant s'en faut. Que de malheureuses familles vont être expulsées faute de ne pouvoir payer les termes échus ! Il faudrait une loi nouvelle pour les mettre à l'abri de la saisie. Enfin, si l'Assemblée, contre toute vrai-

semblance, décide la continuation de la guerre, que deviendrons-nous? — En attendant, nous pouvons maintenant cacheter nos lettres. Nos maîtres le permettent.

LETTRE XIV

Paris, 19 mars 1871.

Cher Monsieur,

S'il faut en croire les singulières nouvelles qui nous arrivent des départements, il paraît que nous sommes ici en pleine guerre civile. L'appréhension de troubles possibles résultant d'un traité de paix honteux a transformé en fait accompli ce qui aurait pu se produire. Paris est resté très calme, pendant et depuis l'occupation piteuse des Champs-Élysées par les Allemands. Tout dépend aujourd'hui de l'Assemblée nationale. Son retour pur et simple ici vaudrait infiniment mieux que toutes ces tergiversations qui irritent l'impatience publique et qui témoignent de la peur passablement ridicule dont les représentants provinciaux sont possédés. Ils ne devraient pas oublier que les Parisiens ont énergiquement fait leur devoir en soutenant un siège de cinq mois, décimés par trois ou quatre épidémies à la fois qui nous ont coûté près de 5.000 morts par semaine. Le reste de la France, il faut bien l'avouer, n'a pas montré ni la même énergie, ni la même constance. Si le pays s'était levé tout entier, comme il le devait, nous ne serions pas contraints d'accepter une paix déshonorante qui le mutile, le ruine et l'avilit. La province, qui n'a jamais eu aucune initiative intellectuelle ou politique, qui n'est et ne peut être, jusqu'à nouvel ordre, qu'un reflet et un écho, serait très mal venue de s'imaginer que Paris dût s'anéantir devant elle. Le cas échéant, la France ne tarderait pas à s'endormir dans l'inertie et l'abêtissement. Pour être juste, je sais que Paris renferme malheureusement, comme tous les grands centres d'ailleurs, un assez grand nombre aussi d'imbéciles et de désœuvrés dont l'unique métier est de faire des émeutes sans savoir pourquoi; mais c'est un danger peu sérieux et toujours facile à réprimer tant qu'il est

concentré dans certains quartiers, car la presque unanimité de la garde nationale est acquise à l'ordre. Ce qui est très grave pour l'instant, c'est bien plutôt la haine qui semble animer l'Assemblée contre Paris. Cette haine prouve à la population qui est très républicaine que l'on veut restaurer une monarchie par un coup d'État quelconque, ou bien encore en soumettant la question au suffrage universel. Or, qui ne sait que le vote plébiscitaire n'est qu'un instrument à tout faire ! L'Empire l'a prouvé trois fois de suite. Il tombe sous le bon sens que les masses, ignorantes et incapables, et n'ayant jamais pensé de leur vie, n'ont d'autre opinion que celle qu'on leur suggère. Au fond, le suffrage universel direct est un leurre, et les meneurs de la province le savent fort bien. En attendant, loin de calmer les esprits, la majorité de l'Assemblée semble prendre à tâche de les irriter en faisant pressentir une restauration monarchique plus ou moins immédiate. Du reste, je ne doute pas qu'elle atteigne son but, à moins que l'extrême gauche et la population de Paris n'usent de beaucoup de prudence et de calme en ne donnant aucun prétexte à un coup d'État ou à un plébiscite. Malheureusement, rien de moins probable. Il y a donc quinze chances sur vingt pour que la République meure avant d'avoir vécu. Quelle singulière nation que notre pauvre France !

Le départ des mobiles commence à assainir Paris. Les épidémies qui nous dévoraient disparaissent et nous ne tarderons pas à rentrer dans le train ordinaire des naissances et des morts. Pour mon propre compte, je souffre horriblement de la tête et du cœur, comme l'année dernière, à la même époque. Il me semble parfois que je deviens fou. Cela n'est pas étonnant du reste ; j'ai bien assez d'inquiétudes, de misères morales pour cela, outre le chagrin qui me ronge.

LETTRE XV

Paris, 29 mai 1871.

Cher Monsieur,

Je vous écris en pleurant d'horreur et de désespoir. L'infâme bande de scélérats qui tyrannisait et pillait Paris depuis le 18 mars

a couronné son œuvre en mettant le feu à presque tous nos monuments. Nous avons eu cinquante incendies à la fois, effroyables, monstrueux, au milieu des explosions de maisons minées et arrosées de pétrole et d'égouts bourrés de poudre. Je renonce à vous peindre l'aspect de cette malheureuse ville. Nous ne devons d'être encore vivants dans notre quartier qu'à l'arrivée subite des troupes. Les Invalides allaient sauter et nous ensevelir sous les débris et dans les flammes quand on a pu découvrir et couper les mèches incendiaires. Pendant ce temps, les canons, les mitrailleuses et les chassepots secouaient tout le faubourg; d'affreuses détonations brisaient les vitres, les balles faisaient l'effet d'une averse de grêle. Ces misérables ont brûlé vives des familles entières dans les rues du Bac, de Verneuil, de Lille et Saint-Dominique.

Les obus à pétrole qu'ils nous lançaient du Panthéon et du carrefour de la Croix-Rouge ont éclaté autour de nous pendant deux jours et une nuit. Je vous laisse à penser par quelles affreuses angoisses nous avons passé. Les bandits ont été vigoureusement culbutés de toutes leurs barricades et sont maintenant acculés à Belleville et à la Villette où on les écrasera sans doute avant peu, mais ils ont laissé derrière eux des bandes de femmes qui allument de nouveaux incendies à tout moment. Ce n'était pas assez de nos palais, de nos bibliothèques, de toute la ligne des quais depuis le ministère des Affaires étrangères qui est en charpie, jusqu'à la Caisse du Dépôt qui n'est plus qu'un monceau de décombres, voici que le feu éclate, au moment où je vous écris, rue Saint-Antoine, place Royale et aux environs. On saisit sur le fait, à toutes minutes, d'ignobles créatures qui versent du pétrole dans les soupiraux des caves et l'y allument. Elles sont immédiatement fusillées, mais cent autres leur succèdent. Jamais de tels crimes n'avaient été prémédités et commis avec une telle rage de destruction. L'histoire ne rappelle rien de semblable. Il est à désespérer d'être homme et surtout Français.

On dit que la plupart des bandits de la Commune ont été fusillés, mais j'en doute beaucoup. A l'exception de quelques-uns, ces lâches assassins étaient fort peu connus et ils se seront aisément évadés; mais ils ne perdront rien pour attendre, tous seront découverts. Il n'est pas un seul gouvernement étranger qui puisse refuser l'extradition de scélérats semblables. Il ne s'agit plus ici de politique, il s'agit de vols publics et privés, de massacres dans les prisons, d'hospices incendiés avec les malades qui y étaient cou-

chés, de maisons en flammes croulant avec les familles qui les habitaient, de monuments publics contenant des choses inestimables à jamais perdues. Ce sont là des crimes tellement monstrueux qu'aucun châtiment, si ce n'est la mort, ne peut être infligé à ceux qui les ont commis.

Toute ma famille a été miraculeusement sauvegardée. Je n'ai pas encore pu pénétrer jusqu'à la rue des Bourdonnais, mais je sais que l'incendie ne s'y est pas propagé.

... Je n'ai pas vu votre maison; il est difficile de sortir de Paris. Nous apprenons le massacre de l'archevêque, du président Bonjean et de plusieurs autres. C'est un crime abominable.

LECONTE DE LISLE.

Publie par SAINT-M. SABITEY.

LES BERGERIES

I

... « Puis ils vinrent à Élim, où il y avait douze fontaines d'eau et soixante et dix palmiers, et ils campèrent là, auprès des eaux. »

Lobre s'arrêta, essoufflé ; la lecture était terminée. Il ferma la grosse Bible, s'essuya, avec un mouchoir de couleur, les cheveux, qu'il avait ras et blancs, et se dirigea vers la porte. Mais, comme il y arrivait, la comtesse de Lussy l'appela.

— Lobre, Lobre !

Il en était ainsi chaque matin. Au moment où Lobre allait sortir de la chambre, la vieille dame avait quelque ordre à lui donner. Ce jour-là, elle agitait une lettre bordée de noir qu'elle avait tenue cachée sous son oreiller pendant la lecture de la Bible.

Lobre s'approcha lentement. Sans attendre qu'il fût près d'elle, la comtesse cria d'une voix triomphante :

— La Target est morte !

Et, après un instant, elle ajouta :

— Elle n'avait pas trente ans.

Lobre la regarda de ses petits yeux plissés que l'on apercevait à peine dans la fente des paupières. Il semblait n'avoir pas compris. Pourtant, quelques secondes s'étant écoulées, il dit :

— Les voies de Dieu sont impénétrables !

La comtesse de Lussy allongea son corps maigre dans le lit.

— Que me faut-il faire, Lobre ? — demanda-t-elle.

Lobre hocha la tête sans répondre.

Mme de Lussy continua :

— Prendre la fille aux Bergeries ? quel ennui ! Mais elle a dix ans, cette petite Jacqueline, et mon fils est incapable de l'élever.

'La mettre au couvent? ça ferait trop de plaisir à cet imbécile de curé.

Sur son long cou, la tête blanche de Lobre se balança encore.

— Dix ans! — répéta-t-il, comme effrayé à l'idée de voir arriver, dans ces Bergeries paisibles, une enfant qui bouleverserait leur vie.

Et il se tut.

— Mais oui, dix ans, — fit la vieille dame impatientée; — je ne la laisserai pas à la rue, n'est-ce pas? Allons, c'est dit; je vais écrire à mon fils qu'il l'amène. Va-t'en, laisse-moi, je veux être seule.

Lobre reprit la Bible qu'il avait posée sur la table, alla à la porte et l'ouvrit. Avant qu'il l'eût refermée, la voix de Mme de Lussy retentissait encore.

— Lobre, Lobre!

Sans montrer aucune impatience, Lobre revint sur ses pas.

— Faut-il prendre médecine aujourd'hui? — demanda la vieille dame, l'œil inquiet.

Lobre, de la même allure tranquille, gagna la fenêtre et regarda le ciel, longtemps.

— Il vaudrait mieux attendre à demain, dit-il enfin, le vent est placé au nord-est. Mais la nouvelle que madame a reçue la travaille. Lobre apportera la fiole numéro deux.

Il sortit, branlant sa tête d'oiseau, et revint un instant après avec le breuvage qui devait rendre à sa maîtresse la tranquillité perdue.

. . . . . .

Dix ans avant que commence ce récit, Georges, fils unique de la comtesse de Lussy, touchait à la quarantaine. Il vivait à Paris, célibataire alourdi avant l'âge, dans un petit cercle d'amis qui ne recherchaient point le monde, mais leurs aises, qui ne parlaient du mariage que pour s'en moquer et, tout en étant les hommes les plus rangés qu'il se pût, aimaient à se raconter, avec des sous-entendus vainqueurs, d'inouïes bonnes fortunes. « Tu sais, mon cher, une femme!... » Cependant ils avaient leurs habitudes, les uns et les autres, chez des filles sans éclat auxquelles ils étaient fidèles, mais qui les trompaient à la journée.

Georges de Lussy allait l'été à Trouville, où, de cinq à sept, il retrouvait la petite partie de cartes quotidienne avec ses amis. A l'automne il se rendait chez sa mère, à laquelle il se disait, en sou-

pirant, obligé de consacrer trois semaines chaque année. Lorsqu'il était aux Bergeries, il passait ses journées à la chasse avec quelques hobereaux du voisinage. Le soir, il rentrait accablé de fatigue, car la corpulence déjà lui rendait la marche difficile; il buvait, après un repas copieux, un grand verre d'eau-de-vie et, tout de suite, s'assoupissait. Ils ne se voyaient, sa mère et lui, qu'à l'heure du dîner. Cela leur suffisait à tous deux.

Un jour, il reçut aux Bergeries l'invitation d'un ancien ami, qui, ayant mangé les trois quarts de sa fortune, était entré, sur le tard, dans l'administration et arrivait maintenant comme sous-préfet à Maigny. Target lui demandait de chasser avec lui dans la forêt de Beuvres, puis de passer la nuit à la sous-préfecture. Lussy, enchanté de retrouver un vieux compagnon de plaisir avec qui causer de Paris, accepta la proposition, mais il se garda de parler de Target à sa mère, qui n'admettait pas que l'on fréquentât les fonctionnaires de la Gueuse. « La Gueuse » était la République. Ayant donc envoyé une valise à Maigny, il gagna en voiture le rendez-vous de chasse.

Target l'attendait. La conversation entre ces deux amis fut ce qu'elle devait être, rétrospective. Ils déjeunèrent chez un garde, parlèrent du bon vieux temps et, au dessert, de femmes; ils s'attendrirent. Cependant Lussy remarqua que Target avait beaucoup changé; il y avait chez lui comme de la gêne, ce qu'il attribua à la nécessité où le sous-préfet était de prendre, devant ses administrés, une attitude.

Comme ils rentraient à Maigny en cabriolet, Target, qui, depuis un moment, caressait nerveusement le canon de son fusil de chasse, se tourna, après un long silence, vers Lussy et lui dit:

-- Tu sais, ou plutôt tu ne sais pas, que j'ai une fille.

Lussy le regarda. Target n'avait jamais été marié. D'autre part, qui d'entre eux ne pouvait, dans leur situation de vieux garçons fêtards, se considérer légitimement comme le père naturel de quelque mioche, ici ou là ? Il eut donc, sans plus, un geste incertain, signifiant à peu près : « Cela arrive, » et se replongea dans une rêverie indifférente, bercée aux cahots de la voiture. Target comprit les pensées de son ami.

— Tu n'y es pas, — reprit-il. — J'ai une grande fille de dix-huit ans, qui habite avec moi.

Et il raconta l'histoire d'une femme séduite autrefois, avant qu'il vînt à Paris; la naissance d'une fille qu'il avait reconnue et fait

élever à la campagne, la mère étant morte, chez une parente à lui.

Lussy, maintenant, approuvait.

— Ça, c'est très bien, mon bon, très bien.

Et, en même temps, il s'étonnait en lui-même. Qui aurait cru Target cachottier à ce point? Il se rappelait des parties anciennes, des soupers. Ah! ce vieux Target!

La voiture arrivait à Maigny. A la sous-préfecture, vilaine maison rectangulaire sur une place, Lussy monta dans sa chambre, fit un brin de toilette, enleva ses bottes, mit une paire de souliers jaunes. Target vint le chercher à l'heure du dîner. Ils gagnèrent la salle à manger, grande pièce mal éclairée par une lampe au centre de la table.

Debout derrière une chaise, une jeune fille attendait. Target la présenta :

— Ma fille Claire, — dit-il; — mon vieil ami le comte de Lussy.

La jeune fille fit une petite inclinaison de tête, tandis que le gros Lussy allait lui serrer la main, à l'anglaise.

Le repas commença. Target, fier de sa fille, tâchait à chaque instant de la mêler à la conversation. Mais elle restait sur la réserve, gardait les yeux baissés.

Lussy eut ainsi le temps d'examiner sa voisine; il la jugea superbe, une chair fraîche de blonde en un visage d'un ovale achevé, de grands yeux couleur noisette, prompts à se cacher sous les paupières, des dents serrées qui brillaient, des épaules de femme déjà. « Elle a de la branche, la petite Target, se disait-il, elle ne ressemble pas à son père. » Et il souriait, une idée bizarre lui ayant traversé le cerveau. Cependant le maintien si sage de cette fille silencieuse l'intimidait, quoi qu'il en eût. Il ne savait quel sujet aborder avec Target. Une fois ou deux, il se laissa aller à reprendre quelque thème de leur vie ancienne, mais, tout de suite, il s'arrêtait. « Diable, ce n'étaient pas là des propos à tenir devant une jeune fille. » — Il lui adressa la parole, lui demanda si elle aimait Maigny. Elle lui répondit brièvement. Une fois, en parlant, elle leva les yeux sur Lussy. Ce regard enflamma le vieux garçon. La conversation tomba.

Après le dîner, qui fut, pour ces raisons, calme et presque gêné, on passa dans un petit salon. Target alluma une pipe et offrit à son compagnon de l'imiter. Mais Lussy, pour qui une journée de chasse n'était pas complète si une pipe ne l'achevait, refusa. Fumer la pipe devant une jeune fille, comment y songer? Et il accepta un

cigare, non sans avoir préalablement demandé à Mlle Claire si la fumée ne la gênait pas.

Elle était restée debout près de la cheminée, où flambait gaiement un feu de bois. Derrière elle, Lussy admirait, à la dérobée, l'élégance de sa silhouette, le dos plat et la ligne onduleuse de la taille et des hanches déjà pleines. Cependant il n'osait trop se tourner vers elle, craignant que Target ne surprît un de ses regards.

Ainsi s'écoula la soirée. Lussy, qui avait refusé de chasser le lendemain, sous le prétexte que sa mère l'attendait aux Bergeries, accepta soudain, Target ayant insisté, de passer vingt-quatre heures de plus à la sous-préfecture. A dix heures, les chasseurs se retirèrent dans leurs chambres.

Le lendemain soir, Lussy, qui, pendant la journée, avait vu souvent passer devant lui l'image de la belle jeune fille silencieuse, fit, pour le dîner, une toilette plus soignée, changea de linge et regretta que son imbécile de valet de chambre n'eût pas mis dans la valise des souliers vernis et des chaussettes de soie.

A table, Target défraya à lui seul la conversation, racontant ses démêlés avec le maire et avec le candidat radical qui préparait son élection prochaine. Lussy écoutait mal. Sa voisine le troublait. Elle n'avait pas l'air consciente de sa beauté, qui passait l'ordinaire. Il s'arrêtait de manger pour la regarder. Target ayant eu une ou deux plaisanteries un peu risquées sur le candidat radical, bel homme qui se faisait aider dans sa campagne électorale par des femmes, Lussy s'indigna en lui-même de ce manque de tact; mais la jeune fille ne parut pas entendre; elle fut comme si les mots n'étaient pas arrivés à son oreille.

Lussy s'émerveilla; un abîme séparait Claire Target du monde où il avait vécu jusqu'alors. Il ne savait, sur ce terrain nouveau, comment se comporter. Tel un paysan sur le pont d'un navire; il s'accroche à un cordage et n'ose pas bouger. Ainsi Lussy à la table des Target. Il n'avait jamais été brillant causeur, hésitait, lorsqu'il racontait une histoire, devant les mots à effet, mais il avait, à l'ordinaire, une verve un peu grosse et ne manquait pas d'entrain. Ce soir-là il restait inquiet, mal à l'aise; pourtant, l'inattendu de cette gêne ne laissait pas que d'avoir un certain charme.

Dans le petit salon, Claire servit, de ses belles mains maigres, de l'eau-de-vie aux chasseurs. Lussy lui tourna un compliment qu'elle écouta les yeux baissés. Target alluma une pipe, Lussy un

cigare. Soudain le valet de chambre entra, apportant une dépêche à Target. Celui-ci la lut, eut un geste de contrariété et, se levant, dit à son ami :

— C'est le préfet qui demande d'urgence, par télégraphe, des renseignements que j'aurais dû envoyer ce matin. Excuse-moi ; j'en ai pour un quart d'heure. Ma fille te tiendra compagnie.

Il sortit, grognant.

Lussy resta seul avec Claire. Célibataire épaissi par la bonne chère, qui n'avait fait jusqu'alors sa société que de femmes faciles, il se sentait paralysé devant cette jeune fille grave. La seule candeur de ses yeux la protégeait mieux qu'une armure. Et l'inimitable réserve de son visage, cet air virginal, inviolable, de « ne me touchez pas » ! Elle n'était pareille à aucune autre. Qui oserait l'attaquer ? Qui croirait qu'elle cachât, sous ces vêtements de chasteté, un corps semblable à celui des femmes qu'il avait eues ? La spiritualité de la face permettait-elle de supposer même des sens prêts à s'émouvoir, une chair frissonnante ? — Il y avait là un mystère inouï !

Telles étaient les pensées qui se pressaient dans la tête lourde de Lussy.

La jeune fille, assise à la table, travaillait à un ouvrage. Il la regardait ; le sang lui monta au cerveau.

Il se leva, s'appuya à la cheminée. Que dire ? — Il repoussait avec mépris ce qui lui revenait à la mémoire de ses galanteries anciennes. Le silence était absurde. La grosse figure hâlée de Lussy montrait une préoccupation anormale. De nouveau, il marcha à travers la pièce ; le parquet criait sous ses pas. Il s'en aperçut, fut honteux de ce bruit par où s'accusaient son âge et sa corpulence, se replongea dans un fauteuil, jeta de dépit son cigare dans le feu, puis, deux minutes plus tard, en tira un autre de sa poche et, n'ayant pas d'allumettes, le garda à la main.

Cependant l'agitation où était M. de Lussy n'échappait pas à Claire Target. La jeune fille n'avait pas été sans surprendre les regards de son voisin à table, ces regards que le brave Lussy croyait avoir cachés avec tant d'habileté. D'autre part elle connaissait la réputation de Lussy ; elle avait fait parler son père depuis un an qu'elle vivait avec lui, et cette pensionnaire innocente, fraîche échappée du couvent, n'avait eu aucune peine à confesser l'excellent Target, sans force devant elle. En peu de mois, elle sut ce qu'elle voulut savoir. Target croyait n'avoir rien dit ; mais

Claire, des bribes de confidences arrachées à la vanité de l'ancien viveur, avait fait un tout coordonné propre à satisfaire sa curiosité. A ce triomphe sur son père, la jeune fille prit une idée nette, et de sa clairvoyance, et de la faiblesse masculine. Elle savait donc quelle était la vie de cet ami de Target, et le genre de plaisirs qu'il cherchait dans l'existence. Aussi fut-elle infiniment flattée de l'admiration qu'elle excitait en lui. Assez fine pour comprendre que Lussy l'aimait de ce qu'elle était jeune fille et différente des femmes qu'il fréquentait, elle eut soin de rester sur la réserve qui lui avait été si favorable. Elle n'ouvrit pas la bouche, elle qui, à l'ordinaire, parlait beaucoup.

Target était médiocre observateur ; il remarqua pourtant le silence inaccoutumé de sa fille ; mais il jugea que l'éducation de Claire était parfaite puisqu'elle savait si bien garder sa place, et son cœur de père s'enorgueillit.

Ce soir-là, Claire se réjouit du tête-à-tête que lui offraient les circonstances. Ce viveur de Lussy quitterait sans doute l'attitude qu'il avait eue jusqu'alors et qu'elle attribuait à la vue, inattendue pour lui, de Target en père de famille. Que dirait-il maintenant? Pousserait-il une pointe hardie ?

Elle attendit. Mais elle s'aperçut que la gêne de Lussy ne faisait qu'augmenter, et soudain elle pensa que l'ami de son père était sérieusement épris d'elle. Elle était préparée à se défendre ; il n'en était nul besoin. Aussitôt son imagination courut la poste ; elle se vit comtesse de Lussy, maîtresse des Bergeries, et, surtout, c'était devant elle Paris, le Paris immense et inconnu dont elles parlaient toutes au couvent. — A la vérité, Lussy n'était pas de la première fraîcheur, mais bel homme encore. Du reste, avait-elle le droit d'être difficile, elle, sans fortune et qui se marierait nue ?

Claire, les yeux baissés sur son ouvrage, sentait, appuyés sur elle, les regards de Lussy. Le silence s'épaississait dans le petit salon. Une bûche roula du feu avec une fusée d'étincelles. Lussy fut heureux d'avoir à agir. Au bruit, Claire avait tressailli. D'un mot il la rassurait.

— Ce n'est rien, mademoiselle, — dit-il, tandis qu'il se précipitait à la cheminée. Armé des pincettes, il remit la bûche sur le brasier.

Puis ce fut de nouveau le silence. Lussy, qui avait vu disparaître Target avec joie, eût donné beaucoup pour qu'il rentrât maintenant. Il tenait toujours son cigare à la main, le regardait, puis

regardait Claire, puis la lampe. — Où cachaient-ils donc les allumettes dans cette maison? Il serait de la dernière grossièreté d'allumer son cigare à la lampe de la table. Dieu, que cette jeune fille était jolie et décidément virginale! Il eut envie de reprendre de l'eau-de-vie. -- Mais qu'en penserait-elle ? Il passerait pour un buveur. Si, seulement, il pouvait fumer! Lussy se rabrouait : « Ma parole, jamais je ne fus stupide à ce point! A quinze ans j'étais plus hardi devant une fille. Aurais-je fait fausse route depuis? Au lieu de mener ma vie bête de garçon à Paris, combien ne serais-je pas mieux avec, pour moi, seule et légitime, une femme telle que celle-ci ? »

A ce moment, Claire leva les yeux et dit :

— Voulez-vous une allumette, monsieur de Lussy ?

Cette phrase vint après un silence si opaque, si long, que Lussy sursauta.

Sans attendre une réponse, la jeune fille, qui s'était levée, se dirigea vers une étagère dans un angle de la pièce, y prit une boite d'allumettes et, de sa démarche légère, — il semblait qu'elle glissât au lieu de marcher, — vint à Lussy. Il était debout. Innocemment, elle s'approcha de lui jusqu'à le frôler, et, comme il prenait la boite, il effleura les doigts allongés de Claire. Il frémit ; d'une main mal assurée, il frotta une allumette. La jeune fille, près de lui, ne bougeait pas. Lorsque enfin le cigare fut allumé, Lussy était étourdi de l'odeur fine qui venait d'elle. Il restait stupide, les yeux, qu'il avait un peu en dehors, tout ronds, braqués sur Claire. Comme il lui remettait la boite, elle leva les paupières ; son regard profond acheva de troubler Lussy. Au lieu de dire : « Merci, mademoiselle, » comme il en avait l'intention, il perdit la tête et, d'un accent passionné, murmura :

— Vous êtes adorable ! Vous me rendez fou !

La jeune fille ne sourcilla pas ; après une seconde d'hésitation, elle retourna, les yeux baissés, à l'étagère, posa la boite sur le rayon et, plus mystérieuse, plus impénétrable que jamais, se rassit sur le canapé, sous la lampe accoutumée.

Lussy, à la voir ainsi, s'inquiéta. Il s'était conduit comme un goujat ! L'on ne voyait que trop qu'il avait vécu avec des filles! Par sa grossièreté il s'était aliéné cette Claire délicieuse ! Il fallait maintenant lui présenter des excuses telles qu'elle en fût satisfaite. Mais quelles paroles choisir assez délicates pour cet ange de pureté ?

Il cherchait encore, lorsque Target rentra, et Lussy, soulagé et inquiet à la fois, ne sut que penser de la situation nouvelle où il se trouvait.

Target s'assit, abondant en paroles oiseuses; il reparla de Paris, de la bonne existence d'autrefois. Alors Lussy le contredit, vanta les charmes insoupçonnés de la vie de famille, les douceurs du foyer et la paix provinciale. Par-dessus Target, c'était à Claire qu'il s'adressait. Elle avait toujours l'air d'être à cent lieues des choses de cette terre; cependant elle ne perdait pas une parole. Lussy fut éloquent; la soirée se termina de façon brillante. Même il insista pour faire prendre à la jeune fille un verre de punch qu'on leur servait. Elle en but une gorgée.

Lorsque Lussy se retrouva dans sa chambre, il s'avoua qu'il était amoureux de cette fille angélique, que, d'autre part, il serait ridicule à son âge de l'épouser, qu'il s'était conduit comme un idiot, et qu'il n'avait qu'une chose à faire: ne pas reparaître à la sous-préfecture.

Le lendemain il regagna les Bergeries. Il ne voulait plus songer à Claire, mais, malgré lui, il y pensait sans cesse; elle l'accompagnait à la chasse et lui faisait manquer des perdreaux faciles; elle rentrait avec lui dans ces Bergeries solitaires. Elle ne le quittait pas, et à toute heure du jour il se disait qu'en somme elle n'avait pas eu l'air fâchée lorsque ces mots absurdes lui avaient échappé!

Puis il se retrouvait en face de sa mère, desséchée et roidie d'orgueil. Jamais la dernière descendante des princes de Tournus de Terrenoire n'accepterait une bru de naissance aussi incertaine. Alors il se regardait sans bienveillance : quarante ans bientôt, des habitudes de vieux garçon, de l'embonpoint, des cheveux rares. Elle ne voudrait pas de lui; il ne saurait pas lui plaire; il n'était qu'un vieux barbon. — Mais il ne s'attardait pas à ces constatations grises.

Une semaine durant, il resta aux Bergeries, chassant toute la journée, rentrant mort de fatigue. A peine le dîner fini, il s'endormait. Mais enfin un mercredi — il y avait huit jours qu'il n'avait vu les Target — il n'y tint plus, partit en voiture et, à cinq heures, arriva à la sous-préfecture.

Il y revint quatre fois pendant la semaine qui suivit et, après mille hésitations, risqua, un jour où il trouva Claire seule au salon, une déclaration en règle. Il fut agréé, et les fiançailles de Georges de Lussy et de Claire Target commencèrent.

Restait à apprendre la grande nouvelle à Mme de Lussy. Georges, malgré ses trente-neuf ans sonnés, se sentait très petit garçon devant la vieille dame. Elle avait cinquante-huit ans et, depuis la mort de son mari, qu'elle avait perdu après quelques années de mariage, n'avait pas quitté les Bergeries. Elle fréquentait peu ses voisins, passait pour originale. On ne la voyait que rarement, en voiture, toujours accompagnée de son maître d'hôtel-régisseur, Lobre, qui se tenait immobile, non pas sur le siège, à côté du cocher, mais sur la banquette, en face de sa maîtresse.

Lussy demanda audience un matin, chose anormale, et tout d'un trait, comme un homme qui veut se suicider saute à l'eau sans la tâter pour savoir si elle est froide, avoua à sa mère les projets qu'il avait formés. Elle était assise au coin du feu dans sa chambre et, malgré la saison, tenait un éventail à la main. Georges de Lussy fut étonné de voir qu'elle l'écoutait sans mot dire. Il vanta la beauté de la jeune fille, son éducation, et essaya de faire comprendre en quoi elle était unique. Mais il n'y parvint pas et se borna à conclure :

— C'est un ange, ma mère !

La vieille dame réfléchit un instant et, d'une voix précise, répondit :

— Tu as trente-neuf ans ; elle en a dix-huit ; elle te mènera par le bout du nez. Qui sait d'où vient cette Claire Target ? Elle voudra s'amuser ; avant dix ans tu seras un mari trompé. Tu es assez grand pour faire tes bêtises tout seul ; va ton chemin. Mais tu ne me demanderas pas d'assister à ton mariage, et tu garderas ta femme pour toi. A mon âge, on n'aime pas les visages nouveaux.

Ayant ainsi parlé, Mme de Lussy ferma son éventail d'un coup sec, s'appuya dans son fauteuil et ajouta ces mots :

— Appelle-moi Lobre, dont j'ai besoin.

L'audience était terminée.

Six semaines plus tard, Georges de Lussy épousait son ange. Le jeune couple partit pour Paris, où il se fixa. Quelques heures avaient suffi à fixer le sort de Lussy, mais il eut des années pour réfléchir à ce qu'il avait décidé avec tant de hâte. Sa femme le mena, comme il avait été prédit, par le bout du nez. L'ange de la sous-préfecture arrangea toutes choses suivant ses convenances. Elle eut un hôtel rue d'Anjou, des chevaux, des toilettes ; elle fut

bientôt connue dans Paris; la belle Mme de Lussy était quotidiennement citée dans les journaux élégants. Elle ne fit qu'une erreur, mais son inexpérience peut lui servir d'excuse. Quelques semaines après la cérémonie nuptiale, elle s'aperçut qu'elle était enceinte, et cette découverte lui déplut infiniment. Huit mois plus tard, elle mit au monde une petite fille que l'on baptisa du nom de Jacqueline.

Mme Georges de Lussy n'eut pas d'autre enfant. Son mari, jadis premier rôle, fut réduit à jouer les utilités. Elle vécut dans un égoïsme délicieux, eut des amies, parce qu'il est ennuyeux d'être toujours seule; des soupirants, car il est agréable que l'on vous fasse la cour; elle fut aimable en société, car c'est ainsi qu'on y réussit le mieux. Elle avait tout prévu, sauf l'accident qui vint, après dix ans de mariage, mettre fin à cette existence si bien comprise. Comme elle sortait d'un salon surchauffé, par un jour glacial de mai, elle eut froid dans sa voiture découverte et, une semaine plus tard, mourut, laissant un mari consolable et une fillette de neuf ans et demi, qui n'avait vu sa mère qu'une demi-heure par jour, en moyenne.

Lorsque sa femme fut morte, M. de Lussy se rendit plusieurs fois chez son notaire. Les soirs de ces entrevues, il but un peu plus d'alcool qu'il n'avait accoutumé. Toutes les affaires réglées, il constata que sa fortune était réduite de plus de moitié. Il échangea plusieurs lettres avec sa mère. L'hôtel de la rue d'Anjou fut mis en vente, et il ne garda du mobilier que ce qui fut nécessaire pour meubler un petit entresol près de la Madeleine. Enfin, un matin d'automne, il prit le train et, pour la première fois, emmena la petite Jacqueline, vêtue de noir, aux Bergeries.

II

On ne lui avait jamais parlé de grand'maman Lussy; d'après quelques mots échappés à sa mère, elle avait compris que la vieille dame avait un caractère difficile et même d'une bizarrerie inquiétante. Quitter ses petites amies et les Champs-Élysées pour habiter seule avec une grand'mère qui faisait peur à tout le monde, quel changement et quel sujet légitime d'inquiétudes! Elle essaya,

en wagon encore, de s'en ouvrir à son père, mais M. de Lussy, préoccupé, ne répondit que par des monosyllabes, et, petite fille sérieuse, elle garda ses réflexions pour elle.

Ils descendirent à Maigny. Enfin, après une heure de voiture à travers un pays boisé et vallonné, ils arrivèrent à une longue allée bordée de platanes, et bientôt la voiture s'arrêta dans une cour sablée, devant le perron d'une vaste maison de brique à volets gris. Une tourelle s'élevait du corps de bâtiment de gauche, justifiant ainsi le nom de château que l'on donnait dans le pays aux Bergeries. Au bruit que fit l'équipage, des domestiques apparurent. On vit, à la fenêtre de la cuisine, la face rouge de Rosalie; sur le perron se montra la digne Mme Noir, la femme de charge; elle avait, autour de la taille, une ceinture d'où pendait un petit sac gris; à son côté vint Marie, la femme de chambre de la comtesse.

Quand Jacqueline descendit de voiture, Marie ne put s'empêcher de s'écrier :

— Voyez comme elle est brave, notre demoiselle !

Ce fut le premier mot que Jacqueline entendit aux Bergeries, au moment où son père venait de lui recommander, une dernière fois, de ne pas sauter au cou de grand'mère, mais de lui faire une révérence et de lui baiser la main.

Les voyageurs furent introduits dans un vestibule dont les dimensions spacieuses frappèrent d'admiration Jacqueline, qui n'avait vécu jusqu'alors que dans le petit hôtel de la rue d'Anjou. Puis ils passèrent dans le grand salon, où Mme de Lussy, en cérémonie, les attendait.

Jacqueline n'oublia de sa vie ni l'aspect de cette pièce, ni la façon dont sa grand'mère la reçut.

Le salon donnait par trois larges portes-fenêtres sur un jardin de buis taillés et de parterres. Le parquet était miroitant au point que la petite fille eut un instant d'hésitation. Pouvait-on marcher sur cette surface brillante ? A l'extrémité de la pièce, une vieille dame était assise dans une bergère près de la cheminée. Ses cheveux blancs tombaient en deux boucles le long du visage; elle avait le teint d'une pâleur extrême et deux petits yeux noirs toujours en mouvement. Autour du cou elle portait une guimpe de mousseline noire; elle était vêtue d'une robe de soie couleur feuille morte, dont l'étoffe, trop abondante, faisait des plis autour du buste mince. Elle avait un petit éventail à la main.

Derrière elle, presque appuyé sur le dossier du fauteuil, un

homme âgé se tenait debout, dont la vue étonna la petite fille. Il était de taille moyenne et d'une maigreur anormale. Sur son corps sec flottaient des vêtements noirs d'une étoffe luisante. Il portait des souliers bas, un pantalon trop ample et, sur un gilet blanc, que traversait une large chaîne d'or, d'où pendaient un médaillon et un anneau, une veste non boutonnée. Il avait un col largement évasé, autour duquel s'enroulait une cravate blanche, mal nouée à la main. Sur un cou trop long s'élevait une tête trop petite, aux cheveux ras et blancs, et qui eût été ronde, si le crâne n'avait subi une dépression au milieu du front, dépression qui se trouvait rachetée par une bosse sur le derrière de la tête, juste au-dessus de la nuque. Le visage paraissait avoir trop de peau pour la chair qui recouvrait les os ; les paupières étaient trop grandes pour les yeux gris dont on avait peine à saisir le regard. Aux commissures des lèvres et sur les tempes, des rides profondes se creusaient ; une petite moustache hérissait deux touffes de poils gris et courts sous les narines. Enfin la peau était d'une uniforme couleur de buis poli et clair.

Jacqueline, à regarder cet homme, ce dont elle eut le loisir tandis qu'elle traversait à pas prudents la vaste pièce, se sentit pour lui une répugnance forte. Que faisait-il, bizarre et solennel, derrière grand'mère ?

Cependant elle était arrivée à la cheminée. Son père la poussait. Grand'mère, sans faire un geste, la dévisageait ; seuls, ses yeux s'agitaient dans leurs orbites. Jacqueline, au lieu d'être démontée par cet accueil glacial, se sentit soudain pleine d'assurance. Elle montrerait à grand'mère qu'elle n'était plus une enfant. Elle lui fit une belle révérence, comme elle en faisait aux dames du salon de sa mère, aux jours de réception. Puis, se penchant vers la vieille comtesse, elle lui baisa la main. Mme de Lussy lui appliqua sur la joue une petite tape sèche et dit :

— Bien, bien, mais je n'aime pas ces manières-là. A l'avenir, tu me feras le plaisir de me donner la main.

Du coup Jacqueline rougit et resta embarrassée. Son père se hâta d'approcher ; il posa un baiser du bout des lèvres sur le front de sa mère. Puis, se tournant vers le personnage immobile derrière le fauteuil de la comtesse, il lui tendit la main.

— Bonjour, Lobre, — fit-il, — vous allez bien ?

Le vieillard s'inclina respectueusement.

Mme de Lussy avait suivi, avec une satisfaction visible, l'échange

de politesses entre son fils et Lobre ; ce fut avec un accent plus aimable qu'elle adressa au premier quelques questions sur leur voyage. Puis elle regarda Jacqueline, mince et blonde dans sa robe de deuil.

— Elle a quelque chose de toi, — dit-elle. — Quel est son âge ?

— Bientôt dix ans.

— Dix ans ! — répéta la comtesse.

Et, fermant les yeux, elle s'absorba dans ses pensées.

M. de Lussy et sa fille restaient immobiles. Alors Lobre poussa un peu le fauteuil de sa maîtresse. Elle revint à elle.

— Mme Noir vous montrera vos chambres, — dit-elle. — Le déjeuner est à une heure.

Il fallut retraverser le salon immense, précédés, cette fois-ci, de Lobre.

Mme Noir attendait dans le vestibule. Ils montèrent au premier étage. La femme de charge poussa une porte.

— Voilà votre chambre, mademoiselle, — fit-elle.

La chambre était plaisante et ensoleillée. Jacqueline se précipita à la fenêtre. Elle vit devant elle une pelouse semée de bouquets d'arbres magnifiques et descendant, à droite, jusqu'à une petite rivière qui fuyait entre des saules. De l'autre côté de la rivière, c'était la forêt, déjà roussie par l'automne et qui s'en allait en grandes vagues jusqu'à des collines lointaines.

Jacqueline poussa un cri de joie.

— Pourrai-je aller dans la forêt ? demanda-t-elle.

— Mais oui, mademoiselle, je vous y mènerai moi-même.

La petite fille sentit qu'elle avait une amie en Mme Noir ; elle ne serait donc pas seule dans cette grande maison.

La salle à manger se trouvait à l'angle du château ; une pièce ronde dans la tourelle était adjacente, où M. de Lussy avait permission de fumer, à condition que les portes en fussent fermées. Le déjeuner était, aux Bergeries, un repas sans cérémonie. Lobre se tenait derrière le fauteuil de Mme de Lussy et un jeune valet de chambre faisait le service.

La petite Jacqueline, droite sur sa chaise, mangeait sans parler.

La vieille comtesse adressa plusieurs questions à son fils, mais ne parut pas se souvenir de la perte qu'il venait de faire. Puis, s'armant d'un face-à-main, elle se tourna vers sa petite-fille et, après l'avoir examinée, prononça ces mots :

— Il eût été vraiment dommage de la mettre au couvent.

Elle s'interrompit pour demander à Lobre quelque chose que Jacqueline n'entendit pas. Lobre, d'un geste accoutumé, hocha la tête. Mme de Lussy revint à son sujet.

— Mais qui se chargera de l'élever?

Georges de Lussy fixa sur sa mère ses yeux ronds qui saillaient. Il comprenait maintenant qu'on ne pouvait laisser cette petite fille seule aux Bergeries, mais il n'y avait pas songé plus tôt, et la question le prit au dépourvu. Il y eut un silence. Jacqueline sentit que son sort se décidait. Si elle n'allait pas au couvent, restait la pension, dont on l'avait effrayée avant qu'elle fût en âge de comprendre et dont elle gardait une appréhension secrète. Lorsque, encore bébé, rue d'Anjou, elle n'était pas sage, sa bonne disait : « Il faudra mettre cette demoiselle en pension chez les sœurs Vertus, » nom d'un pensionnat célèbre de la rue de Penthièvre. Un jour, comme elle refusait de marcher sur le trottoir, la bonne lui avait montré une grande maison laide, percée d'innombrables fenêtres sans rideaux, derrière lesquelles grimaçaient les faces, terreuses ou rougeaudes, d'hommes vêtus de vestes bleues fermées au col, et elle avait ajouté : « Voilà la pension des sœurs Vertus, » ce qui avait excité l'hilarité d'une nourrice amie. Jacqueline avait alors trois ans; depuis ce temps-là, et bien qu'elle eût compris par la suite la plaisanterie de sa bonne, le seul mot de pension la faisait frémir. — Irait-elle en pension? — Un instant, elle pensa à donner son avis dans une question qui lui était si personnelle, mais il lui apparut téméraire de rompre le silence de la grande salle. Elle attendit, anxieuse.

La comtesse reprit bientôt :

— Il lui faudrait une Anglaise. Ce sont elles qui se tiennent le mieux à leur place. J'écrirai à une amie, lady Warwock, de me chercher quelqu'un. Pour le service de Jacqueline et de l'Anglaise, Mme Noir trouvera quelque jeunesse dans le pays.

Ayant ainsi arrangé les choses suivant ses convenances et sans plus consulter son fils, la vieille dame passa au petit salon. Georges de Lussy et Jacqueline suivirent. Bientôt Lobre apparut, tenant un plateau où brûlait, sous un samovar, une lampe à alcool. Deux boîtes d'argent étaient posées sur le plateau. Il les ouvrit, prit, dans l'une, une cuillerée de petites herbes sèches; dans l'autre, une cuillerée de feuilles jaunes. Il les versa dans un bol qu'il remplit d'eau bouillante. Puis il le porta à sa maîtresse; elle but le

breuvage à petits coups. Jacqueline regardait Lobre avec une grande curiosité.

Deux heures sonnèrent. Georges de Lussy, qui savait la vie réglée des Bergeries, prit congé de sa mère et emmena Jacqueline.

Au soir, la petite fille soupa dans sa chambre. Mme Noir s'occupait d'elle. On n'était admis à dîner à la table de la comtesse qu'à l'âge de seize ans. Jacqueline se félicita de cet usage. Le seul repas qu'elle avait pris en compagnie de sa grand'mère lui avait paru interminable.

Son père vint la voir avant qu'elle se couchât. Il tourna deux ou trois fois dans la chambre, s'arrêtant à regarder des objets insignifiants, désireux, évidemment, de causer avec sa fille. Mais il avait si peu l'habitude de lui parler qu'il ne sut comment engager la conversation. Il toussa pour s'éclaircir la voix et ne dit rien. Pourtant, lorsqu'il embrassa la petite, il mit dans son étreinte plus de chaleur qu'à l'ordinaire. Elle le sentit; c'était son père, ce gros monsieur-là, dont la barbe, frisée et chatouillante, fleurait le tabac. Elle lui passa ses deux bras minces autour du cou, se serra contre lui, appuyant sur sa joue un long baiser muet.

Elle fut longtemps avant de s'endormir.

L'excitation du voyage aidant, les choses nouvelles qu'elle avait vues repassaient fiévreusement devant ses yeux. — Quelle grande maison silencieuse! comme elle était différente du petit hôtel de Paris dans lequel, le jour durant, on entendait la rumeur continue de la rue, et dont les vitres, la nuit, tremblaient au passage inattendu d'un omnibus de la gare Saint-Lazare ou d'un fiacre attardé! Là-bas ces bruits vous tenaient compagnie; l'on se sentait à l'abri chez soi, au milieu d'une fourmilière de gens vivants. Ici, quel calme effrayant, comme d'une maison de morts!

L'imagination de la petite fille travaillait dans le mystère de la nuit.

Bientôt les Bergeries lui apparurent le palais d'un conte dont grand'mère figurait la fée, âgée et branlante, et dont le magicien était, à coup sûr, l'inquiétant personnage qui répondait au nom de Lobre. Par le moyen d'un philtre, il conservait la vie à cette vieille dame qui était née on ne savait quand, qui comptait, peut-être, un siècle : — un siècle représentait pour Jacqueline la période de temps la plus longue qu'elle pût imaginer; — en vertu d'un pacte mystérieux, elle était condamnée à mouvoir sans cesse les

yeux de gauche à droite et de droite à gauche dans leurs orbites sans pouvoir les arrêter, même lorsque ses paupières étaient fermées, ce dont Jacqueline s'était assurée au salon alors que la fée, assise dans son fauteuil, semblait dormir. — Quant à Lobre, il n'avait pas d'âge, ce qui est le propre des magiciens, et il avait payé du prix de sa beauté le pouvoir surnaturel qu'il avait acquis.

A ce moment Jacqueline frissonna, car, sans que la porte eût grincé en s'ouvrant, voilà que Lobre était debout au pied du lit. Il hochait sa petite tête ronde et, de la main, caressait l'anneau qui pendait en breloque à sa chaîne de montre.

« L'anneau magique, pensa la petite fille, c'est horrible ! »

Elle saisit le drap pour se le ramener par-dessus la tête, et, dans le mouvement brusque qu'elle fit, se heurta violemment le nez avec le dos de la main. La douleur la réveilla. L'image de Lobre disparut : elle comprit qu'elle avait rêvé.

Les jours suivants, Jacqueline explora le domaine qu'elle habitait. Accompagnée de Mme Noir, elle parcourut le parc, qui, de toutes parts, se perdait dans une forêt immense. Mais Mme Noir, vite essoufflée, n'y voulait point pénétrer, et la petite fille, arrêtée aux premiers arbres, jetait des regards émerveillés dans les profondes salles dont les troncs étaient les colonnes et dont les branches formaient les voûtes arquées. Des êtres étranges vivaient sans doute dans la paix obscure de ces demeures !

La rivière capricieuse lui fut une cause nouvelle de joies. L'Arle coulait, tantôt resserrée entre des rives escarpées, tantôt étalée le long des pelouses plates ; ici formant un cirque où elle semblait endormie, d'une limpidité cristalline que troublait, parfois, le frisson d'une truite dont les écailles luisaient à fleur d'eau ; là, au contraire, se hâtant entre ses bords resserrés, écumant avec le bruit sourd d'un animal qui, prêt à se laisser emporter par la colère, gronde.

III

La petite fille eut quelques jours de liberté complète. Mais une lettre arriva d'Angleterre ; lady Warwock avait trouvé l'institutrice cherchée ; miss Brydon entrerait aux Bergeries la semaine suivante.

Que serait son institutrice? Jacqueline se le demandait avec anxiété. Elle avait pris goût à sa vie solitaire pleine d'émotions magnifiques. Miss Brydon là, elle ne s'appartiendrait plus. N'aurait-elle pu s'élever toute seule, comme la petite Véronique, que Mme Noir venait de lui donner pour femme de chambre? Véronique n'avait jamais eu d'institutrice, n'est-ce pas? En hiver, lorsqu'il n'y avait pas à travailler aux champs, elle avait été à l'école communale de Boignes, village à trois quarts de lieue des Bergeries; et elle en savait assez pour vivre. Jacqueline ne concevait pas qu'il y eût une différence entre elle et Véronique. Elle avait décidé que les yeux de la petite paysanne étaient les plus beaux du monde, et qu'elle donnerait beaucoup pour lui ressembler. Véronique la servait, il est vrai, mais c'était en vertu d'une convention, de même que, lorsqu'on jouait aux visites, la poupée assise dans un fauteuil figurait une vieille dame à laquelle une étrangère (Jacqueline) venait présenter ses respects. Ainsi en était-il pour Véronique. Faire un lit, nettoyer une chambre, apporter sur un plateau du lait, des tartines, n'était-ce pas exactement les services que Jacqueline rendait à ses poupées?

Aussi elle ne comprenait pas pourquoi Véronique se refusait à la tutoyer.

— Ça ne se convient pas, mademoiselle, disait la petite femme de chambre.

— Bête que tu es, répondait Jacqueline, puisque grand'mère n'en saura rien.

Aux yeux de Jacqueline, l'argument était décisif, grand'mère étant une personne dont l'autorité ne pouvait être discutée. Mais Véronique ne cédait pas.

Véronique avait seize ans; elle était la fille d'un des petits fermiers de la comtesse, Louis Tondu, qui avait été trop heureux de voir l'aînée de ses quatre enfants entrer au château, juste à l'âge où il est difficile de surveiller les filles. « Comme ça, pensa-t-il, la voilà casée; si elle faute, ce sera avec quelqu'un de « conséquent » et ça ne me retombera pas sur le dos. » Tondu avait un bail de six cents francs pour vingt hectares de terre, mais il s'arrangeait pour verser peu d'argent comptant, ayant toujours des travaux à exécuter pour le compte de son propriétaire, un drain à placer, un hangar à reconstruire, et payait le reste de son fermage en nature: poulets, jambons, etc. Chez lui, il avait la main leste; Véronique le quitta avec joie.

Elle eût accepté, comme choses dues, les caprices et rebuffades de sa jeune maîtresse. Lorsqu'elle vit que Jacqueline, cette Parisienne qui parlait si bien, la traitait avec affection, l'étonnement de Véronique fut grand. Qu'une personne qui, de par son rang, avait le droit d'être autoritaire fût douce, cela passait l'imagination de la fille du père Tondu. Et la petite paysanne se mit à aimer Jacqueline de Lussy de toutes les forces de son cœur concentré.

Miss Brydon arriva.

Jacqueline, lorsqu'elle entendit le roulement de la voiture, se précipita à la fenêtre du vestibule qui, au premier étage, donnait sur la cour. Elle vit sortir du coupé une personne un peu forte, d'un âge indécis, dont elle ne distingua pas les traits, et qui portait une paire de lunettes rondes légèrement teintées. — Que fallait-il en penser?

Jacqueline descendit. Miss Brydon avait un visage assez agréable et ses manières étaient douces. Jacqueline la conduisit à la chambre qui lui était destinée. Un petit salon la séparait de celle de son élève. Mme Noir s'empressait, donnait des ordres à Véronique, au valet de chambre; elle voulait, sur l'heure, montrer à l'arrivante l'autorité dont elle était revêtue et que, sans elle, les Bergeries seraient un corps sans âme.

Jacqueline, assise sur une chaise, regardait l'institutrice, qui sortait ses effets de la malle. Une odeur particulière, comme de cuir fraîchement tanné et de poussière de charbon, montait dans la chambre. Deux fois, la petite fille respira fortement.

Miss Brydon se tourna vers elle.

— C'est l'odeur de Londres que j'apporte avec moi, — dit-elle.

Elle avait un accent qui étonna Jacqueline. Elle ne prononçait pas les « r ».

— J'aime cette odeur, — fit-elle. — Voulez-vous m'en donner un peu?

A la grande surprise de l'enfant, l'institutrice se mit à rire.

— Ce parfum ne s'achète ni en flacon ni en poudre. Il disparaîtra vite aux Bergeries.

Jacqueline ne se sentit pas humiliée par ce rire; c'était une bonne petite fille à qui l'on n'avait pas appris à être orgueilleuse. Elle demanda des explications. Miss Brydon, qui, déjà, se reprochait de s'être moquée de l'ignorance naturelle de cette enfant, fut touchée. Elle lui expliqua avec grand sérieux d'où provenait cette odeur, de l'atmosphère de Londres chargée de poussières de

charbon et de mille autres choses anglaises. Elle lui parla comme à une grande personne.

A cinq heures, Jacqueline mena miss Brydon à Mme de Lussy. Elle crut remarquer que l'institutrice était un peu effrayée à l'idée de cette visite.

« On lui aura parlé de grand'mère en Angleterre, pensa l'enfant; mais je serai là; grand'mère ne la mangera pas. »

La comtesse était, ce jour-là, de belle humeur. Elle fit asseoir miss Brydon près d'elle. Après quelques phrases de politesse, elle lui demanda à brûle-pourpoint :

— Quel est votre âge, mademoiselle ?

Jacqueline vit, sous les lunettes teintées, l'étonnement de l'institutrice. Cette dernière, après une seconde d'hésitation, répondit :

— J'ai quarante ans, madame.

— Quarante ans, — répéta la vieille dame, comme s'absorbant dans un calcul, — quarante ans.

Il y eut un silence. Mme de Lussy s'informa alors de lady Warwock. Miss Brydon raconta que lady Warwock était d'une activité grande, présidait des œuvres de charité, recevait sans cesse, courait l'Angleterre.

La comtesse avait fermé les yeux pour écouter, comme il lui était habituel. Jacqueline, qui savait déjà les moindres tics de sa grand'mère, regardait maintenant le mouvement bizarre et un peu inquiétant du globe de l'œil sous les paupières closes.

Miss Brydon s'arrêta, et Mme de Lussy ouvrit les yeux.

— Lady Warwock — dit-elle — a une santé de fer. Elle est ma contemporaine, — ajouta-t-elle avec satisfaction, comme si le fait d'avoir une amie de son âge aussi robuste était, pour elle-même, de bon augure.

Elle parla ensuite de Jacqueline.

— Vous ferez ce que vous voudrez de cette enfant. C'est votre métier, il y a des chances pour que vous le connaissiez mieux que moi. J'entends seulement qu'elle ait trois heures chaque après-midi pour se promener ou s'amuser en plein air. Véronique peut l'accompagner.

Sur ces mots, l'entretien prit fin. Lobre escorta, avec le cérémonial accoutumé, les visiteuses jusqu'à la porte.

Miss Brydon et Jacqueline soupèrent en tête à tête dans leur petit salon. Véronique les servait. La bonhomie calme avec laquelle

l'institutrice répondait aux questions nombreuses de Jacqueline était charmante. Celle-ci voulut tout savoir : où miss Brydon avait été élevée, où elle avait appris à parler si bien le français, pourquoi elle ne prononçait pas les « r », pourquoi enfin elle avait quitté sa famille.

A cette dernière question, miss Brydon répondit que c'était pour gagner sa vie.

— Vous n'avez donc pas d'argent ? — fit Jacqueline. — Cela vous a fait de la peine de laisser vos parents ?

— Oui, — dit miss Brydon.

La petite Jacqueline réfléchit un moment.

— Ce n'est pas juste, — reprit-elle.

Et, s'étant assurée que Véronique n'était pas là, elle ajouta :

— Papa doit avoir beaucoup d'argent, car j'en ai vu dans ses poches ; je lui dirai de vous en donner. Alors vous irez voir vos parents quand vous voudrez.

L'institutrice sourit et caressa d'une petite tape amicale la main de son élève.

Après souper, Jacqueline raconta sa vie à miss Brydon. Puisqu'on devait rester ensemble, il ne fallait se cacher rien, n'est-ce pas ? Elle dit Paris, sa maman qui était merveilleusement belle, son papa, très bon, qui faisait tout ce que maman voulait ; seulement il s'ennuyait aux Bergeries et allait retourner à Paris.

C'est ainsi que Jacqueline se représentait les choses. En réalité, sa mère avait été sèche, calculatrice, incapable d'affection ; son père, faible, de vues courtes. Elle n'en avait rien deviné. Elle n'avait vu de sa mère que sa beauté et l'aima d'être belle ainsi ; quant à son père, elle l'égala aux chevaliers des temps héroïques dont elle avait lu des histoires, lesquels obéissaient en tout, jusqu'à la mort, aux ordres de leur dame.

Puis elle passa au présent. Elle montra les Bergeries, grande maison vide où l'on n'entendait jamais de bruit ; le parc était le lieu le plus beau du monde et personne ne connaissait les limites de la forêt. Grand'mère était si vieille qu'elle avait oublié son âge ; Lobre, lui, n'avait jamais eu d'âge.

Jacqueline n'osa pas risquer l'hypothèse qu'elle avait formée dès le premier jour et qu'elle avait constamment caressée depuis, à savoir que Lobre était un magicien qui, à l'aide de philtres, conservait la vie à grand'mère, et que ces deux êtres étaient unis par un pacte mystérieux. Non, c'était trop grave à dire, trop diffi-

cile à expliquer. Du reste miss Brydon ne manquerait pas de s'en apercevoir après quelques jours aux Bergeries. Il serait temps alors d'en parler.

Parfois miss Brydon posait une question. Mais Jacqueline allait d'une telle ardeur dans son récit qu'il fallut renoncer à l'interrompre. Les yeux francs de la petite fille, larges ouverts, regardaient en face son institutrice. Il n'était pas difficile de lire dans l'âme de cette enfant. Lorsqu'elle eut fini, — neuf heures sonnaient déjà à la grande pendule du corridor, dont toute la nuit on entendait le bruit, comme la respiration essoufflée d'une personne asthmatique, — miss Brydon vint à elle et l'entoura de ses bras.

— Je crois que nous serons bonnes amies,— fit-elle.— Voulez-vous m'embrasser ?

Jacqueline se jeta au cou de l'institutrice et la serra fort.

— Vous sentez encore Londres, — dit-elle.

IV

La vie aux Bergeries s'écoulait monotone en apparence seulement.

En réalité, les jours étaient passionnés et divers pour les habitants de la grande maison.

Quelle que fût la saison, Mme de Lussy s'intéressait d'une façon égale et forte à sa santé. Elle s'interrogeait sans cesse avec la même anxiété. N'avait-elle pas une douleur au côté? Son cœur fonctionnait-il normalement? Et surtout tenait-elle en échec l'occlusion intestinale qui la menaçait ? Ces questions étaient de chaque heure, et la longueur des jours en était abrégée.

Lobre avait remède à tout. Trois fioles différentes composaient sa pharmacie, sans compter les tisanes d'après déjeuner et des gouttes, dites secrètes, dont il administrait deux ou trois à sa maîtresse lorsqu'elle se plaignait trop vivement.

Les soins que Mme de Lussy prenait d'elle-même l'absorbaient au point qu'elle laissait à Lobre l'entier contrôle du domaine des Bergeries. Chaque quinzaine, elle lui remettait, en avance, l'argent nécessaire au ménage; il payait les domestiques, les fournisseurs et les entrepreneurs qui travaillaient pour la comtesse; les fer-

mages étaient versés à Lobre. Il avait un livre de comptes qu'il soumettait à sa maîtresse. Mais elle ne vérifiait jamais les sommes qui y étaient portées. Lobre disait :

— Madame la comtesse redoit cinq cent quarante-six francs pour le mois dernier.

Et la comtesse donnait cinq cent quarante-six francs. On ne discutait pas les chiffres de Lobre.

Un ami de Georges de Lussy, qui habitait la Creuse, avait eu Lobre comme valet de chambre. Lobre, dont on ne savait alors s'il avait vingt-cinq ou quarante ans, car son teint jauni était sans âge, avait refusé d'accompagner son maître, qui partait pour l'Amérique. Lussy l'emmena aux Bergeries.

Mme de Lussy mère regarda d'abord avec méfiance ce valet de chambre aux allures bizarres. Il se promenait le matin dans le parc à la recherche de plantes médicinales. Le hasard voulut qu'à ce moment-là la comtesse, âgée de cinquante ans, précisât ses idées sur la nature du mal qui devait l'emporter et découvrît qu'elle était menacée d'une occlusion intestinale. Martin, son médecin de Maigny, la purgea, mais il eut le tort, dont il se repentit toute sa vie, de ne pas prendre au sérieux les plaintes de sa cliente. La comtesse se lamenta tant et tant que Mme Noir, un matin, lui parla de la tisane qu'avait faite Lobre, qui connaissait, paraît-il, merveilleusement les herbes.

L'idée de goûter à la tisane nouvelle tenta Mme de Lussy ; elle en demanda une tasse et, l'ayant bue, se félicita de l'avoir prise; l'expérience fut renouvelée avec le même succès. Lobre passa bientôt, aux yeux de la comtesse, pour un de ces êtres privilégiés qui, par intuition, pénètrent les secrets de la nature, lesquels échappent aux savants enfermés dans leurs cabinets. Elle le fit venir, lui parla de ses maux. Lobre réfléchit et, deux jours plus tard, apporta à Mme la comtesse un breuvage dont elle devait prendre, chaque matin, à jeun, un verre à liqueur. La comtesse suivit le régime prescrit et s'en trouva bien. Elle décida aussitôt d'attacher Lobre à son service. Et d'abord elle le vit quotidiennement à son réveil; puis bientôt il passa la moitié des journées auprès de sa maîtresse, qui le consultait sur toutes choses. L'étoile de Mme Noir, jusque-là brillante, pâlit. La femme de charge se lamentait, elle ne se pardonnait pas d'avoir introduit elle-même ce Lobre de malheur auprès de la comtesse.

— Vois-tu, ma fille, disait-elle à Rosalie, la cuisinière, sa cadette

de vingt ans, j'ai fait, ce jour-là, la folie de ma vie. Nous étions tranquilles aux Bergeries; voilà maintenant que cet homme vole madame et la mène où il veut.

Le docteur Martin ne fut pas longtemps à s'apercevoir de l'irréparable bêtise qu'il avait commise en ne cultivant pas la manie de sa noble cliente. Jusqu'alors il venait deux fois par semaine aux Bergeries, causait un instant avec la comtesse, et chaque visite lui était payée au prix, énorme pour le pays, de dix francs; mais Maigny était à deux lieues. Le succès de Lobre influa d'une manière forte sur les revenus du docteur. Une fois ou deux la comtesse ne le reçut pas; puis lui fit dire qu'elle le demanderait lorsqu'elle aurait besoin de ses services; finalement, il ne fut plus appelé du tout et dut rayer les Bergeries de sa liste de visites.

Lobre ne prenait que de rares vacances, s'absentant deux ou trois fois par an pour aller chez lui, dans la Creuse, disait-il. Pourtant un jour, il y avait une dizaine d'années déjà qu'il était aux Bergeries, il voulut un mois de congé. L'année suivante il lui fallut deux semaines. La comtesse de Lussy s'agitait; Lobre lui était indispensable; elle ne le laisserait pas partir. Mais Lobre avait une façon à lui de demander des congés. Il disait d'une voix tranquille : « Il faut que Lobre aille dans son pays à telle date. » La comtesse élevait des objections, s'emportait. Lobre ne bronchait pas. Lorsqu'elle avait fini, il répétait avec le même calme : « Il faut que Lobre aille dans son pays. » — Et il y allait. Mme de Lussy s'alarma de ces absences longues. Voilà que six mois plus tard il réclama une semaine encore. Il y eut une grande scène. Lobre consentit, pour une fois, à donner des explications. « Son frère était mort, laissant une veuve et un enfant au sein. » Il partit. C'était à l'époque du mariage de Georges de Lussy.

Un an plus tard, Mme Noir apprit une nouvelle qui la combla de joie. Le frère de Rosalie avait vu Lobre entrer de bon matin dans une maison isolée, à la Grillette, à quelques kilomètres des Bergeries. La Grillette était habitée depuis peu de temps par une femme entre trente et quarante ans, qui était venue on ignorait d'où, avec un enfant qu'elle nourrissait encore.

« Ainsi Lobre allait à la Grillette! Ce vieux filou qui prenait des airs de saint courait les filles. C'était, soi-disant, pour cueillir des herbes qu'il sortait le matin. On savait maintenant où elles poussaient, les herbes de Lobre! Et madame le saurait aussi! L'argent des Bergeries servait à entretenir une fille perdue. C'était du pro-

pre ! » — Telles étaient les pensées indignées que nourrissait Mme Noir, et, un jour, comme la comtesse s'était réveillée de meilleure heure que d'habitude et que Lobre n'était pas encore rentré de la Grillette, elle s'introduisit auprès de Mme de Lussy. Avec d'infinies précautions, elle lui laissa entendre que l'on causait dans le pays des « fréquentations » du maître d'hôtel avec une créature étrangère, et qu'elle croyait devoir en prévenir sa maîtresse. Malgré la façon ingénieuse dont cette nouvelle lui fut glissée, la comtesse s'emporta.

— Ce sont des mensonges, — cria-t-elle, — ce sont des mensonges !

Mme Noir s'en fut, l'âme fort en peine.

Deux jours plus tard la comtesse la fit appeler dans sa chambre. La femme de charge s'y rendit, tremblante.

Elle fut mieux reçue qu'elle ne s'y attendait. La comtesse lui dit qu'elle avait examiné l'affaire elle-même et qu'elle tournait au plus grand honneur de Lobre, comme l'on pouvait du reste l'affirmer à l'avance. La femme de la Grillette était la veuve du frère de Lobre, mort il y avait un an. Son beau-frère l'aidait à élever son enfant.

Mme Noir écouta ce récit avec un peu de scepticisme. Mais il n'y avait pas à répondre.

Dès lors, une fois par semaine, la comtesse passait en voiture devant la Grillette et portait à la nièce de Lobre quelques vêtements, du linge ou des jouets. La petite Yvonne était une jolie enfant, un peu effrontée. Un jour, comme Lobre ouvrait à Mme de Lussy la porte de la petite maison, Yvonne se précipita au-devant de lui, criant :

— Bonjour, papa.

Il y eut un instant de gêne. La mère s'avança et appela la petite d'une voix dure. La comtesse ne savait que penser de cette scène inattendue ; comme toujours lorsqu'elle était embarrassée, elle se tourna vers Lobre. Le premier, il avait repris du sang-froid. Ses petits yeux, sous les larges paupières plissées, pétillaient.

— Cette enfant — dit-il — n'a jamais connu son père. Aussi m'appelle-t-elle papa, comme ça, parce qu'elle ne sait pas.

Il caressait les cheveux d'Yvonne.

La vieille dame accepta l'explication. Ce Lobre était vraiment un homme excellent.

Lobre maintenant régnait en maître aux Bergeries.

Il n'était pourtant pas satisfait de sa position. Il lui manquait une chose pour vivre en paix, faute de laquelle il se tourmentait sans fin : se savoir couché sur le testament de sa maîtresse. Toute son habileté se brisait contre la répugnance que la vieille comtesse éprouvait à arrêter ses suprêmes volontés. Il semblait à Mme de Lussy que c'était un pas de plus, un pas dernier qui la rapprocherait des portes fatales de la mort. Elle voyait la nécessité de laisser ses affaires en ordre, mais elle remettait à demain. N'avait-elle pas le temps ? Elle durerait des années et des années encore, plus que bien des gens jeunes qu'elle connaissait. Elle avait fait des calculs, elle en avait pour dix ans au moins. Qu'on la laissât donc tranquille. — Et Lobre se désolait. La juste récompense de son dévouement allait-elle lui échapper ?

Il y avait là de quoi occuper ses pensées. Il y songeait sans cesse, il voyait, écrits devant lui, de cette grande écriture agitée qu'il connaissait si bien, ces mots : « Je laisse à mon fidèle Lobre, en récompense de ses services auprès de moi, la somme de cent mille francs. » Signé : « Tournus de Terrenoire Lussy. » Même il avait écrit à diverses reprises cette phrase sur une feuille du papier à lettres de sa maîtresse. Cela ressemblait un peu à l'écriture de Mme de Lussy ; un peu seulement, s'avouait Lobre, qui éprouvait une peine singulière à écrire. Il avait toujours regretté qu'on ne lui eût pas laissé suivre l'école jusqu'à quatorze ans. A onze ans déjà, à peine savait-il former les lettres, sa mère l'en avait retiré pour le mettre en condition. Avec les bénéfices d'une instruction supérieure, jusqu'où Lobre ne serait-il parvenu ?

Mais en Jacqueline battait la vie la plus intense des Bergeries. Les étés succédaient aux hivers, le soleil à la pluie, elle ne s'ennuyait pas. Pourtant elle vivait seule et n'avait pas d'amies de son âge ; les poupées en tenaient lieu.

L'air de la campagne était bon pour ces demoiselles de Paris ; elles avaient un appétit excellent et engraissaient à vue d'œil. Leur famille était nombreuse ; il y avait des dames élégantes, une blanche communiante, d'autres jeunes filles plus âgées ! Il fallait s'occuper de tout ce petit monde, mener les unes au cours, les autres à l'école, leur apprendre la musique et les bonnes manières. Mais à mesure que Jacqueline grandissait, elle se sentait de plus en plus attirée par les bébés de la bande ; son préféré était maintenant un gros poupon joufflu et emmaillotté, Petit Pierre, qui n'avait pas encore

fait ses dents. Il était probable que d'ici quelques semaines la première lui percerait; alors on donnerait une fête à toute la famille.

Le matin, Jacqueline travaillait avec l'institutrice. La bonne miss Brydon n'accablait pas son élève de besogne. Elle lui enseignait avec lenteur la grammaire anglaise et la française, la géographie, l'histoire et le calcul. L'histoire était la science préférée. Jacqueline lisait un chapitre à haute voix ; elle en était encore aux Mèdes et aux Assyriens, lesquels suivent dans les manuels, sinon dans le temps, les Égyptiens et précèdent les Grecs. Miss Brydon commentait alors les textes froids du livre. Elle dit ainsi à son élève ravie l'histoire vraie, c'est-à-dire telle qu'elle devrait être, du faux Smerdis. Jacqueline écoutait, grave. Ces récits étaient bien plus réels que l'histoire écrite ; en eux vivaient des héros de chair et de sang, et d'âme merveilleuse, tandis que les personnages des livres restaient glacés, indistincts, tous semblables sous des noms différents.

Miss Brydon s'arrêtait ; le silence alors emplissait la petite salle d'étude, où s'agitaient des ombres illustres dont Jacqueline sentait, autour d'elle, le frisson. Miss Brydon suivait un instant en pensée les êtres qu'elle venait d'animer, puis, honteuse de s'être laissée aller à rêver ainsi, elle assujettissait, d'un geste toujours le même, les lunettes sur son nez et disait de sa bonne voix tranquille :

— Allons, Jacqueline, faisons un peu de calcul.

Le calcul, que toutes deux abhorraient, était, dans son esprit, une punition méritée pour les folies auxquelles elle s'était abandonnée.

L'après-midi, Jacqueline se promenait avec Véronique. Deux fois par mois, elle rencontrait dans le parc, au pavillon dit du « Point de Vue », grand-papa Target, qui venait de Maigny. Ces entrevues avec sa petite-fille avaient nécessité de difficiles pourparlers avec la vieille comtesse, qui avait le sous-préfet en exécration. A chaque fois qu'il voyait Jacqueline, Target l'enlevait dans ses bras et la regardait longtemps. Puis il l'embrassait bien fort et, malhabile à lui parler, écoutait la conversation qu'elle avait avec Véronique.

A cinq heures, Jacqueline rendait visite à sa grand'mère. L'entretien était toujours le même. Mme de Lussy demandait à l'enfant des nouvelles de sa santé. Jacqueline répondait qu'elle se portait bien. Mais cela ne suffisait pas à la vieille dame, qui voulait des détails.

— Tu ne sens pas ceci, disait-elle, et cela, et telle autre chose?

— Non, grand'mère, faisait Jacqueline.

Alors la comtesse soupirait :

— Est-elle heureuse, cette enfant!

Jacqueline, alors, montait chez elle, où elle retrouvait miss Brydon. Et l'on causait en attendant le souper. Souvent la conversation tombait sur Lobre, qui était, pour Jacqueline, un perpétuel sujet d'étonnement. Elle l'avait épié et savait, heure par heure, l'emploi de ses journées. Mais elle n'arrivait pas à s'expliquer le pouvoir mystérieux qu'il avait sur grand'mère. Elle en cherchait les causes avec une fertilité d'imagination remarquable. Elle essaya vainement de faire travailler miss Brydon aux constructions hardies qu'elle édifiait. L'institutrice refusait de s'élever au-dessus du terrain solide des faits. Pour elle, Lobre était ce qu'il paraissait être, le modèle des vieux serviteurs à qui l'on pouvait passer, en raison de son dévouement, quelques excentricités inoffensives.

Jacqueline souriait de pitié. Elle savait mieux. L'énigmatique Lobre était un magicien qui, d'un coup de baguette, pourrait, le voulût-il, les changer tous en animaux! Grand'mère au corps mince ferait une souple belette; miss Brydon une chèvre aux yeux doux, et elle-même se voyait muée en lapin, en un de ces petits lapins au derrière blanc, qui bondissent soudain comme poussés par la détente d'un ressort. Jacqueline ne redoutait pas cette transformation. Elle connaissait mille trous cachés dans le parc où elle mènerait, lapin, une existence charmante.

Puis venait l'heure de se coucher après une journée si pleine. Miss Brydon, seule maintenant, allait à un petit bureau fermé à clef, en tirait un cahier, et bientôt la plume ajoutait des lignes aux lignes déjà écrites, tandis que montait dans la maison endormie la respiration lente de la grande pendule au corridor.

V

Un souci nouveau s'ajouta aux préoccupations plus personnelles qui accablaient Mme de Lussy. Jusqu'ici Jacqueline ne lui avait été d'aucune gêne, à part la négociation délicate qu'elle avait amenée avec le sous-préfet Target. Même il était presque agréable d'avoir

dans la maison une petite fille en si bonne santé. Quant à l'Anglaise, ainsi que l'appelait la comtesse, c'était une acquisition excellente. Elle connaissait sa noblesse des Trois-Royaumes comme personne.

Mais Jacqueline grandissait. Elle avait passé douze ans et n'avait pas encore fait sa première communion. Or, Mme de Lussy était mal avec son curé ; la brouille datait déjà de plusieurs années.

Lorsque M. l'abbé Mousson arriva à Boignes, qui comprend Boignes, les Bergeries et le Hameau, il venait d'une cure du nord de la France. Là, il avait eu le malheur de déplaire à son évêque, pour avoir mené parmi les populations ouvrières de sa paroisse une campagne trop démocratique. L'on jugea prudent d'envoyer ce prêtre dans une paroisse rurale, loin des ouvriers et des excitations socialistes, et M. l'abbé Mousson fut nommé, par mesure spéciale, curé de Boignes.

Enragé de sa disgrâce, tout plein aussi du feu de la jeunesse et des illusions de ses vingt-cinq ans, il développa fréquemment devant ses nouvelles ouailles la parole divine : « Il est plus difficile à un riche d'entrer dans le royaume de Dieu qu'à un chameau de passer par le trou d'une aiguille. »

Mme de Lussy l'écouta avec une certaine impatience, mais elle se borna à dire : « Il fait son métier, après tout, ce petit curé. » Mais, à cette thèse, s'en ajouta bientôt une autre, plus subversive aux yeux de la comtesse. L'abbé Mousson insista, avec force développements, sur ce fait que tous les hommes étaient frères.

Nulle affirmation ne pouvait être plus désagréable à Mme de Lussy. Elle qui avait refusé d'habiter Paris parce que la société y était trop mêlée ; elle qui, dans sa province, ne voyait que deux ou trois vieilles gens dont le sang était, comme le sien, pur, et dédaignait d'assister aux réceptions même de ses amis, car l'on était exposé à rencontrer chez eux des roturiers enrichis, raffineurs ou maîtres de forges dont les pères étaient attachés encore à la glèbe, — s'entendre dire, en face, qu'elle était la sœur du père Tondu et de Mme Noir, la chose était forte ! Elle entreprit à ce sujet le curé, qu'elle avait admis à l'honneur de sa table. Avec l'intransigeance propre à son âge, il refusa de céder. La comtesse, de son côté, s'obstina, et M. l'abbé Mousson ne fut plus invité à déjeuner aux Bergeries. Mais Mme de Lussy continua à assister, comme il convenait, à la messe dominicale et à recevoir la mensuelle visite du curé.

C'est à peu près vers le temps de ces piques que Lobre vit son

influence grandir aux Bergeries. Et les raisons en furent telles.

Lobre, dans un séjour de son précédent maître aux bains du Mont-Dore, s'était lié avec un vieil original d'Anglais qui cherchait des herbes sur la montagne. Cet homme, qui portait, à l'ordinaire, un chapeau de feutre mou orné d'un grand voile de gaze verte, des bas et des culottes et, au côté, une boîte de fer-blanc, avait appris à Lobre tout ce que ce dernier savait sur les plantes. Un jour, l'Anglais lui remit une petite brochure reliée en rouge; c'était un *Nouveau Testament* traduit en français. Lobre le lut; le ton parabolique du récit le toucha. C'était bien ainsi qu'il fallait parler à Lobre. Les conversations avec le vieil Anglais achevèrent sa conquête.

— Le Bible, — disait-il dans son jargon, — le Bible et les plantes du bon Dieu, voilà mon vie.

Lobre se mit à lire quotidiennement la Bible et continua à cueillir des plantes. Peu à peu une association forte s'établit dans son esprit entre celles-ci et celle-là. La vertu de la Bible s'ajoutait aux vertus des plantes. Celles-ci ne produisaient tout leur effet que si leur absorption était accompagnée de la lecture de la parole divine. Aussi, lorsque plus tard il commença à droguer Mme de Lussy, insista-t-il bientôt pour lui faire la lecture de quelques versets du saint livre. Mme de Lussy céda, étonnée d'abord de la folie de Lobre. Au matin, près du lit de la comtesse, Lobre lisait donc, d'une voix chevrotante, des histoires sacrées. Et voici que, tandis qu'il lisait, Mme de Lussy oubliait de penser à ses maux, et lorsqu'il avait fini, elle constatait avec surprise qu'elle se sentait plus reposée, qu'elle jouissait d'une sérénité d'âme inaccoutumée. « Les effets de cette lecture matinale sont étonnants, disait-elle, mais incontestables. » Aussi continua-t-elle à se laisser lire une page des saintes Écritures lorsque Lobre lui apportait, chaque jour, l'infusion matinale. Bientôt elle acheta une belle Bible in-quarto, car Lobre ne déchiffrait pas sans peine le caractère fin. Bientôt, enfin, le dîner solitaire de la comtesse se termina par une nouvelle lecture que Lobre faisait, debout, à la tête de la table.

On pense si le crédit de Lobre s'en augmenta. La domesticité du château vit avec stupeur ces lectures incompréhensibles. Le bruit en arriva aux oreilles de M. le curé. Vers ce temps la comtesse prit prétexte que l'église de Boignes était humide et lui donnait des douleurs pour s'abstenir d'y paraître pendant la mauvaise saison. Bientôt elle n'y alla plus du tout.

Le curé s'alarma, accourut aux Bergeries, se plaignit de la tiédeur de la châtelaine, eut la maladresse de faire allusion à l'influence de Lobre. La comtesse, piquée, car elle ne souffrait pas qu'on se mêlât de ses affaires, congédia le curé avec brusquerie. Dès lors M. l'abbé Mousson confia à quelques personnes discrètes de son entourage que la comtesse de Lussy s'était laissée gagner aux erreurs abominables de la religion soi-disant réformée. La nouvelle jeta la consternation dans les âmes bien pensantes de Boignes, pour lesquelles il y avait une association voulue d'en haut entre l'Église et le Château.

Les années passèrent. Georges de Lussy perdit sa femme; Jacqueline s'installa aux Bergeries. L'abbé Mousson, ayant atteint la quarantaine, comprit enfin que l'essentiel était de vivre en paix avec ses paroissiens, et qu'il était maladroit d'aliéner à l'Église les sympathies des grands de cette terre. Il ne cherchait qu'une occasion de rentrer en grâce auprès de la châtelaine des Bergeries. Mais Mme de Lussy se trouvait bien de son régime végétal et biblique et n'avait aucune envie de discuter à nouveau avec ce curé passionné. Il y avait du reste dans la religion de Lobre à domicile quelque chose qui la flattait; c'était là une vérité pour elle seule, qu'elle ne partageait pas avec tous les croquants de Boignes. Et l'abbé Mousson continua à ronger son frein loin de la crèche abondamment fournie du château.

On comprend les perplexités de la comtesse lorsque Jacqueline fut en âge de recevoir l'instruction religieuse. Il était grave de la laisser en dehors de l'Église. D'autre part il était odieux de réintroduire l'abbé Mousson aux Bergeries. Mme de Lussy hésita longtemps, — près d'un an. C'était une de ses maladies réelles que de ne pouvoir prendre une décision. Déjà Jacqueline avait cessé d'être une enfant; elle avait treize ans et demi; déjà le curé répandait le bruit que Lobre avait détourné tous les habitants des Bergeries de la vraie religion, lorsque soudain Mme de Lussy envoya « l'Anglaise » à M. le curé.

L'abbé Mousson reçut avec une amabilité concertée l'émissaire de la comtesse. Mais la bonhomie et la simplicité de miss Brydon étaient telles que personne ne pouvait garder contre elle l'ombre d'une prévention; aux Bergeries comme dans les environs, domestiques et paysans, grands et petits, parlaient avec respect de celle dont le surnom seul « l'Anglaise » avait pourtant suscité contre elle mille préjugés. — Il fut convenu que miss Brydon amènerait deux fois

par semaine son élève à M. le curé, et que Jacqueline ferait sa première communion le printemps suivant.

L'instruction religieuse de Jacqueline commença. Le curé se donna beaucoup de mal pour faire pénétrer dans le cerveau de sa catéchumène les faits essentiels qui font de l'Église apostolique, catholique et romaine la seule détentrice de la vérité ; il parla fortement sur l'orgueil insoutenable qu'il y avait à laisser l'individu décider des dogmes établis séculairement par les dépositaires exclusifs de la sagesse divine. Ainsi s'efforça-t-il de prémunir son auditrice contre les dangers, où elle était exposée de tomber, du protestantisme. Mais ses paroles eurent peu d'effet sur la petite Jacqueline. Elle ne comprenait pas pourquoi le curé se donnait tant de peine pour établir des vérités qui, d'après lui, étaient évidentes, ou, comme il le disait dans son langage métaphorique, « brillaient comme des phares éclatants sur la mer incertaine et sombre des erreurs. » — Jacqueline n'avait pas l'âme mystique ; elle aimait la vie d'un amour trop vif pour subir les effrois de l'au-delà ; elle ne s'effraya pas aux supplices annoncés de l'enfer.

Plusieurs des tirades de l'abbé Mousson étaient à deux fins et destinées autant à « l'Anglaise » qu'à Mlle de Lussy. Miss Brydon écoutait avec intérêt, mais ne donnait aucun signe d'approbation ou de dénégation. Rentrée aux Bergeries, elle ne parlait pas à Jacqueline de ce que le curé avait dit ; elle lui faisait répéter son catéchisme avant de la mener à Boignes sans ajouter aucun commentaire.

Le jour de la première communion arriva. On avait espéré que M. de Lussy viendrait de Paris ; il écrivit pour s'excuser. La comtesse balançait depuis trois mois à prendre une décision.

Finalement, elle fut indisposée au moment venu et se borna à envoyer à M. le curé un beau calice en argent, dans l'intérieur duquel il trouva deux billets de cent francs.

La domesticité entière des Bergeries, Lobre excepté, — mais Lobre était-il un domestique ? — assista à la cérémonie. Mme Noir, vêtue d'une robe de soie, dépouille de sa maîtresse, se rengorgeait. Elle représentait la comtesse de Lussy ! Jacqueline rayonnait de fraîcheur blonde sous la gaze blanche. Elle dépassait de la tête ses petites compagnes, de deux ans plus jeunes qu'elle.

— On dirait d'une épousée, — remarqua à voix haute Rosalie, qui aimait à faire profiter ses voisins de ses justes réflexions.

VI

Pendant l'année qui suivit sa première communion, les jupes de Jacqueline s'allongèrent jusqu'aux chevilles. Elle sentait en elle un désir plus bouillonnant de vivre; les promenades avec Véronique dans la forêt ne lui suffisaient plus, et, pour la première fois, elle regretta l'isolement des Bergeries. Elle aurait voulu savoir ce qu'était le monde, le vrai monde. Elle n'avait, sur ce sujet important, que deux sources d'information : quelques romans permis et les conversations de Véronique.

Les romans ne la satisfaisaient pas. Ceux de Walter Scott se passaient dans une société et dans un temps trop éloignés d'elle. Leurs personnages étaient hors d'atteinte, quasi fabuleux; c'était aux gens d'aujourd'hui que Jacqueline en voulait. Et, d'autre part, les romans modernes anglais l'irritaient. Leurs héros éclataient de noblesse, de désintéressement; les héroïnes, de beauté, de candeur, d'abnégation, elles aussi. Il semblait que rien n'eût été plus facile qu'une entente entre de tels personnages. — Eh bien, non ! Ces êtres remarquables, qu'une simple explication aurait réunis, perpétuaient entre eux, trois volumes durant, par un silence sublime à la fois et absurde, un enfantin malentendu. Mais l'évidente admiration où ils étaient tenus par l'auteur commandait, malgré tout, le respect. — Autre chose : toujours l'histoire tournait court au moment le plus intéressant, lorsque le héros et l'héroïne se retrouvaient. Alors l'auteur se dérobait, laissant le lecteur chercher sa voie dans l'obscurité. C'était précisément ce qui n'était pas dit que Jacqueline désirait connaître.

Elle s'interrogeait avec sincérité. — Ressemblait-elle à ces héroïnes qui, toutes, étaient d'une merveilleuse beauté et, chose curieuse, avaient un air de famille ? Forte de l'autorité de Véronique, de grand-papa Target, de Mme Noir et de Me Ledoux, le notaire de Maigny (miss Brydon n'avait jamais voulu se prononcer), Jacqueline s'avouait jolie, pas belle, mais jolie. Pour le reste, elle se reconnaissait inférieure; elle n'était capable d'aucun sentiment sublime, ne s'intéressait qu'à des choses mesquines et déclarait que si elle rencontrait un jeune homme amoureux d'elle et qu'elle l'aimât, elle ne gâcherait pas à l'attendre, pour le plaisir

de futiles complications, les années les meilleures de sa vie. Voilà. La franchise avant tout, et des explications nettes, tel est le bon parti à prendre.

Venait alors Véronique, avec une vue plus réaliste des choses. L'éducation du père Tondu, le contact des habitants du hameau, avaient mis dans la tête de la petite femme de chambre des idées étroites, mais précises. « Les hommes avaient la main impatiente et lourde; ils aimaient à s'amuser et, ce faisant, ne couraient aucun risque. Les filles, au contraire, risquaient gros : être laissée là, avec un mioche sur les bras, voilà ce qu'il fallait éviter. » Véronique voyait en Jacqueline une créature à part, entre l'ange et la femme. Elle veillerait sur sa maîtresse de toute sa vigilance et, pour la mieux aguerrir, lui communiquait, dans un langage approprié à l'innocence de la jeune fille, la méfiance profonde qu'elle éprouvait à l'endroit des hommes.

Ballottée entre des idées si diverses, Jacqueline revenait à elle-même. Qu'était, en réalité, la vie? — Question irritante et terrible à laquelle la vue de ceux qui l'entouraient ne fournissait point de réponse. Miss Brydon passait ses soirées à écrire des histoires que l'on ne connaissait pas. Grand'mère ne s'occupait que d'une chose, de sa santé. Lobre menait une existence bizarre entre la récolte des herbes et la lecture de la Bible. Son père, qui ne la voyait que trois semaines à l'automne, que faisait-il à Paris? Chaque année, il était plus corpulent, plus alourdi; ses joues se couperosaient; parfois, ses yeux vous regardaient sans voir. — Et que savait-elle sur elle-même? Elle avait des caprices soudains, des dégoûts inattendus, des joies folles, parfois aussi des envies, sans cause, de pleurer. — C'était à n'y rien comprendre! Et chacun vivait, en somme, dans sa petite case, son bout de vie, comme si c'était chose naturelle, sans regarder au delà! Cela était plus surprenant que tout le reste. Un jour viendrait, sans doute, où elle devinerait les mystères inexpliqués, et alors elle serait pareille aux autres qui n'avaient pas l'air étonnés de vivre.

En attendant, mieux valait n'y pas penser. Le beau jeune homme inconnu qui lui apporterait la clef du monde arriverait un matin sans prévenir. Il heurte à la porte.

— Venez-vous? dit-il.

— Je viens, répond-elle.

Jacqueline aurait seize ans à l'automne. Mme de Lussy jugea

qu'il était temps d'inviter sa petite-fille à dîner avec elle. Il fut convenu qu'à partir de l'anniversaire du jour de sa naissance Jacqueline dînerait en compagnie de sa grand'mère. Son père était pour quelques semaines aux Bergeries. Miss Brydon eut l'ordre de commander à Maigny, pour son élève, une robe un peu décolletée.

Jacqueline n'apprécia pas à sa valeur l'honneur que lui faisait sa grand'mère. Elle regretta le petit salon où elle passait des soirées tranquilles avec l'institutrice. Le déjeuner à la grande table suffisait à la glacer. Pourtant miss Brydon était là, avec qui elle échangeait, de temps à autre, des coups d'œil amicaux. Au dîner, elle serait seule. Mme de Lussy n'avait pu prendre sur elle d'inviter « l'Anglaise », bien qu'elle causât avec elle de préférence à toute autre. Au déjeuner il était licite d'avoir une subalterne à sa table ; au dîner, repas de cérémonie, la dernière des Tournus de Terrenoire ne pouvait admettre une institutrice.

Au jour venu, Jacqueline descendit au salon quelques minutes avant huit heures. Elle était vêtue d'une robe de mousseline blanche qui laissait voir de fraîches épaules.

Mme de Lussy portait une robe de soie noire, avec une guimpe à jour de dentelles. Deux diamants piquaient le lobe de ses oreilles, et Jacqueline remarqua avec surprise que sa grand'mère avait les joues roses, les lèvres rouges, les yeux brillants sous des sourcils bien arqués. Enfin, quoiqu'elle parût très vieille, certains de ses traits avaient rajeuni de cinquante ans. M. de Lussy avait chassé dans la journée et s'était arrêté trop longtemps à Maigny. Il avait l'œil éteint, était fatigué.

Le dîner fut annoncé par Lobre, qui était en habit, culottes et bas de soie. Il y avait, dans les moindres choses, une solennité qui impressionnait Jacqueline. Pourtant elle eut envie de rire lorsqu'elle vit les plis nombreux que les bas faisaient autour des maigres mollets de Lobre.

La table carrée était trop grande. Dix convives auraient pu s'y asseoir à l'aise. Il fallait élever la voix pour se faire entendre. Lobre dirigeait le valet de chambre, mais il ne touchait à rien lui-même. Le dîner sembla interminable à Jacqueline ; de longs silences s'étendaient entre les rares phrases que Mme de Lussy adressait à son fils ; parfois elle se tournait vers Lobre et lui demandait un renseignement. Georges de Lussy, face à sa mère, mangeait peu, mais son verre n'était jamais plein. Il avait, à portée de la main, une carafe de bordeaux ; avant le rôti, Lobre l'avait

remplie à nouveau. Jacqueline ne touchait pas au vin, dont elle n'aimait pas le goût.

A mesure que le dîner s'avançait, elle remarqua que son père prenait un air plus endormi ; deux ou trois fois, il ferma les yeux. Grand'mère ne s'en apercevait pas. Ses regards allaient et venaient sans cesse. Une fois, elle posa une question à Jacqueline.

— Quels étaient les seigneurs de ce pays au treizième siècle ?

Jacqueline avait été dûment chapitrée sur ce sujet par miss Brydon, qui savait les manies de la comtesse ; elle répondit :

— Les comtes de Tournus de Terrenoire, grand'mère.

Grand'mère fut satisfaite. Elle dit à Lobre de donner du champagne en l'honneur des seize ans de Jacqueline. Au mot de champagne, la figure de M. de Lussy montra quelque animation. Jacqueline, malgré sa bonne volonté, ne put vider son verre. Son père se chargea d'achever la bouteille.

Cependant le dessert avait été servi. Lobre apporta, au bout vide de la table, une grande Bible et tira à lui un des candélabres.

Jacqueline le regardait avec curiosité. C'était la lecture quotidienne dont on lui avait parlé.

Lobre assura sur son nez une paire de grosses lunettes, puis, s'étant mouillé un doigt, feuilleta le livre un instant. Ayant trouvé ce qu'il cherchait, il s'appuya des deux bras sur la table et commença :

— « Les lèvres de l'étrangère distillent des rayons de miel, et son palais est plus doux que l'huile. »

Il hésitait en lisant, accentuait également chaque syllabe et s'arrêtait pour reprendre haleine à la fin des versets. La comtesse approuvait de la tête ; un instant, ses regards inquiets se posèrent sur son fils. Georges de Lussy écoutait, stupide. Tous les soirs la même corvée ! Aussi, pour la supporter, buvait-il, pendant le dîner, abondamment, et les mots, au dessert, n'arrivaient à ses oreilles qu'en vague murmure. Il vida son verre d'un seul coup et se renversa en arrière sur le dossier de son fauteuil. Jacqueline restait droite sur sa chaise ; elle se sentait mal à l'aise et osait à peine regarder autour d'elle. Lobre reprit :

— « Mais ce qui en provient est amer comme l'absinthe et perçant comme une épée à deux tranchants. »

M. de Lussy avait fermé les yeux.

— « Ses pieds conduisent à la mort, ses démarches aboutissent au sépulcre. »

Sous leurs paupières closes, Jacqueline voyait se mouvoir les

yeux de grand'mère. Lobre continuait essoufflé; il semblait qu'il gravît une côte. La respiration forte de M. de Lussy emplissait la pièce. Entre les mots qui tombaient des lèvres sèches de Lobre, c'était le souffle régulier et sonore d'une personne endormie. — Comment grand'mère ne l'entendait-elle pas? Jacqueline ne savait quelle contenance garder; elle baissa les yeux.

Les versets s'ajoutaient aux versets.

— « Dieu hait ces six choses et même il y en a sept qui lui sont en abomination,

« les yeux hautains, la fausse langue, les mains qui répandent le sang innocent,

« le cœur qui forme de mauvais desseins, les pieds qui se hâtent pour courir au mal. »

« J'ai couru souvent, se disait Jacqueline, mais où est le mal? »

La voix chevrotante de Lobre était plus grave, l'essoufflement plus grand.

Des mots incompréhensibles et solennels tombaient, scandés, dans le silence.

— « Et la femme adultère chasse après l'âme précieuse de l'homme. »

« Je n'y comprends goutte, » pensait Jacqueline.

— « Quelqu'un peut-il prendre du feu dans son sein sans que ses habits brûlent? »

« C'est plus clair; mais cela va sans dire!... »

M. de Lussy avait glissé un peu dans son fauteuil; il avait la tête proche de la table. De sa bouche entr'ouverte, quelques ronflements sonores s'échappèrent. Jacqueline eut pitié de lui.

« Pauvre père! se dit-elle, il s'est trop fatigué à la chasse. Mais pourquoi grand'mère n'arrête-t-elle pas Lobre? »

Cependant Lobre était arrivé à la fin du chapitre; d'une main tremblante, il ferma le gros livre. Mme de Lussy avait rouvert les yeux. Elle se leva.

— Viens, Jacqueline, — dit-elle.

Et elle sortit, sans paraître s'apercevoir qu'elle laissait à table, presque sous la table, son fils endormi.

Tel fut le premier dîner de cérémonie de Jacqueline de Lussy.

Claude Anet.

(A suivre.)

L'OUVRIER DEVANT L'ÉTAT

La Chambre invitait tout récemment le gouvernement à lui présenter un projet de code du travail. Comme le garde des sceaux a confié le soin d'élaborer ce recueil à une commission spéciale, avec mandat d'aboutir au plus tôt, et qu'au Palais-Bourbon tous les partis se sont accordés pour approuver une initiative qui, prise jadis par les socialistes, a obtenu, depuis, le concours de M. Charles Benoist, il est vraisemblable que le travail de juxtaposition réclamé à la fois par l'extrême gauche et par une fraction du centre ne tardera pas à voir le jour.

Aucune tâche n'était plus pressante dans le domaine social. Dans les vingt dernières années, un certain nombre de lois ont été adoptées par les Chambres, plusieurs après d'interminables débats, comme la loi des accidents du travail de 1898 ; elles ont fait brèche au droit traditionnel, modifié le Code civil, consacré des principes nouveaux, parfois même subversifs. Il n'est pas aisé pour tout le monde de les retrouver, de les coordonner, car elles ont souvent subi des rectifications ultérieures assez notables.

Il est donc utile de jeter quelque clarté à travers cette forêt un peu touffue, d'y tracer quelques grandes avenues. La codification, tout en facilitant la tâche de ceux qui étudient ou qui recherchent les textes, offre du reste cet avantage de dénoncer les doubles emplois, de signaler les contradictions, de montrer les lacunes. Sans avoir adopté des codes intégraux, l'Allemagne et l'Angleterre ont réuni, dans de grandes lois, un certain nombre de dispositifs qui réglementent le travail. Si la France est entrainée à pousser plus avant, à faire œuvre plus complète, qui donc pourrait s'en plaindre ?

*
* *

Peut-être le moment n'est-il pas mal choisi pour envisager succinctement le travail de législation accompli un peu partout, au cours du dernier quart de siècle, en matière de protection ouvrière. Cette confrontation générale nous permettra de déduire les mesures qui resteraient à prendre en France, si l'on voulait sincèrement améliorer le sort de la classe laborieuse, lui donner chez nous les garanties qu'elle a acquises, en principe, dans certains pays voisins, et consommer toutes les réformes qui peuvent être opérées sans qu'il soit touché au régime même de la propriété.

L'État, qui pendant des années et des siècles ne s'était occupé du prolétaire que pour le comprimer et le châtier, a marqué peu à peu des dispositions différentes. Il s'est soucié de son bien-être ; il a réglementé la journée des enfants d'abord, puis des filles mineures, puis des femmes, puis des adultes hommes, — bien que cette dernière catégorie ait encore moins que toute autre bénéficié d'avantages légaux. Il a contrôlé l'hygiène ; il a modifié certaines prescriptions civiles ou pénales qui consacraient l'infériorité de l'employé par rapport à l'employeur ; très généralement, la matière des accidents du travail a donné lieu à d'abondants dispositifs qui ont introduit le risque professionnel, le renversement de la preuve, l'indemnité forfaitaire, et constitué au profit des salariés une demi-certitude de réparation ; deux grands pays, l'Autriche et l'Allemagne, ont organisé l'assurance contre la maladie ; l'Allemagne et diverses contrées des antipodes ont institué l'assurance contre l'invalidité et la vieillesse, ou seulement des annuités de vieillesse. Des juridictions spéciales fonctionnent d'ordinaire pour trancher les litiges particuliers qui surgissent à propos du contrat de louage ; des tribunaux de conciliation et d'arbitrage ont mandat, au moins en Nouvelle-Zélande, en Hollande, en Belgique, à Genève, d'examiner, soit de plein droit, soit sur la demande des parties, les procès collectifs.

Mais ce n'est là qu'un aspect, et peut-être le moindre, en tout cas le moins saisissant, de la transformation accomplie. La classe laborieuse, longtemps mise en tutelle, retenue par d'étroites lisières qui lui interdisaient tout concert, toute éducation, tout mouvement d'ensemble, a conquis, au moins dans les contrées les plus avancées, une liberté partielle d'allures.

Le syndicat, jadis sévèrement prohibé, a pu s'étendre au point

de compter en Angleterre deux millions d'adhérents, et d'embrigader aux États-Unis, en France, ailleurs encore, des centaines de milliers d'affiliés. S'il n'est pas reconnu en Allemagne, il a réussi pourtant à se dresser et à se donner d'admirables institutions de solidarité. La grève, considérée dans la première partie du dix-neuvième siècle comme une sédition, comme une tentative criminelle, est regardée maintenant dans l'Europe centrale et occidentale comme un incident presque normal de la lutte économique. Ce n'est plus de front qu'on ose l'interdire ou l'attaquer, c'est par des moyens obliques qu'on l'atteint : réparations pécuniaires, comme d'après la nouvelle jurisprudence des lords de Westminster; application des articles 414 et 415 du Code pénal, comme chez nous; restrictions pour certaines catégories spéciales de salariés, comme en Néerlande, depuis la grande levée des employés des voies ferrées en 1903.

Qu'on considère donc les institutions créées par les pouvoirs publics ou la reconnaissance des libertés autrefois paralysées, un progrès énorme a été accompli par le prolétariat au cours du dix-neuvième siècle. Ce n'est point à dire que son sort soit digne d'envie, que ses réclamations soient illégitimes ou excessives. Il n'a pris réellement conscience de son sort, et il n'a produit des revendications méthodiques, que du jour où il a joui de certains droits et où l'interventionnisme lui a valu des garanties primordiales. A chaque instant, lorsqu'on parcourt son histoire récente, surgit l'évocation de la théorie que Tocqueville exposa pour l'émancipation progressive de la bourgeoisie à la veille de 1789.

Mais ces mesures d'affranchissement social et ces mesures de réglementation qui se complètent et se coordonnent en quelque sorte, elles n'ont pas été suggérées d'en haut. Il ne faut pas tenir la générosité, le sentiment, pour des instruments de l'évolution sociale. Même dans les contrées où règne — comme au temps de Frédéric II, de Joseph II, etc. — le despotisme éclairé, et nous songeons surtout à la Hongrie, aucune loi de protection ou de libération n'eût été promulguée, si le prolétariat n'avait demandé énergiquement une législation nouvelle. Les partis au pouvoir, qu'ils soient conservateurs comme en Allemagne, libéraux comme en Angleterre, républicains ou démocrates comme aux États-Unis, opportunistes ou radicaux comme en France, n'ont jamais pris sur eux l'initiative d'une réforme, si anodine fût-elle; toutes les réformes ont été réclamées d'en bas.

C'est parce que la démocratie ouvrière se montrait de plus en plus pressante et exigeante que la journée de travail a été peu à peu réduite. De cette vérité, l'on rencontrerait en grand nombre des illustrations saisissantes : le fameux décret de mars 1848, qui limitait le labeur quotidien à dix et onze heures, fut adopté en plein soulèvement des faubourgs parisiens. C'est à la suite de grandes grèves que le gouvernement catholique belge entreprit la constitution de ses lois sociales, sur le paiement des salaires, sur la réglementation, sur la création des délégués mineurs, sur la réparation des accidents. Ce fut le chômage concerté des mineurs de Bohême qui détermina le Reichsrath féodal de Vienne à adopter la journée de neuf heures. Les whigs et les tories d'outre-Manche ne firent que consacrer la campagne des trade-unions, quand ils abrogèrent, en 1824-25 et en 1871-75, les dispositions qui limitaient l'association et la coalition; les factory acts, qui s'étendirent d'abord aux enfants, puis aux filles, qui visèrent d'abord certains ateliers textiles, puis tous les tissages et toutes les filatures, puis de nouvelles catégories d'industries, puis le commerce et même l'alimentation, avaient été discutés par les syndicats avant de subir l'épreuve des débats parlementaires. En Australasie, l'intervention toujours plus active de la puissance publique a traduit pas à pas les progrès du « parti ouvrier ». En Allemagne, c'était pour dompter la « Social Democratie » que M. de Bismarck, tout en appliquant la coercition de 1878, faisait voter par le Reichstag le système des assurances sociales contre la maladie, contre les accidents, contre l'invalidité et la vieillesse. On sait d'ailleurs qu'il n'a pas réussi à refréner l'élan de cette classe laborieuse, qu'il considérait comme le plus redoutable adversaire de l'empire édifié par ses mains.

La masse des lois sociales qu'on a vues surgir partout, depuis 1880, dans les grands comme dans les petits États, ne saurait donc être tenue pour une création originale, réfléchie, mûrie, des pouvoirs publics. Elle représente, à proprement parler, un compromis toujours revisable entre les partis conservateurs, de quelque étiquette qu'ils se parent, et le prolétariat. Textes émancipateurs, dispositions restrictives du droit patronal mesurent également l'effort de conquête des foules agglomérées dans la grande manufacture moderne. Et chacune des institutions en vigueur résume une lutte passionnée, prolongée, où s'est exprimé, en toute son âpreté, l'antagonisme des intérêts en présence. . . . .

. . . .

*
* *

Ce n'est point le tableau exact et intégral des lois ouvrières de la France que nous entendons exposer ici. Nous voudrions bien plutôt mettre en lumière, à l'aide d'une comparaison avec les lois étrangères, les lacunes qui devraient être comblées si notre pays aspirait à se hausser au niveau de certains de ses voisins. Nous ne nous occuperons pas de la quotité des salaires, qui ont monté, sans pourtant procurer aux artisans des avantages correspondant à leur augmentation; ni des réformes que le socialisme revendique — à titre de programme minimum — en vertu de ses principes propres, dans le cadre du régime actuel.

Ce n'est pas à un débat de doctrine que nous nous livrerons. Mais au contraire, nous confinant dans le domaine pratique, nous admettrons que la France peut et doit acclimater chez elle les institutions qui ont prévalu dans des contrées de complexion plus absolutiste, et où le suffrage universel ne peut faire entendre aussi haut sa voix. Nous admettrons aussi (et sans doute, à l'heure présente, pareille affirmation ne saurait plus froisser personne) que le vieux dogme du « laissez faire, laissez passer » a vécu, et que le pouvoir d'intervention de l'État en faveur des faibles et de la foule est définitivement consacré. Il est très curieux de constater, en effet, que le pays même où l'économie dite orthodoxe ou libérale a formé l'école la plus connue et la plus nombreuse, et où le manchestérianisme s'est exercé le plus longtemps (dans tous les sens où on peut l'entendre), est l'un de ceux qui aujourd'hui apparaissent les moins réfractaires à l'étatisme. L'inspection du travail qui fonctionne outre-Manche est armée de prérogatives qu'on a toujours hésité à lui donner chez nous, et les factory acts sont autrement compliqués, minutieux, précis, que nos textes de 1892 ou de 1900. Il ne s'agit plus nulle part de l'intervention ou de la non-intervention, mais d'une dose plus ou moins forte d'action gouvernementale.

*
* *

La codification, qui se poursuit en France, mettra tout d'abord en lumière la nécessité de créer un ministère du Travail. Actuellement l'exécution des lois ouvrières est confiée à des services épars et qui manquent de contact entre eux. On aboutirait à coup sûr à introduire plus d'unité dans l'action, plus de sincérité dans le

contrôle si une seule et même pensée présidait à l'ensemble. L'office du travail, créé en 1891, et devenu direction du travail, n'offre qu'un rudiment d'organisation. Pourquoi les pouvoirs publics se sont-ils toujours systématiquement refusés à former un nouveau département, qui déchargerait le Commerce et l'Intérieur de fonctions en quelque sorte parasitaires pour eux, et auxquelles leurs personnels sont mal préparés? Il y a là une timidité, des répugnances qui se manifestèrent déjà en 1848, et qui ne se comprennent guère en présence de l'extension incessante de la réglementation. De même qu'au lendemain de Février, pour faire une concession au prolétariat, on avait institué la commission du Luxembourg, on a appelé à la vie, en 1891, le conseil supérieur du travail, qui a été du reste remanié utilement en 1899 et en 1903. Mais le conseil supérieur est un corps consultatif, qui ne saurait tenir lieu de la puissance exécutive.

La Belgique (arrêté royal du 25 mai 1895) et l'Amérique (loi fédérale du 14 février 1903) ont été infiniment moins routinières que la France, et leurs ministères du travail ont rendu de tels services qu'elles ne songeraient plus à les supprimer.

Dans un autre domaine, le parlement serait bien inspiré s'il instituait définitivement les conseils locaux du travail, qui joueraient, toutes différences réservées, un rôle comparable à celui des chambres de commerce ou d'agriculture. Nul n'ignore que ces assemblées mixtes avaient acquis droit de cité par le décret du 7 septembre 1900, lorsque le Sénat prétendit défendre les prérogatives du pouvoir législatif. De fait, le décret n'a pas été appliqué, si bien que nous restons en retard sur la Belgique, où les conseils du travail fonctionnent depuis 1887, et sur la Hollande, où les chambres du travail siègent depuis sept années.

* * *

Le contrat de travail proprement dit constitue un des chapitres essentiels d'une bonne législation ouvrière. Or, c'est à peine si, dans notre pays, il est réglementé par quelques articles épars du Code civil. La matière a paru indigne de développements particuliers et abondants, et rien ne saurait mieux démontrer combien l'œuvre tant vantée de Napoléon, et dont on vient de célébrer le centenaire, est caduque et insuffisante.

Comment se forme la convention? Quelles sont les preuves ad-

mises? Comment se résout l'engagement des deux parties? Après quel délai de préavis? Dans quels cas le patron et l'ouvrier peuvent-ils rompre, sans devoir d'indemnités? Où et quand, à quels intervalles s'opérera le paiement? En quelle monnaie devra-t-il être effectué, et pourra-t-il s'accomplir en nature? Tous ces problèmes ne sont tranchés chez nous que de façon incertaine et incomplète. Ou bien l'on se réfère aux textes généraux des contrats, qui requerraient ici des précisions particulières; ou bien l'on renvoie aux usages, qui demeurent forcément contradictoires ou douteux; ou bien encore on laisse à la jurisprudence le soin d'interpréter ou de statuer. Mais le droit ainsi formé n'est ni sûr ni stable. Un État qui compte des millions d'ouvriers ne saurait demeurer en pareille indécision : il est indispensable que le contrat de travail soit déterminé en toutes ses parties, en toutes ses modalités, par une législation appropriée.

Deux pays ont déjà promulgué à cet égard des textes de caractère intégral : la Belgique, en 1900, et la Hongrie, en 1898, sous cette réserve, toutefois, que la loi hongroise vise exclusivement les travailleurs agricoles, de beaucoup les plus nombreux en Transleithanie. L'Allemagne (loi du 17 juillet 1878) et la Suisse (loi du 23 mars 1877) ont fixé la matière du préavis; l'Angleterre (loi du 13 août 1875) a établi des sanctions civiles en cas de rupture du contrat, sans que le délai de prévenance ait été observé; la Suisse (loi du 23 mars 1877), la Belgique (lois du 16 août 1887 et du 30 juillet 1901), et aussi l'Autriche, la Hongrie, la Norvège, ont édicté le paiement à la quinzaine ou à la huitaine; quant au Truck System, qui consiste à substituer les allocations en nature ou les bons de denrées au salaire en argent, il a été prohibé par des dispositifs spéciaux en Angleterre (lois de 1831, 1872, 1883, 1887), en Belgique (16 avril 1887), en Suisse (23 mars 1877), en Allemagne (10 juin 1891), etc. Chez nous, un texte ballotté depuis de longues années entre le Palais-Bourbon et le Luxembourg n'a pas encore réussi à aboutir.

Nous en dirions autant de l'insaisissabilité et de l'incessibilité des émoluments. La loi de 1895 a bien conféré des garanties élémentaires aux travailleurs, mais en même temps, maintenant le droit de saisie et de cession partielles, elle a fait peser sur eux de multiples menaces, — et en particulier la charge de procès coûteux et de prélèvements interminables. Actuellement le Sénat, à la suite d'une enquête qui a été poursuivie avec soin, possède un rapport

concluant à l'insaisissabilité totale des salaires. C'est le seul moyen de supprimer d'effroyables misères, d'interdire l'usure qui se pratique sur les petits, d'enrayer le développement funeste d'un certain crédit. Deux grands États industriels, l'Allemagne (26 juin 1869) et l'Angleterre (14 juillet 1870), ont déjà légiféré dans ce sens. Si l'on considère que l'exonération totale du gain des travailleurs, tenu pour réserve alimentaire, ne froisse aucun principe et peut être acceptée par les esprits les plus opposés aux innovations profondes, la réforme de la loi de 1895 devrait être depuis longtemps votée.

* * *

La liberté syndicale a été reconnue depuis 1884, et le droit d'association, sanctionné par la loi de 1901, a encore brisé certaines entraves : le problème se pose aujourd'hui de savoir si l'on accroîtra la capacité des syndicats et des unions des syndicats, et il n'est pas très simple à résoudre, parce qu'aux difficultés qu'opposent les conservateurs se joint une certaine résistance du prolétariat lui-même. Les organisateurs des groupements professionnels redoutent en effet qu'en élargissant le patrimoine de leur gestion ils n'offrent une prise plus aisée aux poursuites pénales et aux revendications civiles, et la jurisprudence qui a prévalu en 1901, outre-Manche, contre les Trade Unions ne laisse pas de leur fournir de sérieux arguments.

Quant au droit de grève, il gagnerait, à coup sûr, à être plus nettement consacré dans la pratique par l'abrogation des articles 414 et 415 du Code pénal, qui permettent toujours à une magistrature ombrageuse de sévir contre les grévistes. Il en est de la liberté de coalition comme de la liberté syndicale; théoriquement exaltées, elles sont rétrécies en fait, celle-ci par la volonté du patron, celle-là par le contrôle rigoureux du parquet. Elles ne vont pas d'ailleurs l'une sans l'autre, et l'on doit applaudir, à cet égard, aux conclusions du rapport que M. Barthou déposait en janvier à la Chambre au nom de la commission du travail, et qui, restituant au droit commun les infractions commises en temps de chômage, réprimait les atteintes portées aux prérogatives syndicales.



La réglementation du labeur quotidien a, comme nous l'avons indiqué, traversé chez nous quatre étapes fondamentales, soit au point de vue des personnes, soit au point de vue de la durée. Nous sommes arrivés au dernier palier prévu en 1900, et dès à présent la journée de dix heures est acquise légalement aux enfants, aux filles mineures, aux femmes et aux adultes hommes qui travaillent dans les mêmes locaux que des salariés relevant de l'une des trois premières catégories. Mais quelques réformes qui aient été consommées, nous aurions encore bien des enseignements à tirer des législations étrangères.

En effet, seuls les ouvriers et ouvrières de l'industrie proprement dite bénéficient chez nous de la protection légale, et même une partie seulement des hommes adultes peuvent se prévaloir de la loi de 1900; les autres ne peuvent tirer argument que du décret de septembre 1848 qui fixe le maximum de la journée à douze heures, durée que dans tous les pays du monde on s'accorde maintenant à qualifier d'excessive et d'inhumaine. Nos travailleurs sont encore bien plus mal partagés au regard du repos hebdomadaire, puisque la loi du dimanche, votée en 1814, et dont le caractère religieux n'était pas douteux, a été abolie le 12 juillet 1880 : il reste à la remplacer par un autre texte qui s'inspire d'autres considérations et qui accorde un repos d'un jour par semaine sans spécifier le jour.

Les hommes adultes sont compris dans la réglementation autrichienne du 8 mars 1885 qui a établi la journée uniforme de onze heures pour tous; ils jouissent de la même limitation dans la république helvétique, de par la loi du 23 mars 1877, qui abaisse même le maximum à dix heures, les samedis et les veilles de fêtes.

Les femmes ne travaillent plus que cinquante-cinq heures et demie par semaine dans l'industrie textile du Royaume-Uni, depuis la loi du 17 août 1901, et même leur semaine n'excède pas quarante-huit heures dans certaines colonies des antipodes, comme le Victoria et la Nouvelle-Zélande. Le travail nocturne est prohibé assez rigoureusement pour elles en Suisse, en Australasie et dans plusieurs États américains : presque partout, en Angleterre (1891), en Belgique (1889), en Hollande (1874), en Danemark (1901), en Suède (1881), en Norvège (1892), en Suisse (1877), en Allemagne, etc., elles ont obtenu des congés qui oscillent entre trois

et huit semaines pour la grossesse et l'accouchement. C'est là une réforme que la France devrait, au plus tôt, introduire dans ses lois, parce qu'elle est un des rares États qui s'y soient encore soustraits.

Enfin, tandis que la réglementation ne vise chez nous que l'industrie manufacturière, au dehors, elle élargit indéfiniment son domaine. En Angleterre, elle couvre l'alimentation depuis 1886; aux États-Unis, elle s'applique très généralement aux boutiques et magasins : les mêmes extensions se retrouvent dans le Victoria et la Nouvelle-Galles du Sud, où la semaine n'excède pas cinquante-deux heures dans le commerce; en Suisse, où Neuchâtel, Zurich, Bâle, et d'autres cantons encore, dans les dernières années, ont multiplié les ordonnances; en Allemagne, où un repos quotidien de dix heures est prescrit depuis 1900 pour les employés des deux sexes.

Quant à notre inspection du travail, qui a accompli de très sérieux progrès depuis cinq ou six ans, elle gagnerait fort à être recrutée — tout au moins partiellement — comme celle du Royaume-Uni, parmi les travailleurs eux-mêmes. On aurait ainsi, dans les textiles, dans la métallurgie, dans le bois, l'équivalent des délégués mineurs.

* * *

L'hygiène des fabriques a été réglementée par la loi du 2 novembre 1892, le décret du 13 mai 1893, la loi du 12 juin 1893. Les mêmes prescriptions ont été étendues aux magasins, boutiques, cuisines, etc., par la loi du 11 juillet 1903, c'est-à-dire que, théoriquement, la grande masse des travailleurs français devrait être prémunie contre l'aération et la ventilation insuffisantes, contre les émanations délétères, contre les atteintes des mécanismes, contre les risques d'incendie.

Pourtant, l'on peut adresser ce reproche à notre législation sanitaire, de s'être laissée distancer par les textes plus complexes, plus minutieux et mieux adaptés à tous les détails de la vie économique, qui ont prévalu en Angleterre (1878, 1891, 1895, 1901, 1902), en Allemagne (loi de 1891, ordonnances multiples du Bundestag), en Suisse (loi de 1877 et arrêtés du Conseil fédéral), et même en Italie, où, jusqu'ici, tant de lacunes restaient à combler (loi du 19 juin 1902, décret du 29 janvier 1903).

Il est certain, par exemple, qu'il y aurait urgence à légiférer sur l'emploi de plusieurs substances particulièrement nocives. Pour la céruse, nombre d'arrêtés ministériels ont été pris de 1899 à 1902, qui en prohibent l'usage dans les travaux de tel ou tel département; mais la loi générale adoptée par la Chambre le 30 juin 1903 est toujours en suspens devant le Sénat. D'autres contrées ont été plus loin et plus vite que nous : on peut citer en exemple, à cet effet, la loi allemande du 10 mai 1903 sur l'emploi du phosphore blanc.

*
* *

Certaines industries, soit au point de vue de la durée du travail, soit à tout autre point de vue, ont eu la bonne fortune d'attirer tout spécialement l'attention des pouvoirs publics. Les corporations des mines et des chemins de fer, pour des raisons que nous n'avons pas à rechercher ici, et qui, d'ailleurs, sautent à tous les yeux, ont obtenu des traitements de faveur.

La France ne s'est pas montrée indifférente aux motifs qui l'avaient emporté ailleurs, puisqu'en 1890 elle a promulgué une loi instituant des délégués mineurs, chargés de veiller, concurremment avec les ingénieurs, à la sécurité des ouvriers, et qu'en 1894 elle a organisé les caisses de secours et de retraites des travailleurs des houillères. Pourtant, elle est demeurée en retard sur l'Autriche, qui a établi d'abord la journée de dix heures pour les charbonnages (loi du 21 juin 1884), puis la journée de neuf heures (loi du 4 avril 1901), et seule la Chambre a consenti à sanctionner la limitation légale par paliers de neuf heures, huit heures et demie et huit heures.

La question de la réglementation du travail sur les voies ferrées reste, d'ailleurs, pendante. On sait que le projet qui porte, accolés, les noms de trois députés : MM. Rabier, Berteaux et Jaurès, n'a pas acquis les sympathies du Sénat, si bien que, jusqu'ici, seuls des arrêtés ministériels ont réagi contre le surmenage.

*
* *

Chaque usine, dans l'industrie moderne, a, en quelque sorte, son code particulier qui statue sur les heures d'arrivée et de départ, sur les repos, sur les retenues pour malfaçons, sur les amendes,

lorsqu'elles sont tolérées. C'est ce recueil de dispositions, signé par le patron, qu'on appelle un règlement d'atelier.

De nombreuses questions se posent à son sujet : sera-t-il l'œuvre exclusive de l'employeur, ou les employés seront-ils admis à y collaborer? Sera-t-il obligatoirement affiché et remis à chaque personne embauchée? L'État établira-t-il une limite aux pénalités pécuniaires qui sanctionnent les infractions? Là-dessus, presque partout les pouvoirs publics ont légiféré, dans des sens assez divers, au surplus (Belgique, 16 août 1887 et 25 juin 1896; Angleterre, 30 juillet 1875 et 14 août 1896; Suisse, 23 mars 1877, etc.); les Gewerbeordungen ou codes industriels de l'Allemagne et de l'Autriche n'ont eu garde de négliger cette matière délicate. La France, seule ou presque seule, n'a pas encore réussi à échafauder un dispositif; la Chambre et le Sénat ne s'accordent ni sur le mode de rédaction, ni sur le prélèvement des amendes. Voilà pourtant un point qui pourrait être tranché aisément, si l'on prenait conseil des institutions qui ont prévalu ailleurs.

*
* *

L'État contemporain répugne à introduire la journée légale de huit heures que revendiquent les socialistes et les syndicats. Nous ne saurions examiner ici les graves controverses que le sujet soulève, et nous dirons seulement que les essais qu'ont accomplis certains industriels, en Angleterre et en Amérique, ont donné les résultats les plus satisfaisants. Le livre de Raë, *la Journée de huit heures*, est plein d'exemples saisissants.

Mais si la puissance publique se refuse à statuer sur la réduction, à ce maximum, du labeur quotidien, si elle s'interdit de coopérer aussi à la fixation des salaires, elle peut à tout le moins, dans un domaine restreint, — travaux nationaux, départementaux, communaux, — donner d'utiles enseignements à l'industrie privée. Elle aboutit à ce résultat par deux méthodes : par l'application de la formule : l'État patron modèle, et par l'insertion des conditions du travail dans les cahiers des charges des chantiers publics.

Or, le premier système a prévalu chez nous dans certains ateliers des postes (1899) et dans les arsenaux de la marine, mais nous avions été précédés par l'Angleterre (arrêtés de Campbell Bannermann, à la guerre, 1894) et par l'Amérique (bill de 1840

sur les dix heures dans les arsenaux, bill Ingersoll de 1868 sur les huit heures pour tous les salariés de l'État), et en somme l'expérience a été beaucoup moins développée dans notre pays que dans les contrées anglo-saxonnes.

Quant aux conditions du travail, elles sont insérées obligatoirement ou facultativement — selon les cas — dans les cahiers des charges de l'État, des départements ou des communes, en vertu des décrets du 10 août 1899. Mais ici encore l'Angleterre et la Belgique nous avaient devancés, et l'on pourrait souhaiter que l'extension de la mesure devînt aussi large que chez ces deux puissances.

* * *

La réparation des accidents du travail a été traitée, dans tous les pays civilisés, par d'abondantes législations. La France, — en avril 1898, — bien après l'Allemagne, l'Autriche, la Norvège, — promulguait un texte qui renversait la preuve, allait à l'encontre des règles du Code civil en matière de responsabilité, consacrait le risque professionnel et édictait un forfait aussi bien pour le cas de décès que pour le cas d'incapacité permanente et temporaire.

C'était là, à coup sûr, un réel progrès, puisque l'ouvrier blessé ou les ayants droit de l'ouvrier mort à la tâche pouvaient obtenir satisfaction sans apporter des démonstrations souvent impossibles et sans se lancer dans des procès démesurément longs et invraisemblablement coûteux. A l'usage, il est vrai, de nombreuses défectuosités de détail se sont révélées : certaines ont déjà été corrigées ; d'autres eussent été de même rectifiées, si les votes du Sénat eussent été aussi prompts que ceux de l'autre assemblée.

Mais d'autres lacunes se manifestent dans la loi de 1898, et son infériorité est évidente par rapport à certaines législations étrangères.

C'est ainsi que jusqu'ici les maladies professionnelles, en dépit de leur caractère fatal et de leur éclosion automatique, ne sont pas assimilées aux accidents, alors que cette identification a prévalu en Suisse. C'est ainsi encore que l'agriculture est très généralement exclue du bénéfice des garanties nouvelles, qui lui ont été conférées en Allemagne (5 mai 1886), en Angleterre (30 juillet 1900) et même, quoique sous certaines conditions, en Belgique (décembre 1903).

De nombreux projets sont soumis à l'examen du parlement, qui tendent à universaliser l'action du texte de 1898 en l'étendant aux

travailleurs de la terre et du commerce. Jusqu'ici les cabinets successifs se sont défendus de vouloir élargir à ce point l'aire de la réforme.

*
* *

Toutes les autres assurances restent encore à constituer en France. Nous ne possédons ni l'assurance contre la maladie, qui fonctionne en Allemagne (lois du 7 août 1876, du 15 juin 1883, du 10 avril 1892) et en Autriche (loi du 30 mars 1888), en Hongrie (loi du 9 avril 1891), en Luxembourg (loi du 31 juillet 1901); ni l'assurance contre le chômage, qui, à la vérité, a échoué dans le seul pays où elle ait été rendue obligatoire (canton suisse de Saint-Gall, 1894-1896); ni l'assurance sur la vieillesse et l'invalidité, qui, sous une forme ou sous une autre, s'exerce en Allemagne (loi du 22 juin 1889), en Nouvelle-Zélande (1898), en Italie (17 juillet 1898, 7 juillet 1901) et en Belgique (10 mai 1900).

Comme l'on voit, il resterait à organiser trois services essentiels, mais qui, à proprement parler, sont les plus malaisés à installer parce qu'ils sont les plus onéreux. Pour les mettre en vigueur avec quelque efficacité, pour servir entre autres des annuités moins infimes que celles d'outre-Rhin aux vieillards et aux invalides, des centaines et des centaines de millions seraient indispensables.

Nous avons essayé, sans parti pris, et en dehors de toute doctrine, de signaler dans la législation sociale de la France toutes les lacunes qui apparaîtraient à l'observateur le plus superficiel. L'État démocratique, dans le cadre même où il se meut actuellement, et sans toucher aux fondements de la société, peut accomplir de réelles et importantes transformations juridiques. Il n'a qu'à suivre l'exemple des États voisins, ou du moins qu'à l'examiner de près. Est-ce à dire que ces modifications législatives, qu'une réglementation moins sommaire du travail, que l'adaptation d'un système général d'assurances, que l'extension aux travailleurs de l'agriculture et du commerce des garanties déjà acquises par les ouvriers de l'industrie, puissent désarmer l'effort politique et économique du prolétariat et, pour tout dire d'un mot, arrêter la poussée du socialisme? Ceci est un tout autre problème, et qu'il ne nous est pas loisible d'envisager en ce court article.

Paul Louis.

LES CHATEAUX

DES

TROIS MOUSQUETAIRES

Tout le monde sait aujourd'hui que les principaux personnages des *Trois Mousquetaires* ne sont pas sortis de pied en cap de la fertile imagination d'Alexandre Dumas ; ils ont existé en chair et en os, mais la verve et la fantaisie du romancier leur a créé une vie légendaire bien autrement curieuse et intéressante que leur existence vraie, déjà fort accidentée cependant.

Nous ne voulons pas ici faire la part de la réalité et de la fiction dans le récit du grand écrivain, dire ce qu'il a emprunté aux « Mémoires de M. d'Artagnan » de Courtilz de Sandraz ; d'autres l'ont déjà fait, notamment Jal et J.-B.-E. de Jaurgain, dont « les Trois Mousquetaires » (1), si consciencieux et si documentés, ne nous ont laissé que peu de questions à élucider. Notre but est beaucoup plus modeste et tout différent : nous étudierons seulement les entours des héros de cette épopée. Dans ce coin de Gascogne et du pays basque, patrie de d'Artagnan, de ses trois fidèles amis Athos, Porthos et Aramis, et de leur capitaine Tréville, où plusieurs d'entre eux sont revenus mourir, nous rechercherons leurs maisons natales, les châteaux où ils ont passé leurs dernières années dans le calme et le repos, loin des équipées et des exploits de leur bruyante jeunesse.

(1) Voir J.-B.-E. de Jourgain, *Troisvilles, d'Artagnan et les Trois Mousquetaires*, esquisses biographiques et héraldiques. In-8°, Champion, éditeur, Paris (sans date).

Au fond du Béarn, au pied des derniers contreforts des Pyrénées, dominant le confluent des gaves de la vallée d'Ossau et de la vallée d'Aspe, s'élève l'antique ville d'Oloron, enserrée comme en un corselet par ses vieilles murailles croulant de vétusté, avec sa vénérable église romane à coupole byzantine perchée au sommet d'un coteau abrupt qu'escaladent des rues escarpées aux antiques maisons rébarbatives grimpant les unes au-dessus des autres.

C'est là que naquit vers 1598 Arnaud du Peyrer, plus tard comte de Troisvilles, capitaine-lieutenant aux Mousquetaires de la garde, gentilhomme de la chambre de Louis XIII et lieutenant général des armées. La noblesse de sa famille était de fraîche date. Son père, Joan du Peyrer, bourgeois d'Oloron, eut pour ancêtres des architectes, quelque peu maçons, venus de Saucède, village voisin. Il fit, en trafiquant avec l'Espagne, une certaine fortune qui lui permit d'acheter le domaine de Troisvilles, dans le pays basque, près d'Oloron, acquisition lui conférant selon la coutume du royaume de Navarre le titre d'écuyer et le droit de siéger parmi les gentilshommes aux États de la vicomté de Soule. Marié en 1597 à Marie d'Aramitz, dont la dot montait à 1.000 livres, il lui avait fait de son côté, par contrat, donation d'une somme égale.

Les débuts du futur capitaine aux Mousquetaires furent des plus modestes. Arrivé en 1616 à Paris, âgé de dix-huit ans environ, dans le plus simple des équipages, une rapière au côté, une petite valise à la main, il entre immédiatement en qualité de cadet au régiment des gardes. Cela lui permet d'assister à la plupart des guerres du règne de Louis XIII, où il se fait remarquer par sa bravoure et son sang-froid. En 1622 il devient enseigne, en 1625 il est sous-lieutenant aux Mousquetaires; neuf ans plus tard, par lettres patentes du 3 octobre 1634, le roi le nomme lieutenant-capitaine des Mousquetaires de sa garde, le grade de capitaine-commandant lui étant réservé. C'était une des charges les plus importantes du royaume, d'un revenu de 16.800 livres et dont la valeur vénale atteignait jusqu'à 200.000.

Troisvilles fut légèrement compromis dans la conjuration de Cinq-Mars, et Richelieu, qui n'avait jamais pu le souffrir, en profita pour exiger sa révocation et son exil; mais la mort du cardinal survint trois jours après et il fut aussitôt rappelé à la cour.

Dans le courant du mois de mai 1633, Louis XIII, par lettres patentes datées de Fontainebleau, lui avait octroyé le droit de haute, moyenne et basse justice dans la paroisse de Troisvilles

« avec création des officiers nécessaires, auditoire, prisons, fourches patibulaires, cours ordinaires de quinzaine en quinzaine et grandes assises quatre fois l'an, moyennant foi et hommage » ; en même temps, il lui était concédé l'autorisation d'établir une foire annuelle le jour de la fête de Saint-Michel et un marché le samedi, tous les quinze jours, foire et marché qui existent encore aujourd'hui.

Les droits de justice dont il vient d'être question n'attirèrent pas à Troisvilles la sympathie de ses vassaux fiers, indépendants et peu enclins à la soumission comme tous les Basques ; en outre, sa vanité prodigieuse et sa brutalité, citées par Tallemant des Réaux, le rendirent complètement impopulaire non seulement dans ses domaines, où il venait de temps à autre se reposer des fatigues du service, mais aussi dans toute la Soule, où il voulut plus tard s'arroger les mêmes prérogatives en vertu de certaines acquisitions faites de concert avec sa mère.

Une fois seigneur et maître de Troisvilles avec les pouvoirs les plus étendus, notre fils de marchand d'Oloron jugea qu'il ne lui restait plus pour s'anoblir définitivement qu'à s'allier à une famille pourvue de quartiers et d'écus; en conséquence, aux approches de la quarantaine, le 3 février 1637, il épousa Anne de Guillon, fille du seigneur de Richebourg. Avec une partie de la dot, assez rondelette, de sa femme, il se hâta d'augmenter ses propriétés de la Soule et acquit pour la somme de 16.000 livres les baronnies de Montory, Haux, Laguinge, Restoue et Atherey, avec leurs dépendances.

Ces diverses terres se trouvent dans une des plus belles régions des Pyrénées, dans la partie du pays basque avoisinant Oloron, sur le versant de coteaux ombreux et verdoyants dont le pied baigne dans de limpides rivières, un peu plus haut, torrents tumultueux, descendant des pics altiers qui ferment l'horizon du côté de l'Espagne.

Du château de Restoue, déjà ruiné quand le capitaine des Mousquetaires de Louis XIII l'acquit, il ne reste plus rien; pas davantage de celui de Montory, consistant alors en un édifice à deux étages branlants, aux planchers disjoints, à l'escalier veuf de marches, avec une mauvaise couverture de bardeaux laissant pénétrer l'eau de tous côtés. Plus heureux, les châteaux de Haux et de Laguinge sont encore debout. Ce sont d'assez vastes bâtisses n'ayant rien de bien seigneurial, aux murs faits de galets roulés

par le gave voisin, avec un rez-de-chaussée, un étage et un sous-comble que domine un toit très en pente recouvert de lourdes ardoises. Le château de Haux montre des fenêtres à encadrements et à croisillons de pierre, ainsi qu'une porte dont les prétentions architecturales témoignent au moins de son antiquité. Celui de Laguinge borde le chemin de son village et est à peine une maison bourgeoise dénuée de tout caractère, presque une masure de paysan.

Il ne faut pas, d'ailleurs, s'illusionner sur l'existence des vieilles familles basques et béarnaises : très pauvres pour la plupart, et sans grands besoins, elles vivaient fort simplement, dans de vieux logis n'ayant du château que le nom, d'une façon à peine plus relevée que leurs vassaux, ce qui, il faut le dire, ne diminuait en rien le respect de ces derniers à leur égard.

Insatiable comme tous les parvenus, Arnaud du Peyrer avait, en 1635, trouvé le moyen de se faire élever à la charge de sénéchal et de gouverneur de Marsan, Tursan et Gavardan. Cela ne lui suffit bientôt plus, — l'appétit vient en mangeant, — et trois ans après, en 1638, il achète à beaux deniers comptants la seigneurie de Peyré, dans la sénéchaussée de Saint-Sever; puis, pour avoir une demeure digne de son importance, il se décide à bâtir un château au centre de ses domaines du Béarn et de la Navarre. Il ne s'agissait plus, bien entendu, d'une méchante bicoque avec un malheureux pigeonnier, bonne tout au plus pour un famélique cadet de Gascogne ou un hobereau béarnais, mais d'un palais destiné à l'un des plus hauts et des plus puissants personnages de la cour du roi de France. En l'occurrence, Arnaud du Peyrer s'adressa au premier architecte de l'époque, au célèbre François Mansard, qui lui dessina les plans du château de Troisvilles; il était formé, du côté de la vallée, d'une superbe façade aux proportions grandioses, se composant d'un rez-de-chaussée surélevé, d'un étage et d'une toiture à deux pans percée de « mansardes » du côté des montagnes, d'un corps de logis de même aspect accolé de deux ailes en retrait. Les chaînes d'angles en pierres irréprochablement appareillées, les fenêtres et les portes surmontées de frontons alternés aux lignes les plus pures, charment par la perfection de leur exécution. A l'intérieur de cette belle résidence, dans le principal salon, se trouve encore aujourd'hui le portrait en pied du capitaine des Mousquetaires sous le harnais de guerre avec les insignes de son grade et de ses dignités.

Cette noble demeure, pleine de majesté, appartient toujours à un descendant d'Arnaud du Peyrer, le comte de Mont-Réal. Elle subsiste complète et intacte, sur la route de Tardets à Mauléon, dans cette merveilleuse plaine si gracieusement accidentée qu'arrose le Saison, au cours capricieux et changeant. Le site avait été choisi avec un rare discernement, chose peu commune à cette époque, où l'agrément de la nature extérieure était compté pour si peu.

Il était impossible de rencontrer un endroit plus agréable, de découvrir une vue plus délicieuse, d'un charme plus complet. Au midi, des montagnes encore modérées s'infléchissent au premier plan devant des pics plus orgueilleux, dont les sommets déchiquetés et neigeux, se perdant dans les nuages, servent de limite à la France et à l'Espagne, tandis qu'au nord des plaines fertiles, coupées par le Saison et d'autres cours d'eau, s'étendent à perte de vue, limitées par de basses collines plantées de place en place de bouquets de chênes et de châtaigniers.

Le fastueux seigneur de Troisvilles ne se contenta bientôt plus de ce château princier — unique dans la région — et des plus humbles maisons de Restoue, de Montory et de Haux; il lui fallut une résidence à Mauléon, capitale voisine de la Soule, où il acquit l'hôtel construit par le chef de l'illustre famille de Sponde. Cette maison existe encore, transformée en sous-préfecture. Elle se trouve sur la place de la petite ville, que borde un de ses côtés. Sa principale façade, sans aucun style ni caractère, donne sur un jardin planté d'arbres vigoureux et puissants, qui la mettent, en été, à l'abri des ardeurs du soleil pyrénéen.

Arnaud du Peyrer de Troisvilles mourut en mai 1672, à l'âge de soixante-treize ans, couvert de dignités et de charges. En plus de celles qu'il possédait déjà et dont il a été fait mention, il avait — toujours insatiable — sollicité et obtenu la place de gouverneur du pays, ville et château de Foix; enfin il était maréchal de camp et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit.

Troisvilles eut deux fils, dont l'un, le second, Joseph-Henry de Peyré, quitta le monde pour se retirer à Port-Royal, dont il devint une des lumières; c'était un des hommes de son temps qui connaissait le mieux le grec. Lorsqu'il fut élu à l'Académie française en 1704, le choix de la Compagnie ne fut pas ratifié par Louis XIV, qui n'aimait pas les jansénistes.

En pleine Gascogne, non loin de Mirande, sur le penchant d'une colline dominant la vallée de Tardes, s'étagent les maisons du gros bourg de Lupiac, élevées auprès de son ancien château. Les premières assises de ce vénérable édifice, considérablement restauré au dix-septième siècle, datent des Maures, d'où son nom de Castelmore. C'est une grande bâtisse irrégulière composée d'un rez-de-chaussée surélevé, d'un étage percé de nombreuses fenêtres et d'une porte centrale avec une aile en retrait, deux tours rondes et deux autres tours carrées, lourdes et massives, surmontées d'une toiture pesante.

Charles de Batz-Castelmore, quatrième fils de Bertrand de Batz, seigneur de Castelmore, et de Françoise de Montesquiou, y naquit vers 1623. Le nom de d'Artagnan, sous lequel il est connu, lui venait d'une branche cadette de sa famille maternelle.

En 1640, à peine âgé de dix-sept ans, Charles de Castelmore, riche d'espérances, — n'emportait-il pas une lettre de recommandation pour Troisvilles ! — quittait, monté sur un malheureux bidet, le château familial avec dix écus dans sa poche pour tout viatique. Il s'en fallut de bien peu que ses beaux projets avortassent et qu'il restât en chemin.

A Saint-Dié, à la suite d'une querelle avec un certain Rosnai, il se laisse enlever sa bête et voler sa bourse; c'est l'épisode qu'Alexandre Dumas place à Meung, transformant Rosnai en Rochefort. Heureusement pour notre jeune Gascon qu'un gentilhomme du nom de Montigré lui vient en aide et lui prête quelque argent pour lui permettre de gagner enfin Paris.

Au débotté, il se précipite chez son illustre compatriote, où il trouve Porthos et Aramis, et le jour même — c'était ne pas perdre de temps — leur sert de second dans un duel contre Jussac, Biscarrat et Cahuzac.

Présenté peu après au roi, celui-ci le nomme aussitôt cadet aux gardes et lui donne sur sa cassette cinquante louis qui furent les bienvenus. Il part ensuite pour le siège d'Arras, où il reçoit le baptême du feu. De retour à Paris, il noue une intrigue avec une simple cabaretière dont Alexandre Dumas fait Mme Bonacieux. Nous ne suivrons pas d'Artagnan dans ses voyages en Angleterre et en Allemagne, non plus que dans son existence aventureuse, qui le fait un jour gardien de Fouquet pour être lui-même, le lendemain, enfermé à la Bastille. Lieutenant aux gardes en 1649, puis capitaine en 1650, ce qui lui vaut quarante mille écus, sous-lieutenant aux

Mousquetaires en 1658, capitaine-lieutenant en 1667, il fut élevé au grade de maréchal de camp en 1672.

Le 5 mai 1659, il s'était marié avec la veuve de messire Jean de Damas, Charlotte-Anne de Chanlecy de Sainte-Croix, qui s'était constitué en dot la terre et la baronnie de Sainte-Croix, au baillage de Chalon-sur-Saône, et de plus quatre-vingt mille livres de créances à prendre en grande partie sur la succession de son premier mari. La cérémonie nuptiale, à laquelle assista, en qualité de témoin, le maréchal de Gramont, fut célébrée à Paris, au Louvre, en présence de Louis XIV. Faut-il ajouter que malgré la naissance de deux fils cette union ne fut pas heureuse et que Charlotte de Sainte-Croix finit par se réfugier dans un couvent?

Des deux fils d'Artagnan, l'aîné, Louis Ier de Batz-Castelmore, baptisé par Bossuet le 3 mars 1674, eut pour parrain Louis XIV et la reine Marie-Thérèse pour marraine; le second, Louis II de Batz, également baptisé par Bossuet, était filleul du dauphin Louis de Bourbon et de la princesse des Dombes et de Montpensier.

D'Artagnan fut tué au siège de Maëstricht le 25 juin 1673.

D'après une légende accréditée dans le pays, son corps aurait été rapporté en Béarn et inhumé dans la chapelle, aujourd'hui en ruine, du château d'Arricau-Bordes, situé au milieu des vastes landes accidentées qui constituent au nord-est de Pau ce qu'on appelle le Vic-Bilh. Ce vieil édifice datant du quinzième siècle et assez bien conservé est encore actuellement entouré de remparts.

Il est bien difficile d'établir sur quoi repose cette légende. Le fief de Bordes, qui relevait de la vicomté de Béarn, appartenait-il alors à la famille des Montesquiou, dont les terres de Fezensac et de Bigorre n'étaient guère éloignées? Peut-être. Rien dans l'existence de d'Artagnan ne donne à penser qu'il ait gardé un souvenir bien vivace de son pays natal, où il ne semble pas être souvent revenu. On peut cependant supposer que lors des cérémonies du mariage de Louis XIV, à Saint-Jean-de-Luz, il poussa jusqu'au château des siens.

Dans les dernières années du seizième siècle ou les toutes premières du dix-septième, Armand de Sillègue, fils puîné d'Adrien de Sillègue d'Athos et de Catherine de Munein, vit le jour au château d'Athos, dont il ne reste plus trace; peut-être ne fut-il jamais qu'une humble maison sans importance. Les Sillègue, d'ailleurs, n'appartenaient que depuis fort peu de temps à la noblesse.

C'étaient d'anciens marchands qui en 1564 avaient acheté la seigneurie de Troussecaillou en Basse-Navarre. La mère du mousquetaire, de meilleure lignée, était née à quelques heures d'Athos, au château de Munein dont son père était seigneur. Quelques pans de murs de cette demeure, tout recouverts de lierre et à demi dissimulés par des arbrisseaux, se devinent encore sur les bords du gave d'Oloron, dans une position admirable, avec les Pyrénées pour horizon. Aucun chemin n'y mène et il faut les chercher un certain temps avant de les découvrir; les paysans des environs les connaissent bien cependant et continuent à les appeler le Château.

Ni Munein, ni Athos ne sont éloignés de la pittoresque petite ville de Sauveterre-de-Béarn, perchée au-dessus du gave, qu'enjambe en partie son curieux pont fortifié presque en ruine et que couronne sa splendide église à porche roman si curieusement historié.

Les Sillègue étaient alliés aux Troisvilles, et c'est sans doute grâce à cette parenté qu'Armand d'Athos put entrer dans les Mousquetaires. On croit qu'il finit tragiquement et mourut à Paris, le 22 décembre 1645, des suites d'un duel.

C'est probablement au château de Lannes, dans la vallée de Baretous, que naquit Porthos, de son vrai nom Jean de Portau, fils aîné d'Isaac de Portau, seigneur de Campagne Castelbon et de Campbert, secrétaire du roi, contrôleur provincial des guerres et artillerie de Navarre et Béarn, conseiller au parlement de Pau et secrétaire des États de Navarre. Sa mère appartenait à la famille de Brasser.

Des compagnons de d'Artagnan, c'est Jean de Portau qui eut la vie la moins turbulente. Il abandonna la Compagnie vers 1645 pour se marier et revenir en Béarn, où il remplaça son père comme secrétaire des États; ce qui ne l'empêcha pas de retourner de temps en temps à la cour, où il fut d'ailleurs, en 1635, délégué en qualité de député avec l'évêque d'Oloron. Il ne séjournait à Pau qu'autant que sa charge l'y obligeait, mais, dès que ses devoirs le lui permettaient, il se hâtait de regagner son manoir de Lannes, merveilleusement situé en pleine montagne, vieille demeure à demi féodale, tant soit peu rustique, malgré sa porte à pilastres et à fronton décoré d'un écusson à peu près effacé, ses fenêtres à croisillons gothiques, ses lourdes tours carrées coiffées d'un toit en éteignoir et sa vénérable et sombre chapelle, qui sert aujourd'hui d'église pa-

roissiale. Il est actuellement la propriété de la famille de Nolivos, dans laquelle s'est fondue la descendance des Portau.

Jean de Portau s'éteignit vers 1670.

Arrivons enfin à Aramis ou plus exactement Aramitz. Celui-ci appartenait à la plus ancienne noblesse de Béarn. Henry d'Aramitz, écuyer, abbé laïque d'Aramitz, dans la vallée de Barétous, en la sénéchaussée d'Oloron, était fils de Charles d'Aramitz, capitaine huguenot, et de Catherine de Rague d'Espalungue. Il était cousin germain de Troisvilles, dont le père avait épousé Marie d'Aramitz, sa tante du côté paternel. C'est d'ailleurs Troisvilles qui l'appela vers 1640 à Paris, pour le faire entrer aux Mousquetaires en même temps qu'Athos et Portau. Il y resta quinze ans.

Cinq ans avant de quitter le service, il revint dans son pays natal se marier avec la fille d'un gentilhomme dont les terres touchaient les siennes, Jeanne de Béarn-Bonasse, fille de Jacques de Bonasse, abbé laïque d'Arette. Quand il abandonna les Mousquetaires, en 1655, il alla se fixer dans ses propriétés des environs d'Oloron, qu'il ne quitta plus, partageant son temps entre ses résidences de Sauguis, d'Arette, d'Aramitz et d'Espalungue. Aramitz n'existe plus, Arette a été rebâti, Sauguis n'a de château que le nom, mais le manoir d'Espalungue n'a guère changé depuis l'époque où Aramitz en était propriétaire. On le trouve aujourd'hui à peu près intact au fond de la vallée d'Ossau, au-dessus du gave formé par le confluent du torrent des Eaux-Chaudes et de celui des Eaux-Bonnes, à quelques pas de l'antique chapelle d'Assouste. Très pittoresquement situé, au bas de la montagne d'Aas, il renferme une petite chapelle, de vastes granges et des écuries pour les mulets qu'on était obligé d'enfourcher pour s'y rendre, car les carrosses ne pouvaient y monter. Naguère on y voyait un formidable porte-voix destiné à rappeler, aux heures des repas, les bergers et les laboureurs dispersés sur les pentes de la montagne.

Henry d'Aramitz mourut dans le second tiers du dix-septième siècle. N'est-il pas curieux que ce soit justement ce dernier, appartenant à une famille protestante, dont le grand-père s'était distingué dans les guerres de religion comme un des principaux lieutenants du terrible Montgomery, dont Alexandre Dumas ait fait un dignitaire de l'Église catholique, un évêque de Vannes, et plus tard un général des jésuites?

La famille de Nolivos, déjà propriétaire du château de Lannes,

l'est également — chose curieuse — du manoir d'Espalungue, réunissant chez elle l'héritage des deux mousquetaires Porthos et Aramis.

D'autres Basques, Béarnais ou Gascons : Paul de Batz-Castelmore, frère aîné de d'Artagnan ; Armand de Sillègue d'Athos, frère d'Athos ; Charles d'Aramitz, frère d'Aramitz ; François d'Espalungue, son cousin ; d'autres encore plus ou moins parents, alliés ou compatriotes de Tréville, de d'Artagnan, d'Athos, de Porthos et d'Aramis, ont figuré dans les rôles de la Compagnie des Mousquetaires de Louis XIII et de Louis XIV ; mais nous n'avions à parler ici que de ceux qui ont été ressuscités par le grand romancier. Laissons ceux qu'il a négligés dormir en paix.

PAUL LAFOND.

POÈMES

I

Ce fut l'enfance avec la maison qui dormait
Sous les sapins et les mélèzes centenaires,
Et le parc où les dieux qui rêvaient, solitaires,
Semblaient vivre en leur marbre aux approches de mai.

Toutes les choses avaient l'air de se connaître.
Les armoires sentaient la lavande et le thym ;
Et quand ma mère ouvrait la fenêtre au matin
Toute l'âme des bois entrait par la fenêtre.

Ce fut l'enfance grave et sage que déjà
Le Rêve caressait en passant de son aile ;
Mais le Rêve faisait alors fleurir en elle
Des espoirs que le Temps de sa faux saccagea.

Ce fut l'enfance qui dans l'ombre des charmilles
Fuyait les jeux brutaux et bruyants des garçons,
Et qui, cueillant des fleurs ou chantant des chansons,
N'eut jamais pour amis que les petites filles.

Il y avait Hélène et Madeleine, et puis
Cette autre, déjà faible et douce et déjà femme,
Dont je sentais frémir à tous les souffles l'âme
Pareille aux liserons qui poussent sans appuis.

Mon enfance ! la ville ensoleillée, assise
Au milieu de la paix des vallons et des prés ;
Odorant souvenir des dimanches dorés,
Des tilleuls embaumant la place de l'Église ;

Claire et fraiche saveur du pain noir et du miel
Que nous allions manger pour goûter dans les fermes...
Comme tout était frais pour mes sens, les chairs fermes
Des fruits, le goût de l'eau, la lumière, le ciel !

— Tout ce passé me charme, et m'accable, et me blesse
Malgré que le bonheur soit à côté de moi,
Tandis que je cultive en mon âme l'émoi
Et l'étourdissement de la sainte jeunesse.

Oui, les baisers sont bons quand on les aime bien
Et l'amour seul vaudrait la peine que l'on vive...
Mais se dire que l'âge à pas furtifs arrive,
Qu'il a déjà vécu, celui qui se souvient !

Souvenir, aujourd'hui ma jeunesse vous mêle
A l'espoir que pour moi garde encor l'avenir.
Mais lorsque viendra l'âge où l'on sent se ternir
Ses regards déjà prêts pour la nuit éternelle,

O frère taciturne et grave que les ans
Font plus impérieux et plus autoritaire,
Quand las de relever nos fronts agonisants
Nous nous inclinerons à jamais vers la terre,

Que vous serez cruel, vous qui ne serez plus
Seulement mon enfance étonnée et bénie,
Mais tout ce qui fut moi, mes rêves et ma vie,
Ma jeunesse, et l'amour où mes soins se sont plu,

Et qui, tandis qu'au loin je verrai l'Espérance
Près de s'évanouir derrière l'horizon,
Jusques aux jours marqués pour l'ombre et le silence
Demeurerez assis au seuil de ma maison.

II

Ah! monseigneur Hamlet, voici
Que déjà se meurt Ophélie...
Feras-tu trêve à ta folie?

Vous, mon âme, voyez aussi,
Voyez partir, sur l'eau pâlie,
Comme un songe que l'on oublie,

Tout ce que vous avez été
De doux, de tendre et de fragile,
— Lin qu'on souille quand on le file,

Aurore, timide clarté,
Printemps qui se meurt ou s'exile
Quand, brutal, s'approche l'été. —

Candeur de l'enfance passée,
Plus rien de vous qui soit vivant!..
— Au couvent, vous dis-je, au couvent! —

Dans le cloître de ta pensée
Où ton souvenir va rêvant,
Vas-tu la revoir à présent?

Ah! plutôt, que dans la vallée
Où dansent en rond les brouillards,
Elle s'en aille, inconsolée

Par la douce mort appelée
Vers le ruisseau de nénufars
Qui sommeille sous la saulaie.

Voici l'heure, voici le fer,
La coupe auprès de soi posée,
Et là-bas, les yeux pleins d'enfers

Leurs Majestés à la croisée...
— Si toute ma souffrante chair
Pouvait se résoudre en rosée ! —

Voici la nuit sur Elseneur ;
La démence était inutile ;
Valait-il pas mieux, monseigneur,

Chasser l'orgueil empoisonneur
Et vivre dans la paix du cœur
Sous les ombrages de la ville ?

C'est moi qui parle ! et j'ai brisé
L'aile du beau rêve posé
Hier encor sur ma demeure,

Et je sens, de mon cœur qui pleure,
S'en aller la vie, heure à heure,
Et l'amour, baiser par baiser.

III

Vent de deuil et d'orgueil, ô vent passionné
Qui passais sur le front de mon aïeul René,
Désirs appesantis sur nos âmes débiles
De pouvoir, tout le long des nuits chaudes des Iles,
Veiller sur le sommeil innocent d'Atala...
Tout ce qui brûle au fond des rêves, tout cela
Qui fit nos jeunes ans sangloter ou sourire
Sur la mort d'Ellénore ou la grâce d'Elvire...
Poètes, les plus grands de tous, vous dont les cœurs
Amplifiaient l'écho des humaines douleurs,
Vous dont j'entends toujours la plainte murmurante
Des rochers de Bretagne à la mer de Sorrente,
Comme vous, pour n'avoir dès mes plus jeunes ans
Jamais vu le flot noir blanchir sur les brisants

Ni l'éclair parcourir l'horizon qu'il enflamme
Sans retrouver en eux l'image de mon âme;
Pour toujours, sous ces ciels d'angoisse et de terreur
Je porte la douleur du monde dans mon cœur.

Mais plus faible, plus tendre et plus désemparée
Mon âme fut toujours à l'amour préparée.
O tempêtes, ciels orageux, flots en courroux,
Si j'ai connu l'orgueil de pleurer comme vous,
Si le vent me fouetta de son haleine dure
Et secoua, les soirs d'hiver, ma chevelure,
Comme il faisait frémir les branches des forêts,
Si j'aimais à souffrir, à pleurer, c'est qu'après
Le sombre orage, après les heures de détresse,
J'espérais voir s'épanouir avec mollesse,
Comme une fleur, le ciel azuré d'un beau jour.

Mais où trouveras-tu le bonheur sans l'amour,
O toi qui, dès les jours sages de ton enfance,
A l'ombre du jardin rêvais dans le silence
A celles qui passaient et ne te voyaient pas ?
Toi qui sans te lasser, à chacun de tes pas,
Depuis, t'es arrêté, cueillant partout, sans cesse,
Des baisers pour parer le front de ta jeunesse ?
Oh ! aimer, mais aimer comme je le voudrais,
Non plus pour la douceur des seins et des bras frais,
Non plus pour la saveur sur ma bouche posée
De longs baisers au goût de miel et de rosée...
Tous ces jeux puérils sont vains et je suis las
De l'inutile amour qui ne console pas.

Eh bien donc, va ! Poursuis encor, poursuis sans trêve
L'amie éblouissante et belle de ton rêve.
Cherche celle qui passe en ta tristesse, aux jours
De lassitude, aux jours où tes pensers sont lourds
Comme les branches d'un verger quand vient l'automne;
Cherche celle qui te bénit et te pardonne,
Celle que tu pourrais adorer à genoux,
Celle qui dans ses yeux profonds, graves ou doux,

Refléterait fidèlement au gré des heures
Toute ton âme, et qui saurait pourquoi tu pleures,
Pourquoi tu ris, et qui rirait et pleurerait ;
Et lorsque le désir en vos cœurs gronderait,
Au lieu de vous jouer de lui, muets et graves,
Vous lui obéiriez ainsi que des esclaves,
Sachant que le plaisir qui torture et qui mord
Est plus mystérieux et sombre que la mort.

Belle image chérie et d'année en année
Tout le long de la vie avec moi promenée...
Ah ! qu'importent les jours heureux, et la beauté
Des choses, et le rire immense de l'été,
Et les aubes au cœur de menthe et de mélisse ?
Je sais une vallée odorante où se glisse
Une source limpide au milieu des ajoncs ;
Dans le bois les oiseaux brodent de leurs chansons
La trame qu'a tissée en ses doigts le Silence ;
Et, dans les frais instants où la brise balance
Les branches du bosquet lumineux et vermeil,
Elles en font tomber des gouttes de soleil.
— C'est là que je voudrais être heureux. O vallée,
Chevelure du ciel aux arbres emmêlée,
Chansons d'oiseaux, fraîcheur des ondes et des vents,
Fleuves des blés coulant des horizons mouvants,
Votre sainte douceur exalte ma tristesse.
C'est là que je voudrais que l'amie apparaisse ;
Je l'appelle, j'attends, j'écoute, et, triste et las,
Je n'ai jamais étreint qu'un songe entre mes bras.

La trouverai-je un jour ? Hélas ! poursuis, achève
Ta route, ô pèlerin en marche vers ton rêve.
Va. Souffre dans ton âme et souffre dans ta chair ;
Savoure amèrement l'orgueil d'avoir souffert.
Espère. Si tu vois une enfant sur ta route,
Appelle-la ; regarde, elle attend, elle écoute ;
Prends-la contre ton cœur, goûte ses baisers frais
Et pars, car ce n'est point elle que tu cherchais.
Pars follement ; cherche toujours. Mais l'ombre gagne
Le faîte étincelant de la haute montagne

D'où tu pensais parmi les vallons violets
Apercevoir enfin le toit de son palais.
Il est tard ; la fatigue est lourde sur ta tête ;
Tu comprends que jamais tu n'atteindras le faîte ;
C'est fini : maintenant il faut dormir. Allons,
C'est en vain que le roc déchira tes talons
Et que le vent, durant les affres du voyage,
Fit chanceler ton corps et griffa ton visage.
Il faut dormir, ô voyageur ; la nuit descend ;
Il faut dormir baigné de larmes et de sang ;
Mais, tandis que le jour fuit loin de ton front blême,
Si tu le peux regarde au dedans de toi-même
Et pressens l'ombre immense et le gouffre sans fond
Où tu vas écouter, éternel vagabond
De l'infini, squelette effarant et terrible,
Tes os claquer ainsi que le blé dans un crible.

CHARLES DERENNES.

LES CHEMINS DE FER ET L'ÉTAT[1]

Dans un précédent article, nous avons esquissé à grands traits l'histoire de nos chemins de fer d'intérêt général et montré quelles étaient, dans la constitution d'un réseau qui atteint aujourd'hui un développement de 40.000 kilomètres, les parts respectives de l'industrie privée et de l'État.

On a vu que jusqu'en 1878, c'est-à-dire avant le vote du programme Freycinet, les cinq sixièmes de la dépense totale d'établissement des voies ferrées — dont l'État, il ne faut pas l'oublier, a la nue propriété jusqu'en 1956-1960 et aura la propriété effective après cette date — avaient été payés par les compagnies avec la garantie du Trésor public, et que cette proportion s'appliquait à un réseau de 27.300 kilomètres ; que, pour les lignes concédées après cette époque et dont l'achèvement n'est du reste pas encore terminé, les conventions de 1883 fixaient au contraire à un cinquième environ des dépenses la part à fournir par les compagnies, celles-ci se chargeant, d'ailleurs, de faire à l'État les avances nécessaires pour l'exécution des travaux. Nous avons expliqué le mécanisme de ces conventions, les nécessités sous l'empire desquelles elles avaient été conclues et comment les compagnies en étaient arrivées à devoir aujourd'hui à l'État, du chef de la garantie, une somme de plus d'un milliard, intérêts compris.

Il nous reste à donner une vue d'ensemble de l'œuvre accomplie. Elle permettra, espérons-le, de voir la question des chemins de fer sous son vrai jour, surtout si l'on veut bien se rappeler

(1) Voir *la Renaissance latine* du 15 mars 1904.

ce que nous avons dit au sujet de l'utilité de ces voies de communication et de l'intérêt que les collectivités ont toujours eu à les voir s'établir. Bien des chiffres, trop certes à notre gré, seront nécessaires. Mais nous ne pourrons nous dispenser de les produire, quelque difficulté qui doive en résulter pour la lecture des pages qui vont suivre. Aussi bien, les chiffres ont leur éloquence, à laquelle rien ne saurait suppléer, pour l'exposé de faits dont on veut tirer la conclusion la plus logique, ou tout au moins la plus solidement étayée ; et, enfin, le lecteur voudra bien nous excuser si, au risque d'enlever à ce travail une partie de son intérêt, nous cédons au désir que nous avons de le documenter un peu lui-même, afin de laisser intacte sa liberté d'appréciation.

D'après la statistique officielle des chemins de fer, publiée par le ministère des Travaux publics, la situation du réseau d'intérêt général, au 31 décembre 1901, était la suivante : 38.500 kilomètres étaient en exploitation, 2.100 en construction, 2.900 à construire. Dans l'ensemble, la part des chemins concédés était de 38.900 kilomètres, dont 35.400 en exploitation.

La dépense faite pour l'établissement des 34.000 kilomètres de lignes exploitées à la même date par les six grandes compagnies s'élevait à 15 milliards 600 millions, somme dans laquelle les capitaux privés entrent pour plus de 11 milliards (1).

Si l'on tient compte des sommes dépensées pour les lignes en construction et de celles qui seront encore nécessaires pour l'achèvement du troisième réseau, soit environ 800 millions, dont le cinquième est à la charge des compagnies, on voit que les conventions successivement conclues avec ces dernières auront eu pour effet de doter la France d'un réseau de 37.000 kilomètres ayant une valeur de 16 milliards 400 millions moyennant une contribution de 5 milliards, moins que le tiers de la dépense totale. Si les conventions de 1883 n'avaient pas été faites et que l'État eût continué à exécuter lui-même à ses frais les lignes dont il avait décidé l'établissement en 1879, la dépense à sa charge pour les 9.400 kilomètres concédés en 1883 ou en vertu de lois ultérieures aurait augmenté d'environ 500 millions ; celle des compagnies aurait

(1) La répartition exacte est la suivante :

Part de l'État		4.259 millions	4.443 millions
Part des localités		184 —	
Part des compagnies.	Travaux ou argent..	9.048 —	11.187 —
	Matériel roulant....	2.139 —	

diminué d'autant; finalement, la contribution de l'État aurait égalé à peu près exactement le tiers de la dépense totale pour l'ensemble du réseau concédé.

Quant à la dépense faite sur la totalité du réseau d'intérêt général, c'est-à-dire en ajoutant aux concessions des grandes compagnies les lignes du réseau de l'État et celles des compagnies secondaires, elle s'élevait, au 31 décembre 1900, à 16 milliards 750 millions, sur lesquels la part fournie par le Trésor public est de 4.400 millions. Mais cette somme comprend les 510 millions dépensés par les compagnies en remboursement des anciennes dettes et dont les charges, quoique comprises dans le compte de la garantie, ne sont pas directement supportées par le budget; par contre, elle ne comprend pas les dépenses du réseau d'État (rachat, construction et parachèvement de lignes), qui paraissent ressortir à 630 millions. La dépense à la charge de l'État dans la constitution du réseau d'intérêt général exploité en 1901 serait donc de 4.530 millions, celle des localités, de 300 millions, et celle des compagnies, de 11.920 millions.

Les charges d'intérêt et d'amortissement en 1901 des capitaux engagés par les compagnies étaient de 614 millions, en tenant compte de ces rectifications. Celles qui correspondent à la participation de l'État ne sont pas indiquées; il faut pourtant les dégager si l'on veut connaître ce que coûtait la même année, au contribuable, cette participation. Pour cela, il est nécessaire d'ajouter encore aux 4.530 millions trouvés ci-dessus environ 250 millions pour les dépenses faites sur les lignes en construction; on arrive ainsi à un total de 4.780 millions en capital. Or, les avances en argent et en travaux faites par les compagnies pour l'exécution des lignes de la convention de 1883 s'élevaient, au 31 décembre 1900, à 956 millions, et les annuités représentatives des charges d'intérêt et d'amortissement de cette somme étaient fixées à 38.225.500 francs.

D'autre part, les annuités inscrites au budget du ministère des Finances par application des conventions antérieures à celles de 1883 ou autres que celles de 1883 s'élevaient à 40.745.641 francs, déduction faite de l'annuité de 20.500.000 francs payée à la Compagnie de l'Est pour les lignes d'Alsace-Lorraine perdues en 1871, et qui sont imputables sur l'indemnité de guerre; celles qui sont inscrites au ministère des Travaux publics pour avances en travaux et doublement de voies, et résultant aussi de conventions autres que celles de 1883, s'élevaient à 10.000.773 francs, y com-

pris la soulte de 2.348.000 francs due à la Compagnie d'Orléans pour les lignes échangées avec le réseau de l'État. Le total de ces annuités ressort ainsi à 51.746.114 francs, somme à laquelle peut correspondre sensiblement un capital de 900 millions. Restent donc environ 3 milliards pour les dépenses faites directement par l'État, soit avant 1883 pour les lignes du programme dont il avait entrepris l'exécution et pour celles qu'il avait rachetées, soit depuis 1883 pour les lignes neuves, les travaux complémentaires et le matériel roulant de son propre réseau. Il est vrai que cette dernière catégorie de dépenses, qui se monte en moyenne à 10 millions tous les ans, n'a pas le caractère d'emprunt dont les charges, comme celles des dépenses faites avant 1883, sont comprises dans la rente 3 0/0 amortissable ou perpétuelle; elles n'en doivent pas moins être comptées, puisqu'elles constituent comme les autres une sorte de placement. On estime que le taux d'émission des emprunts faits de 1878 à 1883 pour l'exécution du programme était de 4,5 0/0; la charge de ces 3 milliards serait donc de 135 millions, lesquels sont confondus dans le service de notre dette publique.

Par conséquent, le budget supportait en 1901, comme part contributive de l'État dans l'établissement de l'ensemble des lignes d'intérêt général du réseau français, une charge totale de 224 millions. Ajoutons encore à cette somme une vingtaine de millions pour les frais de contrôle et pour l'exécution des travaux neufs ou complémentaires exécutés tous les ans, soit sur les lignes non concédées, soit sur son propre réseau, et nous arriverons à 244 millions. C'est là une dépense nette, indépendante de la garantie d'intérêt dont nous parlerons plus loin, et qui n'est qu'une avance remboursable; c'est ce que coûte réellement à l'État sa participation annuelle aux dépenses d'établissement des 38.000 kilomètres exploités en 1901, dont 2.800 lui appartiennent en propre et dont le reste lui appartiendra également dans cinquante ans.

Mais cette somme est encore trop forte, si l'on tient compte du produit net du réseau de l'État, qui doit venir naturellement en déduction des charges des capitaux comprises dans le total ci-dessus et des bénéfices de toute nature que le budget retire directement de l'exploitation des chemins de fer. Pour l'année 1901, le produit net du réseau d'État était de 12 millions. Quant aux profits dont nous venons de parler, nous les trouvons groupés dans la statistique des chemins de fer sous les rubriques suivantes : impôts sur les transports, 96 millions; impôts sur les

titres, 55 millions; économies sur les transports de la poste, 51 millions; économies sur le transport des militaires et marins, 32 millions. Soit un total de 234 millions qui, ajoutés au produit net du revenu de l'État et à la somme que les compagnies payent pour le remboursement des frais de contrôle, compensent et au delà les 244 millions de charges trouvés ci-dessus. Les contribuables n'auraient donc en fait rien à payer pour la constitution du réseau; les charges totales, tant celles qui leur incombent que celles à payer par les compagnies, en sont couvertes en premier lieu par les produits nets des chemins de fer, ensuite par les bénéfices que le Trésor public retire de leur exploitation, et enfin par la garantie d'intérêt à titre d'avances. Certes ces avances sont aujourd'hui considérables; 750 millions ont dû être prélevés sur les budgets successifs depuis 1883, soit une moyenne de près de 40 millions tous les ans; encore ne tenons-nous pas compte des sommes avancées à la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée de 1883 à 1897, parce que cette compagnie a remboursé par anticipation sa dette de 151 millions en consentant une réduction de 6 millions sur les annuités que l'État doit lui verser en exécution des conventions de 1883. Mais ces avances annuelles, qui ont atteint leur point culminant en 1893, décroissent et finiront par disparaître dans quelques années (l'Orléans et l'Est ont même commencé à rembourser leurs dettes). Elles sont d'ailleurs productives d'intérêt à 4 0/0 et constituent, bien plus qu'une dépense, un véritable placement de fonds, une réserve qui pourra, lorsque le moment sera venu, alléger singulièrement le budget.

Nous concluons donc que la seule charge moyenne annuelle imposée au contribuable pour la constitution d'un réseau qui lui appartient virtuellement (1) est représentée par cette somme de

(1) Ce n'est pas sans motif que nous insistons sur cette question de propriété du réseau des voies ferrées, car on semble la perdre trop souvent de vue. En Angleterre et aux États-Unis, les chemins de fer appartiennent en propre aux compagnies qui les ont construits et les exploitent entièrement à leurs risques et périls. Jamais l'État, à moins qu'il n'achète leur domaine à beaux deniers, n'en retirera les profits. En France, par le jeu des conventions, l'État deviendra propriétaire des chemins de fer sans bourse délier; à l'expiration des concessions, il se substituera aux compagnies et recueillera tous les profits, plus ou moins grands, que celles-ci recueillaient elles-mêmes. Il y a là une réserve formidable, capable, comme on l'a dit fort justement, d'éteindre au milieu du siècle la plus grande partie de notre dette nationale, à moins que les chemins de fer, considérés comme moyen de transport, n'aient plus alors aucune valeur, ce qui est peu probable.

40 millions; elle deviendra bientôt nulle et se transformera en recette pour le Trésor lorsque les compagnies seront définitivement entrées dans la période du remboursement. Que si l'on veut pousser les choses au pire et admettre que la dette de garantie ne sera jamais remboursée, ce qui est une hypothèse excessive et même absurde, la charge des 750 millions, considérés comme définitivement perdus, n'entrerait encore dans le service de notre dette publique que pour 30 millions, précisément le chiffre des intérêts dont cette dette s'accroît tous les ans.

Quels sont donc, en regard d'une aussi faible somme, les bénéfices indirects, mais certains, que la collectivité a réalisés depuis l'ouverture du premier chemin de fer? Indiquons-les rapidement. On a vu de quel point nous étions partis en 1832. Depuis cette époque, la production et la consommation de la France ont décuplé. Son commerce extérieur, exportations et importations, qui était de 1 milliard 500 millions en 1842, est actuellement de 8 milliards et demi. Le tonnage total des marchandises transportées dans l'intérieur de la France ne dépassait pas 1 milliard 600 millions de tonnes kilométriques avant l'établissement des premières grandes lignes; il est aujourd'hui de 25 milliards de tonnes kilométriques, dont plus des deux tiers (16 milliards) sont transportés par les chemins de fer. Quelle part ont-ils eue dans ce mouvement prodigieux? on comprend qu'il est impossible de la déterminer et surtout de la chiffrer, mais elle est certainement prédominante.

Au point de vue agricole, les chemins de fer ont contribué à baisser, fixer et égaliser le prix des denrées de première nécessité dans tous les pays. On sait que les terribles disettes d'autrefois étaient causées par les énormes variations du cours de ces denrées; au dix-huitième siècle, lorsqu'une région manquait de blé et qu'il fallait en faire venir d'un lieu de production situé seulement à 200 kilomètres, ce blé, acheté sur place à raison de 10 francs l'hectolitre, revenait à 50 francs au consommateur. Au commencement du dix-neuvième siècle, le prix du blé variait encore du simple au double et même au triple d'un bout de la France à l'autre, car le transport d'un hectolitre coûtait environ deux centimes et demi par kilomètre. Aujourd'hui, l'écart entre le prix du lieu de production et celui du lieu de consommation est insignifiant, non seulement dans l'intérieur d'un même pays, mais sur toute la surface du globe, ce qui résulte évidemment de la réduction énorme qu'ont subie les frais de transport.

Autrefois l'agriculteur n'avait pas un grand intérêt à augmenter sa récolte ; dans les années de disette, la hausse des cours compensait et au delà le déficit. Avec les chemins de fer, qui ont nivelé les cours, il s'est vu obligé de produire beaucoup, car ce n'est qu'avec les excès de production des années favorables qu'il peut rattraper les pertes provenant des récoltes insuffisantes. Les terres ont donc été amendées, leur rendement a été amélioré ; des régions entières, autrefois stériles, ont été transformées sous l'influence des engrais chimiques. La surface cultivée a été ainsi augmentée d'un tiers, en même temps que la valeur du sol a plus que doublé. Les produits ruraux ont pénétré partout, leur valeur a doublé, triplé, on ne sait pas au juste. Pourtant, dans l'ensemble, l'augmentation de la valeur annuelle de ces produits due à l'influence des chemins de fer ne serait pas moindre de 3 milliards.

Au point de vue industriel, les bénéfices ne sont pas moins importants. Grâce à l'économie réalisée sur le transport des matières premières, la France a pu créer chez elle cette grande industrie qui était l'apanage de l'Angleterre. Sa production en charbon, fers et aciers, machines, produits textiles et produits manufacturés de toute sorte a peut-être décuplé.

Enfin, la fortune de la France, qui s'élève actuellement à plus de 200 milliards, a plus que doublé depuis l'établissement des chemins de fer. La fortune privée a suivi une semblable progression ; les salaires ont augmenté plus rapidement que le coût réel des choses nécessaires à la vie ; aujourd'hui le paysan, l'ouvrier même, s'ils ne sont pas devenus plus riches, ont incontestablement plus de bien-être qu'ils n'en avaient il y a cinquante ans.

Voilà donc, en dehors d'autres bienfaits dont l'énumération paraît inutile, tout ce que la collectivité doit aux chemins de fer. A-t-elle payé trop cher ces résultats? il semble qu'on ne puisse plus sérieusement le soutenir.

Mais, dira-t-on, tous ces bénéfices, tous ces profits indirects eussent été également acquis si l'État avait construit et exploité directement les nouvelles voies de communication ; il n'aurait eu qu'à émettre de la rente amortissable ou des obligations semblables à celles des compagnies et à organiser des services de construction et d'exploitation tout comme cela s'est fait en Belgique, en Allemagne, en Russie. Sans doute, il est incontestable que si l'État s'était réservé entièrement l'œuvre des chemins de fer, comme le voulait Lamartine en 1838 ; s'il nous avait dotés, sans l'intermé-

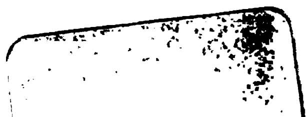
diaire des compagnies, d'un réseau aussi important que celui que nous avons, nous jouirions de tous les avantages énumérés ci-dessus. Reste à savoir si nous ne les aurions pas payés plus cher. Or, on ne peut raisonner en cette matière que sur des probabilités.

On peut d'abord admettre, ce qui est d'ailleurs absolument certain, que les ingénieurs de l'État auraient construit tout aussi bien que ceux des compagnies; ils ont la même origine et sont imbus des mêmes traditions. Il est probable aussi que les emprunts contractés par l'État dans des conditions normales pour la construction des lignes n'auraient pas été plus onéreux que les emprunts faits par les compagnies, en sorte que le coût réel des travaux n'aurait pas été plus élevé. Mais il est plus difficile d'affirmer que ces émissions de rente auraient toujours été possibles; on a vu le contraire aux diverses époques où l'on a voulu racheter les réseaux; on l'a vu en 1883, où le gouvernement a été dans l'obligation de traiter avec les compagnies, et plus tard, où la nécessité de supprimer le budget extraordinaire s'est imposée; on le voit encore de nos jours, où il est proclamé qu'en bonne politique financière il faut respecter absolument le principe de l'unité budgétaire et n'ouvrir ni emprunts nouveaux, ni comptes spéciaux pour faire face aux dépenses des chemins de fer ou de n'importe quelle autre partie de notre outillage national. Dans ces conditions, ou bien notre réseau n'aurait pas atteint le développement qu'il a acquis, ce qui accentuerait l'infériorité où nous sommes, au point de vue économique, vis-à-vis des nations voisines; ou bien on aurait construit quand même les lignes, mais avec un capital dont les charges auraient dépassé celles des obligations émises par les compagnies, et qui, notamment depuis 1875, correspondent sensiblement au taux normal du loyer de l'argent au moment de chaque émission. Or, à raison de 1 0/0 seulement d'excédent, la charge réelle des 12 milliards de dépenses que l'État aurait effectuées lui-même se serait accrue de 120 millions.

Au point de vue de l'exploitation, on peut admettre également que le personnel de l'administration aurait déployé les mêmes capacités que celui des compagnies (l'expérience du réseau d'État actuel le prouve surabondamment). Dès lors, le Trésor public, qui aurait supporté tous les frais de l'exploitation, aurait profité des recettes nettes; celles-ci, tout comme cela se passe actuellement, auraient servi à payer les charges des emprunts d'État correspondant à la valeur des lignes. Mais les insuffisances, au lieu de figu-

rer sous la rubrique « garantie d'intérêt » et d'avoir le caractère d'avances remboursables, auraient été portées dans un article du budget des dépenses avec la mention « insuffisance du produit des chemins de fer »; par contre, les excédents auraient été portés en recette, comme cela se fait lorsqu'il y a remboursement de la dette. Et si, dans l'avenir, la situation du réseau eût été telle qu'avec le régime des concessions le remboursement de la dette fût devenu impossible, les insuffisances cumulées, dans le régime de l'exploitation par l'État, eussent été définitivement passées en compte. Par conséquent, et toutes choses égales d'ailleurs, les résultats, au point de vue budgétaire, eussent été absolument les mêmes. Mais on peut objecter que l'État eût bénéficié : 1° des dividendes distribués aux actionnaires en sus de l'intérêt et de l'amortissement du capital-actions, et qui représentent en somme, avec la prime prélevée autrefois par l'agiotage, le prix du service que les compagnies ont rendu à l'État en se chargeant de la construction et de l'exploitation du réseau; c'est là une charge qu'il est difficile d'évaluer, mais qui ne paraît pas être inférieure à 80 millions; 2° de la réduction des frais d'exploitation résultant d'une direction unique et d'une meilleure utilisation du personnel et du matériel, soit à peu près 20 millions. A ce total de 100 millions on peut opposer le chiffre précédemment trouvé pour l'excédent probable des charges des capitaux directement empruntés par l'État. Ainsi, et abstraction faite de tous les arguments théoriques invoqués en faveur de l'exploitation par l'État, ce régime, s'il avait été adopté dès l'origine, aurait abouti financièrement et économiquement à des résultats sensiblement identiques à ceux qui résultent du régime actuel, lequel, du moins jusqu'à ce jour, a eu les préférences des pouvoirs publics.

Est-ce à dire qu'il faille toujours s'en tenir là, maintenant surtout que l'exécution du troisième réseau touche à sa fin, et convient-il, suivant en cela l'exemple qui nous a été donné par quelques nations européennes, d'enlever aux compagnies la direction d'une entreprise qui touche d'aussi près aux intérêts vitaux du pays? Le régime actuel a-t-il donné tous ses fruits et permettra-t-il de réaliser dans l'avenir toutes les améliorations que notre démocratie laborieuse, d'ailleurs pressée par des rivalités ardentes et redoutables, est en droit d'espérer? C'est là une question que, seul, le parlement peut trancher; c'est la question du rachat. Le lecteur n'attend pas de nous que nous entrions à ce sujet dans



des développements que ne comportent ni le cadre trop étroit de cette étude, ni le plan que nous avons adopté. Nous nous bornerons seulement à examiner, comme nous l'avons promis, la situation spéciale de la Compagnie de l'Ouest, la seule pour laquelle, en raison de circonstances tout à fait particulières, la question se soit nettement posée.

Au 31 décembre 1902, le réseau de la Compagnie de l'Ouest comprenait 6.150 kilomètres de lignes, dont 5.800 étaient en exploitation et le reste en construction ou à construire. Comme annexe à ces chemins de fer dont la concession expire le 31 décembre 1956, il convient de mentionner le service maritime de Dieppe-Newhaven, assuré concurremment avec la compagnie anglaise London-Brighton; les dépenses d'établissement et les résultats de l'exploitation de ce service sont partagés entre les deux compagnies dans une proportion déterminée.

Le compte d'établissement faisait ressortir une dépense totale de 2.075 millions, dont 1.785 millions à la charge de la compagnie (y compris le remboursement de l'ancienne dette, les approvisionnements généraux, le compte annexe) et 290 millions à la charge de l'État et remboursables en annuités (subventions, construction des lignes de 1883, secondes voies). Les charges de ce capital, pour 1902, se sont réparties de la manière suivante : *a*) part des 5.631 kilomètres de lignes en exploitation complète : *92.058.000 francs*, déduction faite de 12.540.000 francs pour les annuités de l'État, correspondant aux avances faites pour les dépenses à sa charge. Dans cette somme le service des actions, revenu réservé compris, figure pour 11.496.000 francs; *b*) part des 168 kilomètres de lignes en exploitation partielle et des 180 kilomètres de lignes en construction : *1.912.000 francs*, déduction faite, également, de 815.000 francs pour les annuités de l'État.

On sait que les charges de la catégorie *a* doivent être couvertes par le produit net des lignes en exploitation complète et, s'il y a lieu, par la garantie d'intérêt; celles de la catégorie *b* sont ajoutées au compte d'établissement des lignes en exploitation partielle, déduction faite des résultats de l'exploitation de ces lignes. Le produit net des premières ayant été de *72.384.000 francs* en 1902, il y a eu de ce chef une insuffisance de *19.674.000 francs*, qui représente précisément le chiffre de la garantie d'intérêt deman[illegible] à l'État pour cet exercice; sur les secondes, il y a eu au cont

un déficit de 318.000 francs, qui a été ajouté aux charges correspondantes et porté avec elles au compte d'établissement.

D'après le compte rendu aux actionnaires, auquel nous empruntons ces chiffres, la compagnie devait à l'État, pour avances de garantie faites par lui depuis l'année 1883, une somme de 253.422.000 francs; les intérêts à 4 0/0 de ces avances étaient de 83.528.000 fr.; la dette totale atteignait ainsi *336.950,000 francs* au 31 décembre 1902. En regard de cette dette la compagnie fait figurer une somme de 339.700.000 francs, représentant la valeur au 31 décembre 1902 du matériel roulant, de l'outillage, du mobilier et des approvisionnements de ses lignes; mais, outre cet actif mobilier, elle a encore 38.750.000 francs de disponibilités provenant de la réserve statutaire, de la réserve pour incendies et de la réserve spéciale ou domaine privé. En totalisant ces deux sommes, soit *378.450.000 francs*, on a tout ce qui appartient en propre à la compagnie et pourrait constituer actuellement le gage de la créance de l'État. En fait, le matériel n'a pas la valeur qui lui est assignée et qui a été obtenue en additionnant les prix d'acquisition à diverses époques; il ne paraîtra certainement pas exagéré de réduire le chiffre correspondant d'environ un tiers pour tenir compte de la dépréciation des locomotives, voitures, wagons, etc., mis en service depuis plus ou moins longtemps. Dans ces conditions, le gage, en cas de rachat immédiat, n'aurait plus qu'une valeur probable de 265 millions en nombre rond. Mais si, dans le même cas, la compagnie prétendait que le gage est constitué uniquement par le matériel et les objets mobiliers, conformément aux conventions de 1859, ce gage ne vaudrait plus alors que *226 millions*.

Ainsi, vis-à-vis de l'État et quel que soit le chiffre que l'on adopte, le passif de la compagnie dépasse de beaucoup son actif. Cette constatation est peu rassurante ; elle justifie le cri d'alarme poussé par les adversaires systématiques des grandes compagnies et, d'une manière plus générale, par tous ceux qui ont le souci des droits et des intérêts de la collectivité. Toutefois, alors que les premiers entendent profiter de cette situation pour réclamer le rachat de la concession et l'extension du réseau exploité par l'État, les seconds, sans repousser en principe une solution qui a, théoriquement, d'indiscutables avantages, se préoccupent avant tout d'attirer l'attention des pouvoirs publics sur les modifications, les changements de régime dont l'exploitation de l'Ouest rend la nécessité de plus en plus évidente.

Cette compagnie n'a d'ailleurs jamais été bien prospère ; l'énormité du chiffre de sa dette suffirait à le prouver. Elle n'a vécu jusqu'à présent qu'avec les subsides de son associé, à qui elle coûte en moyenne 13 millions tous les ans, c'est-à-dire plus que ne l'exige le seul service des actions, augmenté du revenu réservé. Faut-il croire, avec quelques-uns, qu'elle n'a pas toujours été heureuse dans le choix de son haut personnel administratif et dirigeant ? On l'a accusée de n'avoir pas su tirer de ses lignes tout le profit qu'elles pouvaient donner et des régions desservies tout le trafic qu'elles contenaient en puissance. On est même allé jusqu'à dire que, par ses procédés routiniers, par son obstination à ne pas comprendre l'intérêt qu'il pouvait y avoir à baisser les taxes, elle avait provoqué sur son propre réseau l'exode de certaines industries autrefois florissantes et causé la ruine des régions qu'elles faisaient vivre. Ce qu'il y a de bien certain, c'est qu'elle a souvent manqué de matériel et n'a pu ainsi satisfaire à toutes les demandes du commerce et de l'agriculture. Faut-il croire au contraire que la destinée de l'Ouest a été dominée par les circonstances et que nulle autre compagnie à sa place n'aurait pu faire mieux ? Ce réseau, en effet, a été le moins favorisé de tous au point de vue de la richesse industrielle des régions qu'il était appelé à desservir, et de plus il supporte depuis 1883 le poids de lignes particulièrement mauvaises qui ont valu à la compagnie une prolongation de durée de la garantie. Son exploitation n'a pas toujours été parfaite, cela a été reconnu, mais il est également reconnu que depuis plusieurs années des efforts persévérants ont été faits pour mettre le matériel à la hauteur de tous les besoins. A un autre point de vue on a fait remarquer que du moment où la compagnie avait obtenu la garantie jusqu'en 1935, il ne fallait point s'étonner de la voir user encore de cette faculté alors que plus de vingt ans nous séparent du jour où elle n'aura plus à compter sur l'appui du crédit public ; et cela est très logique. Mais le législateur n'avait certainement pas prévu qu'arrivant à peine au milieu de la période de fonctionnement de cette garantie, la dette atteindrait un chiffre tel que son remboursement, par le jeu des intérêts, en fût devenu des plus problématiques pour toute une catégorie de personnes, dont les appréciations, en cette matière, ne sauraient être négligées. Et alors on est bien forcé de reconnaître que ce qui n'a été pour les autres réseaux (Orléans, Est, Midi) qu'une crise passagère, d'une évolution toute naturelle, et dont il ne restera bientôt plus de traces, est de-

venu pour l'Ouest un mal à la fois aigu et chronique qui demande à être surveillé de très près, et dont la guérison ne peut s'obtenir que par des moyens appropriés.

Quelle sera, en effet, dans l'avenir la situation de la Compagnie de l'Ouest? Cela dépendra : 1° de l'augmentation des charges du capital d'établissement ; 2° de la progression des recettes brutes ; 3° de la gestion plus ou moins économique du réseau. Ici encore on ne peut faire que des hypothèses ; mais le champ de celles-ci est assez limité, et l'on peut en tout cas se baser sur les résultats d'une expérience déjà longue. On évite ainsi de tenir compte des circonstances qui dans l'avenir pourront avoir une influence favorable sur l'accroissement du produit net (développement du trafic, réduction des dépenses, meilleure utilisation du matériel, etc.) et de celles qui au contraire tendront à entraver cet accroissement (crises industrielles ou agricoles, réduction des tarifs, amélioration des conditions de travail des agents, renouvellement et transformation du matériel, etc.). Voyons donc ce qui se passera.

1° Les charges du capital étaient de 93 millions 970.000 francs en 1902, y compris celles des lignes en exploitation partielle, qui viennent s'ajouter aux charges du capital garanti au 1er janvier qui suit l'ouverture à l'exploitation de chaque ligne. Elles se sont accrues en 1903 de l'intérêt et de l'amortissement des 19 millions dépensés au cours de 1902 pour les travaux à la charge de la compagnie (travaux complémentaires proprement dits, travaux en dépassement du compte des 160 millions, construction de lignes, insuffisance des produits des lignes en exploitation partielle, matériel roulant et matériel naval, approvisionnements généraux), soit 800.000 francs ; jusqu'à l'achèvement des lignes en construction et des travaux en cours, il faudra ajouter tous les ans une somme à peu près égale aux charges de l'année précédente ; nous supposons qu'un délai de cinq ans sera suffisant. La charge totale à ajouter de 1902 à 1907 sera ainsi de 4 millions. Après ce délai, le capital d'établissement s'augmentera tous les ans d'environ 8 millions pour les travaux complémentaires et le matériel roulant. Nous admettons qu'il faille encore dix-huit ans pour exécuter toutes les améliorations permettant de satisfaire aux besoins du trafic, ce qui correspond à une dépense de 144 millions et à une charge supplémentaire de 7 millions 200.000 francs à partir de 1926. Mais les charges actuelles doivent subir d'autre part jusqu'en 1951 des décroissances successives dont le total atteint 1 million 500.000 fr.;

à partir de 1952, la plupart des obligations étant complètement amorties, les charges diminueront de 62 millions 700.000 francs jusqu'à la fin de la concession. On trouve ainsi que les charges atteindront : en 1907, 97 millions 450.000 francs ; en 1925, 104 millions 700.000 francs ; elles décroîtront alors jusqu'à 104 millions de francs en 1951 et ne seront plus que de 41 millions 300.000 fr. dans chacune des cinq années 1952 à 1956. .

2° Les recettes brutes ont été de 185.892.000 francs en 1902. Que seront-elles dans l'avenir ? Si l'on se reporte aux renseignements statistiques du ministère des Travaux publics, on voit que, de 1872 à 1882, les recettes ont passé de 96 millions à 135, soit 39 millions d'augmentation en dix ans ou 4 0/0 par an. A partir de 1883, où le réseau s'accroît subitement de 700 kilomètres, les recettes n'ont plus augmenté en dix-neuf ans que de la différence entre les 138 millions de 1883 et les 186 millions de 1902, soit 48 millions ou 1.85 0/0 par an. Il convient en effet de ne tenir compte ni du point le plus bas qui ait été atteint pendant la crise qui a suivi les conventions de 1883 (134 millions en 1885), ni de l'augmentation exceptionnelle des recettes de 1900 (192 millions). Dans ces conditions, la courbe des recettes brutes s'élèverait progressivement jusqu'à atteindre 392 millions en 1956 ;

3° Quant aux dépenses, leur marche suivra vraisemblablement celle des recettes. On peut cependant espérer que le coefficient d'exploitation, qui, dans les dix dernières années, n'a pas été inférieur à 61.5 0/0 en moyenne, pourra être bientôt ramené au chiffre de 58 0/0, qui correspond à la moyenne des coefficients réalisés avant les conventions de 1883. Le produit net s'élèverait ainsi de 72 millions, chiffre de 1902, à 164 millions en 1956. L'appel à la garantie pourrait finir aux environs de 1920, mais la dette atteindrait à ce moment 850 millions, dont 470 millions en capital et 380 millions d'intérêts. A partir de 1920, le remboursement s'opérerait, mais jusqu'en 1933 les sommes remboursées avec les excédents du produit net n'équilibreraient pas les 19 millions annuels d'augmentation du compte des intérêts. En 1933, la dette serait encore de 470 millions en capital et 480 millions en intérêts. Ce n'est qu'à partir de cette dernière date que les remboursements pourraient dépasser 19 millions. Le compte d'intérêts diminuerait alors rapidement, il ne serait plus que de 160 millions en 1951. Enfin, de 1952 à 1956, c'est-à-dire pendant les cinq dernières années de la concession, la diminution considérable des charges du capi-

tal permettrait d'éteindre rapidement le compte des intérêts et la majeure partie de la dette en principal, laquelle se trouverait ainsi réduite à près de 100 millions. Que vaudra à ce moment le gage de la compagnie? Trois cents, quatre cents millions? Il est difficile de le dire. Dans tous les cas, l'État ne sera pas en perte.

Mais on voit très bien que si la Compagnie de l'Ouest n'est point du tout menacée de faire faillite après 1935, qui est l'année d'expiration de la garantie de l'État, si même elle peut espérer rembourser complètement sa dette de 1920 à la fin de sa concession en faisant masse de tous les excédents de produit net et d'une partie de son actif mobilier, elle doit par contre renoncer à tout espoir d'augmenter jamais ses bénéfices, et peut-être y a-t-elle déjà renoncé. La courbe des charges du capital d'établissement ne peut, en effet, être tracée plus bas que nous ne l'avons fait dans nos calculs; celle des produits nets résultant d'un accroissement continu des recettes brutes de 1.85 0/0 et d'un coefficient d'exploitation passant graduellement de 61.5 0/0 à 58 0/0 pourrait, à la grande rigueur, être légèrement relevé, si l'on admet que dans l'avenir on trouvera de meilleures méthodes d'exploitation; il n'en résulterait qu'un abaissement de quelques millions dans la courbe de la dette de garantie, qui se trouverait ainsi intégralement remboursée à la fin de la concession (non compris la valeur de l'actif de la compagnie en 1956). Mais si, contrairement à nos prévisions, les recettes brutes n'augmentaient que de 1.5 0/0, par exemple, le coefficient d'exploitation étant d'ailleurs maintenu à son chiffre actuel de 61.5 0/0, le produit net n'atteindrait alors que 130 millions en 1956; dans ce cas l'appel à la garantie ne finirait que vers 1932; la compagnie ne serait toujours pas en faillite, mais, en fin de concession, elle devrait encore à l'État 4 ou 500 millions qui devraient être considérés comme définitivement perdus. Cette dernière hypothèse est la plus défavorable aux intérêts de l'État, mais on remarquera qu'elle est basée sur des conditions d'exploitation absolument anormales; en fait, pour que ces intérêts ne soient pas compromis, il faut et il suffit que les recettes augmentent de 1.85 0/0 tous les ans par rapport aux recettes de 1902, et que le coefficient d'exploitation passe de 61.5 0/0 à 58 0/0, ce qui n'a rien d'excessif.

Il n'en est pas moins vrai qu'à quelque point de vue que l'on se place, le principal intéressé à ce que la situation de la Compagnie de l'Ouest s'améliore est encore l'État : d'abord afin de cesser le plus tôt possible des avances qui n'atteignaient pas moins de

19 millions en 1902 et ne s'arrêteront que dans dix-huit ans, ensuite afin de récupérer avant la fin de la concession la totalité de sa créance. La situation des actionnaires, en effet, ne variera pas jusqu'au jour où ils remettront le réseau aux mains du gouvernement; ils toucheront tous les ans leur revenu réservé de 11.500.000 fr.; ils ne toucheront jamais davantage, sauf qu'ils pourront peut-être se partager en 1956 la totalité de la valeur des objets mobiliers et le domaine privé. Sont-ce là de bonnes conditions pour bien gérer une affaire? Un intérêt de premier ordre ne s'attache-t-il pas au contraire à ce que l'on rachète tout de suite le réseau de l'Ouest pour l'administrer directement, et essayer d'obtenir par ce moyen des résultats que l'on ne peut espérer d'une régie aussi faiblement stimulée? Telle est la question. Pour la résoudre, il faut d'abord savoir ce que coûterait à l'État la reprise de la concession. Nous allons essayer de le déterminer en ne considérant que les éléments principaux du problème et en négligeant les éléments secondaires, qui nous conduiraient à des rectifications relativement peu importantes. Nous supposons que le rachat s'effectue en 1903.

D'après l'article 37 du cahier des charges, il faut, pour régler le prix du rachat, relever les produits nets annuels obtenus par la compagnie pendant les sept années qui auront précédé celle où le rachat sera effectué; on en déduira les produits nets des deux plus faibles années, et l'on établira le produit net moyen des cinq autres années. Ce produit net moyen formera le montant d'une annuité qui sera due et payée à la compagnie pendant chacune des années restant à courir sur la durée de la concession; toutefois cette annuité ne peut être inférieure au produit net de la dernière des sept années prise pour terme de comparaison.

L'application de cette règle nous amène à évaluer à 72 millions 922.000 francs le produit net moyen des années 1896 à 1902 inclus; cette somme devra être payée tous les ans à la compagnie jusqu'à la fin de la concession.

Mais, d'après l'article 15 de la convention de 1883, la compagnie peut demander que toute ligne dont la mise en exploitation remonterait à moins de quinze ans soit évaluée non d'après son produit net, mais d'après ce que la compagnie aura réellement dépensé pour son établissement. Dans l'ensemble, on peut considérer que les recettes brutes des lignes mises en service de 1888 à 1902 inclus couvrent à peine les dépenses d'exploitation; leur produit net est donc à peu près nul. D'autre part, les charges de 60 à 70 millions

dépensés par la compagnie tant pour ces lignes que pour celles en construction s'élèvent à 3 millions. Il convient d'ajouter cette somme aux 72.922.000 francs de l'annuité du cahier des charges, qui devient ainsi 75.922.000 francs ou 76 millions en nombre rond.

Le même article stipule que le prix du rachat ne pourra en aucun cas ressortir à une somme correspondante à une annuité inférieure au montant du revenu réservé aux actionnaires (11.550.000 fr.) augmenté des charges d'intérêt et d'amortissement des emprunts. Nous avons vu que les charges des emprunts devaient être de 83 millions en 1903; en y ajoutant le revenu réservé, on arrive à un total de 94.550.000 francs qui, ainsi que nous l'avons expliqué, diminuera de 1.500.000 francs jusqu'en 1951; après quoi les charges fléchiront brusquement de 62.700.000 francs et ne seront plus que de 30 millions en 1956. L'annuité à payer devra donc être au moins égale à 94.550.000 francs, montant des charges et du revenu réservé en 1903; elle s'abaissera graduellement jusqu'à 93 millions en 1951; de 1952 à 1956 inclus, elle ne sera plus que de 76 millions. On voit immédiatement, si on se reporte à ce que nous avons dit de la situation future de la Compagnie de l'Ouest, qu'en effectuant le rachat l'État fait cadeau aux actionnaires pendant les cinq années 1952 à 1956 de la différence entre l'annuité de 76 millions et les 30 millions qui constitueront à ce moment leur revenu réservé et le service de leurs emprunts, soit 230 millions. Au taux de 3.5 0/0, cette somme vaudrait aujourd'hui 90 millions.

Mais il y a plus : toujours d'après l'article 15 de la convention de 1883, la compagnie, en outre de l'annuité du cahier des charges, a droit au remboursement des dépenses complémentaires, autres que celles du matériel roulant, exécutées par elle et à ses frais sur toutes les lignes de son réseau, sauf déduction d'un quinzième par chaque année écoulée depuis la clôture de l'exercice au cours duquel auront été exécutés les travaux. Le montant de cette prime, à payer immédiatement en capital, ressort pour les années 1888 à 1902 inclus à 50 millions. A notre avis les frais d'intérêt et d'amortissement de cette somme doivent être déduits de l'annuité minimum fixée par la convention, car il ne paraît pas rationnel de payer deux fois la même chose; cela est d'ailleurs explicitement indiqué dans les conventions avec le Midi et l'Orléans, où il est dit que le *prix total* du rachat ne pourra ressortir à une annuité inférieure aux charges, déduction faite des sommes remboursées en exécution de l'alinéa précédent (travaux complémentaires). Et d'ailleurs la prime

pour les travaux complémentaires exécutés depuis moins de quinze ans a le même caractère que celle qui résulte de l'évaluation au prix réel de premier établissement des lignes exploitées depuis moins de quinze ans. Elle ne pourrait donc servir, si on la transformait en annuité, qu'à compléter l'annuité du cahier des charges, laquelle pour les années 1952 à 1956 se trouverait ainsi simplement augmentée de 2 millions (à 4 0/0). Cependant comme la convention de l'Ouest, de même que celle de l'Est, n'est pas aussi précise que celle de l'Orléans et du Midi, il faudra discuter si les mots « le prix total du rachat » doivent être interprétés comme nous le faisons. S'il y a procès et que l'État succombe, celui-ci, comme conséquence du rachat, se verra obligé de faire un nouveau cadeau de 50 millions aux actionnaires.

Enfin l'article 37 du cahier des charges stipule que la compagnie recevra dans les trois mois qui suivront le rachat le remboursement des objets mobiliers tels que le matériel roulant, les matériaux, combustibles et approvisionnements de tout genre, le mobilier des stations, l'outillage des ateliers et des gares, d'après l'estimation qui en sera faite à dire d'experts (art. 36). En tenant compte de la réduction d'environ un tiers que nous avons fait subir en bloc à la valeur d'inventaire du matériel et des approvisionnements au 31 décembre 1902, la somme à rembourser par l'État, en capital, pour la reprise de ces objets, sera de 227 millions. Mais, d'après les conventions de 1859, cette somme doit se compenser, jusqu'à due concurrence, avec la dette de la compagnie du chef de la garantie d'intérêt. Cette dette, en y comprenant les insuffisances de 1902, était de 357 millions au 31 décembre de la même année. Ce rachat aura donc pour effet de faire perdre définitivement à l'État environ 130 millions qui pourront être réduits à 90 millions si, par impossible, il est admis dans un autre procès que la créance de l'État a pour gage tout l'actif de la compagnie (réserve statutaire, domaine privé, etc.).

Tels sont, eu égard à la situation actuelle, les sacrifices que l'État devra s'imposer pour la reprise des lignes de l'Ouest. Au contraire, pour la compagnie, cette opération sera, au point de vue financier, une affaire excellente, à moins qu'elle n'ait l'espoir, que rien ne parait justifier, d'augmenter un jour ses profits. Mais, dans l'avenir, l'État devra aussi prendre à sa charge toutes les dépenses nécessaires pour l'achèvement des lignes, l'exécution des travaux complémentaires et l'acquisition du matériel roulant, tout comme

l'aurait fait la compagnie. Les annuités à verser à celle-ci devront, par conséquent, s'augmenter des charges des obligations ou fonds d'État émis pour l'exécution de ce programme, en sorte que la courbe des charges de toute sorte à payer par l'État tant à la compagnie évincée qu'aux nouveaux rentiers ou obligataires suivra exactement, jusqu'en 1951, celle que nous aurions pu tracer pour le diagramme de la compagnie.

Il est vrai que l'État encaissera tous les produits nets et que, s'il exploite mieux que la compagnie, il pourra : 1° récupérer les sommes dont il aura fait cadeau aux actionnaires ou qu'il aura perdues par l'insuffisance du gage, soit 90 + 50 + 130 = 270 millions; 2° alléger, plus rapidement que ne l'aurait fait la compagnie, le lourd fardeau des insuffisances cumulées depuis 1883, lesquelles, en y ajoutant les intérêts, auraient pu être représentées sur le même diagramme par la courbe de la dette totale de garantie. — Mais si l'État n'exploite pas mieux, il n'y aura absolument rien de changé avec le rachat, sauf que 270 millions auront été abandonnés ou perdus. Si enfin l'État exploite moins bien, alors l'opération deviendra pour lui absolument désastreuse, car, à cette somme de 270 millions, il faudra ajouter, dans l'avenir, toutes les insuffisances provenant de sa mauvaise gestion. La courbe des produits nets s'abaissera, celle de la dette remontera, et les 100 millions qui, dans l'hypothèse envisagée, doivent être considérés comme constituant, en 1956, le passif de la compagnie actuelle, passif largement compensé, d'ailleurs, par la valeur de l'actif, atteindront, avec le régime de l'exploitation par l'État, un chiffre qu'il est impossible de préciser, mais qui sera certainement très élevé.

Toute la question du rachat, *au point de vue financier*, revient donc à celle-ci : *l'État exploitera-t-il mieux que la compagnie?* Si oui, il doit racheter la concession de l'Ouest, et racheter au plus vite, car, plus il attend, et plus la part irrécouvrable de la dette s'augmente. Nous avons vu qu'avec le rachat supposé effectué en 1903 la perte totale, y compris les primes aux actionnaires, est de 270 millions; en 1904 elle serait de 300 millions; 355 en 1906, 415 en 1908, 470 en 1910, etc. Si l'État ne doit pas mieux exploiter, il n'a aucun intérêt à faire une opération qui lui coûterait fort cher sans qu'il en résultât un profit quelconque pour la collectivité ou pour le Trésor. S'il doit moins bien exploiter, il faut qu'il s'abstienne, nettement. Dans ce cas comme dans le précédent, il n'a qu'à user de tous ses droits pour obtenir de la com-

pagnie qu'elle ne néglige aucun élément de recettes et qu'elle réalise toutes les économies compatibles avec le souci bien entendu de la commodité et de la sécurité du public. Nous avons montré qu'il suffit d'un accroissement moyen annuel de 1.85 0/0 des recettes brutes par rapport à celles de 1902, combiné avec un coefficient d'exploitation passant graduellement de 61.5 à 58 0/0, pour que la dette de garantie soit, à peu de chose près, complètement remboursée à la fin de la concession. L'action des pouvoirs publics et celle du contrôle administratif peuvent beaucoup pour arriver à ce résultat désiré. Cependant, elles ne peuvent pas tout; il y faudrait aussi, reconnaissons-le, l'intérêt des actionnaires. Peut-être devrions-nous dire : Il y faudrait *surtout* l'intérêt des actionnaires; car, au fond, que ce soit la compagnie qui exploite ou bien l'État, la régie n'en sera pas moins désintéressée.

Or, actuellement, l'intérêt public peut très bien s'accorder avec celui des actionnaires, car il importe beaucoup à ces derniers de voir le produit net s'élever jusqu'à atteindre, avant 1935, le niveau des charges augmentées du dividende réservé, afin de conserver tout au moins l'intégralité de leur revenu après la date d'expiration de la garantie. Encore ce stimulant est-il bien faible, puisque, rien qu'avec la moyenne des résultats obtenus depuis 1883, l'appel à la garantie finira tout naturellement environ quinze ans avant le terme fixé par la convention. Mais qu'arrivera-t-il lorsque, l'appel à la garantie ayant cessé, le produit net aura atteint un chiffre supérieur au montant total des charges des capitaux, mais juste suffisant pour mettre désormais le dividende à l'abri de toute atteinte ? Peut-on espérer qu'il restera à la Compagnie assez de courage et de persévérance pour continuer jusqu'au terme de son existence le remboursement de son énorme dette? Ce but, qu'elle n'a jamais pu atteindre, la liberté de son dividende, ne lui semblera-t-il pas vain de s'obstiner à le poursuivre à travers tous les écueils, toutes les crises financières ou économiques, alors qu'en accumulant au contraire les hypothèses les plus favorables, elle aura la certitude absolue de n'arriver à son émancipation complète, définitive, qu'un an, deux ans peut-être avant la fin de sa concession ! Et d'ailleurs, puisque rien, en dehors de cette considération, ne saurait l'obliger à rembourser l'intégralité de sa dette, ira-t-elle employer tous ses efforts, toute son énergie pour faire rendre à l'exploitation le maximum de bénéfices dans l'unique but de rendre

à l'État jusqu'au dernier centime de ses avances? On s'illusionnerait beaucoup en le croyant. On peut prédire, au contraire, qu'en 1935, et peut-être avant, la compagnie, certaine de ne plus travailler que pour l'État, sera devenue tout à fait désintéressée dans la question du réseau. Quelle sera alors la situation respective des deux associés; comment pourront-ils vivre en commun et faire marcher l'affaire; quelle guerre sourde ne se feront-ils pas? En réalité, cette existence sera tout simplement intolérable, et le gouvernement ne tardera pas à être véritablement acculé au rachat, si tardif soit-il, si défectueuses qu'en soient à ce moment les conditions, car des deux maux il lui faudra bien choisir le moindre.

Or nous estimons qu'en cela, comme en bien d'autres choses, il vaut mieux prévenir le mal que le guérir. Nous sommes depuis les conventions de 1883, on peut même dire depuis les conventions de 1859, dans une impasse d'où nous ne pourrons sortir que par le rachat, et dans des conditions qui deviendront de plus en plus onéreuses pour le Trésor public; il faut laisser les chemins de traverse, qui ne nous mèneraient à rien, et revenir résolument en arrière, afin de reprendre la bonne voie. En matière de chemins de fer, la bonne voie, c'est l'exploitation par l'industrie privée intéressée directement et *effectivement*, sous le contrôle sévère de l'État; et puisque l'intérêt privé est encore le meilleur stimulant que l'on connaisse pour bien gérer une affaire industrielle, il faut donc, dès aujourd'hui, intéresser les actionnaires de l'Ouest aux résultats de l'exploitation de leur réseau. Le véritable intérêt pour les actionnaires serait : 1° de ne plus voir en travers de leurs perspectives d'avenir cette énorme dette qui atteindra 950 millions, presque un milliard, en 1933 et qui absorbera tous leurs excédents de produit net sans qu'une part, même infime, des grosses disponibilités de la dernière période vienne jamais augmenter leur dividende. Il en résulterait, à nos yeux, la nécessité d'accorder à la compagnie une certaine réduction sur le montant de sa dette, dont le remboursement deviendrait ainsi plus rapproché *et plus certain* (on pourrait, pour cela, ramener le compte des intérêts à une somme correspondant à la différence entre le taux conventionnel de 4 0/0 et celui de 3 0/0 qui se rapproche beaucoup plus du taux normal des placements de fonds); 2° de ne toucher tous les ans, au lieu d'un revenu fixe, qu'un dividende en rapport avec les bénéfices de l'exploitation. En compensation de l'avantage ci-dessus, on pourrait en effet obtenir de la compagnie qu'elle accepte de faire participer le

dividende aux insuffisances du produit net, sauf à lui accorder également une part des excédents. Dans ces conditions, lorsque le produit net serait inférieur aux charges des emprunts augmentés du revenu actuellement réservé, l'État fournirait par exemple neuf dixièmes des insuffisances au titre de la garantie et les actionnaires un dixième en *déduction de leur revenu.* Dans le cas contraire, les excédents seraient partagés à raison de 19/20 pour le remboursement des avances de l'État et de 1/20 en augmentation du revenu réservé ; et cela jusqu'à complet remboursement de la dette. Après quoi on reviendrait aux règles ordinaires concernant le partage des bénéfices.

Au premier abord, cette proposition paraîtra singulièrement audacieuse, et les gens qui n'admettent pas de demi-mesures seront peut-être déconcertés par la sincérité avec laquelle nous formulons des conclusions en apparence si contraires aux droits sacrés de l'État. Comment! diront-ils, encore de nouvelles concessions? Après tous les enseignements du passé, après que la compagnie a très bien vécu avec l'argent des contribuables, ne faisant peut-être aucun effort pour s'arrêter sur la pente qui devait la conduire au point où elle est tombée, on ose proposer, sans même qu'elle le demande, de lui infuser une vigueur nouvelle en effaçant d'un trait de plume une partie de sa dette? Et pourquoi non, si c'est le seul moyen d'éviter des pertes plus grandes dans l'avenir. Il faut avoir le courage d'envisager en face certaines situations, et ce n'est pas notre faute si le nœud est aujourd'hui tellement serré qu'il faille le trancher ; ce qu'il faut, c'est que l'opération ne soit pas trop douloureuse. Or on voudra bien reconnaître qu'à ce point de vue il vaut mieux sacrifier quelques millions hypothétiques, afin de rattraper les autres, qui, d'après nous, seront irrémédiablement perdus si on laisse la compagnie vivre sous le régime actuel. On ne les retrouverait d'ailleurs pas davantage si l'État rachetait, car il y a deux chances contre une pour qu'il ne soit pas meilleur gérant, tandis qu'il y en a au contraire dix contre une pour qu'il exploite moins bien qu'une compagnie effectivement intéressée.

Ainsi la véritable solution du problème consisterait selon nous à revenir sur les conventions de 1883, qui, nous l'avons fait observer, ont eu le tort de ne point prévoir le cas où la garantie atteindrait des sommes excessives et où les compagnies, par la force même de cette circonstance, deviendraient des régies désintéressées. Diminuer le compte des insuffisances cumulées depuis 1883 et intéres-

ser directement les actionnaires aux résultats de leur gestion, tel devrait être l'objet de nouvelles conventions à conclure avec la Compagnie de l'Ouest, indépendamment de celles qui auraient pour objet d'améliorer le réseau de l'État par des échanges de lignes avec cette compagnie et avec l'Orléans. On en pourrait profiter pour introduire un peu plus de précision dans certaines parties du texte des conventions de 1883, afin que les droits et les obligations de l'État soient, en toute circonstance, parfaitement délimités. Que si, par impossible, la compagnie refusait d'entrer dans ces vues, la situation devenant dans quelques années conforme à nos prévisions, il n'y aurait plus évidemment qu'une solution, celle du rachat de l'Ouest, cette opération dût-elle même entraîner la reprise de la concession entière de l'Orléans, au cas où cette dernière compagnie refuserait de se laisser amputer de sa ligne de Tours à Landerneau, absolument indispensable pour la fusion en un seul réseau des lignes actuelles de l'Ouest et de l'État. Mieux vaudrait, en effet, tenter l'expérience d'un grand réseau d'État, susceptible après tout de donner de réelles satisfactions à une fraction importante de la représentation nationale, que continuer de vivre en état de guerre et de suspicion avec une compagnie dont la bonne volonté serait constamment en défaut.

XXX.

CARDUCCI

A Francesco Giambaldi.

Voici quelques années, M. de Vogüé publiait dans la *Revue des Deux Mondes* une très belle étude sur la Renaissance latine. L'œuvre de d'Annunzio la lui avait suggérée. Elle donnait à cet essai une ampleur admirable, mais elle était aussi la raison de quelques étroitesses de jugement. L'amour qu'inspirait cette œuvre nouvelle à son commentateur le rendit quelque peu injuste et aveugle envers les autres. Jetant un coup d'œil en arrière, faisant un dénombrement des forces poétiques de l'Italie au cours du dix-neuvième siècle, entre 1830 et 1870, il constatait une décadence, qu'aucun grand nom ne rendait moins complète. « A partir de 1830, écrivait-il, ses rêves ne trouvèrent plus d'expression sonore, ils rentrèrent sous terre avec les complots de ses carbonari. La société de *la Chartreuse de Parme* aimait, flânait, conspirait ; elle n'écrivait ni ne lisait, ou si elle lisait, c'était les romans français que l'on traduisait pour la sœur latine. La stagnation dura jusqu'à l'achèvement de l'unité en 1870. Depuis lors, avec les longs espoirs et les vastes pensées politiques, le cerveau italien se remit à fonctionner ; tout d'abord, dans la direction qu'on eût le moins attendue. La Péninsule devint une école de criminalistes et de physiologistes... Les livres médisaient des absents ; ils s'efforçaient de prouver que le génie et le talent sont des cas de tératologie, des formes de la folie. Heureusement pour l'Italie, ces dernières années lui ont rendu des fous et des monstres. »

Ce tableau eût été parfait, n'eût été que Giosué Carducci (1) publia ses premiers vers en 1857.

(1) *Poesie di Giosue Carducci* (1850-1900). Zanichelli, Bologne 1902.

I

Ce nouveau venu dans les lettres italiennes était né le 27 juillet 1836, à Valdicastella, en pleine Toscane. Son père exerçait la médecine dans ces contrées malsaines, sans cesse visitées par la malaria. La maison familiale était étroite, soumise à la gêne ; et pour se consoler, les Carducci n'avaient que des souvenirs orgueilleux : aux vieux temps de gloire des républiques italiennes, leur race avait fourni à Florence un de ses gonfaloniers. Mais le bon médecin de campagne était un fin lettré. Lui-même, à défaut d'argent, il voulut donner à son enfant l'héritage de sa culture intellectuelle. C'est à ses côtés que le petit Giosué lut pour la première fois Virgile, Dante et le Tasse ; il reçut de ce maître ce commentaire unique et charmant que la tendresse d'un père peut seule ajouter aux plus belles œuvres. Il prit à cette école le sens du goût et un sentiment classique, que refléta par la suite toute sa poésie. Ses premiers vers, inspirés par ces délicieux enseignements, datent de sa onzième année.

En 1849, sa famille fut obligée de quitter Valdicastella. Des troubles graves, causés par les factions politiques, avaient placé son chef dans une situation lamentable. Sans tenir compte de son dévouement, le jugement populaire le frappait d'ostracisme, à cause de ses opinions. Il fallut abandonner ce coin auquel les Carducci étaient attachés. A treize ans, l'enfant se vit pour ainsi dire arraché à cette nature, qui la première était apparue à son regard, qui l'avait formé. Toute sa vie il devait conserver dans ses yeux la forme unique de ces longs paysages de la Maremme de Pise, aux lignes nettes et molles tout ensemble. Son vers, puissant et cependant susceptible des plus merveilleuses inflexions, sembla façonné au rythme harmonieux de ce pays toscan.

Les exilés nouveaux vinrent reconstituer les ruines de leur foyer à Florence. L'éducation de Carducci fut confiée à des religieux. Si l'on ne savait quelle conscience le poète apporta toujours à la formation de ses opinions, on pourrait assez facilement admettre que la haine qu'il voua à la religion eut pour cause le sentiment de révolte qui vint au cœur de l'enfant lorsqu'on lui ravit cette liberté qui n'avait en rien été diminuée par les leçons paternelles. En réalité, l'empreinte ne put s'exercer sur lui, parce qu'il était trop tard. La forte influence familiale avait mûri très vite ce jeune esprit,

et l'existence indépendante avait encore ajouté sa marque originale. Giosué Carducci, à l'âge où l'on est encore plus occupé de jeux que de pensées, regardait la vie avec gravité. Toute religion positive et dogmatique devait échouer auprès de ce croyant romanesque, fanatisé par la nature. Il y avait en lui un paganisme admirable, renforcé et nuancé par un sentiment tout moderne de panthéisme. Il aimait la beauté, avec toute la dévotion que l'on garde à ce qui est parfait. Il vénérait les forces vives qui sont dans les choses créées, pour les miracles qu'elles réalisent dans la vie et pour le bonheur qu'elles savent procurer à ceux qui les reconnaissent. Il a chanté plus tard les distractions de l'écolier « accoudé à la fenêtre de l'école, si dure ».

Malheureusement, la situation, qui, à Valdicastella, n'était déjà pas très brillante pour les Carducci, devint encore plus difficile à tenir lorsqu'ils furent à Florence. Aussi, après les classes rapides du jeune homme, fallut-il songer à une position susceptible de le tirer d'embarras. L'instinct très sûr qu'il possédait de la vieille langue natale, l'amour avec lequel il avait appris chacun de ses mots, le prédestinait, puisqu'il fallait vivre d'une carrière, à la philologie. Il poursuivit donc ses études, en donnant des leçons ; parallèlement, il écrivait ses premiers vers. C'est sinon la meilleure école pour devenir poète, au moins l'une de celles qui mettent le mieux en main le métier. En 1857, Carducci publiait son premier recueil, intitulé *Rime*.

Ces poèmes, les premiers édités, sinon les premiers écrits, n'étaient pas admirables ; mais, de place en place, on y sentait crépiter la flamme qui s'allumait, et l'auteur les jugeait avec une sévérité un peu coquette lorsqu'il écrivait, en 1881, ces lignes à leur sujet : « On y sent l'homme qui ne possède foi ni en lui-même ni dans la poésie, tout en s'efforçant néanmoins de la régénérer. Il n'a pas l'énergie nécessaire pour rompre avec les traditions qu'il désapprouve. Tout en ayant l'air de badiner, il est sérieux. Il pousse un cri, avec la crainte que sa voix ne se perde dans le vide... Je me juge en me relisant comme si j'étais mort, et ce petit livre que je réédite m'apparait aussi froid qu'un marbre qui recouvrirait le tombeau de ma jeunesse. » D'ailleurs, sans rencontrer le grand succès qui classe, l'œuvre reçut un accueil très encourageant, fit connaitre le nom de son auteur et lui valut une sorte de première influence sur les écrivains de sa génération. On trouvait déjà là en

effet toute la genèse d'un grand talent. Toutes les cordes de son admirable lyre y vibraient. Les paysages qu'il décrivait se paraient de quelque éclat, précurseur de celui qui devait quelques années plus tard assurer sa gloire. Il chantait les héros du passé, les grands écrivains de l'Italie : Goldoni, Metastase, Alfieri, tous ceux qu'il aima toujours évoquer. Mais tous ces sonnets, tous ces longs poèmes, merveilleux de forme et de plastique, conservaient encore le souvenir des influences subies par ce jeune tempérament. Des réminiscences d'antique traversent à chaque vers l'œuvre nouvelle. Tout le paganisme s'anime. Les grands poètes de Rome ont légué un peu de leur génie à ce nouveau venu, qui fait penser parfois à Virgile, plus souvent à Horace, — à l'auteur des *Odes* plutôt qu'à celui des *Satires* ou des *Épîtres*. Mais cette discipline n'empêchait par le poète de révéler par moment la forte personnalité qui n'avait pas encore su faire ce choix unique où tout son goût se révèlera bientôt. Il célébrait déjà la gloire de l'*Urbs : Canterem, madre Roma...* Il attaquait le christianisme avec cette fougue et cette impétuosité qui n'appartiennent qu'aux êtres de sincère passion. Dans ces *Rime* de la vingtième année se trouve sinon la promesse, au moins l'espérance d'un écrivain de génie.

Mais à la date où elles parurent, ce qu'elles révélaient de plus curieux, c'était la réaction classique, la formidable révolution qu'elles apportaient dans la poétique. Depuis le début du siècle, l'Italie s'était soulevée au souffle du romantisme ; comme les autres peuples, il l'avait affolée. Moins contaminée que les nations du Nord, parce qu'elle était moins préparée, par son tempérament, à subir les effets de cette maladie, elle n'eut pas moins son heure de révolution littéraire, comme les autres peuples. Ugo Foscolo écrivait son poème patriotique *les Sépulcres;* Manzoni publiait *les Fiancés, Carmagnola* et ses étonnantes poésies lyriques; Silvio Pellico, *Mes Prisons*. Seul Léopardi, l'admirable écrivain, subissant le malaise du siècle, luttait inconsciemment contre lui malgré tout, en écrivant ses œuvres sublimes dans la langue la plus purement classique qui soit. Cependant le poète du *Genêt* n'était en son temps qu'un isolé, un de ces écrivains qui vivent silencieusement leurs poèmes, insoucieux du public ; et son pessimisme ne permettait pas à tous de l'aimer. Enfin, il était mort en 1837, et une véritable solution de continuité s'était ouverte alors. Sur la vieille terre latine, sur ce sol passionné, la lumière descendait à ce moment du Nord et ne parvenait pas à la réchauffer.

II

Lorsque Carducci publia ses *Rime*, ce fut bien là une des causes essentielles de son succès et de l'influence qu'il exerça dès ce moment sur les milieux littéraires. Il sonnait à cette heure des résurrections italiennes, le *risorgimento* des lettres nationales. Dans la jeune génération où ce levain fermentait avec les autres, on reconnut en lui un des grands amants favoris de l'immortelle déesse, jeune à jamais sur ce sol de beauté et de lumière chaude. On se groupa avec enthousiasme autour de lui. Une nouvelle pléiade se constitua dans l'orbe de ce nouveau Ronsard. Ces jeunes classiques, crânement, défièrent dès leurs premiers actes le romantisme triomphant. Ils se nommèrent *gli amici pedanti*, rappelant au monde qui les entourait que l'inspiration ne suffit pas pour façonner un poète. Ils remontèrent, guidés par Carducci, aux sources mêmes de la vieille poésie italienne. Ils se réclamèrent de Dante, de Boccace, de Pétrarque. Ils revendiquèrent l'héritage des grands humanistes de la fin du quinzième siècle, des grands barbares (1), qui avaient créé l'admirable langue artistique de l'Italie, les Laurent de Médicis, les Boiardo, les Pulci, les Politien. Fondant un journal pour défendre leurs idées, ils le placèrent sous le vocable de ce dernier. Ils rêvaient d'écrire des vers, comme le dit Carducci lui-même :

... in cui trema
Un desiderio vano de la bellezza antica (2).

Malheureusement pour ces idées, pour l'avenir du petit groupe, les nécessités professionnelles forcèrent Carducci à quitter Florence. Il avait achevé ses savantes études et était devenu un remarquable philologue. Sa réputation se formait dans le monde et, à vingt-six ans, l'étudiant avait la science d'un maître. L'université de Bologne l'appela sur la foi de son jeune génie. Elle lui confia, à lui, encore presque inconnu, la chaire de littérature. Carducci a conservé à jamais le souvenir reconnaissant de ce premier crédit qu'elle lui

(1) C'est le nom que les grands classiques de cette époque s'étaient eux-mêmes choisi pour bien indiquer le dessein qu'ils avaient de reprendre la tradition classique, opposée à la conception chrétienne et romantique de l'art. C'est dans ce sens que Carducci lui-même a intitulé l'un de ses recueils *Odi Barbare*.

(2) En qui tremble un désir léger de la beauté antique.

avait fait. Malgré les offres les plus brillantes, les promotions les plus flatteuses, il n'a jamais voulu quitter cette vieille ville qui l'honora un jour en l'appelant et qu'il honore aujourd'hui en y professant. Il mourra sans doute citoyen volontaire de *la fosca turrita Bologna*, de la sombre Bologne, bardée de tours...

Mais le jeune professeur ne tarda pas à s'imposer. Ses élèves s'enthousiasmèrent pour ses leçons, où la science et l'éloquence se mêlaient intimement. Ayant à traiter les sujets les plus arides, connaissant à fond sa matière, il se laissa aller à présenter les résultats de ses travaux selon son tempérament, avec une fougue, avec un sentiment de la beauté des choses qui ne se rencontrent guère dans le monde de l'érudition. Il célébra la « vie des mots ». Il les anima de toute la force du passé ; il rattacha les liens entre ce passé et le présent. Et toute l'ardeur de son patriotisme s'échauffa à repréciser ces grands souvenirs et s'enorgueillit, communiqua aux éditeurs le même orgueil, à retrouver de si lointaines origines et de si belles traditions. Certains, à l'entendre, oubliaient même de la sorte, perdaient de vue le sujet du cours. Une admiration empoignait cette jeunesse studieuse qui l'entourait, et lui inspirait des témoignages qui mettaient en fâcheuse humeur celui-là même à qui elle s'adressait. Un jour de plus grosse colère, en montant dans sa chaire pour son cours, il commença par prier ceux de ses auditeurs qui seraient venus chercher quelque agrément à sa leçon, de bien vouloir s'en aller et de le laisser avec ses disciples, groupés auprès de lui pour s'instruire.

Il traitait dans son enseignement, à cette époque, tous ces poètes du quinzième siècle, auxquels il voulait ramener la faveur. Il les étudiait au point de vue de la langue. Il montrait quels services ils avaient rendus aux lettres italiennes — et comme c'étaient eux qui avaient préparé l'instrument moderne de l'art. Laurent le Magnifique fit l'objet de plusieurs de ses leçons, et l'on peut dire qu'il continua ainsi l'œuvre ébauchée à Florence. La tâche journalière préparait les voies à l'œuvre qu'il voulait faire immortelle.

En 1860, Carducci avait publié des *Juvenilia*. De 1861 à 1871, il écrivit, entre deux leçons, tous ces vers qu'il réunit à cette dernière date sous le titre : *Levia gravia*. Le génie du poète se développait lentement. Il n'y a guère encore dans ce recueil que des promesses, mais il est certain désormais qu'elles seront réalisées. Il y a là déjà mieux que l'aurore d'un grand talent, cependant ce

n'est pas encore la maturité. Les sujets sont traités avec la perfection de la grâce plutôt qu'avec celle de la force. Le souffle est d'un bel adolescent, vigoureux, mais qui n'a pas achevé sa formation. La pensée se déroule avec ampleur, mais sans cette puissance à laquelle elle atteindra quelques années plus tard. Il est difficile sans doute de comparer deux pages d'un écrivain et de les opposer l'une à l'autre, lorsqu'elles ont été écrites à deux moments de son existence ; tant de raisons peuvent avoir causé ces différences, qu'il y aurait injustice à le faire ; mais, enfin, il est bien évident que les plus belles pages de *Levia gravia*, comme *In morte di Pietro Thouar*, le très beau morceau *le Nozze*, *Poeti di Porte bianca*, ou même *Per la proclamazione del regno d'Italia*, n'égalent pas en splendeur verbale et en envolée lyrique le poème *A Satana*. Les plus fraîches évocations de l'antiquité sentent encore l'école. *Le Nozze* (les Noces), que je citais tout à l'heure, en leur forme alternée, sont d'un disciple de génie. Les pièces de satire politique ou d'enthousiasme, comme *Dopo Aspromonte*, portent le carcan des souvenirs classiques, que Carducci n'est pas encore parvenu à soulever complètement. Toute l'admirable colère si grave, si neuve, qui éclatera bientôt, se mélange encore de rhétorique, et son effet se trouve diminué et refroidi de réminiscences trop scolastiques, comme celle-ci (1) :

Tal salutando Armodio
Incoronar le cene
Solea tornata a civica
Egualitade Atene ;

Fremean gli aerei portici
Al canto, e Salamina
Rosea del sole occiduo
Ridea de la marina :

Pensoso udia Trasibulo
E nel bel fior de gli anni
La fronte radiavagli,
Minaccia de' tiranni.

(1) Ed. cit., p. 341, *Dopo Aspromonte*.

III

Pour que le génie de Carducci apparaisse dans toute sa grandeur, il faut arriver au poème qui est peut-être aujourd'hui même son chef-d'œuvre, ou tout au moins son œuvre la plus vivante : *A Satana.*

Il la publia en 1867. Il avait alors trente et un ans. Il était arrivé, par un labeur poétique et scientifique, à la pleine maturité de son développement. En une nuit — quelle nuit à jamais inoubliable il dut vivre ! — tout le poème fut écrit. Mais pour le comprendre, pour lui donner son sens le plus haut et le plus vrai, il faut chercher à reconstituer quel était l'état d'esprit de Carducci au moment où il l'écrivit.

Ainsi que je le disais plus haut, l'éducation religieuse n'eut aucune influence sur son développement. Inconsciemment peut-être, il rendit responsables ses maîtres ecclésiastiques de la privation de liberté que lui apportait l'internat. Mais ce serait manquer de loyauté que de considérer comme susceptibles de déterminer sa pensée des causes aussi fragiles. En réalité, Carducci appartenait à une génération qui ne fut pas absolument la maîtresse de sa propre orientation morale. Les événements la guidèrent. Un souffle d'enthousiasme et de passion secouait alors la Péninsule tout entière. L'idée séculaire des grands écrivains patriotes germait enfin. C'était la moisson semée jadis par les Manzoni *(Carmagnola)* et Leopardi *(A l'Italie, etc.)* qui était récoltée. La grande idée nationale, le *risorgimento*, était l'unique pensée : on ne songeait qu'à reconstituer la vieille unité de l'Italie. Toutes les forces séculairement éparpillées du pays s'attiraient, et l'on ne connaissait pas de plus grand obstacle à la réunion, à la fusion, que cette papauté qui s'étendait toute-puissante, maintenant inerte sous elle ce grand corps, à qui il manquait son cœur, c'est-à-dire Rome.

Ce fut là la principale raison de cet anticléricalisme de Carducci et de la noble génération à laquelle il appartenait. Les patriotes, qui avaient pour eux la meilleure destinée possible, puisque la néfaste sensiblerie de Napoléon III les favorisait si mal à propos, dentifiaient l'Église et la résistance à l'unité. D'autre part, les études de philologie avaient conduit le professeur à des conclu-

sions scientifiques qui différaient des conclusions religieuses. L'œuvre du dix-neuvième siècle aura causé de tels tumultes dans beaucoup de consciences ; et la rigueur des dogmes théologiques, intransigeants et définitifs fut cause de la révolte qui entraîna beaucoup de nobles esprits, enthousiasmés par ses découvertes contemporaines. Carducci, enfermé dans son labeur pendant des années, en revint l'ennemi de cette religion qui contredisait à son patriotisme et à sa science. Ce fut dans de telles dispositions qu'il écrivit le poème *A Satana*.

Cette dédicace votive n'était d'ailleurs que la bravade d'un esprit de lutteur. Le nom de Satan servait à constituer le symbole poétique. Mais, en réalité, Carducci écrivit surtout un poème en l'honneur de la science ; de tous ceux que l'on a jamais consacrés à cette déesse un peu lourde et disgracieuse, c'est peut-être le plus magnifique. C'est l'un des plus sincères, en tous les cas, l'un des plus émus, grâce à ce souffle admirable de panthéisme qui l'anime. Dès les premiers vers (1), le poème prend une ampleur digne de Lucrèce :

A te, de l'essere
Principio immenso,
Materia e spirito,
Ragione e senso ;

Mentre ne' calici
Il vin scintilla
Si come l'anima
Ne la pupilla ;

Mentre sorridono
La terra e il sole
E si ricambiano
D'amor parole,

(1) Ed. cit., p. 377.
Vers toi, Principe infini de l'être, — Matière et intelligence, — Raison et Sens ;
Pendant que dans les coupes — Le vin scintille — Comme l'âme — Dans les prunelles
Pendant que sourient — La terre et le soleil — Et que s'échappent — D'amoureuses paroles,
Et que court le frisson — D'hymne mystérieux — Par la montagne et que palpite — La plaine féconde ;
Vers toi s'élève — Mon vers audacieux... — Je t'invoque, ô Satan, roi du Banquet !

E corre un fremito
D'imene arcano
Da' monti e palpita
Fecondo il piano ;

A te disfrenati
Il verso ardito,
Te invoco, o Satana,
Re del convito.

En fait, ici le vrai roi du Banquet était Lucifer, l'ange porte-lumière, le vrai père de Faust, le « roi des Phénomènes et des Formes ». Toute la rhétorique anticléricale n'était là que pour satisfaire la colère actuelle. Les défis adressés aux prêtres, qui avaient peut-être suggéré tout le poème, n'en étaient véritablement que l'accessoire, le revers de cette médaille où le burin gravait les scènes d'apothéose de cette nouvelle Apocalypse, appelée la Science. Et pour bien préciser sa pensée, Carducci écrivait d'ailleurs quelques années plus tard : « Autant que faire se peut dans un poème lyrique, j'ai tenté de synthétiser le développement du naturalisme panthéiste dans la politique, l'art, l'histoire, la science et la société. Mon but a été de montrer la révolte ouverte de la nature et de l'humanité contre l'oppression du dogme et de la féodalité dynastique. »

IV

Après la grande ode *A Satana*, l'écrivain fut salué le premier poète de l'Italie nouvelle. Mais le poème avait soulevé trop de colères pour qu'il fût admiré sans contestations. L'art a souvent ainsi à souffrir de la morale. Carducci, le chantre de Garibaldi et l'homme qui avait blasphémé, fut détesté en proportion de son génie. Son nom devint un objet d'horreur dans un certain monde. Alors, sans colère nouvelle, il attendit, indifférent. Il sembla revenu tout entier à ses études. Insensiblement, l'unité faite, on s'habitua au 20 Septembre. L'Italie du *risorgimento*, celle qui était dévouée à la maison de Savoie, lui donna quittance de son républicanisme, en faveur de sa réserve politique et surtout en récompense de son *A Satana*. Le monde noir oublia ou parut oublier l'hymne im-

pie, en considération de ses sentiments envers la dynastie qui avait dépossédé le Saint-Siège. D'autre part, dans l'une et l'autre société, on se sentit obligé de s'incliner devant la noblesse de ce caractère.

Toutes ces considérations valurent un bel accueil aux *Odi Barbare* lorsqu'elles parurent, en 1877. Sans rien sacrifier de ses convictions, il avait écrit un admirable volume qui ne pouvait froisser personne. Il avait, sur des pensers antiques, écrit des vers antiques. Les sujets de son livre étaient de ceux qui plaisent à toutes les âmes délicates. Il revenait à la nature; il chantait l'antiquité mythologique avec la foi d'un Hellène et l'art d'un Latin. Curieux état d'âme, rarement observé! Les littératures présentent à peine quelques cas d'une semblable duplicité de nature... Personne ne fut plus que Carducci un croyant du paganisme, et cependant personne moins que lui n'était dans l'état d'esprit que nécessite une telle croyance. Il percevait la théologie antique telle que l'avaient expliquée les siècles de recherches et de science. Il croyait aux dieux de l'Olympe, à travers la pensée de Rome et l'humanisme de la Renaissance. Les dieux pour lui étaient les forces de la nature, sublimées et mêlées à la vie de l'humanité. Mais, à l'idée d'anthropomorphisme qui les rajeunissait ainsi, se mêlaient des raisons nouvelles d'adoration que la Grèce n'avait pas admises, ou du moins qu'elle avait accueillies avec cette adorable indifférence qu'elle apportait à apprécier ce qui n'était pas simplement de la beauté. Sans qu'il s'en doutât, Carducci donnait ainsi dans son titre son sens exact au mot *barbare*.

Mais celui qu'il lui attribuait, il le justifiait tout de même. A force d'étudier philologiquement les vieux textes romains et grecs, il se trouva amené insensiblement à adopter la poétique des anciens. Il étudia les rythmes pour les rajeunir. Dès ce temps, il écrivait des *Primavera ellenische* (1). Tour à tour il employait le mode éolien, le dorien, l'alexandrin. Il renouvelait tous les mètres désuets. Il supprimait la rime, qui lui devenait inutile, et qu'il saluait une dernière fois avant de la délaisser (2) :

Ave, o bella Imperatrice,
O felice
Del latin metro regina!

(1) Ed. cit., p. 635 à 647.
(2) Id., p. 539, *Rime nuove*.

Un ribelle ti saluta
Combattuta,
E a te libero s'inclina (1).

D'ailleurs, Carducci s'est expliqué lui-même longuement dans une note que nous ne retrouvons plus dans la nouvelle édition. « J'ai tenu, disait-il, à me séparer du lecteur sur une *Ode à la rime.* Je l'ai fait justement pour marquer qu'en composant ces odes je n'avais eu nullement le dessein de combattre en petit ou en grand, heureusement ou sans résultat, l'antique et glorieuse compagne de la poésie néo-latine. J'ai intitulé ces odes : *Barbares*, parce qu'elles paraîtraient telles aux oreilles des Grecs et des Romains, bien que j'aie mis tout mon effort à les composer selon la forme métrique de leurs vers ; et aussi parce qu'à un grand nombre de mes compatriotes elles auront l'air barbares, encore qu'elles soient faites de vers composés selon les lois de la prosodie italienne. Je les ai écrites de la sorte parce qu'ayant à exprimer des pensées et des sentiments autres que ceux conçus et traduits admirablement par Dante, Pétrarque, Politien, Le Tasse, Métastase, Parini, Monti, Foscolo et Leopardi, j'ai jugé que je pouvais rendre ces sentiments et ces pensées d'une manière différente, plus conforme à l'inclination de mon esprit. Catulle et Horace ont eu licence d'introduire dans le latin, qui avait ses rythmes propres, des rythmes empruntés à la poésie éolienne. Avec Dante la poésie italienne s'est enrichie des *Care Rime* de Provence. A leur tour Chiabrera et Rinuccini ont introduit des strophes françaises. Après tous ces précédents ne suis-je pas en droit d'espérer qu'on me pardonnera ce qu'on admire chez d'autres poètes ? Je m'excuse donc de n'avoir pas désespéré de notre belle langue italienne... Je m'excuse d'avoir eu l'audace d'apporter quelque nouveauté dans la forme de notre poésie moderne.... Seule, la poésie lyrique paraît capable de résister et de vivre encore, pourvu qu'elle demeure un art... La poésie lyrique essoufflée, ayant pris du ventre, en robe de chambre débraillée, en pantoufles, allons donc !

Point de contraintes fausses,
Mais que pour marcher droit
Tu chausses,
Muse, un cothurne étroit !

(1) Salut, belle Impératrice, lui disait-il, reine heureuse du mètre latin ! Un rebelle qui te vainquit te salue et, libéré de ton joug, s'incline devant toi.

Fi du rythme commode
Comme un soulier trop grand,
Du mode
Que tout pied quitte et prend.
. . . .

« C'est ainsi que Théophile Gautier conseillait la muse française. Pour ma part, incliné respectueusement au pied de la muse italienne, je m'efforce de lui adapter les cothurnes saphiques, alcaïques ou asclépiades, que sa sœur divine portait jadis pour diriger, sur les marches des temples doriques, les chœurs reflétés dans cette mer d'où étaient sortis Aphrodite et Apollon... »

V

Cette page est curieuse parce qu'elle peint admirablement la pensée de Carducci. Elle traduit cet unique souci d'art qui l'absorbait et le grisait, comme un thaumaturge antique. Il introduit ces mètres, les respecte et les façonne tout ensemble, les adoucit et les polit avec cette science passionnée de l'artiste moderne en poésie. Mais lorsque tout à l'heure, à propos de *A Satana*, je le comparais à Lucrèce, ma comparaison n'avait toute sa valeur que pour cette œuvre merveilleuse et forte. En général, dans ce nouveau recueil, ce Latin reste dans la modeste moyenne de l'âme romaine. Il n'a pas de ces troubles profonds du Grec ou du poète du *De natura rerum*. Lorsqu'il dit qu'il emprunte les rythmes de Catulle et d'Horace, il oublie de s'apercevoir que son âme subit aussi, pour ainsi parler, le sortilège de cette métrique rénovée. On dirait qu'en adoptant cette forme il a emprisonné sa pensée elle-même dans ces liens gracieux et chantants qu'elle lui offre. Le païen qui poussait ce cri de révolte en face du christianisme ne ressent pas à l'ordinaire les graves et douloureuses émotions qu'il procure malgré tout à ceux qui dans leur sang, volontairement ou involontairement, le sentent fluer. Il n'a pas non plus cette admirable et profonde métaphysique des Grecs qui, variée et infinie, les ramène toujours, par les chemins les plus divers, à la divinité. Son panthéisme est plus vague que tout autre panthéisme, ce qui n'est pas peu dire. Devant le décor sublime du monde, il se plait.

Il sent la nature, juste pour aimer la vie ; et son admiration de ses splendeurs fait uniquement qu'il en jouit avec plus de plaisir. Ainsi, son vers dessine nettement les paysages et les enferme. Ses horizons ne vont pas à l'infini. On voit toujours, aussi grands soient-ils, la ligne qui les borne. Sa pensée, elle-même, dans ces premières *Odes barbares*, toutes peuplées de ces noms voluptueux que célébraient les lyriques latins, tourne sans cesse dans les mêmes cercles. C'est l'amour et le vin, Vénus et Bacchus qui président à toutes ces fêtes galantes, un peu mesquines puisqu'elles s'achèvent sans mélancolie. C'est la vie, le goût du bonheur qui repassent sans cesse, et la vie doucement molle, celle qui ne s'anime pas de la terreur du lendemain. En vérité, ce panthéiste jouit de l'existence en épicurien, paraphrase en vers éclatants le *Carpe diem*, et ne semble se mêler à la terre, s'incarner en elle et l'adorer que lorsqu'il est étendu sur l'herbe, à sentir couler heureusement l'heure présente.

Ruit hora... Vere novo... Il se laisse porter par ce flot très doux des jours qui passent, ramenant un éternel printemps. Il évoque sans cesse les roses et ne s'attriste pas de les voir s'effeuiller. Dans son beau livre, qui est à tant d'égards une œuvre définitive, *la Poésie italienne contemporaine*, M. Jean Dornis fait une remarque très fine à ce propos : « Il hait sincèrement — au moins jusqu'à en être lui-même dupe — la douleur, le sacrifice, la mélancolie devant la misère, toutes les préoccupations que le christianisme a apportées (1). » On pourrait presque dire que, dans cette œuvre de sincérité, mais non de naturel, Carducci n'a connu que ce sentiment de véritablement personnel : la colère envers le christianisme, colère qui ne s'exprime plus par des insultes, mais par des antithèses qui sont comme autant de défis jetés à la face de ce ciel où triomphe le Galiléen. Et l'on reste le plus souvent froid devant ces admirables joyaux poétiques, si parfaitement ouvrés, comme devant certaines poésies de la pléiade, gracieuses et inanimées...

Mais il y avait malgré tout un tempérament trop riche en Carducci pour qu'il ne se libérât pas. M. Jean Dornis, que je citais tout à l'heure, considère les *Deuxièmes* et les *Troisièmes odes barbares* comme inférieures aux *Premières*. Il va jusqu'à dire que, dans les deux derniers recueils, le poète « se survit ». Il me

(1) Ollendorff, 4e édit., p. 32.

semble difficile de souscrire à ce jugement, alors qu'en réalité c'est peut-être dans ces deux livres que la personnalité de Carducci s'est le mieux affirmée. Après le premier livre de ces odes, il se lassa de cette imitation, qui lui était apparue d'abord comme grisante et inépuisable. Il comprit que dans le vase antique, qui conservait toute sa beauté, le galbe adorable de sa forme et ses reliefs puissants, il fallait verser une autre liqueur. On ne se grise pas du seul parfum d'un nectar évaporé. C'est cette sorte de brusque révélation, surprenant Carducci au milieu de sa vie, qui nous valut ces pages nouvelles, où se révéla tout le génie du poète et qui le consacrèrent vraiment comme le restaurateur de la poésie classique en Italie.

Dans la même forme, les deux derniers livres des *Odes barbares* traitent d'autres sujets. Alors que depuis *A Satana* Carducci s'était efforcé de s'effacer derrière son œuvre et de taire ses propres sentiments au profit de son art, ceux-ci reprennent la première place. Il se produit un événement qui ne pouvait arriver qu'à l'heure de la pleine maturité. En conservant ce moule classique qu'il a remis en honneur, Carducci y introduit tout le romantisme de son naturel. On aurait pu croire que les parois allaient se rompre d'un tel contenu et que la fougue de ce caractère ramènerait la prosodie dont il se servait, aux violences et aux brusqueries des premières œuvres... Il n'en fut rien. Le détail de sa vie avait harmonisé ces deux tendances, en lutte dans une même âme. L'artiste, de plus en plus assuré de son génie, épris toujours un peu plus passionnément de la beauté, ne voulait rien sacrifier de son art. L'homme, adouci par l'existence, instruit par l'expérience, en était venu insensiblement à des sentiments moins exclusifs; et beaucoup de ses illusions des *Juvenilia* qui, au cours du chemin — du vieux chemin dont parle Dante — étaient restées accrochées aux ronces qu'il avait rencontrées, l'avaient transformé. Le poète, sans heurts, sans déchirements, sans brusquerie, avait subi le même changement en art que beaucoup de Garibaldiens de ses amis en politique. Il avait oublié sa chimère et gardé cet idéal qu'il célébrait au seuil des *Odes*. Il croyait toujours aussi pieusement à son dogme païen. Il ne se courbait pas davantage devant la pensée du christianisme, mais son humanité s'était accrue, ses intolérances s'étaient atténuées, et il en venait à ne plus faire de sa Fatalité uniquement une déesse implacable, mais quelque chose comme une providence. Il voyait le soleil qui déclinait devant lui à l'horizon. Autour de lui,

libéré de son ivresse antique, il apercevait l'œuvre de la mort ; il voyait comme la mélancolie est partout et comme il ne suffit pas de chanter les amours faciles et le vin sur un mode gracieux. Ce farouche athée tirait de la destinée tragique des Napoléon une leçon que n'eût pas désavouée le plus fanatique des prêcheurs (1) :

Lanciata a i troni l'ultima fulgore
Date concordi leggi fra i popoli,
Dovevi, o Consol, ritrarti
Fre il mare e Dio cui tu credevi.

Ce démocrate, qui fut l'historien épique de Garibaldi, l'auteur fougueusement admiratif du *Ça irà*, saluait avec un respect attendri en des vers fameux *Alla regina d'Italia* (2), la jeune reine d'Italie, Marguerite de Savoie, qui arrivait alors au trône. Enfin, on pouvait suivre cette évolution au cours de ses deux recueils barbares et dans ses *Rime nuove* (3). Des soucis nouveaux lui venaient. Il parlait de Luther et de Savonarole. Le destin des trônes lui inspirait de douloureuses pensées. Il s'apitoyait. Il n'était plus comme son Luther, disant :

Pregar non posso senza maledire...

Il pouvait enfin adorer ses dieux antiques sans maudire les autres...

VI

Pendant ce temps, sa renommée devenait universelle. La jeune Italie s'enorgueillissait de son œuvre et de l'admirable symbole national qu'il incarnait. Il avait écrit un jour qu'il ne pensait pas que la poésie pût être autre chose que personnelle désormais, et toute sa vie, toute son œuvre, étaient le plus éclatant démenti, la preuve vivante qu'il se trompait. Depuis le temps des *Juvenilia*, tour à

(1) Ed. cit., *Per la morte di Napoleone Eugenio*, 843. — « Ayant lancé sur les trônes le dernier éclair, — Ayant donné des législations uniformes aux peuples, — Tu devais, ô Consul, te retirer — Entre la mer et Dieu, en qui tu croyais. »
(2) Id., 858.
(3) *Odi barbare* (1877-1882-1889). — *Rime nuove* (1887). — *Rime e Rithmi* (1895).

tour, suivant l'âge, il avait conduit ou subi le mouvement d'opinion de son peuple, mais toujours il l'avait reflété. Fougueux, injuste, fanatique vers la vingtième année, sectaire avec courage, il apportait le même courage à concilier et à conseiller la modération après la victoire. C'est ainsi qu'en 1891 sa popularité trembla un moment sur ses bases lorsqu'il accepta de servir de parrain au drapeau offert par le roi Humbert au cercle libéral monarchique. Ses élèves, qui étaient alors ce que lui-même avait été une quarantaine d'années plus tôt, l'accueillirent à coups de sifflet lorsqu'il parut dans sa chaire, au lendemain de cet événement. La même année, il ne craignit pas de s'attirer la colère d'anciens amis en écrivant l'*Ode sur la guerre* (1), qui bafouait le rêve, l'utopie des humanitaires qui banquetaient en l'honneur de la paix. Brutalement, il leur rappelait la loi douloureuse, sans doute, mais inéluctable, la loi de la guerre; et, relevant à son tour le défi que de tels fous jetaient aux mondes armés, il vantait la guerre, *cavalla indomita*, reine des peuples, *una fatale sublime insania.* La dernière strophe de ce poème est certainement une des plus belles du vieux lutteur :

Oh! tra le mura che il fraticidio
Cemento eterne, pace è vocabolo
Mal certo. Dal sangue la Pace
Sollera candida l'ali-Quando?

C'était la fin de l'utopie, la dernière chimère de ses vingt ans, à qui Carducci cassait ainsi les ailes. Depuis, il est admiré à peu près universellement et tous ont pour lui l'estime à laquelle donne droit une telle franchise de caractère, une telle hauteur de pensée. Ennemi de tous les tartufes, maniant la satire avec la même éloquence et le même lyrisme que Hugo, il reste bien le fils de Dante, l'éternel amant de l'idéal, ainsi qu'il aime à se nommer lui-même. Mais autant il a de colère et de brutalité à l'égard de ceux qu'il sent hypocrites, autant lui-même, au crépuscule merveilleusement clair, dont il jouit encore dans sa vieille ville de Bologne, sa *fosca turrita Bologna*, il a acquis la sublime sérénité qui s'étend sur les consciences hautaines qui n'ont pas failli. Lorsqu'on pense qu'il y a quinze ans environ le révolutionnaire qu'il avait été a pu écrire

(1) Id., 968. Bologne, 9 novembre 1891.

sans se laisser déborder par sa passion les sonnets intitulés *Ça ira*, consacrés à la Révolution française, on éprouve une admiration mêlée d'étonnement. Il me semble, au moment de rechercher l'influence qu'il a pu exercer, que l'on ne peut mieux clore l'étude de son œuvre qu'en citant l'une des admirables pièces qui s'y trouvent enchâssées :

Gemono i rivi e mormorano i venti,
Freschi a la Savoiarda alpe natia.
Qui suon di ferro, e di furore accenti.
Signora di Lamballe, a l'Abbadia.

E giacque, tra i capelli aurei fluenti,
Ignudo corpo in mezzo de la via;
E un parrucchier le membra anco tepenti
Con sanguinose mani allarga e spia

Come tenera e bianca, e come fina!
Un giglio il collo e tra mughetti pare
Sarofano la bocca piccolina.

Su, co' begli occhi del color del mare,
Su ricciutella, al Tempio! A la regina
Il buon di de la morte andiamo a dare (1).

VII

L'homme qui a écrit une telle œuvre poétique compte parmi les plus grands. L'oubli de M. Melchior de Vogüé est impardonnable, surtout sous une plume aussi autorisée que la sienne. Les rêves

(1) Les rives gémissent, les vents murmurent, — Frais, dans les Alpes natales de Savoie, — Ici les armes sonnent au milieu des cris furieux. — Madame de Lamballe à l'Abbaye.

Et, dans l'or de ses cheveux dénoués est étendu, — Son corps dévêtu au milieu de la rue, — Et un perruquier, sur ces membres encore tièdes, — Pose ses mains sanglantes et épie.

Comme elle est tendre et blanche, comme elle est fine! — Un lys, son cou entre des muguets; il semble — Que sa petite bouche soit un œillet.

Allons, de tes beaux yeux couleur de la mer — Allons au Temple, tête bouclée! A la Reine, — Allons donner le bonjour de la mort.

de l'Italie trouvèrent en Carducci leur expression sonore. Souvent même, il fit mieux que d'être un écho : ce furent ses vers qui le firent, par les plaines, les collines douces, par l'Apennin, courir de vallée en vallée, de sommet en sommet. Personne n'a plus contribué à fonder l'unité italienne : il fut de ces écrivains qui valent autant qu'une armée à leur pays. Et si l'on lisait des romans français, comme le dit l'illustre essayiste, au temps de *A Satana*, à l'heure où triomphent le *Canto nuovo* ou *Il piacere* de d'Annunzio, on ne cesse pas pour cela de se tenir au courant des œuvres d'un Bourget ou d'un Hervieu.

Malgré ce que Carducci a pu penser lui-même à un moment, il est un grand poète national. On a dit avec raison, en faisant comme il convient des réserves de nuance, qu'il était le Victor Hugo de l'Italie. Toutes les émotions patriotiques qui ont secoué l'Italie depuis cinquante ans sont en effet gravées en caractères immortels dans son œuvre. Car il est avec cela l'artiste consciencieux, sûr de sa maîtrise et n'en abusant jamais. On pourrait dire que pour des besoins nouveaux il a créé une langue lyrique nouvelle. Pour donner un prix plus grand à l'éloge en le modérant, il est préférable de dire qu'il a retrempé la poésie dans l'eau éternellement vivifiante de la vieille poésie latine.

C'est d'ailleurs sa puissance d'avoir été essentiellement un Latin, un fils de la vieille roche romaine, un artiste du terroir, parfois seulement, légèrement amoindri par l'influence exercée sur lui par ces Barbares du quinzième siècle. Mais tel dans l'ensemble ç'a été la raison de son succès auprès de son peuple, comme l'injuste rigueur en laquelle est tenu d'Annunzio a sa raison dans le fait qu'il est plus Hellène que Romain.

Depuis Carducci, celui-ci d'ailleurs est le seul grand poète que la renaissance ait produit. Mais par le fait même on perçoit que le vieux maître n'a eu aucune influence véritablement importante. Il a accablé ses successeurs, qui se sont partagé les dépouilles de cet héritage d'Alexandre : il reste lui-même très grand, suffisamment le barde des aspirations de son peuple pour qu'on sourie lorsque après lui d'Annunzio s'essaie à de pareils emplois. Celui-ci reste un Athénien. Et si Carducci pense lui aussi qu'il fut un Grec, c'est sans doute qu'il fut un poète de Sparte, quelque chose comme un Tyrtée qui eût poli ses chants de guerre au retour des combats.

Georges Grappe.

L'INDE

BASE DE L'IMPÉRIALISME

I

IRAN ET GOLFE PERSIQUE

Tandis que la Russie fait peser son effort sur la Mandchourie, le gouvernement anglais de l'Inde cherche à étendre de toutes parts son influence. L'Inde forme sa base d'opérations : ce n'est pas une colonie à proprement parler, mais un empire asiatique, où une petite caste de 2 à 3.000 hauts fonctionnaires anglais s'est superposée à la hiérarchie indigène et la dirige, appuyée sur une armée de 80.000 Anglais et 160.000 indigènes, servie par les réseaux de télégraphes et de voies ferrées les meilleurs et les plus complets de l'Asie.

L'Inde paye cette armée, ces travaux publics, elle fait les frais de toutes les dépenses ordonnées par le gouvernement anglais. Non seulement elle ne coûte rien à ses maîtres, mais elle a dû prendre à sa charge les expéditions d'Afghanistan et de Birmanie, une partie de celles d'Égypte, du Soudan, du Transvaal, celle de Pékin en 1900. Toutes les fois que l'Angleterre emprunte à l'Inde des troupes blanches ou indigènes, l'Inde continue d'en payer l'entretien. Les ressources du budget indien s'élèvent à un milliard et demi de francs par an. Près de 500 millions, soit un tiers des recettes, sont absorbés par les dépenses faites en Angleterre : pensions, achat de matériel, intérêts des emprunts, qui sont toujours contractés dans la métropole, et par les dépenses faites pour l'Angleterre hors de

l'Inde, comme celles des expéditions plus haut indiquées. On peut se demander si l'argent de l'Inde ne serait pas mieux employé à combattre la famine et à répandre l'instruction dans le pays; c'était l'opinion des libéraux, ce fut le programme de leur administration quand ils prirent l'Inde à la Compagnie qui l'exploitait comme une immense ferme. Mais, depuis l'avènement des impérialistes, la politique d'expansion est en faveur. Le vice-roi d'aujourd'hui, lord Curzon, est l'un de ses représentants les plus décidés. A son jugement, l'Inde ne doit pas seulement suffire à sa défense, elle doit fournir les troupes et l'argent nécessaires à l'exécution de tous les projets de la Grande-Bretagne dans l'océan Indien, en Extrême-Orient, peut-être sur tout le continent d'Asie.

Lord Curzon a étudié la Perse et les problèmes persans, il a traité les questions d'Extrême-Orient avec une remarquable compétence et dans l'esprit le plus impérialiste du monde. Le publiciste devenu vice-roi a voulu pratiquer la politique d'expansion dont il avait tracé le programme. J'étudierai aujourd'hui la situation qu'il a rencontrée et les efforts qu'il a faits à l'ouest de l'Indoustan.

Pendant des siècles, le côté vulnérable de l'Inde fut au nord-ouest. La grande plaine du Pendjab, couverte de cultures irriguées et de pâturages, est dominée par les montagnes de l'Afghanistan, d'où descendirent beaucoup d'envahisseurs attirés par la riche péninsule, comme autrefois les Français et les Allemands par l'Italie.

L'Afghanistan, citadelle des ennemis de l'Inde, est un massif de montagnes qui s'interpose comme un double perron entre la plaine de l'Indus au sud et celle du Turkestan au nord. Les parties les plus hautes sont désertes, les vallées sont peuplées de 4 ou 5 millions d'habitants. Les Pathans, musulmans de type sémitique qui prétendent descendre des tribus perdues d'Israël, forment la classe dominante; ils se groupent en clans qui se font souvent la guerre; leur souverain, qui porte le titre d'*émir*, est un chef militaire constamment menacé de révoltes. « Nous aimons, disait un chef pathan, la discorde, les alarmes et le sang, mais nous n'aimerons jamais un maître. » Au sud, entre le massif afghan et la mer, le désert rocheux du Béloutchistan est parcouru par 400.000 nomades musulmans qui obéissent nominalement à un *khan* établi dans le principal marché du pays.

Pendant longtemps les Anglais et les Russes se sont disputé

l'influence en Afghanistan. Au milieu du dix-neuvième siècle, ils convinrent de s'arrêter chacun de leur côté; mais cet accord ne put tenir. En 1878, l'émir d'Afghanistan reçut une mission russe et refusa l'accès de sa capitale à une mission anglaise. Alors les Anglais commencèrent une guerre qui dura plus de deux ans; enfin, le chef du parti libéral, Gladstone, fit évacuer l'Afghanistan parce qu'il trouvait l'occupation trop coûteuse; les impérialistes ne lui pardonnèrent jamais ce recul.

Pourtant les Anglais ont pu prendre des sûretés. Le khan de Béloutchistan est devenu prince vassal moyennant une pension annuelle (1876). Un chemin de fer stratégique partant du réseau indien a été construit en grande hâte à travers le Beloutchistan jusqu'à la frontière sud de l'Afghanistan (1880-82). Il s'agissait de contre-balancer l'avantage que les Russes se donnaient en poussant le chemin de fer transcaspien jusqu'à la frontière nord de l'Afghanistan. Aujourd'hui, les Russes menacent la ville forte de Hérat, qui commande de leur côté la première marche du gradin afghan; les Anglais menacent la ville forte de Kandahar, qui barre la montée entre le Béloutchistan et Caboul.

Pendant quelque temps on s'attendit à une guerre anglo-russe en Afghanistan. En 1885, les Russes chassèrent les Afghans d'une ville placée sur la route de Hérat; le gouvernement anglais mobilisa ses troupes. On crut que les hostilités allaient s'ouvrir, mais tout s'arrangea par négociations. Les deux adversaires gardèrent leurs positions et convinrent de laisser à l'Afghanistan ce qui lui restait. Des commissions anglo-russes délimitèrent les frontières; le travail fut terminé en 1895; dans une séance finale, les commissaires anglais et russes prononcèrent des discours amicaux et burent à la paix. Leurs souhaits étaient sincères, bien que des paroles imprudentes eussent été prononcées. Tandis qu'il conquérait le Turkestan, Skobeleff parlait de préparer une marche sur l'Inde. « Sans cela, disait-il, la peau ne vaudrait pas la peine d'être tannée. » Mais le gouvernement russe se rend compte qu'une expédition de ce genre est à peu près impossible. Il faudrait d'abord concentrer une armée, des munitions, des vivres en Turkestan, à l'extrémité d'une ligne unique. Il faudrait ensuite s'engager dans l'Afghanistan, parcourir près de 1.000 kilomètres dans un pays montagneux, sans routes, sans ressources suffisantes, au milieu d'une population musulmane et guerrière hostile aux étrangers. Les Pathans ne sont ni pour la Russie, ni pour

l'Angleterre; les chrétiens qui ont mis leur confiance en eux ont toujours été cruellement déçus. « On ne sait, dit un officier anglais, ce qu'il faut admirer le plus, la beauté de leur corps ou la noirceur de leur caractère. »

La Russie changea d'objectif (1). L'année même où les commissions anglo-russes terminaient leur travail de délimitation au nord-ouest de l'Inde, elle intervenait pour sauver la Chine d'un démembrement au profit du Japon; en récompense, elle se faisait concéder le chemin de fer de Mandchourie. Elle s'arrêtait en Turkestan, elle commençait à pousser son expansion dans le Nord de la Chine.

Le gouvernement anglo-indien, débarrassé des préoccupations extérieures, essaya d'asseoir son influence en Afghanistan comme il avait fait en Béloutchistan. Le traité avec l'émir lui avait donné « la frontière scientifique », c'est-à-dire l'accès aux défilés qui descendent des montagnes vers le Pendjab. Ces gradins du plateau sont peuplés de petites tribus musulmanes schismatiques indépendantes et guerrières, qui s'interposent comme une sorte de haie, étroite mais continue, entre l'Inde et l'Afghanistan. Les Anglo-Indiens firent pendant plusieurs années une guerre difficile et sans gloire aux montagnards waziris et afridis; puis, ils changèrent de tactique, renoncèrent à soumettre par force ces partisans et les prirent à leur solde. Aujourd'hui, la route de Khaïber, qui monte de la plaine à l'Afghanistan, est surveillée par d'anciens insurgés postés dans les tours de guet qu'ils élevèrent autrefois contre l'étranger; c'est une trouée où les Anglais paient droit de passage. Il faut prévoir le cas où les montagnards sortiraient, par intérêt ou par fanatisme religieux, de la « neutralité » qu'on leur achète; il faut prévoir aussi l'éventualité d'une nouvelle guerre en Afghanistan. Le vice-roi actuel a massé des troupes dans l'angle compris entre les montagnes afghanes et l'Himalaya occidental; il a fait de toute cette région une marche militaire distincte des autres provinces.

L'émir d'Afghanistan a accepté une pension annuelle de 300.000 francs payée par le gouvernement des Indes; il a reçu dans sa capitale des officiers et des sous-officiers de l'armée anglo-indienne qui lui fabriquent des canons, des fusils, des munitions,

(1) En mars dernier, un grand journal de Saint-Pétersbourg, parlant d'un accord possible entre la Russie et l'Angleterre, imprimait : « Nous ne convoitons pas l'Inde; tout ce que nous désirons de ce côté, ce sont des frontières bien délimitées. » C'est la formule de la politique russe en Turkestan depuis que la Russie espère s'agrandir aux dépens de la Chine.

instruisent sa garde et le mettent en état de réduire les chef rebelles; mais ces Anglais sont au service de l'émir. Le souverain ne subit pas la présence d'un résident comme le khan de Béloutchistan. Ce que l'Angleterre a gagné, c'est surtout un avantage diplomatique. L'émir ne doit pas recevoir d'agents accrédités par les puissances étrangères ; il ne traite pas directement avec l'Angleterre, mais avec le vice-roi des Indes. Quelle est l'influence des Anglais à la cour? Nul ne le sait en dehors du service d'informations. On assure aux Indes que les Anglais de Caboul font toujours tenir des chevaux sellés pour être prêts à fuir dès la première alerte. On dit que l'émir actuel, Habib-Oullah, qui a pris le pouvoir en 1901, n'a pas la même autorité que son père. Mais l'Afghanistan est une terre mystérieuse où les autorités anglaises ne laissent pénétrer personne.

Les affaires de Perse sont mieux connues, grâce aux rapports des consuls. La Perse s'étend sur la plus grande partie du plateau de l'Iran, dont les régions voisines de l'Inde sont occupées par l'Afghanistan et le Béloutchistan. Entre la Perse et l'Afghanistan, il n'existe pas de frontières naturelles; les limites sont marquées par une ligne de bornes qu'une commission anglaise a fait poser dans le désert.

La Perse, trois fois étendue comme la France, est trois fois moins peuplée ; tout le centre du pays se compose de déserts que les caravanes parcourent avec des chameaux et où la vie n'apparaît que sous les palmiers de rares oasis. Les parties peuplées et les villes se trouvent vers les bords montagneux du plateau, dans les régions où l'eau ne manque jamais. Il y a peu de cohésion entre les provinces de ce grand État, séparées par des solitudes plus difficiles à franchir que la mer.

La population est en majorité musulmane schismatique. Dans le monde islamique, la Perse a été la terre des hérésies; les sectes, les écoles philosophiques y sont innombrables. Vers le milieu du dix-neuvième siècle, un illuminé, que ses disciples appelèrent le *Bab* ou la Porte du Ciel, a prêché une réforme morale et religieuse. Les *Babis*, nombreux dans les villes, ont conspiré contre le chah; le gouvernement a fait arrêter et fusiller leur prophète; il les a persécutés de toutes les manières. Le dernier chah, un jour, obligea tous les hauts fonctionnaires à tuer chacun de leurs mains un prisonnier *babi*, pour les compromettre vis-à-vis de la secte; malgré

toutes les rigueurs ordonnées, toutes les précautions prises, il a été assassiné en 1896. La propagande *babi* et les répressions sanglantes continuent. Tout récemment, plus de trois mille *babis* furent expulsés d'Ispahan et probablement massacrés dans la campagne; à Yezd, cent vingt ont été exécutés d'un coup; deux furent attachés à la bouche d'un canon chargé, auquel on mit le feu. Le chah régnant, Mouzaffer ed Din, vit dans la crainte des insurrections et se fait garder contre les illuminés comme certains monarques d'Occident contre les anarchistes. Soupçonneux, il ne conserve pas longtemps sa confiance à la même personne; il change aisément de premier vizir. Sans doute aussi, les intrigues rivales de la Russie et de l'Angleterre contribuent à rendre instable la politique persane.

La Russie a abordé la Perse de deux côtés : au nord-ouest, elle a pris la Géorgie, ainsi qu'une partie de l'Arménie, elle détache un embranchement de ses voies ferrées vers la frontière persane et le prolonge au delà par une route de 150 kilomètres aboutissant à la grande ville de Tauris; au nord-est, elle occupe le Turkestan, longe avec sa ligne transcaspienne le rebord du plateau persan, l'escalade par l'embranchement et la route en construction d'Askabad à Mechd, la ville sainte du Khorassan. Entre ces deux avancées de la Russie, le bord persan de la Caspienne, sorte de Riviera riche et riante, couverte de vignes et d'arbres fruitiers entre de hautes montagnes et la mer, apparaît serré comme une proie inévitable. La Caspienne, qui resta jusqu'au dix-huitième siècle un lac persan, ne saurait tarder à devenir un lac russe. Mais, avec la Perse, la Russie opère lentement et sans violences. Elle n'a pas fait la guerre au chah depuis 1829; elle n'a cessé au contraire de lui offrir de bons offices intéressés. Jadis elle le poussait contre l'Afghanistan, tout au moins contre Hérat, pour faire pièce à l'Angleterre. Aujourd'hui, elle l'aide dans ses difficultés intérieures.

Sa politique actuelle en Perse offre une identité frappante avec sa politique en Mandchourie. Le chah se trouvait à court d'argent; la Russie créa dans la capitale persane, à Téhéran, une banque de prêts analogue à la banque russo-chinoise et, comme elle, chargée d'employer, pour le plus grand profit politique et financier de la Russie, les fonds empruntés à l'épargne française. La Russie entendait ne point laisser le chah tomber à la merci de créanciers anglais. Il avait déjà emprunté à Londres de grosses sommes. Il sollicitait de la même place un prêt nouveau; les financiers anglais

demandaient un intérêt élevé et une garantie sur le produit des douanes, prétexte à intervention. La Russie, qui venait de conclure l'alliance française et de trouver de l'argent en France, offrit au chah des conditions meilleures et ne réclama point de garanties; mais elle exigeait le monopole des prêts jusqu'en 1912. Le chah accepta. En quatre années il conclut quatre emprunts dont chacun équivaut à son revenu d'une année ; les créanciers anglais furent remboursés et la Perse passa sous la dépendance financière de la Russie.

Le tsar se présentait comme un bon voisin, un allié puissant et bienveillant. Le chah était menacé par les émeutiers des villes ; il craignait les assassins. Son armée ne valait rien. Lord Curzon, qui a vu les soldats persans, leur applique l'exclamation du prince de Galles à propos des passe-volants présentés par Falstaff : « Quelle bande de pitoyables coquins ! » La Russie envoya des armes, un général, des instructeurs, des soldats ; alors se forma, autour du chah, une brigade de cosaques qui dispersa les émeutiers à coups de fouet comme en Russie. Cette garde à cheval est soldée par la Perse, mais son général reste au service russe.

La Russie se fit payer son appui, mais elle y mit de la patience et des formes.

La Perse n'a que des pistes ; la Russie obtint la construction d'une bonne route allant de la Caspienne à Téhéran, capitale de la Perse : la concession fut donnée à une compagnie particulière, les péages établis le furent au nom du chah, avec prélèvement à son profit; le gouvernement russe n'apparut nulle part ouvertement. La Perse concéda la construction d'autres voies de pénétration plus haut indiquées. La Russie se bornait à ouvrir des routes, en attendant de réunir les capitaux nécessaires à l'établissement des voies ferrées et de savoir s'il valait la peine d'en faire. Pour arrêter les rivaux plus riches et plus audacieux, elle avait obtenu de la Perse la promesse de n'accorder aucune concession de voie ferrée sur son territoire.

Le nombre des marchands russes s'accrut à Tauris, à Téhéran, dans toutes les villes. Pour faciliter leur trafic, la Russie a conclu, depuis plus d'un an, une convention avantageuse avec la Perse. Aux termes de cet acte, le gouvernement persan abolit la plupart des péages sur les voies de pénétration nouvellement ouvertes entre le territoire russe et la Perse; il cesse d'affermer la perception des droits de douanes et les fait recouvrer par des fonction-

naires. La Russie et la Perse se garantissent mutuellement, pour leurs échanges, le traitement de la nation la plus favorisée.

Avant cette convention, les Russes faisaient les cinq huitièmes du commerce extérieur de la Perse ; l'avance qu'ils ont prise va s'augmenter encore.

L'Angleterre conserve à peu près deux huitièmes du commerce extérieur de la Perse ; elle est maîtresse du trafic maritime, qui se fait par cabotage entre ports indiens et ports du golfe Persique. L'Angleterre considère qu'elle a une hypothèque morale sur la région qui entoure ce golfe ; ses marins l'ont reconnue, en ont dressé les cartes, y ont détruit la piraterie. Les quelques balises, bouées, phares qui s'y trouvent ont été installés par les commerçants anglo-indiens. Mais, tout actifs que soient les Anglais, ils ne peuvent créer des marchés dans le désert. La côte du golfe Persique est peu peuplée ; ses ports éloignés des grandes villes, ne leur sont rattachés que par des pistes, où le transport des marchandises est coûteux. Les bonnes villes sont vers le nord et le nord-ouest, à portée des Russes. Ispahan, le centre le plus rapproché du sud, se trouve encore à plus de 500 kilomètres du port de Bender Bouchir, et la piste, entre les deux villes, traverse plusieurs rangées de hautes montagnes. Il fallait trouver une meilleure voie de pénétration. Les Anglais remontèrent le Chatt-el-Arab, reconnurent son affluent de droite, le Karoun, et au point où le Karoun n'est plus navigable ouvrirent une route plus courte vers Ispahan. Lord Curzon parlait de greffer sur cette voie une autre route allant au nord vers Téhéran. Mais le gouvernement russe surveillait ses concurrents ; il donna des primes aux armateurs d'Odessa pour leur faire entreprendre le commerce par mer avec la Perse, et le pavillon russe commença à se montrer dans le golfe Persique. Alors le vice-roi essaya une action plus directe et plus énergique, qui ne menaçait plus seulement la Perse, qui n'était plus dirigée seulement contre la Russie, mais qui visait à faire de tout le golfe Persique un lac anglais.

On a vu le gouvernement anglo-indien porter son attention au delà de l'Inde, sur le Béloutchistan et l'Afghanistan, au delà de ses voisins immédiats, sur la Perse ; il regarde plus loin encore, vers les provinces de l'empire ottoman, qui peuvent fournir un point de départ aux voies d'accès vers l'Inde.

Pendant longtemps on ne songea pas à aborder l'Inde autre-

ment que par mer. L'Angleterre s'assura tous les points de relâche sur la voie du Cap. Elle empêcha Bonaparte de couper la route de la Méditerranée en faisant de l'Égypte une colonie française. Plus tard, Palmerston mit tout en œuvre contre le percement du canal de Suez, entrepris par un Français à la tête d'une société où la plupart des actionnaires étaient Français. « Si le canal se fait, disait Palmerston, nous serons obligés de conquérir l'Égypte. » L'isthme a été percé; l''Égypte n'est pas devenue officiellement une colonie ni même un protectorat britannique, mais depuis 1882 elle est, suivant l'expression du ministre actuel des affaires étrangères en Angleterre, « une partie de l'empire ottoman militairement occupée par la Grande-Bretagne. » Les pourparlers relatifs à l'évacuation ont été rompus en 1887 et n'ont jamais été repris. Le canal de Suez reste la propriété d'une compagnie, il a été neutralisé : mais, avant l'occupation, le gouvernement anglais avait acheté 177.000 actions de la compagnie au khédive Ismaïl ; aujourd'hui, on compte dix Anglais sur les trente-deux membres du conseil d'administration du canal.

Les projets de chemin de fer à travers l'Asie Mineure sont venus donner de nouveaux soucis au gouvernement anglo-indien. Les Français, protecteurs des missions catholiques, naguère maîtres du commerce sur la côte d'Asie Mineure et de Syrie, avaient commencé la construction de voies ferrées; aujourd'hui encore, ils sont les principaux propriétaires de chemins de fer en Turquie d'Asie, mais ils n'ont fait que relier des villes intérieures à la côte pour drainer la zone ottomane voisine de la mer.

Les grands projets sont d'origine allemande. Devenu le protecteur du sultan, l'empereur d'Allemagne lui a demandé les mêmes avantages que la Russie tire de la Perse ou de la Chine. En 1889, la première grande compagnie allemande commence une voie partant de Haïdar-Pacha, en face de Constantinople, et pénétrant au cœur de l'Asie Mineure. En 1898, Guillaume II entre à Jérusalem revêtu d'un manteau de chevalier Porte-glaive, il y fait ses dévotions et harangue la colonie allemande; dans le même temps, il négociait la concession d'une grande ligne de Haïdar-Pacha à Bagdad qui traverserait en écharpe la Turquie d'Asie. En 1902, un iradé impérial autorise la construction de la ligne. Les fonds seront fournis principalement par des capitalistes allemands et par des capitalistes français. Le gouvernement ottoman assurera une garantie d'intérêts. La construction commence. La Compagnie

assure qu'elle aura un express faisant le trajet en cinquante-cinq heures. Ce chemin de fer est la voie de l'avenir pour aller aux Indes. Il échappe à tout contrôle russe ou anglais.

La Russie ne s'en émeut pas moins que l'Angleterre ; il semble un instant que les deux rivales vont s'unir contre le projet. La presse de Saint-Pétersbourg, dont on connaît la dépendance à l'égard du gouvernement, insinue qu'un accord serait possible ; mais la rivalité en Perse s'y oppose, car aucun des deux concurrents ne veut entendre parler d'un partage. Chacun agit de son côté et par ses propres moyens.

La Russie fait commencer une campagne pour effrayer les capitalistes ; elle fait dire que la garantie d'intérêts est illusoire, que la Turquie ne paiera jamais rien, que l'entreprise tombera en faillite : vieux moyen déjà employé par Palmerston contre le canal de Suez, mais depuis longtemps usé et sans effet. Le gouvernement russe ne craint pas seulement la concurrence commerciale; il redoutait aussi que la nouvelle ligne favorisât la mobilisation turque dans le voisinage de l'Arménie, qu'il a déjà écornée et qu'il convoite tout entière. Il a obtenu un nouveau tracé plus éloigné vers le sud. Depuis, il attend les événements, sans être ni satisfait ni résigné.

Le vice-roi, lord Curzon, veut se rendre maître des points où débouchera le chemin de fer. Bagdad, indiqué comme terminus, est turc, mais Bagdad se trouve sur le Tigre, très haut, et il est évident que le chemin de fer sera prolongé jusqu'à un port du golfe Persique. Les côtes de ce golfe sont partagées entre trois États : la Perse au nord, au sud l'imam arabe de Mascate ou d'Oman, entre les deux la Turquie. Quelle a été la politique anglo-indienne à l'égard du littoral persan, on vient de le voir. L'État arabe de Mascate avait été reconnu indépendant en 1862, sous la garantie de l'Angleterre et de la France. Dans cette région, les îles Bahreïn appartiennent à l'Angleterre. Lord Curzon trouvait qu'elles ne donnaient pas un point d'appui suffisant : dès le début de sa vice-royauté, il a tenté d'occuper un port d'Oman ; le gouvernement français a protesté, et les choses sont restées en l'état.

Il semble difficile de rouvrir la question du golfe Persique, il semble impossible de créer un incident sur le troisième morceau du littoral, celui qui appartient à la Turquie et que personne ne lui a jamais contesté ; et pourtant la faiblesse du sultan va servir les desseins de l'audacieux vice-roi. Il est évident que le chemin de

fer aboutira, non point aux bouches envasées du Chatt-el-Arab, mais dans la baie turque la plus voisine, celle de Koueït. Koueït appartient à un cheik arabe officiellement soumis au sultan. Le plan de lord Curzon consiste à soutenir que ce petit chef reconnaît la suprématie religieuse d'Abdul-Hamid en qualité de Commandeur des croyants, non sa suzeraineté comme sultan, et à le placer sous le protectorat anglais. En 1902, un bâtiment de l'escadre indienne mouille devant Koueït, un autre le rejoint; des négociations s'engagent avec le cheik. Le sultan, poussé par l'empereur d'Allemagne, fait sommer le cheik d'arborer le pavillon turc et de se rendre immédiatement à Constantinople ; le cheik refuse, il hisse un pavillon particulier et invite le fonctionnaire turc à s'expliquer avec le commandant des navires anglo-indiens. Un second envoyé turc n'est pas autorisé à débarquer. Enfin le cheik déclare que le sultan se prépare à lui ravir son indépendance; il demande la protection de l'Angleterre et hisse les couleurs anglaises.

Alors la Russie charge son consul à Bender-Bouchir de faire une enquête à Koueït et envoie un croiseur devant ce port. Plusieurs puissances protestent contre l'intervention anglaise. Après de longues négociations, on revient au *statu quo*, comme après l'affaire de Mascate. Le ministre anglais des affaires étrangères déclare que le drapeau britannique a été arboré simplement pour servir de signal. Le drapeau turc le remplace à Koueït.

Mais lord Curzon se donne une satisfaction d'amour-propre. Dans les derniers mois de 1903, il part de l'Inde avec toute une escadre de bâtiments anglais et anglo-indiens; il visite les côtes du Béloutchistan, celles du golfe Persique, reçoit les fonctionnaires et chefs locaux, ayant à ses côtés le ministre anglais à Téhéran. A la fin de ce voyage, il peut faire publier par les journaux anglais de l'Inde qu'il vient de recommencer le périple accompli deux mille ans auparavant par le navarque d'Alexandre; mais il n'a point, comme Alexandre, annexé la Perse et la Babylonie.

Ce que les Anglais possèdent à l'occident de l'Inde, le Béloutchistan et les îles Bahreïn, ils le doivent aux prédécesseurs de lord Curzon. Le vice-roi actuel a voulu poser le principe d'une doctrine de Monroë anglo-indienne appliquée aux côtes de la mer d'Oman et du golfe Persique. Il n'a pu le faire admettre.

Albert Métin.

LE BAYREUTH FRANÇAIS

*A propos des représentations d'*HÉLÈNE *à Monte-Carlo*

Je me souviens d'une des plus intenses impressions d'art et de nature que j'aie jamais éprouvées... C'était au théâtre wagnérien de Bayreuth, pendant le second entr'acte de *Siegfried :* je contemplais la romantique petite ville bavaroise depuis la terrasse qui la domine si bien, devant le temple élevé à la gloire de la musique germanique par la volonté du grand maître.

Le crépuscule tombait peu à peu; il était sept heures environ, et, de la campagne voisine, des arbres et des champs si proches, venait cette odeur indéfinissable qui émane des plantes sous les derniers rayons d'un de ces soleils couchants d'été qui ne se décident pas à mourir...

Pendant que mes peu scrupuleux voisins du théâtre s'empiffraient à la hâte de massives charcuteries, de lourdes *delicatessen* nécessaires à leurs estomacs impérieux, il m'avait suffi d'une neigeuse glace pour tromper les aspirations du mien, car la fraîcheur de ce sorbet ne jurait pas trop, me semblait-il, avec les beautés ressenties... Servi en plein air, il m'avait épargné, du reste, les promiscuités décevantes de la cantine voisine.

Et l'enchantement commencé dans la pénombre du théâtre mystérieux se prolongeait indéfiniment devant le cadre vivant de la nature. Les murmures de la forêt wagnérienne vibrant encore en mes oreilles charmées et les pépiements réels qui venaient à présent des champs engourdis par un de ces interminables après-midi d'août, tout cela se confondait dans mon cerveau ébloui... L'alliance efficace de l'Art avec la Nature se réalisait; le rêve du grand maître se concrétait en ma subjectivité d'artiste,

et cette minute d'exquise poésie qui me sidérait entièrement devait rester, il faut le répéter, éternellement gravée dans ma mémoire comme le souvenir d'un de ces rares instants où l'on voudrait arrêter la vie pour mieux l'écouter.

Mais, au bout d'un moment, mon âme de Latin parvint à réagir contre la sereine griserie qui l'envahissait, et une idée un peu jalouse germa dans mon esprit.

Pourquoi n'avoir pas un jour, chez nous, dans nos pays plus beaux, sous un ciel d'un bleu plus intense, avec l'harmonieux accompagnement de ces flots qui baignent nos rivages bénis, des spectacles analogues célébrant en de plus brèves, mais non moins vibrantes épopées, nos légendes à nous, les splendeurs de nos mythes, autrement sympathiques à nos âmes ardentes que ces légendes toujours un peu froides et brumeuses de la mythologie du Rhin ?

Et, de suite, nous pensâmes au chef-d'œuvre qui paraissait si bien destiné à la gloire de telles solennités d'art, à ces *Troyens* de l'immortel Berlioz, qui, représentés tels qu'il les rêva d'abord *en deux journées*, auraient constitué le spectacle de choix pour l'inauguration d'un *Bayreuth français*.

Notre grand maître était, en effet, le seul musicien moderne qui semblait pouvoir se mesurer du regard avec le titan alors vraiment incontesté... Par la puissance de son imagination romantique, par son culte intuitif de la beauté antique et aussi par la richesse de son instrumentation, que Richard Wagner sut non seulement admirer, mais encore quelquefois imiter, il devait vraiment représenter sans déchoir la beauté de l'esprit latin venant se mesurer, en une joute courtoise, avec les créations du génie germanique.

Oh ! les héroïques accents de la *Marche troyenne*, les suggestifs appels de la *Chasse royale* et les splendeurs du grand duo où battent les artères enfiévrées des deux amants augustes : Didon et Énée ! Entendre tout cela dans un cadre digne de ce chef-d'œuvre, avec la complicité de la mer venant prolonger aussi notre griserié pendant les entr'actes, en déferlant contre les roches rouges au pied du temple blanc, aux colonnes doriques, que notre imagination édifiait déjà sur les bords de la Méditerranée si bleue !

Tels étaient les rêves, telles furent les pensées qui affluèrent alors dans notre cerveau, décidément trop méridional pour supporter indéfiniment les effluves, dangereux pour lui, de la création wagnérienne.

Mais déjà les appels guerriers de trompettes, — géniale sonnette d'entr'acte imaginée par le maître, grand même dans les petits détails, — déjà la sonnerie impérieuse du cor de Siegfried nous rappelait à la magie du spectacle présent, et nous rentrâmes dans le temple sacré, pour l'admirable réveil de Brunehilde, qui devait nous reprendre entièrement et nous arracher définitivement à nos chimériques aspirations de Latin indéracinable.

Cet hiver, durant nos pérégrinations sur la Côte d'Azur, différentes circonstances devaient nous rappeler pourtant ce rêve un peu utopique que nous suggéra la précieuse minute bayreuthienne ; il s'est trouvé, en effet, d'intelligents imprésarios offrant, enfin, des spectacles dignes des villes privilégiées qui prospèrent le long de ces rivages aimés des dieux... Et nous eûmes une efficace évocation de l'antiquité quand l'initiative de M. Henri Carvalho nous permit d'assister à de fort belles représentations de l'*Orphée* de Glück au Casino municipal de Nice, avec la remarquable artiste qu'est Mme Morris-Black ; peu de jours après, le goût si sûr et si expert de M. Saugey ressuscita, au théâtre de l'Opéra, dans la même ville, la beauté hellénique dans cet acte du sabbat classique de *Méphisto*, nous montrant, en un décor d'une poésie de rêve, le fond d'une baie de la mer Égée, où, sous la pâle clarté de l'astre argenté, chantait la femme du roi Ménélas, entourée de la blanche théorie de ses suivantes.

Mais nous ne pûmes vraiment avoir une vision nette de ce que pourrait être le Bayreuth français que plus récemment encore, lorsqu'en février dernier nous assistâmes aux représentations de l'*Hélène* de Saint-Saëns données au Cercle de Monte-Carlo sous la direction de M. Gunsbourg, avec des moyens et des ressources artistiques tout à fait équivalents à ceux dont dispose le génie wagnérien au théâtre modèle de Bayreuth.

Et il s'agissait, cette fois, réellement de l'œuvre d'un génie bien français, et dont l'esprit se manifestait plein d'un latinisme exquis avec les qualités maîtresses de sa race : la clarté, la concision, cette élégance attique dans la forme, cette luminosité spéciale distribuant les couleurs de l'orchestre sur le dessin musical précis et élégant, avec un goût sobre et sûr...

Que dire surtout de l'ingéniosité du maître qui avait su rassembler en quatre brefs tableaux se succédant sans interruption les épisodes fameux évoquant, tour à tour avec grâce et puissance, la légende illustre représentée uniquement jusqu'à ce jour dans l'art

moderne par une parodie peut-être géniale aussi, mais certainement trop irrévérencieuse ?...

Le premier tableau nous montra Hélène palpitante, venant de fuir le palais se profilant au loin, éclairé de lumières de fêtes... L'héroïne, pour échapper à Eros et à Pâris, nous apparaissait réfugiée au sommet d'une falaise, où elle invoquait, en vain, l'aide de Zeus... Sous un ciel de feu, des nuées peu à peu dissipées nous laissèrent voir ensuite Vénus, qui, entourée de Nymphes et d'Amours, venait tenter Hélène au lieu de la secourir. « Folle, s'écriait-elle, qui veut résister à Cypris !... J'ai promis ta beauté pour prix de ma victoire. »

Et, devenue prophétique, elle évoquait les temps futurs et l'éternelle renommée des amours glorieuses avec Pâris, elle vantait la volupté, et la muse de Saint-Saëns sut devenir câline et amoureuse, se souvint des accents caressants et persuasifs de Dalila, sur ces paroles murmurées en chœur par les nymphes :

Sur les roses, tu reposes, volupté.
Par tes charmes, tu désarmes la beauté.

Quand cette suggestive vision se fut effacée, une autre voix se fit entendre en des appels d'abord lointains, puis plus rapprochés... Ce fut Pâris qui vint alors retrouver celle qu'il cherchait... Et les chants, qui jusqu'à présent avaient gardé, en leur pureté de ligne précieuse, un peu de la froideur du marbre de Paros, dans la bouche de la sculpturale Melba, ces chants devinrent plus persuasifs, servis par le verbe magnifique d'Alvarez, qui incarnait également en une superbe plastique le beau berger séducteur de la reine...

La pauvre Hélène, subjuguée par ces paroles de miel et d'ambroisie, dévoilait, en ces instants culminants, qu'elle s'était menti à elle-même en se prétendant rebelle à l'amour... Aussi l'intervention pourtant impressionnante de Pallas, évoquant les malheurs futurs des deux amants, devenait bien inutile, et nous entendîmes le triomphant Pâris célébrer sa victoire amoureuse en la large et belle phrase : « Des astres de la nuit, tes yeux ont la clarté, » d'un dessin si heureux, d'un si persuasif lyrisme, où le maître Saint-Saëns a encore retrouvé les accents de sa plus glorieuse jeunesse...

Un artifice habile des décorateurs projeta alors la silhouette

hardie du navire voguant vers la Troade, emportant Hélène et Pâris, enfin l'un à l'autre, et dont les chants à l'unisson exaltaient l'amour vainqueur !

Ainsi, par cette habile succession de scènes, se déroula, en l'espace d'une heure, cette épopée où des commentateurs germaniques ou scandinaves auraient trouvé matière à de longues et peut-être ennuyeuses *journées* musicales...

N'est-ce pas déjà un triomphe de notre esprit latin que cette concision, cette facilité de synthétiser le drame, qui se retrouve, du reste, dans nos littérateurs et qui permet à Pascal ou à La Bruyère de résumer en une pensée, en une maxime, ce qui demanderait de longues pages à un Kant, à un Schopenhauer ?

Et pour rester dans le domaine musical, à propos de la nouvelle œuvre de Saint-Saëns, que dire de la perfection de forme de cette orchestration fluide et riche en même temps qui suit les méandres du dessin sonore avec une sobriété jamais indigente ; que dire encore de la variété des formules d'accompagnement, de la merveilleuse solidité du contrepoint venant tour à tour donner un appoint de force ou de souplesse, cependant que les familles d'instruments colorent successivement des teintes poétiques des bois, des ondes enveloppantes du quatuor, ou des accents héroïques et guerriers des cuivres les différents épisodes du drame musical qui défilent si rapidement ?

Il ne faut pas oublier de le dire, la disposition de l'orchestre invisible contribuait singulièrement à l'effet obtenu par cette instrumentation merveilleusement faite, et la perfection d'exécution réalisée par la magnifique phalange d'artistes placée sous la direction du maître Léon Jéhin pouvait rivaliser avec les interprétations les plus parfaites de Bayreuth, celles des Motl, des Richter et des Lévy.

D'autres détails venaient compléter l'illusion et nous donner des sensations d'art analogues à celles ressenties au théâtre wagnérien : l'obscurité dans la salle concentrant tout l'intérêt visuel sur le proscenium, la perfection de la mise en scène, l'habileté d'une machinerie qui par d'ingénieux trompe-l'œil semblait agrandir l'espace réservé à la figuration scénique, assez limitée cependant au théâtre de Monte-Carlo.

Vraiment, nous comprîmes alors que le Bayreuth français ne devait plus passer pour une création chimérique de notre cerveau surexcité, et la réalisation artistique de cette *Hélène* nous

donna, au moins pendant quelques moments, la sensation exquise de voir vivre enfin le rêve évoqué au début de cet article, et ce avec l'appoint d'une œuvre nouvelle et belle, synthétisant à merveille, nous le répétons, les qualités précieuses qui constituent la richesse et le patrimoine du génie de nos races latines.

Mais, quand les poétiques et classiques légendes évoquées se furent évanouies, quand la trirème, pointant vers la Troade, fut dérobée à nos yeux par les rideaux retombant en d'élégants plis, — toujours à l'instar du théâtre modèle bavarois, — notre rêve s'envola bien vite... L'exode du public vers le tintement des salles de jeu voisines, le brouhaha de l'*atrium*, où les élégances des demimondaines se soulignaient d'exclamations polyglottes échappées à de cosmopolites badauds, tout, enfin, vint nous faire comprendre que l'ambiance d'art si jalousement obtenue à Bayreuth ne pouvait en aucune façon se faire sentir ici, les mille futilités d'une existence de plaisirs, où les jeux de l'amour et du hasard alternent agréablement, venant solliciter l'attention de l'auditeur, vite arraché à son extase musicale...

Il fallait se rendre à l'évidence : l'art ici n'était pas un *but*, mais un moyen.

Nous n'insisterons pas. C'est déjà très beau de trouver un cercle de jeu se préoccupant des besoins artistiques de sa clientèle au point de lui offrir les concerts admirables dirigés par M. Jéhin, dont le pareil n'existe pas en France, en dehors de Paris; c'est déjà fort louable d'y trouver un théâtre qui, dans l'espace de quelques mois, fait monter chaque saison tout ce qu'on peut rêver de mieux comme représentations lyriques ou dramatiques, avec des ensembles d'interprétation, des conjonctions d'*étoiles* que la libre et riche Amérique pourrait envier elle-même.

Ce que nous voulons dire, c'est que le Bayreuth français ne peut pourtant pas être considéré comme réalisé au théâtre du Cercle des étrangers à Monte-Carlo, parce que le milieu n'est pas propice, loin de là, au recueillement nécessaire pour goûter avec sérénité les œuvres représentées, malgré toute la perfection de leur exécution.

Certes, ce coin de la Riviera se prêterait à merveille comme *cadre* : la mer et le ciel rivalisent de beauté, les terrasses du casino, nouveaux jardins suspendus de Babylone, voient s'épanouir les plus beaux échantillons de la flore méridionale rassemblée à grands frais sur ces rochers autrefois nus... Mais, de même que Wagner

préféra aux ressources de la capitale bavaroise la solitude farouche de la petite ville, morte depuis le temps lointain de ses margraves, nous demanderions comme condition *sine qua non* pour l'édification de notre Bayreuth une position analogue. Il faudrait donc découvrir un site de la Côte d'Azur plus inaccessible, mieux protégé contre l'envahissement des passants, des joueurs. Et pour notre part, nous verrions volontiers s'élever ce temple consacré à l'art lyrique sur ces roches de l'Estérel, abordables au commun des touristes depuis quelques mois à peine, au pied de ce cap Roux d'où le coup d'œil sur l'immensité de la mer, la beauté de la Ligurie, est vraiment complet et superbe.

Là, l'éclectisme d'un Mécène avisé pourrait ménager des spectacles de choix, propres à exalter les traditions auxquelles se rattache notre art latin issu des magnificences de la civilisation hellénique. A côté de l'œuvre maitresse de Berlioz dont nous parlions plus haut, viendraient prendre place, comme il est juste, les chefs-d'œuvre de Glück, outre *Orphée* et *Alceste*, les deux *Iphigénie* et l'*Armide*, qui trouveraient enfin le cadre rêvé pour leur classique et pure beauté.

D'autre œuvres plus modernes seraient admises à l'honneur de telles exécutions. *Samson et Dalila*, par exemple, du maître qui vient de nous donner *Hélène*, ou la *Salammbô* de Reyer, qui semble se rattacher aux pures traditions de Glück et de son successeur direct, le noble chantre des *Troyens*. Enfin, de même que Wagner aurait admis en principe dans son théâtre, pourtant foncièrement allemand, des œuvres issues de maîtres étrangers, comme le *Joseph* de Méhul, par exemple, on aurait pu également accueillir en ce théâtre modèle telles vastes compositions dues à des musiciens de race étrangère, mais ayant voulu glorifier les mythes et légendes d'où découle notre civilisation latine.

L'*Apollonide* de Gervais, compositeur belge, ou l'*Orestie* de Taneieff, jeune maître de l'école russe, trouveraient peut-être là la réalisation espérée et la digne hospitalité de notre latinisme reconnaissant.

Et de même qu'en certains jours à Bayreuth le rire génial et sain fut admis avec l'humour des *Meistersingen*, notre art pourrait avoir recours aux œuvres, trop rares, hélas! où le génie latin sut se souvenir de Rabelais, et notre large éclectisme accepterait, nous le répétons, l'appoint apporté dans cette note soit par le *Falstaff* de Verdi, soit par le *Sancho* de Dalcroze...

Le programme pourrait être vaste, on le voit, dans le théâtre rêvé; mais où est le milliardaire américain soucieux de gloire originale qui voudrait bien s'alléger des quelques millions indispensables pour la réalisation de tels projets ?... Il y a bien aussi, nous dit-on, quelques rois, non en exil, mais très fidèles quand même à ces rivages fortunés, qui pourraient y ménager d'heureux lendemains à la généreuse folie de Louis II de Bavière.

Hélas! nous nous sommes laissé dire qu'ils thésauriseraient plutôt, préférant placer leurs écus en bonnes terres de rapport, en constructions de tout repos...

Le Bayreuth français est donc encore loin d'être créé!

FLORENCIO ODERO.

LES THÉATRES

Le Mannequin d'osier, de M. Anatole France ; — *l'Esbroufe*, de M. Abel Hermant ; — *l'Affaire Grisel*, de M. Lucien Besnard.

Nous avons vu enfin, de nos yeux vu, M. Bergeret. Sur le premier moment, nous avons été un peu surpris. M. Anatole France nous avait laissé croire que M. Bergeret était un petit homme « fluet », aux épaules arrondies par l'habitude de la table à écrire. C'est un homme très grand, au contraire, et qui a l'air très fort. Il est de la même taille que M. Lucien Guitry. C'est bien lui pourtant que nous avons vu : il n'y avait pas à s'y tromper. Il est grand, voilà tout, et solide ; il n'en a que plus de mérite à mépriser la force. Il a un visage qui pourrait être rond et large, mais que le travail a creusé et qu'allongent encore des moustaches retombantes et une pointe de barbe plutôt rousse. Il est myope, il porte un lorgnon, il est dédaigneux de toute élégance : ses vêtements sont fripés, un peu fatigués aux genoux et aux coudes. Quand il sort, il se coiffe négligemment d'un vieux chapeau marron, en feutre mou. Il a cette voix chantante des professeurs, ce continuel souci de précision dans le choix des mots qui fait que, parfois, il hésite et qu'il y a comme des ratures dans son langage... C'était bien M. Bergeret.

Et, en même temps que M. Bergeret, nous avons vu Mme Bergeret, née Pouilly. Elle a l'air plus jeune que nous n'aurions cru : elle est grande, elle aussi, et bien prise ; elle est même jolie et sait être agréable, quand M. Bergeret n'est pas là. Près de lui, elle devient laide : son visage s'éteint, ses lèvres s'amincissent, sa voix se fait sèche et cassante. Mais, quand elle est seule avec ses filles, elle est une mère affectueuse et douce ; et, quand elle est

seule avec M. Roux, son amant, elle est une femme accueillante et récréative, qui ne manque pas de bonne volonté.

Nous avons vu les deux filles de M. Bergeret, « ces demoiselles Bergeret », comme on devait dire dans la petite préfecture, où leur père fut longtemps maître de conférences à la Faculté des lettres. Elles sont charmantes toutes les deux : l'une, d'être grave et réfléchie; l'autre, d'être rieuse et romanesque. M. Bergeret préfère l'aînée, Pauline, qui lui ressemble et qui le comprend ; il n'a pas d'inquiétudes sur son avenir : elle épousera un jour un professeur, elle lui fera la vie agréable et le travail facile, et sera pour lui la compagne intelligente, discrète et sûre que son père n'a pas rencontrée. La cadette, au contraire, le préoccupe : Juliette aime les toilettes, la gaieté, déjà l'amour ; elle est insoucieuse et frivole ; elle a le visage et l'âme de sa mère, et M. Bergeret songe, non sans tristesse, qu'elle ressemblera de plus en plus à Mme Bergeret, née Pouilly.

Nous avons vu Mlle Zoé, la sœur aînée de M. Bergeret, une vieille fille brusque et bonne, qui aime l'ordre chez elle et chez les autres, qui tâche d'être pratique et qui se défend d'être tendre.

Et M. Mazure aussi était là, menu et preste; et M. de Gromance, et M. Cassignol, l'ancien procureur; et M. l'abbé Lantaigne, et la belle Mme de Gromance, et Mme Torquey, la femme du recteur : nous les avons vus, tous et toutes, cheminer, s'asseoir, causer un moment sous les ormes du Mail, qui laissaient tomber sur le sable leurs premières feuilles brûlées, tandis qu'à travers la balustrade, au loin, nous apercevions l'eau bleue de la rivière et que nous entendions distraitement un concert de musique militaire.

Que de fois nous avions imaginé tous ces personnages et toutes ces choses ! — Nous les avons vus, l'autre soir, sur le théâtre de la Renaissance.

Il y avait un double danger à tirer une pièce des quatre romans d' « histoire contemporaine » qui étaient les derniers chefs-d'œuvre de M. Anatole France : c'était que la pièce parût menue et longue, ou, au contraire, écourtée et brusque. Nous avions aimé dans ces quatre volumes tant de détails exquis, tant de types divers, tant de causeries spirituelles et profondes où M. Bergeret se laissait entraîner à propos de tout, au hasard d'une rencontre, ou d'un souvenir, ou d'une pensée qui, sans raison, lui traversait l'esprit. Nous nous de-

mandions avec inquiétude ce qui pourrait passer de tout cela dans la pièce qu'on nous annonçait. Même au temps où le titre de cette pièce n'était pas encore, au moins pour le public, *le Mannequin d'osier*, nous nous doutions bien que M. Anatole France avait dû prendre plutôt dans ce roman son sujet dramatique. Il y avait là une action véritable, la plus banale de toutes, au théâtre comme dans la vie, un adultère, mais qui se relevait de ce que M. Bergeret fût le mari. Dans les autres volumes, M. Bergeret nous apparaissait surtout comme un dilettante, spectateur tour à tour amusé ou indigné par les êtres et par les choses, attentif, curieux, épris du beau, détestant le laid, mais avec indulgence, en philosophe sceptique et averti qui a beaucoup vu, beaucoup lu surtout et beaucoup réfléchi. Dans *le Mannequin d'osier* seulement, il nous apparaissait comme un homme, comme un pauvre homme, à qui rien d'humain n'était étranger. Nous nous rappelions du livre le récit de certaines scènes qui, évidemment, pouvaient être transportées sur un théâtre et intéresser un public. L'entrée malencontreuse de M. Bergeret dans son salon, où Mme Bergeret, en la compagnie de M. Roux, employait de son mieux les derniers restes d'une ardeur qui ne s'éteignait pas, était un de ces coups de théâtre qui ne manquent jamais leur effet. Et, plus tard, après la catastrophe, après « l'inoubliable», comme auraient dit les romanciers d'il y a quinze ans, l'attitude de M. Bergeret vis-à-vis de sa femme, son air de l'ignorer, de ne plus la voir, pouvait fournir encore quelques jolies scènes vraiment dramatiques et neuves ; elles n'étaient qu'indiquées dans le livre, mais il était assurément possible de les développer, de les mettre en action et en dialogue. Certains mots étaient là tout prêts ; il suffirait de les bien éclairer pour leur donner toute leur valeur. On voyait fort bien un second et un troisième actes, et quant au premier, il n'y avait qu'à le consacrer, comme on fait toujours pour le premier acte d'une pièce, à la présentation des personnages et à l'exposition du sujet.

Au lieu de trois actes, nous en avons eu quatre et sept tableaux; mais la pièce est bien selon la ligne qu'il était facile de prévoir. M. Anatole France a seulement insisté un peu sur les scènes d'exposition. Nous y avons gagné des scènes charmantes et surtout ce pittoresque tableau du Mail, où M. Lucien Guitry nous a montré, dans un décor gracieux et vrai, un coin de province, l'après-midi, par un jour de ciel bleu. Ces messieurs causent par groupes, assis à l'ombre des arbres, près de la boutique du mar-

chand de gaufres; ces dames vont et viennent, se saluent ou évitent de se saluer, comme cela se passe dans toutes les petites villes de province. Parfois, une horloge sonne l'heure ou la demie. Mlle Juliette Bergeret, celle qui ressemble à sa mère, s'isole un instant avec M. Laclaverie, son amoureux, et lui jure sa foi, sous les yeux choqués des promeneurs. Tout cela est alerte, vivant, d'une observation spirituelle et minutieuse. Il ne se passe rien, ou presque rien, dans ce décor; on pourrait supprimer le tableau sans rien supprimer d'indispensable. Mais la pièce y perdrait d'être moins lumineuse. Puis c'est justement dans ce décor que M. Bergeret nous était apparu pour la première fois, au début de *l'Orme du Mail*, et nous aurions trop regretté de ne pas l'y voir, ne fût-ce qu'un instant, après l'y avoir si souvent imaginé. Il est là chez lui, plus peut-être que dans sa maison, où Mme Bergeret le traque de pièce en pièce, où même son cabinet de travail ne lui appartient qu'à moitié. Pauvre cabinet de travail! Il nous est apparu dans toute sa difformité et dans ce désordre que M. Anatole France nous a si bien décrits dès la première page du *Mannequin d'osier*, — véritable pièce de débarras où l'on entre sans scrupule et sans respect, où ces dames Bergeret écrivent le linge et la dépense, où l'on fait les malles, où la jeune Euphémie, la bonne, oublie les gigots dans leur gros papier jaune, sur un coin de table, parmi les manuscrits. Et le mannequin d'osier est là, près de la fenêtre, habillé d'un peignoir rose à petites fleurs qui rajeunira de reflets lumineux le teint de Mme Bergeret. Rien qu'en le voyant, ce cabinet de travail, nous aurions vite fait de comprendre que M. Bergeret n'est pas heureux. Le premier tableau, qui se passe dans la salle à manger, nous avait révélé déjà le mésaccord intime, l'incompatibilité foncière de nature et de caractère, qui mettent sans cesse aux prises les deux époux : dès qu'ils sont ensemble, évidemment, tout leur est prétexte à disputes; et comment ne pas être toujours ensemble dans cette maison que Mme Bergeret a confisquée tout entière, sans même laisser à M. Bergeret un petit coin sombre où réfugier sa pensée? De tels décors sont de véritables confidences : M. Bergeret n'a pas besoin de nous dire que sa vie personnelle est sacrifiée; on le sent tout de suite, on le voit, aussitôt que le rideau se lève sur ce cabinet de travail qui, du moins, devrait être à lui.

D'ailleurs, M. Bergeret ne se plaint pas; il parle d'autre chose que de sa vie manquée; à peine laisse-t-il deviner qu'il en souffre, à peine surprend-on, de loin en loin, un peu d'amertume dans ses

propos et de meurtrissure dans le ton de sa voix. Il conseille doucement au savetier Chanteclair de ne pas se remarier; il n'explique pas son conseil, et cette pudeur du silence, qu'il garde même avec sa sœur Zoé, nous le rend plus sûrement sympathique que des récriminations violentes et précises. M. Bergeret est résigné, il ne lutte plus pour son bonheur à lui. S'il s'emporte, c'est uniquement quand le bonheur d'une de ses filles est en jeu. Et alors comme on sent tout de suite que cet homme, si doux en apparence, et qui cède toujours, est capable d'une vraie fermeté! Mais à quoi bon? Il sait trop, depuis trop longtemps, qu'il n'y a rien à faire avec Mme Bergeret. Il n'a pas contre elle de griefs sérieux : elle ne l'aime pas, lui non plus; elle dirige mal sa maison; bien des femmes ne valent pas mieux qu'elle, et M. Bergeret a toujours reculé devant l'éclat d'une rupture qui pourrait gêner l'établissement de ses filles et que rien, d'ailleurs, ne justifie... Et c'est tout cela qui se dégage de scène en scène, de réplique en réplique, sans lenteur, avec une netteté de plus en plus parfaite, dans ces trois tableaux d'exposition, jusqu'à l'admirable scène qui a été acclamée à la fin du troisième tableau.

Cette scène nous montre face à face M. et Mme Bergeret et les dresse brusquement l'un contre l'autre. Elle avait commencé doucement par des excuses de M. Bergeret, qui priait sa femme de lui pardonner un mouvement d'humeur, une observation autoritaire et sèche. Furieux de voir sa fille Juliette se compromettre dans les allées du Mail avec le jeune Laclaverie, M. Bergeret avait renvoyé tout son monde à la maison avec un emportement presque brutal. Il a réfléchi, il s'est rendu compte qu'il est un peu coupable de n'avoir pas mieux veillé sur sa fille, et il a essayé de la consoler. Il voudrait maintenant se rapprocher de sa femme, s'entendre avec elle pour sauvegarder et préparer en commun le bonheur des enfants. Il s'efforce d'oublier tous ses griefs; mais, dès les premiers mots, toute sa bonne volonté se heurte et se brise contre le mépris orgueilleux, entêté, absurde de Mme Bergeret. En vain essaie-t-il de lui faire comprendre que, s'ils ne peuvent être des amis, il doivent être du moins des alliés; Mme Bergeret n'entend rien, ne veut rien entendre; elle reste debout, impassible, renfermée dans une dignité hautaine, et ses lèvres ne laissent tomber que des paroles vaines et vagues. Bientôt M. Bergeret lui-même ne sait plus ce qu'il voulait dire. Il prend son front dans ses mains; il essaie encore d'être logique et persuasif; il n'obtient qu'un sourire dédaigneux. Mme Ber-

geret ne condescend pas à discuter. La scène est d'une ironie douloureuse, poignante. On nous a montré, cette année, sur bien des théâtres, dans bien des pièces, des êtres de race différente qui s'efforcent en vain de s'entendre et de se rapprocher : c'était le sujet du *Retour de Jérusalem*, d'*Oiseaux de passage*. Nulle part ce conflit de races ne nous est apparu plus saisissant, plus irréductible que dans cette scène du *Mannequin d'osier*, qui nous montre aux prises, non plus un aryen et une juive ou un Français et une nihiliste russe, mais une Pouilly et un Bergeret.

Dès lors, l'action de la pièce peut commencer, celle que nous savons et que nous attendons, celle qui séparera ces deux êtres si bien faits pour ne pas vivre ensemble. Nous connaissons toute la misère de cette existence conjugale que M. Bergeret traîne depuis si longtemps ; nous sentons qu'il souffre, qu'il a toujours souffert, et confusément, comme lui-même, nous souhaiterions qu'il fût moins malheureux. Nous sommes pour lui contre sa femme, prêts d'avance à nous réjouir de tout ce qui pourra le libérer.

Les événements se précipitent ; les tableaux sont plus brefs ; le dénouement de délivrance est proche. Un tout petit incident va suffire à le rendre possible. La fameuse scène du flagrant délit va renverser les rôles : de victime résignée qu'il était, M. Bergeret va pouvoir devenir justicier, et la pièce, qui était seulement humaine, va devenir, en même temps, dramatique. Nous l'attendions avec impatience, ce flagrant délit, qui, évidemment, ne pouvait pas être, au théâtre, aussi flagrant que dans le livre. Le tableau est délicieux, et non point seulement la scène même où M. Bergeret surprend les deux coupables, tendrement enlacés sur un canapé de milieu, mais encore et surtout la scène qui précède son entrée, le duo d'amour entre Mme Bergeret et M. Roux. Cette scène-là est toute neuve ; M. Anatole France ne l'avait pas mise dans le roman ; nous l'avons gagnée tout entière à l'adaptation théâtrale. Mme Bergeret s'y révèle caressante et reconnaissante. Elle non plus, elle n'est pas heureuse aux côtés de M. Bergeret : cet homme-là ne l'a jamais comprise comme elle l'aurait désiré, comme la comprend si bien M. Roux, sans mots inutiles, rien qu'avec ses lèvres et ses mains. Et Mme Bergeret devient bavarde, sinon éloquente ; ses yeux sont noyés, sa voix s'adoucit, tout son corps s'abandonne, et nous devinons tout à coup les torts de M. Bergeret et ce que sa femme entend au juste, quand elle déclare que cet homme n'aime pas l'idéal.

Les tableaux qui suivent restent charmants : ils nous offrent

moins de détails imprévus. M. Lucien Guitry a merveilleusement exprimé la surprise, le bouleversement de M. Bergeret quand il s'aperçoit que sa femme le trompe. Sa rentrée dans son cabinet de travail est d'une puissance, d'une intensité extraordinaires : on sent véritablement dans ses yeux l'image inoubliable qu'ils ont emportée de M. Roux et de Mme Bergeret unis bouche à bouche, et l'on sent que cette représentation y prolongera indéfiniment, suivant l'expression de M. Anatole France, « une action d'elle-même fugitive. » Il étouffe, il arrache sa cravate, chancelle, puis s'écroule en sanglotant sur un coin de table; il pense à ses filles, les nomme, pleure encore; puis, sans un mot, jette furieusement par la fenêtre le mannequin d'osier — image conjugale ! — et en même temps, du même geste, il jette sa femme hors de sa vie. M. Lucien Guitry a joué à la perfection toute cette scène presque muette, mais il semble bien que cette fois le théâtre n'ait rien ajouté au roman. M. Bergeret nous apparait par le dehors, et c'est le dedans qu'il faudrait voir, comme M. Anatole France nous l'a montré dans cet admirable chapitre, au long de ces pages minutieuses, dont le théâtre ne pouvait reproduire que les gestes.

Deux tableaux encore nous acheminent vers le dénouement. Ils sont nécessaires et toutes les scènes sont jolies; elles semblent plus lentes. Nous nous rappelons trop que M. Bergeret partira pour Paris, qu'il emmènera sa fille Pauline et sa sœur Zoé, et qu'il laissera Juliette à Mme Bergeret. Notre attention devient plus paresseuse. Puis, de ce dénouement pourtant heureux, se dégage une grande tristesse, non point celle de l'avenir pressenti, qui s'annonce, au contraire, doux et paisible, mais celle de tout ce passé vain.

Telle est cette pièce, qui a enchanté tous les lecteurs de M. Anatole France, et qui est comme une illustration de ses derniers romans. Ceux-là seuls en goûteront bien tout le charme qui connaissent d'avance par le livre tous les personnages de la pièce. Pour les autres, l'anecdote risque de se rapetisser un peu à une histoire banale d'adultère. Tout le monde pourtant sera séduit par la grâce du dialogue, l'ironie de l'observation, surtout par ce ton de vérité qui se passe de grands mots et de grands gestes, par cette émotion toujours simple et qui seule arrive jusqu'au cœur.

Je ne puis assez dire avec quelle maîtrise M. Lucien Guitry a créé M. Bergeret : il n'a pas joué un rôle, il l'a vécu vraiment sous nos yeux. Il fut M. Bergeret lui-même. M. Boisselot a finement

silhouetté l'archiviste M. Mazure ; M. Pierre Magnier a été excellent dans le personnage de M. Roux, et MM. Nertann, Noizeux, Larmandie, Delorme, Gabry, ont droit aux plus sincères éloges. Mme Rosa Bruck incarnait le personnage difficile de Mme Bergeret : elle s'y est montrée, comme toujours, comédienne accomplie, et a su conquérir dans un rôle ingrat toute la gratitude du public. Mlle Juliette Margel a été la grâce même dans le personnage de Pauline Bergeret : intelligente, affectueuse et grave, elle a une voix d'un charme pénétrant qui ajoute encore de la tendresse aux mots. Mmes Jeanne Heller, Marie Samary, Luce Colas, ont rivalisé de grâce et d'entrain pour mettre en valeur jusqu'aux plus petits rôles de cette adaptation ingénieuse et charmante.

*
* *

Le Vaudeville nous a donné *l'Esbroufe*, comédie en trois actes de M. Abel Hermant, l'un de nos rares « écrivains » dramatiques, l'un des cinq ou six qui ne se contentent pas de travailler au jour le jour pour le théâtre, mais qui ont l'ambition plus haute d'y apporter et d'y laisser une œuvre. Ceux-là ne recherchent pas le succès facile — et passager. Ils dédaignent la pièce adroite, l'intrigue plaisante, le conflit à la mode, toutes les variations sur le même air, dont le public ne se lassera que la saison suivante. Ils veulent être ceux qu'on imitera et qui, au prix d'efforts toujours glorieux, auront enrichi, transformé, recréé la matière du théâtre. A chaque pièce nouvelle, ils nous offrent l'étude originale d'un milieu ou d'un caractère. Tous ceux qui aiment vraiment l'art dramatique iront applaudir, au Vaudeville, cette comédie brillante et profonde, dont le principal personnage est si fortement incarné par M. Abel Tarride, avec une sobriété et, en même temps, une variété d'expressions qui nous font saisir les moindres nuances du rôle et de la pièce.

Car la pièce est faite tout entière pour le personnage de Belgrand, *l'Esbroufeur*. C'est lui qui l'anime et qui la porte.

Qu'est-ce, au juste, qu'Étienne Belgrand ? Un ambitieux, comme *Bel-Ami?* Non, pas même. Belgrand n'est pas vraiment ambitieux, ou du moins son ambition ne ressemble pas à celle de *Bel-Ami*. Les deux personnages, dès qu'on les analyse, se révèlent tout de suite différents. L'ancien sous-officier, que nous a dépeint Guy de Maupassant, n'a pas le brio, l'allure de Belgrand. Duroy est le fils

d'un petit cabaretier normand : son père a voulu faire de lui « un monsieur », parce qu' « un monsieur » gagne plus qu'un paysan. Il l'a envoyé au collège, à la ville la plus proche, où *Bel-Ami* a suivi ses classes tant bien que mal jusqu'au baccalauréat, exclusivement ; il est parti de là pour le régiment, en Algérie : il y a été un vague sous-officier, sans argent : il ne s'y est point affiné. Quand il vient à Paris, son service terminé, c'est avec le souci quotidien, incessant, non seulement de bien vivre, mais de vivre. Ses ambitions sont courtes, en ce temps-là : elles ne vont point au delà d'une soirée de plaisir, qui ne l'obligerait pas à supprimer son dîner du lendemain. Au moment où le hasard d'une rencontre va faire de Duroy un journaliste, il est presque décidé à accepter une place d'écuyer dans un manège, qui lui rapportera cinquante francs par mois de plus que son bureau ! Même plus tard, quand il aura réussi, c'est toujours l'argent qu'il poursuivra ; il n'échappera jamais complètement à ses origines paysannes : il restera « le fils au père Duroy », aussi âpre au gain que son père : les grandes ambitions ne lui viendront qu'après fortune faite, et avec l'arrière-pensée d'augmenter encore cette fortune : *Bel-Ami* ne sera jamais inutilement prodigue et fastueux.

Belgrand au contraire ne vit que pour le faste. Il est Parisien, né à Paris. Il y a grandi, au milieu de camarades riches ; il en a aimé de bonne heure tous les plaisirs : à peine libre, il a traîné ses après-midi sur les champs de courses, ses soirées dans les théâtres, ses nuits dans les restaurants où l'on soupe et dans les cercles où l'on joue. Il a envié ceux qu'on se nomme là pour leurs chevaux, leurs maîtresses, leur luxe ; et il a rêvé d'être à son tour un de ceux qui dépensent en public sans compter, d'un geste insouciant. D'ailleurs bon garçon, spirituel, actif, avec de la gaieté et de la grâce, il n'aime l'argent que pour le gaspiller ; s'il a cinquante francs dans sa poche, il emprunte cinq louis à un ami pour lui offrir, le soir même, en belle compagnie, un souper de cent cinquante francs : dans une bande, il est celui qui *tape*, mais il est aussi celui qui paie. Pour lui-même il n'a pas de besoin. Son appartement est somptueux, il n'est pas confortable ; les pièces où il reçoit, le salon, la salle à manger, le cabinet de travail, sont meublés avec un luxe fou : les chambres sont nues. Les dîners qu'il donne sont exquis, les mets délicats, les vins admirables : quand il est seul, il déjeune en hâte, d'un œuf et d'une bouteille d'eau d'Évian. Il ne vit pas pour lui, mais pour les autres, pour éblouir, pour *esbroufer* les au-

tres. Il n'a pas de fortune, mais il gagne de l'argent, beaucoup d'argent : il en dépensera toujours plus qu'il n'en gagne ; même riche à millions, Belgrand eût trouvé le moyen de se ruiner vite et sûrement ; sa vie n'eût pas été moins précaire. Il est comme le joueur, le vrai joueur, dont le plaisir n'est pas de gagner, mais de jouer ; ses bénéfices peuvent être parfois énormes ; il ne les conservera jamais ; il les considère comme de nouveaux enjeux, et il quitte rarement la partie avant de les avoir reperdus. Belgrand ne désire de l'argent que pour en dépenser le plus possible ; il n'en dépensera jamais assez : ce goût de la dépense est le fond même de son caractère ; c'est sa raison de vivre, le seul besoin vraiment impérieux qu'il lui faut sans cesse assouvir, et, comme le joueur encore, Belgrand ne demanderait pas mieux que de l'assouvir honnêtement.

Au fond, le caractère de *l'Esbroufeur,* que M. Abel Hermant a subtilement étudié et fortement présenté au public dans cette pièce, est un caractère très simple, aussi simple que celui de *l'Avare :* il en est exactement le contraire. Belgrand n'est pas plus un personnage d'exception qu'Harpagon : il est peut-être même plus répandu. Dans un certain monde, et même dans tous les mondes, nous connaissons tous des Belgrand qui, s'ils réalisent moins pleinement le type, l'évoquent pour nous à chaque instant. Les gestes larges de *l'Esbroufeur* ne sont pas moins voyants que les gestes cupides de *l'Avare ;* ils ne sont pas moins significatifs ; nous avons eu, maintes fois, l'occasion de les remarquer au passage. Et du fait que nous connaissons d'avance le personnage, que nous le reconnaissons peu à peu, de plus en plus nettement, au fur et à mesure qu'il vit et se developpe à nos yeux, la pièce de M. Abel Hermant prend un intérêt toujours grandissant. *L'Esbroufeur* manquait à l'admirable galerie de caractères que nous ont laissée Molière et le théâtre classique. *Le Glorieux* de Destouches n'est qu'un pastel qui fut toujours pâle et que les années ont encore pâli. M. Abel Hermant a saisi son Belgrand en pleine vie, et il l'a installé pour toujours sur la scène, vivant, complet, définitif.

Le personnage était admirablement fait pour le théâtre ; car non seulement il n'est point un personnage d'exception, non seulement il est très répandu, mais notre observation intime nous révèle à nous-mêmes combien il est humain et vrai : il exagère seulement, il pousse à l'extrême des aspirations que nous étouffons par sens pratique, par instinct de conservation. Nous sommes tous un peu

esbroufeurs à nos heures, et tentés, sinon emportés, par le désir de paraître : le goût de l'ostentation est naturel à tous les hommes; presque tous, même les plus sages, même les avares, y cèdent quelquefois. Belgrand, lui, y cède toujours : ce goût naturel est devenu chez lui une passion inconsciente, comme toutes les passions, dévoratrice aussi, qui l'accapare tout entier, qui le mène, à travers la vie, de prodigalité en prodigalité, en attendant qu'elle le précipite de chute en chute.

Au moment où M. Abel Hermant nous le présente, Étienne Belgrand est presque un honnête homme encore; il est certainement un galant homme, au moins de temps en temps, capable de mouvements généreux, même de scrupules, parfois délicats. Il glissera certainement plus tard aux pires compromissions : il s'y achemine aussi fatalement que les fleuves à la mer. Mais, si sa déchéance est inévitable, elle n'est point encore effective. Il est sympathique à tous ceux qui l'approchent; on ne résiste pas à sa belle humeur, à son entrain, à sa confiance en lui-même et dans la vie; surtout on ne résiste pas à sa franchise. Car Belgrand est franc, d'une franchise rare. Dans la petite ville d'Allemagne où des embarras d'argent l'ont exilé, il a scrupuleusement prévenu l'hôtesse, la jolie Anna Hirsch, que pour l'instant il n'avait pas un sou, mais qu'un de ses amis viendrait régler sa note un jour ou l'autre. Elle l'a cru tout de suite et l'héberge à crédit; elle lui prête même quelque argent de poche. Belgrand vit heureux, tranquille, sans souci. La petite ville est gaie, surtout en ce moment : les étrangers y affluent, depuis quelques jours, pour les deux représentations qu'on y organise chaque année. Belgrand se laisse vivre sans ennui. Il passe une partie de ses journées au théâtre ; le reste du temps, il fait la cour à Mme Richter, la femme du directeur, jolie, intelligente, sentimentale et publiquement trompée par son mari. Belgrand s'accommoderait volontiers, en attendant qu'on le rapatriât, d'une liaison avec Mme Richter : il sent qu'il lui plait, qu'il la trouble ; mais elle n'est point femme à se satisfaire d'une aventure. Ce qu'elle veut, c'est recommencer sa vie de femme, et elle la recommencerait volontiers avec Belgrand ; elle la commencerait même tout entière ; car nous sentons bien à son calme qu'elle n'a jamais aimé Richter autrement qu'en amie, sans désir, sans la jalousie sensuelle et passionnée de la femme amoureuse qu'elle sera plus tard, qu'elle est déjà sûre d'être un jour. Belgrand, lui, hésite loyalement. Il n'a pas le sou, il se demande s'il a bien le droit de prendre cette femme à une vie assurée

et facile pour lui faire partager sa vie, à lui, incertaine et aventureuse. Il ne se doute pas que, précisément, Mme Richter est une de ces femmes qui s'ennuient d'une situation toute faite, qui aiment à lutter, à conquérir, et que pour elle il a surtout l'attrait de sa pauvreté, de sa médiocrité. Nous parlions tout à l'heure de *Bel-Ami*. S'il y a quelque rapport à établir entre le roman de Maupassant et la comédie de M. Abel Hermant, on le trouverait plutôt en rapprochant Mme Richter de Mme Forestier. Toutes deux ont ce même désir d'avoir fait, elles seules, ce qu'il sera l'homme dont elles partagent l'existence. A la fin de l'acte, Mme Richter triomphe des scrupules de Belgrand ; elle se décide à quitter son mari, après un scandale plus retentissant que les autres ; elle-même demande à Belgrand de l'emmener avec lui. Et comme un ami, Jobelin, est venu précisément de Paris avec les fonds nécessaires pour rembourser l'hôtesse, Belgrand partira le lendemain avec Mme Richter... Et ainsi se termine le premier acte, le premier des trois épisodes que M. Abel Hermant a mis en scène.

Certains critiques ont reproché à ce premier acte d'être inutile. On pourrait simplement leur répondre qu'il est charmant. J'estime, pour ma part, qu'il est mieux encore, et que cette exposition, cette présentation des personnages est singulièrement adroite. Dans cette petite ville d'Allemagne, Belgrand nous apparait en vacances, au repos. M. Abel Hermant ne pouvait choisir un meilleur moment pour nous le rendre sympathique et lui gagner, d'avance, toute cette indulgence dont il aura besoin de plus en plus.

Au second acte, nous sommes à Paris. Belgrand y a repris son métier de journaliste : il y a retrouvé sa passion de *l'esbroufe* et ses continuels soucis d'argent. Sa femme est pour lui une alliée de toutes les minutes : elle déblaie la besogne, compulse les dossiers, prépare les articles de son mari ; elle est infatigable comme lui-même. Mais les notes abondent, les traites se multiplient, et tout passe au train de maison, aux soupers chez Paillard, aux dîners hebdomadaires, aux loges de premières. La situation devient inextricable. Belgrand, à Paris, n'est pas plus riche qu'en Allemagne ; il est de plus en plus débordé. Il se décourage, s'emporte, désespère ; il se sent perdu, faute de quatre mille francs ; mais ces quatre mille francs, un ami les a justement dans son portefeuille, et Belgrand les cueille, sitôt qu'on les lui montre, avec un sourire rasséréné. L'ami lui-même ne se plaint que pour la forme. Belgrand redevient tranquille pour un mois, et ne pense plus qu'à son article du len-

demain, où il raillera, comme toujours, son ancien camarade Lambercier. Belgrand lui en veut, à celui-là, d'abord parce qu'il est riche, ensuite et surtout parce que Lambercier lui a enlevé Roseline Denis, sa maitresse. En raillant les costumes, les propos, les plaisirs de Lambercier, Belgrand soulage un peu une vieille rancune d'amant trompé; il s'égaie d'avance de son prochain article, quand Roseline Denis vient le prier de renoncer à cette campagne. Belgrand n'hésite pas. La démarche de Roseline le touche. Lambercier lui devient sacré, et de bonne foi, sans arrière-pensée, il s'engage à ne plus écrire contre lui. Il promet, tout de suite, en galant homme, sans conditions, sans même songer une minute que Lambercier paierait cher son silence. Mais, quand il se trouve en présence de Lambercier, il sent bien vite que ce garçon timide et malingre pourrait être, aux mains d'un habile homme, une source inépuisable de revenus. En quelques secondes, son plan est dressé : il entraînera Lambercier dans les affaires ; il se fait éloquent, persuasif; Lambercier se défend; mais Mme Belgrand, qui survient à son tour, le décide. Lambercier achète, le soir même, le journal où écrit Belgrand... Le tour est joué, l'affaire est faite. Les deux époux s'embrassent longuement, passionnément. Belgrand est sauvé, il triomphe et, pour prendre sur Lambercier une suprême revanche, il va finir la nuit chez Roseline.

Ce second épisode, ce second acte, dont ce résumé un peu sec permettra seulement de suivre la ligne, a intéressé, amusé, conquis tout le public. Le caractère de Belgrand s'y montre tout entier, sous tous ses aspects : tour à tour désespéré, brusque, violent, puis confiant, alerte, joyeux, éloquent, triomphant, le personnage anime, remplit, domine toutes les scènes. Il restera comme une des créations les plus fortes et les plus originales du théâtre contemporain.

Au troisième acte, il rentre un peu dans l'ombre, et, jusqu'au dénouement, il ne nous montre rien de lui-même que le second acte ne nous ait déjà laissé voir. C'est Mme Belgrand qui passe au premier plan : c'est elle, à son tour, qui se révèle à nous et qui nous émeut. Une lettre anonyme lui a appris la trahison de son mari et sa liaison avec Roseline Denis; et elle souffre, et elle s'indigne, elle que nous avons vue si calme au premier acte, quand c'était Richter qui la trompait; elle est maintenant farouche, impitoyable, décidée à quitter Belgrand pour toujours. Il la supplie en vain de lui pardonner; elle s'entête à ne point l'absoudre; elle ne peut pas, elle

ne pourra jamais oublier ; elle en veut non seulement à Belgrand des caresses données à une autre femme, mais surtout de celles qu'il lui a dérobées ; il faut le danger qui menace Belgrand pour qu'elle redevienne son alliée, sa femme. Lambercier a appris, lui aussi, l'infidélité de Roseline, et il a déposé une plainte contre Belgrand. Mais Belgrand et sa femme se sont méfiés ; ils ont mis, à temps, en lieu sûr une correspondance compromettante pour Lambercier. Quand Lambercier paraît, Belgrand se redresse ; il force Lambercier à retirer sa plainte et à lui céder, contre les papiers dangereux, toutes les actions du journal. Belgrand devient pour un temps puissant et riche, et la pièce se termine sur ce chantage de Belgrand, sur ce premier chantage, qui s'excuse presque d'une vengeance, mais qui ne sera sans doute pas le dernier.

Sauf en cette scène du dénouement, *l'Esbroufe* cesse, dans tout ce troisième acte, d'être une comédie de caractère, pour devenir une pièce de situation. L'intérêt dramatique n'en est pas diminué, au contraire ; et nous y gagnons de bien connaître Mme Belgrand, que cette situation force à se montrer tout entière, à une de ces heures où les femmes ne sont plus maîtresses d'elles-mêmes et ne peuvent plus retenir la violence de leurs sentiments ni de leurs sensations les plus secrètes.

Fortement conçue, sobrement écrite, d'un style toujours pur et châtié, cette comédie si riche et si neuve, si vraiment moderne, en même temps qu'humaine, et qui met sur la scène un personnage digne de Balzac, a obtenu l'accueil le plus flatteur. Même les personnages secondaires y sont « croqués » d'un trait toujours précis et saisissant. C'est une belle œuvre, en même temps qu'une excellente pièce.

L'excellente troupe du Vaudeville a joué *l'Esbroufe* à la perfection. Il faut mettre hors de pair M. Abel Tarride, déjà nommé, qui s'est surpassé dans le personnage de Belgrand et qui a porté tout le poids de ce rôle écrasant avec un entrain, une souplesse, une aisance admirables. Mme Suzanne Desprès a prêté au rôle de Mme Belgrand son visage dramatique, sa belle voix grave et meurtrie. Mme Marthe Régnier a été délicieuse de jeunesse, de grâce, d'enjouement. MM. Lérand, Dubosc, Colombey, Baron fils, Mmes Harlay, Paule Andral, de Bray, — il faudrait citer tout le monde, — ont concouru de tout leur talent au succès de cette remarquable comédie.

*
* *

Au Théâtre du Peuple, M. Henri Beaulieu a représenté *l'Affaire Grisel*, une pièce inédite de M. Lucien Besnard, l'auteur de *la Fronde* et du *Domaine*. J'aurai quelque jour l'occasion de revenir sur cet intéressant Théâtre du Peuple, où furent si remarquablement jouées, tout cet hiver, les plus belles œuvres des maîtres contemporains. J'aurais souhaité parler longuement de *l'Affaire Grisel* et de M. Lucien Besnard, un des plus intéressants parmi les jeunes auteurs dramatiques. Je n'ai que la place de signaler sa pièce, qui est poignante et forte, et qu'il faut avoir vue.

André Rivoire.

LA VIE LATINE

EUROPE

Aperçu général sur la situation économique et politique, sur les alliances et traités d'arbitrage des nations latines. *Italie. — Espagne. — Portugal. — Roumanie.*

ITALIE

L'Italie, grande comme les deux tiers de la France, a une population très dense, qui s'accroît très rapidement. On y compte 32 millions et demi d'habitants, soit 113 au kilomètre carré, contre 72 en France. L'Italie ne peut nourrir tous ses habitants. Dans la seule année 1900, 352.782 Italiens ont quitté leur patrie, 181.000 pour différents pays d'Europe, surtout la France, 88.000 pour les États-Unis, le reste pour l'Amérique du Sud, la Tunisie, l'Algérie. Ces masses de colons et d'ouvriers italiens s'imposent à l'attention de la diplomatie italienne ; il faut les protéger, conclure des conventions à leur profit. Nous aurons prochainement, sans doute, à parler du traité de travail franco-italien, le premier acte international de ce genre, que le ministre français du Commerce annonçait dernièrement au Sénat.

Tous les émigrants italiens ne quittent pas définitivement leur patrie ; beaucoup sont des travailleurs saisonniers qui reviennent chez eux soit tous les ans, soit après quelques années. Avec le développement des communications rapides, la zone du travail saisonnier s'étend de plus en plus ; on voit aujourd'hui des Italiens faire le voyage d'aller et retour une fois par an entre Naples ou Gênes et les Amériques. Ces travailleurs rapportent des pays à

salaires élevés des économies qui contribuent à augmenter la richesse nationale.

L'Italien est travailleur. Si le pays ne prospérait guère avant l'unité, c'est qu'il manquait de capitaux et que la classe supérieure était peu entreprenante. L'Italie fut longtemps, comme l'Espagne, sous la dépendance économique de ses voisins ; aujourd'hui encore, beaucoup de capitaux français sont engagés en Italie. Mais la Péninsule commence à « faire d'elle-même », suivant la célèbre expression. Dépourvue de houille, ce « pain de l'industrie », elle reçoit le charbon d'Angleterre par bateaux, d'Allemagne par chemin de fer. Montagneuse, bien arrosée, elle utilise les chutes d'eau des Alpes et des Apennins pour produire l'énergie électrique avec « la houille blanche ». Milan, Turin et toutes les villes placées au débouché des Alpes et dans l'Apennin central deviennent de grands centres industriels. Gênes s'enrichit à la fois par le commerce et par l'industrie.

Le Sud ne participe pas à ce mouvement ; il reste rural. Dans l'ensemble, l'Italie tire encore ses principaux revenus de la culture, mais son industrie et son commerce grandissent ; elle est, après la France, la plus prospère des nations latines et ses progrès sont les plus rapides de tous.

Une politique trop ambitieuse et trop coûteuse a quelque temps contrarié le développement économique de l'Italie. Cette politique commença après l'annexion de la Tunisie par les Français. L'Italie, mécontente, abandonna l'alliance française, qui remontait à l'intervention de Napoléon III en faveur de l'unité. Elle s'unit à l'Allemagne et à l'Autriche et se mit à augmenter l'effectif de son armée et le nombre de ses bateaux. Ce fut la période des rêves ambitieux, ce fut bientôt celle du déficit, de l'émission exagérée de papier, de la dépréciation de la monnaie. Le mécontentement se manifesta partout ; mais le ministre Crispi, ancien radical, réprima les émeutes, suspendit la liberté de réunion, la liberté de la presse, et pratiqua le « gouvernement à poigne », qui a duré jusqu'à la mort de Humbert Ier.

Sous le roi actuel, une détente s'est produite. De nouvelles élections, faites plus librement, ont accru les partis libéraux et démocratiques ; depuis 1901, le ministère Zanardelli-Giolitti, puis le ministère Giolitti, ont gouverné avec les gauches. L'Italie n'a pas de grands partis solides ; les groupes parlementaires y sont extrêmement fractionnés et le gouvernement s'appuie sur une coalition

sans cesse changeante. Voici quels sont les principaux groupes.

Les socialistes, qui n'étaient que seize avant les dernières élections, sont revenus au nombre d'une trentaine. Ils n'ont pas tardé à se diviser sur la question de savoir s'il fallait ou non être ministériels. Le ministère Zanardelli-Giolitti ressemblait au ministère Waldeck-Rousseau sans M. Millerand; il est assez naturel qu'il ait amené dans le parti socialiste italien les mêmes discussions que le ministère Waldeck-Rousseau parmi les socialistes français. Les socialistes ministériels ont pour chef M. Turati et pour centre Milan. M. Turati aurait pu, s'il l'eût désiré, entrer dans le ministère actuel; il ne l'a pas voulu, mais il ne fait pas de son refus une question de principes; l'un de ses amis a déclaré que les socialistes pouvaient être non seulement ministériels, mais encore dynastiques, et qu'ils n'étaient nullement obligés d'avoir un programme républicain. Les socialistes intransigeants ont pour chef M. Enrico Ferri, professeur à l'Université de Rome; il semble que la majorité du parti incline à les suivre. Le quotidien officiel socialiste *Avanti,* de Rome, est entre leurs mains.

Une trentaine de républicains, représentant la tradition de 1848, et une trentaine de radicaux dynastiques forment avec les socialistes l'extrême gauche italienne. M. Giolitti aurait désiré prendre comme collaborateur un radical en même temps qu'un socialiste. Cette combinaison a manqué, L'extrême gauche n'est donc pas liée au cabinet actuel, mais elle vote souvent pour lui.

Les véritables forces du ministère sont les groupes libéraux, qui comprennent environ deux cents députés et qui sont désignés par les noms de leurs chefs. Les quatre-vingts députés indépendants ou « sauvages » sont habituellement ministériels.

Enfin, la droite est formée par deux groupes principaux, celui de M. di Rudini avec soixante-dix membres, celui de M. Sonnino avec quatre-vingts. Tous ces chiffres ne peuvent être qu'approximatifs, car, en Italie, la mobilité des partis est au moins aussi grande qu'en France.

Les députés de gauche appartiennent en majorité au Nord industriel et progressiste. Milan, Turin, Gênes, sont socialistes : la propagande socialiste a réussi parmi les métayers et paysans de l'Émilie et des régions voisines. Le Midi envoie surtout des conservateurs; il a eu des émeutes de la faim, des jacqueries violentes, mais sa population, plus illettrée que celle du Nord, ne sait pas choisir entre les oppositions et vote, même quand elle est mécon-

tente, pour le pouvoir établi. Pourtant, quelques élections à Naples ou en Sicile semblent montrer qu'un changement se produit dans le Sud. L'opposition entre Nord et Midi vient uniquement des habitudes et des intérêts. D'un côté comme de l'autre, pas de mouvement séparatiste ; tous les Italiens sont pour le maintien de l'unité.

Le ministère Zanardelli-Giolitti, qui désirait conserver l'appui de l'extrême gauche, a fait voter en 1901-1902 toute une série de lois ouvrières. En cette matière il a accordé plus que tous ses prédécesseurs réunis. Toutefois il n'a pu contenter les syndicats ouvriers. Les grèves, presque impossibles sous le gouvernement autoritaire, se sont multipliées après la détente. A plusieurs reprises la grève générale fut tentée sans succès.

Aux radicaux, le ministère Zanardelli offrit un projet de loi établissant le divorce; mais les députés du Midi déclarèrent qu'ils ne pouvaient le voter sans s'exposer à perdre leurs sièges ; la reine-mère, très catholique, et la cour agirent contre le projet; il fut abandonné.

Le ministère actuel Giolitti a promis, en termes généraux, de poursuivre une politique libérale et de continuer les réformes sociales. Mais les problèmes qu'il doit résoudre immédiatement sont d'ordre économique. Les traités de commerce avec l'Autriche et l'Allemagne arrivent à expiration; le Midi demande qu'on les renouvelle, car il a besoin d'exporter ses vins et ses fruits ; le Nord réclame au contraire un tarif protecteur à l'abri duquel il compte développer son industrie. Le ministère, comme d'habitude, est composé partie de Méridionaux, partie de gens du Nord. Qui favorisera-t-il? Sa déclaration initiale donne des espérances au Midi. « Nous sommes prêts, a dit M. Giolitti, à diminuer la protection de l'industrie. » Le gouvernement a promis aussi de continuer l'exécution du programme de travaux publics voté pour le Midi.

Le cabinet continue la réforme financière commencée après la chute de Crispi et dont l'honneur revient à tous ceux qui lui succédèrent, conservateurs ou libéraux. Les dépenses coloniales, militaires et maritimes ont été réduites. Depuis trois ans, le budget se solde par un excédent. L'Italie a pu déjà faire une conversion ; elle en prépare une seconde. Les titres italiens ont une bonne tenue; la monnaie n'est plus dépréciée, les changes se font au pair.

La politique extérieure de l'Italie est devenue en ces dernières années plus active que jamais. L'Italie fait partie de la Triple-Al-

liance, mais il y a bien des sujets de conflits entre elle et les deux empereurs. En Autriche, les Italiens sujets de François-Joseph s'agitent à Trente et à Trieste et les sujets de Victor-Emmanuel II font des manifestations pour réclamer l'*Italia irredenta*. Le roi d'Italie, époux d'une princesse monténégrine, voisin de l'Albanie, voudrait être consulté sur les questions balkaniques et ne se résigne pas à s'en voir écarté par l'Autriche. L'empereur d'Allemagne a fait l'an dernier une visite à Rome, mais il a semblé venir pour le pape au moins autant que pour son allié le roi. La presse libérale italienne s'est formalisée de son attitude. Peut-être n'était-ce là qu'un nuage passager. L'empereur d'Allemagne vient d'être reçu officiellement par le roi d'Italie à Naples ; les deux souverains ont échangé, chacun dans sa langue, les paroles les plus aimables.

Le roi d'Italie est certainement celui qui a le plus d'amis ou d'alliés. Au temps où les rapports étaient tendus entre la France et l'Italie, Humbert avait conclu un accord maritime avec l'Angleterre. Aujourd'hui, l'Italie reste l'alliée de l'Angleterre, mais l'une et l'autre se sont rapprochées de la France. De longues négociations, engagées par les conservateurs, continuées par les libéraux, ont rassuré le gouvernement italien sur les desseins de la France, lui ont donné l'expectative de la Tripolitaine et ont préparé le rapprochement actuel. Le roi Édouard a visité Rome et Paris ; puis le roi d'Italie a fait une visite à Paris et à Londres et l'on s'est mis à parler couramment d'un accord anglo-français-italien.

Le jour de Noël 1903, la France et l'Italie ont conclu un traité d'arbitrage sur le modèle du traité franco-anglais. En voici le texte :

« Le gouvernement de la République française et le gouvernement de Sa Majesté le roi d'Italie, signataires de la Convention pour le règlement pacifique des conflits internationaux, conclue à la Haye le 29 juillet 1899,

« Considérant que, par l'article 19 de cette Convention, les Hautes Parties contractantes se sont réservé de conclure des accords en vue de recours à l'arbitrage, dans tous les cas qu'Elles jugeront possible de lui soumettre,

« Ont autorisé les soussignés à arrêter les dispositions suivantes :

« ARTICLE PREMIER. — Les différends d'ordre juridique ou relatifs à l'interprétation des traités existant entre les deux Parties con-

tractantes, qui viendraient à se produire entre elles et qui n'auraient pu être réglés par la voie diplomatique, seront soumis à la Cour permanente d'arbitrage établie par la Convention du 29 juillet 1899, à la Haye, à la condition toutefois qu'ils ne mettent en cause ni les intérêts vitaux, ni l'indépendance ou l'honneur des deux États contractants et qu'ils ne touchent pas aux intérêts de tierces Puissances.

« Art. 2. — Dans chaque cas particulier, les Hautes Parties contractantes, avant de s'adresser à la Cour permanente d'arbitrage, signeront un compromis spécial, déterminant nettement l'objet du litige, l'étendue des pouvoirs des arbitres et les délais à observer, en ce qui concerne la constitution du Tribunal arbitral et la procédure.

« Art. 3. — Le présent arrangement est conclu pour une durée de cinq années, à partir du jour de la signature. »

Le rapprochement franco-italien n'a pas fait sortir l'Italie de la Triple-Alliance ; le voyage de Guillaume II en Italie, quelques semaines avant l'arrivée du président Loubet, a certainement pour but d'établir que les anciens engagements ne sont pas rompus ; mais l'Italie ne se prête plus à aucun projet agressif contre la France, son ministre des affaires étrangères en a donné officiellement l'assurance.

Le président Loubet se rend à Rome en ami, et la nation française souhaite que l'amitié franco-italienne, renouée après une rupture trop longue, puisse maintenant durer.

ESPAGNE

L'Espagne, presque aussi étendue que la France, n'a que 18 millions d'habitants. Elle occupe des plateaux peu peuplés, les Castilles, entourés de bordures côtières et de vallées fertiles qui forment autant de régions distinctes. Sa principale ressource est la culture de la vigne et des arbres fruitiers. L'Espagne est riche en minerais, mais le fer de Bilbao, le cuivre du Rio-Tinto et la plupart des autres métaux ne sont pas travaillés sur place ; ils sont exportés en Angleterre ; dans les mines citées plus haut, la main-d'œuvre est espagnole, les capitaux et la direction, anglais. La plupart des grands travaux : chemins de fer, tramways, installations

électriques, adduction d'eau, sont dus à des capitalistes et à des ingénieurs français. Les emprunts espagnols ont été faits surtout en France. Au point de vue économique, une grande partie de l'Espagne dépend de pays étrangers plus riches et plus entreprenants.

Pour comprendre l'Espagne, il ne faut pas l'imaginer sur le modèle de la France unifiée. Dans les régions que la nature a créées en Espagne, les habitants ont des aspirations différentes. Plusieurs provinces ont gardé leurs dialectes, une partie de leurs privilèges, et réclament l'autonomie; tels sont les pays basques, peuplés de montagnards catholiques et conservateurs qui se sont battus pour don Carlos, le *rey netto*, le roi absolu et ultramontain; telle est l'active Catalogne avec la grande cité de Barcelone, port et ville industrielle, cette Catalogne où se heurtent tous les partis : catalanistes carlistes, catalanistes libéraux ou républicains, républicains centralisateurs, anarchistes ou socialistes.

Depuis l'intervention de Napoléon Ier, l'Espagne a connu plus de révolutions politiques que tout autre pays d'Europe, la France comprise. Elle a subi toutes les formes de gouvernement; aujourd'hui, elle obéit à une monarchie constitutionnelle.

Le roi Alphonse XIII, né en 1886, gouverne avec les *Cortes* ou parlement, qui comprennent un Sénat et une Chambre des députés. Le Sénat est formé moitié de membres de droit et de membres à vie, moitié de membres élus par les conseils provinciaux et municipaux, l'Église, les universités et les contribuables les plus importants. La Chambre est élue par tous les citoyens espagnols à partir de 25 ans. 71 0/0 des habitants sont illettrés; il n'y a guère de passions politiques que dans les grandes villes ou les centres industriels.

A Bilbao, port du minerai de fer, à Madrid et dans plusieurs autres villes, les socialistes parlementaires ont commencé une propagande qui leur a donné quelques sièges de conseillers municipaux. Barcelone est le centre des anarchistes opposés à l'action politique. Les deux groupes s'exècrent, et l'on a vu le chef des socialistes parlementaires, M. Iglesias, condamner en termes véhéments une tentative de grève générale faite à Barcelone sous l'action des anarchistes, au moment même où le mouvement était réprimé par des fusillades. Des grèves éclatent fréquemment, soit à Barcelone, soit dans les centres socialistes parlementaires. Les anarchistes espèrent à chaque fois donner le signal de la révolution;

les parlementaires se contenteraient, pour le moment, de lois améliorant le contrat de travail au bénéfice de l'ouvrier; le dernier cabinet libéral avait promis de leur donner un commencement de satisfaction, mais il est tombé sans avoir tenu ses engagements.

Les provincialistes de Catalogne et d'ailleurs sont un peu plus forts politiquement que les socialistes, mais ils se divisent en conservateurs et radicaux.

Les républicains dominent dans la plupart des villes commerçantes et industrielles : Barcelone, Reus, Saragosse, Valence, Séville, la Corogne, le Ferrol, Bilbao, Huelva port du Rio-Tinto. Longtemps ils sont restés divisés en régionalistes et en centralisateurs. Il semble que les anciennes querelles se soient un peu apaisées sous la direction de M. Salmeron, chef du parti. Les élections législatives et les élections municipales de 1903 indiquent un progrès marqué du parti républicain. Les républicains affirment qu'ils seraient plus nombreux à la Chambre si le gouvernement n'exerçait sur les électeurs une pression très forte.

Depuis la disparition de la république, le pouvoir a toujours appartenu soit à l'un, soit à l'autre des deux partis dynastiques, les libéraux et les conservateurs. Les Cortès ont été fréquemment dissoutes et les élections ont toujours donné la majorité au cabinet libéral ou conservateur qui tenait le pouvoir. Depuis 1897, on compte quatre dissolutions. La dernière a été faite par un cabinet conservateur succédant à un cabinet libéral (1903). Les nouvelles élections ont envoyé à la Chambre 228 conservateurs, 7 conservateurs dissidents (groupe Romero Robledo), 87 libéraux, 8 radicaux (groupe de M. Canalejas), 34 républicains, 7 carlistes, 1 ultramontain, 6 catalans, 18 indépendants. Au Sénat, sur 180 membres soumis à réélection, 130 conservateurs ministériels ont été élus.

En présence de tels chiffres, on pourrait croire que le parti conservateur présente une force imposante : il n'en est rien. Les groupes qui le composent n'ont aucune cohésion, ils ne reconnaissent pas de chef commun, ils ont renversé trois cabinets en moins d'un an.

M. Silvela, le successeur de M. Canovas à la tête du parti conservateur, prit le pouvoir avec un programme trop ambitieux. Il voulait refaire de l'Espagne une grande puissance militaire et maritime. On sait que l'Espagne n'a plus ni colonies ni marine sérieuse depuis la dernière guerre. A-t-elle besoin de navires? M. Silvela répond par l'affirmative. Mais ses adversaires considèrent

que construire une flotte quand on n'a pas de colonies est une dépense d'apparat, et que la situation financière ne permet pas un tel luxe. L'Espagne ne peut mettre son budget en équilibre : elle a une dette qui s'élève à près de 10 milliards, qui exige un intérêt de 400 millions, et ses recettes sont inférieures à un milliard. Son papier, émis en trop grande abondance, est déprécié ; sa *peseta*, nominalement équivalente au franc, se change à 0 fr. 75. Il faut donc, d'après l'opposition et d'après certains conservateurs, que le gouvernement consacre tous ses efforts à mettre l'ordre dans le budget et à « assainir la monnaie ». Tel n'était point l'avis de M. Silvela, qui demanda 800 millions pour augmenter l'armée et la marine. Il fut renversé et céda la place à un autre conservateur, M. Villaverde, qui s'est fait l'homme des économies et des réformes financières. M. Villaverde ne dura point. Il fut remplacé par M. Maura, qui avait pris à la tête des conservateurs la place de M. Silvela. Deux actes caractérisent la politique de M. Maura.

Le premier est la nomination de Mgr Nozaleda à l'archevêché de Valence. Mgr Nozaleda, dominicain, était archevêque de Manille à l'époque où les Américains prirent les Philippines. Il offrit au gouvernement de Washington de mettre les dominicains à son service si les Américains reconnaissaient les privilèges de l'Église catholique. Les Américains préférèrent négocier avec le pape, qui les laissa contraindre le clergé espagnol à leur vendre ses domaines et renvoyer des Philippines, après les avoir indemnisés, 11.000 moines espagnols. Les lettres de Mgr Nozaleda aux Américains avaient été publiées, à l'indignation des Espagnols ; jusqu'à présent, aucun cabinet n'avait voulu confier un diocèse à leur auteur. Dès que sa nomination fut connue, une partie des libéraux et les républicains organisèrent des réunions de protestation ; ils faisaient, en même temps, de l'agitation pour demander qu'on ne permît pas aux 11.000 moines renvoyés des Philippines de s'installer en Espagne. Le gouvernement interdit toutes les manifestations, dispersa les meetings, empêcha les cafés-concerts de chanter des couplets composés pour la circonstance. Interpellé par les républicains aux Cortès, il a triomphé de l'opposition.

Voici l'autre acte significatif du cabinet Maura. Il a repris les projets d'armements, mais avec plus de prudence que M. Silvela. Il a réclamé pour les crédits militaires une augmentation de 9, puis une autre de 18 millions. M. Villaverde et 34 conservateurs ont attaqué ce projet en même temps que l'opposition. M. Maura a posé

la question de confiance. Les crédits ont alors été votés par 139 voix seulement contre 114. Encore les députés militaires appartenant à l'opposition se sont-ils abstenus, ce qui a contribué à sauver le cabinet.

Les conservateurs sont évidemment désunis, mais les libéraux le sont encore davantage. Bien que réduits en nombre depuis les dernières élections, ils ne parviennent point à se grouper sous un chef. Leur leader semblait devoir être M. Moret, qui fut le président du dernier cabinet libéral. Mais M. Moret est trop modéré ; quand il occupait le pouvoir, il a laissé partir son collaborateur M. Canalejas plutôt que de lui accorder une loi en faveur des ouvriers ; il a préparé sur la question des congrégations un arrangement qui donnait pleine satisfaction au Vatican et que ses successeurs conservateurs ont pu mener à bonne fin sans y changer grand'chose. Aussi M. Moret ne saurait-il être chef de l'opposition libérale. Ce rôle est rempli par M. Montero Rios, allié aux radicaux dynastiques comme M. Canalejas.

Ainsi les deux partis historiques semblent l'un et l'autre s'émietter ; on dirait qu'il meurent de vétusté.

La politique étrangère de l'Espagne ne présente pas grand intérêt pour le moment. On n'y voit pas de direction, ce qui se conçoit avec tant de ministères différents. Le roi est allé saluer à Vigo l'empereur d'Allemagne en route pour l'Italie ; ce fut une visite de politesse.

M. Silvela, au pouvoir, s'était exprimé plusieurs fois avec une sympathie marquée sur le compte de la France ; on disait qu'il avait préparé avec M. Delcassé un projet d'arrangement franco-espagnol portant sur le Maroc. S'il faut en croire une déclaration faite récemment aux Cortès, ce bruit n'aurait aucun fondement.

L'Espagne s'est bornée à conclure avec la France un traité d'arbitrage analogue à ceux qui ont vu le jour depuis quelques mois. Par un hasard singulier, cet acte se trouva prêt le jour même où les Japonais commençaient les hostilités contre les Russes, sans déclaration de guerre. D'un commun accord, les deux parties ajournèrent la publication du traité jusqu'au 26 février. Le texte de cet acte est le même que celui du traité franco-italien reproduit plus haut.

PORTUGAL

Le Portugal est grand comme le cinquième de la France : il a 5 millions et demi d'habitants. Il se divise en deux parties : le sud, peu peuplé; le nord, riche et peuplé, avec la grande ville commerçante de Porto.

Porto est opposant; les grèves y sont nombreuses; l'autorité y a plusieurs fois surpris et étouffé des complots républicains.

Le Portugal a une constitution monarchique assez semblable à celle de l'Espagne; mais il ne parle pas la même langue, ne suit pas les mêmes traditions, n'obéit pas à la même dynastie que sa voisine. Son roi est un Bragance qui a épousé une princesse de la maison française d'Orléans. Si un groupe d'Espagnols propose l'union *panibérique* des deux pays, ce projet ne récolte pas d'adhésions en Portugal. Les relations entre Portugais et Espagnols sont bonnes, mais sans chaleur. Le récent voyage du jeune roi d'Espagne à Lisbonne était une visite de politesse; il est significatif que cet acte si simple ait excité quelque étonnement.

Le Portugal a les mêmes productions agricoles que l'Espagne; il possède un domaine colonial étendu en Afrique; il a une escadre, dont un journaliste anglais imaginatif annonçait récemment l'achat par la Russie. Mais sa situation financière est mauvaise. Le Portugal dépense plus qu'il n'a de revenus; il a une dette trop lourde, il n'a pu faire honneur à tous ses engagements, son crédit est mort. Les *Cortes* discutent depuis longtemps des projets d'économies ou de réformes sans pouvoir aboutir. Deux ministres des finances viennent d'être renversés l'un après l'autre pour avoir réclamé une augmentation des impôts.

La situation économique est très particulière. Les Anglais se sont servis du Portugal comme base dans leurs expéditions contre les Français en Espagne; ils ont conclu depuis le dix-huitième siècle des traités de commerce qui font du Portugal « une colonie économique » de l'Angleterre. Les Anglais achètent les vins de Porto, ils écoulent en Portugal leur houille, leurs cotonnades, leur quincaillerie; près de la moitié du commerce extérieur est entre leurs mains.

La situation est la même sur les côtes de l'Afrique portugaise. On a vu, pendant la guerre des Boers, que l'Angleterre avait

droit de passage à travers le Mozambique. Cette région portugaise, placée entre l'océan Indien et le pays des mines d'or, a fait l'objet de bien des convoitises. On sait aujourd'hui qu'à la veille de la guerre anglo-boer l'Allemagne cherchait à négocier avec la France le partage du littoral portugais. Le gouvernement français n'a pas accueilli les propositions allemandes. On n'en sera pas étonné.

ROUMANIE

Le royaume de Roumanie est grand comme le quart de la France; il a 6 millions d'habitants. Tous les Roumains ne sont pas soumis à l'administration du gouvernement de Bucarest. 2 millions et demi de Roumains vivent en Transylvanie sous la domination hongroise, 200.000 en Bukovine, province cisleithane ; un demi-million habite la Bessarabie annexée par la Russie après la guerre de 1877 ; enfin une population de bergers valaques s'est répandue sur les montagnes des confins bulgaro-serbes et de la Macédoine.

Les Roumains de Transylvanie, qui forment le principal groupe extérieur, demandent à être traités comme une nation particulière, suivant le régime qui a été appliqué dans l'empire austro-hongrois à plusieurs autres peuples, unis par une communauté de langue ; ils se plaignent que le gouvernement hongrois ne leur accorde pas au Parlement une représentation qui corresponde à leur nombre ; ils protestent contre le système de *magyarisation* qui menace leur langue. En 1894, plusieurs d'entre eux ont été traduits en cour d'assises et condamnés par le jury magyar pour avoir adressé à l'empereur-roi une protestation contre la conduite du gouvernement hongrois. Alors un mouvement se produisit dans le royaume de Roumanie ; une *Ligue pour l'unité d'instruction des Roumains* avait été fondée dès 1891 dans le but de maintenir la langue nationale partout où elle était parlée ; à plusieurs reprises, des manifestations en faveur des Roumains de l'extérieur avaient eu lieu dans le royaume ; elles continuèrent et furent, après le procès de 1894, dirigées contre le cabinet libéral. La fraction du parti libéral qu'on pourrait appeler « les vieux libéraux » considère que la politique extérieure du royaume doit être solidaire de celle de la Triple-Alliance et, par suite, s'efforce d'éviter toute difficulté avec la Hongrie.

Le gouvernement magyar protesta officiellement contre les manifestations roumaines. En Roumanie, l'opposition accusa, sans preuve, le ministère d'avoir conclu un accord avec le gouvernement magyar. Après une campagne d'obstruction dans les chambres et une agitation populaire dans les rues de Bucarest, le cabinet libéral Stourdza céda la place à un cabinet conservateur (avril 1899). Il a repris le pouvoir aujourd'hui. La question de Transylvanie reste toujours au même point.

. La situation des Valaques macédoniens préoccupe le gouvernement roumain ; il n'est pas favorable à l'annexion de la Macédoine par la Bulgarie, il éprouve quelque inquiétude devant le projet d'autonomie qui pourrait préparer une bulgarisation. Son attitude ressemble à celle de la Grèce, qui a des craintes pour les Hellènes du littoral macédonien. C'est ce que le directeur de cette revue expliquait récemment dans une conférence de délégués internationaux réunis à Paris pour demander à l'Angleterre, à la France, à l'Italie, d'intervenir en faveur de la Macédoine et de l'Arménie.

Dans le royaume même de Roumanie, la très grande majorité de la population appartient à la religion orthodoxe. Comme dans toute l'Europe orientale, on distingue deux couches, une masse de cultivateurs et une aristocratie de grands propriétaires nobles; 70 0/0 des habitants vivent de l'agriculture, qui est la grande source de richesse. La Roumanie produit surtout du maïs, du blé, des fourrages. Les paysans étaient autrefois simples tenanciers. L'État a acheté une partie des terres nobles et les a revendues aux paysans. Mais les lots possédés par les cultivateurs sont trop petits, ils ne suffisent pas à des familles qui s'augmentent sans cesse, et le paysan est obligé pour vivre de travailler chez les riches. Le gouvernement est intervenu pour régler le contrat de louage et en limiter la durée maximum à deux années. La question de la propriété paysanne, celle du contrat de travail, ne peuvent être considérées comme résolues définitivement, malgré les améliorations dues à l'État. Elles s'imposent fréquemment à l'attention des Chambres.

La population roumaine, presque toute rurale, est plus ou moins heureuse suivant que la récolte est plus ou moins bonne. Les mauvaises années amènent la disette, qui cause parfois des troubles.

Le gouvernement roumain s'est efforcé de développer les communications. Il a dépensé des sommes considérables pour construire un réseau de chemins de fer.

Depuis l'indépendance, le pays est complètement maître de ses tarifs. Le parti libéral en a profité en 1886 pour établir un régime protecteur destiné à permettre la naissance d'une industrie nationale. Ensuite, le parti conservateur est revenu à la politique des traités de commerce ; il a cherché à donner toutes facilités aux capitalistes étrangers qui voudraient employer leur argent à mettre en exploitation les gisements minéraux et les autres richesses naturelles du pays. L'extraction des métaux, du pétrole, la fabrication du sucre de betteraves, se sont beaucoup développées. On compte aujourd'hui 40.000 ouvriers occupés par la grande industrie.

La Roumanie est le plus peuplé, le plus riche, le plus commerçant des États formés par le démembrement de l'empire turc.

Les traités de commerce arrivent prochainement à expiration. Aussi la politique économique a-t-elle fait ces temps derniers l'objet d'importantes discussions au Parlement. Le parti libéral, actuellement au pouvoir, reste fidèle aux principes du tarif autonome ou national, c'est-à-dire qu'il veut le relèvement des droits.

La constitution roumaine date de 1866, et elle a été revisée plusieurs fois depuis. Le pouvoir exécutif appartient à un monarque qui porta d'abord le titre de prince et qui, depuis 1887, s'appelle roi. Le souverain actuel, Charles Ier, de la branche catholique des Hohenzollern, occupe le trône de Roumanie depuis 1866. La reine Elisabeth est une princesse allemande, célèbre en Europe sous son pseudonyme littéraire de Carmen Sylva. Le roi et la reine n'ont pas d'enfant : l'héritier présomptif est le prince Ferdinand de Hohenzollern, qui habite la Roumanie et qui porte le titre de prince de Roumanie ; il a pris pour femme une princesse allemande, il est resté catholique, mais son fils aîné a été baptisé dans la religion orthodoxe (1893).

Le pouvoir législatif appartient à deux Chambres : le Sénat, composé de censitaires élus par des censitaires ; la Chambre des députés, élue par tous les contribuables répartis entre trois collèges, suivant leur fortune ou leurs capacités. Les chefs de groupe ont presque toujours appartenu à l'aristocratie ; on a vu qu'il y a peu de bourgeoisie en Roumanie. Quant à la masse des paysans, elle ne s'intéresse guère à la politique, et pour cause ; d'après le recensement de 1899, 88.4 0/0 de la population était illettrée.

Les représentants se sont d'abord divisés entre deux grands partis, les conservateurs et les libéraux. Puis, le parti conservateur s'est scindé en vieux conservateurs (groupe de MM. Cantacuzène,

Take Jonesco, Lahovary, etc.) et en jeunes ou junimistes (groupe de M. Carp). Dans le parti libéral, des jeunes ont jadis fait scission en réclamant le suffrage universel; aujourd'hui, d'autres jeunes cherchent à rendre le parti plus moderne, à renouveler son programme, à l'affranchir de certaines traditions.

Le parti conservateur aurait des tendances russophiles. Il semble aussi avoir conservé quelque souvenir des sentiments d'amitié et de reconnaissance pour la France qu'éprouvèrent autrefois tous les partis, d'accord sur ces tendances francophiles et russophiles. Au commencement de la guerre de 1870, toute la Chambre fut unanime dans le vote qui disait que « là où flottaient les drapeaux de la France, là aussi étaient les intérêts et les sympathies des Roumains ». Le Parlement se rappelait que l'union de la Moldavie et de la Valachie sous un seul prince était due à Napoléon III. Les conservateurs étaient au pouvoir. Mais Joan Bratiano le grand patriote, Rosetti, chefs du parti libéral, furent de grands amis de la France et les instigateurs de la déclaration gouvernementale faite par M. Carp, chef actuel du parti conservateur dissident et très germanophile. Ce ne sont pas ces divergences de sympathie pour des peuples étrangers qui séparent les partis, comme elles peuvent le faire dans une Bulgarie ou une Serbie. Les Roumains, arrivés à une plus complète conscience nationale, ont une haute idée de leur indépendance, et les deux partis historiques sauraient être, à l'occasion, Roumains d'abord.

En 1871, des troubles, causés par les manifestations de la colonie allemande, éclataient à Bucarest; le prince songea un moment à abdiquer, mais il garda le pouvoir en se résignant à prendre un ministère conservateur.

Charles Ier a toujours montré une préférence pour le parti libéral, dont les chefs étaient favorables à la Triple-Alliance.

Aujourd'hui, ce parti occupe le pouvoir ; le président du Conseil est M. Démètre Stourdza, un vétéran du parti, qui a déjà été plusieurs fois ministre.

Il ne faudrait pas être trop absolu et s'imaginer que tous les conservateurs sont francophiles ni surtout que tous les libéraux sont germanophiles. Chacun des deux partis publie dans la capitale un quotidien français; si les conservateurs ont *la Roumanie*, les libéraux possèdent *l'Indépendance Roumaine*. Si les conservateurs reprochent aux vieux libéraux de faire une armée allemande plutôt que roumaine, c'est un jeune libéral qui a tout récemment

demandé au Parlement un vote invitant le ministre à expérimenter les canons français, au lieu d'adopter, sans essais comparatifs, le matériel Krupp.

Pour équiper son armée, pour construire des chemins de fer, pour contribuer à la mise en valeur du pays, les divers gouvernements ont fait de grosses dépenses ; ils ont dû contracter des emprunts, car les recettes de la Roumanie, pays rural, sont incertaines et varient avec les conditions de la récolte.

En 1899, le dernier ministère conservateur, celui de M. Cantacuzène, ne pouvant combler le déficit qui s'était agrandi à la suite de mauvaises années, emprunta, sous forme de Bons du Trésor, 175 millions à 5 0/0, remboursables le 31 décembre 1904. Il avait dû, pour trouver prêteur, contracter l'engagement de ne pas faire d'autres emprunts et souscrire à plusieurs clauses secrètes qui donnaient aux créanciers étrangers au moins l'apparence d'un contrôle. L'opération avait été critiquée comme onéreuse et humiliante par les libéraux, qui prirent le pouvoir peu de temps après. Le ministère libéral Stourdza a obtenu la conversion de l'emprunt 1899, il a équilibré les recettes et les dépenses, comblé le déficit, restauré le crédit de la Roumanie.

A. M.

AMÉRIQUE LATINE

Les vingt républiques de l'Amérique latine. — Le panaméricanisme yankee et les États latins. — L'évolution des Latins d'Amérique. — Les victoires de l'arbitrage international dans l'Amérique latine.

LES VINGT RÉPUBLIQUES DE L'AMÉRIQUE LATINE

Les fréquentes révolutions des républiques hispano-américaines d'outre-mer ont fait dire que l'Amérique latine était en décadence. L'idée est fausse et le terme impropre; ils mènent à des déductions erronées et à des conséquences regrettables.

A moins que l'on ne considère comme l'apogée du nouveau monde la période précolombienne où florissaient les empires des Incas et des Aztèques, l'Amérique hispano-portugaise, comme l'Amérique anglo-saxonne, n'a fait, après trois siècles d'initiation à la civilisation chrétienne, sous la domination de l'Espagne et du Portugal, puis pendant près d'un siècle d'indépendance, que progresser moralement et matériellement. Bien loin d'être des symptômes de décadence, les convulsions révolutionnaires de ses républiques ont été les conséquences du travail de formation ethnique, politique et social de nations embryonnaires, numériquement trop faibles pour les immenses territoires sur l'étendue desquels elles sont dispersées. De là un manque d'équilibre ou, si l'on veut, de convenance entre la terre et l'homme qui explique toutes les crises de ces sociétés naissantes, mais nullement décadentes, et ce manque d'équilibre ne peut disparaitre qu'avec le peuplement, qui est le grand problème dont dépendent l'avenir des néo-Latins d'Amérique et le sort de leurs nationalités.

Les Latins d'Amérique ont eu et ont encore à lutter contre les conséquences de la colonisation sporadique et fragmentaire du nouveau monde par l'Espagne. Les migrations anglaises, les pèlerins du *Mayflower* et les Puritains se massèrent sur la côte de la Nouvelle-Angleterre et y formèrent ces treize colonies qui, après avoir proclamé leur indépendance en 1776, s'agrandirent par l'acquisition de la Louisiane et du Mississipi à la France en 1803, puis par la lente conquête du *far-west*, sur le Peau-Rouge, jusqu'à la côte du Pacifique, et enfin par un démembrement du Mexique au milieu du siècle dernier. Elles constituèrent ainsi une masse compacte qui, par l'afflux des migrations européennes, décupla sa puissance de développement et s'épanouit en cette formidable union de quarante-cinq États qui domine aujourd'hui l'hémisphère occidental, en a détruit l'équilibre aux dépens des Latins divisés et commence à peser d'un grand poids par sa force et sa richesse sur la marche et les destins du monde.

Au contraire l'Espagne et le Portugal essaimèrent avec leurs conquistadors sur cent points différents de ces deux immenses littoraux de l'Atlantique et du Pacifique qui s'étendent du Mexique à la Terre de Feu et y formèrent des colonies isolées les unes des autres par d'énormes distances.

L'Espagne groupa administrativement, d'une manière toute fictive, ces colonies, les répartissant en quatre vice-royautés : celle de la

Nouvelle-Espagne ou Mexique, celle de la Nouvelle-Grenade ou Colombie, celle du Pérou et celle de la Plata.

Quand l'invasion napoléonienne s'abattit sur l'Espagne, cet immense empire colonial se souleva et s'émancipa de la métropole un moment subjuguée par Napoléon et impuissante à réprimer vingt révoltes éclatant à la fois dans ce domaine trop vaste qui avait fait sa splendeur facile, origine de sa décadence.

Et alors commença la dislocation des quatre vice-royautés espagnoles d'Amérique, affranchies par Bolivar, San Martin et Hidalgo.

De la Nouvelle-Espagne sont sortis le Mexique et les cinq petites républiques de l'Amérique centrale qui, dans la fin du siècle dernier, ont tenté vainement à plusieurs reprises de reconstituer leur unité.

La Nouvelle-Grenade, maintenue d'abord une et indivisible sous le nom de Grande-Colombie par l'épée de Bolivar, se morcela, en 1830, en trois républiques : la Colombie, le Vénézuéla et l'Équateur.

De la vice-royauté du Pérou sont issues les trois républiques du Pérou, de la Bolivie et du Chili.

Enfin la vice-royauté de la Plata s'est scindée également en trois républiques : la République Argentine, l'Uruguay et le Paraguay.

Ainsi l'empire colonial espagnol d'Amérique s'est divisé dans le cours du dix-neuvième siècle en quinze républiques continentales, auxquelles vient de s'en ajouter une seizième, celle de Panama, et en trois républiques insulaires : Cuba, Haïti et Saint-Domingue. En tout dix-neuf républiques.

Quant au domaine colonial portugais, l'immense Brésil, plus compact et d'un seul tenant, il resta uni après l'indépendance, sous ses empereurs, fils des rois de Portugal. Les tentatives séparatistes de la république de Piratiny, au Rio-Grande du Sud, de la république de Bahia et enfin de la république équatoriale dans l'Amazone, qui troublèrent la minorité de Dom Pedro II n'aboutirent pas ; l'abolition de l'esclavage en 1888 ne provoqua aucune tentative sécessionniste et l'unité du Brésil s'est maintenue et affermie sous la république proclamée par la révolution de 1889, avec une constitution fédérative qui confère une autonomie peut-être excessive à ses vingt États.

Voici donc quelles sont aujourd'hui les positions respectives des races dans le nouveau monde.

Au nord, quatre-vingts millions d'Anglo-Saxons, groupés en une seule masse, rapidement accrue et fortifiée par le puissant courant d'émigration européenne qui vient se fondre en elle.

Au centre et au sud, cinquante millions de Latins, créoles espagnols et portugais ou métis d'Indiens et de noirs, disséminés sur une étendue de vingt millions de kilomètres carrés, partagés en vingt républiques sans lien ni cohésion entre elles, souvent rivales, parfois ennemies, en tout cas aussi étrangères les unes aux autres que si leur origine, leur langue, leur mentalité, n'étaient pas communes, n'opposant enfin comme contrepoids à la race rivale que des éléments dispersés, désunis, impuissants à assurer l'équilibre continental du nouveau monde, rompu au profit du panaméricanisme yankee.

C'est en vain que Simon Bolivar, le Washington de l'Amérique latine, voulant assurer l'unité de ses peuples affranchis, jeta les bases d'une confédération, d'une ligue latino-américaine, au Congrès de Panama en 1826.

De 1813 jusqu'à sa mort, Bolivar ne cessa de poursuivre son grand idéal d'union. En 1821 il fondait la Grande-Colombie. De 1822 à 1825, celle-ci contractait des alliances avec le Chili, le Pérou, le Mexique, l'Amérique centrale. Ces traités d'alliance prévoyaient la création d'un congrès général des plénipotentiaires latino-américains, sorte de conseil amphictyonique qui se réunit pour la première fois à Panama en 1826.

Cette année-là, soixante-dix ans avant le congrès panaméricain de Washington et la conférence de la Haye, les Latins d'Amérique signèrent un traité établissant entre eux une ligue et une confédération perpétuelle pour garantir leur indépendance et leur souveraineté contre la domination étrangère. Tous les deux ans en temps de paix, tous les ans en temps de guerre, devait se réunir leur congrès général pour passer tous traités et conventions propres à affermir et resserrer les rapports entre les confédérés, pour assurer entre eux le maintien de la paix et de la concorde ou aviser à la défense commune en cas de danger, pour interpréter les traités qui susciteraient des divergences ou des doutes ou exercer sa médiation entre les confédérés et les puissances étrangères, et enfin pour conclure, dans le cas de conflit et de rupture avec celles-ci, des traités d'alliance et concerter la coopération armée résultant du *casus fœderis*.

Aucun des confédérés ne pouvait signer de traités d'alliance

avec une autre puissance sans consulter la confédération; ils devaient soumettre à l'assemblée amphictyonique tous leurs différends et ne pas déclarer la guerre sans avoir recouru à la médiation et aux bons offices des alliés sous peine d'être exclus de la confédération. Celle-ci devait, pour sa défense, mettre sur pied soixante mille hommes et armer vingt-cinq navires. La confédération se proposait aussi de coopérer à l'abolition de la traite des esclaves.

Ce pacte resta lettre morte. L'idée en fut reprise sans plus de succès au Congrès de Lima, en 1847-1848. Au milieu des divisions intestines qui accompagnèrent leur pénible organisation nationale, les républiques alliées oublièrent la grande pensée d'union de Bolivar, qui avait dominé leur lutte épique pour l'indépendance et assuré leur triomphe. Elles ont évité, il est vrai, la « reconquête » européenne, mais ce fut pour tomber sous le protectorat moral des États-Unis. Elles en voient aujourd'hui les effets. Les États-Unis viennent de marquer dans l'isthme centre-américain la première étape du mouvement d'invasion, et la ligne du canal interocéanique va fermer le circuit dans lequel ils enveloppent déjà dans leur orbite immédiat le Mexique, l'Amérique centrale et les Antilles.

Frappées d'impuissance par leur désunion, les républiques latines d'Amérique peuvent mesurer la grandeur de la faute qu'elles ont commise et apprécier l'étendue des dangers qu'elles courent dans l'avenir si elles persistent dans cette erreur mortelle. Est-il trop tard pour la réparer? Non, pourvu que l'œuvre de concentration s'accomplisse au plus vite.

LE PANAMÉRICANISME YANKEE ET LES ÉTATS LATINS

Le rêve d'union et de paix du libérateur dont les sages et prophétiques conseils ne furent pas écoutés n'est pas irréalisable. Déjà les nationalités latines d'Amérique manifestent quelques tendances à sortir de leur périlleux isolement. Déjà ont eu lieu de vagues tentatives de rapprochement, comme le Congrès de droit international privé de Montevideo en 1888, ou des congrès scientifiques périodiques. Les chefs d'État du Brésil, de l'Argentine et du Chili ont récemment échangé des visites significatives. Mais il faudrait autre chose pour affirmer leur idéal commun, fixer leur po-

litique solidaire et assurer leur défense à toutes. Il leur faudrait opposer la doctrine de Bolivar à celle de Monroe.

Dans ces derniers temps, on a vu surgir au Mexique, le pays le plus directement menacé d'absorption par les États-Unis, ce qu'on a appelé la *Doctrine Diaz*, parce que c'est le président Porfirio Diaz qui la formula dans un message au Congrès mexicain, il y a huit ans.

Partant de ce principe que si la doctrine de Monroe garantit l'indépendance et l'intégrité des républiques américaines contre une agression éventuelle des puissances européennes, elle ne les protège pas mutuellement et réciproquement entre elles contre le danger d'absorption d'un peuple américain par un autre également américain et plus fort que lui, le président Diaz disait dans son message :

« Chacune de ces républiques devrait, par une déclaration semblable à celle du président Monroe, proclamer que toute agression de quelque puissance étrangère affectant le territoire ou l'indépendance ou susceptible de modifier les institutions de quelqu'une des républiques américaines sera considérée par la nation déclarante comme une offense faite à elle-même, si celle qui est l'objet de l'attaque ou d'une menace de ce genre réclamait opportunément du secours. »

D'accord avec cette suggestion du président du Mexique, les républiques latines devaient sans retard, par un acte collectif, protester contre le droit de sécession établi à Panama par la force et consacré par les États-Unis, qui avaient pourtant répudié ce droit lors de leur grande guerre civile du Nord contre le Sud. Si elles ne le font pas, il n'en est aucune qui soit à l'abri d'un démembrement à plus ou moins courte échéance comme la Colombie. La moindre insurrection fournira un prétexte aux États-Unis pour favoriser la séparation quand elle servira leurs vues et leurs intérêts. A cette action dissolvante des interventions yankees, il importe d'opposer ce principe que les nationalités latino-américaines sont aujourd'hui intégralement constituées ; que tout mouvement sécessionniste, venant à se produire chez elles par la force, sera considéré par toutes comme une atteinte au principe général de leur intégrité, et qu'en conséquence, non seulement elles ne le reconnaîtront pas, mais qu'elles s'y opposeront solidairement.

Il y aurait dans une déclaration simultanée de ce genre, de la part de toutes les républiques latines, le point de départ d'une

action internationale commune ayant pour objet de réagir contre des tendances sécessionnistes habilement exploitées ; une telle attitude aurait pu prévenir le coup de force de Panama. Une convention, fondée sur la doctrine Diaz, a bien été proposée dans le congrès panaméricain de Mexico de 1901-1902 par le délégué d'Haïti, mais l'idée n'a pas fructifié. Les États-Unis étaient là qui veillaient à ce que la doctrine équivoque de Monroe — qui a proclamé l'Amérique intangible, sauf pour eux — ne reçut aucun amendement susceptible de les obliger eux-mêmes à respecter cette intégrité, cette indépendance, cette souveraineté qu'ils se sont arrogé le mandat de protéger contre l'Europe à leur profit.

Ce n'est pas que les Américains du Nord souhaitent de s'incorporer politiquement les républiques latines. Loin d'eux l'idée d'introduire dans la grande union anglo-saxonne des éléments qui, en augmentant le poids et l'influence du Sud dans la confédération, pourraient en rompre l'équilibre et en détruire l'unité et l'harmonie. Ce à quoi ils tendent, c'est à l'hégémonie, au protectorat, à la prépondérance économique. Ils veulent des républiques latines divisées entre elles et tenues en lisière par eux comme Cuba, ou réduites à l'état de colonies comme Puerto-Rico; mais quant à les admettre dans leur communauté politique, jamais ils ne leur feraient cet honneur.

Ils affectent de considérer ces peuples comme très inférieurs, bien qu'en toute sincérité ceux-ci ne puissent être à un niveau social au-dessous de celui de ces populations des anciens États esclavagistes de l'union américaine qui en sont encore à la loi féroce du lynch et se livrent à des autodafés de nègres avec une barbarie digne du temps de l'Inquisition. La vérité est que les États-Unis redoutent d'introduire des éléments latins dans leur confédération, et c'est cette crainte qui peut donner le temps à l'Amérique latine de grandir, de se fortifier, d'organiser sa défense commune contre le protectorat yankee. Car ce protectorat ne répond pas du tout à l'idéal du panaméricanisme, par lequel elle s'était laissé fasciner au temps de cette « illusion panaméricaine » que dénonçait si énergiquement, l'histoire d'un siècle à la main, le regretté écrivain brésilien Eduardo Prado.

L'entente des républiques latines devrait avoir aussi pour objet immédiat une action collective en vue de maintenir ou de rétablir la paix non seulement entre elles, mais encore chez chacune d'elles, quand il s'y produit un mouvement révolutionnaire. Elles écarte-

raient ainsi le péril des interventions des grandes puissances avec toutes leurs complications. En supprimant par cette politique commune et solidaire les insurrections encore trop fréquentes qui les discréditent, comme celle qui agite encore à cette heure l'Uruguay, elles acquerraient quelque prestige dans le monde comme nations policées et ordonnées. Le continent latino-américain tout entier n'aurait pas à subir les conséquences morales de *pronunciamiento*, de plus en plus isolés, sur lesquels se fonde une réputation légendaire dont les plus stables et les plus paisibles de ces républiques n'ont pu encore réussir à se racheter aux yeux de l'humanité civilisée et qu'entretient soigneusement la presse des États-Unis.

La doctrine de Bolivar et la doctrine Diaz mises en pratique fournissent à l'Amérique latine les bases et les principes d'une politique internationale qui la protégerait au moins moralement contre les tendances agressives que l'impérialisme américain imprime à la doctrine de Monroe, devenue un moyen de domination, au lieu de cet instrument de protection et de défense qu'elle fut à l'origine.

Lorsque cette doctrine fut proclamée, en 1823, par le président des États-Unis, James Monroe, elle répondait en effet à la légitime nécessité d'une attitude défensive contre la réaction absolutiste, qui, en Europe, venait de sortir des congrès de Vienne et de Vérone et avait engendré la Sainte-Alliance, qui était une menace pour l'Amérique révolutionnaire et républicaine.

Elle n'a jamais constitué un principe de droit international. C'est une simple déclaration de politique, et elle ne vaut qu'appuyée par cette puissante marine que l'impérialisme américain, enivré par sa facile victoire sur l'Espagne, emploie aujourd'hui, non plus à la protection du sol américain, mais à sa conquête dans les Antilles et dans l'isthme de Panama, malgré les déclarations pacifiques et amicales du président Roosevelt.

Sans doute, une déclaration des républiques latines, formulant la doctrine de Bolivar ou la doctrine Diaz, comme un amendement à la doctrine de Monroe, faussée par l'impérialisme yankee, semblerait, de prime abord, n'avoir nulle valeur au regard du droit international et qu'une portée toute platonique en fait. Aucune flotte ne l'appuierait. Le Brésil, la République Argentine, le Chili, le Mexique, les plus populeuses et les plus riches républiques de l'Amérique latine, vivent aujourd'hui pratiquement dans l'état de désarmement, depuis

le règlement de leurs conflits de frontières. Cependant une déclaration simultanée ou collective de leurs gouvernements constituant une garantie mutuelle pour tous, prévoyant le *casus fœderis* de ces républiques, pourrait n'être pas sans effet sur les États-Unis eux-mêmes. A notre époque, les armes ne sont pas le seul moyen de combat; les faibles ont un puissant moyen de défense et de résistance au fort sur le terrain économique. Le boycottage des marchandises américaines, une sorte de blocus continental volontaire du continent latino-américain, institué par les Latins eux-mêmes contre le commerce des États-Unis, serait une ressource tout indiquée contre les entreprises de leur jingoïsme agressif.

Et dans cette action commune l'Amérique latine serait certaine de trouver l'appui de l'Europe, trop heureuse de faire échec au panaméricanisme qui vise à l'exclure des débouchés du nouveau monde. Il y a là un plan fort intéressant de politique internationale à concerter pour les chancelleries latino-américaines, si elles ont le souci de leurs nationalités. C'est à leur diplomatie d'assembler le faisceau latino-américain et de savoir tirer parti, pour sa conservation, des rivalités entre les États-Unis et les puissances européennes qui se disputent ses débouchés. L'unité d'action établie, la tactique doit être d'opposer l'Europe aux États-Unis ou les États-Unis à l'Europe, suivant que le péril viendra d'un côté ou de l'autre. Et des faits récents démontrent qu'il vient bien plus du côté des États-Unis que de l'Europe. Dans les mains de la France, par exemple, le canal de Panama n'était pas un danger, au contraire, pour l'Amérique latine; dans les mains des États-Unis, il en devient un formidable. La Colombie, pour avoir été seule à le comprendre, en est la victime. Puisse-t-elle être la dernière sacrifiée à l'erreur, à l'aveuglement, à la désunion des Latins!

L'ÉVOLUTION DES LATINS D'AMÉRIQUE

Le désert, les distances, voilà le grand ennemi des Latins d'Amérique: ennemi extérieur, ennemi intérieur. Extérieur, parce que les grandes étendues qui séparent entre eux les centres de leurs vingt républiques les isolent et les livrent impuissantes aux entreprises des nations fortes. Intérieur, parce que dans ces pays immenses, à population clairsemée, et dont la voie ferrée commence à peine la conquête, l'action des gouvernements établis s'étend trop

difficilement et trop lentement aux extrémités, pour maintenir partout l'autorité et l'ordre. Aussi les révolutions y ont-elles constitué longtemps, et constituent-elles encore sur certains points, l'une des industries auxquelles s'adonnent le plus volontiers des populations remuantes et belliqueuses, mal initiées encore aux idées d'ordre et de progrès moderne.

Que les cinquante millions de Latins d'Amérique, au lieu de se trouver éparpillés sur les trois cinquièmes du continent, et en majeure partie dans les régions tropicales et équatoriales, où le blanc perd de son ressort et de son énergie, se fussent agglomérés, par exemple, dans le bassin tempéré de la Plata, dans le Chili et le Sud-Brésil, il n'est point douteux qu'à cette heure ils auraient constitué une puissance rivale des États-Unis du Nord, égale, sinon supérieure à la leur, aussi bien par le développement matériel que par la culture intellectuelle.

Le préjugé qui fait de l'Anglo-Saxon, positif et individualiste, le type d'homme qui serait appelé à dominer le monde, de plus en plus livré à cette lutte des intérêts matériels, pour laquelle le Latin idéaliste serait en état d'infériorité, ne repose sur rien. Ce qui manque à celui-ci, c'est l'esprit d'union, de coopération, et ce n'est point une vertu qui ne puisse s'acquérir.

Canning lui-même, le célèbre homme d'État anglais, ce grand esprit anglo-saxon, qui, le premier, poussa l'Europe à reconnaitre l'indépendance des républiques latines du nouveau continent, a professé et exprimé sur l'humanité latine en général une opinion bien différente de celle que manifestait lord Salisbury, peu avant sa mort, en parlant de certaines « nations moribondes ». Il tenait même les Latins d'Amérique en plus haute estime que l'Amérique anglo-saxonne. Dans un récent article de la *Contemporary Review*, M. Émile Reich s'inscrit en faux contre le mot de lord Salisbury visant les peuples latins, et l'on est bien surpris de lire, sous la plume d'un commentateur anglais de cet article, que l'Amérique latine, malgré ses faiblesses, ne connait point ce « suicide de race » de l'Amérique anglo-saxonne, dont s'émeut si fort le président Roosevelt, et qu'il pourrait bien arriver que, grâce à leurs facultés d'adaptation, les Latins d'Amérique eussent, dans un demi-siècle, dépassé de beaucoup le nouveau monde anglo-saxon.

Il se peut que notre race ait, dans la métamorphose actuelle du monde civilisé, subi une éclipse ; il se peut que son esprit, sa mentalité idéaliste, se soient moins vite accommodés que les Anglo-

Saxons positifs de l'utilitarisme, du mercantilisme et de la prépondérance de plus en plus marquée des intérêts matériels résultant du progrès scientifique moderne. Mais, en raison même de ces facultés d'adaptation qui lui sont propres, elle aura vite fait de reprendre la tête du mouvement humain; et cela est fort à souhaiter, car elle seule peut tempérer l'expansion brutale du matérialisme par ces principes de droit, de justice et d'humanité que l'idéalisme latin a toujours eu pour mission de propager et de défendre dans le monde contre les abus de la force.

Et c'est la conscience même de cette mission, jointe au sentiment de ce qu'ils ont fait dans le passé, qui doit détourner les Latins de leur tendance funeste à douter de leurs forces et de leur destin.

Il suffit, pour savoir ce dont est capable le Latin, même dans son effort dispersé, de jeter un coup d'œil sur les progrès matériels et moraux qui ont été déjà réalisés, malgré la faiblesse numérique de leurs vingt collectivités isolées, par les Latins d'Amérique, depuis un siècle à peine qu'ils ont conquis leur indépendance.

Leur développement a moins souffert qu'on ne le croit généralement de leurs révolutions, qui, souvent, ne dépassent guère les proportions de bruyantes fantasias exécutées par une poignée de *gauchos* ou de coureurs de savane, et qui font plus de bruit que de mal ; mais à ces agitations périodiques ne se bornent heureusement pas la vie, l'activité, le mouvement social de ces nouveaux essaims de l'humanité latine.

Leurs révolutions, répétons-le, n'ont ni la portée ni les conséquences de celles qui ébranlent, plus rarement il est vrai, mais plus profondément, nos vieilles sociétés. Et telle est la force, la fécondité, la vitalité de ces jeunes républiques, que ces troubles n'y laissent guère de traces. Ainsi, par exemple, le Vénézuéla a eu, dans ces dix dernières années, une demi-douzaine de mouvements révolutionnaires. Nos compatriotes, Corses et Basques, établis dans ce pays, y représentent une propriété que M. Quiévreux, consul de France à Caracas, a évaluée minutieusement à 200 millions. Cette fortune a sérieusement souffert des agitations politiques; il en est résulté de nombreuses réclamations pour préjudices et dommages, et, cependant, M. Peretti della Roca, l'arbitre français dans la commission mixte franco-vénézuélienne, chargée de statuer sur ces réclamations, a vu fréquemment des personnes lésées refuser de présenter des demandes d'indemnités, en disant qu'elles auraient

13

vite fait de réparer leurs pertes, et que si le pays comportait des risques, on y faisait aussi de bonnes affaires.

Il ne faudrait donc point prendre prétexte de ces désordres, dont la distance grossit les proportions, pour se désintéresser de ces nations qui, toutes secondaires et inférieures qu'on puisse les juger, n'en constituent pas moins les réserves et les ressources futures du monde latin.

On ne connaît d'elles que les *pronunciamientos* de leurs généraux de fantaisie, devenus le thème de facéties un peu surannées et un sujet d'opérette par trop rebattu. Leur géographie, leur histoire, leur littérature, leur essor économique, leurs aspirations, qui les réhabilitent sous tant d'autres aspects, sont, pour la plupart d'entre nous, lettre close. Nous ne les avons pas encore envisagées par le côté sérieux, comme l'ont fait les Anglais, les Allemands, les Américains du Nord. Ce sont des peuples jeunes. Ils n'ont pas comme nous un passé de quinze siècles, mais ils ont là terre et l'avenir devant eux. Ils grandiront, bien qu'ils ne soient plus Espagnols.

Que sait-on des vaillants efforts accomplis en moins de cent ans d'indépendance par les républiques néo-latines pour civiliser l'autochtone, au lieu de l'exterminer, comme l'ont fait les Américains du Nord ; créer leur système politique et social, vaincre la nature et défricher la forêt vierge, escalader la montagne par la route ou la voie ferrée, tourner les rapides des fleuves géants, pour porter la civilisation dans ces immenses solitudes de l'intérieur, dont le peuplement — limité pour ainsi dire jusqu'ici à une étroite bande du littoral — commence à peine ?

L'évolution politique des républiques latines s'est faite en général sur la base des institutions les plus modernes : le suffrage universel à un ou deux degrés, la division des trois pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ; la décentralisation la plus large, par le système fédératif, en États ou provinces autonomes, et de ceux-ci en municipalités, acheminement vers ce régime constitutionnel de l'avenir où les peuples, arrivés à leur complète émancipation politique et administrative, ne devront plus être que des fédérations de communes libres.

Les libertés individuelles ont trouvé les plus amples garanties dans l'application, surtout au Brésil, du principe de l'*habeas corpus*.

L'administration de la justice peut être souvent lente et imparfaite, et cependant l'organisation judiciaire est des plus avancées

et peut nous fournir à nous-mêmes de précieux exemples. Ainsi les conseils de guerre, au Brésil, sont toujours assistés de légistes civils, appelés auditeurs de guerre et auditeurs de marine, et chargés de mettre la procédure des juges militaires en parfait accord avec la loi, en rendant ainsi cette procédure et la chose jugée inattaquables. Peut-être la France aurait-elle évité une récente cause célèbre qui l'a ébranlée jusque dans ses fondements, si ses institutions judiciaires avaient comporté une aussi intéressante amélioration de son code militaire.

Ces républiques sont, pour la plupart, arrivées aussi à la complète laïcisation de l'État, et chez deux d'entre elles, le Brésil et le Mexique, l'Église est séparée de l'État. Ce n'est pas un des moindres mérites de ces sociétés nouvelles, que la conquête de la liberté de conscience, de l'état civil et du mariage civil, quand on songe à la domination toute-puissante qu'avaient exercée le clergé et les jésuites sur les Indes espagnoles. Leur mainmise avait été jusqu'au point de créer de véritables républiques théocratiques comme le Paraguay, gouverné comme un troupeau par les missions jésuitiques, et l'Équateur, de Garcia Moreno, naguère encore consacré au Sacré-Cœur par le corps législatif, qui communiait en masse le jour de la Fête-Dieu, et dont le gouvernement ne faisait rien sans consulter le Vatican. Les temps sont bien changés, et quoique restés fidèlement attachés au catholicisme, les Latins n'en ont pas moins proclamé l'absolue liberté de conscience et orienté leur enseignement, qui est libre, vers les principes positivistes. Dans l'Équateur même, après une prise d'armes par le clergé et les moines, les libéraux font à cette heure triompher le mariage civil. Dans d'autres républiques, comme le Brésil et l'Argentine, le divorce, malgré les résistances de l'Église et de l'élément féminin aux lois déjà proposées dans ce sens, semble devoir être une prochaine conquête de l'État laïque.

Ce progrès social s'accomplit généralement sans contrainte, sans violence ; les Latins d'Amérique, très souples, très plastiques, très assimilateurs, concilient aisément leur attachement à la foi catholique avec les doctrines positivistes et voire même avec la franc-maçonnerie, qui n'a point dans les pays d'outre-mer le même caractère politique militant et sectaire qu'ailleurs. Le protestantisme y a commencé d'autre part une propagande assez active.

LES VICTOIRES DE L'ARBITRAGE INTERNATIONAL DANS L'AMÉRIQUE LATINE

Dans l'ordre des relations internationales (1), l'Amérique latine a peut-être plus effectivement contribué que l'Europe même à cette œuvre de paix, de civilisation et de progrès qu'est l'application de l'arbitrage entre peuples. Elle n'a pas, il est vrai, constitué une cour de la Haye, dont l'avenir seul démontrera l'efficacité et l'action pacificatrice, mais l'arbitrage est entré *pratiquement* dans les rapports de ces républiques entre elles et avec le reste du monde.

C'est par lui que la carte politique de l'Amérique latine se fixe définitivement depuis un quart de siècle ; c'est par lui que les républiques d'outre-mer déterminent leurs frontières indécises et règlent les innombrables litiges territoriaux que l'Espagne et le Portugal leur ont légués, comme en témoigne la suivante énumération des arbitrages déjà réglés ou en suspens sur leurs seules questions de limites :

Arbitrage de la frontière entre le Vénézuéla et la Colombie, par le roi d'Espagne; arbitrage des Missions entre le Brésil et la République Argentine, par le président Cleveland ; arbitrage entre le Brésil et la Guyane française, par la Suisse ; arbitrage entre le Costa-Rica et la Colombie, par le président Loubet; arbitrage entre l'Argentine et le Chili de la frontière des Andes, par le roi Édouard VII, et désarmement partiel subséquent des deux républiques, qui, pour célébrer cette victoire de la paix, viennent d'ériger une statue du Christ Rédempteur dans la Cordillère mitoyenne; arbitrage entre Haïti et Saint-Domingue, par le Souverain-Pontife; arbitrage entre le Vénézuéla et la Guyane britannique, par un tribunal international ; arbitrage entre le Brésil et la Guyane britannique, par le roi d'Italie, actuellement en suspens ; arbitrage convenu entre le Pérou et la Bolivie et entre la Bolivie et le Paraguay, par le président de la Confédération Argentine ; arbitrage stipulé entre le Pérou et l'Équateur, par le roi d'Espagne.

Bien plus, le Brésil est à l'heure actuelle l'unique puissance au monde qui ait consacré l'arbitrage dans sa constitution nationale. Celle-ci ne confère au président le pouvoir de déclarer la guerre que s'il ne pouvait y avoir lieu à arbitrage et si ce recours avait échoué. Elle contient de plus l'affirmation solennelle qu'en aucun cas, direc-

(1) Voir le grand ouvrage *le Droit international*, de M. Carlos Calvo, diplomate argentin, qui jouit d'une réputation et d'une autorité universelles. (L. G.)

tement ou indirectement, le Brésil ne s'engagera dans une guerre de conquête de lui-même ou par alliance avec une autre nation.

Enfin, le 29 janvier 1902, un traité d'arbitrage *obligatoire* fut conclu entre les délégués de la République Argentine, de la Bolivie, du Pérou, de l'Uruguay, du Paraguay, du Mexique, du Guatemala, du Salvador et de Saint-Domingue, au congrès panaméricain de Mexico. Ce jour-là, ces républiques latines surent s'entendre et *fare da se* en dehors des États-Unis.

A tous ces exemples honorables que les républiques de l'Amérique latine offrent au monde, on ne peut opposer le cas de conflits armés entre elles qu'en remontant à un quart de siècle en arrière. Alors on relève en 1879 la guerre du Pacifique, entre le Chili, d'une part, la Bolivie et le Pérou, de l'autre, pour des questions de frontière et d'exploitation des nitrates. Les Chiliens vainqueurs conquirent le littoral maritime bolivien, la province péruvienne de Tarapaca et occupèrent provisoirement et conditionnellement les provinces de Tacna et d'Arica, en vertu du traité d'Ancon de 1883, qui n'a pas encore été pleinement exécuté. Les questions soulevées par cette guerre attendent toujours leur solution. L'absence d'un traité de paix définitif entre le Chili et la Bolivie et les revendications du Pérou sur les provinces de Tacna et d'Arica, qui sont en quelque sorte l'Alsace-Lorraine de l'Amérique du Sud, ont empêché jusqu'ici le rapprochement de se faire entre les républiques du Sud-Pacifique comme il s'est fait entre celles de l'Atlantique, après l'arbitrage de la frontière des Missions entre l'Argentine et le Brésil ; mais il y a de fortes raisons pour croire que de ce côté les principes de paix et de solidarité auront le dernier mot.

A part ce conflit du Pacifique, il faut reculer d'une génération pour retrouver l'état de guerre internationale dans l'Amérique du Sud. On voit, en 1865, la triple-alliance du Brésil, de l'Argentine et de l'Uruguay se former contre une des plus sanglantes dictatures qui aient déshonoré l'histoire du nouveau monde, celle de Solano Lopez, tyran du Paraguay. Cette république, qui lutta jusqu'au bout pour son despote, y fut presque anéantie, mais ce fut aussi la fin de cette série d'odieuses tyrannies qui ont d'abord opprimé les peuples latins d'Amérique et qui ont rendu légendaires les noms des Francia, des Rosas, des Quiroga, des Lopez, des Oribe, des Melgarejo.

LOUIS GUILAINE.

BIBLIOGRAPHIE

FRANCE

L'Europe et la Révolution française, VIIe partie, par Albert Sorel (Plon). — Le nouveau volume qui continue ce superbe monument historique est d'un intérêt tout particulier; non seulement il ressuscite la période la plus splendide de l'Epopée, celle qui commence à Austerlitz pour s'achever à Moscou, mais il montre, d'une façon lumineuse et saisissante, le génie politique de Napoléon, trop contesté jusqu'ici, et dont il nous apporte d'irrécusables preuves. L'auteur fait une part presque égale à une autre grande figure, celle d'Alexandre Ier, l'heureux adversaire du Victorieux.

M. Albert Sorel, comme on le sait, n'est pas un narrateur de batailles, un critique militaire, un stratégiste de bibliothèque; dans cette lutte formidable de l'Europe contre la Révolution, il envisage surtout le choc des grands principes adverses; il ne décrit et n'explique que les mêlées des idées, autrement passionnantes que celles des baïonnettes, et dont l'issue est seule importante et durable. Ainsi, dans le tableau qu'il nous donne de l'Europe dans l'année 1810, apogée de la puissance française, il fait comprendre avec une admirable netteté l'influence immense qu'exerça notre pays sur les destinées du monde, et comment se préparèrent dès lors les deux grands événements récents : l'unité de l'Italie et l'unité de l'Allemagne.

La première moitié du volume est occupée par la guerre prussienne, l'alliance russe, le Blocus continental, — cette œuvre avortée du Grand Empire, — la guerre d'Espagne, première cause de la chute. Dans la seconde partie, consacrée au mariage autrichien et à la rupture avec le tsar, on assiste au développement souterrain de la formidable coalition qui devait saper le Colosse.

Ajoutons que tous les personnages de cette palpitante tragédie : Metternich, Fouché, Bernadotte, Talleyrand, Tchernichef, y revivent en d'inoubliables portraits, où l'historien se montre tout à la fois peintre brillant et profond psychologue.

La Tentation de l'Homme, poésies, par Sébastien-Charles Leconte (Société du Mercure de France). — L'auteur du *Bouclier d'Arès* et des *Bijoux de Marguerite*, le poète dont on a pu, ici même, apprécier la facture impeccable, offre à M. José-Maria de Hérédia sa nouvelle œuvre, digne du nom qui l'a signée et de la dédicace qu'elle porte. L'auteur, si descriptif et si plastique, de tant de belles épopées qui se déploient sur une ample rythme, modelées comme des bas-reliefs d'Egine ou colorées comme des frises assyriennes, a tenu à prouver, dans ce nouveau livre, que tout poète renferme un philosophe et qu'un pur artiste peut encore être un penseur profond.

C'est toute l'histoire de l'humanité que M. Sébastien-Charles Leconte fait tenir dans ces quelques poèmes. L'esprit humain, convaincu de la vanité de son effort à sortir de ses étroites limites, transforme en attitude superbe le désespoir de son impuissance : et c'est la *Tentation d'Orgueil*. Mais le regret de sa curiosité première, le vertige de l'inconnaissable, la *Tentation du Mystère*, lui est une nouvelle torture. De sa douleur même, il veut tirer une création

à lui, se bâtir un monde illusoire et nouveau : et c'est la *Tentation de Beauté*. Ou bien, il tente de s'asservir les forces de la Nature, dont l'essence lui reste impénétrable : et c'est la *Tentation de Science*.

Tel est, en peu de mots, le vaste plan de ce livre, où toutes les idées se présentent concrètes, revêtues d'une forme pure et somptueuse. Le poète, à la fin de l'œuvre, console son incertitude avec l'espoir que l'Esprit de la créature pourra, s'élevant toujours, se confondre avec l'Unité totale; et il nous exhorte à nous confier, ainsi que lui,

Comme le Sage fit dans l'Agora d'Athènes,
A l'inconnu de ces Humanités lointaines,
Peut-être en genèse de Dieu.

Peintres et Sculpteurs, poésies, par Alfred Joubert (Lemerre). — En un recueil de sonnets délicatement travaillés, M. Alfred Joubert s'est complu à chanter la gloire des grands artistes de tous pays et de tous temps, et, comme en autant de portraits et de bustes traités dans une facture digne d'eux, caractériser et définir leur personnalité et leur génie. Vinci, Michel-Ange, Raphaël, Holbein, Corot, Rude, etc., sont ainsi évoqués, dans ce cadre si exigu, avec une fidélité précise.

De même que Rubens est bien vraiment, comme l'a peint M. Joubert,

... le virtuose élégant et superbe,
L'artiste dieu qui prend un pinceau de rayons,

de nul autre que Vélasquez on ne pourrait dire avec autant de bonheur qu'il sut faire

Fleurir sur la splendeur de ses carnations
La douce royauté des velours et des soies.

Et les sonnets consacrés à Rodin ou à Carpeaux, par exemple, sont aussi remarquables pour leur verve et leur exactitude.

Mon Auvergne, poésies, par Arsène Vermenouze (Plon). — M. Arsène Vermenouze, à qui nous devions déjà *Flour de Brousso*, continue de chanter le vieux terroir celtique, que sa voix grave magnifie avec une piété de fils, d'artiste et de poète. Harmonieux rival de Millet, il excelle à camper, dans de fins paysages baignés d'espace, la grande figure épique et vivante du Terrien. Mais l'auteur ne s'est pas contenté de dresser pour nous, du rude paysan de sa contrée, une splendide effigie,

... comme lui, de pur granit arverne,

il nous en révèle l'âme simple, saine et candide. *La Quête*, digne pendant des *Pauvres Gens* de Hugo ; *Paillargue*, le bon meunier-braconnier; *le Chapelet de l'oncle Jean* ou *Soir de moisson*, sont autant de petits drames qui nous montrent, en pleine action, l'instinct naïf de son cœur solide.

Et l'auteur sait encore s'attendrir, en vibrant artiste et en vrai poète, sur toute cette nature qu'il aime d'un culte si fidèle ; sur « ses amis les vieux arbres », quand il entend « rugir les chênes léonins » sous la hache impitoyable, et qu'il voit

Ces troncs pareils à des cadavres vénérables
Et liés à des chars comme des rois vaincus.

Il aime, avec la sensibilité d'un La Fontaine, la loutre plongeuse qui fait dans un remous « s'éparpiller et s'émietter la lune » ; le martin-pêcheur

... sortant de la rivière avec
Une petite anguille entortillée au bec,

et les abeilles,

Qui s'égrènent, poussière d'or, dans le lointain,
Vers quelque parfumée et fraîche solitude.

Remercions le poète d'avoir chéri sa maison, sa race et sa province, comme le Vendômois Ronsard ou l'Angevin du Bellay. Cet « humble coin de terre » est un fragment de la vaste nature, un morceau de la vieille France; et c'est dans notre plus pure langue classique qu'il chante, avec l'accent sonore d'un ancien Celte,

Ces vers tristes, mais pleins d'espérance chrétienne.

L'Ouvrière aux États-Unis, par Mmes J. et M. Van Vorst (Juven). — Nous devons à deux femmes du monde, jeunes, riches et heureuses, ce livre vécu, qui est une œuvre émouvante, et dont la seule pensée était déjà une bonne œuvre.

Elles ont eu l'héroïque charité, pour connaître les souffrances de la plébéienne, d'habiter son enfer et de vivre sa vie. Échangeant leur luxueuse livrée mondaine contre de misérables vêtements, quittant leur opulence oisive pour le brisant labeur de l'usine empestée et bruyante, livrant la délicatesse de leurs mains aux cruautés des plus ingrates besognes, elles ont tour à tour mis des conserves en boites, lavé à la brosse des parquets, cousu à la machine et à la main, imprimé à la presse, piqué des bottines, dévidé le coton dans les filatures du Sud, enduré les

tortures de la fatigue, de la faim et de la malpropreté.

Et pendant l'activité fiévreuse de cette vie si nouvelle, elles ont regardé autour d'elles et, mues par cet esprit anglo-saxon épris de faits et de réalités, noté avec une précise exactitude les horreurs qu'elles ont traversées. Elles nous montrent toute une race neuve s'étiolant, tout un sexe, épuisé dès l'enfance, perdant sa vigueur, son intelligence et sa fécondité. Mieux que dans les discours de nos plus éloquents socialistes, nous voyons le formidable organisme industriel dévorant la vie humaine, qui n'est plus pour lui qu'un élément nécessaire, — ce que, par exemple, le charbon est pour la machine; — la fabrication diminuant sans cesse les salaires, condamnée qu'elle est par la concurrence à abaisser ses prix de revient; le féroce égoïsme et l'anarchie profonde de la société moderne, qui se croit à tort édifiée selon une formule scientifique, alors qu'elle ampute barbarement l'humanité de ses qualités essentielles et lui interdit le bonheur.

L'Ouvrière aux États-Unis est donc une œuvre qui fait penser et que sa sincérité et sa généreuse passion rendent attrayante comme un roman; les jolies mains qui l'ont écrite sont d'ailleurs aussi alertes que vaillantes. Et il serait à souhaiter que la vie française fût étudiée ainsi, sans déclamation ni tendance systématique, mais selon cette méthode sûre et, en vérité, bien simple, qui ne demande, en plus du talent, que de l'abnégation et du cœur!

Le Roman social en Angleterre, par Louis Cazamian (Société nouvelle de librairie et d'édition). — Voilà une thèse de doctorat qui a eu tout le succès d'un roman qui ne serait pas social.

Les jeunes universitaires qui s'adonnent à l'étude des langues vivantes sont singulièrement privilégiés en regard de leurs camarades qui ont versé dans les lettres latines ou grecques, dans la philosophie ou même dans l'histoire. Tout est encore à faire dans ce domaine et ils satisfont assez facilement à la fois aux exigences d'une apparence scientifique et d'une curiosité mondaine. L'ouvrage de M. Cazamian est le chef-d'œuvre du genre, l'auteur ayant su tirer un rare parti de l'incertitude même de la méthode dont il use, en même temps que de l'excessive étendue de son sujet. Il lui a semblé que, d'une manière générale, le roman était expressif des mœurs, d'abord parce que l'auteur a subi l'influence de son milieu et ensuite parce qu'il a observé et dépeint ce milieu. Il a donc fait choix de Dickens, Disraeli, Mrs Gaskell, Kingsley, qui lui ont permis de suivre dans sa continuité, à la suite de la crise économique du début du dix-neuvième siècle, « la création idéaliste et interventionniste, » conséquence elle-même de l'opposition entre l'utilitarisme de Bentham et le sentimentalisme social de Carlyle. En dehors de la valeur des résultats, tous les lecteurs apprécieront l'analyse des œuvres, qui est d'un très grand charme et d'une parfaite habileté, et notamment l'excellent chapitre consacré à Dickens.

Propos de morale, par Henry Michel (Hachette et Cie). — Ces deux volumes sont composés des menues observations que la vie de tous les jours a suggérées au philosophe qu'est M. Henry Michel et qu'il consigne régulièrement pour les lecteurs du *Temps*. On trouve donc là, sous une forme rapide, concise, alerte, en même temps qu'un judicieux commentaire de la vie contemporaine, l'essence aimable d'une expérience large et réfléchie. C'est du journalisme de philosophe, de la pensée quotidienne, de la morale de moraliste, à la portée de tous et profitable à tous; morceaux choisis d'une longue sagesse.

Cinq lettres sur Ernest Renan, par Ferdinand Brunetière (Perrin et Cie). — Ces cinq lettres ont été publiées dans un grand journal de province, *l'Ouest-Eclair*, dont le directeur avait fait demander à l'auteur, à l'occasion des fêtes de Tréguier, s'il « ne s'expliquerait pas volontiers, en quatre ou cinq articles, sur l'œuvre et le personnage de Renan ». L'idée était piquante, car rien ne pouvait être plus curieux que d'avoir non seulement l'opinion de M. Brunetière sur Renan, mais de l'avoir en une manière de polémique et dans ce ton d'éloquente ironie où excelle le grand maître. Que le jugement dût être sympathique, il n'y fallait pas compter. Renan est un grand écrivain, le plus platonicien des écrivains français, mais il n'a aimé la vérité qu'en dilettante, en érudit; il a été un pauvre

philosophe avec un dogme unique, la négation du surnaturel, et une morale tout égoïste. Il n'a pas non plus été un historien bien solide, mais il a été du moins l'utile vulgarisateur de l'orientalisme. Au reste, M. Brunetière se félicite de n'avoir pas été plus sévère pour Renan que M. G. Séailles.

L'Idée de relation, par Gustave Rodrigues (Belais et Cie). — Cette thèse est tout à la fois une œuvre de haute philosophie, même de métaphysique, et un livre de grand mérite littéraire. Il ne nous appartient pas d'apprécier ici comment l'auteur s'est montré plus ou moins fidèle disciple d'Auguste Comte en essayant de montrer que peu à peu et comme d'eux-mêmes s'éliminent de la pensée moderne et positive certaines notions qui firent le fond des anciennes méthaphysiques, comme l'idée d'absolu, par exemple, ni comment la seule notion vraiment philosophique se trouve être celle de « relation »; mais nous voulons signaler l'éclat du style, assez rare dans les livres que distingue la méthodique Sorbonne.

Nature et Sciences naturelles. par Frédéric Houssay (Ernest Flammarion). — M. Frédéric Houssay, le distingué et sympathique maitre de conférences à l'école Normale supérieure, qui a de tout temps exercé sur ses élèves une influence si profonde et si séduisante, l'auteur de recherches biologiques qui se sont tout de suite signalées par leur solidité à l'attention des savants et par leur ingéniosité et leur clarté à l'attention de tout le monde, vient de publier ce nouvel ouvrage de critique scientifique. Nous ne pouvons ici qu'en signaler le mérite et l'importance. Quelques-unes des idées principales, exprimées d'hier, sont déjà répandues, presque adoptées, dans le monde scientifique.

L'auteur a surtout voulu déterminer dans l'œuvre de la science la part du « donné et du construit », ce qui revient au phénomène et ce qui revient à l'esprit, et par l'histoire aujourd'hui trop dédaignée de la science, on peut, dans la diversité des esprits et des théories, reconnaitre, dans sa complexité même, la continuité de l'évolution scientifique. Il n'y a pas, au fond, de théories nouvelles.

H. Taine. Sa vie et sa correspondance, 1853-1870 (Hachette). — C'est l'histoire non seulement de la vie, mais encore de l'intelligence du critique et du philosophe.

A travers cette correspondance familière, mais si magnifiquement riche de pensée, si abondante en confidences sincères, c'est tout le système de Taine que nous voyons naitre et se préciser, c'est toute son œuvre qui s'édifie sous nos yeux, jour par jour.

En effet, c'est cette période de 1853 à 1870 qui vit paraitre : le *Voyage aux Pyrénées*, les *Essais de Critique et d'Histoire*, les *Notes sur Paris*, l'*Histoire de la Littérature anglaise*, le *Voyage en Italie, la Philosophie de l'Art*. On trouvera encore dans ce livre toute une collection de portraits à la plume, exacts, incisifs et vivants, qu'à la suite d'une visite ou d'une rencontre Taine traçait, pour lui-même, des principaux écrivains, penseurs et artistes : Sainte-Beuve, Renan, Flaubert, Berthelot, Delacroix, Berlioz, Mignet, Gavarni, les Goncourt, et d'autres encore. Documents précieux qui suffiraient peut-être, à eux seuls, à faire de ce volume une des plus importantes publications qui aient paru sur la société littéraire et la pensée française pendant le second Empire.

Comédies, par Jules Renard (Ollendorff). — Ce sont quatre pièces : *le Plaisir de rompre*, *le Pain de Ménage*, *Poil de Carotte* et *Monsieur Vernet*, que nous avons tous applaudies, soit aux Français ou chez Antoine. On les goûtera peut-être autant à la lecture, quoique privées du concours de diseuses telles que Mlles Cécile Sorel, Andrée Mégard et Suzanne Després, et bien que ce dialogue rapide, coupé et d'une netteté précise, soit si admirablement adapté à la scène qu'on pouvait craindre qu'il dût perdre à être transporté dans un livre.

L'Indécis, par André Fontainas (Mercure). — Nous assistons ici aux incertitudes d'un jeune homme à ses débuts; dans cette étude, qui attache et amuse, l'auteur, d'une main souple et délicate, fait évoluer son héros parmi un grand nombre de types curieux et divers que leurs passions égoïstes heurtent ou confondent avec la fantaisie singulière de la vie réelle.

La Bible d'Amiens, par Ruskin, traduit par Marcel Proust (Mercure de France). — Nous n'avons pas à faire ici l'éloge de ce livre original et précieux, où l'histoire et la fiction se mêlent à l'architecture, et dont les lecteurs de la Revue ont apprécié si vivement la saveur étrange. — Mais ce que nous ne pouvons pas ne pas signaler, c'est le mérite de la traduction que M. Marcel Proust a su donner de cette pensée, parfois insaisissable, de Ruskin. Et surtout, il faut louer les admirables pages qui servent d'introduction à l'ouvrage, qui le résument, l'éclairent et, en quelques lignes même, définissent si exactement le rôle des critiques tel que le conçoit M. Marcel Proust.

Les Grands Artistes. — Ingres, par Jules Momméja ; **Vélazquez**, par Elie Faure ; **Puget**, par Philippe Auquier ; **Van Dyck**, par Fierens Gevaert (H. Laurens). — Parmi toutes les raisons qui expliquent le succès grandissant de la collection des *Grands Artistes* et la place importante qu'elle a prise aujourd'hui dans les bibliothèques, la meilleure est peut-être la suivante : que chacun de ses volumes a pour auteur l'écrivain qui, par la longue fréquentation des œuvres et par des études antérieures, était le plus désigné, le mieux placé pour nous retracer la vie de l'artiste suivant une documentation exacte et nouvelle. Cette appropriation toute spéciale de l'auteur à son sujet ne manque pas de quelque originalité, et il en va ainsi pour les cinq nouveaux volumes qui viennent enrichir la précieuse collection : *Ingres* y est étudié par M. Momméja, conservateur au Musée d'Agen, avec une compréhension neuve du tempérament et de l'œuvre du maître ; — le Michel-Ange provençal, *Puget*, par M. Auquier, conservateur du Musée de Marseille ; — *Van Dyck*, par un Flamand bien connu pour ses études artistiques, M. Fierens-Gevaert ; *Vélazquez*, par M. Elie Faure, que ses voyages en Espagne ont particulièrement familiarisé avec l'œuvre de ce peintre. Vingt-quatre reproductions, évoquant les créations les plus célèbres de chaque maître, achèvent de faire de ces monographies un tout définitif et complet, malgré leur format peu encombrant.

ITALIE

Emilio Zola nell'arte e nella storia, par Pelire d'Onufrio, Palerme. — Ces pages sont d'un admirateur, mais aussi d'un critique qui se rend compte des motifs de son admiration, et, pour comprendre l'œuvre qu'il admire, l'étudie dans le milieu où elle s'est produite. Bien que Zola apparaisse à M. d'Onufrio le « plus grand artiste qui soit, à la fin du siècle dernier, sorti des nations occidentales de l'Europe », il sait que l'avenir n'acceptera en entier ni son œuvre ni ses doctrines. Le naturalisme de Zola a représenté « son moment historique », mais il n'a été, pourtant, qu'une transaction. Il a préparé l'art libéré de tout artifice et de toute convention qui sera l'art de l'avenir. Le *vérisme* est une tendance universelle ; si les grands artistes russes ont une philosophie assez différente de la nôtre, ils ont, comme nous, un sentiment de la réalité et de la vie qui n'en prouve que mieux l'unanime mouvement vers le vrai. Tolstoï est, en Russie, le pendant de Zola chez les peuples occidentaux. Seulement ceux-ci sont trop vieux, leur évolution est trop avancée pour qu'à la voix de Tolstoï ils retournent à l'Evangile. L'homme, pour eux, refait son destin lui-même, et leur foi tout entière s'affirme dans ce cri de Zola : « L'humanité est en marche ! »

ESPAGNE

Al traves de mis nervios, par Emilio Bobadilla (Barcelone). — Bobadilla (lisez Fray Candil) est un citoyen de cette république latine qui, peu à peu, s'édifie dans l'art et dans l'esprit, avant de se réaliser dans les faits. Il est un exemplaire de ces *compatriotes* dont le nombre augmente chaque jour, qui trouvent moyen d'être à la fois d'Espagne, d'Amérique latine ou de

France, sans qu'aucune de ces patries puisse l'accuser d'une préférence. Bobadilla publie aujourd'hui dans la *Biblioteca de escritores contemporaneos* de Barcelone un nouveau volume d'alertes chroniques dans lesquelles il a raconté à ses lecteurs de langue espagnole ses impressions de vie et de littérature françaises. C'est un livre très vivant, qui a aussi pour nous, Français, cet intérêt de nous présenter notre image réfléchie dans un miroir très limpide et qu'une main sympathique tient dans le bon jour.

Et Bobadilla a raison de dire en sa préface qu'en lisant ses chroniques, « ceux qui ne sont jamais allés à Paris sentiront une impression analogue à celle qu'ils éprouveraient à voir des *instantanés* de paysages qu'ils ne connaîtraient pas ». En terminant sa préface, il fait une promesse qu'il faut noter, car elle est alléchante : après une fine raillerie sur les écrivains qui, en parlant des choses parisiennes, font les prudes et les timorés, il s'excuse de n'avoir point parlé en ce volume « de ces vices parisiens » dont ils se scandalisent. Il se propose de réunir les notes qu'il prend en vivant et en regardant vivre, en un livre « pour hommes seuls ». Et il a raison d'ajouter qu'à cause de cela précisément il sera lu surtout par les femmes.

Un des charmes du volume de Bobadilla, c'est qu'il ne professe ni au nom d'une éthique ni au nom d'une esthétique. Ce qu'il paraît demander à l'art avant tout, c'est l'impression de la vie, « qui n'est ni morale ni immorale. » Dire qu'il soit naturiste ou naturaliste ou, pour me servir d'une expression italienne que je trouve préférable, vériste, ce serait déjà trop le classer. Mais son *individualisme* n'est point du scepticisme. Bien au contraire. Tous les commentaires qu'il donne sur chacun des événements, des hommes et des œuvres qu'il fait passer devant nos yeux cinématographiquement sont d'un « vrai moderne » qui sent toutes les angoisses et toutes les inquiétudes de l'heure que nous traversons, et vit en plein dans l'âme de son temps.

Marines y Borcatjes, par J. Buyral (publication de *Joventut*. — Barcelone). — Il convient d'abord de féliciter la revue d'avant-garde catalaniste *Joventut* de l'éclectisme dont elle témoigne dans le choix des volumes qui composent la bibliothèque qu'elle s'est adjointe. Passionnément moderniste — un mot peut-être sur lequel il faudrait s'étendre — elle en est encore à la période de ce saxonisme et de ce septentrionalisme aigus que *d'autres*, qui en guérissent à peine, n'ont pas encore le droit de lui reprocher. C'est ainsi que dans la bibliothèque catalane de *Joventut*, qui comprend quinze volumes publiés et annoncés, il y en a un tiers d'auteurs du nord contre un seul italien; le reste, et cela est fort juste, catalan. Celui que *Joventut* vient de publier est de ceux-là. M. Ruyra est d'une franchise qui prédispose en sa faveur à toutes les sympathies. Très crânement, il ouvre son livre, qui n'est point du tout mystique pourtant, par une salutation à *Maria purissima*. Il veut que personne n'ignore sa foi. Ce que nous dirons. à l'éloge de l'écrivain qu'il est, sans plus nous soucier du fidèle, c'est que sa foi ne s'interpose pas trop entre la nature et l'artiste, et que les impressions que M. Ruyra a notées dans ses pérégrinations contemplatives à travers les paysages et le long de la mer ne se déforment pas trop à travers le croyant pour arriver jusqu'à l'artiste. C'est dans la partie qu'il intitule *impression* que l'auteur me semble rester le plus lui-même avec ses qualités d'observation, de sensation et d'expression bien personnelles. Enfin, il faut savoir gré à ce Catalan d'aimer son pays et de s'efforcer d'extérioriser la vision qu'il en a. Quant à la langue, c'est aux Catalans seuls de l'apprécier; tout ce que peut en dire un étranger, c'est qu'elle est précise, nette, pittoresque, — d'un poète qui la manie avec le même amour qu'il sent pour son pays.

LES REVUES

FRANCE

POLITIQUE EXTÉRIEURE

Le Rôle mondial du Japon prédit par un grand écrivain russe, par E. Séménoff (*la Grande Revue*, 15 mars 1904). — Le célèbre philosophe russe Vladimir Solovioff, mort il y a deux ans à Moscou, et très connu en France, où il avait publié : *l'Idée russe*, — *la Russie et l'Eglise universelle*, etc., fit paraître en 1899, dans un livre intitulé : *Trois entretiens*, une prédiction des changements sociaux que doit voir le vingtième siècle. Il y dénonçait, cinq ans avant la guerre actuelle, le péril du *panmongolisme*, c'est-à-dire la réunion de tous les peuples de l'Asie orientale contre les Européens.

Sa prophétie annonce l'occupation de la Corée, puis de Pékin, par les Japonais, qui détrôneront la dynastie mandchoue, fusionneront fraternellement avec les Chinois pour créer une formidable armée de Jaunes, instruite et commandée par eux, qui chassera les Français de l'Indo-Chine, les Anglais de la Birmanie et de l'Inde, fera la conquête de la Russie, puis, aidée de la France, écrasera l'Allemagne, quitte ensuite à égorger traîtreusement l'alliée momentanée. Mais qu'on se rassure : maîtres de l'Europe pendant cinquante années, les Mongols seront finalement anéantis par la population continentale, dont le groupement occasionnel constituera au siècle prochain les Etats-Unis d'Europe.

Cette prédiction, d'une si pessimiste fantaisie, semble déjà, en Russie, moins invraisemblable que lors de sa publication.

QUESTIONS MILITAIRES

Ce que coûtera la guerre russo-japonaise pour une campagne de six mois (*le Correspondant*, 25 mars 1904). — L'auteur anonyme de cette étude a considéré que le sol montagneux et le rude climat de la Corée ne se prêtent pas plus aux raids de cavalerie des Cosaques qu'à une prompte offensive des Japonais, mais que ceux-ci ne seront pas assez fous pour aller présenter la bataille aux Russes dans la plaine de Kharbine, à 1.700 kilomètres de leur port de débarquement.

C'est le transsibérien seul qui pourra vaincre le Japon, si le matériel et les rails de ce chemin de fer résistent au trafic intense qui lui est imposé. Sinon, c'en serait fait de l'armée russe, que la famine suffirait à anéantir.

On ignore trop en France les conditions de cette guerre, qui intéresse tant cependant notre politique, nos finances et notre avenir militaire. Il serait utile de pouvoir évaluer, avec pièces à l'appui, l'étendue de l'effort qui sera demandé à chacune des nations belligérantes.

Et l'auteur de l'article nous met sous les yeux un travail très détaillé, un tableau des dépenses de mobilisation, d'approvisionnement, de solde, d'habillement et de matériel imposées aux deux adversaires pour une guerre de six mois. Les frais se montent pour la Russie à la somme de 1.081.167.500 francs, et ceux du Japon atteignent au total de 693.172.110 francs. Il n'est pas tenu compte, dans cette évaluation, des pertes infligées aux deux pays (navires coulés, villes bombardées, etc.), qui ne né-

cessiteront pas des déboursés immédiats. Une dépense d'un milliard est supportable pour la Russie, dont le budget annuel est de 6 milliards ; mais une dette de 693 millions est une charge écrasante pour le Japon, financièrement dix fois plus faible que son adversaire.

« En résumé, conclut l'auteur, combien de temps tiendra la Russie ? Il faut poser la question aux ingénieurs. Combien de temps, le Japon ? La parole est aux économistes. »

Les Armées de la Chine, par le colonel C. de Grangprey *(Revue de Paris* du 15 mars 1904). — Au physique, les Chinois sont forts et bien charpentés, et la Chine est capable d'avoir une armée plus solide que celle de tous les pays voisins. Le Chinois est économe, et la Chine peut avoir une armée sans gaspillage. La discipline et l'esprit de corps trouvent également en Chine un terrain bien préparé. Seulement, s'il y a des soldats, il n'y aura pas d'officiers « à cause du manque d'imagination et de précision ». D'abord, il n'y a pas d'administration militaire, pas d'armée nationale, pas de ministère de la guerre utile et effectif. Aujourd'hui, comme hier, la Chine serait donc battue dans toute guerre. Mais il suffirait de quelques reformes, d'une administration, d'un corps d'officiers; il faudrait surtout extirper la fraude de tous les rouages, et toutes ces réformes sont possibles, puisque la race n'est pas en décadence, au contraire.

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

L'Evolution de la propriété rurale, par Ludovic de Contenson *(Revue de Paris*, 15 mars 1904). — Est-ce que le mouvement économique qui a créé la grande industrie ne va pas finir par gagner l'agriculture et par modifier profondément le régime de la propriété rurale ? Telle est la question que se pose l'auteur. Et combien d'autres questions vitales, particulièrement en France, sont liées à celle là : natalité, développement du socialisme, désœuvrement des populations agricoles, exode vers les villes, instabilité des foyers ruraux. — L'auteur consulte d'abord les socialistes, depuis Marx jusqu'à M. Jaurès, et constate comme une atténuation de l'opinion première, Marx ayant annoncé la disparition inévitable du paysan propriétaire et Jaurès constatant l'état à peu près stagnant de la propriété en France. Après cela l'auteur fait appel à la méthode statistique pour déterminer ce qu'il faut entendre par grande, moyenne et petite propriété, la petite propriété (de trois à vingt hectares) correspondant à la propriété paysanne. Or, d'après le dénombrement de 1891, il y a en France 47 o/o des habitants qui vivent de l'agriculture et, sur l'ensemble des travailleurs agricoles, plus de la moitié, 51 o/o, sont propriétaires fonciers. Donc, si la propriété paysanne n'est pas encore irrémissiblement compromise, elle est incontestablement menacée par des conditions économiques nouvelles. Il faut y songer. On y a déjà songé ailleurs, en Allemagne, en Autriche.

La Propriété paysanne, par Etienne Clémentel (*Revue Bleue*, 19 mars, 17 avril). — N'y a-t-il pas eu un moment en France où la prophétie de Marx a paru sur le point de se réaliser et la petite propriété rurale sur le point de disparaître ? Mais l'âpre cultivateur, sentant que la terre lui échappait, « s'est arc-bouté contre la tourmente de toute la force de ses rudes épaules », et la législation s'est émue de son malheur : d'abord on a fait appel au système des *primes* et des *droits de douane* : thérapeutique empirique, protectionnisme naïf, alors que la surproduction sévissait et que l'impôt grevait la petite culture d'autant plus lourdement que ses ressources étaient plus faibles. — Quelle doit donc être l'intervention de l'État ? D'abord, comme il l'a fait, créer l'enseignement et développer le crédit agricole; ensuite, comme il le fera, encourager *l'association* de toutes ses forces et préparer « l'industrialisation de l'agriculture ». Telle est la solution possible et nécessaire du problème agraire.

Le Suffrage universel et l'Évolution des partis politiques, par M. Charles Benoist *(Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1904). — Il suffirait de comparer les ouvrages des anciens historiens politiques à ceux d'aujourd'hui pour se convaincre à la fois de la nouveauté et de l'intérêt du problème que pose l'importance grandissante du mouvement

des partis. Par le suffrage universel le *nombre* est entré, comme un élément prépondérant, dans la vie politique. L'histoire des partis commence avec celle de la démocratie dans tous les pays, ou du moins des institutions démocratiques. D'abord, l'existence des partis est-elle un bien ou un mal ? Les historiens ont varié là-dessus. Pour les uns, le parti est la condition même et comme le ressort de la vie politique et parlementaire. Pour les autres, il est un élément de trouble. On pourrait concilier les deux opinions en disant que « le parti est un bien, que la faction est un mal ». Mais, en fait, le parti ne se transforme-t-il pas très vite et à peu près nécessairement en faction ? La question, historiquement, revient donc à celle-ci : Vaut-il mieux des partis permanents ou des groupements temporaires ? Or, on connaît l'opinion de l'auteur, qui l'a plusieurs fois exprimée : il est convaincu que « l'introduction du nombre ou du suffrage universel dans la mécanique de l'Etat peut être comparée à l'introduction de la vapeur dans la mécanique de l'industrie ». Et c'est bien sur ce mot de *mécanique* qu'il faut conclure. « Avec le suffrage universel, la force est exclusivement au dehors, et l'on agit, même à l'intérieur du Parlement, par une pression et par une impulsion extérieures. »

Il en résulte que la production législative est nécessairement beaucoup plus abondante. On légifère à la vapeur en attendant que ce soit à l'électricité, et ce n'est pas à M. Benoist qu'il faut demander d'apprécier la qualité de pareils produits.

Voyages d'Allemagne, par Jules MICHELET (*Revue Bleue*, mars). — Dans la *Revue Bleue*, M. Gabriel Monod continue de répandre quelques-uns des inédits de Michelet, dont on sait qu'il possède une réserve précieuse. Ce sont là des notes de voyage que le grand historien a prises au jour le jour et qui, à la vérité, sont assez peu instructives sur les pays qu'il voit et en elles-mêmes. Et comme la série est loin d'être terminée, sans doute, nous ne pouvons qu'en signaler l'existence.

ITALIE

La Colonisation Italienne dans l'Amérique du Sud (*Nuova Antologia*, 14 mars). — Chaque année, une émigration considérable d'Italiens quitte la métropole, en quête de meilleures conditions économiques, qui lui assurent le travail et le pain.

La plus grande partie de ces émigrants se dirige sur l'Amérique du Sud. M. Donato Sanminiatelli, dans un article sur la colonisation italienne dans l'Amérique méridionale, énumère tous les avantages matériels, moraux et politiques aussi, que procure cette invasion italienne, tant à l'Italie elle-même qu'à l'Amérique du Sud; il souhaiterait que cette émigration, loin de se ralentir, se continuât d'un afflux constant et régulier.

Les grandes nations européennes se sont déjà partagé toutes les terres inoccupées, colonisables ; l'Italie, arrivée la dernière dans ce partage du monde, ne peut espérer trouver des pays d'expansion où elle puisse utiliser l'excédent de son *capital-hommes*, ses conquêtes d'Afrique ne pouvant être que des colonies d'exploitation pour son *capital-argent*. Sans doute, l'Italie elle-même a encore d'immenses terrains inexploités ; mais, jusqu'à nouvel ordre, les conditions économiques et sanitaires ne permettent pas de retenir à cette colonisation intérieure le trop-plein « de misères » qui déborde de plus en plus. L'émigration est donc une nécessité *inéluctable*; mais pour qu'elle soit un bénéfice à la fois moral, économique et politique pour la métropole, il faut qu'au lieu de se disperser en plusieurs courants, elle se fortifie, au contraire, constamment, en un courant unique; et ce courant qu'il faut fortifier, selon M. Sanminiatelli, est celui qui s'est établi spontanément, et comme d'instinct, vers les pays néo-latins de l'Amérique du Sud. Ce n'est pas que l'auteur entretienne cette pensée de derrière la tête — qu'ont par exemple les Allemands pour les provinces brésiliennes où ils se sont entassés — de créer au delà de l'Océan, avec

leurs émigrants, une nouvelle Italie.

Il espère, il compte, au contraire, qu'en se fusionnant avec les autres éléments néo-latins qui composent la population sud-américaine, l'élément italien aiderait à la formation de nouvelles nations latines, capables un jour de résister à l'invasion de la grande république Yankee. De sorte qu'à résumer l'idée de M. Sanminiatelli, on peut dire qu'elle lui est inspirée par un double patriotisme, son patriotisme d'Italien et son patriotisme de Latin.

Quels seraient donc les avantages de l'Italie à cette expatriation d'une partie de ses habitants ? Ils seraient ceux que procurent à la mère-patrie toutes les émigrations qui se portent d'un afflux compact sur les mêmes régions. D'abord loin de diminuer la population, elles provoquent la natalité, car, par une loi démographique qu'on constate après chaque guerre, la population a une tendance marquée à réparer les vides qui se produisent en elle; et l'on pourrait dire, inversement au préjugé accrédité, que les peuples n'émigrent point parce qu'ils ont une densité trop compacte de population, mais qu'au contraire leur population s'accroît en proportion de la force des courants émigratoires qui l'appellent au dehors.

Je laisse M. Sanminiatelli (en le résumant) énumérer les avantages de divers ordres qu'il attend de l'émigration de ses compatriotes dans l'Amérique méridionale : « D'un côté, le développement des échanges commerciaux et des rapports financiers avec l'Italie, l'augmentation de l'exportation des produits manufacturiers et industriels italiens, l'amélioration et la progression constante au profit de l'Italie de la marine marchande et des transports de passagers. » Il y voit, d'un autre côté, « une communion *intellectuelle* de plus en plus étroite avec les néo-Latins d'Amérique, de sorte que les œuvres du génie italien, dans les sciences, dans les lettres, dans les beaux-arts, seraient de plus en plus appréciées au delà de l'Océan. » Enfin, et par-dessus tout, il y voit « la régularisation des rapports politiques et économiques de plus en plus amicaux avec les Etats de l'Amérique latine ». Le reste de l'article est consacré à étudier le concours que le gouvernement italien pourrait et devrait prêter à l'émigration que préconise l'auteur.

L'Œuvre de Mommsen. — M. Nino de Sanctis, dans l'*Italia moderna*, consacre à Mommsen un article d'une critique fort judicieuse, très respectueuse des grands labeurs accomplis, mais qui pourtant ne consent point à abdiquer ses droits. Il y a un snobisme d'admiration qui est aussi et peut-être plus dangereux pour la science que le dénigrement systématique. L'érudition, sans la sympathie pour l'objet étudié, une sympathie qui le sollicite doucement et avec tact, l'érudition classe les faits ; elle ne les sent pas, et on ne comprend vraiment que par l'association de toutes ses facultés. Mommsen a rendu de grands services à l'histoire italienne ; mais déjà beaucoup de ses affirmations et de ses hypothèses sont démenties ou contestées ; la haine qu'il éprouvait pour les Latins est précisément le sentiment inverse de celui qu'il fallait pour les comprendre. La conclusion de l'article de M. Sanctis vaut d'être citée pour son extrême justesse : « Les Italiens, habitués à admirer tout ce qui vient du dehors, ont élevé Mommsen sur le bouclier et ont cru ingénument que personne ne pouvait mieux que lui parler de Rome. Mais Mommsen était un Germain authentique ; son mépris pour la race latine n'eut pas de limite, surtout depuis que, par diverses fortunes et divers événements, la race germanique est parvenue à s'élever. Son affection pour nous était de la bienveillance, — non de l'amour, et, s'il ne nous a pas détestés comme il a détesté la France, c'est parce qu'il a trouvé, parmi nous, les moyens d'*être*, et que, sans le souvenir de notre gloire, il n'aurait pas été. » C'était l'Italie comme nature et non comme nation qui l'entraînait... Toute son histoire de Rome révèle une haine qui s'exprime pleinement dans ses injures et ses calomnies contre Marius, Pompée, Caton... « Les hommes passent, les livres restent : Rome ne peut se réjouir ni se glorifier d'avoir eu un historien qui ne l'a pas comprise et qui a nourri pour elle tant de haine et tant de mépris. » On est heureux de trouver, sous une plume italienne, ces *justices* que, par excès de courtoisie, nous n'avons pas osées en France. M. de Sanctis termine en espérant l'avènement d'un grand historien latin : « l historien de génie qui écrira la vraie histoire de Rome. » Nous devons le souhaiter autant

que les Italiens eux-mêmes, car nous attendons comme eux celui qui conciliera tous les peuples latins dans leur commune tradition. L'homme est nécessaire et attendu : il viendra.

La Rivista Abruzzese, qui étudie dans son passé et dans ses nécessités présentes cette vaste région méridionale qui fut autrefois si prospère et fut, depuis, si longtemps délaissée, affirme ce même idéal de parenté latine dans un article que son directeur, Luigi Savorini, consacre à notre revue : *la Renaissance latine*. « Cela importe, dit-il, de reconnaître que l'idéal de fraternelle solidarité, qui unit chaque jour plus étroitement les nationalités de la même race et de la même culture, est entré désormais dans la conscience populaire et y a jeté des germes qui seront féconds pour l'avenir. » Passons sur les éloges qu'il adresse à notre revue.

ESPAGNE

Les Peuples latins de langue espagnole (*Union Ibero-Americana*, Madrid, mars 1904). — Nous recevons, trop tard pour l'analyser dans ce numéro, comme nous l'aurions désiré, la publication exceptionnelle que vient de faire la revue de *l'Union Ibgro-Latine*. C'est une véritable enquête encyclopédique, due aux écrivains les plus illustres de l'Espagne et de l'Amérique du Sud, sur la situation économique et politique des peuples de langue espagnole, sur leurs institutions, leurs mœurs, leur littérature, leur art et leurs sciences. Tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de la race latine, tant dans le nouveau monde que dans l'ancien, trouveront en cette publication une documentation abondante, variée et très précieuse, qu'on ne saurait trop leur recommander. Nous aurons peut-être l'occasion de revenir sur cette publication. Le seul défaut que nous lui reprocherons est de n'avoir pas classé méthodiquement les études et les informations qui la composent. Un peu plus d'ordre eût certainement produit un plus grand effet.

Russie et Japon (*Lectura*, 15 mars). — D'une étude de M. Julian Juderias, sur les causes et l'histoire du conflit d'Extrême-Orient, et de la situation des nations européennes devant « le péril jaune », nous extrayons cette conclusion, qui résume toute la documentation et l'argumentation de l'article :

« La guerre actuelle, selon qu'on peut le déduire des événements qui l'ont précédée, revêt un caractère d'une exceptionnelle importance ; par elle, se décidera la destinée d'une race ; ce que nous devons tous souhaiter, c'est que la solution en soit telle que l'Europe n'ait pas à compter, inévitablement, en un délai plus ou moins court, avec un nouveau facteur, le *facteur japonais*. »

Le Gérant : A. Barrois.

2159. — Colombes. — Imp. A. Barrois, 41, avenue de Gennevilliers.

LE CŒUR DES RACES

Ce problème que l'on agite avec régularité de races qui ne se confondent, ne se mêlent point et, même vaincues et piétinées, refusent de mourir, je l'ai vu représenter comme un *mystère* un jour de ma première jeunesse.

I

Je débutais au barreau. Plusieurs jours par semaine, je me rendais au Palais de justice et revêtais une livrée de deuil pour entendre débattre les intérêts, l'honneur et jusqu'à l'existence de mes concitoyens.

Un Palais de justice, c'est la maison de verre où l'humanité s'offre en spectacle gratuit : elle s'y montre toute nue avec ses bosses et ses tares, et ses rudes appétits que la civilisation croit contenir. Le nôtre, par une faveur du hasard, donnait sur la mer. Par quelle baroque vanité une municipalité imprévoyante nous avait-elle construit cet immeuble sur le plus beau terrain de la ville, haute terrasse plus propice aux flâneries qu'aux condamnations? Je l'en remerciai mentalement à chaque audience, en hymnes d'allégresse. Des portes-fenêtres, la vue s'étendait du ciel sans limites à la mer sans fin, et, les beaux jours, toutes les gammes de bleu que nuance la lumière s'y fondaient dans une heureuse harmonie. Les flots, dont la dernière vague s'allonge au rivage dans un geste de lassitude et de mort, me paraissaient au contraire partir claquants et joyeux à la conquête d'autres rives lointaines que mon désir appelait, et les bâtiments de divers tonnages que le port abritait m'invitaient d'en bas au départ. Ce qu'ils me promettaient, je l'entendais bien : c'était l'évasion hors des habitudes et

des règles, l'indépendance et la jeunesse indéfinie, si la jeunesse est bien la force de sentir avec nouveauté, et si le voyage la prolonge avec le changement.

A ces appels de sirènes répondaient les articles du code invoqués selon les besoins contradictoires des causes. Ces numéros ainsi jetés prenaient un sens symbolique. Ils me désignaient les hommes assemblés, comme on compte des pardessus au vestiaire. Ils me révélaient dans leur sécheresse l'horreur de nos vies classées, étiquetées, régularisées, qui tiennent entre l'argent et la loi, — deux chiffres.

... Ce matin-là je vis entrer les trois juges *vêtus de noir et se ressemblant comme des frères*. Aucun d'eux, j'en fis la remarque, ne tourna la tête du côté de la mer. C'était le triomphe de la fonction sur l'homme : ils ne pensaient plus à vivre, mais à juger. Leurs traits sans fraîcheur annonçaient la vieillesse précoce des existences enfermées. Debout, ils se voûtaient et cherchaient déjà leurs sièges, se sentant organisés pour s'asseoir et non pour marcher.

La mer injuriée retentissait vainement. Il suffit de quelques paroles pour couvrir sa grande voix, car personne ne l'écoutait. L'huissier-audiencier entama la lecture du rôle. Les avoués agitèrent des dossiers sinistres comme des ailes d'oiseaux de mauvais présage. A leur banc, des avocats achevaient hâtivement la préparation de leurs plaidoiries, et, dans le fond de la salle, d'anxieux clients guettaient les jugements favorables. Affaissés sur leurs fauteuils, affublés de leurs toques, les trois juges présidaient, indifférents.

Soudain, sans aucun bruit avertisseur, l'une des portes latérales s'ouvrit toute grande, et un troupeau de bohémiens aux pieds nus, poussés comme le bétail sur un champ de foire, se précipita, se rua dans la salle d'audience, parut une seconde chercher une direction de pillage, et d'instinct s'abattit sur le banc des prévenus avec l'avidité d'un héritier qui s'empare d'une succession. Deux gendarmes corrects les suivaient dignement, le souffle court.

Ce fut, au beau milieu de la cuisine judiciaire, une apparition fantastique. Je crus que le soleil prenait un éclat inaccoutumé, à cause de ces visages dorés et de ces étoffes voyantes qui par trop contrastaient avec nos mines terreuses et nos robes d'uniforme. Vêtus de haillons bariolés dont les trous laissaient apercevoir leur chair nue aux tons chauds, avec leurs manteaux percés, leurs vestes de coton bleu ou de velours brun, leurs ceintures rouges,

dans un mélange de couleurs fripées qui tiraient l'œil et que les rayons du jour frangeaient d'or, ils apportaient la vision d'un carnaval de mendiants. La vermine et la misère les rongeaient sans les enlaidir. Leurs figures avaient gardé le reflet d'une existence large et libre. Giflées par le vent, tannées par le grand air, brûlées de soleil, elles resplendissaient de beauté sauvage. Lumineuses, elles m'éclairaient leur vie d'aventures.

Plus que les deux gendarmes d'arrière-garde, les conduisait un maigre vieillard qui les dominait de sa taille haute, et surtout de son geste fier et vide de roi sans royaume. Ses longs cheveux et sa grande barbe étaient d'un blanc épais à cause de leur saleté grasse, mais il les portait avec majesté. L'âge avait creusé et accentué ses traits réguliers, devenus plus pathétiques sous la patine des ans. Et l'étrange regard de ses yeux m'apparaissait à la fois impérieux et résigné, rebelle à la domination des hommes et soumis à celle du Destin. Il tenait du bandit et du vieux compositeur de musique dont les opéras n'ont jamais été joués. Orgueilleux et lamentable, il défiait les empires et réclamait deux sous. Les épaules drapées dans un burnous sordide, par l'échancrure de sa chemise il donnait de l'air à son torse, que l'on devinait vigoureux comme en pleine jeunesse. Le feutre dont il salua l'assemblée avec une grâce souveraine avait des bords rongés et des trous larges comme la main; une plume de paon le surmontait. Une incontestable noblesse naturelle et cette aisance qui n'est pas l'insolence des parvenus et que ne parviennent pas à chasser l'habitude de l'insuccès et les défaveurs de la fortune paraient ses moindres mouvements. Seulement il ne semblait point tenir à son rôle de chef, comme un lutteur qui se sait vaincu d'avance et par là même invite la défaite.

Il ne tarda pas à faire les honneurs de l'audience correctionnelle à ses compagnons. Lui qui sans doute n'en avait jamais eu, il s'improvisait maître de maison et imposait un hâtif protocole. Il encadrait son peuple entre les hommes de la bande et parquait au milieu de brunes fillettes de quatorze ans, dépeignées et farouches, et des enfants ébouriffés qui ne cessaient pas de se bousculer et de rire et dont les dents de chien étincelaient dans leurs faces malpropres. A sa droite enfin il installa une jeune femme, plus blanche que ses compagnes, aux cheveux noirs collés sur les tempes, dont la taille déformée révélait la maternité prochaine, et qui plissait la bouche dans un sourire d'extase en fixant un adolescent de dix-huit à vingt ans, mince et bronzé, droit comme un

jeune arbre, beau comme un Apollon, le regard impassible et dédaigneux.

Ce groupe bigarré que le soleil du matin favorisait sans scrupules, c'était presque une image d'Orient : vagabonds spéciaux, bergers qui auraient audacieusement détroussé les rois mages non sans quelque lutte nuisible aux riches étoffes. Après les avoir admirés en eux-mêmes, et une seconde fois pour leur opposition de lumière à nos travestissements funèbres, par une pente insensible et fatale je me détournai vers la mer.

A travers les vitres qui frémissaient aux rayons du jour, je voyais les vagues fuir. Elles m'appelaient. Des sirènes mollement étendues sur les eaux se cachaient sans doute dans leurs courbes. C'était leur voix d'un charme mortel que j'entendais. Elles m'offraient les exils lointains ou les patries nouvelles. Là seulement sont les fabuleux Eldorados. Car le pays du bonheur n'est jamais le nôtre, et son désir enivre et torture délicieusement.

II

Le vagabondage est un délit que la loi punit de prison.

Les vagabonds ou gens sans aveu sont ceux qui n'ont ni domicile certain, ni moyens de subsistance, et qui n'exercent habituellement ni métier ni profession. Ainsi les définit l'article 270 du Code pénal.

Quoi d'étonnant ! De quel droit, en notre temps de civilisation, un homme émet-il l'exorbitante prétention de vivre sans patrie, sans foyer, sans état civil et surtout sans impôts ? Les mères mettent au monde des contribuables et non point seulement des enfants, comme on serait tenté de le croire. Qu'importe qu'on ait renversé le foyer et volé la patrie des races vaincues ? Elles doivent, comme les autres, se soumettre à des administrations. Aucune exception ne saurait être tolérée. Il n'est plus d'hommes libres : c'est la grande égalité.

Pour n'avoir pas subi le joug social, cette douzaine et demie de zingares, cueillis en montagne par une vigilante maréchaussée, comparaissait en justice ce jour-là.

Le brigadier de gendarmerie déposa dans la posture du soldat sans armes, les talons réunis, les mains appuyées à la couture du

pantalon, la tête haute et les yeux fixés sur le rabat du président.

La discipline acceptée sans réserves et sans murmures s'affirmait dans son attitude. Il avait surpris les bohémiens dans un verger dont ils cueillaient avec soin les fruits, tandis que leurs deux rosses lâchées broutaient l'herbe grasse. Cette double opération s'opérait avec une entente exceptionnelle de la rapidité, car les pillards ne font jamais alliance avec le temps. De plus ils étaient sans papiers et sans moyens d'existence, ne possédant en propre que leur maison roulante et son équipage, le tout expertisé deux cents francs, qui les traînaient ou qu'ils traînaient par les grands chemins. Enfin, ils mendiaient avec des menaces dans les villages.

La déposition était accablante. Ce mince butin de police portait le poids d'un triple délit : vagabondage, vol et mendicité.

— C'est bien, dit le président du tribunal, et, désignant du doigt le vieillard qui s'affirmait de toute évidence comme le chef de la troupe, il le pria poliment de s'avancer vers lui.

Celui-ci obéit avec un mélange de gêne et d'audace, d'empressement et de dédain. Il redoutait les juges et protégeait son peuple. Interrogé, il déclina à voix basse son nom, que je n'entendis point, mais qui, d'après une observation du magistrat, ne devait être qu'un prénom ou quelque surnom de guerre.

— Parlez plus haut, ajouta le président d'un ton plus rude, et dans sa hâte d'expédier au plus vite ce surcroît de besogne qui tombait sur une audience déjà chargée, il posa cette double question :

— D'où venez-vous ? où allez-vous ?

Le vieux gitane, avant de répondre, regarda la mer comme une inspiratrice, leva le bras dans un geste large, et d'une voix gutturale qui n'accusait nettement aucune nationalité, il jeta dans le silence ces paroles que je ne puis oublier :

— Nous, marcher, marcher toujours. Autriche, Italie, France, pas de pays pour nous. Nous, marcher jusqu'à mourir.

Cette phrase simplement dite, mais non sans grandeur, m'entra dans l'âme et y détermina une série de pensées et de désirs de plus en plus vastes, comme une pierre qui troue la surface d'un lac immobile y projette des cercles qui vont en s'élargissant jusqu'aux rivages. J'étais à l'âge où l'on supporte sans fatigue, que dis-je ! où l'on appelle la fièvre romantique, où nos lèvres altérées demandent à toutes les ivresses d'apaiser notre soif de vivre, où nous ne comprenons la vie que dans ses violences les plus destructives,

parce que nos forces intactes ignorent l'usure et que notre confiance ignore la mort ou ne veut voir en elle qu'une excitation à jouir. Quel merveilleux terrain pour recevoir l'enseignement d'un barbare que le cœur exalté d'un adolescent !

Aussitôt j'évoquai la fraîcheur des temps primitifs et les pas vagabonds des races nomades sur la terre aux parfums de jeunesse et aux lumières d'aurore... La nature s'éveille et sourit comme un enfant. Elle se couvre sans efforts et au hasard de fleurs et de fruits. Dans la profondeur des bois vierges murmurent les sources nouvelles. Les animaux naïfs ne connaissent ni la lutte ni la peur. Et les hommes, sans argent et sans lois, rencontrent chaque jour, avec le spectacle changeant de la terre, la douceur de la liberté, et découvrent avec ravissement la femme et l'amour. Hélas ! le monde a vieilli. Les fleurs poussent dans les jardins et les fruits dans les vergers. Les forêts sont coupées ou aménagées avec méthode. Les rivières assujetties alimentent les usines. Les animaux sont domestiqués ou traqués. Et les hommes, ayant organisé la nature et leur société, ne rompent la monotonie et la fadeur de l'existence qu'ils se sont créée qu'en introduisant avec l'amour et la femme de nouvelles façons de souffrir.

Dans ces considérations parallèles, je n'ai consenti que plus tard à admettre une bonne part de fausseté.

Cependant l'interrogatoire continuait. Mais il avait épuisé son intérêt du premier coup. A tour de rôle, les bohémiens comparaissaient, et quelques-uns balbutiaient un jargon intraduisible. Ils ne répondaient pas, ou parlaient tous à la fois, ce qui obligeait le vieillard à fournir de vagues explications. Quand ce fut à la jeune femme pâle de s'approcher du tribunal, elle s'enferma dans son silence, et, comme absente, elle fixa de ses grands yeux sauvages le crucifix cloué à la muraille. Elle paraissait proche de son terme. Bien que ses joues fussent creusées, son visage retenait, par sa fine beauté, le regard des juges et les prédisposait à la compassion. Une mégère, qui s'était signalée par ses cris, répondit à sa place avec fureur :

— L'enfant va venir. Aujourd'hui. Demain. Après-demain. Tous les jours.

— Taisez-vous, commanda le président, et, s'adressant à ses assesseurs, il constata plus doucement, mais distinctement :

— En effet, elle va accoucher.

Un des juges, sur le même ton, ajouta :

— Elle sera mieux soignée à l'infirmerie de la prison que sur le grand chemin.

Et tous trois, pleins d'humanité, approuvèrent.

Brusquement, sur ce colloque, le bel éphèbe bronzé, qui, jusqu'alors, n'avait pas daigné bouger, s'élança de son banc dans l'hémicycle, auprès de sa compagne, qu'il parut protéger, et, avec une violence superbe, il plaida la cause de la liberté :

— Non, pas en prison ! La liberté pour elle. La liberté pour le petit enfant. En prison, elle ne fera pas l'enfant. En prison, elle mourra.

Le sourire des juges arrêta ce flux de paroles. Les gendarmes bousculèrent sans pitié l'éloquent jeune homme et le poussèrent à sa place, tandis que le tribunal délibérait rapidement. Le cas n'était pas compliqué : flagrant délit, preuves suffisantes. De la barre des avocats, nous pûmes entendre ces réflexions :

— Donnons à la jeune femme le temps de se remettre de couches.

— Oui, quinze jours.

— Est-ce assez ?

— Dans leur roulotte, le troisième jour, les femmes sont debout et font la soupe.

Et le président distribua à toute la bande les quinze jours d'emprisonnement, — quinze jours de nourriture et de repos, après quoi ils repartiraient ensemble, au hasard des routes.

On les emmena. Et la salle me parut assombrie.

A travers les vitres qui frémissaient aux rayons du jour, je voyais les vagues fuir. Elles m'appelaient. Des sirènes, mollement étendues sur les eaux, se cachaient sans doute dans leurs courbes. C'était leur voix d'un charme mortel que j'entendais. Elles m'offraient les exils lointains ou les patries nouvelles. Là seulement sont les fabuleux Eldorados. Car le pays du bonheur n'est jamais le nôtre, et son désir enivre et torture délicieusement...

III

L'audience continuait. Mais je cessai de la suivre. Mon imagination évoquait encore pour moi seul le contact et le contraste de deux races brusquement surgis dans cette matinée de lumière.

Quel plus parfait symbole de la vie libre que les mots frisson-

nants du vieillard : — *Nous, marcher, marcher toujours, marcher jusqu'à mourir !* — Toute la poésie, toute la fantaisie de l'indépendance, je les disposai avec art le long des étapes forcées de ces exilés volontaires. Pour eux, pas de conventions, pas de préjugés, pas de frontières, pas de règles ni de codes inutiles. Mais chaque jour un paysage nouveau, chaque jour un étonnement, chaque jour une émotion. Et qu'importe la misère ! Ne faut-il pas un peu d'amertume pour donner du goût à nos joies ? Oui, leur misère, je la supportais allégrement. Je ne sentais point ses morsures. De leurs haillons, je ne distinguais plus les trous, mais seulement les riches couleurs, et surtout les contours lâchés qui n'imposaient aucune gêne à ces beaux corps de gitanes à demi dévêtus. Fiers gitanes, rebelles à tout esclavage, qui n'avez jamais tendu le cou au lourd joug social, derniers débris des races nomades, je vous le dis avec enthousiasme : de vous voir conduire en prison, toute ma jeune sensibilité fut froissée.

Et vos juges, par comparaison, m'indignèrent avant de me navrer. Je vous couronnais de roses sauvages, sans prendre garde aux épines. Ils se couronnaient eux-mêmes de bonnets carrés. Leurs faces pâlies et bouffies accusaient sans ménagement le travail de la pensée et le mal de vivre. Leurs corps, heureusement, perdaient toute forme dans leurs robes noires, car je préférais ne leur point fixer de lignes précises : le manque d'exercice et de grand air et l'existence en chambre les avaient ainsi déformés. Leurs dos se courbaient dans une pose habituelle. Et tandis que les yeux des *autres* reflétaient toutes les images de la terre, et la mer, et les forêts, leurs yeux reflétaient des bibliothèques. Grand Dieu ! leur devrai-je ressembler après quelques années de jeunesse perdue ?

Et, les regardant avec fureur, je m'acharnais à découvrir ce qu'ils auraient pu être et n'avaient pas été. Dans leurs yeux mélancoliques je versais de la flamme, j'élargissais leur poitrine, je redressais leurs épaules. La vie avait passé sur eux avec son long cortège de luttes sans trêve pour de vains désirs, d'envies, d'amours inutiles ou trahies, d'embarras financiers. Ils en demeuraient piétinés, écrasés. Ils avaient renoncé dès longtemps à tout ce qui donne du prix aux jours qui passent. Et ils ne regardaient même plus du côté de la mer.

Ces deux races que le hasard mettait en présence ne pouvaient réciproquement se pénétrer. Elles ne s'accordaient l'une à l'autre que le plus large mépris.

— De quel droit ces hommes noirs, disaient les regards des bohémiens, s'arrogent-ils le droit de nous ravir notre seul bien : la liberté ? Qu'avons-nous à démêler avec vos codes et vos lois, nous les sans-patrie et les sans-demeure ? Nous ne songeons pas à nous en prévaloir : pourquoi s'en prévaloir contre nous ? Pourquoi s'inquiéter de notre nom et de notre profession, et nous entraver dans nos courses à travers la terre, notre domaine? Quel mal faisions-nous en laissant paître nos rosses dans les champs et en allégeant quelques pommiers de leurs fruits naturels? La terre n'est point partageable à notre idée; aucun homme ne peut la confisquer à son profit. Et comment vivrions-nous toute notre vie, si brève et rapide que le sort nous l'accorde, dans un même enclos, en face d'un même horizon, en commerce avec les mêmes êtres, nous qui sommes amoureux de l'espace et du changement, et qu'un démon pousse par les épaules dès que nos pieds s'arrêtent de marcher? Ce qui nous agite ainsi, le savons-nous? Votre cœur tremble quand on vous parle de votre patrie, de votre foyer. Le nôtre n'est ému que de tout ce qui ne peut se fixer, et qu'on appelle *nostalgie*. Laissez-nous partir : nous ne pouvons pas nous comprendre.

Les juges n'eussent point entendu ce discours. Au cours de l'interrogatoire je les observais. Ils éprouvaient plus de compassion que de sévérité et plus de curiosité encore que de compassion. Visiblement, le spectacle de tant de vagabonds et mendiants de grandes routes les faisait souvenir de leurs logis confortables, de leurs émoluments régulièrement payés le premier du mois, de leur existence dûment organisée et garantie par la police, l'armée, le parlement, les ministres et les lois, — cet arsenal de justes lois qui bénévolement interviennent, et non pas sans efficacité, dans tous les actes de la vie, tant publique que privée, et constituent par leurs empiétements successifs le plus sûr progrès de la civilisation.

— Voici des êtres exceptionnels, se disaient-ils sans nul doute. Ils ne sont ni contribuables ni militaires. Ils changent de nationalité plus souvent que de chemise. Et ils mobilisent jusqu'à leur maison. Ils naissent, se marient, font des enfants et meurent sans le secours d'un fonctionnaire. Ils n'ont aucune certitude du lendemain. Ils ignorent la douceur d'un traitement, la grâce trimestrielle d'une retraite. Les animaux exotiques que l'on visite aux jardins d'acclimatation sont d'une espèce moins rare. Et celle-ci

se perd chaque jour. Mais cela vaut mieux pour notre sécurité.

De quel plaisant sourire ils avaient accueilli la protestation du jeune homme qui réclamait pour sa maîtresse et l'enfant à venir l'air salubre de la liberté ! Comparer une roulotte ou l'herbe qui borde le chemin à l'infirmerie bien tenue de la prison, quelle audace inconnue, quel scandale !... Et ils avaient condamné avec la pleine conscience de leur grand rôle. Ne venaient-ils pas de servir à la fois la société par la répression du vagabondage, et l'humanité par la demeure et les soins donnés à la future accouchée ?

D'infranchissables barrières, je le constatais, séparaient ces deux groupes d'hommes, dont l'un s'arrogeait le droit de juger l'autre. Deux races se heurtaient, l'une errante et l'autre attachée au sol, l'une barbare et l'autre policée, l'une libre et l'autre esclave de son propre organisme. Mais dans sa prison la race vaincue emportait mon cœur, dernier butin de ces conquérants dépouillés.

...A travers les vitres qui frémissaient aux rayons du jour, je voyais les vagues fuir. Elles m'appelaient. Des sirènes mollement étendues sur les eaux se cachaient sans doute dans leurs courbes. C'était leur voix d'un charme mortel que j'entendais. Elles m'offraient les exils lointains ou les patries nouvelles. Là seulement sont les fabuleux Eldorados. Car le pays du bonheur n'est jamais le nôtre et son désir enivre et torture délicieusement...

IV

— *En prison elle ne fera pas l'enfant. En prison elle mourra !*

Le sort voulut que ces paroles fussent prophétiques. La jeune bohémienne accoucha d'un garçon dont le petit souffle s'éteignit après trois journées et qu'elle accompagna elle-même au pays des ombres.

Un matin, de bonne heure, comme je finissais de m'habiller, je vis passer de ma fenêtre leur double enterrement. J'achevai en hâte ma toilette et je suivis le convoi. Derrière le prêtre, son clerc et les porteurs, j'étais seul et tout désigné aux regards curieux. Un grand courage m'animait. Ce fut un exploit inutile : la ville dormait encore, nous ne traversâmes que des rues désertes.

On accédait au cimetière par la route qui s'en va à la frontière

d'Italie, et qui domine la mer comme d'un balcon. A l'entrée le fossoyeur nous attendait. La fosse était creusée déjà, assez large pour contenir les deux cercueils, le grand et le petit. Ils y tombèrent avec ce bruit sourd que l'on ne peut plus oublier après un premier deuil, et la terre commença de les recouvrir. J'achetai quelques fleurs aux boutiques de la porte et je les jetai sur la tombe.

Quelques jours après, toute la bande de gitanes fut remise en liberté. Je guettais leur départ afin d'épuiser leur intérêt. Selon mon calcul, ils gagneraient la frontière à leur sortie de prison, et passeraient ainsi devant le champ des morts. Mes prévisions se justifièrent. Les femmes et les enfants s'installèrent dans la roulotte et prirent la route d'Italie. Les hommes suivaient. Le vieillard marchait en queue, avec le compagnon de la morte.

Je n'eus pas de peine à les devancer et j'allai m'installer à l'endroit favorable, devant la porte du cimetière. Ainsi tout le cortège défila devant moi, sur le fond lumineux du ciel et de la mer. Une femme chantait dans la voiture, d'où sortait par un tuyau une mince colonne de fumée que dispersait le vent. Une jeune fille, à l'arrière, peignait son petit frère, qui criait. Les hommes causaient bruyamment dans un langage sonore que je ne comprenais pas. Ils riaient. Ils se gargarisaient de leurs rires. Ils gesticulaient et gambadaient.

— Ils sont ivres d'être libres, me disais-je pour excuser cette fougue de poulains lâchés.

Mais le vieillard et le jeune homme faisaient comme eux. Ils riaient sans vergogne, eux aussi, et montraient l'un une bouche édentée, l'autre une mâchoire de carnassier. Le soleil décorait leurs oripeaux de sa gloire, et je pensais :

— Ils ont dû s'informer de la morte. Ils vont s'arrêter et lui donner l'adieu suprême, avant d'aller plus loin, et de *marcher toujours, marcher jusqu'à mourir*.

Les derniers, ils dépassèrent la porte, me dévisagèrent avec des insultes barbares, et je les vis diminuer sur la route droite, sans que l'un d'eux retournât une seule fois la tête, ou consentît du moins à cesser ses rires indécents.

Mes fleurs achevaient de se flétrir sur la terre funèbre. J'en déposai de plus fraîches, afin de retarder pour l'abandonnée l'oubli définitif. Je songeai aux miens, dont les tombes voisines étaient semblables à des jardins. Puis, je sortis du cimetière et me trouvai

en face de la mer. Comme des fenêtres du Palais de justice, je voyais les vagues fuir. Elles retentissaient le long de la plage. Mais je n'entendais plus la molle voix des sirènes. Elles m'offraient en vain les exils lointains ou les patries nouvelles. Cette étendue de pays que mes yeux contemplaient et qu'ils purent contempler depuis qu'ils s'ouvrirent, comment la quitter pour toujours, même pour longtemps, sans retourner la tête ? Ne portait-elle pas, avec la douceur de mon enfance, toutes les générations passées, qui avaient patiemment achevé son visage en défrichant ses forêts, labourant ses prairies, bâtissant ses villes et son port, et qui surtout avaient travaillé, peiné, souffert tour à tour pour le but commun, et créé par là même une sensibilité particulière ?...

Ainsi, pour me guérir à demi — en guérit-on jamais tout à fait? — de la nostalgie bohémienne, il avait suffi d'un paysage au bord d'un tombeau.

HENRY BORDEAUX.

LE PREMIER AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE A CONSTANTINOPLE

LE GENÉRAL AUBERT DU BAYET

En 1795, la paix avait été signée par la France avec la Prusse et l'Espagne, mais il ne semble pas que l'on se fût pour cela beaucoup rapproché de la pacification générale. Sans doute, il ne s'agissait plus de défendre le territoire, mais l'on voulait garder et développer les conquêtes que l'on venait de faire. En somme, la guerre qu'avait à poursuivre le Directoire, au lendemain de son avènement, présentait des analogies frappantes avec celles qu'avait connues l'ancien régime : l'Autriche, l'Angleterre, la Russie, disputaient à la France, sur ses frontières orientales, des agrandissements que celle-ci appuyait par la force des armes. Par bonheur, la Russie n'avait jusque-là apporté, pour ainsi dire, aucun concours aux opérations, occupée qu'elle était en Pologne. Mais à ce moment même la Pologne cessait d'exister ; on put dès lors redouter l'entrée prochaine en campagne des troupes moscovites ; n'était-ce point le cas d'essayer de remettre en vigueur l'ancien système de la politique royale vis-à-vis de l'Europe orientale? La Pologne, il est vrai, a succombé, et ce qui survit malgré tout, sur les bords de la Vistule, de sentiment patriotique ne peut être compté que comme un faible appoint dans les combinaisons diplomatiques ; la Suède, indécise, médite le mariage de son roi avec la propre fille de Catherine II ; la Turquie seule est restée, à

notre égard, dans une situation analogue à celle dans laquelle elle s'était trouvée précédemment.

Cette puissance avait été, dès le début de la Révolution, l'objet d'attentions toutes particulières de la part de la Convention ; mais notre ambassade près de la Porte était désorganisée. Après le départ de Choiseul-Gouffier, le dernier ambassadeur du Roi, la France était restée plus de deux ans sans avoir à Constantinople de représentant politique officiellement reconnu par le Sultan. Les rapports diplomatiques ne furent pleinement repris qu'à l'arrivée de Verninac en 1795. Moins d'un an après, le Directoire, désireux sans doute de donner à sa représentation en Orient le plus d'éclat possible, remplaça Verninac par un personnage de l'entourage immédiat du pouvoir, par le ministre même de la Guerre, le général Aubert du Bayet.

Le nouvel ambassadeur n'avait que trente-huit ans ; né à la Louisiane, d'une famille militaire, il était entré fort jeune dans l'armée et avait fait ses débuts pendant la guerre d'Amérique ; rentré en France comme lieutenant, il s'était mêlé bientôt au mouvement de la Révolution et avait été élu par le collège électoral de Grenoble député à l'Assemblée législative. Il y tint un rôle des plus marqués et la présida même pendant quelques mois ; mais lorsqu'elle se fut séparée, il ne se présenta point aux élections qui nommèrent à la Convention nationale et reprit son rang dans l'armée. Il fut alors mêlé à la malheureuse affaire de Mayence et, après la prise de cette ville, fut même traduit en accusation devant l'Assemblée ; aussitôt justifié, on lui donna un commandement en Vendée ; mais là encore il fut victime de cette suspicion universelle qui est une des plaies des temps révolutionnaires et, traîné à Paris, fut enfermé sans jugement à l'Abbaye. Le 9 Thermidor le délivra ; il fut mis à la tête de l'armée des côtes de Cherbourg ; dans cette mission délicate, il se fit remarquer par son habileté, son esprit de justice et sa modération et parvint en peu de temps à pacifier les régions où il avait à opérer. Le 6 novembre 1795, le Directoire, à son avènement, le choisit pour son ministre de la Guerre ; il ne demeura pas longtemps dans ce poste, mais, outre qu'il effectua dans l'administration militaire d'utiles réformes, il put s'enorgueillir d'avoir préparé avec Carnot et Letourneur la grande campagne de 1796, et c'est sous son ministère que fut décidée la nomination de Bonaparte au commandement de l'armée d'Italie.

Du Bayet avait l'esprit trop délié pour ne pas voir bien vite com-

bien était ingrat le rôle réservé aux ministres sous le régime que l'on venait d'inaugurer; ils étaient chargés de tout le fardeau de la besogne administrative, et l'on ne manquait pas en outre de leur attribuer la responsabilité des insuccès, alors que les directeurs se réservaient d'une façon absolue toutes les décisions importantes. Aussi, lorsqu'on proposa au général l'ambassade près la Porte ottomane, il n'hésita pas à céder son portefeuille à Petiet, simple commissaire ordonnateur.

***

Du Bayet fut nommé à l'ambassade de Constantinople le 25 pluviôse an IV (14 février 1796); il ne devait cependant parvenir dans cette ville que huit mois plus tard. Il se dirigea d'abord vers Toulon pour se rendre directement par la Méditerranée jusqu'en Orient; mais la Marine n'osa prendre la responsabilité d'un tel voyage, et du Bayet, après de longs mois d'attente, prit le 24 messidor (12 juillet) la route d'Italie par Gênes, Milan, Mantoue et Venise. Le Sénat vénitien lui donna une galère pour l'accompagner jusqu'à Sebenico, où il arriva le 16 thermidor. Enfin, le 12 fructidor (29 août 1796), il pénétrait en Turquie par la Bosnie.

Dès lors sa mission commençait véritablement. Quel allait être son premier contact avec les Turcs? Dans quelles conditions allait-il faire son entrée sur les terres du Sultan? La suite que du Bayet avait avec lui n'était pas nombreuse : c'étaient son ami de jeunesse, le général Carra Saint-Cyr, auquel il avait fait donner le titre de premier secrétaire d'ambassade, puis le général Menant et Caulaincourt, le futur duc de Vicence, alors chef d'escadron; ils n'étaient accompagnés que de quelques domestiques, en partie recrutés sur la route, et qui formaient, à en croire du Bayet lui-même, une troupe assez bigarrée : un Vénitien, un Dalmatien, un Bosniaque, un Arabe et deux Français; les gens de l'ambassadeur étaient restés à Toulon, avec les bagages, sous les ordres du général Castera, aide de camp; du citoyen Poupinel, secrétaire particulier, et du maître d'hôtel Buy; ils devaient rejoindre par mer aussitôt que les circonstances le permettraient. Le général ne pouvait se consoler de n'être pas entouré de tout son monde pour faire son entrée en Turquie. « J'avoue que je regretterai souvent mes deux frégates, écrit-il de Sebenico; combien il est cruel que cette Marine ait manqué de détermination! » Pourtant, grâce à la bonne volonté du

gouverneur turc, la réception fut digne de tout point du caractère que le général avait à déployer: le pacha lui avait envoyé à la frontière 300 hommes à cheval et des compagnies de « pandours » en même temps qu'un des principaux officiers du pachalik pour régler tous les détails ; à une lieue de Travnik, la capitale de la province, on trouva en outre les chevaux des écuries personnelles du pacha, que celui-ci mettait à la disposition de son hôte et qu'accompagnaient divers écuyers. Le lendemain, du Bayet fut reçu en audience solennelle; il avait fait savoir qu'il désirait que la réception se fit sur le pied d'une égalité parfaite, « comme s'il était un vizir en voyage. » Le pacha s'y prêta de bonne grâce : tous deux entrèrent en même temps dans la salle du Divan ; ils montèrent ensemble sur le sopha, sur lequel deux coussins avaient été apportés pour l'ambassadeur ; on présenta en même temps à l'un et à l'autre le café, la confiture de rose, les sorbets et les parfums; le Turc s'abstint d'allumer sa pipe, ayant appris que du Bayet ne fumait pas. La conversation s'engagea dans des conditions peu commodes : l'ambassadeur s'exprimait en italien, un Dalmate traduisait en bosniaque et un second interprète faisait définitivement entendre le discours en turc au pacha ; comme l'on pense, on échangea surtout des compliments ; il s'y joignit quelques présents ; du Bayet offrit une boîte et un étui en or et une paire de pistolets d'honneur qui lui avaient été offerts à la suite de ses succès contre les Vendéens ; le pacha le pria d'accepter en retour deux de ses chevaux ; du Bayet ne crut pas devoir les refuser, mais il ne voulut pas recevoir le *thain* en argent que, par un usage dégradant, les ambassadeurs avaient coutume de toucher des autorités ottomanes : c'était une petite somme qui leur était versée chaque jour et qui était censée tenir lieu d'une hospitalité complète en pourvoyant à toutes leurs dépenses. Malgré tout ce qu'avait de flatteur l'accueil qu'il recevait, du Bayet ne s'attarda pas à Travnik et se hâta de continuer sa route, fêté d'ailleurs partout sur son passage par les pachas, voïvodes et fonctionnaires turcs de tout rang.

Dans les premiers jours de vendémiaire an V, c'est-à-dire deux mois et demi après le départ de Toulon, on fut aux portes de Constantinople. Mais une grande déception y attendait l'ambassadeur ; il avait rêvé d'une réception grandiose : un corps de troupes serait venu au-devant de lui dans les faubourgs, le canon aurait retenti... N'était-ce pas un article de ses Instructions de relever par tous les moyens le prestige un peu éclipsé de la France ? Il semble que du

Bayet ait été, dans ces circonstances, assez mal servi par son intermédiaire obligé, Verninac, son prédécesseur. Celui-ci montra si peu de zèle à défendre les prétentions du général que du Bayet préféra renoncer à discuter, refusa toute entrée et pénétra de nuit dans la ville, escorté seulement, sans apparat, par le personnel de l'ambassade. Il se réservait de prendre sa revanche plus tard, lorsque, maître du terrain, il pourrait commander seul la manœuvre.

Il lui fallut quelque patience; il tenait à ne pas faire les choses à demi, à avoir autour de lui tous ses aides de camp, tous ses collaborateurs, ses domestiques, ses équipages, enfin tout ce que devaient lui apporter les deux frégates sur lesquelles il avait d'abord espéré faire lui-même le voyage et qui avaient embarqué, en même temps que ses aides de camp et domestiques, une compagnie d'artillerie légère dont il devait, sur l'ordre du Gouvernement français, offrir les services au Sultan. Enfin les frégates *la Diane* et *l'Alceste* arrivèrent le 1er nivôse an V. Du Bayet demanda aussitôt son audience, mais il fallait, en même temps, convenir avec soin et précision des conditions dans lesquelles elle aurait lieu; le Directoire avait en effet témoigné qu'il y attachait grande importance. De véritables négociations s'engagèrent donc, au cours desquelles du reste la Porte céda sur presque tous les points. L'audience fut fixée au 28 nivôse an V (17 janvier 1797); la veille, du Bayet avait été reçu par le Grand-Vizir, mais ce fut, comme l'on présume, la visite au souverain qui fut la plus brillante, bien que, dans l'ensemble, l'ordre et la marche fussent à peu près les mêmes pour l'une et pour l'autre.

A cinq heures du matin, le cortège quitta le palais de France et se rendit aux flambeaux à Top-hana, lieu de l'embarquement; le caïque à sept paires de rames du *tchaouch-bachi*, le ministre d'État chargé de présider à toute la cérémonie, était disposé pour recevoir l'ambassadeur, tandis qu'un grand nombre d'autres navires étaient également préparés pour la suite. Lorsque l'on eut abordé à Stamboul, le général fut reçu par le tchaouch-bachi dans un kiosque que du Bayet qualifie lui-même de peu « somptueux », mais qui « annonçait du moins les intentions bénévoles de la Porte »; ce kiosque était l'un des objets sur lesquels avaient porté les négociations préalables, « l'antique local consacré jusque-là à cet usage » étant, paraît-il, particulièrement « messéant »; lorsque le point du jour eût été annoncé par une salve d'artillerie des deux

frégates françaises qui se trouvaient dans le port, le cortège se mit en marche en grande pompe. D'abord défilèrent sous la conduite de leur colonel les janissaires formant la garde d'honneur, puis, trompettes sonnantes, la compagnie d'artillerie légère que la France offrait à l'Empire ottoman, ainsi qu'une compagnie d'ouvriers et artistes français destinée comme la première à être mise au service de la Porte et qui venait d'arriver également à Constantinople sous les ordres du citoyen Pampelonne; enfin deux petits détachements de soldats et matelots appartenant aux deux frégates. Ensuite la maison de l'ambassadeur : les janissaires — on dirait aujourd'hui les cawass — attachés à son service particulier, les tchohadars ou valets grecs, les domestiques et bas officiers du palais entourant le maître d'hôtel à cheval escorté de quelques chevaux de main richement caparaçonnés. Les drogmans à cheval et marchant deux par deux précédaient le premier secrétaire interprète, Ruffin, à cheval également et en brillant costume et qui faisait fonctions de premier secrétaire d'ambassade, Saint-Cyr ayant été envoyé en mission spéciale en Moldavie; il portait sur sa poitrine en un portefeuille de brocart les lettres de créance; il était flanqué de deux tchohadars. Suivaient en un petit groupe le général Menant, les deux commandants de *la Diane* et de *l'Alceste*, les députés du commerce français, les officiers du génie et de l'artillerie mis précédemment par la France à la disposition de la Porte, les secrétaires de l'ambassade, le chancelier, tous à cheval. Du Bayet venait le dernier, revêtu de son grand uniforme de général en chef, ayant à ses côtés une petite section de la compagnie d'artillerie légère et ses deux aides de camp Caulaincourt et Castéra.

On traversa dans cet ordre une bonne partie de la ville turque; arrivé aux portes du sérail, du Bayet retrouva le tchaouch-bachi qui l'avait précédé et à qui s'étaient joints ses acolytes les tchaouch, attachés du protocole de l'époque et du pays; le prince Ypsilanti, premier interprète de la Porte, et le Grand-Vizir arrivèrent peu après; cependant, ce dernier eut l'inconvenance de se faire attendre dix minutes, bien que par un accord diplomatique en forme il eût été convenu que l'ambassadeur n'attendrait pas; du Bayet ne manqua pas d'en témoigner sur-le-champ son mécontentement.

On pénétra dans les diverses cours qui sont comprises dans l'enceinte du palais et que remplissait une foule pittoresque d'officiers, de miliciens et de gens de service. Dans l'une de ces cours un spectacle curieux s'offrit aux yeux: l'on vit les janissaires se jeter

avidement et en tumulte sur des plats de pilaw, c'est-à-dire de riz pilé, qui étaient disposés sur diverses tables; on n'ignore pas le caractère symbolique qui s'attache à ce repas des janissaires: mangent-ils de bon appétit, le souverain peut compter sur sa garde, il est populaire; les soldats marquent-ils au contraire plus de retenue qu'il n'est naturel à un Turc devant un plat de pilaw, le Sultan peut redouter une révolution de palais. Après avoir passé sous l'Orta-Kapou, porte que le Grand-Seigneur seul peut franchir à cheval et avant laquelle, par conséquent, tous les cavaliers durent mettre pied à terre, on introduisit l'ambassadeur et une partie de sa suite dans une salle où se déroula un nouvel intermède : le Grand-Vizir tint un divan, c'est-à-dire une séance de justice au cours de laquelle furent examinés et tranchés divers procès; après quoi l'on fit savoir au Grand-Seigneur que l'ambassadeur demandait à être reçu. Sa Hautesse répondit aussitôt qu'elle accordait l'audience. Ce serait toutefois mal connaître les Turcs que de supposer que du Bayet fut admis sans plus long délai : divers rites devaient encore être accomplis. On servit d'abord le repas de cérémonie, puis on offrit le café, les parfums, les sorbets; il fallut ensuite revenir en plein air pour revêtir les manteaux d'honneur offerts par le Sultan et sans lesquels on ne pouvait paraître devant lui : du Bayet reçut une pelisse de samour en brocart d'or; sa suite reçut huit kerekets et quarante caftans. Enfin, ainsi affublés, l'ambassadeur et cinq privilégiés furent admis dans la salle du trône: c'étaient le secrétaire d'ambassade, puis Menant, représentant les militaires; le capitaine Pérée, commandant *la Diane*, représentant les marins; un député du commerce, représentant les négociants, et un autre Français de Constantinople, représentant le surplus de la nation. Le Sultan était assis sur un lit de forme antique dont la broderie était relevée de perles fines et qui était abrité par un dais soutenu par des colonnes de vermeil et orné de globes en or où brillaient des diamants incrustés; les habits du Grand-Seigneur répondaient à tant de magnificence et partout la pompe orientale était déployée dans son plus grand éclat.

Du Bayet s'avança, salua le Sultan et prononça le discours suivant : « Ambassadeur d'un peuple libre qui combat et triomphe de l'Europe conjurée, j'ai ordre du Directoire exécutif qui m'envoie vers Votre Majesté Impériale de lui exprimer solennellement la haute estime et l'attachement de tous les Français. Le Directoire, dans son courage, en récapitulant le nombre de ses ennemis passés

et présents, a vu avec un sentiment délectable le grand empereur des musulmans rester presque seul son fidèle et magnanime ami ; aussi le destin, en couronnant par la victoire les efforts généreux des Français, réserve-t-il l'immortalité aux vertus de Votre Hautesse. J'ose aujourd'hui lui offrir comme un gage certain de l'affection de la République française les services d'une compagnie d'artillerie légère avec ses canons et ses obusiers. Je lui offre la rare collection des talents d'une compagnie d'artistes qui répandront dans son empire les arts et les sciences les plus utiles en même temps que son arsenal offrira aux regards de l'Europe la science d'un Français et l'habileté des ministres ottomans, sous les auspices de votre vertueux Grand-Vizir. »

Cette harangue fut interprétée par le prince Ypsilanti, qui transmit aussitôt la réponse du souverain : celle-ci contenait l'expression de l'ancien attachement du Sultan pour la France et de ses dispositions à lui en donner des preuves si justement méritées. Ce fut à ce moment que l'ambassadeur, prenant les lettres de créance des mains du secrétaire d'ambassade, les passa au *mir-alem*, chef des *capidgi-bachi*, c'est-à-dire des chambellans ; le Grand-Vizir les reçut à son tour et les remit sur le trône.

L'audience était terminée, mais pas encore toute la cérémonie. L'ambassadeur ayant rejoint son cortège, qui stationnait dans une des cours, dut encore assister au défilé de tous les ministres et hauts fonctionnaires ottomans, à cheval et entourés de leurs secrétaires et de leurs domestiques ; au passage, des saluts étaient échangés. L'on se rembarqua cependant bientôt : à une heure et demie on était de retour au palais de France.

* * *

Désormais rien ne s'opposait plus à ce que du Bayet donnât cours à ses négociations diplomatiques.

Dans quel état allait-il trouver les relations des deux puissances?

Verninac, le premier représentant de la République, qui, comme on l'a vu, ait été reconnu par le Sultan, — il avait qualité d'envoyé extraordinaire et de ministre plénipotentiaire, — avait été chargé dès le début de sa mission d'offrir à la Porte l'alliance de la France.

Mais à peine avait-il engagé les pourparlers qu'il reçut du Comité de Salut public l'ordre de les suspendre : l'objectif des

gouvernants de la France devenait alors la paix plutôt que la guerre. Peu après un nouveau changement dans le gouvernement amena une variation de plus dans la politique : le Directoire à son avènement adopta une attitude franchement belliqueuse : Verninac fut invité à reprendre ses premières démarches en vue de l'alliance offensive et défensive dont il avait d'abord été question ; mais il eut le tort de ne point faire admettre au préalable comme une condition essentielle de l'accord que celui-ci serait valable pour la guerre en cours et qu'aucune puissance ne serait exceptée du *casus fœderis ;* la Porte, par suite, émit le désir que celui-ci ne s'appliquât pas à l'Angleterre, ni aux opérations qui se poursuivaient ; d'autre part, Verninac ne sut point non plus présenter le traité de commerce et d'établissement, qu'il était également chargé de préparer, comme devant précéder le traité politique ou tout au moins être signé en même temps ; les Turcs, en remettant la discussion de cet acte à une époque postérieure à la conclusion de l'alliance, conservaient vis-à-vis de nous, pour la tractation de celle-ci, un élément d'action. Pour ces raisons, le Directoire refusa de ratifier le projet dont le reïs-effendi et Verninac avaient jeté les bases.

Ce fut dans ces circonstances que du Bayet se trouva accrédité auprès de la Porte. Quant à lui, ses instructions étaient conçues en termes assez nets et parfois heureux : « Les Turcs sont nos alliés les plus naturels, les plus anciens, les plus fidèles et les plus nécessaires ; nous n'avons éprouvé d'eux que loyauté et prévenance, nous ne leur avons répondu que par de l'indifférence et de l'ingratitude... Le temps et la pratique sont changés... les Français, rendus à la raison et à la sagesse, veulent enfin ouvrir leurs bras à leurs vieux amis et détourner loin d'eux l'orage que font gronder sur leurs têtes la rage et l'ambition. Dissiper les nuages qui pourraient rester contre nous dans l'esprit des Turcs, leur faire ouvrir les yeux sur l'imminence des dangers qu'ils courent, les pousser aux mesures les plus vigoureuses, les guider dans le choix des moyens qui doivent assurer leurs triomphes, renouer nos anciennes liaisons, unir les deux puissances par les conditions rigoureusement stipulées d'une alliance offensive et défensive à laquelle on essaiera de faire accéder la Suède, le Danemark, la Prusse et les puissances riveraines de la Méditerranée, rouvrir les canaux de notre commerce, renouveler et améliorer les anciennes capitulations, porter dans le commerce de nos ennemis la désolation et la mort, telle est la tâche

belle, grande, mais difficile, qui s'impose à l'ambassadeur de la République. »

Du Bayet se mit à l'œuvre sans retard. Dès le 18 vendémiaire, il rendait compte de son premier entretien avec le prince Ypsilanti; mais, dans cette conversation, avant que l'ambassadeur eût pu présenter ses vues, le Turc s'était empressé de prendre position lui-même; du Bayet venait offrir une alliance offensive et défensive qui aurait tendu à faire opérer par les Ottomans une diversion militaire à notre profit; Ypsilanti, sans attendre les ouvertures qu'il prévoyait à cet égard, manifesta le désir de son maitre de proposer à l'Autriche la médiation de la Porte en vue de la paix. De quelque façon que l'on interprétât cette démarche, on n'en pouvait méconnaitre l'habileté; l'Autriche concluait-elle effectivement la paix avec la France par l'intermédiaire de la Porte, celle-ci se faisait garantir ses États par les deux puissances signataires et obtenait par là sans coup férir, sans risque, la sécurité que l'on promettait de lui assurer par l'alliance française; par surcroît, l'union conclue depuis plus d'un demi-siècle entre l'Autriche et la Russie en serait peut-être aussi rompue; la Cour de Vienne n'acceptait-elle point au contraire de traiter, ou bien même si les Turcs ne faisaient auprès d'elle aucune démarche sérieuse dans ce but, on avait encore trouvé le procédé le moins désobligeant pour écarter les instances de la France. Du Bayet, sans s'émouvoir, répondit seulement que la rive gauche du Rhin et le *statu quo* sur tout le reste jusqu'à la paix définitive seraient en tout cas les conditions de la négociation de la paix. Il se promettait bien d'ailleurs, si, comme il avait lieu de le craindre, l'entremise, véritable ou simulée, de la Porte n'aboutissait pas au bout d'un temps très court à un résultat positif, de travailler à transformer ce projet de médiation diplomatique en une médiation armée, en une démonstration militaire plus ou moins accentuée; ses appréhensions n'ayant pas manqué de se réaliser, il s'évertua bientôt effectivement à réveiller l'ancienne ardeur belliqueuse des Turcs. « Au bruit de nos victoires, écrit-il à la Sublime-Porte le 30 floréal an V, à l'éclat de nos conquêtes, à cette invincible audace que couronne la fortune, les musulmans nos amis, jadis si fiers, si entreprenants, ne se réveilleront-ils pas? Les guerriers si redoutables sous les sultans Mouhamed, Souleyman et Bajazet ont-il donc perdu cet enthousiasme religieux qui en faisait un peuple de héros? L'épée de Mouhamed a-t-elle donc été confiée à l'héroïsme des Français? » C'était ce que du Bayet appelait

prendre les Turcs corps à corps. Mais-ceux-ci opposaient à ses assauts une résistance basée sur une des forces les plus puissantes de la nature, la force d'inertie. « La Turquie est un éléphant, que l'on ne peut faire marcher comme un lièvre, » répondait un jour le reïs-effendi au général; et pourtant n'entrait-il point dans les sentiments de la Porte quelqu'un de ceux que l'on prête à ce dernier animal? La Russie en effet la menaçait d'une attaque immédiate si elle prenait une attitude agressive vis-à-vis de l'Autriche.

La contre-proposition dont il avait été saisi par le prince Ypsilanti fut cause que du Bayet crut devoir observer d'abord « un silence politique » en ce qui touchait l'alliance à conclure. Mais, ainsi qu'il le prévoyait, ce fut la Porte qui en parla la première; le général lui adressa aussitôt, le 5 frimaire an V (25 novembre 1796), une note par laquelle il introduisait le projet qu'il avait préparé. Les bases indiquées par du Bayet étaient les suivantes :

1° Alliance offensive et défensive entre la République française et l'Empire ottoman (on pourrait y faire accéder la Suède, le Danemark, la Prusse et l'Espagne);

2° Confirmation et amélioration des anciennes capitulations passées entre la France et l'Empire ottoman pour tout ce qui concerne les privilèges, exceptions, droits et prérogatives qui y sont énoncés ;

3° Liberté de la navigation française tant pour les vaisseaux de commerce que pour les vaisseaux de guerre dans toutes les mers de l'Empire ottoman, sans exception;

4° Promesse de secours mutuels dans le cas où l'une des deux puissances serait en guerre soit avec l'Autriche, soit avec la Russie, soit avec l'Angleterre;

5° Détermination de l'indemnité qui serait payée par la puissance secourue en raison du nombre d'hommes et de vaisseaux qui aurait été fourni par son allié;

6° Le traité convenu, la France s'engageait à n'écouter aucune proposition de paix de la part de l'Autriche, de la Russie et de l'Angleterre, sans que la Porte y fût appelée; cet engagement serait réciproque.

Comme on le voit, ce projet n'était point sans portée; jamais la France ne s'était autant avancée vis-à-vis de la Turquie, à qui elle demandait en retour des avantages de grande valeur, comme par exemple la navigation en mer Noire, même pour les navires de guerre. Mais, tandis que la Porte, tout en affectant la meilleure

volonté à notre égard, traînait les choses en longueur, remettant toujours sa réponse au jour où elle aurait reçu celle de l'Autriche relativement à la médiation qu'elle lui avait, disait-elle, fait offrir, la situation changeait une fois de plus. Catherine II était morte le 17 novembre 1796. Le Directoire pensa que Paul I[er], qui semblait prendre en toutes choses le contre-pied de ce qu'avait fait, de ce qu'avait voulu sa mère, serait peut-être disposé à se rapprocher de nous; la dépêche du 6 nivôse an V (26 déc. 1796), par laquelle le ministre des Relations extérieures Delacroix annonçait à du Bayet le décès de l'impératrice, lui prescrivait en même temps d'éviter pour le moment de pousser les Turcs à la guerre contre la Russie; bientôt après, le ministre précisait encore sa pensée; « en ce qui concerne le traité d'alliance, écrit Delacroix à l'ambassadeur le 19 nivôse, les circonstances actuelles ont paru au Directoire déterminantes pour temporiser sur un objet d'une aussi grande importance; au moment où nous, réunissons tous nos efforts pour rétablir la paix entre nous, l'Autriche et la Russie, un pareil traité semblerait un cri de guerre et pourrait amener une suite de tourments et de calamités. » C'était une des fatalités de ce temps, où les événements marchaient si vite et où les courriers allaient si lentement, que les instructions reçues par nos agents à l'étranger ne fussent pour ainsi dire jamais à jour : il fallait cinq semaines au minimum pour qu'une dépêche de Paris pût arriver à Constantinople; en fait, la plupart de celles qui parvinrent à du Bayet avaient été écrites trois mois avant le moment où il les lisait. Mais, dans la circonstance, par une rare bonne fortune, l'ambassadeur avait devancé les ordres nouveaux qu'on lui adressait; dès le début de sa correspondance, on le voit signaler le désordre du gouvernement et de l'administration, montrer que la désorganisation de l'armée la rend inutilisable et que l'on ne pourrait sans imprudence faire fonds sur une puissance aussi « stagnante et difficile à remuer »; et il concluait : « Je suis intimement convaincu que nous ne devons avoir avec les Turcs que des relations de commerce et quelques-unes parfois de circonstances. » Ainsi le premier ambassadeur de la République, après quelques mois de séjour en Orient, en était venu à adopter exactement la formule qui avait été celle de la monarchie : l'amitié des Turcs, des liaisons d'intérêt, mais point d'alliance. D'ailleurs le traité de Campo-Formio venait de se conclure (17 oct. 1796). Toute démarche en vue d'une alliance ottomane devait forcément en être ajournée.

Du Bayet pensa du moins devoir s'occuper « de nos transactions commerciales et des modifications à apporter aux capitulations ainsi que de la confection d'un nouveau code consulaire civil et politique ». Bientôt il fut également déchargé de ce soin. Talleyrand succéda le 30 messidor an V (18 juillet 1797) à l'indécis, au faible Delacroix; d'autre part la Porte, après des siècles d'isolement, se décidait à accréditer des ambassadeurs auprès des grandes puissances et Esseïd-Ali-effendi, qui avait été choisi pour la représenter auprès de nous, venait d'arriver à Paris: le début théâtral de son ambassade, l'inanité de sa mission, sa situation pénible pendant la rupture survenue entre les deux États, ont été racontés récemment de la façon la plus pittoresque et la plus exacte (1); le ministre des Relations extérieures, en raison peut-être de l'inexpérience même et du peu d'autorité de ce personnage, désira traiter directement avec lui de l'acte de commerce et d'établissement.

Le rôle de du Bayet, dans ces conditions, semblait terminé. Tout au contraire la partie la plus délicate, la plus pénible, en allait commencer. Du jour où les Français, partout vainqueurs en Italie, avaient atteint les parages de l'Adriatique, la situation de la France vis-à-vis de la Turquie s'était trouvée profondément modifiée: du Bayet put en juger lorsqu'il fut pour la première fois saisi d'une question se rapportant à l'occupation de ces régions par nos troupes : le général Gentilly, chargé par Bonaparte du commandement des troupes françaises dans les îles Ioniennes, avait été invité par lui à ne pas faire supporter aux populations les charges des réquisitions militaires : il s'adressa donc à du Bayet pour lui demander les moyens de pourvoir à la subsistance de cette armée. L'ambassadeur, dont les coffres étaient vides, dut lui-même avoir recours aux Turcs; par un miracle que seule la crainte pouvait opérer, la Porte dénoua sans barguigner les cordons de sa bourse, offrit des grains, de l'argent, un navire pour le transport. Notre présence dans les îles l'inquiétait fort en effet. Il en fut bien davantage lorsque l'on apprit que le traité de Campo-Formio nous en rendait maîtres d'une façon définitive; le premier interprète s'enhardit alors jusqu'à demander si nous ne serions pas disposés à les céder au Sultan, qui nous aurait offert en échange le commerce exclusif du Levant et le libre passage dans la mer Noire. Du Bayet, assez

(1) *Une Ambassade turque sous le Directoire*, par Maurice HERBETTE.

peu au courant des projets du Directoire, lesquels étaient eux-mêmes encore flottants, éluda la réponse. Mais les relations des deux puissances ne s'amélioraient pas. Dès cette époque se tramait l'affaire d'Égypte. Talleyrand, dont le rôle dans la préparation de cette expédition n'est pas en général suffisamment mis en relief, ne cessait de demander — les archives des Affaires étrangères en font foi — des rapports de toutes mains sur l'Égypte, ses moyens, la situation des Français dans ce pays et sur l'Empire ottoman lui-même ; les démarches nombreuses qui en résultaient ne pouvaient échapper aux Turcs. Le bruit se répandit que la France projetait de s'emparer, en même temps que de l'Égypte, de la Morée, où précisément se remarquait une certaine fermentation. On avait beau charger du Bayet de rassurer le Sultan, les rapports se tendaient de plus en plus, au point que le bruit courait que les troupes réunies par la Porte en Roumélie et en Bosnie sous prétexte de mettre à la raison Paswan-Oglon, le pacha révolté de Widdin, étaient en réalité destinées à envahir nos nouvelles possessions.

Du Bayet n'eut pas à traiter que de ces importantes questions politiques ; il devait aussi s'employer à rétablir la France dans ses droits et privilèges de toute sorte ; à ce titre la situation des ordres religieux autrefois placés sous notre protectorat s'imposait à son attention. L'importance de la matière n'avait pas échappé au rédacteur des Instructions, car celui-ci avait réservé à cette question, dans son mémoire, la première place après la politique générale. Mais c'eût été en vain que l'ambassadeur eût cherché, dans les deux ou trois pages consacrées à ce sujet, la ligne de conduite qu'il devait suivre ; après un développement entièrement louable sur la liberté de conscience, on mettait du Bayet en garde contre la « turbulente activité » des jésuites ; mais il n'était rien dit de précis sur le seul point qui fût capital, à savoir si les événements survenus en France depuis 1789 devaient apporter quelque changement à notre attitude traditionnelle vis-à-vis du culte catholique en Orient. « L'ambassadeur prendra sur les lieux l'état exact des choses... il sera fait du tout un rapport qui mette le département des Relations extérieures en état d'instruire à cet égard le Directoire exécutif. » Ainsi du Bayet avait à donner son avis plutôt qu'à exécuter des ordres.

Quelles indications pouvait trouver l'ambassadeur dans les Instructions reçues par ses prédécesseurs ? « A l'égard des prérogatives attribuées aux fonctions d'ambassadeur de France et à la

qualité de protecteur des cultes chrétiens, — lisait-on dans les instructions adressées par le Comité de Salut public à Descorches à la fin de 1792, — l'envoyé extraordinaire, sans y attacher trop d'importance, n'en conservera pas moins tous les droits qui y sont inhérents, ne fût-ce que pour entretenir la considération dont les ministres de France ont joui jusqu'ici. Au reste, l'envoyé extraordinaire trouvera dans les capitulations qui lui ont été remises les bases principales qui doivent à cet égard régler la marche de sa conduite. » Plus tard, lorsqu'en 1794 Dubois-Thainville fut envoyé à Constantinople avec mission de rendre compte au Comité de l'état de nos affaires dans le Levant, il ne fut point rédigé à son intention de « mémoire pour servir d'Instructions », mais la dépêche du 6 prairial an II qui lui fut envoyée bien après son arrivée à Péra peut être considérée comme en ayant tenu lieu ; la question du protectorat des missions catholiques n'y est point traitée ; on peut cependant supposer que celles-ci étaient implicitement comprises dans l'avis général que l'on donnait à Thainville dans ces termes : « Quant à nos propres établissements dans le Levant, il est du devoir de nos agents de conserver tout ce qui existe jusqu'à ce que le gouvernement de la République y porte sa main régénératrice. » Les Instructions données à Verninac le 12 brumaire an III manifestaient de même les velléités du gouvernement de « réformer... certaines dispositions comme peu conformes aux principes et aux lois de la République » ; mais Verninac n'en devait pas moins, pour le moment, maintenir le *statu quo*, « conserver et réorganiser les établissements français dans les échelles du Levant », et d'ailleurs, après avoir fait une enquête sur la question, après avoir consulté l'assemblée de la nation française, communiquer au Comité de Salut public le résultat de ces investigations et de cette délibération en y ajoutant ses impressions propres.

En somme, la question eût été entière si la désorganisation que les événements révolutionnaires avaient apportée dans toutes les administrations publiques, et à laquelle notre représentation en Orient n'avait pas échappé, n'eût empêché que les ordres du gouvernement central ne fussent exactement exécutés. A Constantinople même, en 1793, on vit Descorches, le véritable représentant de la France, puisqu'il était le seul avec qui correspondit le gouvernement central, accusé de modératisme par Hénin, qui lui disputait le titre de chargé d'affaires. Descorches ne se laissa point

intimider, se tint dans une juste mesure et fut en définitive approuvé. Mais, dans les autres échelles, nombre de consuls ou d'agents secondaires crurent se faire bien voir du gouvernement central en renonçant à exercer les droits que leur conféraient, à l'égard du culte catholique, les capitulations. D'autre part, en divers lieux, les religieux, irrités du sort qui était fait aux ordres en France, peu confiants d'ailleurs dans la durée du régime républicain, avaient déserté notre protection pour faire appel à celle de l'Autriche, de l'Espagne ou de Naples. Quant à la Porte, toutes les fois qu'elle avait été saisie de la question, elle s'était très sagement refusée à émettre aucune décision avant que les affaires de France eussent pris une tournure absolument définitive.

Un tel état de choses ne pouvait se prolonger indéfiniment. C'est ainsi que du Bayet, dès son arrivée à Constantinople, se trouva en face d'un cas précis qui demandait à être régularisé sans délai. Nous avions à Galata, le quartier le plus voisin de Péra, une église à laquelle étaient adjoints un couvent et un hospice et qui, placée sous l'invocation de Saint-Benoît, avait été confiée par le gouvernement royal à des lazaristes. Ceux-ci, en 1792, sur les ordres du pape, disaient-ils, notifièrent, après la proclamation de la République, au chef provisoire de la nation française à Constantinople, Fonton, qu'ils se plaçaient sous la protection impériale. L'internonce, le fameux baron d'Herbert, s'empressa, pour faire acte de propriétaire, de mettre autour de l'immeuble des janissaires de sa garde particulière. La Porte, sur la protestation de Fonton, contraignit d'Herbert à retirer ces gardes et déclara qu'elle assumait provisoirement la sécurité matérielle et l'administration temporelle de l'église et du couvent ; comme le supérieur lazariste élevait des prétentions à leur possession, les Turcs lui en retirèrent la direction pour la donner à un jésuite nommé Delenda, raya, c'est-à-dire sujet du Grand-Seigneur. Les scellés furent d'ailleurs apposés sur tous les objets de valeur et le voïvode, c'est-à-dire l'officier municipal de Galata, fut chargé de surveiller la gestion.

Du Bayet, après s'être fait rendre compte de tous ces incidents, après avoir tout examiné et pesé avec soin, n'hésita pas à demander en brumaire an V, par une note officielle à la Porte, à rentrer en possession de l'église et du couvent. Le gouvernement turc ne fit aucune difficulté de reconnaître nos droits et, en présence de son délégué le voïvode de Galata, Ruffin, au nom de l'ambassadeur, vint lever les scellés turcs et apposer ceux de la République ; le

voïvode remit ensuite un écrit qu'il avait reçu du reïs-effendi et qui aussitôt fut lu publiquement en turc et en français. « De la manière que les ambassadeurs de France s'ingéraient ci-devant sous les rois à l'égard du couvent et de l'église, tout de même l'ingérence de l'ambassadeur de la République française devant avoir lieu à l'avenir précisément et suivant les mêmes formes, lesdits couvent et église sont transportés aux ambassadeurs de France ainsi que par le passé, de la même manière entièrement et absolument qu'on était dans l'usage de les administrer et de les posséder. » Du Bayet informa aussitôt le Directoire et demanda qu'on lui fît connaître s'il était approuvé. Voici en quels termes lui répondit Delacroix le 15 ventôse : « Quant aux églises que vous avez fait rentrer dans notre propriété, je vous ai déjà marqué combien j'étais satisfait de vos démarches. Le zèle que vous apportez à protéger la religion ne peut que vous mériter de la considération, même auprès des musulmans. Cet objet devient très important dans ce moment-ci. Étendez à cet égard votre protection le plus que vous pourrez avec des droits légitimes. Recouvrez votre influence si elle avait souffert quelque diminution soit dans la capitale, soit dans les îles, soit en Asie. » Du Bayet pensa devoir généraliser la mesure qu'il avait prise pour le couvent de Galata : le 30 frimaire an V, il adressait aux différents agents français dans le Levant une circulaire par laquelle il leur recommandait de « veiller à la sûreté et à la tranquillité des églises chrétiennes ainsi que des peuples qui les fréquentent » ; les capitulations, en nous en donnant le droit, expliquait-il, nous en font un devoir vis-à-vis des sujets ottomans qui professent le christianisme et « la saine politique vient encore ajouter à cette obligation de notre part envers les rayas, dont le nombre et la fidélité ne peuvent qu'efficacement contribuer à accroître et à consolider dans toute l'étendue de l'empire notre considération nationale ». Le ministre, auquel cette pièce fut également communiquée, répondit qu'elle lui paraissait « conforme aux principes ». (15 fructidor an V.) Presque en même temps l'affaire du couvent de Saint-Benoît revenait sur le tapis ; ce n'était plus contre l'internonce qu'il fallait défendre nos droits, mais contre les chrétiens eux-mêmes. Ceux-ci s'étaient habitués pendant les années précédentes à une certaine indépendance ; menés par les rayas, c'est-à-dire par ceux d'entre eux qui étaient sujets du Sultan, ils manifestèrent une certaine impatience contre la tutelle nouvellement rétablie de la France. Delenda, que du Bayet avait

d'abord confirmé dans sa place, loin de les raisonner, affectait la même attitude et se complaisait à saisir toutes les occasions de se rebeller lui-même contre l'autorité de l'ambassadeur. Du Bayet, par un arrêté du 16 fructidor an V, le destitua et le remplaça par un lazariste français nommé Renard. Pendant quelque temps encore, les rayas s'agitèrent, sous prétexte de protester contre l'administration de ce dernier, qu'ils prétendaient défectueuse, en réalité pour contester au représentant de la France son droit de contrôle. Mais du Bayet, sans refuser d'examiner leurs plaintes, maintint fermement son autorité. Enfin tout rentra dans l'ordre.

Si tous les intérêts français avaient droit à la sollicitude de l'ambassadeur, une tâche particulière avait en outre été confiée à son expérience militaire : puisque la République songeait à se procurer l'alliance de la Turquie, ne fallait-il pas avant tout assurer à celle-ci les moyens de nous être utile, réorganiser ses forces, perfectionner ses moyens d'action? Les circonstances étaient favorables : le Sultan régnant, Sélim III, qui avait succédé à Abdul-Hamid en 1789, était monté sur le trône au cours de la dernière et terrible guerre que la Porte avait eu à soutenir à la fois contre la Russie et l'Autriche ; les désastres qui avaient alors accablé les troupes ottomanes avaient inspiré au nouveau monarque un désir sincère d'introduire des réformes en Turquie, d'ouvrir ses États à tous les perfectionnements de la civilisation moderne, en particulier en ce qui concernait l'armée et la marine. Dès 1793, nous avions envoyé dans ce but à la Porte divers Français, d'abord l'ingénieur Le Brun, qui resta longtemps à la tête de l'arsenal et réussit dans une certaine mesure à faire de la flotte ottomane une force pour cet empire, alors qu'elle n'avait été jusque-là pour lui qu'une charge inutile; puis des officiers d'artillerie et du génie, qui, à vrai dire, durent se borner à inspecter les fortifications, car les réparations ou modifications qu'ils conseillèrent ne furent jamais entreprises. Lorsque du Bayet fut appelé à l'ambassade de Constantinople, il fut décidé que la France prendrait plus directement encore ce rôle d'instructeur militaire de la Turquie.

Cette intention se marqua d'abord par l'envoi de la compagnie d'artillerie légère que l'on a vu défiler aux côtés de l'ambassadeur le jour de son audience. Le Directoire, estimant que nul présent, mieux que des armes, ne pouvait témoigner des sentiments d'amitié de la France pour la Sublime-Porte, n'avait muni son nouveau représentant d'aucun des cadeaux d'usage en pareille circons-

tance : du Bayet devait seulement offrir au Sultan deux canons et un obusier ; il était en outre chargé de mettre à la disposition du gouvernement ottoman, pour autant de temps que celui-ci le désirerait, la compagnie dont il vient d'être parlé et qui était la 3ᵉ du 1ᵉʳ régiment d'artillerie légère, comprenant 20 canonniers, 4 officiers et un médecin. Mais les Turcs ne semblèrent pas tout d'abord apprécier cette offre obligeante à sa juste valeur ; on put même se demander un moment s'ils se décideraient à en profiter. Enfin, après un mois, ils répondirent qu'ils garderaient la compagnie à leur service « pour le temps nécessaire à l'instruction de quelques compagnies ottomanes de la même arme ». En réalité, nos artilleurs restèrent en Turquie à peine six mois ; ils furent ramenés en Italie au mois de prairial an V et rejoignirent à Ancône les troupes françaises stationnées dans la Péninsule.

Encore n'échappa-t-il point à du Bayet que la crainte de désobliger le Directoire avait seule décidé la Porte à utiliser ces soldats et leurs officiers : l'introduction dans l'Empire ottoman des arts occidentaux rencontrait les plus sérieux obstacles et, à la tenter, on s'exposait aux plus pénibles déconvenues. On ne tarda pas à s'en apercevoir.

Presque en même temps que la compagnie d'artillerie, était arrivée à Constantinople une autre mission française : Lesseps, consul général de France à Moscou, et que la guerre poursuivie par la France contre la Russie avait empêché de prendre ses fonctions dans cette ville, avait accepté, au cours d'un voyage qu'il faisait en Orient, d'aller au nom du Capitan Pacha chercher en France l'ingénieur Grognard, qui avait construit le bassin du port de Toulon et à qui le Sultan désirait confier le soin d'installer un bassin semblable dans le port de sa capitale ; malheureusement, on ne put décider Grognard, déjà âgé, à se rendre en Turquie ; d'autre part, Lesseps se laissa retarder et n'arriva à Constantinople avec l'ingénieur Ferregeau, par qui on pensait pouvoir remplacer Grognard, qu'en juin 1797, alors qu'on lui avait recommandé d'être de retour au printemps de 1796. Lorsqu'ils débarquèrent, ce fut pour apprendre que l'entreprise du bassin venait d'être donnée à un Suédois. Du Bayet s'efforça bien, le Suédois n'ayant pas encore commencé le travail, de lui faire préférer ses compatriotes, mais il ne réussit qu'à leur procurer une indemnité, d'ailleurs peu importante. Ils quittèrent Constantinople sur le même navire que la compagnie d'artillerie légère.

Une troisième compagnie d'artistes et d'ouvriers, comme on disait alors, eut encore de plus fâcheuses mésaventures. En brumaire an IV, le Grand-Vizir avait, par une lettre au Comité de Salut public, demandé que la France envoyât au Grand-Seigneur onze ouvriers de certaines professions nommément désignées et qui devaient être employés à la fabrication des canons et affûts. Le Directoire, succédant, peu après l'arrivée de cette lettre à Paris, au Comité de Salut public, répondit au Grand-Vizir que la France était prête à envoyer les ouvriers et artistes dont il était question; le nouveau gouvernement se laissa même aller peu à peu à la tentation d'en augmenter démesurément le nombre; un moment on projeta d'envoyer jusqu'à 150 hommes; heureusement on se restreignit ensuite à 70; en y voyant figurer des horlogers, des statuaires, des ébénistes, etc., on peut se demander s'il était vraiment bien nécessaire qu'elle fût aussi nombreuse et si les choix avaient été faits avec tout le discernement, toute la sagesse désirables. Quant à la direction de cette petite troupe, elle fut confiée à un personnage des plus curieux et dont l'existence semble un chapitre de quelque roman d'aventures. Jacques-Antoine Guyon de Geix de Pampelonne, d'une vieille famille du Vivarais, était archidiacre de la cathédrale de Viviers quand survint 1789; député aux États généraux pour le clergé, il ne tarda pas à abandonner la robe et à se marier; peu après, on le trouve dirigeant une fonderie à Lyon; il avait quitté celle-ci et se trouvait sans occupation lorsque l'on forma le projet de faire établir à Constantinople par des Français l'atelier d'artillerie dont le Grand-Vizir désirait la création. Pampelonne, grâce à la recommandation de ses anciens amis de l'Assemblée constituante, obtint d'être mis à la tête de l'expédition; il s'embarqua à Toulon sur un navire neutre, mais il n'était encore qu'à hauteur de Gênes qu'il fut obligé de relâcher dans ce port par suite d'une sorte de révolte de 20 femmes d'ouvriers qu'il avait emmenées; elles consentirent cependant à se rembarquer et arrivèrent à Constantinople avec les 40 ouvriers qui les accompagnaient le 14 vendémiaire an V, c'est-à-dire trois jours après l'arrivée de l'ambassadeur. Quant à Pampelonne lui-même, avec une quarantaine d'autres ouvriers, il avait abandonné à Gênes ce premier convoi pour se rendre en Turquie par la voie de terre et arriva, d'une façon également assez rapide, dans la capitale de l'Empire ottoman le 12 brumaire. Mais il avait semé sur son passage une partie de son monde : on en trouva, pendant de lon-

gues années encore, traînant en Italie, en Roumélie, un peu partout « leurs femmes, leurs besoins et leur inutilité », comme disait le citoyen Belleville, consul général de la République en Toscane. D'autre part, la propre femme de Pampelonne, avec sa petite fille et enceinte de plusieurs mois, s'était embarquée sur un autre navire avec trois contremaîtres ; ce navire fut pris par les Anglais dans les eaux de Tunis et emmené par eux en Corse, où les prisonniers durent séjourner quelques mois, jusqu'au moment où, à la faveur d'un échange, ils purent rentrer en France.

Voici donc Pampelonne à Constantinople avec 63 ouvriers ; la Porte, que l'on avait négligé d'informer du nombre exact de personnes dont se composait cette expédition, ne fut pas peu étonnée de voir débarquer tant de monde avec femmes et enfants ; sa surprise se doubla de quelque mauvaise humeur lorsqu'on lui présenta ensuite la note à payer. Le Directoire avait affecté à cette affaire 150.000 livres environ en numéraire, mais il prétendait aussi rentrer, au moins pour partie, dans ses débours. Après de longues tergiversations, la Porte répondit qu'elle ne consentait à garder à son service que 25 personnes ; il est remarquable que sur les 40 ouvriers qui se trouvèrent ainsi congédiés, et auxquels on proposa de les ramener en France sur une des frégates qui avaient convoyé les équipages de l'ambassadeur, six seulement acceptèrent ; les autres demeurèrent à Constantinople.

Cependant Pampelonne s'était installé dans un des faubourgs, à Kaskeuy, dans la fonderie qu'y avait établie autrefois le baron de Tott, ce gentilhomme hongrois qui, trente ans auparavant, avait lui aussi assumé le rôle de maître ès arts militaires au compte de la Turquie, sous les auspices de la France. Mais les débuts ne furent point heureux : les deux opérations qui furent faites en premier lieu échouèrent ; Pampelonne accusa la malveillance : les matériaux qu'on lui avait fournis étaient, disait-il, mauvais ; les Turcs, cela est bien certain, ne lui facilitaient en rien ses travaux. Les appointements promis n'étaient d'ailleurs pas payés régulièrement par la Porte. Le découragement s'empara de la petite troupe. Pampelonne, impuissant à réprimer le désordre, s'aigrit, se buta, se répandit en récriminations de toute sorte contre tous et chacun ; l'ambassadeur ne fut pas épargné : Pampelonne clabaudait contre lui, portant jusqu'à Paris ses calomnies par le canal de ses amis politiques. Pourtant il semble que du Bayet se soit conduit à son égard avec sagesse et bienveillance ; obligé d'intervenir dans les

démêlés du chef avec les ouvriers, il nomma une commission dans laquelle figuraient, en même temps que des fonctionnaires de l'ambassade, de notables commerçants de Constantinople, et se borna à ratifier les mesures prises par les commissaires ; d'autre part, il ne cessait de s'employer à excuser auprès des Turcs les insuccès du début et l'improductivité, hélas ! permanente de l'atelier. Après quelques mois d'efforts sans résultat, on adopta la solution qui s'imposait : on proposa à tous ceux des ouvriers qui voudraient revenir en France de les rapatrier ; cette fois presque tous partirent ; quelques-uns cependant restèrent encore avec Pampelonne et ne revinrent avec lui qu'en 1799. Cette équipée malheureuse ne semble point du reste avoir mis fin à la carrière de celui-ci : il fut membre du directoire central des hôpitaux sous l'Empire et administrateur des monnaies sous la Restauration.

Bien d'autres Français parcoururent à cette même époque l'Orient, se prétendant tous investis de quelque mission, s'agitant, intriguant, réclamant et donnant en général de la tablature à nos représentants officiels. Il faut cependant distinguer de cette « tourbe », comme disait du Bayet, deux « naturalistes » — c'est ainsi qu'ils s'intitulaient eux-mêmes — nommés Bruguière et Olivier, qui visitèrent alors la Turquie d'Europe, les îles de l'Archipel, l'Asie Mineure et même la Perse. Munis d'une promesse de subvention de la Porte et de secours plus substantiels du gouvernement français, ils réunirent dans leurs divers voyages les éléments de rapports et de travaux qui demeurent encore pleins d'intérêt. Ce fut presque exclusivement par Bruguière et Olivier que l'ambassade de Constantinople et le Directoire furent tenus au courant des événements importants qui se déroulèrent en Perse à cette époque. L'eunuque Mehemet s'y était fait proclamer roi en 1796 et avait entrepris de remettre sous sa domination la Géorgie, dont le prince s'était placé sous le protectorat de la Russie. Mehemet reprit effectivement Tiflis, qu'il mit à feu et à sang. Ce fut alors que le gouvernement français songea à utiliser contre Catherine II les armes victorieuses des Persans ; dans ce plan, ceux-ci auraient dû joindre leurs efforts à ceux de la Porte contre l'ennemi commun. Bruguière et Olivier furent chargés de faire des ouvertures dans ce sens à Mehemet ; ils se rendirent en effet à Téhéran, où ils furent reçus par lui avec faveur. La mort de Catherine II, puis celle de l'eunuque lui-même, assassiné par ses domestiques en 1797, empêchèrent ces projets d'aboutir.

Mais, pour deux voyageurs sérieux, que d'aventuriers! Du Bayet se plaint à diverses reprises, dans sa correspondance officielle, des soucis que lui donnent les réclamations sans nombre dont il est chargé par ses compatriotes. « Je vous observe, écrit-il par exemple le 30 floréal an V, qu'il est affreux pour moi, depuis huit mois que je suis à Constantinople, d'avoir eu sans cesse à courber mon caractère en négociations d'argent pour tous les particuliers qui sont venus tomber ici, les officiers, les soldats, les artistes de Pampelonne, les constructeurs de bassins, les incendiés de Smyrne, les Français d'Alep, ceux qui réclament de la prise de Miconi, etc. Les Turcs en sont harassés et moi flétri. » Pourtant, en bourru bienfaisant, il ne se refusait pas à prendre en main les intérêts de tous, se multipliait en démarches et obtenait souvent gain de cause. L'opinion lui rendait d'ailleurs justice, ainsi que le montre ce fragment d'une lettre émanée d'un inconnu et qu'on ne sait quel hasard à fait échouer dans les archives du quai d'Orsay : « Il (du Bayet) mène tout à la militaire, on est généralement content de lui, les Français sont très bien reçus chez lui et très protégés.»

*
* *

Il n'a pas été possible, dans ces courtes pages, de s'attarder à décrire la physionomie personnelle de l'ambassadeur. Ses lettres à sa femme (1) le présentent cependant sous le jour le plus sympathique : marié très jeune et toujours séparé de son épouse, il ne se départit jamais vis-à-vis d'elle de la sollicitude la plus affectueuse, de la galanterie la plus empressée : tour à tour enjoué et sérieux, on le voit tantôt, prisonnier à l'Abbaye, faire preuve d'une égalité d'âme admirable et donner, du fond de sa prison, de sages conseils sur l'administration de sa fortune et sur l'éducation de sa fille, tantôt, lorsque l'horizon s'est rasséréné, envoyer à Mme du Bayet, en même temps que force colifichets, médaillons, ceintures, etc., des descriptions détaillées des toilettes à la mode à Paris. Lors de son départ pour l'Orient, il n'avait pas voulu exposer la jeune femme soit aux dangers que comportait, en 1796, en raison des croisières anglaises, la traversée de la Médi-

(1) Ces lettres ont été publiées par le comte de Fazy du Bayet (Paris, Champion, 1902). C'est à cette publication que nous empruntons les différents extraits de cette correspondance qui figurent dans cette étude.

terranée, soit aux fatigues d'un long et incommode voyage par terre. Ils ne renoncèrent, toutefois, ni l'un ni l'autre à se rejoindre à Constantinople aussitôt qu'il serait possible ; les différents projets qu'ils ébauchèrent dans ce but forment même l'objet presque exclusif de leur correspondance pendant l'année 1797. Par un goût de mystère qui doit peut-être s'expliquer par cette sorte de romantisme avant la lettre qui sévit sous le Directoire, ils s'écrivaient sous des noms supposés, — innocents stratagèmes qui ne trompaient qu'eux-mêmes, car il n'eût pas été besoin, ce semble, d'être bien clairvoyant pour lire entre les lignes. « Si Mme l'ambassadrice de France venait, comme on le dit, je voudrais que tu pusses t'embarquer avec elle, s'il est possible. » — « J'ai promis un cocher à un ambassadeur de mes amis ; il faut t'occuper des moyens d'en emmener un avec toi. » — « Tu sauras que je suis entièrement ruiné cette année. J'ai acheté toutes mes marchandises horriblement chères et tu sais que je les donne pour rien ; aussi, mon magasin est vide. » Du Bayet était censé s'appeler Matheus et faire du négoce à Smyrne ; Mme du Bayet, qui habitait en réalité Grenoble, était Mme Matheus, résidant à Lausanne ; leur intermédiaire pour cette correspondance secrète était un certain Merle d'Aubigné, qui se parait fièrement du titre de correspondant de l'ambassade d'Avignon à Genève, et qui, à vrai dire, était banquier dans cette ville ; il s'occupait volontiers aussi de procurer, dans de bonnes conditions, — à ses amis, s'entend, — du vin, du café, du sucre, du savon, des pianos et autres marchandises, et même, à l'occasion, des domestiques, le tout en y mettant les formes et en homme du monde.

L'on songea d'abord à faire venir Mme du Bayet à bord d'un navire de commerce, *la Désirée,* capitaine Meneyton ; l'ambassadeur renonça à ce premier projet, dans l'espoir que la frégate *la Diane*, qui avait amené ses équipages, serait, après son retour en France, envoyée de nouveau dans le Levant et pourrait prendre à son bord la générale et sa fille Constance. Mais le Directoire disposa autrement de ce bâtiment.

Enfin, le 15 brumaire an VI (5 novembre 1797), du Bayet revit sa femme et sa fille ; elles arrivèrent à bord de la frégate *la Sérieuse*, que le gouvernement français avait mise à leur disposition. Elles ne débarquèrent pour ainsi dire que pour assister aux derniers moments de celui qu'elles venaient retrouver. Le 15 frimaire, le général fut pris d'une fièvre assez forte que l'on déclara « bilieuse,

putride et inflammatoire » et que l'on attribua à la « précipitation avec laquelle il avait interrompu l'effet de deux vésicatoires qu'il s'était fait appliquer aux oreilles pour détourner une humeur dartreuse qui lui avait presque fermé les yeux ». Le 27 frimaire (17 décembre 1797), « malgré son tempérament héroïque, » ainsi que s'exprime Ruffin, et les soins du citoyen Mongin, officier de santé de l'hôpital français, du docteur ragusais Beniveni et du naturaliste Olivier, qui, de retour de Perse, s'était spontanément joint à eux, l'ambassadeur expira entre les bras de ses deux compagnons d'armes, Castéra et Menant, à trois heures du matin.

Il fallut aussitôt se préoccuper des obsèques ; on voulut y procéder dans des conditions entièrement conformes aux précédents et au rang de l'ambassadeur. Ruffin, qui continuait d'être investi des fonctions de premier secrétaire et par suite, en la circonstance, l'était de celles de chargé d'affaires, fit compulser les archives et s'appliqua à suivre point par point ce qui avait été fait lors de la mort du comte des Alleurs, ambassadeur du Roi, décédé à Constantinople en 1754. Du Bayet s'étant laissé aller à dire de son vivant que, s'il lui arrivait de mourir à Péra,il désirerait être enterré à l'extrémité d'une des terrasses qui s'étageaient devant le palais de France, on creusa sa tombe à l'endroit qu'il avait ainsi désigné et où, par une sorte de pressentiment, il avait fait planter des cyprès. Les funérailles se firent avec la plus grande pompe ; tous les ministres des puissances amies y assistèrent en grand uniforme avec leurs maisons ; cependant, l'internonce, malgré la paix récemment conclue, n'y parut pas et se contenta d'envoyer sa légation. Le cortège se forma devant la colonnade blanche, qui constituait alors, comme aujourd'hui, la façade du palais de France, et se déroula lentement à travers les jardins. Lorsque le cercueil, que recouvrait le drapeau national, eut été mis en terre, les citoyens français de Constantinople exprimèrent le désir d'entonner un chant patriotique et leurs préférences s'arrêtèrent sur le couplet fameux : « Amour sacré de la patrie (1). » En même temps les navires français stationnés dans le port tirèrent, par autorisation spéciale du capitan-pacha, une salve de quinze coups de canon.

Le gouvernement turc n'avait cessé de donner des marques de

(1) C'est du sixième couplet de *la Marseillaise* qu'il est évidemment question ici et non de l'air de *la Muette de Portici*, qui commence par les même paroles. La *première* de cet opéra ne fut donnée qu'en 1828 ; en 1797, Auber n'était âgé que de quinze ans.

ses sentiments d'estime et d'amitié envers le général : la veille encore de sa mort, le reïs-effendi, Rachid, avait envoyé à du Bayet une lettre autographe des plus affectueuses pour lui demander de ses nouvelles ; il y avait joint une boite en or enrichie de diamants et contenant quelques pastilles et une fiole d'essence de rose. Le prudent Raffin crut devoir placer le tout, sous enveloppe scellée, dans le coffre de l'ambassade, en présence de tous ses collègues,— l'ambassadeur étant déjà entré en agonie. Le lendemain matin, aussitôt que la mort de du Bayet fut connue, on vit arriver à l'ambassade quelqu'un des gens du premier drogman qui se dit chargé de réclamer la boite en or, puisqu'il était clair qu'elle n'avait pu être remise à son destinataire. Ruffin répondit que le paquet qui la contenait était en lieu sûr, mais qu'il ne pouvait s'en séparer sans avoir consulté et l'ambassadrice et ses collègues. Après délibération et avec le consentement de Mme du Bayet, il fut convenu que Castéra rapporterait lui-même la boite au reïs-effendi. Arrivé à la Sublime-Porte, il comprit, au trouble que répandait sa venue, qu'elle dérangeait quelque combinaison ; après un instant d'attente, on vint lui dire que le ministre Castéra ne pouvait le recevoir pour le moment, mais qu'en tout cas il désirait formellement que l'ambassadrice gardât la boite. Mme du Bayet fit aussitôt conduire dans les écuries du ministre ottoman un superbe cheval que son mari avait reçu récemment du pacha de Roumélie. Rachid ne voulut point conserver l'animal, disant qu'il ne convenait point qu'il reçût un cadeau de la veuve d'un ami ; il suppliait néanmoins Mme du Bayet de ne pas refuser le petit souvenir, ajoutant galamment qu'il savait bien, lorsqu'il l'avait offert au général, qu'il ne ferait que passer des mains de celui-ci dans celles de l'ambassadrice. L'histoire se répandit en ville et le bruit courut que la princesse Ypsilanti était fort désappointée de voir lui échapper le bibelot qu'elle avait convoité, et que son mari avait pensé pouvoir lui procurer à bon compte.

Saint-Cyr se trouvait encore en Valachie lorsque l'ambassadeur était tombé malade ; mandé en toute hâte, il ne put être de retour à Constantinople avant nivôse. Il prit aussitôt la direction des services, que Ruffin ne fit aucune difficulté de lui remettre. Il devait rester à Péra plusieurs mois encore. Mme du Bayet et sa fille y prolongèrent également leur séjour pendant quelque temps ; nous voyons ces deux dames figurer, avec un caractère quasi officiel, dans diverses cérémonies ; un jour, c'est la petite Constance qui,

en habit d'homme, est reçue en audience par le Grand-Vizir; un autre jour, la générale et sa fille vont visiter le navire amiral et y sont accueillies par le capitan-pacha.

Mais le Directoire ne voulut point laisser la gérance de l'ambassade, dans des circonstances aussi délicates que celles où l'on se trouvait vis-à-vis de la Turquie en 1798, au jeune général, qui n'avait d'autre préparation à la diplomatie que son court séjour auprès du hospodar. Le poste fut donc confié à Ruffin, qu'une expérience de trente années avait mieux instruit des choses de l'Orient et de la carrière,— Ruffin, qui, emprisonné par les Russes lors de la guerre de 1768 pour avoir pris trop vivement le parti des Turcs, allait maintenant être enfermé pendant des mois au château des Sept-Tours par les Turcs eux-mêmes.

Saint-Cyr quitta Constantinople à la fin de l'année 1798.

Mme du Bayet et sa fille revinrent en France vers la même époque. Peu après, la générale du Bayet devenait la générale Carra Saint-Cyr; la petite Constance épousa plus tard le général Charpentier.

*
* *

L'ambassade d'Aubert du Bayet à Constantinople n'eut pas une longue durée. Le projet de traité qu'il était chargé de négocier et qui aurait entièrement modifié notre situation vis-à-vis des Turcs fut abandonné avant d'avoir été discuté. Pourtant il a paru intéressant de retracer cette courte mission : c'était en effet établir l'état de nos relations avec la Porte à la veille de l'expédition d'Égypte et au lendemain des grands jours de la Révolution. Mais le caractère de du Bayet lui-même méritait aussi quelque étude comme représentatif d'une catégorie nombreuse et trop peu connue. Lorsque l'on ne jette qu'un coup d'œil d'ensemble sur l'histoire de cette époque, l'on aperçoit bien les figures de premier plan, les physionomies les plus accusées; on voit aussi s'agiter les grandes masses populaires; mais la petite noblesse, celle qui n'avait pas émigré, et c'était le plus grand nombre, toute la bourgeoisie, intelligente, dévouée à l'État, qui l'une et l'autre acceptèrent d'une façon générale les idées de la Révolution et contribuèrent même grandement à les répandre, restent le plus souvent dans l'ombre. Ce fut là cependant que se recrutèrent les cadres de l'armée et de toutes les administrations publiques; dans les assemblées, ces mêmes hommes cons-

tituèrent un élément modérateur, élaborèrent les lois dont quelques collègues plus brillants avaient jeté du haut de la tribune l'idée première ; ils furent enfin, dans la plupart des cas, nos représentants à l'étranger. Du Bayet appartient à cette pléiade méritante et oubliée. Partisan résolu des idées nouvelles, il conserva, dans le privé, quelque chose de l'ancienne France. « Ce général, dit Barras dans ses mémoires, était l'un des militaires les mieux élevés de la République. Je n'entends pas par là que, né dans la caste nobiliaire, il eût reçu une éducation meilleure que d'autres nés roturiers, mais il avait dans le cœur une bienveillance naturelle, une politesse franche sans servitudes et sans détours. Son esprit était fort délié et très aimable. Quelque chose de hardi, de chevaleresque et de courtois ; un langage facile, abondant, enthousiaste, tel qu'il convient pour électriser les soldats et pour parler aux hommes dans les révolutions. » Lettré, instruit de tout, d'une loyauté, d'une incorruptibilité qui parurent au-dessus de tout soupçon à une époque où tout le monde était suspect, pour tout dire enfin, bon père et bon époux, il présente une physionomie bien française et bien de son temps aussi ; il apparaît comme appartenant à la grande lignée de l' « honnête homme », qui, quoi que l'on en ait dit, ne s'était pas éteinte avec le grand siècle.

F. Clément-Simon.

POÈMES

I. — AGONIE

Les corbeaux par les champs s'ébattent à grands cris.
Chargé du sel des mers, l'aigre noroît tourmente
Aux crêtes des talus les ajoncs défleuris.
Le frisson de l'hiver a crispé l'eau dormante.

Et tout blesse : le froid, l'ajonc flétri, le vol
Sinistre des corbeaux, le vent. J'ai mal d'entendre
Les sabots à gros clous qui claquent sur le sol,
Et de voir ce grand ciel figé couleur de cendre.

*
* *

Maintenant c'est le soir. Moins rude, le noroît
Qui rôde à pas de loup plaintivement hulule.
La vitre encadre un ciel de cuivre jaune et froid.
On ne sait quoi se meurt au fond du crépuscule.

Oh! c'est toute la vie en détresse qui meurt
Dans les lueurs du soir là-bas agonisantes,
Ses luttes, ses espoirs, ses gloires, sa rumeur
Et son accueil si doux aux lèvres des passantes.

Par la vitre, en ce soir d'hiver, morne et glacé,
Je vous vois au couchant blafard vous ruer toute,
Foule des souvenirs, fantômes du passé,
Que le jour éperdu traîne dans sa déroute.

Qu'ai-je à faire de mieux qu'à suivre le chemin?
Allons, tête baissée, à l'abîme farouche.
Périsse le soleil qui doit surgir demain!
La saveur du néant m'est venue à la bouche.

Un peu de rouge encore hésite à chaque toit.
Un dernier souffle aux bois de la plaine défaille.
Cœur dépeuplé, héros sans armes, couche-toi
Dans le calme qui suit la suprême bataille.

Il n'est pas sans douceur non plus d'être bien seul,
Lorsque s'en vient la mort nous frôler de son aile
Et nous entre-bâiller ton ample et frais linceul,
O nuit, commencement de la nuit éternelle.

II. — LE VENT

Le vent souffle, ma bien-aimée,
Le pauvre vent frileux et nu.
A chaque porte il est venu,
Et chaque porte s'est fermée.

Mais nous gagnerons, si tu veux,
La grève où le chemin dévale.
Du bout des mers l'âpre rafale
S'affolera dans nos cheveux.

N'est-ce pas? nous prendrons la route,
Pour écouter le vent d'hiver
Mêler aux clameurs de la mer
Les vains propos que nul n'écoute.

Oh! vous ne savez pas assez,
Frères qui lui fermez vos portes,
Au vent chasseur de feuilles mortes,
Comme il est doux aux cœurs blessés.

Moi, la révolte de mon âme,
Je l'entends qui gronde en sa voix.
Et toi, chère, entends-tu parfois
Y sangloter ton cœur de femme?

III. — LE BOIS D'AMOUR

L'hiver a dépouillé notre bois feuille à feuille :
L'avril mort, hélas! jonche les sentiers,
Et la brume tombe, et le bois s'endeuille,
Regrettant la fleur des vieux églantiers
Et le cher avril tombé feuille à feuille.

Le bois muet que décolore
La brume froide, se peut-il
Qu'y frissonna le vent sonore,
Qu'y trembla le rayon d'avril?

Est-il vrai, branches dépouillées,
Qu'ils s'en vinrent aux mois défunts
Se reposer sous vos feuillées,
Loin des routes ensoleillées,
Ceux qu'enivrèrent vos parfums?

Mais non : il ne vous souvient plus de vos aromes,
Ni de vos clartés d'autrefois,
Ni de l'eau qui jasait sous vos feuilles en dômes,
Ni du bruissement des voix.

Toujours, n'est-il pas vrai? sous les mêmes buées
Le bois s'est tû, soumis et doux,
Et toujours ont pleuré sur vous
Les mêmes inconsolables nuées...

Dans leur suaire froid, c'est l'heure, couchons-nous.

IV. — SUAVE MARI MAGNO...

On plie au vent, dis-tu? C'est bon; laisse courir.
La chaloupe est solide et ne va pas s'ouvrir
Comme une vieille baille au premier choc, peut-être!
Tous ces bons fainéants confits dans leur bien-être
Qui nous suivent d'en haut, estimant souverain,
Quand il nous faut peiner et recevoir le grain,
D'avoir le pied calé sur de la terre ferme
Et de tenir au chaud leur frileux épiderme,
S'ils savaient le bonheur de se saler la peau
A chaque embrun et de tendre comme un drapeau
Son carré de voilure à l'assaut des orages,
Ah! comme ils s'en viendraient nous rallier, les sages!
Brise, tu peux fraîchir, et toi gronder, la mer!
Pourvu que le mât tienne à ses haubans de fer,
Ami, pas de danger que l'étrave dévie!
Cap au large! Il est bon qu'on aère sa vie,
Quitte à subir l'averse et le vent du moment,
Et non qu'on la remise au gîte prudemment.
Donc, au plus près! — Et si dans la course on succombe? —
Hé! l'on aura couru. D'ailleurs, tombe pour tombe,
Cette tombe en vaut bien une autre, n'est-ce pas?
Où l'on plonge soûlé du bon vin des combats,
Frémissant de l'effort et non de peur, farouche,
Du fracas plein l'oreille et de l'eau plein la bouche...
A moins qu'un jour de spleen sans borne, où nul terrien
Ne sourira du bord à ceux qui meurent bien,
Un jour de calme plat, de brisants et de brume
Une vague moelleuse ainsi qu'un lit de plume
Ne rabatte sur nous ses clairs rideaux d'argent,
Sans y penser, d'un geste brusque et négligent.

V. — LA PLUIE

Il pleut. L'or des ajoncs s'avive sous la pluie.
Le laboureur placide à son hoyau s'appuie
Et sent avec bonheur, sous le vol des nuées,
Vaguement tressaillir ses terres embuées
D'une maternité luxuriante et grave.
Dans les prés, où pâture un bétail à l'entrave,
Çà et là s'alourdit le ventre des femelles,
Et le lait nourricier afflue à leurs mamelles.
Des feuillages naissants parent l'enclos des fermes.
Au sein des noirs sillons se sont émus les germes.
Sans cesse rafraîchis par les molles ondées,
Ils jailliront bientôt des glèbes fécondées,
Et l'enfance du blé rajeunira la plaine...
Le brouillard lentement vers l'horizon se traîne.
Le vent tiède du sud qui passe par bouffées
Chante dans le brouillard en notes étouffées,
La graine qui se fend et le bourgeon qui crève,
Cependant que la pluie assidûment, sans trêve,
Chuchote sa berceuse agile et monotone
Aux champs près de verdir que jaunira l'automne.

AUGUSTE DUPOUY.

LES BERGERIES[1]

VII

La même scène recommença les soirs suivants. Lorsque venait le moment de la lecture biblique, M. de Lussy, alourdi déjà, s'endormait.

Jacqueline s'inquiéta. Son père était malade; il n'avait pas le regard d'un homme en bonne santé, n'entendait pas ce qu'on lui disait : il fallait voir un médecin sur l'heure. Elle en parla à miss Brydon.

L'excellente demoiselle parut embarrassée. Elle avait vécu, en Angleterre, dans des maisons où les hommes du plus grand monde se vantaient volontiers de ce qu'ils pouvaient boire. Elle n'ignorait pas le penchant vif qu'avait le comte de Lussy pour la boisson. Mais à ses yeux il en était à peine amoindri; il restait un *gentleman*, bien qu'il fût gris à peu près chaque soir. Elle pouvait donc expliquer à Jacqueline pourquoi M. de Lussy s'endormait à table. Mais, avant même que de l'entreprendre, elle vit à cette explication des difficultés inattendues. Jacqueline avait sur toutes choses des idées entières. Il parut à l'institutrice qu'elle aurait une peine grande à lui faire comprendre qu'on pouvait se griser sans cesser d'être gentilhomme. Et en y songeant, miss Brydon s'étonna qu'elle eût accepté ces idées jadis. Ce qui lui avait paru admissible longtemps, maintenant lui semblait coupable. Miss Brydon n'alla pas plus loin. Eût-elle continué dans cette voie, elle eût découvert une grande vérité en morale; mais elle repoussa ces pensées ardues et décida qu'elle n'alarmerait pas Jacqueline en lui dévoilant les faiblesses de M. de Lussy.

Alors Jacqueline se tourna vers Véronique. Elle n'eut pas plus

(1) Voir *la Renaissance latine* du 15 avril 1904.

de succès, non pas que Véronique ne fût renseignée. Dans son service elle ne voyait pas M. de Lussy, mais les conversations de l'office l'avaient éclairée, et la fille du père Tondu savait ce qu'est un homme qui a bu un coup. Du reste, aux yeux de Véronique, ce qui était à blâmer chez son père, lequel avait à gagner la vie de sa famille, était au contraire excusable chez le comte de Lussy, homme de loisir. « Il prend son plaisir dans le vin, — se disait Véronique, — c'est son affaire; mais, certes, je n'irai pas raconter cela à ma maîtresse. »

Ainsi Jacqueline garda ses illusions et ses inquiétudes; elle crut que son père vieillissait, que c'était un effet naturel de l'âge, et, à l'affection qu'elle avait pour lui, mêla un peu de pitié.

Le temps s'était gâté. M. de Lussy passait des journées solitaires et lamentables dans le fumoir des Bergeries, essayait des carambolages sur un vieux billard; bientôt fatigué, il retombait dans un fauteuil, allumait une pipe et se faisait apporter un carafon d'eau-de-vie. Excité par l'alcool, il songeait à Paris, à la vieille amie à laquelle il rendait encore visite de temps à autre, au cercle où il dînait tous les soirs et où on ne lisait pas la Bible. « Je ne suis pas fait pour la vie de campagne, » disait-il, et il s'assoupissait. Une après-midi, comme il bâillait autour du billard, — la pluie tombait mélancolique sur les arbres du parc, dont les feuilles salies couvraient le sol, — il s'aperçut qu'il n'avait plus d'eau chaude pour ses grogs. Il tira la sonnette. Personne ne répondit à l'appel. Il sonna de nouveau, sans meilleur résultat. Lobre, qui du reste ne s'occupait en rien de la maison, était dans sa chambre, Mme Noir auprès de la femme du cocher, Marie chez la comtesse, le valet de chambre avait filé à la ferme voisine où une fille l'attirait... Lussy s'impatientait; ayant arraché le cordon de sonnette, il se dirigea, furieux, vers la salle à manger. Comme il y entrait, il aperçut une bonne en tablier blanc. Tout à la colère, il l'interpella rudement :

— Eh bien, la fille! vous êtes sourde!

Véronique, car c'était elle, leva les yeux. Il vit qu'elle était jeune et qu'elle avait des yeux bruns fort beaux. Sa fureur, tout de suite, tomba.

— Je descends pour le thé de mademoiselle, — dit Véronique. — Monsieur le comte a-t-il besoin de quelque chose?

Elle avait une voix, par ma foi, charmante. Où diable avait-on caché cette jeunesse-là? — Lussy la regardait de ses gros yeux

ronds. Il expliqua ce qu'il voulait. Il employait des mots aimables, désireux de racheter sa brutalité de tout à l'heure. Véronique alla chercher de l'eau chaude à la cuisine. Le comte regagna le billard. Quelques instants plus tard, Véronique y entrait, posait le pot d'eau sur la table et se retirait, lorsque Lussy l'arrêta.

— Alors c'est toi qui es au service de ma fille, — fit-il brusquement.

— Oui, monsieur le comte, — répondit Véronique.

Il y eut un bref silence embarrassant. Véronique, voyant que l'on n'avait plus besoin d'elle, fit un pas vers la porte. Lussy comprit la nécessité de poursuivre la conversation.

— Comment t'appelles-tu? — dit-il en se levant.

Il ne la quittait pas des yeux.

— Véronique, pour vous servir, — fit-elle, gênée.

Nouveau silence. Le comte, sans avoir l'air d'y prendre garde, s'approcha d'elle.

Elle recula. Alors, pour ne pas la brusquer, il se dirigea vers la fenêtre, en jetant ces mots pacifiques :

— Sale temps aujourd'hui?

Puis, il revint droit sur la jeune fille, mais, au moment de la toucher, hésita encore, car elle n'avait vraiment pas l'air de comprendre; aussi, changeant soudainement son plan, il se borna à dire :

— Pas gai, les Bergeries, hein ?

Véronique ne répondit pas; elle était avertie maintenant; et, comme il lui tournait le dos tandis qu'il regagnait la fenêtre, elle fila sans bruit par la porte restée ouverte, tout émue de la brève et première entrevue qu'elle avait eue avec M. le comte. Lorsque ce dernier voulut faire une nouvelle charge, décisive cette fois, il s'aperçut que l'ennemi s'était dérobé. Il resta interdit, furieux d'abord. Mais bientôt une lueur éclaira son œil. « Elle a compris, la petite! » se dit-il.

Les jours suivants, Lussy trouva la pluie moins ennuyeuse. Il avait de quoi remplir les heures à combiner des plans pour la conquête de Véronique. D'autant que le gibier était difficile et ne quittait pas son couvert. On ne la trouvait jamais occupée à flâner au rez-de-chaussée. Le soir, une fois sa maîtresse couchée, elle disparaissait à l'étage supérieur, où Lussy, tout entreprenant qu'il fût, n'osait se risquer. L'après-midi, elle sortait avec Jacqueline; mais lorsque cette dernière allait à Maigny pour une de ses leçons

de piano ou de danse, c'était miss Brydon qui l'accompagnait. Véronique alors était seule au premier étage.

Peu de temps après, Jacqueline et son institutrice revenaient, vers cinq heures, de Maigny. Lobre attendait miss Brydon dans le vestibule. La comtesse tenait à la voir sur l'heure. Jacqueline monta seule à sa chambre. Elle était joyeuse. Tandis qu'elle essayait une robe chez Mme Omont, qui allait à Paris deux fois l'an pour les nouveautés, Mme Omont était venue en personne la voir et avait dit en propres termes à l'essayeuse : « Julie, vous verrez que mademoiselle aura, d'ici deux ans, la plus jolie taille de la province. » Or Mme Omont n'était guère complimenteuse, et, si ce n'eût été sa supériorité évidente sur ses rivales, elle eût difficilement conservé sa clientèle ; mais personne n'avait une coupe aussi soignée. Jacqueline gardait, comme sincères, ces paroles précieuses ; elle les dirait à Véronique.

Arrivée dans le corridor, elle hésita. Entrerait-elle dans sa chambre ou dans le petit salon ? Elle se décida pour le salon et en ouvrit la porte.

Le spectacle qu'elle eut alors sous les yeux la remplit de stupeur et d'effroi : près de la fenêtre, son père poussait dans l'angle des deux murs Véronique, qui se débattait.

Jacqueline entendit ces mots prononcés par son père :

— Tais-toi donc, petite bête, tu es ravissante.

Au bruit de la porte, Véronique leva la tête, vit Jacqueline et poussa un cri :

— Mademoiselle !

Lussy, tout enflammé, n'avait pas entendu. Jacqueline, interdite, s'arrêta, ne comprenant pas ce qui se passait. Véronique répétait dans la figure du comte :

— Mademoiselle ! Mademoiselle !

Il comprit enfin, se retourna, montra à sa fille une face congestionnée, aux yeux luisants ; la bouche béait, stupide. Il ne trouvait rien pour sauver la situation. Deux ou trois fois, il dit d'une voix mal assurée :

— Ah ! c'est toi, fillette.

Et, gagnant la porte, il sortit.

Véronique était restée dans la fenêtre. Malgré ses efforts, elle ne pouvait retenir ses larmes. Elle ne pensait pas à elle, mais à Jacqueline.

L'arrivée de la jeune fille l'avait sauvée, mais elle eût préféré

cent fois que Jacqueline n'entrât pas et évitât la honte imméritée de surprendre son père dans un tel moment. Énervée de la lutte, Véronique pleurait donc. Jacqueline, bouleversée, vint à elle. Pourquoi son père avait-il brutalisé Véronique? Pourquoi, au même instant, lui adressait-il des paroles tendres? Elle voulait consoler Véronique, la prit dans ses bras, mais elle avait le cœur gros, et, lorsqu'elle essaya de parler, elle éclata en sanglots.

Les deux jeunes filles restèrent à pleurer ainsi.

Le lendemain, M. de Lussy quittait les Bergeries.

Jacqueline et miss Brydon allaient à Maigny deux fois par semaine pour les leçons de danse et de musique. La jeune fille aimait ces courses à la ville; jadis, quitter les Bergeries était un ennui; hors du parc et de la forêt, il n'était point de plaisirs. Maintenant, l'animation de la ville l'enchantait, les rues étroites, les magasins éclairés; goûter chez Nicolle, le grand pâtissier, était une fête; elle y rencontrait grand-papa Target, qui venait lui dire un petit bonjour, mais n'osait s'arrêter, de peur que Mme de Lussy ne l'apprît. Il y avait là des amies du cours de danse, très gentilles. Jacqueline aurait voulu les avoir aux Bergeries; mais grand'mère s'y refusait et ne permettait même pas à sa petite-fille d'accepter des invitations à Maigny. Elle y avait vu aussi Yvonne Lobre, d'un an plus âgée qu'elle-même, et qui suivait les cours de l'institution Charlet. Parfois des jeunes gens entraient, soi-disant pour manger des gâteaux, en réalité pour lorgner les jeunes filles; parfois aussi quelque officier du régiment de chasseurs à cheval, dont l'arrivée récente avait excité tant d'émotion dans Maigny.

Jacqueline regardait, regardait! Et c'était tout cela qu'il fallait quitter pour aller aux Bergeries dîner seule en face de grand'mère! Jacqueline ne s'habituait pas à la solennité morne de ce repas, à ce Lobre inquiétant qui, d'une voix hésitante, laissait tomber, au dessert, des mots sibyllins sur la table. La lecture de la Bible, qui amenait le calme sur le visage ridé de grand'mère aux lèvres trop rouges, aux sourcils trop noirs, effrayait la jeune fille, lui donnait envie de fuir.

Mais elle devait encore accompagner Mme de Lussy au salon. Enfin, quand neuf heures sonnaient, la vieille dame se mettait à faire des patiences. Jacqueline pouvait alors se retirer. Elle montait, avec quelle joie! chez elle, où miss Brydon l'attendait.

Jacqueline trouvait l'institutrice rêvant, la plume à la main, ou

ajoutant à tant de lignes une ligne nouvelle d'une écriture ordonnée. Que pouvait-elle bien inventer, se demandait la jeune fille? Mais miss Brydon ne voulait rien révéler. Jacqueline s'impatientait. Il était évident que miss Brydon manquait d'imagination et, timorée à l'excès, ne pouvait raconter que les vies unies de gens semblables à elle-même. Alors, pour taquiner son amie, Jacqueline « devinait » le roman qu'on lui cachait.

C'était l'histoire de deux vieilles filles, Dorothée et Mary, entre quarante et cinquante ans, qui n'avaient jamais quitté leur petit *cottage* et avaient rempli leur existence minutieuse, réglée et monotone de choses insignifiantes auxquelles elles donnaient une importance démesurée. Un jour, arrive une lettre annonçant la venue d'une nièce inopinée, Laura, fille d'un frère mort aux colonies. Soixante pages suffisaient à peine à décrire l'effarement des vieilles filles. Où mettre coucher Laura? que prendra-t-elle pour son déjeuner? aimera-t-elle la simplicité du petit cottage? et surtout, comment annoncer la nouvelle à la terrible Ann, la servante, qui, en définitive, dirige la maison? — La nièce débarquait à Oakshade; elle était brune, décidée, montait à cheval et, ce qui ne s'était jamais fait dans le village, demandait des fruits frais au premier déjeuner! Le *clergyman*, le respectable M. Simmons, que toutes les mères convoitent pour leurs filles (quarante ans, de petits favoris courts, une jolie bouche fine, un grand front un peu dégarni, mais d'un penseur), paraît manifester un intérêt excessif pour la jeune Laura (cent pages). Elle accueille ses prévenances avec une coquetterie exaspérante; les vieilles filles sont outrées; et alors, c'est là le beau de l'histoire, la tante Mary découvre (cent pages encore pour cette découverte passionnante) qu'elle-même aimait depuis des années, et sans se l'être avoué, le révérend Simmons. Elle rougit, se blâme, espère contre toute raison, puis se désespère, repasse encore par la même suite de sentiments devant le lecteur affolé. Le *clergyman*, aveugle aux souffrances de Mary, continue ses visites; elle lutte contre elle-même, puis pour elle-même, veut renvoyer Laura; mais non, le bonheur du révérend Simmons avant tout (quelques chapitres émouvants), et Mary se sacrifie (deux douzaines de pages où pleurent les lecteurs les plus endurcis). Le mariage de Laura et de Dudley (tel était le prénom de ce chéri) Simmons se célèbre dans la petite église que recouvre le lierre; sous le couvert d'une légitime émotion, Mary verse toutes les larmes de ses yeux et les

offre au Seigneur. Les années passent; Laura a six enfants en moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, Mary l'aide à les élever; elle les aime, c'est sa folie, peut-être plus que ne les aime leur mère. Et, en quatre-vingts pages, on assiste à la vieillesse de Mary et de Dorothée, dont pas un incident n'est omis.

Tel était, selon Jacqueline, le roman que la bonne Brydon écrivait avec la minutie qu'elle mettait à toutes choses. L'âme simple de l'institutrice ne pouvait concevoir les mystères inouïs de la vie qu'elle, Jacqueline, entrevoyait. Avant de se coucher, la jeune fille taquinait un instant son amie, lui recommandait de ne pas oublier de décrire le bonnet de Dorothée, les mitaines de Mary, et de fournir la recette du gâteau servi à la noce de Laura.

Miss Brydon l'écoutait, ne donnait aucun renseignement et, sans mot dire, souriait.

Jacqueline, parfois, la trouvait découragée. Une fois même elle la surprit en train de brûler un cahier dans la cheminée. Mais, avec la constance d'une fourmi, miss Brydon reprenait bientôt l'ouvrage interrompu. Un jour enfin, après combien d'années de labeur? miss Brydon se rendit à Maigny et, rougissante, remit à la poste un paquet recommandé qui portait l'adresse d'un éditeur à Londres.

VIII

Un hiver passa, pluvieux et monotone ; des brouillards sans cesse traînaient le long de l'Arle et s'accrochaient aux branches dénudées des saules. Puis ce fut le printemps, qui sournoisement s'empara peu à peu des prairies et bientôt mit des chatons aux arbres.

Jacqueline et Véronique couraient maintenant à travers la forêt verte, pleine du ramage des oiseaux affairés à leur nid.

Un jour, comme elles suivaient un sentier, elles virent, à une vingtaine de pas devant elles, un couple assis sur un banc. Le garçon tenait la fille dans ses bras et à pleines lèvres l'embrassait sur la bouche. Jacqueline et Véronique s'arrêtèrent ; des arbres les cachaient. Véronique voulait revenir sur ses pas ; Jacqueline, au contraire, trouvait à ce spectacle quelque chose de plaisant. Elle retint sa compagne. Le couple ne bougeait pas. Jacqueline distinguait la

face satisfaite de la fille, qui fermait les yeux. L'homme fit un mouvement.

— C'est Martinet avec la Jeanne des Guérin, — dit Véronique ; — il l'épousera une fois les moissons faites.

Il y eut un instant de silence qui fut troublé par un soupir de Jacqueline, et, tournant le dos aux amoureux, les deux jeunes filles reprirent leur promenade.

Le soir, Jacqueline songea longuement à ce qu'elle avait vu. En somme une seule chose l'étonnait, la gène de Véronique, comme devant quelque chose de blâmable ; quoi de plus naturel cependant, pour deux personnes qui s'aiment, que de s'embrasser ? Et ils allaient se marier ! — Mais elle, quand se marierait-elle ? Elle aurait bientôt dix-huit ans ; elle ne connaissait personne. Miss Brydon, à qui elle en avait parlé, ne s'alarmait pas ; mais aussi, en Angleterre, à ce qu'elle disait, les jeunes filles ne se mariaient guère avant vingt-cinq ans. Vingt-cinq ans ! Jacqueline se voyait vieille, déjà, à cet âge-là, et fatiguée de la vie.

On était au commencement de juin. Jacqueline rentrait un jour de promenade et monta dans sa chambre. Elle y était depuis quelques minutes à peine, lorsque Lobre vint lui dire que Mme la comtesse la demandait au salon. Sans prendre le temps d'arranger devant la glace ses cheveux ébouriffés, elle descendit, la figure tout animée de sa course en plein air, et entra en courant dans le salon. Là elle s'arrêta, interdite. En face de grand'mère était assis un officier à l'uniforme clair. C'était la première fois qu'elle voyait un jeune homme si près d'elle. Elle rougit. Cependant Mme de Lussy présentait l'officier, qui s'était levé.

— M. Robert de Bois-Vuillaume, — dit-elle, — qui vient d'être nommé aux chasseurs à Maigny. M. de Bois-Vuillaume est notre cousin éloigné par sa mère, une la Chevrillière. Mon grand-oncle avait épousé une la Chevrillière à Hambourg pendant l'émigration.

Le jeune homme s'inclinait. Puis Jacqueline et lui s'assirent. Une conversation dénuée d'intérêt s'engagea entre la comtesse et l'officier. La jeune fille fut heureuse d'être laissée de côté. Elle pourrait ainsi étudier M. de Bois-Vuillaume à l'aise.

Elle remarqua d'abord que Mme de Lussy traitait ce jeune homme avec une bienveillance évidente. Et tout de suite l'idée lui vint qu'il était le mari que grand'mère lui destinait.

A cette pensée elle eut un instant de confusion ; mais comme

on ne faisait aucune attention à elle, elle se remit vite et continua à observer l'officier.

Il était de taille moyenne, avait des cheveux blonds en brosse, des dents blanches sous de petites moustaches qui faisaient comme deux virgules aux deux coins de la bouche, des yeux bleus, le nez mince, un peu trop long, le menton un peu fuyant et les jambes maigres; en somme, il était très bien. Mais surtout Jacqueline lui fut reconnaissante de l'air doux qu'il avait; cela était un mérite, et rare, chez un officier habitué à l'existence dure de la caserne, au maniement du sabre et des armes bruyantes, prêt du jour au lendemain à risquer sa vie sur un champ de bataille, qui, sans doute, avait eu plusieurs duels, se levait à l'aube et passait des journées de sacrifice à diriger un escadron de soldats grossiers, que l'on ne pouvait faire avancer qu'à force de jurons.

— Oui, madame, — disait Bois-Vuillaume, — le colonel de Praz-Lebourg est un homme de principes excellents. Il est à l'église chaque dimanche, en uniforme.

— Bien, bien, — répondait Mme de Lussy, qui, si elle-même n'allait point à la messe, ne donnait pas aux autres la liberté qu'elle s'accordait.

« Il a une jolie voix, pensait la jeune fille. Quel nom trouvera-t-il pour moi? Bien sûr, il n'emploiera pas ce nom démesuré de Jacqueline. Je vais raconter tout cela à Véronique. Quand se déclarera-t-il, et comment? » — Elle le regarda de nouveau, le dévisageant avec un sérieux remarquable. Il semblait que, dans la courbure du nez ou le grain de la peau de M. de Bois-Vuillaume elle dût lire sa destinée.

— Les examens de Saint-Cyr ont été très bons, — affirmait le lieutenant; — les Pères ont eu un grand succès cette année-ci encore.

Jacqueline rêvait : « Il s'en ira à la guerre, reviendra blessé et glorieux; lorsqu'il traversera la ville à son retour, chacun se pressera pour l'admirer; les femmes me l'envieront, mais il viendra tomber dans mes bras. » — Elle était assise un peu en arrière, et il ne sentait pas, appuyé sur lui, le regard de la jeune fille. Elle entendait, par moments, des phrases dont elle ne saisissait pas la suite.

— Ma mère vit au couvent de l'Assomption, à Auteuil.

Et un peu plus tard :

— Ma santé est fort dérangée, — disait la comtesse. — Quel âge avez-vous ?

Enfin Mme de Lussy voulut mêler sa petite-fille à la conversation et lui demanda si elle avait vu le régiment de M. de Bois-Vuillaume à Maigny.

A ce moment précis, Jacqueline venait de découvrir une petite tache de beauté sur la joue droite de l'officier. Ladite tache était couronnée de trois poils minuscules qui se tenaient tout droits comme de petits soldats, et cependant, malgré leur attitude redressée et orgueilleuse, ils tremblaient à chaque instant. Jacqueline n'entendit donc pas la question de sa grand'mère. Celle-ci la répéta en vain. Il se fit un silence. Le lieutenant se tourna vers la jeune fille. Alors seulement elle s'aperçut qu'il se passait quelque chose. Mais comme elle ne savait pas ce que c'était, qu'en outre elle se reprochait sa curiosité, et qu'elle craignait d'avoir peut-être pensé tout haut, sa figure prit une expression d'attente surprise et inquiète qui, à la vérité, était un peu ridicule.

Grand'mère, à la voir, éclata d'un petit rire sec ; le lieutenant eut l'air gêné. Jacqueline les regardait tour à tour et rougit. La situation était vraiment sotte. Mme de Lussy se faisait un plaisir malin de n'y mettre pas fin.

L'officier alors se leva et prit congé de la comtesse, puis il s'inclina devant Jacqueline et sortit, laissant la jeune fille en tête à tête avec sa grand'mère. L'heure de la promenade en voiture avait sonné. Aussi, à peine M. de Bois-Vuillaume eut-il quitté les Bergeries, Jacqueline remonta chez elle pour penser de sang-froid à son aventure.

Elle ne parla pas de la rencontre à miss Brydon, qui, arrivée à quarante-sept ans sans s'être mariée, devait manquer de compétence en matière d'amour. Elle ne se confia pas non plus à Véronique, qui marquait une défiance inexplicable à l'égard des hommes. Elle prendrait, seule, la responsabilité de son bonheur.

Elle pensait sans cesse à son officier. Elle composa, à l'aide de ses rêves, une figure héroïque qu'elle appelait Robert de Bois-Vuillaume. Il avait été invité aux Bergeries, sans nul doute ; si « elle » lui plaisait, il s'arrangerait pour la voir seule, car il était évident qu'on ne pouvait parler d'amour à trois. Il l'emmènerait probablement dans le parc, ils s'assiéraient sur un banc, comme s'étaient assis les amoureux qu'elle avait vus, et alors il ferait sa déclaration, ou mieux il l'embrasserait dans le cou, pour commencer, ce qui en dirait plus que n'importe quelles paroles. Quand cela serait-il ? Elle ne le savait pas exactement, mais cela serait.

La semaine suivante, M. de Bois-Vuillaume déjeuna aux Bergeries. Il fut d'une politesse parfaite, répondit avec empressement aux innombrables questions que lui posa Mme de Lussy. Il échangea à peine deux phrases avec Jacqueline, mais elle ne s'en formalisa pas. Tout ce qu'il faisait était bien, elle était heureuse à le regarder. Elle le regarda tant que miss Brydon, pourtant peu observatrice, le remarqua et lui dit quelques mots en anglais à demi-voix. Jacqueline rougit et baissa les yeux.

Après déjeuner, comme la comtesse allait faire sa sieste, Jacqueline et miss Brydon accompagnèrent l'officier jusqu'à la cour en passant par la terrasse. Jacqueline s'arrangea pour être à côté de lui et, chemin faisant, le poussa, sans en avoir l'air, au bord de l'allée, tout en ralentissant le pas. Miss Brydon était ainsi à quelques mètres devant eux. Il se décida enfin à parler.

— Allez-vous à la messe à Boignes, mademoiselle? — dit-il.

— Oui, monsieur, — répondit-elle.

Il y eut un silence de quelques secondes. Il attaqua alors un nouveau sujet :

— Montez-vous à cheval, mademoiselle?

— Non, monsieur.

— C'est un exercice excellent, — continua-t-il d'un ton hésitant.

Jacqueline ne trouva point de réponse.

— Je monte tous les matins à l'exercice, — poursuivit-il, — et, l'après-midi, je fais souvent des promenades dans la forêt, qui est très belle.

Les mots « promenades dans la forêt » éveillèrent une volée d'idées dans la tête de la jeune fille. Elle aussi se promenait dans la forêt l'après-midi ; de l'autre côté du mur, mais qu'importe ? Il y avait, dans cette phrase, une intention certaine. Elle avait compris. M. de Bois-Vuillaume enfourcha son cheval et partit.

Jacqueline le regardait s'éloigner.

Une nouvelle semaine s'écoula. Toutes les après-midi, Jacqueline les passa, en compagnie de Véronique, dans la partie de la forêt qui longeait la route de Maigny ; mais elle ne vit pas sur la route ce qu'elle y cherchait.

Le lieutenant fit une visite de digestion. Il sembla à Jacqueline qu'il la regardait beaucoup, bien qu'à la dérobée. Elle ne fut pas seule avec lui un instant.

Elle commençait à s'impatienter. Elle lui plaisait puisqu'il revenait. Il la trouvait jolie et s'accordait sur ce point avec les auto-

rités les plus sûres (miss Brydon exceptée). Alors, pourquoi ces délais, le formalisme de ces visites ?

A force de chercher des raisons, elle en découvrit une excellente : M. de Bois-Vuillaume, amoureux d'elle, n'osait, par modestie, se déclarer. Elle, la petite Jacqueline de Lussy, rendait timide cet homme de guerre. La découverte l'enchanta.

Elle se souvint des romans anglais. Voilà une occasion de malentendu qui serait exploitée en trois cent cinquante pages par une *authoress* d'outre-Manche. « Deux êtres s'aiment; lui, par idée exagérée des mérites d'elle, hésite à avouer son amour ; elle, attend et, ne comprenant pas les raisons du silence de son ami, souffre sans mot dire; un volume durant, ils sont malheureux. » Jacqueline ne serait pas cette héroïne épeurée. Au besoin, elle hâterait le dénouement. L'important était de voir clair, de se rendre un compte exact de la situation; alors, au moment venu, agir.

Quelques jours plus tard, comme elle entrait chez sa grand'mère à cinq heures et demie, elle fut surprise d'y trouver Robert de Bois-Vuillaume. Il était en grande conversation avec la vieille dame, mais, au moment où Jacqueline parut, il s'arrêta court et, ne pouvant dissimuler son embarras, rougit. La comtesse agita son éventail.

A trois, il ne se dit rien d'intéressant pour la jeune fille. Mais, d'avoir vu rougir le lieutenant, elle se sentait au cœur une conviction nouvelle.

Comme il se levait pour prendre congé, Mme de Lussy dit à Jacqueline ces mots inattendus:

— Accompagne M. de Bois-Vuillaume jusqu'à son cheval et passe par la terrasse.

Seule, elle serait donc seule avec son amoureux !

Ils étaient sur la terrasse; elle marchait un peu en avant, réglant l'allure.

Il commencerait sans doute, et, s'il n'allait pas jusqu'au bout de ce qu'il avait à dire, elle l'aiderait. Il fit « hem ! hem ! » pour s'éclaircir la voix. Jacqueline se retourna, souriante. Il était occupé à enfoncer dans ses bottes molles, du bout de sa cravache, les plis de ses culottes un peu remontées.

Déjà ils avaient longé le parterre de fleurs et atteignaient l'angle de la maison.

Soudain il parla.

— Aimeriez-vous habiter la campagne, mademoiselle?

C'était un bon commencement. Jacqueline en profita.

— Oui, — répondit-elle, — je l'aime beaucoup. Mais j'habiterai où le voudra mon mari.

Cela était franc : elle s'applaudit de son audace qui facilitait les choses à l'officier. Mais il ne parut pas disposé à entrer dans la voie ouverte devant lui et ne dit rien.

Jacqueline fut obligée de le questionner :

— Et vous? — lança-t-elle, en le regardant.

Il se détourna un peu et répondit avec hésitation ; il sembla à la jeune fille qu'il pâlissait.

— Je ne sais pas, je n'ai guère habité que Paris.

Il se tut, ayant épuisé sa provision d'énergie.

Jacqueline, d'avoir parlé, sentait croître sa confiance. Elle voyait clair : il était paralysé de timidité, ce qui était infiniment flatteur pour elle.

Le silence se prolongea; déjà ils étaient à l'angle de la maison voisin de la cour où le lieutenant trouverait son cheval.

A cet instant une idée impérieuse s'empara de la jeune fille. Puisque Robert de Bois-Vuillaume était retenu par le plus délicat des sentiments, puisqu'il ne voulait pas s'offrir, de peur de paraître s'imposer, puisque, comme un vrai héros de roman, il attendait en silence tout d'elle, eh bien, oui, elle parlerait. — Comment? la chose était simple: lui donner un rendez-vous, où, seuls et dans la paix, ils assureraient leur bonheur futur. Si chacun agissait avec cette franchise, les choses en iraient mieux. Ces pensées l'assaillirent avec un élan tel qu'elle fut sur-le-champ convaincue. C'était l'évidence : il n'y avait pas à délibérer; il y allait de leurs deux vies. Choisir l'endroit et l'heure seulement? Elle eut vite fait son choix.

Ils arrivaient dans la cour. A peu de distance, le valet d'écurie tenait le cheval. Jacqueline mit alors la main sur le bras de M. de Bois-Vuillaume. Il s'arrêta, étonné. Mais elle, le feu aux joues, lui dit à mots pressés :

— Il faut que je vous voie seul. Soyez demain soir, à neuf heures, au pavillon du « Point de Vue », dans le parc.

Il la regardait sans comprendre.

— A neuf heures, — répéta-t-elle, — demain, au « Point de Vue ».

Puis elle s'enfuit, gravissant, légère, les marches du perron.

Ce soir-là Jacqueline s'endormit tard. Elle entendit miss Brydon

marcher dans le petit salon, comme elle en avait l'habitude lorsqu'elle était à la recherche d'une idée. Mais Jacqueline ne s'attarda pas à penser aux pâles héroïnes de l'institutrice. Voici qu'elle était, elle-même, l'héroïne d'une aventure plus belle que miss Brydon n'en pourrait imaginer. Comment avait-elle eu la hardiesse de proposer ce rendez-vous, elle qui n'avait pas adressé trois phrases jusqu'alors à M. de Bois-Vuillaume ?

Quelle force étrange, soudaine, l'avait poussée ? Elle n'avait pas eu le temps de résister, à peine de réfléchir. Mais maintenant elle s'applaudissait de son audace. Il eût été ridicule de perpétuer la fausse position où ils se trouvaient l'un vis-à-vis de l'autre. C'était à elle de parler. Du reste, puisqu'ils seraient mari et femme, pourquoi ne se verraient-ils pas, dès à présent, seuls? De nuit? C'était plus facile que de jour, et plus poétique.

Telles furent les pensées de Jacqueline ce soir-là de juin, mais la fièvre les colorait.

IX

Lorsque Jacqueline, endormie tard, s'éveilla, des rayons de soleil piquaient de taches rondes le tapis de sa chambre. Il ne pleuvait donc pas ! Et tout de suite elle songea que le dîner serait abrégé, car, la veille, Lobre était parti pour la Creuse et ne revenait que le lendemain. Il n'y aurait pas de lecture biblique à table. Elle ne serait pas en retard au rendez-vous.

A déjeuner, grand'mère se plaignit du départ de Lobre. Depuis plusieurs jours sa santé était moins bonne ; et c'était à ce moment que Lobre l'abandonnait ! Jamais les soins de Lobre ne lui eussent été plus nécessaires ; mais, sans se soucier d'elle, il allait à ses affaires. Mme de Lussy était exaspérée ; elle avait de la fièvre, elle en était certaine, et ne mangea pas.

Au petit salon, Jacqueline prépara la tisane. Elle dosa exactement la quantité de feuilles et d'herbes que Lobre mettait chaque jour, mais grand'mère repoussa le breuvage, le déclarant à l'avance manqué.

La jeune fille fut heureuse de s'enfuir pour sa promenade de l'après-midi. Miss Brydon l'accompagnait ce jour-là. Une impatience folle possédait Jacqueline. A marcher, il semblait qu'elle hâtât la venue du soir.

Elles passèrent près du « Point de Vue ». Jacqueline, voyant le pavillon où elle rencontrerait dans quelques heures son fiancé, fut sur le point d'avouer son rendez-vous à l'institutrice. Au moment de parler, elle hésita. Avec le caractère qu'elle connaissait à miss Brydon, il était sûr que cette dernière élèverait des objections, trouverait d'innombrables difficultés à cette chose simple et honorable. Et puis, raison plus forte, le mystère était indispensable à l'amour. Les héros des livres ne prenaient pas de confidents ; ils se cachaient de tous, restaient impénétrables. N'était-il pas honteux qu'elle pût à peine porter le poids de ce mince secret ? Elle se tut.

A cinq heures, elle rentra pour la promenade en voiture de grand'mère, où elle remplacerait Lobre.

Mme de Lussy était dans sa chambre, étendue sur une chaise longue, le visage tiré. Elle était oppressée et, au grand étonnement de Jacqueline, refusa de sortir. La jeune fille s'inquiéta, lui offrit quelques gouttes d'un cordial. Grand'mère refusa ; Jacqueline insista, et fut rabrouée. Cependant la vieille dame geignait. Jacqueline proposa d'envoyer à Maigny chercher le docteur Martin. La comtesse eut un sourire sarcastique.

— Non, non, je ne veux pas ; j'aime mieux être malade ; ce sera bien fait pour Lobre. Ça lui apprendra à me quitter.

Elle s'entêtait dans son parti pris absurde. Jacqueline la laissa. Du moment que grand'mère boudait comme un enfant gâté, tant pis pour elle. Jacqueline n'avait pas de temps à perdre à des bêtises ce jour-là.

Elle monta dans sa chambre, s'assit près de la fenêtre, attendant l'heure de s'habiller.

Le soleil baissait sur les cimes inégales des arbres. La forêt semblait une grande mer verte soulevée de larges houles. Jacqueline se sentait pleine d'une angoisse indicible et suave ; un flot de tendresse coulait de son cœur continûment. Elle ne pensait à rien ; c'était assez de vivre dans la tiédeur dorée du soir.

Aux deux notes d'un appel attardé d'oiseau dans un bosquet voisin, Jacqueline tressaillit. Elle regarda la pendule sur la cheminée. Sept heures et quart déjà ! Et il fallait être au salon cinq ou six minutes avant que l'on annonçât le dîner !

En hâte, elle se trempa la figure dans la cuvette pleine d'eau froide, releva ses longs cheveux ondés en une torsade hardie et choisit, parmi ses robes, non pas la plus récente, qui ne lui plaisait guère, mais une robe de tarlatane à pois de l'été précédent, qui

lui paraissait faire valoir mieux la souplesse de la taille. Elle prit une écharpe de tulle qu'elle avait reçue de miss Brydon pour ses dix-sept ans, et descendit en tourbillon. Mais, même lorsqu'elle courait ainsi, elle restait gracieuse. Elle ne s'arrêta que devant Mme de Lussy, les jupes soulevées encore de l'élan qui l'avait emportée.

A table, la comtesse ne mangea que du bout des dents. Le rouge de ses joues faisait paraître livide la pâleur de son front. Jacqueline n'avait pas faim. Elle regardait par la fenêtre; les ombres de la nuit étaient descendues sur le parc. A l'horizon, elle vit scintiller, entre deux arbres, la première étoile.

Le dîner prit fin. Mme de Lussy passa au salon, mais, au lieu de s'installer dans sa bergère accoutumée pour la demi-sieste qu'elle faisait après chaque repas, elle resta debout et demanda à sa petite-fille de l'aider à marcher. Jacqueline la soutint ainsi pendant quelques minutes; elle sentait sur son bras nu la main fiévreuse et sèche de grand'mère. Bientôt lassée, la vieille dame s'assit; elle se reposerait maintenant. Jacqueline sortit sur la terrasse comme elle le faisait chaque soir en été. A présent elle était libre. Grand'-mère commençait une interminable patience avant de monter dans sa chambre; miss Brydon ne quittait pas leur petit salon; Véronique, la méfiante Véronique, était en train de dîner à l'office. Personne n'était là pour s'occuper de Jacqueline.

Elle regarda sa montre; il était neuf heures moins le quart. Elle se jeta son écharpe sur les épaules, et, attentive à ne pas faire crier le gravier de la terrasse, elle partit. Dès qu'elle fut à quelques pas de la maison, elle se mit à courir. Mais la crainte d'être en retard la harcelait encore. Elle quitta le chemin et prit à travers les pelouses.

Bientôt elle fut dans la forêt. C'était la première fois qu'elle la traversait dans l'obscurité. Les masses d'ombre profondes étaient muettes et menaçantes. Mais Jacqueline ne s'arrêta pas à écouter le silence. Le long de la trace à peine visible d'une allée, elle courait, si légère qu'on eût dit, à la clarté indistincte que filtrait la lune à travers les arbres épais, le vol à ras de terre d'un grand oiseau de nuit. Enfin elle arriva à la clairière où s'élevait le pavillon du « Point de Vue ». Son cœur haletant soulevait à coups pressés l'étoffe du corsage.

Ayant tiré sa montre, elle fut surprise de voir qu'il était neuf heures moins dix minutes. Un siècle encore à attendre ! Elle

s'assit sur un banc appuyé au pavillon. En face d'elle c'étaient les ondulations indistinctes de la forêt pâle sous la lune. Une étoile, à gauche, brillait comme un diamant. Un hululement retentit dans les bois ; elle reconnut le cri d'un hibou en chasse. Puis ce fut le grand silence immobile de la nuit.

Elle restait l'oreille tendue, guettant le bruit des sabots du cheval sur le sol de l'allée, regardant si elle voyait luire, entre les arbres, l'éclair d'argent que jettent les boutons du dolman.

A l'église de Boignes, neuf heures sonnèrent. L'air était si calme que, malgré la distance, les vibrations vinrent mourir lentement à l'oreille de la jeune fille. Quelques minutes se passèrent encore, puis, à un frôlement entendu derrière elle, elle se retourna. Un homme sautait de bicyclette. Elle eut un geste d'effroi, mais aussitôt reconnut Robert de Bois-Vuillaume.

Ni cheval ni uniforme, une bicyclette ! Un peu du rêve de Jacqueline s'envolait ! Mais qu'importait, après tout, le costume, pourvu que Robert fût là ? Et il était là, devant elle, occupé à enlever les pinces qui retenaient ses pantalons. Puis, d'une démarche incertaine, il s'avança vers la jeune fille ; à quelques pas d'elle, il s'arrêta. Elle s'était levée, elle attendait, timide maintenant jusqu'à en défaillir.

— Je suis venu… — dit-il en hésitant.

Il n'alla pas plus loin. Jacqueline avait de la peine à respirer tant elle était émue. Il lui semblait qu'on entendait dans la nuit les battements trop forts de son cœur.

Bois-Vuillaume essaya une phrase nouvelle.

— Mademoiselle, — commença-t-il.

Et il ne continua pas.

« Mademoiselle ! pourquoi m'appelle-t-il mademoiselle ? Ne sait-il donc pas que pour lui je ne suis que la petite Jacqueline, » se dit la jeune fille, et soudain elle eut peur sans savoir de quoi. Ses jambes fléchissaient. Bien qu'elle regardât Robert en face, elle n'arrivait pas à le voir nettement. Les traits de l'officier s'effaçaient peu à peu, lui-même disparaissait comme dans un brouillard. Elle fit un effort violent pour le retenir et tomba presque évanouie dans les bras de Bois-Vuillaume.

Dans la demi-conscience où elle était, elle sentit qu'il l'asseyait sur le banc et se mettait près d'elle. Un instant passa. Par de bonnes paroles, il essayait de la ranimer.

— Revenez à vous, mademoiselle, je vous en prie.

Et il lui tapotait les mains machinalement.

Mais Jacqueline ne bougeait pas. Petit oiseau peureux, elle se blottissait tout contre le jeune homme. Lui, se tenait très droit, la tête renversée, car les cheveux fous de Jacqueline, qui lui chatouillaient le menton, le faisaient frissonner.

La jeune fille avait repris conscience. Pourtant elle restait là, heureuse et engourdie. Qu'allait-il se passer? Sans doute il allait l'embrasser comme Martinet la Jeanne des Guérin. Il était vraiment lent à se décider!

Le lieutenant, pour l'instant, n'était occupé qu'à tâcher de comprendre ce qui lui arrivait. Pourquoi avait-il dans ses bras et serrée contre lui cette jeune fille qu'il connaissait à peine? Et, circonstance aggravante, cela se passait de nuit! Jamais il n'aurait imaginé chose pareille! Que fallait-il en penser? Il n'avait pas le temps de mettre au net ses idées, car voilà que maintenant les lèvres de la jeune fille s'appliquaient, à petits coups maladroits et pressés, sur son front, sur ses joues, sur ses moustaches.

Il eut encore la force de protester, eut un « Mademoiselle! » désespéré. Mais elle sentit la main du jeune homme devenir moite dans la sienne. Un instant, il lui rendit un baiser. Ah! leur vie, leur vie entière qu'ils passeraient ensemble ne leur donnerait pas des délices pareilles à celles de cette heure première! Que la nuit de juin était douce! que le monde était beau! que Robert était bon!

Soudain il s'arracha à l'étreinte de la jeune fille, la repoussa violemment et, s'étant levé, fit quelques pas rapides. Maintenant il comprenait! Maintenant il voyait de quelle aventure il était le héros! C'était là la fiancée ignorante des hommes et du monde qu'on lui destinait! Une fille hardie, quêteuse de rendez-vous dans la nuit, habile aux baisers! Ah! non, il y avait erreur sur la personne! Une épouse chrétienne! la mère de ses enfants! cette Jacqueline effrontée! jamais!

Elle le regardait, étonnée! Il lui avait fait mal au bras en la repoussant. Pourquoi s'était-il levé si brusquement? Et maintenant il allait et venait devant elle, murmurant des mots indistincts. Il s'arrêta. Il parlerait, enfin!

— Mademoiselle, — dit-il, — votre conduite...

La sévérité de son accent, plus que ses paroles, glaça Jacqueline. Elle eut la certitude soudaine et aveuglante qu'il ne l'aimait pas, que pas une minute il ne l'avait comprise. Elle n'entendit

pas les mots qui suivirent. Elle savait tout ce qui lui importait. Penser faisait mal!

Il s'était tu. Mais le silence accusait Jacqueline et lui hurlait aux oreilles sa honte, sa honte ineffaçable. S'être livrée à un homme qui, maintenant, la méprisait; s'être trompée si grossièrement sur M. de Bois-Vuillaume! Se le pardonnerait-elle jamais? C'était à se jeter dans l'Arle.

Pour l'instant un seul désir vivait dans son âme douloureuse : fuir, fuir cet homme abominable, courir d'une seule haleine à la maison, se jeter dans les bras de Brydon, lui raconter tout et pleurer avec elle.

M. de Bois-Vuillaume marchait devant Jacqueline, méditant des paroles sévères.

Elle se leva et, profitant de ce qu'il avait le dos tourné, partit, non par l'allée, mais par un sentier qu'elle connaissait à travers bois. Elle fut si prompte dans sa fuite que lorsque Bois-Vuillaume se retourna, il ne sut pas quel chemin elle avait pris. Il la crut dans l'allée et s'y précipita. Elle n'y était pas. Lorsqu'il revint au pavillon, Jacqueline était loin déjà, presque à la lisière de la forêt. Elle courait. Des petites branches lui fouettaient le visage; sa robe s'accrocha à une ronce, l'étoffe se déchira dans toute sa longueur. Elle allait toujours. Enfin elle arriva près de la maison. Une lampe amie brûlait à la fenêtre du petit salon, au premier étage. Elle traversa la salle à manger. La pendule marquait neuf heures et demie. Une demi-heure avait suffi à faire de Jacqueline triomphante une petite fille honteuse et accablée! Elle monta quatre à quatre l'escalier, rencontra Véronique, mais cacha son visage, ouvrit la porte du petit salon.

Miss Brydon était là, penchée sur les manuscrits familiers.

Jacqueline, sans prendre la peine de fermer la porte, se précipita dans les bras de l'institutrice et posa sa tête, lourde de sanglots, sur l'épaule de sa vieille amie.

X

La comtesse de Lussy avait pour toute fortune les Bergeries et les terres qui en dépendaient. Le domaine, bien administré, eût rapporté en moyenne quatre-vingt mille francs par an. Sous la direction de Lobre, il n'en donnait pas cinquante mille. Cette

somme eût été suffisante pour assurer une existence sans souci à la comtesse. Mais elle manquait d'ordre et avait, en outre, des fantaisies dispendieuses. C'était une route à percer à travers la forêt pour qu'elle pût respirer en voiture l'air des pins. Ou bien l'écurie était trop voisine de la maison ; dix jours par an, quand le vent soufflait d'un certain côté, l'odeur des chevaux arrivait jusqu'à la chambre de la comtesse ; cela était intolérable ; l'écurie était reconstruite cinq cents mètres plus loin. Ou encore il y avait des traces d'humidité sous l'aile gauche du château, ce qui nécessitait des drainages onéreux ; ou bien un fermier demandait que l'on captât une source.

Lobre, loin de s'opposer à ces dépenses, en justifiait l'emploi ; la maison serait assainie, la propriété améliorée, etc. Il se chargeait de discuter les prix avec les entrepreneurs, de faire les paiements ; la comtesse n'aurait à se préoccuper de rien. Pourtant l'argent manquait ; Mme de Lussy s'étonnait, accusait la cherté de la vie moderne, — ce qui devint un de ses sujets préférés. Lobre, alors, proposait de prendre une hypothèque sur telle ferme. La comtesse comprenait mal ce que ce terme signifiait. Mais Lobre lui montrait qu'elle n'aliénait rien de ses propriétés, et elle était satisfaite. Il apportait l'acte, la vieille dame le lisait sans s'expliquer le sens des termes légaux et apposait au bas sa grande signature : Tournus de Terrenoire Lussy.

Lorsqu'il se rendait à la Grillette, Lobre passait devant la ferme principale du domaine des Bergeries, celle des Aguets. Le fermier Brétôt, vingt ans auparavant cocher de Mme de Lussy, avait épousé la cuisinière du château et demandé le bail des Aguets. Grâce au crédit de Lobre, qui s'était entremis auprès de la comtesse, il l'avait obtenu. Lobre et Brétôt étaient du même pays. Ils comprenaient l'un et l'autre l'intérêt qu'ils avaient à rester bien ensemble, mais, en paysans prudents qu'ils étaient, ils ne se voyaient que rarement, lorsque Brétôt avait quelques grosses réparations à faire, un rabais de fermage à demander, ou autre chose analogue. Bientôt ils en vinrent à ne plus se parler ouvertement.

Brétôt, depuis quelques années, nourrissait dans son cœur un désir puissant, celui d'acheter cette terre des Aguets sur laquelle il peinait depuis si longtemps pour le bénéfice d'autrui. Mais comment arriver à réunir jamais l'argent nécessaire ? La ferme, qui comprenait plus de cent hectares, dont vingt de vignes excellentes, était estimée à deux cent mille francs.

A force d'y réfléchir, une idée lui était venue, et, l'ayant portée en lui plusieurs mois, il découvrit des choses auxquelles il n'avait pas pensé tout d'abord. L'aide de Lobre lui était indispensable; mais, en y mettant le prix, il l'obtiendrait.

Un matin de février de cette année-là, comme il était seul dans la salle de la ferme, sa femme étant allée au marché à Maigny, il vit passer le vieux maître d'hôtel s'acheminant à travers la neige vers la Grillette. S'étant assuré que la route était déserte, il lui fit signe d'entrer.

Brétôt, s'étant plaint préalablement de la dureté des temps, déclara qu'il aimerait acquérir la terre des Aguets.

— Oh! — fit Lobre, qui ne put retenir une exclamation d'étonnement, car les Aguets semblaient un gros morceau pour Brétôt.

— Bien sûr, — continua le fermier, — que je ne pourrais pas payer le prix comptant, mais peut-être qu'on s'arrangerait avec Mme la comtesse.

Lobre, cette fois-ci, ne manifesta aucun sentiment. Brétôt reprit:

— Si madame acceptait un paiement annuel, je lui donnerais bien un fermage double tant qu'elle vivrait.

Malgré lui, Brétôt ne pût s'empêcher d'accentuer ces derniers mots « tant qu'elle vivrait ».

Il y eut un long silence. Les deux hommes réfléchissaient. Brétôt, après un moment, posa une question.

— Quel âge a notre maîtresse? — fit-il.

Lobre fit un calcul.

— Entre septante-deux et septante-cinq, — dit-il.

— Une supposition qu'elle aille encore dix ans, — continua le fermier, je serais refait. — Mais on ne sait ni qui vit ni qui meurt.

Ici Lobre ferma les yeux. Il entrevoyait beaucoup de choses. Il attendit la suite, mais Brétôt n'alla pas plus loin ce jour-là. Il était dans la politique de ce paysan taciturne de laisser travailler dans la tête de Lobre les idées qu'il venait d'y jeter.

Lobre, ayant examiné la route déserte, reprit son chemin.

Lorsque les deux compères se revirent, Lobre avait réfléchi et était arrivé au point où le fermier voulait l'amener. Ils fixèrent un accord. Brétôt proposerait l'affaire à la comtesse. Celle-ci consulterait Lobre. Si Lobre faisait accepter le marché, il recevrait une juste récompense, qui serait doublée si le hasard voulait que Mme de Lussy mourût avant peu d'années. Car enfin si, grâce à l'entremise de Lobre, Brétôt faisait une belle affaire et avait les

Aguets pour un morceau de pain, il était légitime que le conseiller de la comtesse eût sa part.

La discussion entre les deux hommes fut longue et difficile. L'un et l'autre étaient également attentifs à ne pas se compromettre. Ils procédaient par réflexions générales, s'arrêtaient juste au moment où ils allaient dévoiler leur pensée. Lobre élevait des objections ; il ne céda qu'après une lutte rémunératrice.

Ils s'étaient vus secrètement ; personne ne pouvait soupçonner leur entente.

Vers la fin de mars, Brétôt, averti par Lobre, vint proposer son plan à la comtesse à un moment où elle était accablée de soucis d'argent. Depuis trois mois Lobre la laissait se débattre dans des embarras financiers toujours croissants. Il fallait payer l'intérêt dû sur les hypothèques nombreuses ; l'argent manquait pour le ménage. Lobre avait avancé à sa maîtresse la somme nécessaire pour régler le compte du boucher. Un entrepreneur faisait des réclamations pour un mémoire en retard.

C'est alors que Brétôt offrit d'acheter les Aguets. Il vit la comtesse, car, comme il l'expliqua, il n'était pas en bons termes avec Lobre et voulait traiter directement. Mme de Lussy, l'ayant écouté, s'emporta et, furieuse, renvoya le fermier. Cependant, par la suite, elle réfléchit et, comme elle avait perdu l'habitude de penser seule, consulta Lobre.

La scène entre Lobre et la comtesse dura plus d'une heure. Aux yeux de Mme de Lussy, Brétôt était un filou. Lobre parla peu, et le peu qu'il dit était défavorable.

Cependant, comme sa maîtresse avait épuisé sa colère et ses arguments, il se mit à faire des calculs à voix haute. Il additionnait des chiffres, finalement arriva à cette phrase :

— Si madame la comtesse vivait dix ans, les Aguets seraient payés à leur prix. Si elle allait plus loin, — il n'ajouta pas un mot, il n'en était pas besoin, — le fermier, ma foi, y serait de sa poche.

Ayant parlé ainsi, il quitta la chambre. Mais il avait mis la vieille dame sur une piste nouvelle de pensées. Maintenant elle voyait l'affaire sous un jour inattendu.

Jusqu'à ce qu'elle eût atteint l'âge de cinquante ans, Mme de Lussy était persuadée qu'elle n'avait que quelques mois de vie devant elle. Une fois la cinquantaine passée sans encombre, ses idées s'étaient, petit à petit, modifiées. Elle en était arrivée, se fondant sur des calculs infinis et certains, à se convaincre qu'elle avait en-

core des forces pour dix ans au moins. Elle passait ses journées à peser les probabilités, étendait ses opérations arithmétiques au cercle des gens qu'elle connaissait, s'informait de l'âge de chaque personne qu'elle voyait, de sa santé, de l'âge auquel étaient morts ses parents. Ayant examiné toutes les faces de la question, elle s'affermissait dans la certitude d'avoir en elle des réserves de vie pour dix années. Cependant elle montait lentement la côte qui va de cinquante à soixante ans ; de là elle continua, sans répit, vers soixante-dix. A chaque étape, elle gardait l'assurance du nouveau bail de dix ans qu'elle contractait avec la vie. Elle avait soixante-quinze ans maintenant; elle irait sans hésiter à quatre-vingt-cinq.

On comprend la fureur qui s'empara d'elle à voir Brétôt spéculer sur son grand âge. Il semblait qu'il la condamnât à une fin prématurée. Les paroles de Lobre avaient éveillé, par contre, dans le cœur de la comtesse, l'espérance de déjouer les calculs atroces du fermier et de lui faire payer, grâce à sa longévité, un prix énorme pour les Aguets.

Une fois entrée dans cette voie, elle trouva l'affaire excellente. Mais comme elle ne manquait pas de finesse, elle se dit que Brétôt, puisqu'il la voyait âgée et souffrante, — elle était souffrante, du reste, et le déclara hautement, — ne refuserait pas une augmentation d'un quart sur le prix offert par lui. Brétôt se fit pourtant tirer l'oreille ; à la fin, il céda.

L'acte de vente fut rédigé. En vain Mᵉ Ledoux essaya-t-il de faire revenir sa cliente sur la résolution qu'elle avait prise, et de stipuler que les paiements se feraient en dix ans, quel que fût le propriétaire des Bergeries. La comtesse indignée repoussa cette offre, par laquelle Mᵉ Ledoux laissait entendre qu'il considérait Mme de Lussy comme devant mourir avant dix ans. Elle signa. Le premier versement fut effectué séance tenante, le jour de Pâques.

Au mois de mai — M. de Bois-Vuillaume faisait ses visites aux Bergeries — la comtesse se plaignit plus vivement de sa santé. Les tisanes de Lobre avaient perdu de leur efficace; il fallait trouver mieux.

Lobre travailla; au commencement de juin, il apporta une drogue nouvelle. Mais les effets sur Mme de Lussy ne furent pas tels qu'elle pouvait les espérer.

Elle s'inquiéta. Lobre ne prêta pas aux plaintes de sa maîtresse l'attention qu'elles méritaient. Bien plus, il annonça qu'il était obligé

avant la fin du mois d'aller dans son pays. Et, à la date fixée, il partit pour trois jours, laissant Mme de Lussy souffrante et exaspérée. Pourtant il lui fit prendre, avant de la quitter, quelques verres d'une tisane qu'il venait de confectionner; mais il n'en laissa pas la bouteille à sa maîtresse.

Lobre n'était pas parti depuis vingt-quatre heures que l'état de la comtesse s'aggrava. Et, pour la première fois depuis des années, elle refusa, comme on l'a vu, de sortir en voiture dans l'après-midi avec Jacqueline.

XI

Jacqueline, malheureuse, s'efforçait, ce même soir, d'attraper le sommeil qui la fuyait. Quelle heure avait-elle vécue dans la forêt? Comment comprendre ce M. de Bois-Vuillaume, son fiancé, à ce que disait miss Brydon? Il l'avait repoussée! Elle le haïssait. Et dire que cet être méprisable aurait dû être son mari! Comme elle s'était trompée à son égard! Il était heureux tout de même qu'elle l'eût vu tel qu'il était, même au prix d'une si dure expérience. Il n'y avait rien à regretter. Il fallait n'y plus penser. — Mais elle y pensait sans trêve, car un souvenir trop précis la torturait : elle avait posé sa tête sur la poitrine de cet homme! elle l'avait embrassé! Cela, elle ne l'oublierait jamais; cela, elle ne se le pardonnerait jamais! Comment se réveillerait-elle le lendemain matin? Supporterait-elle de se regarder au grand jour dans la glace de son miroir?

Elle se tournait et retournait, fiévreuse, dans son lit. Minuit était passé depuis longtemps, elle s'endormit enfin.

Elle rêva. Elle vit un homme de grande stature avec une massue sur l'épaule, qui se tenait immobile dans un jardin dont les arbres étaient morts. Il s'approcha d'un tronc coupé à un mètre du sol, et, brandissant sa massue, il en déchargea un coup sur le tronc, comme s'il voulait le faire disparaître en terre. Le tronc, en effet, s'enfonça, mais pour ressortir aussitôt comme poussé par un ressort. Et l'extrémité du tronc, c'était la tête de Lobre. Il souriait de toute sa grande bouche avec une expression diabolique. Un nouveau coup tomba. Lobre ferma l'œil gauche et cligna du droit. Le coup fit un « ouf » sourd. Le tronc s'engloutit dans la terre pour

reparaître avec Lobre grimaçant. La massue une fois encore s'abattit, cette fois-ci avec un bruit formidable. Au même moment, Jacqueline crut entendre qu'on appelait : « Mademoiselle, mademoiselle. »

Elle se réveilla à moitié. C'était Marie, la femme de chambre, qui l'appelait et frappait à petits coups secs sur la porte.

— Je viens, je viens, — répondit-elle, en allumant la bougie.

Toute somnolente encore, elle se jeta un peignoir sur les épaules et entr'ouvrit la porte.

— Mme la comtesse est souffrante et demande mademoiselle, — dit Marie.

Elle parlait d'un ton inquiet et doux à la fois, comme si elle regrettait d'avoir à réveiller la jeune fille.

Jacqueline passa en hâte quelques vêtements et suivit Marie. La flamme de la bougie faisait paraître immenses les corridors muets de la maison. Enfin elles arrivèrent dans la chambre de Mme de Lussy.

Sur le lit, au fond de l'alcôve, la comtesse était étendue, le buste et la tête appuyés sur plusieurs oreillers. La hauteur du front étonna Jacqueline; les belles boucles qui tombaient, à l'ordinaire, de chaque côté de la figure de grand'mère avaient disparu, et les cheveux si bien arrangés sur le front; il ne restait, au sommet de la tête, qu'une maigre chevelure blanche; les yeux paraissaient plus petits et le nez plus grand. Une seule lampe, posée sur la commode, éclairait la vaste pièce et laissait Mme de Lussy dans l'ombre. Jacqueline, gênée, n'osait avancer; ce n'était plus grand'mère, c'était quelqu'un de nouveau et d'effrayant.

Mme de Lussy, ayant aperçu sa petite-fille, lui fit signe de s'asseoir au pied du lit. Celle-ci obéit. Marie se tenait un peu à l'écart dans la chambre.

Jacqueline, bouleversée, regardait. Elle avait compris tout de suite que grand'mère allait mourir. Mais, malgré l'horreur qu'éveillait en elle cette idée, la mort lui apparaissait certaine, inévitable, nécessaire. Nulle intervention n'était possible. Elle restait donc immobile et glacée à écouter la respiration sifflante de la vieille dame.

Quelques minutes s'écoulèrent. Puis les traits contractés du visage de la comtesse se détendirent. Elle s'agita dans son lit; ses yeux, dont l'immobilité avait surpris Jacqueline, reprirent leur mouvement inquiet.

— Ce n'est rien, — dit-elle, d'une voix brisée par la douleur, mais dont l'accent montrait qu'elle cherchait moins à rassurer Jacqueline qu'elle-même, — ce n'est rien.

Elle avala sa salive, qui fit un bruit bizarre en passant à travers la gorge. Puis elle s'assit et demanda de la tisane. En ayant bu une tasse que lui donna Marie, la comtesse voulut quelques gouttes de la liqueur spéciale de Lobre. La femme de chambre en versa vingt gouttes sur un morceau de sucre. Mme de Lussy parut soulagée. Sa voix reprit de la force.

— Ce n'est qu'une crise, — dit-elle. — Déjà je me sens mieux.

Jacqueline lui prit la main. La peau en était brûlante. La comtesse parut sensible à cette marque d'affection et serra légèrement la main de sa petite-fille.

— Va te coucher, Marie, — dit-elle à la femme de chambre. — Jacqueline restera avec moi quelques instants. Si j'ai besoin de toi, elle t'appellera.

Marie sortit; elle avait dressé un lit dans le cabinet de toilette de sa maîtresse. Mme de Lussy, s'étant renfoncée dans les oreillers, commença à se plaindre de Lobre.

— Il m'a quittée quand j'étais malade, et pourtant il me doit tout, tout. J'habille sa nièce ; elle a ton âge... non, un peu plus. Tu la connais, elle s'appelle Yvonne... Pourquoi est-il parti ? Qu'a-t-il à faire en Auvergne ?... J'aurais pu mourir sans qu'il fût là.

Elle continuait ainsi, se parlant à elle-même, ne s'interrompant que pour demander à boire. Ses idées s'enchaînaient au hasard. Jacqueline s'en aperçut. Mais sans cesse elle revenait au thème initial : « Pourquoi est-il parti ? Pourquoi ? »

Puis elle se tut. Elle n'avait pas lâché la main de sa petite-fille, et Jacqueline sentit la pression de la main de grand'mère sur la sienne devenir, peu à peu, plus forte. La respiration de la vieille dame siffla, de nouveau, à coups pressés, dans le silence de la chambre. La main de Jacqueline était comme dans un étau. La crise dura quelques minutes ; des mots indistincts : « Ça brûle, ça brûle, » arrivèrent à l'oreille de Jacqueline. Puis la comtesse poussa un soupir profond, lâcha la main de sa petite-fille et parut reprendre conscience.

Elle demanda quelques gouttes de liqueur. Les ayant avalées, elle se tourna sur le côté et considéra Jacqueline longtemps.

L'immobilité de ce regard attaché sur elle troubla la jeune fille. Pourquoi grand'mère ne parlait-elle pas ? Pourquoi son œil la son-

dait-il ainsi ? Une seconde elle songea à Bois-Vuillaume et à la scène qui s'était passée au « Point de Vue ». Elle rougit. Son malaise augmentait à penser que grand'mère lisait son secret en elle. Elle sentait que cette supposition était absurde, pourtant elle ne pouvait la repousser. Soudain Mme de Lussy parla.

— Où es-tu ?— dit-elle. — Je ne te vois pas. Il fait sombre ici, c'est triste.

— Voulez-vous que j'allume une bougie, grand'mère ?— demanda Jacqueline, heureuse d'échapper à l'obsession qui pesait sur elle.

Elle se leva et apporta un bougeoir sur la table de nuit.

— Bien, — dit Mme de Lussy. — Fais de la lumière encore.

Jacqueline alluma les bougies sur la petite table de jeu.

— Encore, — fit la comtesse.

Jacqueline passa aux bougeoirs à deux branches de la table de toilette.

— Encore, encore, — répétait la voix saccadée du fond de l'alcôve.

Ce fut, alors, le tour des candélabres de la cheminée. Ils portaient chacun cinq branches. Bientôt les dix bougies se reflétèrent dans la glace. Jacqueline s'arrêta.

Un « encore » impératif retentit. Il ne restait que le double flambeau de la liseuse. Elle l'alluma.

Maintenant, la chambre illuminée était claire et joyeuse comme pour un bal.

Mme de Lussy fit signe à Jacqueline de s'asseoir plus près du lit et fixa de nouveau ses regards sur elle. La grande lumière montrait la lividité du visage de la vieille comtesse et la fatigue de ses traits; seuls, les petits yeux noirs conservaient leur vie; ils fouillaient les yeux de Jacqueline, pénétraient jusqu'à l'âme.

Cela dura longtemps, et, alors que le malaise de la jeune fille devenait insupportable, grand'mère lui adressa une question inattendue :

— Penses-tu souvent à la mort ?

La voix était faible, mais l'accent avait une pénétration étrange.

Jacqueline tressaillit. Elle ne put prendre sur elle de répondre. Il y eut un long silence. Puis ce fut de nouveau la même question.

— Penses-tu souvent à la mort, petite?

— Non, — fit Jacqueline, tout bas.

Mme de Lussy poussa un soupir qui grinça.

— Tu es jeune, — dit-elle lentement, — tu as le temps...

S'interrompant, elle poursuivit pour elle-même des pensées sombres.

Un instant après elle parla encore, mais elle ne s'adressait pas à sa petite-fille, et sa voix était changée.

— J'ai peur.

Ces mots furent un souffle. Jacqueline les devina plus qu'elle ne les entendit. Ils la firent frissonner.

Qu'était la mort? Elle avait prononcé le mot souvent, mais elle ne s'était jamais arrêtée à en chercher le sens. Et soudain elle évoqua un squelette qu'elle avait vu dessiné dans un livre, et en rapprocha l'image de celle d'un corps vivant, du sien propre. Quoi, elle serait cela un jour! Ses bras, ses jambes, seraient dépouillés de leur chair, son ventre évidé; il ne resterait d'elle que des os cliquetants! — Elle ne put supporter l'horreur de cette image et ferma les yeux pour y échapper.

La malade, dans son lit, gémissait des phrases entrecoupées.

Tout à coup elle se leva sur son séant et apostropha quelqu'un au fond de l'alcôve.

— Ah! la vieille, tu creuses ton trou dans mon ventre... Je te sens, tu vas m'emmener là-bas dans ton jardin de Boignes, près de l'église.

Puis, se tournant vers Jacqueline, elle cria :

— Elle vient, je te dis! Salut, salut, la vieille!

Elle agitait son grand bras sec et poussa un ricanement affreux; le rire insensé de la vieille femme retentissait dans la chambre illuminée; puis elle eut une convulsion et s'abattit sur l'oreiller.

Alors, seulement, Jacqueline eut la force de se lever; elle se précipita chez Marie et la ramena auprès de sa maîtresse.

Mme de Lussy était calmée. De nouveau elle affirma d'une voix faible, mais assurée, qu'elle se sentait mieux, que demain elle serait bien. Même elle enjoignit à Jacqueline d'aller se coucher. Mais la nervosité de la jeune fille était telle qu'elle ne pouvait supporter l'idée de traverser seule les corridors de la vaste maison. Il fallut que Marie la raccompagnât jusqu'à sa chambre. Le petit jour mettait des taches claires aux vitres des fenêtres. Jacqueline réveilla miss Brydon, qui, trouvant au moment du danger une soudaine énergie, envoya en hâte un homme à Maigny, porteur d'une dépêche pour M. de Lussy et d'un message pour le docteur Martin.

Le sommeil gagna enfin Jacqueline, brisée de fatigue; elle dor-

mit quelques heures, la bougie, qu'elle n'avait osé éteindre, allumée à côté de son lit.

Les nouvelles que lui apporta miss Brydon, au matin, furent mauvaises : la comtesse souffrait de douleurs au ventre insupportables, la fièvre augmentait.

Le docteur trouva la malade dans un état fort grave, prononça les mots d' « obstruction intestinale », s'étonna de la soudaineté du cas, demanda à examiner les tisanes de Lobre, fit une perquisition dans la chambre du vieux maître d'hôtel. Il prescrivit poûr la comtesse une médication énergique et promit de revenir au milieu de la journée.

Ce jour-là Mme de Lussy ne cessa de gémir; le seul nom qu'elle prononça, au milieu de ses plaintes, fut celui de Lobre.

Dans l'après-midi, le docteur constata que les moyens essayés pour améliorer l'état de la comtesse avaient échoué; la fièvre ne cédait pas, la faiblesse augmentait. Pourtant, vers six heures, il y eut un moment de répit. La malade reprit connaissance.

A neuf heures du soir, Lobre arriva de la Creuse. Il parut étonné et peiné de trouver sa maîtresse à la mort et ne cacha pas son trouble. Il voulut lui faire avaler une de ses potions. Le docteur Martin, qui ne quittait pas le chevet de sa cliente, le mit à la porte rudement.

Puis, sur l'avis du docteur, on envoya chercher le curé. Et comme la vieille comtesse était, pour lors, calme, Martin descendit manger un morceau. Quand il remonta, il trouva, près du lit, Lobre, qui avait tiré là une petite table sur laquelle était ouverte la grande bible, éclairée par deux bougies.

De sa voix chevrotante, il lisait un chapitre des livres saints. Marie était endormie dans un fauteuil. Mme de Lussy gisait immobile, inanimée en apparence. Le docteur s'approcha d'elle, lui tâta le pouls et fit taire Lobre. Mais la malade eut la force de prononcer le mot « encore », et Lobre reprit sa lecture lente.

Le curé arriva. Lobre quitta la chambre. Les saintes huiles furent administrées à la comtesse sans qu'elle parût en avoir conscience.

M. de Lussy fut aux Bergeries à minuit. Sa mère ne le reconnut pas. Jacqueline et miss Brydon, Mme Noir et Marie étaient dans la chambre de l'agonisante. Lobre avait recommencé sa lecture à demi-voix. Par moments, un mot accentué plus fort emplissait la pièce, où bourdonnaient les prières des femmes.

A une heure du matin, la dernière des Tournus de Terrenoire avait vécu.

Elle fut ensevelie au cimetière de Boignes, dans le caveau de sa famille, et non dans celui de son mari, qui n'était qu'un Lussy. M. de Bois-Vuillaume assista au service funèbre. Il s'inclina devant Jacqueline, méconnaissable sous son voile de crêpe noir. Elle garda les yeux baissés.

M. de Bois-Vuillaume ne revint pas aux Bergeries.

DEUXIÈME PARTIE

I

Le comte de Lussy, ayant été à Paris fermer son appartement et commander des vêtements de deuil, rentra aux Bergeries pour finir l'été. Il fallait régler la succession de sa mère, mettre les affaires en ordre, puis emmener Jacqueline à Paris pour la marier, organiser, enfin, son existence plus largement.

Depuis qu'il était veuf, Lussy s'était contenté d'une vingtaine de mille francs par an. Ses goûts étaient simples ; son valet de chambre lui préparait à déjeuner, à midi ; il n'avait du reste pas d'appétit le matin ; il faisait quelques courses dans l'après-midi, et à cinq heures, chaque soir, il retrouvait au cercle quelques vieux amis pour une partie innocente de *poker ;* il dînait là et, généralement, s'assoupissait dans un excellent fauteuil, après dîner.

Cette vie, sans qu'il se l'avouât, le satisfaisait pleinement. Mais il se considérait dans un état d'injuste infériorité vis-à-vis de ses camarades du cercle plus riches que lui, et cela lui était pénible. Aussi, lorsque sa mère mourut, il pensa, avec un certain plaisir, qu'elle n'avait certainement pas dépensé la moitié de ses revenus dans son existence recluse des Bergeries, qu'elle lui laisserait, grâce à ses économies, une centaine de mille francs de rente et qu'il serait de nouveau à égalité avec son ami l'excellent M. d'Huissay, membre du conseil d'administration de la *Banque universelle*, en compagnie de qui il dînait chaque soir.

On ne trouva pas de testament aux Bergeries. Lussy pria Mᵉ Ledoux de s'occuper de la succession de la comtesse. Mᵉ Ledoux n'était pas au courant de toutes les affaires de Mme de Lussy, qui était fort secrète. Il y aurait des papiers à rechercher, des comptes difficiles à établir. Il s'y emploierait.

Mᵉ Ledoux était un homme de soixante ans, à la peau sèche et, par places, rouge, aux yeux un peu endormis et tendres sous des lunettes fumées. Il avait des manières circonspectes, des gestes lents, et était raillé dans Maigny pour la façon dont il marchait à petits pas, les mains croisées derrière le dos. Mais on ne le raillait pas ouvertement, car Mᵉ Ledoux avait fait fortune. Il devait son succès, non pas à son intelligence, qui était médiocre, mais à son intégrité professionnelle.

Le notaire était, ce jour-là, de méchante humeur. Dès qu'il avait appris la mort de sa cliente, il s'était rappelé les conditions dangereuses auxquelles elle avait vendu les Aguets. Brétôt avait-il hâté la fin de la comtesse ? Et comment ? Lobre était-il complice ? Ces pensées, le notaire aurait dû les garder pour lui jusqu'à ce qu'elles mûrissent, mais étourdiment, cette après-midi-là, il les avait communiquées au comte de Lussy.

La colère de son client avait été excessive ; la voix du gros homme furieux avait retenti dans le cabinet notarial devant Ledoux, impuissant à en modérer les éclats. Tout de suite Lussy avait accusé Lobre. Lobre et Brétôt étaient complices ; il les ferait arrêter sur l'heure.

Avec grand'peine, Mᵉ Ledoux avait obtenu l'assurance que son client ne déciderait rien avant de l'avoir revu. Le notaire craignait un esclandre inutile ; l'affaire n'était pas en état ; avant de déposer une plainte, il fallait faire parler les domestiques, Lobre lui-même, le docteur Martin, analyser les tisanes. Qui se chargerait de ces besognes ? La dignité professionnelle, non moins que son caractère, en empêchait Mᵉ Ledoux. Ah ! il avait été d'une légèreté impardonnable en confiant prématurément ses soupçons au comte de Lussy ! Maintenant, il était condamné à agir. Nulle retraite n'était possible.

Il en était là de ses réflexions, lorsqu'une idée ingénieuse se présenta à lui. — Oui, il n'y avait pas à hésiter. *Il* serait l'homme de la situation et quitterait volontiers Paris en ce mois de septembre, où le Palais chômait, pour instruire en amateur, à Maigny, l'affaire Lobre.

Sur-le-champ, le notaire rédigea une lettre à Mᵉ Charles Moret, avocat à la Cour d'appel, à Paris.

Le lendemain, M. de Lussy entra en coup de tonnerre dans le bureau. La nuit n'avait point abattu sa fureur ; même, sous l'effet du vin et de l'eau-de-vie qu'il avait pris pour se calmer, les idées les plus violentes s'étaient emparées de son cerveau. Il avait été sur le point de sauter à la gorge de Lobre et de lui faire avouer de force son crime.

Il fallut la ténacité douce du notaire pour ramener son client à la raison. Il lui démontra la nécessité d'une enquête préalable ; il avait trouvé l'homme pour la mener à bien ; son pupille, un jeune avocat remarqué du barreau de Paris, passerait un mois à Maigny et recueillerait les éléments d'information. Alors on donnerait à l'affaire la suite qu'elle comporterait. Cependant les Aguets ne s'envoleraient pas. M. de Lussy se laissa convaincre.

Quarante-huit heures après cet entretien, on eut la réponse de Charles Moret. Quelques jours lui étaient nécessaires pour terminer une affaire importante à Paris, puis il arriverait à Maigny.

A ce moment Mᵉ Ledoux avait été un pas plus loin dans ses réflexions sur le sujet. Pour que Moret pût mener son enquête à bien, il importait qu'il logeât aux Bergeries. De Maigny, il ne pouvait rien. Ses visites au château mettraient les domestiques sur leurs gardes, tandis qu'installé aux Bergeries comme ami du comte, personne ne se méfierait de lui.

M. de Lussy fut favorable à la proposition que lui soumit le notaire. Il s'ennuyait aux Bergeries. Lorsqu'il était revenu, sa fille s'était jetée dans ses bras et avait, en apparence, retrouvé pour lui les sentiments qu'elle avait jadis. Mais il y avait, malgré tout, une certaine réserve dans sa manière d'être ; elle laissait voir, bien qu'elle voulût s'en défendre, qu'elle n'avait pas oublié une scène mémorable dont Véronique et lui-même avaient été les acteurs. Du reste, elle passait les journées avec miss Brydon. Même cette petite oie de Véronique paraissait lui garder rancune de l'admiration un peu vive qu'il lui avait témoignée. Pourtant, à cette heure, frisant la soixantaine, il ne songeait plus à la bagatelle.

Aussi l'espoir d'avoir un compagnon aux Bergeries le ravit. Il ne serait plus réduit à la seule et muette compagnie d'un carafon d'eau-de-vie. Le notaire lui recommanda, avant toutes choses, le secret indispensable.

A la fin de la semaine, débarqua du train de Paris Mᵉ Charles

Moret, avocat à la Cour. Il avait voyagé en seconde classe jusqu'à la station qui précède Maigny. Là, il avait demandé un supplément de première.

Comme Moret y comptait, Mᵉ Ledoux l'attendait à la gare. Le notaire, qui n'allait jamais qu'en seconde, fut impressionné à voir son pupille voyager ainsi qu'un financier et, bon homme, lui en fit compliment. Charles Moret sourit et caressa sa courte barbe brune ; grâce à Dieu, il était en voie de réussir.

Ledoux emmena l'avocat à son étude. Là, dans la solitude du cabinet, il lui narra l'histoire de la mort de Mme de Lussy et les diverses circonstances qui prêtaient à croire que Brétôt, le fermier des Aguets, et Lobre, l'homme de confiance de la comtesse, avaient préparé la mort de la vieille dame. Moret s'installerait aux Bergeries et passerait pour un ami du comte de Lussy, de façon à ne pas éveiller les soupçons de Lobre.

Le jeune homme écouta avec attention, et, lorsque son tuteur eut fini, il sourit, montrant une rangée de dents pointues. L'affaire était intéressante, difficile ; il en viendrait à bout.

Charles Moret était originaire de Maigny, où son père avait occupé jadis la position éminente de greffier du tribunal. Mais Moret père mourut jeune, laissant peu d'argent à sa veuve et à son fils unique. Mᵉ Ledoux, qui estimait le greffier, fut nommé tuteur de l'orphelin. Charles était un enfant intelligent, mais de caractère violent. Ledoux lui fit obtenir une bourse au lycée, et lorsque Charles Moret eut passé son baccalauréat, il fut envoyé, avec une rente de cent francs par mois, à la Faculté de droit de Lyon.

Là, il étonna maîtres et condisciples ; on lui prédit un avenir brillant. Tout en travaillant, Moret s'amusait, car il était de nature sensuelle, emportée. Il souffrit du manque d'argent. Il était joli garçon ; les filles qu'il connaissait le traitaient en ami plus qu'en client. Mais il supportait mal la pauvreté et, seule, l'idée qu'il gagnerait, grâce à son talent, une grande fortune, l'empêchait de s'aigrir. « Mon tour viendra, pensait-il. Ces imbéciles qui jettent par les fenêtres un argent qu'ils ne sauraient acquérir verront bientôt de quel bois je me chauffe. »

Lorsqu'il fut licencié en droit, il revint près de sa mère, à Maigny, où son tuteur le fit entrer chez Mᵉ Cornefeu, avoué au tribunal. Pendant un an et demi il fit de la procédure, plaida quelques petites causes non sans succès, apprit les éléments de son métier. En même temps il se mêlait à la vie politique de sa

ville natale, parlait dans des réunions électorales, soutint la candidature au conseil général d'un centre gauche, ami de son tuteur. Il commençait à être connu à Maigny lorsque sa mère mourut.

Il décida alors qu'il n'avait qu'une chose sage à faire, quitter la petite ville pour la capitale, résidence obligée des hommes ambitieux. La politique l'attirait; seule elle était assez vaste pour lui; les quatre syllabes de ce mot prestigieux tintaient en cloches d'appel à ses oreilles : « Po-li-ti-que! Po-li-ti-que ! » A Maigny, il n'y avait place que pour des médiocrités ; dans cette ville calme, les positions des grandes familles bourgeoises qui avaient le pouvoir étaient trop fortes pour permettre le succès du fils pauvre d'un greffier. Non, à Paris seulement les hommes de sa trempe pouvaient lutter pour des victoires rémunératrices; à Paris, les grandes affaires; à Paris, les journaux, la Chambre des députés, l'éclat de la vie publique.

En vain Mᵉ Ledoux lui montra le danger de quitter une position sûre, dont les bénéfices iraient s'améliorant sans cesse, pour l'incertitude d'une carrière nouvelle dans une ville inconnue. Moret serait à Paris sans relations, sans fortune. « Je ne doute pas, lui dit-il, qu'à chances égales tu ne réussisses aussi bien qu'un autre, mais les chances sont contre toi. Là-bas vous serez dix mille ambitieux, prêts à employer n'importe quels moyens pour réussir. Tu hésiteras, ils courront plus vite que toi et tu te casseras les reins, » conclut le notaire, qui, ému, ne surveillait plus ses métaphores.

Mais rien ne put détourner Moret de ses projets. Il avait devant lui une petite somme d'argent, quatre à cinq mille francs laissés par sa mère. C'était assez pour lui permettre d'attendre la fortune certaine aux audacieux. Il partit. Il avait alors vingt-cinq ans.

II

Moret apportait à Paris des idées arrêtées. Il était décidé à ne s'étonner de rien et à réussir coûte que coûte. Mais le jeune homme, tout grisé qu'il était par l'espoir du succès prochain, avait un certain bon sens terre à terre et provincial qu'il avait gagné à vivre près de son tuteur.

C'est pourquoi, à peine arrivé à Paris, il prit des dispositions assez sages. Il loua, dans une maison de la rue Monge, une belle chambre avec alcôve, pour le prix de trois cent cinquante francs par an. Mais la maison était bourgeoise et, la porte de l'alcôve une fois fermée, la chambre faisait un excellent cabinet de consultations pour Me Moret. Il dépensa, pour la meubler et pour acheter les livres nécessaires, la somme énorme de douze cents francs.

Puis il rendit visite à M. Niox, député de Maigny et ami de Me Ledoux. M. Niox le reçut sans façon, au saut du lit, avec une familiarité charmante, lui promit de s'occuper de lui, de lui procurer quelques affaires, le félicita de s'être installé à Paris, le remercia d'être venu le voir; il en était touché, positivement touché. Que ne ferait-il pour le pupille si distingué de l'excellent Ledoux?

Moret sortit réconforté de l'appartement du député, mais celui-ci, l'avocat ayant tourné le dos, l'oublia soudain par un coup singulier d'amnésie.

Chez le vieux sénateur Deressort, Moret attrapa quelques conseils d'un estomac désabusé sur les tables d'hôte du quartier Latin; une fois, il reçut une carte de tribune pour une séance du Sénat. Et ce fut tout.

Cependant Moret, s'étant inscrit à la Conférence des avocats et au barreau, attendait quotidiennement des clients.

Il attendit longtemps.

Deux ans se passèrent, Moret n'avait pas eu l'ombre d'une affaire, à l'exception du divorce de la femme qui, pour vingt francs par mois, faisait chaque matin son ménage. Il connaissait pourtant quelques personnes maintenant, relations faites soit au restaurant où il prenait, à prix fixe, des repas longs et insuffisants, soit au café, soit à la Conférence des avocats, mais tous gens qui avaient leur existence déjà ordonnée, leurs soucis, leurs plaisirs, leur cercle d'amis ou de famille. Moret les voyait une minute, ici ou là, et ne pénétrait pas dans leur vie. Il restait isolé. Jamais il n'aurait cru que Paris serait ce désert effrayant, et que l'on fût réduit à la solitude dans une ville de deux millions d'habitants.

Il songeait aux prédictions de son tuteur. Au lieu de convenir de leur sagesse, il blâmait l'excellent Ledoux de ne l'avoir pas envoyé à Paris plus tôt. « Eussé-je fait ici mes études et mon stage, se disait-il, j'eusse noué, à l'École et chez l'avoué, des relations utiles; un maître connu m'aurait pris pour secrétaire, tandis que, maintenant, il est trop tard. »

Mais il ne renonçait pas à la lutte, bien qu'il fût presque au bout de son argent. Il resserra ses dépenses, changea de restaurant. La première année, il avait été au Palais chaque jour pour se familiariser avec les façons parisiennes de traiter les affaires; il travaillait à la Bibliothèque des avocats. Maintenant, il n'allait plus au Palais, où sa rage s'exaspérait à voir triompher tant de médiocres; découragé, il flânait dans l'après-midi; s'il pleuvait, il lisait des romans à la Bibliothèque nationale. Le temps était-il beau, il se promenait à travers Paris ou dans le jardin du Luxembourg.

Mais il était attentif encore à conserver les apparences, et chaque jour à midi, lorsque, sortant, il passait devant la loge de la concierge, il ne manquait pas de lancer une phrase, toujours la même :

— Madame Picard, je vais au Palais.

Il déjeunait chez lui à neuf heures, d'un morceau de pain et d'un bol de café que lui montait la concierge. La journée était longue jusqu'à six heures et demie, moment où il se rendait chez Gringeard, marchand de vins dans une des petites rues étroites entre la rue Monge et le boulevard Saint-Germain.

Chez Gringeard il se lia avec quelques jeunes gens intelligents et passionnés, qui passaient des soirées fiévreuses à discuter les questions sociales. Leurs opinions étaient catégoriques; ils n'attendaient plus rien de la bourgeoisie, dont ils étaient pourtant issus eux-mêmes; le peuple seul, organisé selon plus de justice, donnerait, non pas à la France, mais au monde, les forces innombrables de son intelligence et de son amour. Chez les uns brûlait un désir abstrait de la justice; les autres ne pouvaient soutenir la vue des misères humaines. Tous ils préparaient, autour de la table mal lavée de l'estaminet, dans la fumée des pipes, un avenir plus beau pour l'humanité.

La fureur de leurs tirades contre la société étonna d'abord Moret. Il ne se sentait aucune envie de détruire les inégalités sociales; il comptait bien, au contraire, en profiter, dès qu'il en aurait la chance. L'idée d'une propriété collective ne pouvait le satisfaire, alors que tous ses efforts tendaient à acquérir une richesse personnelle. Il trouvait inique qu'il fût pauvre, mais naturel qu'il y eût des pauvres, puisque leur existence était nécessaire à celle des riches, parmi lesquels il serait sûrement un jour. Aussi ne donnait-il pas son assentiment secret aux doctrines de ses amis. Il

se qualifiait volontiers de réaliste et disait à part soi : « Si ces jeunes gens étaient riches, ils penseraient autrement. Étant pauvres, il est juste qu'ils aient ces idées communistes ; je les attends lorsque leur fortune changera. » Mais comme ces amis, qui se réunissaient chez Gringeard, formaient un groupe, qu'ils entretenaient des relations avec d'autres groupes de Paris et avec des journalistes du parti, Moret, voyant en eux une force, s'enrôla dans leurs rangs, parla avec succès dans des réunions ouvrières, alla quelquefois à la Chambre lors des interpellations des membres de l'extrême gauche et commença à se faire un nom dans le parti socialiste de son arrondissement.

Un an encore s'écoula. Moret était à bout de ressources. Un de ses nouveaux amis, secrétaire de rédaction d'une petite revue, — trouva quelques répétitions de droit mal payées. C'était juste de quoi ne pas mourir de faim. Cependant il espérait toujours et s'obstinait à ne pas vendre les meubles cossus de son cabinet de travail.

Il était retourné deux fois à Maigny, s'était montré de belle humeur, plein de confiance dans l'avenir. Ledoux avait remarqué le changement apporté dans la physionomie de son pupille par trois années de Paris. Moret était plus pâle, le teint un peu plombé ; mais le regard était énergique, et la maigreur accentuait encore la courbe décidée du menton.

Un matin, la concierge, ayant déposé le bol de café et le morceau de pain sur la petite table de M. Moret, s'approcha du lit de l'avocat. Puis, s'arrêtant, elle commença dans un langage pittoresque, semé d'incidentes et de réflexions à côté, une fort longue histoire d'où il ressortait qu'une de ses locataires, Mme Chaubert, une excellente dame qui avait du bien, et un petit appartement sur le devant, tenu propre comme la main, avait été escroquée de plusieurs milliers de francs par une abominable canaille d'homme, sauf votre respect, en qui elle avait mis sa confiance ! Les choses étant telles, et Mme Chaubert, cette bonne dame n'était pas fière, lui ayant pour lors confié — elle savait la discrétion professionnelle de Mme Picard — ses malheurs, cette dernière lui avait conseillé de s'adresser à un de ses locataires, M. Moret, un digne jeune homme, travailleur et rangé, — ici un éloge de l'avocat qui dura cinq minutes ; — et si M. Moret n'avait pas d'autre rendez-vous (non, il était par hasard libre ce matin-là), cette dame viendrait le visiter dans la matinée avant qu'il allât au Palais.

Mme Chaubert vint à onze heures. Son affaire était heureusement

assez compliquée pour exiger plus d'une consultation. Elle dut revoir l'avocat, mais pour lui éviter de descendre cinq étages et d'en remonter trois, et comme il n'était pas convenable qu'elle passât par le couloir de service au sixième, Moret allait chez elle le soir avant dîner, lorsque c'était nécessaire.

Mme Chaubert était une femme de quarante-cinq ans, forte et embourgeoisée. Jeune fille, elle avait quitté son père, petit quincaillier, pour se mettre en ménage avec un étudiant. L'étudiant, après quelques années de bonheur sans nuage, mourut et légua quelques rentes à sa fidèle compagne. Puis Chaubert père quitta ce monde, laissant une somme assez rondelette à sa fille. Celle-ci vivait alors, familialement, avec un gros marchand de vin du quartier de l'Entrepôt, dîners copieux, fleurs sur la fenêtre, et, le dimanche, la campagne. Elle avait ainsi gagné, paisible et honorable, la quarantaine, avec le seul regret que le ciel n'eût pas béni ses unions successives. Le malheur voulut qu'à son tour le marchand de vin, apoplectique, mourût. Elle resta seule, se lamenta de n'avoir pas d'enfants à élever pour remplir sa vie. Elle n'était plus à l'âge où on se lie facilement. Elle fut veuve un an. Mais la solitude lui était lourde, et, de nouveau, elle regarda autour d'elle. Un jour de printemps, au Luxembourg, comme elle regardait ainsi, elle fit la connaissance d'un tout jeune homme fort séduisant. Elle eut le tort de l'admettre chez elle. Elle s'en repentit, mais trop tard. Alfred Voisin fit bientôt danser l'argent de l'excellente Mme Chaubert. Elle se défendit avec énergie. Sa vie entière, bourgeoise, réglée, se levait pour protester contre une dissipation absurde. Mais si la tête était forte, le cœur était faible; elle ne pouvait se passer de cet adolescent impérieux. Elle le garda dix-huit mois, dix-huit mois d'agitation, de querelles, d'angoisses. Pour lui procurer une position, elle commandita deux ou trois affaires véreuses. Enfin le jeune Alfred, ayant fait vendre à son amie des titres pour une dizaine de mille francs, — il s'agissait d'un cautionnement à verser pour une place de caissier, — s'empara de la somme et disparut.

Mme Chaubert, outrée de ce procédé violent, pleine d'idées mélancoliques sur la vie, raconta, en un jour d'expansion, ses infortunes à la concierge, qui lui donna, pour la payer de sa confiance, l'excellent conseil de s'adresser à Me Moret.

Il fallait courir après l'argent, enfoui dans différentes affaires qui tournaient mal, et après le fugitif.

Grâce à l'activité de Moret, Alfred Voisin fut arrêté à Marseille, où il faisait la noce avant que d'aller coloniser en Algérie. Il lui restait près de la moitié de la somme dérobée. Il comparut devant le tribunal correctionnel. Mme Chaubert, sur le conseil de Moret, se porta partie civile. Elle fut imprudente assez pour se rendre à l'audience; elle en sortit en larmes, car l'avocat du prévenu la traita, ainsi qu'elle le rapporta à la fidèle mère Picard, comme « la dernière des dernières ». Le jeune Alfred fut condamné à trois ans de prison. Moret parla pendant près d'une heure.

Les affaires civiles ne furent pas réglées aussi vite. Sans cesse Moret montait chez sa cliente. Il aimait à s'attarder dans l'appartement confortable de la dame. C'était l'hiver : la grille de la cheminée rougeoyait du charbon allumé; il n'y avait pas une tache sur les meubles de velours vert, et même Jeannette, la bonne, avait des tabliers immaculés.

Penché sur la table à côté de Mme Chaubert, l'avocat lui expliquait la position de telle affaire. Il parlait avec précision; la grosse dame, attentive, fixait les yeux sur le papier qu'il lui montrait; son menton double s'appuyait sur sa poitrine débordante; elle ouvrait la bouche pour mieux comprendre. Mais ses efforts étaient vains; elle s'écartait de la table et, tout en ayant soin de ne pas déranger son tour de faux cheveux frisés, se tamponnait de son mouchoir le front, où luisaient quelques gouttes de sueur.

— Je ne peux pas, monsieur Moret, —disait-elle alors, — c'est bien le cas de le dire. Je ne peux pas, faites pour le mieux.

L'avocat lui imposait par le prestige d'une éducation supérieure; elle bénissait le ciel d'avoir amené, à la femme sans défense qu'elle était, un homme tel que lui. Mais lorsqu'il la quittait, elle se souvenait de la jeunesse de l'avocat, de ses yeux brillants. Elle soupirait alors, se voyant bientôt quinquagénaire et de formes épaissies.

De son côté, Moret commençait à s'émouvoir. Il était affamé de richesses, de pouvoir, de plaisirs. Ses plaisirs étaient maigres comme était maigre sa vie. En outre, à peine arrivé à Paris, il avait fait une triste expérience, dont il était à peine remis. Il en gardait de l'amertume et une grande méfiance de l'amour du trottoir. Aussi regardait-il, avec les yeux ardents d'un jeune loup, la chair saine et les appas abondants de sa cliente.

Un soir, vers neuf heures, comme il était tout chaud du dîner

avalé chez Gringeard, il monta chez Mme Chaubert. Jeannette avait déjà regagné sa chambre au sixième; la bonne dame était seule au coin du feu. S'étant approché, il lui parla d'affaires. Elle aimait à sentir près d'elle ce jeune homme énergique et distingué. Il s'arrêta pour la dévisager, vit, dans les yeux un peu ronds de Mme Chaubert, une lueur passer, et, tout de suite, la bouscula.

— Monsieur Moret! — cria-t-elle, surprise, — monsieur Moret!

Mais, écroulée sur le tapis, elle ne se défendit pas.

Deux mois plus tard, ce fut Mme Chaubert qui avança à Moret la somme nécessaire pour payer le terme d'avril, plus celui de janvier en retard. Moret, maintenant, lorsqu'il allait voir sa cliente, passait pas le sixième étage, prenait le couloir des domestiques et entrait par la porte de la cuisine, dont Mme Chaubert lui avait donné la clef. Leur liaison resta donc secrète, ce à quoi Moret, désireux toujours de sauver les apparences, tenait essentiellement.

Par ailleurs, ses affaires prenaient meilleure tournure. A fréquenter pour sa cliente les avoués et les huissiers, il attrapa deci delà quelques petites causes. Il dépensa ses gains à remonter sa garde-robe défraîchie; il était, maintenant, vêtu avec une correction parfaite. Mme Chaubert l'admirait; à l'amour qu'elle éprouvait pour lui se mêlaient des sentiments nouveaux, respectueux à la fois et quasi maternels. Elle ne l'appelait jamais, même dans les moments les plus tendres, que « monsieur Moret ».

Il y avait dix-huit mois qu'ils vivaient ainsi, Moret approchait de la trentaine, lorsqu'il reçut la lettre de Me Ledoux. Sa joie fut grande à voir se présenter une affaire qui le mettrait en contact avec le grand monde. La bonne Mme Chaubert ne cacha pas la tristesse qu'elle éprouvait au départ de « monsieur Moret ». Lui serait-il fidèle? reviendrait-il? — Elle glissa, dans la valise de son ami, une douzaine de mouchoirs fins, dont elle avait brodé elle-même l'initiale, un C majestueux, dans un paraphe.

CLAUDE ANET.

(A suivre.)

LORD SPLEEN
EN CORNOUAILLES

I

Lord Spleen, ayant beaucoup erré en Italie et en France, quitta Paris, où il faut être femme pour bien vivre, et rentra dans son manoir de Ker Enor, en Argol : c'est au pays de Cornouailles, là où l'Occident finit, où le soleil chaque soir meurt dans la mer, et où le solitaire océan commence.

« Ce n'est pas que j'y doive être heureux. Mais c'est ici le climat de mon âme. La mer est mon horizon : ailleurs, je ne respire plus. Le granit et les landes, je ne veux point d'autre parc ; les bruyères pudiques et les genêts d'or sont mon illumination. Ici, dans les voiles de la brume, Mon Seigneur le Soleil, le roi des rois, sait ne pas être toujours visible pour ses peuples ; et souvent Notre Dame la Pluie me visite, consolatrice de la fièvre et bénédiction de l'herbe. Les grands chardons sont le parterre de souverains que je préfère : plus beaux que le vieux Lear, plus calmes que Nestor, plus somptueux que l'empereur de Lahore, ces magnifiques vieillards baissent le front ; leur tête est déjà sous la terre, et je n'en vois que les blancs cheveux couronnés des diadèmes de Golconde. Et les houx, qui portent la plus verte des cuirasses, sont ma garde en toute saison.

« Je ne compte pas sur le bonheur; je ne l'attends même plus de ma terre ; mais elle m'est nourrice. Elle sait comme il faut me nourrir et me soigner. Je n'espère pas qu'elle puisse me guérir de mon insomnie ; mais que la douce vieille me berce. »

Il aimait ce peuple qui rêve, autant qu'un peuple puisse être

aimé. Le plus souvent, on ne voit personne, si l'on veut, que les marins, cœurs silencieux et braves ; on ne les entend guère, même ivrognes ; ils dorment, quand ils ont bu. Et l'on vit avec les enfants, qui jouent toujours, et les bonnes bêtes, qui ne mentent jamais.

Il allait en mer, ou s'asseoir sur les rocs, avec sa belle chienne, la danoise. Souvent, le taureau noir et bigle le suivait, avec les trois vaches, la noire, la blonde et la rouge aux larges yeux d'eau. Et même la truie venait à distance, avec sa bande de marcassins roses sous le ventre, pareille à la Diane des cochons, couchée sur ses mamelles comme l'autre, debout, les étalait à Ephèse sur sa poitrine.

Il méditait dans la solitude, quand il sentait ses plaies. Et quand le divin soleil, face visible du Seigneur Amour, jouait sur la mer comme le Maître du Ciel sur une prairie de pierres précieuses, il rêvait et connaissait le seul bonheur du monde, qui est de s'abîmer, de ne penser point, et d'être comme si l'on n'était plus.

II

AMOUR — FEMMES

Qui voit les hommes et les femmes ensemble, observant chaque couple, découvre l'immense rôle du hasard dans les liaisons amoureuses. Pourquoi cette belle jeune fille est-elle suspendue au bras de ce monstre ? Pourquoi cette maritorne accompagne-t-elle cet élégant ? — L'occasion, reine de l'amour et du monde. L'occasion et l'impudence, voilà Pandarus et ses deux visages. L'occasion confronte les désirs et les fait naître. L'occasion les accouple. C'est pourquoi les solitaires et les hommes dont le cœur, étant très tendre, est délicat et fier, sont en amour les plus misérables. Ni ils ne font naître l'occasion, — ni ils n'ont l'impudence, sur une simple rencontre, de la saisir, de la surprendre. Ils ne sont pas si avantageux. L'avantage qu'un amant se donne est la moitié de l'amour qu'il convoite : et on lui offre l'autre.

Pour une femme, l'homme qui n'ose rien prendre, refuse ; et il ne mérite plus qu'on lui donne. Et s'il est timide par excès d'amour,

pas une femme sur cent mille ne le comprend, ni ne l'excuse.

Les femmes, surtout les amoureuses, n'aiment pas qu'on se fasse une trop haute idée d'elles : sinon en paroles, où elles l'exigent. Aussi les avantageux le sont bien en discours. Ils ne reculent devant aucune hyperbole, aucune fadaise. Or cette comédie ne répugne pas moins au grand cœur que la fatuité même : comment louer à l'excès ce qu'on préfère ? — Comme des siennes propres, on se soucie de la fierté et de la délicatesse en ce qu'on aime. — Mais de quoi va-t-il se mêler ? pense la femme. Ce n'est pas son affaire. Qu'il me persuade de son mérite en y croyant. Je crois bien au prix infini de mon corps, dit-elle, et de ma volupté ?

On est sans force contre les femmes. Elles parlent au désir des désirs. Leur corps fait une promesse à l'âme. Leur âme fait une promesse au corps. Le cœur attend une joie inconnue de leur étreinte ; et la chair prétend s'y perdre elle-même dans son triomphe. On rêve d'elles, si l'on rêve de soi. On doute de soi plutôt que d'elles. En elles, on feint de croire au bonheur, où pourtant l'on ne croit pas. C'est on ne sait quoi de doux et de puissant qui désarme, qui séduit et qui flatte. Et qui caresse encore en déchirant.

Sur la grève.

Ils se baignent. Elles prennent des bains.

Ils nagent, ils plongent ; ils veulent montrer leur force, et veulent tenter par là. Puis, soufflant et victorieux, ils sortent tête basse pourtant ; ils se secouent, comme des chiens ; et se redressant, ils tendent le torse.

Elles tâtent l'eau du pied ; elles crient ; elles rient ; elles fuient. Elles sont parées jusque dans la vague. Elles font des ronds de jambe et de bras. Elles montrent un peu de chair nue et en cachent davantage. Elles veulent tenter par leur peau, leur faiblesse et ses mystères.

Si les honnêtes femmes savaient combien elles font penser aux autres... Elles n'osent y croire. Celles qui ne sont pas honnêtes passent pour afficher ce que les honnêtes passent pour cacher. C'est une différence d'habit : le costume fait la décence.

Combien les femmes s'indigneraient si un jeune homme maniait une petite fille nue, comme elles font des petits garçons dépouil-

lés ? — Elles ne croiraient jamais au même plaisir, dans la même innocence. Sans doute avec raison. Et pourtant, elles ne sont pas toutes si innocentes en ce jeu que je le serais...

Les hommes velus et les femmes trop rondes éprouvent au bain même vanité et même passion. Ils se font à la fois un peu gloire et un peu honte, ceux-ci de leur poil, celles-là de leurs bosses. Et selon le moment, ils les font voir ou ils les cachent.

Ce qui convient le mieux à une intelligence hardie est ce qui sied le moins aux femmes. C'est un prodige de la pauvre raison que les femmes se fassent des lois nouvelles avec les idées amères de l'homme ; et plus l'homme a de génie, plus il est cruel pour les femmes de l'en croire.

L'amour toujours ment ; et il est forcé de toujours mentir. Le triomphe de la nature est d'accorder les deux mensonges et d'inspirer à l'un une reconnaissance passionnée pour l'autre. Où il n'y a point de dupe en amour, il n'est plus que des ennemis.

La plupart des hommes ne songe pas à se défendre d'une duperie si générale, et qui est dans le vœu de la vie, — ou, pour ne point parler par idoles, un ressort essentiel dans la mécanique du monde. L'aveuglement de l'amour est le propre sacrement de l'espèce.

Si les femmes n'ont plus le sens de leur immolation sacrée, réduites au sens propre, elles sont réduites au seul plaisir, — ou à la méchanceté.

Il ne s'agit jamais pour elles que de l'amour. Il paraît immoral de condamner les femmes au seul amour ; mais il l'est infiniment plus de les y soustraire.

Invisible et toujours présent, le tout-puissant Éros préside aux assemblées des jeunes hommes et des jeunes femmes. On ne le nomme point, et il est là, dans sa double nudité, qui d'une main touche le cœur des hommes, et de l'autre cherche le cœur des femmes pour y porter l'étincelle jaillie de l'homme, en le touchant du doigt.

Les jeunes femmes pensent sans cesse au don d'elles-mêmes que les hommes réclament ; et elles savent qu'ils n'ont point de désir plus fort que le don de ce corps, qu'il ne faut pas nommer. Et les jeunes hommes ne pensent qu'à ce don, et à se le faire faire ; et ils n'avouent pas qu'ils doutent toujours qu'il leur soit fait, tant

que le présent de la chair ne s'est pas chargé de les en convaincre : car ils ne veulent pas en croire une autre preuve.

Ainsi les jeunes femmes se savent convoitées dans leur corps, et la possession de ce corps. C'est pourquoi elles ont honte d'avoir l'air d'y être sensibles, et mettent leur orgueil à n'être pas instruites de cette convoitise, ou du moins à ne pas le paraître. Et souvent elles sacrifient toute leur joie à la gloire du refus. Pour les hommes, ils plaisent aux femmes dans la mesure où ils ménagent cette pudeur, leur parure, tout en l'écartant et en en troublant le bel ordre. C'est pourquoi les bavards, les bouffons de bon ton, les diseurs de rien ont chance de plaire aux femmes : ils ne les convoitent pas moins que les autres ; mais ils les font rire, ils les flattent, ils les amusent ; et toute la comédie est plaisante parce qu'elle occupe la scène, et sert de rideau au dénouement.

Mais au contraire les hommes passionnés, dont la violence est sensuelle, trahissent, quoi qu'ils fassent, leur grand désir ; et même ils ont honte de le cacher sous la fadaise du rire. Outre que l'amour les mène moins à la farce qu'à la tragédie. Ces hommes-là sont odieux aux femmes, jusqu'au jour où ils en intéressent la vanité par un peu de bruit, s'ils en ont fait dans le monde.

Il ne faut pas laisser croire aux femmes qu'on pût se passer d'elles. Mais encore moins qu'on ne peut s'en passer. Elles sont maternelles à la faiblesse, cruelles et dures à la force. De là, qu'elles pardonnent tant aux indignes, et qu'elles ne pardonnent rien aux plus grands. Elles haïssent la passion et la tristesse. La puissance les humilie : elles ne l'aiment qu'humiliée.

Qu'elles servent la nature, et une fin où elles sont sacrifiées. Manque de quoi, elles ne seront même pas capables de ne point se trahir elles-mêmes.

Toutes les passions des femmes, toutes leurs erreurs et leurs injustices inspirent une pitié très sainte ; mais à une condition seulement : c'est que leur aveuglement soit divin, comme celui de la nature, et qu'elles se soumettent sans marchander à ce que la terrible puissance exige d'elles, — et qu'elles ne font jamais d'un meilleur cœur que si elles ne se doutent même pas d'être aveuglées.

Le dernier mot de l'intelligence est une humble requête à la bonté, — une requête passionnée et douloureuse.

III

CARREFOURS — POLITIQUE

Tout est public, désormais. Le Journal et l'Amérique ont passé par là. Les enfants en maillot,on leur reconnait des droits contre leur père.

— Oui : se suçant le pouce, le droit de crier.

La maison est debout; mais la famille est morte : c'est le moi qui la tue; et la maison se vide. Dans le pays de leur choix, l'enfer des Yankees, ils font des prisons à trente étages, où cinq cents mâles ont leur logis avec cinq cents femelles. Ils n'ont même plus de noms : ce sont des chiffres. La maison centrale, c'est leur maison. Et digne d'eux : une maison de verre, machine des toits à la cave. Là dedans, tu seras mis au cachot si tu ne peux payer son poids d'or à la jeune fille que tu regardes, s'arrêtant sous tes yeux pour en être regardée. Tu lui ravis l'honneur, si tu n'as pas dix ou vingt mille louis à te faire ravir par elle. Telles sont les vierges dans la nouvelle maison, les lois de l'amour et la pudeur.

Même, ici, dans la maison pleine, le moi sépare les membres. L'homme n'est plus le père, ni même l'amant : ce n'est que l'estomac de la fable, et quelquefois le bras qui frappe. Et de la main on pousse les vieillards vers le fond de la salle, là où la trappe noire s'ouvre sur les ténèbres.

Il faudrait pouvoir faire l'hypocrite dans sa propre maison : mais il n'est pas donné à tout le monde de jouer au naturel ce rôle-là. Il faut se faire obéir des femmes, ou leur obéir. Tout le reste s'ensuit. Il n'y a point de famille sans obéissance, comme il n'y a point de maison sans étage : un pied-à-terre n'est pas une maison; ni un lit.

Pour moi, j'entends peut être l'obéissance du cœur au cœur. Mais pour l'ordinaire c'est sur l'autre obéissance que celle-ci se fonde.

A l'égard de la vie privée, l'homme qui pense n'est jamais qu'un homme qui sent. L'on ne peut changer de sentiment; l'on est comme on est, et voilà tout. Les raisons n'ont point de force là contre : quand je me suis donné les meilleures du monde pour ne

pas être comme je suis, je n'en suis pas moins comme je suis; et il arrive même que je le sois trois fois davantage.

On naît aristocrate; mais que non pas démocrate : on le devient. Qui n'est pas démocrate? Ils courent les rues. On rencontre partout plus d'électeurs que de raisons.

Ils sont tous démocrates, comme ils sont tous soldats, quand ils ont bu : alors, ils se vantent de l'être, s'imaginant qu'ils l'ont voulu. Mais c'est qu'ils ne pouvaient pas faire autrement.

Ne dites point qu'on se fait aristocrate : on fait l'aristocrate, tout au plus. On l'est, ou on ne le sera pas. J'en sais un ou deux. Pour le reste, ce n'est que figures de mode et l'ornement des salons.

Les démocrates parlent, et les mots agissent; telle est la mécanique humaine, qu'il suffit de donner le branle à la machine. Mais qu'ils y mettent peu de cœur! Du reste, ce n'est pas le lieu.

Otez un quartier de leurs rentes aux bourgeois, ils courront à l'église. Otez-leur en deux, ils feront venir le roi; ôtez-leur en trois, ils seront tous démocrates; — si quatre, ils offriront l'espoir du cinquième en sacrifice à la démocratie, leur idole.

J'entends par bourgeois tous ceux qui ont plus de bien qu'ils n'en eussent acquis par leurs propres forces. Ils ont le pouvoir, et d'autres le méritent. Les rois de l'Europe en sont les gros bourgeois. De là qu'ils font bon ménage entre eux, et tout ensemble avec les rois d'Amérique. S'il en était un seul qui eût de l'âme, comme il serait haï de tous les autres, et qu'il les haïrait. Les bourgeois règnent, parce que la monnaie est la reine du monde. Les socialistes s'en doutent bien. C'est une souveraine publique et sans mystère : elle est à qui peut la prendre. Au plus audacieux de faire valoir son droit.

Au fond, il n'y a dans le monde qu'une foule de bourgeois et de candidats à l'être; quelques savants, beaucoup de pédants et d'auteurs; quelques esprits habiles, et de loin en loin deux ou trois artistes.

En tout peuple, il y a un bourgeois qui s'éveille. Il aspire à l'être; mais il n'en a pas le moyen. Il a la force, et ne sait pas s'en servir. Voilà la porte ouverte aux démocrates. O que l'envie est donc un grand ressort social, — l'émulation, disent les optimistes.

Le peuple aime les orateurs : c'est qu'il aime qu'on le trompe. Il n'y a point d'orateur qui ne soit démocrate : il n'oserait pas. Pour l'ordinaire, parler haut, c'est penser bassement.

Les prolétaires, qui sont démocrates de naissance, et par force, pensent si peu à aimer le peuple qu'ils font bon marché de leur propre progéniture. Arrive là-dessus l'orateur qui chérit le peuple universel, et ne vit plus que pour lui plaire : c'est qu'il vit de l'électeur.

Les hommes ne peuvent pas vivre seuls, ni être silencieux. Ils parlent sans cesse, parce qu'ils n'ont rien à se dire. Et ils sont en quête des réponses l'un de l'autre, parce qu'ils ne peuvent s'en donner eux-mêmes aucune. Et du reste ils n'en cherchent pas.

Ils veulent qu'on les honore : mais de quoi? — S'honorent-ils tant eux-mêmes? — Je ne respecte rien dans l'homme, qu'une parenté à ma misère. Ils sont si loin de la respecter en moi, qu'ils ne la conçoivent même point.

Le respect de la misère humaine n'a qu'un nom : c'est la pitié. Pour eux, je ne puis avoir d'estime; mais d'eux, j'ai grand'pitié. Et jamais ils ne sauront que ce don est le plus grand qu'on puisse faire, un don royal, celui-là. La pitié n'est pas une fleur de maison ni de carrefour, mais un présent magnifique, de qui possède à qui est dénué. La pitié est un attribut de la souveraineté. Et rare comme elle.

Selon que tourne la roue, ils semblent meilleurs, ou semblent pires. Mais ils sont les mêmes, — ni meilleurs, ni pires. — Tous esclaves, la meule les emporte; et ils croient qu'ils font tourner la meule. Un tour, deux tours encore, ils sont broyés, et ils tombent dans la fosse. C'est la meule de la mort.

Il est nécessaire que les rois soient de très pauvres diables, pour que le principe de la monarchie ait son plein effet.

Un roi niais, cagot, sale, plein de débauches, menteur, femelle, — à la bonne heure : il règne, et c'est vraiment par la grâce de Dieu et le bon plaisir de madame sa mère, qui en a fait le don précieux à son peuple.

Mais un monarque qui a du génie n'est qu'un aventurier. Il contrefait les héros. Or, c'est aux héros déchus de contrefaire les monarques.

Pour se garder du dégoût et d'une horreur injuste contre tous les hommes, il faut se séparer d'eux : mieux est d'y penser que de voir.

On se retire pour ne point haïr. On cesse d'agir par bonté, à l'inverse de tous les bavards, qui agissent, à les en croire, pour en être meilleurs, ou parce qu'ils sont bons : ils sont trop innocents pour savoir même ce qu'ils y gagnent. Moi, j'y perdrais. C'est ce qui nous distingue.

Ou bien, il faudrait être pareil au plus loyal d'entre eux, à un beau paysan de Skaër, ou à une jeune fille de Kemperlé. Mais mieux encore, que ne suis-je un grand chêne, ou un hêtre, ou un houx sur un rocher? — Qui ignore, pardonne.

Le nombre est le plus fort. Mais je ne céderai pas au nombre, cette vile poussière de la force. Que le nombre infini des zéros à la gauche du chiffre ne se vante pas de le multiplier : ils ne peuvent même pas l'anéantir ; et il n'est qu'en lui de faire qu'ils comptent.

La puissance du nombre, c'est la puissance des mouches.

Couche-toi, lion. Ton heure est venue. Tu vas périr sous les aiguillons. Mais ce n'est pas assez : les mouches vont t'engendrer une innombrable vermine.

IV

ART — STYLE

L'art est un appétit de l'âme en quête de volupté ; et peut-être une recherche souffrante du moi avide de triomphe : c'est dire combien la chair y a de part, et l'instinct de la perfection sensuelle.

Les passions déçues se choisissent pour reine et pour unique messagère l'unique passion de la beauté. Elles n'abdiquent pas toujours sans combat en faveur d'elle seule ; souvent elles lui font escorte ; mais enfin la passion de la beauté paraît ne jamais être qu'une forme suprême de toutes les autres. On ne saurait concevoir un grand artiste sans passions. Le sens de la volupté est plus aigu dans cet homme qu'en tout autre, quoi qu'on en pense, quoi qu'il en laisse voir et quoi qu'il fasse. Il n'est pas si faux de croire qu'avec un artiste médiocre on fait un grand débauché, que d'imaginer qu'on peut faire un grand artiste avec une dame anglaise, ou le plus chaste des Yankees.

Il n'y a pas beaucoup d'art dans le Nord, parce que les passions manquent. D'autant plus fortes elles sont, et d'autant plus grands les artistes, quand il y en a.

La morale prétend régenter l'art : voilà l'aigre vent du Nord. Que Marthe fasse sa besogne et se tienne tranquille.

L'art méprise la morale sans le vouloir, comme l'amour méprise les lois. Ce n'est pas du même ordre. La morale est une règle pour tous. L'art n'est fait que pour quelques-uns, et d'abord même pour un seul, l'artiste. Que l'œuvre d'art ensuite fasse la conquête du peuple, c'est l'affaire du peuple, des critiques, des marchands et des bateleurs : ce n'est pas celle de l'artiste.

Il fait maintenir les lois, ou payer de sa vie si l'on transgresse la règle. Les passions n'hésitent pas. De là, que le grand amour est rare et tragique. Et plus rare encore le grand art, sinon plus tragique.

Comme les passions ne tendent qu'à se satisfaire, l'amour ne se soucie que de beauté. Rien n'est si connu des journalistes et des auteurs à la pelle : la beauté même ne leur suffit pas : ils y mettent la majuscule.

La France n'a que faire des auteurs étrangers, d'où qu'ils viennent ; et ceux du Midi importent encore moins que ceux du Nord. Heureux ceux qu'on dépouille. La plupart, on ne peut même pas les piller, puisqu'ils nous pillent. Ici et là, en Allemagne, en Angleterre, en Italie, un homme ou deux a du génie tous les trente ou quarante ans : c'est le seul qui compte ; le grand nombre des autres nous le fait bien payer, — rançon trop onéreuse en vérité. Il faut faire passer le grand homme en France, et lui seul, pour qu'il y donne tout son effet, et qu'on sache s'il est humain. Qu'il nous débarrasse, entre temps, de cent petits singes qui vont se jeter à l'imiter : n'est-ce pas assez de nos magots ? Quel besoin de mettre au visage cent copies d'une grimace étrangère ? On ne le vit jamais mieux qu'aux partisans scandinaves qui ont envahi la France dans les fourgons du grand Ibsen. Tous, à leur insu ou non, ils veulent lier le sort de l'art à la morale : tant ils aiment l'artiste qu'ils lui mettent la pierre au cou. C'est ce qui nous rend ces auteurs insupportables, ou indifférents. Que le pittoresque de la vie est, dès lors, peu de chose. Tous ces gens-là crèvent de certitude, comme des chimistes. Ils pérorent en savants, à perte de vue. Ils découvrent

l'Amérique : ils en sont où la France était au temps du second Empire. Ils sont prophètes contre la religion et l'État, comme ils l'eussent été pour leur État et leur Église, un demi-siècle avant. Ce sont machines à penser, qui s'enorgueillissent prodigieusement d'être pensantes, à l'ordinaire des machines : c'est ce qui les fait marcher. Il faut voir le fils de l'Ourse, dans sa meilleure œuvre, où il traite du miracle : comme il est sûr de sa théorie ; comme en ce théologien de l'Antéchrist je reconnais le pasteur de Jésus-Christ. Il ne peut même pas se passer d'un évangile, et le voilà qui dédie son drame aux médecins de la Salpêtrière : la belle idée, et que n'aurait pas eue Æschyle.

Les codes, le droit des femmes, la liberté des amants, tous les sujets dont une époque fait des sermons, celle-ci en fait des drames. Là, il n'y a rien pour nous : parce que les dogmes nous touchent peu, voire même les idées. Rien ne nous est propre que les passions. La peinture toute vive des passions, voilà la seconde vie que l'on attend de l'art, et que l'œuvre d'art nous offre.

Je m'en persuadai, dans le temps que je vis une Norvégienne qui me parut aussi singulière parmi toutes les autres qu'Ibsen lui-même entre les auteurs du Nord. Cette femme grande et fauve, pâle et lente, était encore très belle, quoiqu'elle eût plus de trente ans, et dans sa jeunesse elle avait dû être admirable. Seule de toutes les Scandinaves que je rencontrai, ni elle ne parlait beaucoup, ni elle ne faisait de gestes. Elle n'avait rien de cette vivacité simiesque qu'enfin toutes ces femmes si intelligentes tiennent de leur redoutable ancêtre, et qu'elles ne dissimulent point pour mieux montrer qu'elles ont lu Darwin. Sa plus rare beauté, au contraire, était le reflet de je ne sais quoi d'animal, qui brillait faiblement dans ses yeux dormants et son vague sourire, comme la paix sur un lac, ou la lune sur un champ de froment.

Or, tous les hommes de son pays s'empressaient autour de cette femme énigmatique, taciturne, et qui devait passer pour n'être pas intelligente. C'est qu'elle portait la marque de l'intelligence suprême, et la propre ressemblance des passions. Elle est dans Ibsen, dans Dostoïewsky et dans Tolstoï ; je la vois dans Thomas Hardy ; mais chez les Italiens, ce n'en est que la parodie la plus grossière.

Un homme de génie n'a point d'école. Il n'a même pas de doctrines : elles varient avec ses propres efforts à vivre : car on ne vit point, à moins de renouveler continuellement sa vie. La plupart

des gens ont besoin de principes, faute d'avoir en soi où se tenir et où se prendre. Mais un moi puissant est le lieu géométrique à toute sorte de doctrines et d'idées différentes : la volonté d'être impose à tout son plan. L'œuvre d'un grand homme est une galerie de miroirs où il cherche à se voir lui-même sous toutes les figures. Le génie les varie jusqu'à se rendre méconnaissable ; c'est ce que ne peut pas faire le talent.

L'art est le recours suprême de l'ordre contre l'anarchie. Qu'il parle pour l'anarchie tant qu'il lui plaira : le grand artiste est la preuve de l'ordre. Voilà comment il ne s'adresse encore qu'au public de son choix, et non pas à la foire. Car dans son œuvre la foire verra toujours l'anarchie, et jamais ne verra l'ordre. — Il est vrai que le public idéal n'existe pas : en quoi il est digne, au moins, que l'artiste y pense et se propose de travailler pour lui.

L'artiste est le souverain de la langue : contre elle et contre lui, les anarchistes font un détestable complot. La pire des anarchies est celle des mauvais auteurs et des journalistes : elle ne va pas moins contre l'ordre que contre la beauté de la langue. Ils forgent des mots, faute de savoir les leurs. Que tout est mort sur ces lèvres mercenaires.

Mieux valait parler peuple que parler grammaire. Mais le peuple, désormais, parle comme le journal : c'est qu'il apprend à parler à l'école. Partout, à tous les étages, l'école est la mort du style. Le peuple parle mieux que M. de Voltaire, quand il ne tient pas ses mots d'un professeur.

Le jargon abstrait : il est partout ; il supplée aux formes vivantes. Le grand style fait vivre jusqu'aux bois morts de l'entendement : il ressuscite les idées dans leur herbier. Le jargon momifie jusqu'aux passions de l'âme, jusqu'aux traits les plus mobiles du visage vivant. Ils inventent des mots, parce que la vie leur manque. Ils n'en ont pas assez, parce qu'eux-mêmes sont en défaut. Ils ne connaissent que la richesse brutale, qui se compte lettre à lettre ; mais le trésor intérieur, la plénitude du sens et le roman admirable, le poème de chaque mot, cette fortune séculaire leur échappe. Ils lâchent les Barbares sur la langue française, le plus beau royaume sous le ciel de la pensée.

Il faut penser comme Pascal, et parler comme sa nourrice.

Beaucoup de faux grands hommes, à qui la foire fait des triom-

20

phes : on les reconnaît à ce signe, qu'ils n'ont pas de style. Du reste, on les connaît aussi à leur public.

Le vrai poète est l'artiste suprême. Je ne parle pas de tel ou tel, qui souffle dans ses pipeaux, ou qui vole dans le cirque, monté sur sa Rossinante chevillée d'ailes. Mais je pense à Æschyle, à Dante, à Pascal, et avant tous à Shakespeare.

Il sculpte, il peint, il chante. Il bâtit des édifices à la pensée. Pour orner les passions et les rendre, il cherche les sons, les couleurs les plus rares et les harmonies puissantes. Et parfois, au lieu de les draper, il les modèle nues.

Ils ne savent pas ce que c'est qu'un grand poète, les maudits faiseurs de bruit. Tout pour eux n'est que forme ; et tout n'est que fond, pour d'autres. Les uns comptent jusqu'à douze sur leurs doigts, et les autres, dans l'huître feignent de cacher la perle. Mais il n'est huître pour le vrai poète, ni alexandrin : la vie, voilà son fond et sa forme ; la vie et le rythme ; l'image et la vie. Épris de la vie, comme il l'a, il la donne. Artiste, il a sa matière qu'il travaille avec amour, passé maître en ce travail comme tout artiste doit l'être dans le sien. Le langage, telle est sa matière. Il aime les mots ; il les soigne, il les vénère ; il en suce la moelle, il en lave la chair salie et mortifiée jusqu'à l'os par l'usage. Il sait la couleur des syllabes et le mystère des sons : il n'en fait pas montre à la foire, mais il les chérit. Puis il coule cette matière merveilleuse dans la matrice de son âme. Voilà le style qui est si rare et plus même que l'homme. Presque tous dédaignent le style : car, combien s'y connaissent ? — Et certes jamais une femme. Le style, comme la force, leur fait peur.

Au bout du compte, le génie, c'est le style. Voilà pour rendre un peu plus humbles dans le succès tous ces gens-là qui ne sont pas artistes.

V

LE MOI — LE PEUPLE

La grande inégalité entre les hommes est dans leur valeur propre pour le silence. Des uns aux autres, c'est une différence infinie. Elle est à peine concevable, et les sépare plus entre eux que ne fait l'espèce.

Ce qu'on vaut pour se taire, quand on a beaucoup à dire : c'est la question.

Le silence est le parfum propre du cœur solitaire. Les hommes ne reçoivent guère l'un des dons sans l'autre.

De gré ou de force, par leur faute ou celle d'autrui, la solitude est l'empire des esprits. On règne où l'on peut. Car il faut toujours régner. Que faire de mieux? A un certain degré, l'on n'est propre qu'au règne.

Les puissants sont solitaires. Et ils sont silencieux, même quand ils semblent le moins l'être : car ils ne disent rien de leur puissance, qui les hante pourtant.

On ne se tait pas faute d'avoir à dire, mais d'avoir à qui le dire.

Le malheur d'être soi-même est plus cuisant que celui de ne pas l'être. La quantité pour la vie est positive, ici; là, négative. Tous ces petits hommes, qui courent à ils ne savent quoi, criant leur volonté d'être soi-même, me rappellent la foule qui part pour le désert de glace, où, lui a-t-on dit, sous la terre morte il y a de l'or. Le soleil, qui ne la fait pas fondre, ils ne le voient pas dans le ciel, — il se cache sous la glace. Ils s'en vont donc déterrer le soleil. On trouve un peu d'or, quelquefois. Il n'y en aurait pas un grain, pas une once, la rage d'en chercher n'en serait pas moins vive. Il ne leur souvient plus de quelques-uns qui sont morts de faim sur leur trésor.

Être soi-même ? Ce n'est pas seulement le pays désolé qui s'étend sous le cercle arctique : c'est le pôle, — le point où s'anéantit l'espace, et où il n'est plus d'horizon. Vaut-il pas mieux, pour vous, tourner autour de l'axe, dans la rotation de l'instinct?

Ils se précipitent sur cette idée, parce qu'elle leur paraît ouvrir la cage où les joies de l'appétit sont prisonnières, et où l'amour cruel de soi est enchaîné. Outre qu'il leur est si propre de ne pas l'être qu'ils jugent tout facile d'être soi-même. Qu'en pourraient-ils redouter? — Les enfants jouent au bord de la mer, ignorant le danger qui monte. Ils se noient, pour jouer. J'envie l'enfant; mais je ne puis tout à fait l'être.

La plupart des hommes ne connaissent pas la profonde tristesse : elle naît de la force. Ils n'ont pas assez de fond pour sentir ce souffle ténébreux, haleine d'un grand sépulcre. La puissance de l'ennui est méconnue. Que je suis sensible aux énergies de ce mot

sombre ! Il ne les a plus, pour eux. Je n'y vois rien qui marque une âme oisive. Il me parle d'un dégoût immense, amer comme l'éther et plus brûlant encore. Ennui, dernier-né de la lumière, tu sens la fièvre, et le frisson est ton système d'ondes.

S'il contient de la haine, c'est la haine de soi. Il est un dur ennui où la pensée se goûte, où elle prend un intérêt infatigable, où elle jouit enfin et ne jouit que trop de soi : c'est l'ennui dévorant d'un grand cœur, — la lente, l'ardente torture qui le prend pour unique victime ; et l'esprit s'y complaît, loin d'en souffrir.

J'ai les entrailles bien amères, — à cause de mon ennui. Salutaire amertume ! Elle seule me défend contre le miel de la douceur, dont mes lèvres sont si avides, et qu'elles butinent sur toutes les joies de la vie, pour enrichir follement la ruche du cœur. Bénie soit donc l'amertume, qui met en fuite mes abeilles, et les endort.

Quel peuple rend l'amour qu'on lui donne, sinon à qui le trompe et le flagorne, et ne le méritant pas n'en est que plus aimé ? — Le peuple est femelle. C'en est la faiblesse et la force ; de là sa patience, sa matrice qui ne refuse pas l'avenir, ses bonnes mamelles de travail et d'espérance ; de là aussi la tête folle, l'hystérie et le mauvais goût en toutes sortes d'art.

Femelle, le peuple est curieux des ruffians ; il leur garde une prédilection constante. La prostitution du peuple a un nom : c'est la politique. Car la politique n'est grande, belle et pure qu'entre les mains d'un seul homme.

Je rêve de conquête. Si l'on me disait ce que je suis, je ne voudrais plus l'être. Et pourtant je ne veux être qu'au delà de ce que je suis, — pleinement tout ce que je suis.

Le rêve de la conquête est le rêve de la vie. C'est pourquoi je méprise en vain la conquête. Que ne ferait-on pas pour conquérir ? — Je me perdrais volontiers pour asservir tout le reste : mais quel besoin, dès lors, de conquérir en effet ? Que ferais-tu de plus que tu ne fais ? — Il ne s'agit que de penser.

— Non : il s'agit de sentir et de vivre. Il faut être le plus fort ; ou il n'y a pas moyen de vivre : ce n'est plus la peine. La conquête fait passer le temps.

Et moi, qui sais la vertu du silence, pourquoi parlé-je ? C'est le sang et le torrent de la colère qui tournent en paroles sur mes lèvres. Mais j'en veux rougir, et je m'en punirai.

Je vois venir sur la lande le vieux Recteur, M. Kergall, et la Religieuse de l'école. Le prêtre, à plus de soixante ans, grand, large, maigre, de mine ascétique, la plus belle figure aux arêtes de marbre, le regard pur sous les épais sourcils blancs, le front brillant et dur, le teint hâlé : il est sain comme l'œil ; la religieuse, hier encore une jeune femme, est un peu ronde ; sa peau est fine, lavée, d'une pâleur transparente ; son visage en tout pareil à celui des petites filles qu'elle enseigne : comme la lumière du matin est posée sur la rivière, un repos lumineux éclaire ce visage blanc.

Voilà, peut-être, le seul état où l'âme, se trouvant quelque prix, connaisse la paix. L'épreuve en a été faite mille fois. Je me rappelle le moine de Vendôme, après la citadelle prise et le château incendié. Comme les Huguenots menaient pendre Benéhart, l'homme de la Ligue, les soldats eurent l'idée de brancher aussi le moine qui l'assistait, et qui seul avait osé le faire. Ils n'étaient pas pris de vin ; ils étaient pris de sang, comme il est si ordinaire à l'homme, dès qu'il le fait couler. Il leur parut donc plaisant d'accrocher à la même potence le confesseur et le pénitent. Mais ils ne savaient comment accomplir la facétie : point de corde assez longue, et l'on n'en pouvait trouver aucune, le gibet ayant été dressé fort haut. C'est alors que le moine dénoua sa ceinture et offrit sa corde aux bourreaux. Ils la reçurent en riant. Ils pendirent Benéhart ; ils pendirent le cordelier ; et le moine, les regardant à peine, se laissa pendre, sans dire un mot. Que j'y voudrais voir un médecin illustre ! — Mais, diront-ils, il y a le grand Archimède. — Sans doute ; pourtant Archimède était au bain, et il n'a pas fourni le couteau. Et quoi, du reste ? Peut-être Archimède eût été cordelier. Newton, à sa manière, l'était bien. Dont je l'envie.

Je sais la mélancolie d'un homme exilé du règne ; j'en sais les frissons ; et j'en ai sous les yeux l'horizon même. Il est pareil au crépuscule d'un jour trop bref, au cours d'un morne hiver. Il a l'âpre lumière de la nuit sous les neiges. C'est parfois une ombre étouffante, où l'on ne trouve pas son chemin, où il faut le chercher à tâtons, marchant sur les genoux, tâtant la route livide de la main et du front, la route dallée de glace. Et parfois c'est le clair de lune éblouissant, la clarté dure des étoiles sur les sommets ; une bise qui brûle et dessèche les poumons, balaie l'espace : là-dessous, tout est mort ; tout est roidi dans les attitudes d'une attente éternelle. Et l'homme altier, dans la douleur, lève le front.

Celui qui est sujet à cette fièvre et qui la communique n'a point l'âme insensible. Il n'est pas si rude qu'il ne fasse davantage semblant de l'être. La froideur trompe là-dessus. Ha ! que n'est-il froid aussi à l'égard des passions tendres. Il est violent et passionné pour ses idées : or, la propre chaleur des idées, c'est la violence.

Amer, parce qu'on n'espère pas. On a la force du sarcasme, comme tous ceux qui sentent moins la vie des autres en eux, qu'ils ne s'y comparent. Le contraste est révoltant de la foule humaine et de celui qui la contemple, entre ce qu'elle est et ce qu'elle croit être, mais bien plus entre ce qu'elle doit être et ce qu'on voudrait qu'elle fût. La gravité ne peut tenir devant ce palais des singes ; on grimace aussi à les suivre dans leur art grimaçant. Comme Jacob s'il avait été vaincu, il faut avoir lutté corps à corps avec la fortune ; terrassé, il faut s'être résigné ; il faut avoir regardé la fortune les yeux dans les yeux, pour la mépriser assez, et pour la braver d'un silencieux sourire.

Philanthropie.

Le plus seul est le meilleur, sinon le plus grand, selon Ibsen. Le plus loin des hommes est le moins dur pour les hommes : car il n'en souffre plus tant.

Je crois aux hommes, quand je ne les vois point. J'y crois, comme j'y pense. Mais comment croire aux hommes dans la cage aux singes ? — Loin d'eux, je perds l'idée de leurs grimaces. Rêvant de ce qu'ils peuvent être, il ne me souvient plus de ce qu'ils sont.

Ou aveugle, ou solitaire : il n'est pas d'autre état où l'on garde de la tendresse pour les hommes.

Il ne faut pas réduire au désespoir une grande âme, à l'heure où elle a toute sa verdeur et toute sa force : car c'est alors qu'elle réclamait la joie du triomphe ; alors, elle pouvait la goûter.

Au moribond qui ne se nourrit plus que de lait, qu'importe si on le convie, soir et matin, à des festins magnifiques ? — Il fallait lui offrir le pain blanc, le pain de pur froment, chaud et frais comme la vie, quand, mineur enseveli dans la caverne, il aspirait de tout son être à l'air libre, et qu'il réclamait à manger, mourant de faim et de nuit, après un long jeûne. — Où tout est cohue, tout vient à contretemps.

Je sais un livre admirable, un des maîtres livres du monde, qui n'a pas d'abord été lu par vingt personnes. Le genre humain se

passe bien de livres. — Souffrez donc que tel livre ait pitié du genre humain.

La lune luit dans sa lanterne de blancs nuages, veilleuse dans la chambre du ciel malade. La mer étouffe ses sanglots dans la nuit sourde : comme elle pleure doucement sur les rochers...

Demain, où sera ma jeunesse ? Où seront tant de volontés, qui volaient à la conquête, comme des flammes d'or au vent d'ouest ? C'en est fait.

Ma jeunesse tombe dans le passé, comme une pierre dans le fleuve. Et toute ma volonté s'épuise dans la solitude. La sourde nuit est là. C'en va être fait ! Que n'es-tu sourde, ô toi-même, comme elle, ô mon âme ?

Étouffe tes sanglots, comme la mer sur les rochers du phare. C'en sera fait demain.

C'en est fait.

VI

BÊTES

La perfection de la bonne nature, elle est dans les yeux de la chienne. La bonté est là, — bonté, je veux dire joyeuse soumission d'un être à un être. Voici une créature qui a trouvé son Dieu.

Elle m'aime d'amour, la belle danoise. Chaque matin, elle gémit de joie à me revoir. J'ai bonne odeur pour elle ; ma main, mon air, ma peau, lui plaisent.

Jamais un homme comme moi ne sera tant aimé d'une jeune femelle, comme il l'est de sa chienne. C'est une loi. Je vois qu'elle le sait : ils me le disent, ces yeux trop clairs, et sans pensée comme la pureté même. Mais la voici bondissante, qui a peur que je pense pour elle ; et, faisant du bruit, cherchant ma main, elle en attend la menace et déjà en jouit. Ici ! Couchée ! — Oui, vous êtes belle.

Les enfants ont une forme d'imagination singulière : elle dépend du geste presque uniquement. Ils se donnent un thème de jeu ; puis ils jouent : mais en eux-mêmes rien ne répond au geste. En quoi, tous les enfants sont du Midi. Ils ne croient pas à ce qu'ils font : ils font semblant d'y croire. En voici quatre qui jouent à

l'oiseau. Un d'eux chasse ; les autres sont du gibier, que l'on prend en vie. Celui qui est pris, se laisse tenir par l'autre, qui le saisit à la blouse et le pousse devant lui, tandis qu'il penche la tête et bat des ailes avec les bras. Comme je les regarde, sans rien leur demander, le chasseur me dit complaisamment : « J'ai pris un oiseau vivant. »

Cette imagination qui tient au geste n'est point du tout pareille, comme on le dit souvent, à l'imagination des poètes. Le geste, qui est le tout de l'une, est la ruine de l'autre. Les poètes imaginent en sentant ; parfois même ils n'imaginent que pour sentir ; ils en poussent la volupté jusqu'au délire. Une passion dépravée, si l'on veut. Non seulement le sentiment ne correspond pas à ce que les enfants imaginent, mais si d'aventure il y entre, ils en ont peur : ce n'est plus un jeu. Les enfants ne sont donc poètes, comme les poètes mêmes, qu'à leurs heures de passion : quand ils s'endorment persuadés que saint Nicolas va descendre de son char de neige, pour leur mettre des jouets au pied du lit, ou mieux encore, dans la peur, — quand ils ont pris l'habitude de craindre, le soir, tel escalier de la maison, ou telle cave, tel coin du jardin, tel visage de mendiant, ou telle voix de visiteur étranger.

L'imagination des enfants est une gymnastique. Tandis que celle des poètes est un songe. Rien de plus réel que le songe, du temps qu'on y est plongé. On pleure. On aime. On est supplicié. On perd et l'on possède. On meurt même et l'on se réveille en criant, surpris de se retrouver.

Assise sur le roc, ses beaux pieds nus dans l'eau verte, la fillette se baissant pêche parfois au vol une petite bête, et la désarticule. Je prends entre ses doigts un crabe, qu'elle va mettre à la torture. Elle en jouit déjà, ayant été pincée. Je ne lui prêche point la pitié ; mais je lui donne du sucre. Elle rit, elle jette le crabe : le gros pou cuirassé, le sale guerrier de l'ordure, de quel train il s'efforce de regagner l'ombre humide sous les pierres... Comme il court de côté, dans son armure... Une hâte, un désir de vivre éperdus ; les pattes grouillent sous la carapace, comme la tortue que font les soldats romains à l'assaut de la ville promise par le consul aux voluptés du sac. Je me penche, pour admirer ce hideux : dans son ardeur, il fiente ; il me semble qu'il pue le suprême désir : vais-je pas l'adorer, le misérable, dans son humble bénédiction de la vie ? — Tant de hideuse sublimité me force à rire. Et riant aussi, tandis

qu'elle en croque un dé, Jeannette me demande du sucre, agitant de plaisir ses belles petites jambes, et choquant l'un contre l'autre les œufs pointus de ses genoux d'ambre.

On ne rencontre que médecins mués en prêtres. Il faut suivre le catéchisme de l'hôpital, ou subir leur mépris. J'ai le dégoût de ce fameux sacerdoce qu'ils exercent dans l'église de la chair.

Une foule de gens, qui ont trop de sens pour croire à rien, croient à la médecine et s'y efforcent. Ils suivent l'office des médecins, et ont bien honte d'entendre une autre messe. Il n'y a mal, pourtant, de l'esprit ni du corps que n'engendrent ces soi-disant curateurs à l'un et à l'autre. Et d'abord, il est constant que la chimie altère tous les remèdes : pas une fois sur mille, ai-je lu quelque part, on ne trouve une drogue sincère dans la boutique de l'apothicaire, cette nouvelle sacristie. Et voilà des dogmes qui n'ont point d'incrédules!... *O sancta simplicitas!* Qui rira du cardinal Purgon, quand il rit du pape?

C'est dans les jeunes garçons qu'on voit le mieux la laideur, la sottise et la méchanceté des hommes. Mais surtout leur lâcheté. Ils sont lâches à tout instant. Ils ne savent que faire le mal, ou le craindre; qu'abuser de leur force, contre les plus petits, les filles, les bêtes, — ou fuir devant l'abus qu'on veut en faire contre eux. Comme ils n'ont plus la voix ni les gestes de l'enfant, leur tour et leurs mouvements sont haïssables : on ne peut guère pardonner à ce manque d'harmonie. Et comme ils n'ont pas encore la force de nuire, en ayant la volonté, on ne peut se venger d'eux comme des hommes mêmes. En quoi ils sont plus détestables même que les hommes. Nombre d'auteurs restent petits garçons toute leur vie.

Le petit garçon est l'animal injurieux par excellence. C'est une vieille fille aux jambes nues. Le roquet de la maison. Il aboie à tout ce qu'il ignore. Il n'aime rien, — ou le sucre, ou la viande. Il ne lui faut qu'agiter les pattes et la queue, faire des bonds, donner de la voix, japper enfin. Et comme il est le plus injurieux des êtres, il est fatal qu'il en soit le plus bruyant. Les chiens gâtent la nuit d'été, le bruit des jeunes garçons gâte la journée; mais la mère s'y plaît. Pour être plus odieux encore, le jeune voisin, sa voix muant, jappe en deux ou trois tons, et fait à lui seul l'effet de deux ou trois dogues. Que n'y a-t-il des chenils pour cette active canaille? Il en faudrait, à l'orée des beaux paysages. Mais on les y

mène, désormais, pour faire comme les Anglais, passés maîtres en l'art de faire un chien courant d'un homme.

Entre tous les singes de l'Europe, la grande parenté, c'est qu'ils s'accordent tous à se croire des hommes, et n'en refusent tous la qualité qu'aux seuls Français. Ainsi ce pauvre babouin d'Alfieri, qui pendant vingt ans fit la grimace grecque. Ainsi le premier caporal venu en Poméranie, Brahms ou Boecklin, je suppose. Ainsi tel chat-tigre à Londres, et à Kristiania le Fils de l'Ourse.

Pour moi, je n'excepte personne de la commune singerie, qui est l'humanité. Mais il y a un ou deux hommes, de temps en temps, qui font rougir les singes d'être hommes soi-disant, et les hommes d'être singes. Aussi, quelle vie on leur fait mener : Kipling, dans sa jungle, aurait bien parlé, cent ans plus tôt, de pendre Beethoven ; et Chamberlain de mettre Dostoïewsky en cage. Ils diront non : mais qu'importe ? Les singes graves mentent de bonne foi.

Je ne connais qu'une espèce de grands singes qui n'a presque plus rien d'humain : c'est les Yankees.

Il est dur de vivre dans un monde où ce n'est pas assez des ministres anglais pour donner le ton à la planète, mais où les meilleurs de l'Angleterre eux-mêmes, désormais, yankisent.

Yankiser, c'est singer l'homme, quand on est automate.

Qui fera enfin grâce aux pauvres bêtes, et les délivrera dans leurs supplices ? Elles attendent leur Sauveur.

Les pauvres bêtes, qui sont tout ce qu'il y a d'irréprochable au monde, — tout ce qu'il y a d'innocent, puisqu'elles ne savent pas. Elles font de leur mieux, même quand elles mordent.

Les pauvres bêtes, qui sont nées de l'amour et d'une mère, par le même insondable miracle : elles ont bondi dans la joie, à la lumière du jour, et teté les mamelles, tandis que la mère les léchait doucement sur la tête : comme nous.

Et les voici, qui ne sont pour l'homme qu'un garde-manger saignant, un cellier de meurtre et de sang, un troupeau innombrable de condamnés à mort, qu'on frappe, qu'on entrave et qu'on égorge. Les pauvres bêtes, non moins divines pourtant que le plus grand des hommes, ayant un cœur qui se contracte, et qui chasse le sang, des poumons qui respirent, une belle face de soie et de velours, et ces yeux, miroirs de nature, où jamais le mensonge ne fit ombre à la sensation toute pure, et que la mort ternit.

VII

RÊVES

C'est fait du soleil et de l'espace libre. L'air gris, l'air mat et sourd; le temps voilé et la pluie longue. On ne voit plus les mouettes obliques ramer contre le vent, ou se poser sur leurs nids en sac collés contre la roche. L'impalpable tissu du brouillard marin étoffe d'eau toutes choses. Les murailles se chagrinent d'humidité et de grésil. Une lueur plombée tombe dans l'air malade. Au loin, de noirs sapins surgissent de la buée; et dans le port, les mâts en deuil, d'un doigt hargneux, tâtent la brume. Sur les maisons de bois rouge, les cheminées s'encapuchonnent de fumée; un brouillard jaune ouate les membres blessés, les os maigres des arbres. La pluie, la pluie, la pluie.

Il pleut sur le fjord; les murailles se resserrent. La vie s'enferme jalousement dans les maisons; lourde, noire, carrée comme un bloc de fer, la Bible sur la table veille au maintien de la clôture et des mœurs rigides. Les yeux ronds du vitrail enchâssés dans le plomb s'écarquillent de sommeil. Le jour tombe dans la chambre ténébreuse; le poêle ronfle dans un coin, comme un ours à la chaîne, dormant dans sa fourrure; et son mufle rougeoie. Une tache d'or rouge, là-bas, sur la tenture, une lueur de lumière captive sommeille sur le velours. Et dans le vaste lit, sous les rideaux complices, je devine une femme qui soupire : mais elle étouffe dans sa gorge la colombe de la volupté; elle ne veut même pas, dans la ville hypocrite, que son amant s'en doute; et sur sa bouche même elle se tait : seule, dans le miroir de ses yeux fixes, la convulsion du plaisir bat de l'aile, lorsque passe avec lenteur la colombe mourante.

Il pleut. Sur le quai, la bise glacée souffle au visage l'haleine de l'est et le vent des pôles. Le rideau de la pluie, un instant soulevé, retombe, double et triple ses mailles. Sur la pluie, la brume; et sur la brume, la fumée des nuages, à l'infini. La mer aussi dort sous la brume; et même la tempête roule dans le brouillard, invisible. La folie amère des vagues, l'aveugle obstination des rochers, un bruit d'eau dans le silence.

On frappe à la porte de velours. La pluie coule sur le vitrail, pareille au compte sans fin d'un sablier liquide. Et tout s'étouffe, dans un frisson : tout se suspend.

J'ai été, cet hiver, à Aberdeen ou bien à Inverness, dans la lointaine Écosse.

Je me plais avec les petits enfants, quand ils sont beaux. Mais ce n'est qu'un peu de temps. Il faudrait que les jeunes femmes fussent sans force contre le désir impérieux de l'artiste, quand il rêve de beauté à leur propos. Mais c'est contre lui qu'elles sont le plus fortes, contre lui qu'elles s'arment le plus de leur vanité.

Si les fleurs se mouvaient, et si on les entendait un peu souffrir?...

A quoi ne préférerait-on pas les fleurs tièdes, muettes et palpitantes?

Je suis dégoûté de ce que je vois, — dégoûté de tout ce que je lis.

Partout des livres, partout des auteurs. Point d'œuvres, et point d'hommes.

Nulle part, depuis Wagner, je ne trouve la grandeur, la rude puissance jaillie de l'âme, l'éclair brûlant du cœur. Ils ne me donnent rien de ce j'attends, ni de ce que je cherche : ils ne m'offrent que leurs masques en scène. Les réalistes ne peignent que le meuble et la façade. Les idéalistes, bien plus pauvres encore, se racontant eux-mêmes, ne rendent que le vide de la salle. Où est la cathédrale, corps et âme, la nef avec les orgues, et la musique de la lumière sur les vitraux? Où est la Vision?

La pauvreté des livres n'est pas si offensante, mais du même ordre que la hideuse ladrerie des milliardaires, rois en Amérique : roi du cochon, roi de la viande, roi du vol, la nouvelle Table Ronde et les Douze Pairs infects de l'impudence. C'est la même gale de matière, la même misère du fond, le même mensonge qui ne se connaît pas, la même bassesse qui se vante. L'avantage des livres, c'est qu'on les brûle et qu'ils ne comptent pas. Ils n'ont point la force de l'ignominie régnante. J'ai lu le discours qu'un roi des porcs, étant promu recteur dans son université, a osé jeter, comme de la boue, à la face insultée des siècles, où l'on pouvait être homme. Il chante le triomphe de sa porcherie : ils seront un milliard de têtes, dit-il, avant cent ans; il compte sur ses doigts les

tas d'or, les étages des maisons, les brevets des femmes en toutes sciences, les droits et les devoirs, enfin tous les rouages de la mécanique universelle.

Où fuir cet immonde génie? Où n'avoir plus vent de ses œuvres scélérates? Je rougis de honte; je voudrais ne pas respirer un atome de l'air que cet homme et ses pareils respirent. Cependant, dès demain, ils seront les plus forts : ils sont le nombre. Ces misérables jugent du monde, de l'énergie et de la force à la mesure de leurs orphéons et de leurs architectes. Ils ont les maisons de trente étages, et Chartres n'a que Notre-Dame. Ils hurlent en chœur de dix mille mâles et dix mille femelles leurs hymnes patibulaires; et Beethoven, dans une chambre d'auberge, seul avec le crépuscule, chante sa grande peine. Un Wagner en Allemagne et un Bismarck, un homme en Norvège, un ou deux en Angleterre, trois ou quatre en Russie et trois ou quatre en France, voilà tout le siècle. A l'entour, le désert.

La divine musique, seule, me console. Encore, toute la musique n'est-elle qu'un seul homme. Mais sans pareil : en lui toutes les forces, toutes les beautés, toutes les vertus, toute la profondeur, toute la création de l'âme, toute la source du cœur jaillissant pour le cœur, — les énergies de ta douleur et de ta solitude, mon Beethoven, les ont connues.

J'ai vu tuer un grand arbre, un frêne séculaire, lumineux, et dans sa vaste vieillesse, plein de grâce. Je l'appelais la Reine; et c'était pour moi la mère vénérable des fées.

J'ai vu les assassins le frapper, l'arracher de la terre; le fer criait dans les entailles; il semblait frémir sous les coups; et quand parurent au jour ses racines, ses poumons dégouttaient d'un sang noir. Comme la femme tirée de son lit, il soulevait avec sa masse l'odeur nocturne de la terre, une senteur profonde de sommeil. Cependant, il allait mourir. Sans doute, en tombant, tandis qu'on le brisait, il faisait entendre un cri; il poussait parfois un sombre gémissement. Mais il ne se plaignait pas; et son chef spacieux, ainsi que tous ses membres écartelés, est resté impassible. O grand arbre, ami puissant et sûr, frère aîné, puisses-tu m'enseigner; puissé-je apprendre ta sagesse, bon maître. Tu n'as rien dit; et tu étais si beau. Et tu mourais.

La mer.

Toujours pure; et par là plus séduisante encore que cruelle. Elle est l'horizon de l'ineffable dédain.

Elle renvoie les coupables : les hommes morts, ces pauvres fous, qui croyaient vivre, — les restes d'un soleil et d'un orage.

Et les hommes regardent la mer avec crainte, — les hommes toujours travaillés de désirs, toujours travaillés de remords... — Pourquoi le remords, puisque le temps passe?...

— Il passe, c'est cela.

VIII

ÉTÉ — SUEURS

Il fait beau. Le monde grouille. Les oiseaux éperdus chantent comme s'ils devaient épuiser leur chant, et ne plus vivre qu'une heure. La truie grogne sous la queue du cochon. Chaque homme en congé, mais non vacant de soi, parle au bord de la mer, et bien bassement. Chaque homme sue le lard de son âme, dans la chaleur de vivre : il pense.

J'ai vu trois bourgeois avec leur femmes. Chacun des trois se moquait de l'autre, parce qu'ils s'enviaient. Mais, quand ils m'ont vu, tous trois avec leurs femmes, ils ne se sont plus moqués que de moi; mais ils ne m'enviaient pas. L'un d'eux était un auteur à la mode. L'autre était notaire; et le troisième, un comte ruffian qui a vendu sa couronne je ne sais où, au poids du cochon : je veux dire de l'or.

J'aime cela, que ces trois hommes rient et ne m'envient pas. Moi, je ne ris point et les envie. A cause du comte, je laissai parler en moi la bête sous la couronne, ce jour-là.

La mer se soulève comme une gorge. Elle rêve d'amour, je le sais. Elle a son odeur d'iode et de violettes. Elle veut que le ciel la caresse. Et cette blonde fille, là-bas, qui se couche à l'ombre du rocher, comme un enfant aux pieds d'un vieillard : elle ramène son bras sur ses yeux, et sous la guimpe je vois battre ses seins : elle semble avoir deux cœurs.

Et dire, dire qu'en cet instant des hommes meurent, et qu'ils

sentent la glace de l'éternel hiver monter de leurs pieds à leurs entrailles, tandis que le cœur tremble. Mais quoi? déjà, dans la chambre, déjà, sous la peau, les mouches et les vers se réjouissent.

Spinosa a tout déduit dans son ordre : celui du fait et de la force. Il n'y est pour rien. Il contemple, et n'agit pas. Il n'oublie que d'être homme.

La pitié est un flux du cœur mal réglé, une diarrhée de l'âme. Si un chien a la rage, je ne lui en veux pas d'être enragé ; mais je l'étouffe ; et s'il pouvait comprendre, mon chien lui-même, raisonnablement, me demanderait de l'étouffer.

C'est bien dit, et puissant en raison. Mais je sens la pitié, et mon cœur s'émeut, qu'il plaise ou non à ma raison.

Je suis ce que je sens, avant d'être ce que je pense.

Va donc, forme infecte, je ne t'écraserai pas. Une bête de la mer, une sorte d'abcès mou, une poche blanche de pus, grouille à portée de mon pied, faiblement : elle se meut avec lenteur et file une bave verte. Je ne l'écraserai pas.

Je me penche sur mon désir; je le contemple : la passion de la vie : elle est triste.

Personne n'a dit encore l'amour, l'ivresse noire et rouge de la vie. Elle est plongée dans la passion. C'est elle, le rêve des rêves; et certes, si pour être parfait il faut que l'on n'y puisse atteindre, plus que le rêve de la vie quel songe est inaccessible? — La passion de la vie me ravit de tristesse. Il est inévitable qu'elle soit toujours déçue; la grande déception de la fin lui est seule à tout jamais promise. Elle ne sera pas rassasiée, sinon de chagrin ; et loin de s'en dégoûter, son appétit s'en augmente.

La passion de la vie n'est si brûlante qu'au bord des cœurs tremblants sans cesse de la perdre. Qu'importe ce mirage à ceux qui sont assurés d'une vie éternelle, — et la clarté de nos jours, ces mouches lumineuses, à une habitation sise au cœur du soleil?

Nous qui sommes dans la mort, nous avons un appétit de vie intolérable. Il n'est damnation comparable à celle-ci. Voici la propre damnation de l'âme innocente : Nous sommes condamnés aux transes de la faim perpétuelle, qui n'a point d'aliment. Pour mieux nous poindre, elle prend la forme du grand désir, qui est amour. A l'égal de quelques autres, je sens grandir la souffrance

d'amour à mesure que je prends de l'âge, — enfant pour éprouver, vieillard pour ressentir. La jeunesse souffre de l'amour qu'elle subit ou qu'elle espère; et la vieillesse se désespère de n'avoir pas conquis ni forcé cet amour. Pour Amour, au fond de ma détresse, je viens de naître et je suis chargé de siècles.

Le vertige vient de trop aimer. Les grands artistes sont des malades saisis de ce profond délire, il me semble. Michel-Ange s'en est remis de la consolation à l'amour divin. Et Wagner a fait de même, cet autre Michel-Ange.

Ni le feu de l'été, ni ce midi qui brûle sur la mer, ni la fournaise de l'enfer, ne se peuvent égaler au feu de ta damnation, mon âme. O sort trop heureux de Tolstoï : il sait où se prendre en cet abîme. Lui aussi a été passionné de la vie; mais près de se perdre en sa passion, il a trouvé où le cœur se fixe; et dans ce tourbillon, il a reconnu la place solide, la place en forme de lit, la seule place où le berceau n'effraie pas, par sa ressemblance avec le sépulcre.

Rien de grand n'a été fait dans la vie, que par ceux qui se sentent condamnés à mort : pour tout à l'heure. Surtout dans l'ordre du cœur. Alors on se hâte : il s'agit de faire ses legs.

Condamné, condamné à mort. Et comme tu es plus grand, ta mort est plus ignominieuse. On te couche tout de long sur le billot. Ils savent bien que tu n'es pas celui qui se laisse bander les yeux.

Il pleut. Jamais je ne reverrai cette pluie. Telle goutte emporte ma vie. Il pleut. Et le bourreau est là, dans le coin; il me guette, les yeux fixés sur moi. Et j'ai déjà la hache fichée dans le cœur. Non pas demain, mais tout à l'heure.

IX

DÉSIR — VOLUPTÉ

Le mensonge est la vérité du désir, et la force des faibles. Il n'y a pas que les femmes pour vivre sous cette loi.

Nous mentons tous. Car les plus forts sont faibles contre la vie, les passions et la mort.

La grande affaire est de ne point haïr ce qu'on est forcé de faire, — ou de ne s'en douter pas, et de n'en pas avoir honte, le faisant.

Nous sommes quelques-uns à rougir d'être faibles, et à nous haïr de l'être. Les hommes mentent comme ils respirent. Et nous voilà quelques-uns à ne plus vouloir respirer, ayant horreur de savoir comme nous respirons.

Je la tiens sous moi, cette femme, la jeune créature de mon désir. Ce n'est pas assez de la volupté dans mes flancs : il me faut la sienne, et qu'elle me soit due.

Je me désespère de douter, car je doute si je la donne. Mon propre désir se ravale et s'étouffe. Je ne vis plus que pour voir passer dans ces yeux révulsés de plaisir, comme la flamme se renverse au foyer du miroir, l'ombre de la mort.

Tout l'excès de ma vie est si avide de vivre, que j'ai soif d'une autre vie, autant qu'un fauve de sang. Sans cette soif cruelle, l'amour est sans tendresse. Mourir, mourir, et que tout meure. Voilà ce qui s'appelle aimer, voilà la volupté. Et qui en a le goût, en est rongé en effet jusqu'à ce qu'il meure.

Terrible est la volupté. Elle a toutes les innocences. Elle veut toutes les profaner. Car l'âme y entre, l'âme qui rachète tout, après avoir tout trahi et tout envenimé.

Voluptueux jusqu'à la mort. Je sais un saint qui l'est bien autant que Tibère : ils ne diffèrent qu'en moyens. Voluptueux jusqu'à la mort : l'os misérable de la vie, je le ronge. Je casserai l'os avec mes dents; et je sucerai la volupté, la moelle.

Et pourtant c'est mentir. Car loin de briser l'os, je n'ose pas déchirer la chair, ni mordre à même la chaude fibre. Qui sait pourquoi ? — Je n'ai pas pitié d'elle, qui n'a pas pitié de moi. Ou plutôt je mens : j'ai pitié d'elle, qui ne l'a point de moi. Je n'ai jamais pitié de moi.

Que la volupté est triste, hélas ! Triste comme la pensée, dont elle est la sœur charnelle. Mais quoi ? — C'est la tristesse qui nous attache.

Sorti du rêve, ainsi que d'une ivresse, la face de la vie se dresse devant les yeux de l'artiste, comme le soleil d'une aube tragique. Et c'est Méduse, terrible et belle, — mais belle surtout d'être si immuable et si terrible.

Plus l'on vit solitaire, et plus infranchissable se fait la solitude. Un océan d'ombre couvre cette Sibérie, où le condamné à perpétuité n'est promis qu'à la mort.

On voudrait en avoir fini de toutes ces fièvres. On voudrait avoir accompli son œuvre et s'achever soi-même. Trop de troubles. Trop de troubles, trop d'insomnies. Le désir du bienheureux sommeil, que ne hantent plus les rêves, semble la sueur et la rémission de tous les autres. Voici celui qui se fait espérer, le profond repos, ce rivage béni qui recule sans cesse, où l'on n'est jeté que par la plus noire des violences, sans le vouloir et d'un seul coup.

Je n'ai que faire de la grandeur, de la gloire et de vous tous. Mais ce qui, en moi, est de vous ne peut pas s'en passer : je suis de chair. O que la chair est puissante.

A. Suarès.

M. FELIPE PEDRELL

ET LE

DRAME LYRIQUE ESPAGNOL

A M. F. Partington.

Il y a dans l'évolution musicale de chaque peuple des époques d'inactivité pendant lesquelles on pourrait croire que l'art de la musique y est éteint pour jamais.

L'Espagne, à l'heure actuelle, vient précisément de traverser une de ces longues périodes d'inertie presque absolue. Le fait peut certes sembler surprenant à quiconque connaît le glorieux passé musical de ce pays, et la place importante que ses vieux maîtres occupent dans l'histoire de la musique.

L'école espagnole, en effet, est une des plus anciennes qui soient. Elle naquit en même temps que cette école flamande en qui nous avons appris à reconnaître l'aïeule de notre musique actuelle, et par conséquent bien avant l'école italienne, qui longtemps usurpa la réputation d'avoir été l'initiatrice.

Dès la fin du quatorzième siècle, de nombreux compositeurs existaient à Séville, à Tolède, en Catalogne, et formaient des écoles musicales distinctes (1).

(1) Sur la musique espagnole ancienne, on pourra consulter les ouvrages suivants :

Soriano Fuertès, *Historia de la musica española*. Madrid, 1885. — 4 vol.

D. M. Menendez y Pelayo, *Historia de las ideas esteticas en España*. Madrid, 1883. — 3 vol.

Juan Riano, *Notes on early spanish music*. Londres, 1887. — 1 vol.

A. Soubies, *Histoire de la musique en Espagne*. Paris, 1898-1900. — 3 vol.

Au quinzième siècle, on voit apparaître d'autres musiciens de valeur : Penalosa, Escribano, Juan del Encina, et au seizième siècle, de véritables maîtres dont les œuvres, aujourd'hui encore, mériteraient d'être plus connues. Ce furent Moralès (1497-1553), qui a laissé des messes, des motets et autres compositions liturgiques d'un style austère et puissant (*les chanteurs de Saint-Gervais* en exécutèrent quelques-unes il n'y a pas bien longtemps à Paris); Guerrero (1527-1599), qui écrivit une *Passion* et une *Messe*, etc.; Antonio de Cabezon (1510-1566), Alberto Vila, et surtout le grand Victoria (1540-1613?), dont les chefs-d'œuvre ont à l'heure actuelle retrouvé une juste renommée.

A côté de tous ces compositeurs, un grand nombre de théoriciens avaient efficacement contribué au développement de l'art. Tels Bartolomeo Ramos de Pareja, auteur d'un livre *de Musica* (1482) ; Guillermo Podio (*Ars musicorum*, 1495), Fernando del Castillo (*de Musica instrumentali*, 1497), Domingo Marcos Duran *(Lux bella)*, etc.

Enfin notons, parallèlement au développement de cet art austère et grave, l'éclosion rapide et la floraison persistante d'une musique plus populaire, des *egloyas*, des *zarzuelas* (seizième siècle), et plus tard des *tonadillas*, toutes formes généralement pleines de verve et de gaieté, grâce auxquelles nous verrons persister, jusqu'à l'époque moderne, le sentiment très vif de la musique nationale.

Mais au dix-huitième siècle la décadence de l'école espagnole commença. Pour quelle cause, il n'est que trop aisé de le dire. Comme il le fit en France, comme il faillit le faire en Allemagne, l'opéra italien vint exercer à ce moment son influence néfaste et débilitante. « L'Italie, écrit M. Pedrell, avait inventé un genre nouveau, bon ou mauvais, duquel ne tardèrent pas à être tributaires toutes les nations d'Europe. » (*Pour notre musique.*)

Le danger que courait la musique nationale fut signalé tout d'abord par quatre jésuites espagnols, et cela presque à l'époque où Gluck prêchait en France une réforme de la musique dramatique (1). Plus récemment, un mouvement artistique d'une toute autre importance (dans ses résultats surtout) s'est dessiné, et il

Saldoni, *Dicionario biografico de los autores españoles.*

Ainsi que les ouvrages historiques de M. Pedrell cités plus loin.

(1) Voici les noms de ces quatre écrivains : Antonio Eximeno, Xavier de Llampillas, Juan Andrès et Esteban de Arteaga. C'est M. Louis de Sarran d'Allard qui donna dans la *Revue du monde latin* (mai 1895) cette très intéressante indication.

semble bien qu'à l'heure actuelle l'Espagne soit sortie de sa longue torpeur, ait repris son rang de nationalité musicale.

Chose à remarquer, ce mouvement fut moins le fait d'un hasard que d'une volonté préconçue, chez quelques compositeurs et musicographes, de donner une impulsion nouvelle à l'art. « Dans l'œuvre du relèvement national, écrit M. Soubies (aux excellents travaux duquel sont empruntées en grande partie les indications ici données), la critique et la théorie ont précédé l'action pratique. » Il faut signaler, parmi les promoteurs de ce relèvement si conscient et si rapide, les musicographes Saldoni, Soriano Fuertès, Espin y Guillen, Clement y Cavedo, le P. Ruis, qui publia dès 1841 une *Étude sur la nécessité d'un Opéra national espagnol;* Estava, le P. Uriarte et surtout celui qui est l'objet du présent article, M. Felipe Pedrell.

En même temps que les théories et les écrits de combat, sont venues les œuvres, et là encore nous trouvons au premier rang M. Pedrell, qui apparaît en quelque sorte comme la cheville ouvrière du mouvement musical et dont la figure est, pour ces motifs, doublement intéressante.



M. Pedrell est né en 1841. Il a composé jusqu'ici six œuvres de théâtre, dont voici la liste : *le Dernier Abencérage* (1874), *Quasimodo* (1875), *le Tasse à Ferrare*, *Cléopâtre*, *les Pyrénées* et *la Celestine*. On lui doit en outre une *Messe* avec orchestre et chœurs, un *Requiem* et un *Te Deum*, un poème lyrique intitulé *Mazeppa*, un poème symphonique, *Excelsior;* une scène symphonique, *le Chant de la montagne;* deux compositions exécutées en 1878 aux fêtes latines de Montpellier, une *Marche triomphale* en l'honneur du poète Mistral et une *Chanson latine*, et quantité d'autres œuvres dont la liste serait trop longue. Il a publié des ouvrages d'érudition considérables, ainsi que des recueils d'œuvres nationales anciennes ou de documents du plus haut intérêt (1), et enfin des écrits polémiques, articles, brochures, en assez grand nombre.

La plus importante de ces dernières est le manifeste intitulé :

(1) *Hispaniæ Scholæ musica sacra.* 12 volumes. *Le Théâtre lyrique espagnol des origines au dix-neuvième siècle.* 5 volumes. *Dictionnaire de la musique espagnole* (inachevé). *Dictionnaire technique de la musique. Thomæ Ludovici Victoria opera omnia.* (En cours de publication, formera 10 volumes.)

Pour notre musique, et publié en 1891, à la même époque que la trilogie des *Pyrénées*. Dans ce petit livre, M. Pedrell traite de l'importante question d'une école lyrique nationale et affirme une remarquable théorie relative au drame musical moderne.

L'élément premier de toute musique dramatique, dit M. Pedrell, sera « le chant populaire, cette voix des peuples, cette pure inspiration primitive du grand chanteur anonyme... le compositeur s'en empare, se l'assimile, pour la révéler sous une forme plus affinée ». Concurremment, il sera fait usage d'éléments empruntés à cette autre tradition musicale que sont les chefs-d'œuvre des anciens maîtres, et qui interviendront chaque fois que l'action le comportera, chaque fois que ces éléments pourront fournir l'expression juste. Car ce qu'il faut, c'est « créer un art avant tout expressif, qui traduise avec force et éclat le caractère propre de notre nationalité ».

Mais, ajoute M. Pedrell, il ne s'agit pas seulement d'écrire un drame lyrique sur un sujet tiré de notre histoire ou de nos légendes, non plus que de l'écrire en castillan, ou d'y semer des thèmes populaires... Le caractère d'une musique véritablement nationale se rencontre non seulement dans les chants du peuple et dans l'instinct des époques primitives, mais dans le génie et dans les chefs-d'œuvre des grands siècles d'art. Pour qu'une école lyrique soit vraiment nationale, il faut qu'elle réunisse tout ce que la nation possède en propre : la tradition constante, les caractères généraux et permanents, l'usage des formes *natives* qu'une puissance fatale, inconsciente, fit adéquate au génie de la race... l'expression harmonieuse de toutes les passions de cette race...

Il ne s'agit donc guère ici de pures formes, d'une couleur locale plus ou moins artificielle et extérieure. Ce que veut M. Pedrell, c'est que l'inspiration première de l'œuvre, quelle que soit la forme de cette œuvre, réunisse en elle tous les caractères dont l'énumération serait la définition même du génie national.

Comme l'examen plus détaillé de la belle doctrine esthétique professée par le compositeur nous entraînerait trop loin, nous pouvons, une fois connu le principe directeur de cette doctrine, passer à l'examen des œuvres où celle-ci trouve sa plus complète manifestation. Nous reviendrons toutefois, à l'occasion, sur certains points de ladite doctrine, soit pour en examiner la valeur, soit pour en voir la concordance avec ces créations artistiques où elle est manifestée.

Mais, auparavant, il importe de nous mettre en garde contre un malentendu qui pourrait facilement se produire. Nous voyons que

M. Pedrell n'est pas uniquement un instinctif : la faculté créatrice chez lui se double d'une volonté consciente, qui raisonne, et dont le rôle est de donner un soutien et une direction à cette faculté. Or, bien des gens s'effrayeront de voir un artiste raisonner son inspiration, et, pour peu que celui-ci leur offre une théorie de l'esthétique contenue dans ses œuvres, vite ils renverseront les termes, verront dans ces œuvres la simple émanation d'une théorie préconçue et les considéreront comme dépourvues de cette spontanéité qui est le caractère premier de toute œuvre d'art.

Une telle façon de penser est absolument fausse : chez l'artiste (M. Séailles l'a magnifiquement montré dans son *Essai sur le génie dans l'art*), l'inspiration reste toujours inconsciente. L'instinct de création est chose toute distincte de la volonté, de l'intelligence ; l'artiste ne crée pas l'œuvre, mais l'œuvre se crée en lui, par un processus qui reste en dehors de la pensée consciente, de la réflexion. Il peut, d'ailleurs, y avoir en l'artiste une dualité : d'une part, l'homme qui pense, raisonne, agit ; de l'autre, le créateur, réceptacle passif de l'inspiration spontanée qui donne naissance à l'œuvre, la coordonne et la pousse au dehors tout organisée. Bien des artistes de génie furent uniquement de tels réceptacles ; mais gardons-nous d'en conclure que le contraire ne puisse être également vrai : Richard Wagner en Allemagne, M. Vincent d'Indy en France, sont de belles preuves qu'un artiste et un théoricien peuvent être réunis dans le même individu.

Pour apprécier un artiste, il faut tenir compte de ses œuvres seules. Nous allons donc examiner les plus récentes productions de M. Felipe Pedrell.

*
* *

La trilogie des *Pyrénées*, achevée en 1891 et représentée 10 ans après (décembre 1901) à Barcelone avec un vif succès, provoqua dans toute l'Europe, dès sa publication, un vif et persistant mouvement d'intérêt. En Italie, en Allemagne, en France, la critique signala, étudia, discuta l'œuvre. En Russie, M. César Cui, dont M. Pedrell est un peu un frère d'armes, car l'auteur des *Pyrénées* et les *Cinq* combattent pour les mêmes idées, écrivit sur la nouvelle trilogie un long article. Plus récemment, l'auteur de *Cavalleria Rusticana* lui-même conférencia sur le même sujet.

Il y a là, pour qui sait combien est lente et pénible la diffusion

d'une idée ou d'une manifestation artistique nouvelle, un symptôme significatif, et qui prouve, à n'en pas douter, la vitalité du principe posé et la valeur de l'œuvre mise au jour.

Le texte des *Pyrénées* est du célèbre écrivain Victor Balaguer (1). L'œuvre comprend trois actes ou journées précédés d'un prologue intitulé *Anima mater*, qui ne fait point partie de l'action à proprement parler, mais constitue une merveilleuse évocation du milieu où se dérouleront les événements, une magnifique préparation au drame, ou plutôt aux drames qui vont suivre.

Il y a, en effet, ou du moins il semble y avoir une action distincte dans chaque journée, comme le montrera la courte analyse que voici :

I. *Le Comte de Foix.* — Nous sommes à l'époque (1218) où ce seigneur défend, avec les comtes de Toulouse, la patrie contre les armées du roi de France et du pape. La comtesse est restée seule au château et, avec son entourage, occupe les heures d'attente à présider une Cour d'Amour. Une étrange créature, la Mauresque Rayon-de-Lune, évoque par ses chants l'âme entière du peuple. Le même souffle national anime les chants des trouvères Miraval et Sicart, les propos de tous les assistants. En même temps, on sent planer une sourde menace sur l'assemblée : on croit le comte prisonnier ; un légat du pape est dans le pays et l'on craint qu'il ne vienne s'emparer du château. La comtesse pourtant est sans crainte : une vieille légende ne dit-elle pas qu'une puissance surnaturelle veille sur Foix et que si le château était violé, on verrait comme au temps jadis surgir des caveaux les antiques guerriers ressuscités pour repousser les envahisseurs ?

Or voici qu'entre le légat, suivi des dominicains de l'Inquisition. Il menace et déclare s'emparer du château au nom du Très Saint Père. Tous sont atterrés, mais la comtesse trouve de fières paroles et ordonne de chasser le légat. Alors celui-ci prononce l'anathème. Et tandis qu'il maudit et condamne, des coups sourds résonnent sous terre, les dalles de la salle se soulèvent, une nombreuse troupe d'hommes d'armes surgit comme par miracle. C'est le comte de Foix qui est revenu avec son armée et qui, voyant son château occupé, y a pénétré par les souterrains pour apparaître comme autrefois les morts de la légende. Les ennemis sont jetés dehors. Foix est victorieux.

(1) Homme politique, poète et historien ; on lui doit une *Histoire politique et littéraire des troubadours*, nombre d'œuvres lyriques, de drames, etc.

II. *Rayon-de-Lune.* — Vingt-sept ans plus tard, alors que la patrie est vaincue, le comte de Foix a renoncé à la lutte et s'est réfugié dans un couvent. Rayon-de-Lune, en qui une fois de plus nous sentons vibrer l'âme patriotique du peuple entier, est venue le trouver dans son asile pour le supplier de reprendre la lutte. Montségur n'est pas encore au pouvoir des ennemis, que le comte y vienne, afin d'aider à la victoire finale.

Au moment où le comte, après avoir longtemps hésité, va céder aux supplications de Rayon-de-Lune, un messager arrive qui annonce la prise de la dernière forteresse, la ruine finale de la patrie. Eperdu de douleur, le comte renonce à son propre salut et se livre sans résistance aux inquisiteurs qui bientôt surviennent pour le mener au supplice.

III. *La journée des Panissars.* — C'est la représentation du fameux massacre, en 1285, des troupes françaises par les Almogavars aragonnais.

Les troupes du roi d'Aragon sont campées au col des Panissars. L'ordre est venu de laisser passer sans l'inquiéter l'armée du roi de France. Rayon-de-Lune, toujours animée, malgré son grand âge, du même ardent amour de la patrie, erre dans les montagnes. Elle s'afflige d'apprendre que l'on ait pactisé avec les ennemis, et, par ruse, parvient à faire donner le signal de l'attaque, dont elle a appris le secret. Les troupes françaises sont impitoyablement massacrées, et la vieille patriote peut mourir heureuse après avoir salué au passage le jeune roi d'Aragon, victorieux, et vu resplendir dans toute leur gloire les montagnes natales éclairées par le soleil levant.

On voit la noblesse d'inspiration, la grandeur épique, dirai-je même, de l'œuvre. On voit également que cette œuvre est parfaitement conforme à l'idéal esthétique de son auteur : le poème est, par son sujet, profondément national. Il y circule une sève généreuse et franche qui lui donne la vie, et cette vie se manifeste sous des aspects intimement caractéristiques qu'il est impossible de méconnaître. Cette gravité, cette ardeur souvent violente, cette âpreté de l'expression, cette rigidité de l'âme, cette force de la foi patriotique, en un mot tout ce qui caractérise les personnages du drame, ce sont là autant de qualités propres à la nation espagnole, celles qui éclatent dans toutes les œuvres d'art que ce pays a produites; et c'est bien là le « caractère national ».

Et, à étudier la musique, on verra que M. Pedrell s'est non moins

exactement conformé à son idéal. Certains éléments proviennent du folk-lire musical, d'autres sont tirés des anciens chefs-d'œuvre : voici, dès le prologue, un faux bourdon du premier ton de l'ancienne liturgie. Plus loin est un Alleluia paraphrasé de Comès. Les jeux de la *Cour d'Amour* sont accompagnés d'une charmante musique où voisinent des thèmes catalans, basques, provençaux, des motifs de vieilles chansons des trouvères, etc.

Mais de tout cela l'auditeur n'a pas à tenir compte. Ce qu'il importe, c'est de constater ici que cette musique est expressive et vivante : les éléments originaux ou empruntés dont elle se compose forment un tout harmonieusement équilibré, et qui s'adapte au texte de la façon la plus étroite, ce qui constitue évidemment la qualité essentielle de la musique dramatique.

Après avoir envisagé ainsi dans leur ensemble *les Pyrénées*, il est permis de dire que l'œuvre de M. Pedrell n'est pas inégale à la pensée esthétique du compositeur, et c'est là le plus bel éloge qu'on puisse faire. Mais il n'échappera à personne que certaines réserves sont possibles en ce qui concerne l'action scénique de cette trilogie. Chaque journée forme un tout complet et semble rester isolée des précédentes, à ne se placer qu'au seul point du vue « théâtre » s'entend. Et l'on pourrait être enclin à critiquer un tel agencement au nom de la nécessité d'une unité d'action. Un examen approfondi montrera pourtant que cette unité existe. Il y a un lien entre les trois événements représentés : c'est l'idée de la patrie, de l'amour de la race et de la liberté, idée qui s'impose à l'esprit dès le prologue pour prédominer jusqu'à la fin. Ce lien, tout moral, nous est même rendu manifeste, scéniquement, par la présence de la symbolique Rayon-de-Lune.

Au demeurant, l'objection est mince. On pourrait encore se demander, peut-être, s'il y a (toujours au point de vue « théâtre ») une action suffisamment saisissante, assez habilement graduée, dans la première journée, qui ne comprend guère qu'un spectacle, la *Cour d'Amour*, suivi de deux « coups de théâtre », l'entrée du légat, puis celle du comte. Ou encore dans la seconde, où l'action, tout intérieure, consiste uniquement dans les sentiments qui agitent l'âme du comte.

A dire vrai, je ne crois pas que de telles critiques puissent être sérieusement mises en avant ; et l'on ne penserait guère à les formuler si une œuvre telle que *les Pyrénées* ne méritait d'être soumise à l'étude la plus minutieuse, et si surtout le composi-

teur n'avait écrit, dans le manifeste déjà cité, les lignes suivantes :

... On se convaincra qu'en matière d'art les sentiments des nations méridionales seront toujours différents de ceux des nations du Nord : en celle-ci on produira *Hamlet*, en celles-là, *A secrète injure, vengeance secrète*. Le poignard vengeur raisonnera, par la bouche d'Hamlet, avant de se clouer dans les entrailles du coupable. L'épée de Caldéron, sans autre impulsion que celle de l'honneur outragé, va droit percer le cœur du coupable.

C'est là une théorie de l'action scénique telle que l'envisagent, selon leurs sensibilités opposées, les hommes du Nord et les Méridionaux ; et il est intéressant de comparer cette théorie à la réalisation dramatique que nous a offerte M. Pedrell.

Dans la première journée des *Pyrénées*, pendant que, réunis en Cour d'Amour, les personnages du drame attendent les événements, ne sentons-nous pas à chaque instant s'accroître en nous l'ardeur patriotique, la conscience des souffrances que subit la race privée de liberté ? N'est-ce pas là une efficace préparation du drame même ? Quand brusquement le légat se présente, nous sommes prêts à vibrer de haine, comme la comtesse elle-même, pour accueillir avec une joie infinie l'arrivée des libérateurs. L'action matérielle occupe à peine un cinquième de la *journée*, et pourtant l'action, au sens large du mot, est continue.

Dans la deuxième journée, l'action est tout entière dans l'âme du comte, comme dans *Hamlet* elle sera dans celle du héros principal, comme dans les premières scènes, réputées peu « scéniques » de la *Valkyrie* elle se déroulera dans le cœur de Wotan, puis dans celui de Brunehilde. La vérité, la beauté, sont plus semblables à elles-mêmes qu'on ne le croit, et ce sous toutes les latitudes. Quiconque est destiné à les réaliser le fera, en vertu de cette puissance inconsciente dont je parlais tout à l'heure, pleinement et sans limitation autre que celle de son libre génie. Et cela sera une nouvelle preuve de la liberté de l'instinct créateur, qui sait corriger ce qu'une théorie émanée de la raison ou de la volonté peut avoir de trop restrictif.

* * *

En résumé, aucune critique grave ne peut être adressée à la trilogie des *Pyrénées*. Je crois bien que l'on n'en pourra formuler aucune, si minime soit-elle, à la dernière œuvre de M. Pedrell, *la*

Célestine. Ici l'action est de la plus parfaite continuité ; l'intérêt, fort divers, reste un du début à la fin. Une vie intense anime la pièce ; et ce n'est plus la vie épique, parfois grandiloquente, mais la vie quotidienne, ses mille aspects, ses situations diverses, qui apparaissent dans toute leur vérité.

Il faut dire que M. Pedrell a été merveilleusement inspiré en choisissant pour sujet l'admirable *Celestina* de Fernando de Rojas, l'énigmatique écrivain à qui revient l'honneur d'avoir composé la première en date des œuvres dramatiques de l'âge moderne (1). *La Célestine, tragi-comédie de Caliste et de Melibée*, mériterait, à elle seule, une longue étude. C'est une pièce remarquable à tous les égards, et qui, aujourd'hui encore, intéresse, non seulement au point de vue littéraire rétrospectif (car elle est l'origine première de tout le théâtre espagnol, dont on sait l'influence sur les autres littératures), mais aussi par le réalisme curieux, la puissance d'observation qui s'y manifestent, par la saveur étrangement fraîche que l'on y trouve.

L'auteur l'intitula tragi-comédie : une tragédie intensément humaine et une comédie de non moindre valeur s'y déroulent parallèlement, indépendantes presque l'une de l'autre et pourtant étroitement associées; l'une et l'autre parfaitement claires, également intéressantes, également « vécues » toutes deux, et ne gênant aucunement leurs développements respectifs. A cet égard, *la Célestine* est un véritable tour de force littéraire.

M. Pedrell a disposé, sans y rien changer, mais en en élaguant tout ce qui n'était pas essentiel, la longue œuvre de F. de Rojas en quatre actes, à l'ordonnance desquels il n'y a absolument rien à reprendre. Voici, brièvement conté, le sujet de la pièce :

Le jeune Caliste, qui aime Melibée, déclare à celle-ci, trop ouvertement et sans mesurer assez ses paroles, son amour. La jeune fille, offensée, repousse l'audacieux et lui défend de reparaître devant elle. Caliste s'afflige, mais bientôt, sur les conseils de son valet Sempronio, il forme le projet plus ingénieux que louable d'avoir recours à une vieille et experte entremetteuse, la Celestina.

(1) L'œuvre de Rojas est de 1492, et *la Mandragore* de Machiavel ne parut qu'en 1502. La *Celestina* devint rapidement populaire. On en compta en moins d'un siècle une quinzaine d'éditions espagnoles. Dès 1514, elle fut imprimée aussi à Milan, l'année d'après à Venise. En 1527, traduite en français, elle fut imprimée à Lyon, et deux nouvelles traductions françaises en parurent dans le cours du seizième siècle. Plus tard elle fut traduite en italien, en allemand, en latin, en anglais. Voir l'édition publiée en 1841 par Germond de la Vigne (Paris, Gosselin).

Celle-ci ne tarde pas à réussir dans la mission qui lui est confiée de réunir Caliste à celle qu'il aime. Mais les résultats de la funeste intervention de la vieille ne se font pas attendre. D'abord celle-ci, pour s'être refusée à partager avec les valets de Caliste, ses complices, le prix qu'elle a reçu de ses services, est assassinée par lesdits valets. Ceux-ci sont condamnés et exécutés, et la voix populaire rend responsable Caliste d'avoir, par ses agissements, provoqué le crime. Quelques garnements, passant par la rue qui borde le jardin où les amants sont réunis dans leur rêve, cherchent querelle à un serviteur de Caliste, Sosie. Celui-ci appelle au secours, et Caliste, qui arrive à la rescousse, tombe en voulant franchir un mur et se tue. Melibée, désolée de la mort de son amant et perdue d'honneur désormais, ne veut pas plus longtemps vivre et se précipite du haut d'une tour.

Voilà la tragédie. La comédie, elle, nous la trouverons dans les agissements de la Célestine, dont le portrait est merveilleusement tracé et la nature dépeinte de façon presque incroyablement vraie; dans ceux des valets coupables, Sempronio et Parmeno, prompts à inciter leur maître à l'intrigue, à se livrer, eux aussi, à la débauche sous le couvert de l'experte entremetteuse, dans toute cette vie populacière grouillante, qui est comme une couche de terreau audessus de laquelle germe, fleurit et meurt une belle et tragique fleur de passion, de joie et de deuil.

Je ne saurais dire combien belle, combien complète est cette œuvre. Chacun sentira comme revit en elle l'Espagne tout entière, avec son peuple, ses mœurs, sa sensibilité et ses aspects extérieurs. Et en même temps elle renferme un drame de la plus profonde humanité, de la vérité la plus directe et la plus générale. Arriver à réunir une expression dramatique intense à l'évocation aussi exacte que possible du sentiment national était l'idéal de M. Pedrell, et je crois que dans *la Célestine* cet idéal est pleinement atteint.

Il ne reste pas grand'chose à ajouter en ce qui concerne la partition de l'œuvre : elle est réalisée absolument de la même façon, toutes proportions gardées, que celle des *Pyrénées*. On y trouve des éléments populaires et aussi, je pense, des thèmes empruntés aux musiciens du passé. Mais cela ne saurait entrer en ligne de compte dès qu'il s'agit d'apprécier esthétiquement l'œuvre, puisque ces divers éléments n'interviennent qu'à l'état de cellules vivantes qui serviront avec nombre d'autres à constituer l'organisme en-

tier. Cet organisme est bien là. Le tissu sonore fait partie intégrante du drame qui se déroule. Dans toute la mesure où il est permis de juger d'une œuvre théâtrale avant que d'en avoir vu la représentation, on peut affirmer que celle-ci est valide et bonne, et penser que très prochainement un éclatant succès accueillera l'œuvre nouvelle du très probe et très puissant esprit qu'est M. Felipe Pedrell.

M.-D. Calvocoressi.

L'ÉGYPTE ET LES RELATIONS FRANCO-ANGLAISES

L'histoire de la question égyptienne est celle des relations franco-anglaises et de presque toute la diplomatie française pendant les trente dernières années. Elle commence en 1876 avec la faillite du khédive Ismaïl, mais on ne saurait la comprendre si l'on ignorait le rôle que la France a joué en Orient sous Napoléon III.

Depuis la guerre de Crimée, une entente cordiale existait entre la France et l'Angleterre. Ces deux puissances, qui étaient, au milieu du dix-neuvième siècle, les plus considérables de l'Occident, firent sentir leur force dans l'univers entier ; suivant le cas, l'une ou l'autre jouait le rôle principal. Dans l'empire ottoman, la tradition qui assurait à la France une influence prépondérante avait été respectée. Napoléon III protégea la Roumanie naissante, essaya de faire introduire des réformes en Turquie, intervint pour protéger les chrétiens de Syrie ; dans tous ces pays, les commerçants, les gens d'affaires, les ingénieurs français étaient les plus nombreux ou du moins les plus considérés.

L'Égypte était peut-être la partie la plus française de l'empire ottoman. « Parler de l'Égypte, disait l'ingénieur français Mougel-Bey, c'est encore parler de la France. » Méhémet-Ali et surtout Saïd avaient réorganisé l'Égypte sous la direction de hauts fonctionnaires européens, pour la plupart demandés à la France. Le canal de Suez avait été creusé de 1859 à 1869 par une compagnie française ; l'impératrice Eugénie avait assisté aux fêtes de l'inauguration. Les emprunts égyptiens furent presque tous contractés en France jusqu'en 1870 ; puis, quand le paiement de l'indemnité de guerre à l'Allemagne absorba les ressources des banques françaises, le khédive Ismaïl s'adressa à celles de Londres.

Le crédit de l'Égypte était d'abord solide, mais Ismaïl en abusa follement. Il voulait égaler la magnificence que la Bible prête au roi Salomon et *les Mille et une nuits* au calife Haroun-al-Raschid, et il y dépensa sans compter, mais non sans partager avec des intermédiaires peu scrupuleux les revenus du pays et tout l'argent qu'on voulut bien lui prêter. A son avènement, en 1863, la dette extérieure de l'Égypte s'élevait à 250 millions de francs ; treize ans plus tard, en 1876, elle était trente fois plus considérable. Le khédive dut suspendre ses paiements ; les puissances intervinrent et lui imposèrent un syndicat de faillite, la commission de la Dette, formée d'un Francais, un Italien, un Autrichien, présentés par leurs gouvernements et appointés par l'Égypte ; en 1877, un Anglais leur fut adjoint.

Les principaux créanciers étaient les Français, qui détenaient deux tiers des titres ; ensuite venaient les Anglais. Le gouvernement français avait donc des arguments à faire valoir s'il avait voulu affermir la situation privilégiée qu'il occupait en Égypte. Mais les défaites de 1870-71 l'avaient affaibli, le paiement de l'indemnité, puis la réorganisation de l'armée et de la défense exigeaient la plus grosse part des ressources disponibles en France. En 1875, on avait cru que l'Allemagne allait attaquer la France, et l'on s'attendait sans cesse à de nouvelles alarmes. Aussi le parti conservateur, qui dirigeait alors les affaires de France, se résignait-il à une politique de recueillement et d'économies. En 1873, il avait désavoué l'action de Francis Garnier, qui avait conquis le Tonkin de sa propre initiative. En 1875, il avait refusé d'acquérir 176.602 actions du canal de Suez, que le khédive cherchait à vendre, et les avait laissé prendre au gouvernement anglais.

Le cabinet britannique présidé par Disraeli, le fondateur de l'impérialisme actuel, ne voulait pas que la nouvelle route des Indes, celle de Suez, pût être fermée à l'Angleterre ; il était résolu à profiter des circonstances pour mettre l'Égypte sous son contrôle. Or il trouvait en face de lui un cabinet français, timide, irrésolu, craignant l'Allemagne et tout disposé à faire des concessions pour sauver ce qui restait de l'entente cordiale avec l'Angleterre. Aussi Disraeli put-il réussir à faire instituer dès 1876 deux contrôleurs généraux, l'un anglais, l'autre français, chargés de surveiller l'administration financière de l'Égypte. Ce fut le commencement du *condominium*.

En 1878, le contrôleur anglais devint ministre des Finances, le fran-

çais, ministre des Travaux publics. Bientôt le khédive Ismaïl essaya de se débarrasser d'eux en renvoyant tout son cabinet. A ce coup, la France et l'Angleterre demeurèrent un moment indécises; mais Bismarck intervint. Il venait de faire régler la question d'Orient par un congrès réuni à Berlin ; là, dans des entretiens particuliers, il avait conseillé aux Français de prendre la Tunisie, ce qui devait les brouiller avec les Italiens; aux Anglais de s'installer en Égypte, ce qui devait mettre fin à l'entente franco-anglaise. Dès que le khédive eut renvoyé ses ministres, Bismarck l'invita à garantir que les créanciers allemands seraient payés. Alors l'Angleterre et la France craignirent qu'on n'entamât leur situation privilégiée. Le cabinet anglais, qui depuis longtemps ne voulait plus d'Ismaïl, résolut sa perte; la France, qui avait toujours considéré le khédive comme un protégé, l'abandonna, et les deux puissances le firent déposer par le sultan (26 juin 1879).

Tewfik, fils d'Ismaïl, lui succéda comme khédive et le double contrôle fut rétabli. Alors, un parti musulman, dirigé par des officiers égyptiens, se forma contre les Européens, imposa au khédive un cabinet militaire et fit réunir une assemblée de députés qui prétendit voter le budget sans le soumettre au contrôle franco-anglais.

Le gouvernement français ne put prendre aucune décision ferme; les républicains venaient de remplacer les conservateurs au pouvoir ; leur chef, Gambetta, souhaitait l'expansion de la France, mais son parti s'était divisé sur des questions intérieures et les adversaires de Gambetta s'opposaient à la politique coloniale. L'expédition de Tunisie avait été blâmée par eux. Les ministères changeaient fréquemment.

A Gambetta, partisan d'une intervention armée en Égypte, succéda M. de Freycinet, qui n'en voulait point, par crainte d'être renversé. Cependant la crise égyptienne s'aggravait chaque jour. Préoccupé d'éviter une expédition, M. de Freycinet s'adressa aux puissances, au sultan, et fit réunir une conférence internationale à Constantinople; il semblait ainsi préparer l'abandon du condominium, mais il n'y renonçait pas complètement. En mai 1882, il demanda à l'Angleterre de s'associer à une intervention qui fut acceptée par le cabinet Gladstone à condition qu'elle resterait simplement morale. Les ministres anglais hésitaient à s'engager avec ceux de France, qui changeaient trop souvent à leur gré. La *Gazette de la Croix* prêtait à un homme d'État britannique, probablement lord Granville, ministre des Affaires étrangères, le pro-

pos suivant : « Impossible de négocier avec un pays comme la France, qui, de fait, n'a pas de gouvernement. »

Peu après que les deux escadres eurent mouillé devant Alexandrie, les musulmans se soulevèrent, attaquèrent les résidents européens et en tuèrent plusieurs. Le gouvernement anglais résolut d'employer la force : il fit part de son intention au cabinet Freycinet, qui lui opposa les engagements pris devant la Chambre française, la convocation de la conférence internationale de Constantinople, et qui rappela sans tarder l'escadre française d'Alexandrie.

Les Anglais bombardèrent la ville, puis y débarquèrent seuls (juillet 1882). Alors M. de Feycinet se ravisa et demanda à la Chambre des crédits pour occuper le canal de Suez conjointement avec les Anglais. La question qui dominait les autres était alors, pour tous les chefs des partis français, celle d'Alsace-Lorraine ; le reste, y compris l'Égypte, lui était subordonné. Il s'agissait avant tout de mettre la France en état de lutter contre l'Allemagne, mais Gambetta, Ferry et leurs amis croyaient qu'il fallait montrer, par des expéditions coloniales, les forces nouvelles du pays. M. Clemenceau soutenait au contraire qu'on devait les tenir concentrées en Europe. Les adversaires en présence souffraient de sentir la France isolée en face de l'Allemagne et de ses alliés ; ils souhaitaient qu'elle conservât avec l'Angleterre des relations cordiales qui pouvaient préparer une entente, mais ils différaient sur la tactique à suivre. Gambetta réclamait une action franco-anglaise en Égypte que M. Clemenceau repoussait comme une occasion de brouille préparée par l'Allemagne. M. Clemenceau prit la parole à la Chambre pour combattre les crédits : déjà la commission chargée d'examiner la demande ministérielle avait conclu à son rejet. La Chambre refusa les crédits par 450 voix contre 75 et le ministère donna sa démission (28 juillet 1882).

Les Anglais occupèrent seuls le canal de Suez ; puis ils entrèrent au Caire, détruisirent le gouvernement militaire et islamique d'Arabi-Pacha et rétablirent le khédive. Mais le double contrôle fut supprimé et depuis 1882 les Anglais ont maintenu un corps d'occupation en Égypte.

Les événements de 1882 ont rompu pour longtemps l'accord entre la France et l'Angleterre. La France s'est mise à réclamer l'évacuation de l'Égypte au nom du droit international. Inaugurant une politique nouvelle, elle ne réclamait ni le rétablissement du

contrôle à deux, ni des avantages particuliers pour elle, mais elle protégeait les institutions internationales dont la plus importante est la commission de la Dette, elle défendait l'autorité du khédive, la suzeraineté du sultan, elle demandait la fin de l'occupation anglaise, enfin elle s'efforçait, sans grands résultats, de défendre à la fois les intérêts internationaux et les intérêts égyptiens contre ceux de l'Angleterre.

Les grandes batailles diplomatiques entre la France et l'Angleterre furent livrées à propos de la Dette Extérieure. L'Angleterre trouvait qu'on avait imposé à l'Égypte une charge trop lourde bien que les intérêts eussent déjà été réduits à l'époque du condominium. Elle voulait faire une nouvelle conversion, elle voulait aussi rembourser les anciennes dettes qui imposaient à l'Égypte la surveillance d'une commission internationale et se procurer les fonds nécessaires par des emprunts exclusivement anglais. Mais il lui fallait, pour réaliser ses vœux, l'assentiment des puissances représentées à la commission, et c'est ce qui donnait à la France l'occasion de faire agir sa diplomatie.

En 1885, l'administration anglo-égyptienne demanda aux puissances l'autorisation de contracter un emprunt. En France, Jules Ferry subordonna son consentement à une promesse d'évacuation. Le cabinet anglais ne refusa nullement de s'engager sur ce point; il proposa même que l'occupation prît fin en 1888; mais on ne put s'entendre sur les conditions et les négociations furent rompues. Néanmoins les puissances accordèrent à l'Égypte l'autorisation de faire un nouvel emprunt qui fut presque entièrement contracté en Angleterre; par compensation, un Allemand et un Russe furent adjoints aux quatre commissaires internationaux qui fonctionnaient déjà, et la commission eut le pouvoir d'accorder ou de refuser son autorisation aux dépenses budgétaires de chaque année. Enfin, Jules Ferry obtint qu'une conférence internationale serait réunie pour traiter la question de Suez; les négociations, retardées par la chute de Ferry, aboutirent seulement en 1888. A cette date, la conférence internationale de Constantinople décida que le canal serait neutralisé, c'est-à-dire qu'il ne pourrait être fermé à personne en cas de guerre. Il est en effet resté ouvert à tous, y compris les belligérants, pendant la guerre sino-japonaise, la guerre hispano-américaine et, jusqu'à présent, pendant la guerre russo-japonaise.

La France n'avait pas renoncé à obtenir l'évacuation. En 1887, elle fut près d'y réussir par un accord avec la Turquie et l'Angle-

terre. Lord Salisbury, qui avait remplacé Gladstone, consentait à retirer les troupes britanniques dans un délai de cinq années ; mais il voulut réserver à l'Angleterre le droit de réoccuper seule le pays si elle le jugeait à propos. La France s'opposa à cette prétention et les négociations furent rompues définitivement. « Cet échec, déclara lord Salisbury, libère l'Angleterre de tous ses engagements. » Depuis 1887, le gouvernement anglais n'admit plus aucune discussion sur ce point.

En 1890, l'administration anglo-égyptienne obtint le consentement des puissances pour une grande conversion, la plus importante de toutes. Le gouvernement français avait essayé de profiter de l'occasion pour réclamer encore une fois l'évacuation en échange de son consentement; mais il n'obtint rien. A la commission de la Dette, les trois représentants de la Triple-Alliance faisaient bloc avec l'Anglais, le Français n'était appuyé que par le Russe. La France dut se contenter d'épuiser tous les moyens de droit qu'elle avait à sa disposition pour gêner l'administration anglo-égyptienne. Celle-ci aurait voulu disposer des économies considérables que la conversion de 1890 permettait de faire, et qui appartenaient à la caisse de la Dette. L'Égypte demanda l'autorisation d'en prélever une partie pour préparer la reprise du Soudan; les commissaires l'accordèrent à la majorité, le Français et le Russe ayant voté contre. Alors la minorité traduisit l'administration devant les tribunaux mixtes, composés d'indigènes et d'Européens, qui jugent les procès entre gens de nationalité différente en Égypte : les tribunaux donnèrent tort à l'administration.

Cette affaire se rattachait à des entreprises dirigées vers le Soudan jadis égyptien, soulevé par le Madhi en 1881 et abandonné aux Derviches en 1883. Lorsqu'il eut perdu l'espoir d'obtenir directement l'évacuation, le gouvernement français essaya de faire occuper le Haut-Nil ci-devant égyptien par une expédition partie du Congo, de soulever ainsi une question du Soudan et de rendre nécessaire la réunion d'un congrès international qui réglerait le partage de l'Afrique et mettrait à son ordre du jour le problème de l'Égypte. On assure que le président Carnot aurait dit au colonel Monteil, désigné en 1893 pour aller du Congo vers le Haut-Nil : « Je veux rouvrir la question d'Egypte. Pour réaliser ce projet, il faut qu'une expédition française occupe un point déterminé du territoire égyptien. L'Angleterre se récriera. L'Europe la contraindra à évacuer la vallée du Nil. » Pour accomplir ce grand des-

sein, la France avait besoin d'alliés. Or, l'empereur d'Allemagne souhaitait un rapprochement avec la France qui eût fait oublier la question d'Alsace-Lorraine ; il voulait aussi arrêter l'expansion de l'Angleterre en Afrique et se faire céder la partie du territoire portugais qui séparait de la mer les républiques boers alors indépendantes. Guillaume II adressa un télégramme d'encouragement au président Krüger lorsqu'il eut repoussé l'invasion Jameson ; un peu plus tard son ambassadeur à Paris se mit à traiter la question d'Afrique avec M. Hanotaux, ministre des Affaires étrangères dans le cabinet Méline.

Après bien des hésitations et des retards, une mission française fut décidément envoyée vers le Haut-Nil, celle du commandant Marchand, qui s'installa à Fachoda le 10 juillet 1898 ; elle aurait dû y trouver une armée abyssine chargée d'occuper au nom du négous la rive droite du Nil pendant que Marchand occupait la gauche au nom de la France. Une mission française était, en effet, partie d'Abyssinie pour frayer la voie aux soldats du négous, mais la maladie et la disette l'avaient forcée à rebrousser chemin. Marchand se trouvait donc seul au cœur de l'Afrique avec une demi-douzaine d'Européens et deux cents tirailleurs noirs. D'autre part, toute une armée anglo-égyptienne de 25.000 hommes venait de détruire les forces derviches et de prendre Khartoum : son avant-garde remonta le Nil et parut devant Fachoda en septembre. Les militaires en présence soumirent le cas à leurs gouvernements. Le cabinet anglais refusa toute discussion. La France, pour éviter la guerre, rappela Marchand, puis, par la convention de 1899, renonça à s'étendre hors du bassin du Congo.

L'Angleterre eût pu, en y mettant les formes, obtenir Fachoda sans blesser le sentiment national français. La hauteur et la brusquerie anglaises donnèrent à croire que le gouvernement de Londres eût souhaité un conflit. Le parlement français s'émut et vota un grand programme naval dirigé contre l'Angleterre, qui répondit en augmentant, elle aussi, le nombre de ses navires. Le malaise qui régnait dans les deux pays s'aggrava ; de part et d'autre, les passions traditionnelles contre l'ennemi héréditaire se réveillèrent dans le peuple. En France, une partie des conservateurs et des républicains modérés loua la politique de M. Hanotaux et se prononça pour un rapprochement avec l'Allemagne dirigé contre l'Angleterre.

Au moment de Fachoda, M. Delcassé, qui est encore ministre des

Affaires étrangères, venait de remplacer M. Hanotaux. Estimant que les avantages d'un accord franco-allemand étaient moins assurés que ses inconvénients, il laissa tomber le grand dessein de son prédécesseur. Les difficultés du Haut-Nil furent pour lui et pour ses collègues une surprise dont leurs adversaires leur firent d'amers reproches. Mais deux événements permirent au ministre français d'inaugurer une politique de conciliation qu'on eût cru impossible en 1898. L'un fut la guerre des Boers, qui calma l'ardeur guerrière des impérialistes et leur montra que la France n'était pas la puissance la plus prompte à tirer avantage des difficultés éprouvées par l'Angleterre; l'autre fut l'avènement du roi Édouard, qui n'a point pour l'Allemagne les mêmes sympathies ni contre la France les mêmes préventions que la reine Victoria.

Entre l'Allemagne et l'Angleterre, l'Italie servait de trait d'union; elle complétait contre la France la force militaire de l'une, la force maritime de l'autre. Après une brouille qui remontait à l'occupation de la Tunisie, la France conclut avec l'Italie le traité de commerce de 1898, premier symptôme d'un rapprochement. En 1902, elle lui reconnut l'expectative de la Tripolitaine en échange de la réciprocité pour le Maroc. Dès lors, le rapprochement franco-italien était fait, l'entente franco-anglaise était préparée. Du moment que la France laissait passer la Tripolitaine sous l'influence italienne, l'Angleterre cessait de craindre une nouvelle tentative pour rouvrir la question d'Égypte par le dehors. Elle entrevoyait une politique de concessions réciproques fondée sur la maxime *give and take* et qu'elle pouvait accepter de la part de la France. L'Angleterre jugeait la concurrence commerciale, maritime, coloniale de l'Allemagne plus redoutable que celle de la France; la combinaison Angleterre, Italie, Allemagne ne pouvait tenir: il fallait tenter la combinaison Angleterre, Italie, France.

Le roi Édouard rendit visite au roi d'Italie, puis il vint à Paris, où sa visite, signe d'apaisement et de bonne volonté, fut accueillie comme il convenait. Puis des négociations s'engagèrent qui viennent d'aboutir à la convention franco-anglaise du 8 avril 1904 et aux déclarations qui la suivent.

Les difficultés qui séparaient la France et l'Angleterre y reçoivent presque toutes une solution. Mais l'arrangement le plus important est celui qu'annonce la déclaration concernant l'Égypte et le Maroc et le projet de décret khédivial sur la Dette égyptienne auquel se réfère la déclaration.

Dans l'ensemble, la France laisse à l'Angleterre les mains libres en Égypte, l'Angleterre lui accorde la réciproque au Maroc ; mais les avantages concédés par l'Angleterre au Maroc ne sont guère qu'une sorte d'hypothèque. En Égypte, au contraire, la France vient immédiatement après l'Angleterre par l'importance de ses intérêts. Elle y a plus de 14.000 résidents, alors que les Anglais n'y sont pas 20.000, en comptant parmi eux les 4.500 hommes du corps d'occupation, les équipages de la flotte et 6.500 Maltais. Ses nationaux détiennent les deux tiers des titres de la Dette, qui représentent un milliard 600 millions de francs et en rapportent chaque année 65 ; ils ont la majeure partie des actions de Suez. Beaucoup de Français sont fonctionnaires au service des institutions internationales ou au service du khédive. Les maisons de commerce françaises en Égypte dépassent la centaine. Le commerce franco-égyptien est de 80 millions par an ; s'il est largement dépassé par le commerce anglais, qui s'élève à 400 millions, la moitié du trafic extérieur de l'Égypte, il dispute le second rang au commerce turc. Les propriétés foncières appartenant à des Français sont évaluées à plus de 50 millions de francs ; enfin l'industrie sucrière, la seule importante, est en grande partie française. Les capitaux français engagés en Égypte, dette publique comprise, dépassent largement deux milliards de francs ; ils rapportent, bon an mal an, 120 millions. L'Égypte vient au quatrième rang des pays où la France a des intérêts engagés.

On ne s'étonnera donc pas que la France ait défendu ses positions et qu'elle ait obtenu sur plusieurs points, dans la partie de la déclaration rélative à l'Égypte, des garanties particulières et précises.

La déclaration affirme que le gouvernement britannique « n'a pas l'intention de changer l'état politique de l'Égypte » et le gouvernement français prend le même engagement pour le Maroc. L'Angleterre continuera donc à maintenir le khédive, à respecter le droit de suzeraineté ottomane, à laisser payer chaque année le tribut de 17 millions que l'Égypte verse au sultan. En droit, l'Égypte n'est pas jusqu'à présent une colonie ou un protectorat britannique. Mais, en fait, la direction des services a été, depuis longtemps, confiée à des Anglais qui ont supplanté les autres fonctionnaires européens, plus particulièrement les français, jadis dominants. La déclaration garantit le maintien des fonctionnaires français qui subsistent en Égypte, à charge pour la France de laisser en place les fonctionnaires anglais du Maroc. Une clause particulière assure

que la seule direction restée française en Égypte, celle des antiquités, « continuera d'être, comme par le passé, confiée à un savant français. » C'est un hommage rendu à la nation qui créa l'égyptologie.

Il est entendu aussi que « les écoles françaises en Égypte continueront à jouir de la même liberté que par le passé ». En traitant quelques années plus tôt, nous aurions conservé un directeur français à la tête de l'enseignement khédivial, une section française dans toutes les écoles primaires supérieures et secondaires. L'Angleterre ne toucha pas d'abord à nos avantages, mais à la rentrée qui suivit Fachoda, les sections anglaises des écoles officielles se peuplèrent aux dépens des françaises, et bientôt la direction de l'enseignement fut, pour la première fois, donnée à un Anglais. Il nous reste quelques sections des écoles officielles, de nombreuses écoles privées, pour la plupart confessionnelles, et une école supérieure de droit : 15 à 16.000 élèves apprennent le français. Notre langue est restée jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle celle qu'on employait ordinairement en Égypte dans les relations avec les étrangers : l'anglais était inconnu dans le pays avant 1882 ; pendant plusieurs années, les hauts fonctionnaires britanniques acceptèrent de parler français. Une partie des publications officielles s'imprime, aujourd'hui encore, en français.

L'influence française s'était, on l'a vu, mise au service des institutions internationales dont la principale est la commission de la Dette. Le sort de la commission et de la caisse est réglé par un projet de décret khédivial annexé à la déclaration et qui reçoit l'approbation de l'Angleterre et de la France, en attendant celle des autres puissances intéressées. Cet acte fait à l'Angleterre d'importantes concessions. On se rappelle qu'elle voulait disposer des réserves et des économies appartenant à la caisse de la Dette ; on les lui donne à condition qu'elle laisse un fonds de roulement de 13 millions et un fonds de réserve de 47 millions. L'Angleterre se plaignait encore que les sources de revenus saisies en 1876 et exclusivement affectées au service de la Dette fussent trop considérables depuis les amortissements et les conversions ; elles fournissaient en effet 160 millions pour 94 de dépenses. Le projet de décret rend à l'administration les recettes saisies et lui demande de verser à leur place, jusqu'à concurrence des sommes nécessaires, le produit de l'impôt foncier, qui s'élève à 110 millions en moyenne. Enfin les dates où le remboursement des diverses dettes deviendra possible, sans être obligatoire, sont fixées à 1905, 1910, 1912 et

1915. Le remboursement est une éventualité que les porteurs de titres envisagent sans enthousiasme, car les titres égyptiens rapportent 4 et 4 1/2 0/0 régulièrement payés. Quand il sera complet, il aura pour conséquence la disparition de la commission de la Dette.

La neutralité du canal de Suez est confirmée par la déclaration ; le gouvernement britannique adhère à la convention internationale de 1888, sans maintenir les restrictions qu'il avait faites à cette époque.

L'article IV de la déclaration ouvre l'Égypte et le Maroc au commerce et à l'industrie internationales. « Les deux gouvernements, dit cet article, également attachés au principe de la liberté commerciale, tant en Égypte qu'au Maroc, déclarent qu'ils ne s'y prêteront à aucune inégalité, pas plus dans l'établissement des droits de douane ou autres taxes que dans l'établissement des tarifs de transport par chemin de fer... Toutefois [ils] se réservent de veiller à ce que les concessions de routes, chemins de fer, ports, etc., soient données dans des conditions telles que l'autorité de l'État sur ces grandes entreprises d'intérêt général demeure entière. »

Les stipulations que l'on vient d'étudier seront soumises aux parlements des deux pays, dont l'assentiment paraît assuré. Certaines d'entre elles, par exemple celles qui sont relatives à la commission de la Dette ou du canal de Suez, devront, en outre, être approuvées par les puissances auxquelles les traités internationaux précédents donnent autorité en ces matières.

Dans tous les cas, la reprise des bonnes relations entre la France et l'Angleterre est un fait accompli. Elle montre que deux puissances peuvent l'une et l'autre étendre leur domaine colonial sans se voir contraintes de se battre et qu'une tradition de rivalité et de guerres peut être interrompue par la raison, quand l'une et l'autre partie ont à échanger des avantages équivalents. Elle rassure la nation française, qui s'inquiétait de voir ajouter aux préparatifs de défense continentale de brusques préparatifs de défense navale.

Enfin la France, que l'alliance avec la Russie tira pour la première fois d'un long isolement consécutif au traité de Francfort, se réjouit de bonnes relations avec des nations constitutionnelles comme l'Angleterre et l'Italie, auxquelles l'attachent des intérêts et aussi de communes aspirations. On assure que l'Angleterre songerait à retourner contre l'Allemagne la politique employée par Bismarck contre la France. En tout cas, l'isolée n'est plus la France.

ALBERT MÉTIN.

LES THÉATRES

Reprise d'*Amoureuse*, *les Malefilâtre*, de M. Georges DE PORTO-RICHE. — *La Plus faible*, de M. Marcel PRÉVOST. — *Le Roi galant*, de MM. Louis MARSOLLEAU et Maurice SOULIÉ.

A la Renaissance, une nouvelle reprise d'*Amoureuse*, de M. Georges de Porto-Riche — la quatrième, je crois — a brillamment réussi, comme réussiront toutes les reprises de cette admirable comédie, née immortelle, et qui restera comme l'un des chefs-d'œuvre les plus purs, non seulement du théâtre français contemporain, mais du théâtre. Nous avons revu sur la scène ces trois personnages si vivants, de notre misérable vie à tous; et, comme toujours, dès les premières répliques, nous avons oublié que nous étions au théâtre : nous devenions véritablement les témoins d'un de ces atroces drames domestiques, comme il s'en joue, de toute éternité, entre mari et femme, entre amant et maitresse, entre tous les couples qu'asservit le désir, maître souverain des hommes et des dieux. C'est l'amour tout entier, c'est Vénus tout entière, — la Vénus de Phèdre, — qui nous est apparue sans voiles, enchantant ou tourmentant ses proies. Une fois de plus, dans le salon, où ils se croient seuls, ignorant que nous les regardons, Étienne Fériaud et Germaine nous ont laissé surprendre, sur leurs visages, toutes les lumières, toutes les ombres de tendresse et de haine qui montent du cœur des amants ennemis.

Étienne et Germaine vont et viennent; il travaille, elle lit; ils reçoivent des visites, ils causent, dînent, prononcent les mots et font les gestes de leur vie apparente : on sent que l'amour seul est en eux, toujours prêt à les précipiter aux bras et aux lèvres l'un

de l'autre. Pour eux, absolument, « la vie est un sommeil ; » tout ce qui n'est pas l'amour les repose ; — et nous le voyons et nous le sentons : derrière la comédie de premier plan qui se joue à nos yeux, à travers les mots, comme à travers un cristal transparent, nous apercevons, tragique et nu, le drame de chair qui est toute la pièce, comme il est tout l'amour. Sur aucun théâtre, en aucun temps, aucun dramaturge, aucun poète n'a fait vivre une œuvre plus large, plus puissante, plus précise. Comme cette pièce vigoureuse fait pâlir toutes les vagues scènes, où presque tous les amants de théâtre, la main sur leur cœur, au clair de lune, rapprochés et pourtant si lointains, balbutient des phrases vides et vaines et regardent le ciel, comme si leur bonheur n'était pas sur la terre.

Amoureuse reste une œuvre aussi neuve qu'au soir de la première représentation. Les imitations n'ont pas manqué : quelques-unes même ont franchement réussi. Aucune de ces pièces, nées d'*Amoureuse*, ne nous a fait pénétrer aussi avant dans les cœurs en amour : aucune ne s'est imposée aux artistes, ni même au public, avec autant de charme et de puissance, avec cette simplicité véritablement classique d'une action où un menu fait matériel suffit à « jeter tout dans l'extrême », comme on disait au dix-huitième siècle. Et quelle force, quelle pureté de style ! Toutes les phrases sont nettes, incisives, profondes : elles disent tout avec les mots de la conversation courante, mais avec ceux-là seuls qui ont toujours été, et qui resteront toujours, vraiment français.

Nous avions vu déjà MM. Lucien Guitry et André Calmettes dans les personnages d'Étienne Fériaud et de Pascal Delannoy : ils y sont, comme autrefois, la perfection même. Mme Marthe Brandès, après Mme Réjane, a véritablement recréé le personnage de Germaine Fériaud : incarné par elle, tout un côté du rôle nous est apparu en pleine lumière. Elle a trouvé des attitudes, des gestes, des accents admirables pour exprimer la misère de Germaine : autant qu'amoureuse, elle a été douloureuse et meurtrie, et la pièce et le rôle en sont élargis. Le troisième acte a gagné une vie nouvelle et intense à cette interprétation, si profonde et si vraiment humaine.

La pièce est jouée dans un mouvement plus rapide qu'autrefois, au Vaudeville : les artistes appuient moins sur les mots, détachent moins les phrases : elles se détachent toutes seules, et ce mouvement, aussi, me semble plus vrai.

Cette reprise d'*Amoureuse* était précédée des *Malefilâtre*, un petit drame inédit en deux actes qui reste bien du « théâtre d'amour », mais dont les personnages ne ressemblent pas, au moins en apparence, à ceux de *la Chance de Françoise*, d'*Amoureuse* et du *Passé*. Dans l'œuvre de M. Georges de Porto-Riche, *les Malefilâtre* formeront pendant à *l'Infidèle*. L'une toute poésie, l'autre tout réalisme, ces deux pièces accusent plus nettement certains tons de l'œuvre qui sont bien présents, mais fondus dans la couleur des autres pièces.

Le rideau se lève sur un décor pittoresque : un atelier de menuiserie. Trois hommes y travaillent : le père Malefilâtre et les deux fils, tous deux mariés, mais avec des femmes de nature bien différente, comme, d'ailleurs, la nature des deux frères. L'un, brave ouvrier, économe et tranquille, n'a jamais quitté la maison : il a épousé une cousine, honnête et sérieuse comme lui-même; ils ont deux fillettes rieuses et jolies. L'autre, Philippe, d'humeur aventureuse, a fait son tour de France, comme les ouvriers d'autrefois : il a travaillé de ville en ville, et il a aimé de femme en femme, jusqu'au jour où il en a gardé une et l'a épousée, parce qu'elle a la peau douce et qu' « il l'a dans le sang ». Pour toute la famille, la femme de Philippe est restée une étrangère : elle est coquette, frivole; les hommes se retournent quand elle passe, et elle leur sourit. Seules, les deux fillettes adorent leur tante, qui est enfant comme elles, qui danse des rondes avec elles et qui les caresse plus câlinement que leur mère, — comme savent caresser les femmes d'amour. Mais Philippe ne s'émeut guère de l'hostilité qu'on témoigne à sa femme. Et d'ailleurs lui-même se sent un peu un étranger dans sa famille : il a des idées politiques, des rêves humanitaires. L'année précédente, il a même recueilli quelque temps un compagnon traqué par la police, malgré les protestations alarmées de tous les siens. Au moment où commence la pièce, ce compagnon vient d'être arrêté, et le maire, ceint de son écharpe, fait une perquisition chez les Malefilâtre. La scène est charmante, alerte, à la fois poignante et comique. On ne trouve aucun papier compromettant : on découvre, en revanche, au fond d'un vieux coffre, des lettres amoureuses du compagnon à la femme de Philippe, qui ne laissent aucun doute au malheureux. Philippe s'emporte, crie son malheur à tous, malgré les efforts de sa mère, qui essaie vainement de lui clore la bouche; il chasse sa femme, à la grande joie de tous les autres. Mais bientôt, sa fureur tombée,

Philippe ne sent plus que sa peine; il souffre tellement qu'au moment où sa femme va partir il pardonne et veut la garder. Mais les autres, maintenant, sont armés contre elle : ils exigent que Philippe la renvoie, et Philippe, incapable de vivre sans elle, quitte aussi la maison, suit son bonheur.

Ces deux petits actes rapides et ramassés intéressent et émeuvent avec force : les sentiments et les mots y sont violents, mais sans brutalité, et ces gens du peuple, tout en parlant leur langue, ne sont jamais communs. L'impression a été profonde.

MM. Lucien Guitry et André Calmettes, Mme Samary et surtout Mme Margel, tout à fait remarquable dans un vrai rôle de tendresse et de grâce, ont excellemment joué cette pièce, où abondent les beaux mots simples, puissants et pleins, qui restent dans la mémoire comme des vers.

* * *

Dans un temps où la plupart de nos romanciers sont attirés, et quelques-uns même confisqués, par le théâtre, M. Marcel Prévost est l'un des rares qui soient demeurés fidèles au roman, à la nouvelle, au livre enfin. Pourtant, il n'a point contre le théâtre le grief d'un échec, ni même d'un demi-succès. Au contraire. Il a fait représenter jadis sur le Théâtre Libre un petit acte, *l'Abbé Pierre*, tiré de son premier roman, *le Scorpion*, et qui a réussi. Sa première comédie en trois actes, *les Demi-Vierges*, a remporté au Gymnase, et retrouvé depuis à l'Athénée, un de ces triomphes que les dramaturges professionnels rencontrent rarement au cours d'une longue carrière ; et, hier encore, *la Plus faible*, la pièce en quatre actes si attendue et, on peut bien le dire, si guettée, que M. Marcel Prévost vient de donner à la Comédie française, égale les meilleures productions de nos meilleurs auteurs dramatiques.

Tout naturellement et comme sans effort, avec cette intelligence souple et précise qui apparaît dans tout ce qu'il écrit, M. Marcel Prévost a su adapter au théâtre toutes ses qualités, sans se priver d'aucune : il a su faire passer dans ses pièces jusqu'à ses plus minutieuses observations de psychologue et de moraliste, et pourtant le mouvement des scènes n'en est point ralenti. C'est que, même quand il écrit des romans, M. Marcel Prévost a des qualités

de théâtre : ses romans sont composés comme des pièces, découpés en parties avec la même netteté que si chaque partie était un acte. Et sa forme, de même, est dramatique : le récit n'est jamais encombré de longues descriptions; il va droit et se hâte de faits en faits; il prépare et relie toujours des scènes. Dès qu'il nous a présenté ses personnages, souvent même avant de nous les avoir présentés, dès la première page d'un roman, M. Marcel Prévost les fait parler. Il indique un geste, une attitude, analyse parfois brièvement quelque sentiment subtil ou quelque secrète sensation; puis, bien vite, le dialogue reprend pendant des pages, familier, lumineux, toujours direct : on pourrait transporter au théâtre comme elles sont, presque sans coupures, telles grandes scènes des romans de M. Marcel Prévost, on les dirait écrites pour être jouées.

Est-ce donc l'ennui des répétitions qui empêche M. Marcel Prévost de nous donner plus souvent des pièces? Il est presque permis de se demander si ce romancier n'est pas tout simplement un auteur dramatique dédaigneux du théâtre et qu'intéresse seulement, de loin en loin, le travail de machination et de réalisation scénique.

Le sujet de *la Plus faible* est très simple. L'œuvre est une réponse à une question qui pourrait, je crois, se poser à peu près ainsi : dans l'état actuel de nos mœurs et de nos lois, un homme qui vit avec une femme irréprochable et sûre a-t-il le droit de ne pas l'épouser? N'est-il pas coupable et imprudent, dans son insouciance et dans son égoïsme, de ne pas assurer à cette femme, contre les autres et contre lui-même, la protection et la sécurité du mariage? En un mot, l'union libre est-elle possible, c'est-à-dire pratique, dans une société comme la nôtre? La compagne d'un homme, qui n'est pas la femme légitime de cet homme, n'est-elle pas exposée, non seulement à des vexations, mais parfois aussi à de graves dangers imprévus? — La pièce de M. Marcel Prévost nous met sous les yeux, nous force à voir combien la situation de cette femme est précaire, combien son amour est « toujours menacé ». Même adorée de celui qu'elle aime, elle est surveillée par des ennemis impitoyables, toujours prêts à exploiter contre elle tout ce qui paraît l'accuser. Même innocente, elle peut, à de certains moments, devenir suspecte à son amant, être séparée de lui, condamnée par lui, sans pouvoir se défendre, — tout cela uniquement parce qu'elle est sa maîtresse et non sa femme.

Pour en arriver là, il faut évidemment qu'une véritable fatalité s'acharne contre cette malheureuse; mais cette fatalité est toujours possible; et la pièce de M. Marcel Prévost nous montre précisément un des cas où cette fatalité risque de briser à jamais le cœur et la vie de deux êtres qui, sûrs l'un de l'autre, semblaient n'avoir rien à redouter.

Le premier acte est tout entier d'exposition. Jacques Nerval est un homme heureux. Il est riche, il écrit des livres d'histoire qui plaisent au public et que les savants estiment, et il vit doucement, au jour le jour d'une carrière facile, qui le mènera bientôt à l'Institut. Rien ne manque à sa quiétude, pas même la femme discrète et tendre qui s'occupe de tout dans la maison, qui sait être là, sans qu'on la voie, aux heures de travail, et qui chasse avec la même grâce la poussière et la mélancolie. Cette femme s'appelle Germaine de Maucombe : mal mariée, elle a quitté son mari pour venir partager l'existence de Jacques, et depuis quatre ans elle est là, près de lui. Elle aurait pu demander le divorce; mais peu lui importe : Jacques l'aime et elle l'aime; elle ne tient pas à être sa femme; à ses yeux, la cérémonie civile ne compte pas. Sa seule tristesse, c'est que l'Église n'ait point béni son amour; car Germaine est pieuse; mais elle a le cœur trop délicat pour avoir laissé surprendre à Jacques même l'ombre de ce regret. Elle pousse plus loin la délicatesse : au moment où la pièce commence, M. de Maucombe est mort. Germaine le sait; mais elle ne l'a pas dit à Jacques : elle ne veut pas qu'il le sache et elle interdit même à un ami de Jacques, le tendre, le fidèle et pataud Louis Gourd, d'annoncer ce veuvage à son ami. Si Jacques doit un jour l'épouser, elle tient à ce que l'initiative du mariage soit venue de lui seul : elle se reprocherait de l'y avoir acheminé. Et leur vie continue, irrégulière, mais confiante et paisible : elle continue à deux, et même à trois; car Louis Gourd ne quitte guère la maison, qu'il remplit de sa grosse personne maladroite et de ses bougonnements affectueux. Le personnage est délicieux : il a été joué par M. de Féraudy avec une vérité, une rondeur, une maitrise extraordinaires. Dès qu'il entre, il passe au premier plan : il mène toute une partie de la pièce. Et c'est même lui qui la complique; car si Louis Gourd est un ami incomparablement dévoué, il fait gauchement tout ce qu'il fait, même le bonheur de ceux qu'il aime. Ses livres sont ordinaires, ses vêtements aussi : il leur va mal. Il a la tailleur de Jacques, mais non son élégance.

Comme Jacques, il écrit des livres d'histoire, mais lui ne sera jamais de l'Institut : il le sait et il s'en console, parce que son ami en sera. Et, tout de même, lui aussi est heureux : son bonheur est fait de celui des autres, le bonheur des autres, seul, peut encore augmenter le sien. Il s'y emploie donc de toutes ses forces. Lui, a deviné la secrète tristesse de Germaine, que Jacques n'a pas su découvrir ; c'est lui qui, en se renseignant sur M. de Maucombe, a connu que Germaine était libre et le lui annonce triomphalement. C'est lui seul qui pressent d'obscurs dangers pour Germaine dans la situation fausse où Jacques la laisse vivre ; et, malgré la défense formelle de Germaine, il ne perd pas une seule occasion de reprocher à Jacques son insouciance. L'avenir d'ailleurs paraît sans menace. Jacques est sûr de lui, tant qu'il vivra ; s'il venait à mourir, son testament est fait : il se croit donc le droit d'ajourner un mariage qui, sans rien ajouter à son bonheur ni même, pense-t-il, à celui de Germaine, le brouillerait définitivement avec sa famille.

Car Jacques a une famille, et, comme presque toutes les familles des hommes de lettres, cette famille, de bourgeoisie aisée, a tous les préjugés de la bourgeoisie. Elle connaît et juge sévèrement la liaison de Jacques. La mère seule, qui adore son fils, garde quelque indulgence à la femme qui le rend heureux ; mais le père, qui d'ailleurs a des maîtresses, surtout le beau-frère et la sœur de Jacques n'ont pas assez de mépris pour cette intruse qui, à leurs yeux, achève de compromettre et de déclasser ce fils de bourgeois devenu homme de lettres. Comment le reprendre, l'arracher à cette vie indigne, le sauver de lui-même et de cette femme? Sans que Jacques s'en doute, ses domestiques sont achetés. Mais qu'importe, il ne s'en soucie guère ; et même quand Gourd lui dénonce cette surveillance organisée contre Germaine jusque dans sa maison, il hausse les épaules, tant il est sûr d'elle et de lui... Et pourtant c'est Gourd qui a raison : la suite de la pièce va nous le prouver.

Bassement calomnié par un vague journaliste, Jacques a le tort d'envoyer ses témoins à ce drôle ; il se bat, et, bien entendu, c'est lui qui est blessé grièvement. Gourd est affolé : la blessure paraît mortelle. Il serait dangereux de transporter Jacques jusque chez lui. Mais sa sœur habite tout près de là : l'hésitation n'est pas permise ; c'est chez elle que Gourd fait conduire le corps inanimé.

Certains ont reproché à M. Marcel Prévost d'avoir fait transporter le blessé dans sa famille, uniquement parce qu'il n'y aurait pas

eu de pièce si on l'avait transporté chez lui. Le reproche ne me semble pas fondé. Quelles que puissent être les défiances de Gourd, son premier devoir est de sauver son ami. Même s'il pensait à prévoir la mainmise absolue de la famille sur Jacques, Gourd n'aurait pas le droit d'empêcher cette mainmise en risquant de tuer Jacques, faute des soins immédiats que son état réclame. D'ailleurs, même si la porte est fermée à Germaine, lui, l'ami de toujours, viendra, d'heure en heure, chercher des nouvelles.

Gourd se trompe. Aussitôt Jacques chez elle, le premier soin de sa sœur, Mme Lebrun, est de consigner la porte à Gourd. Nous sentons tout de suite que rien ne la fléchira, dès que nous la voyons sortir de la chambre de Jacques et causer froidement avec le médecin. Cette femme-là n'admettra jamais que la maîtresse de son frère ne soit pas une créature indigne; et, sans perdre de temps, elle réunit une sorte de conseil de famille pour décider en commun de la conduite à tenir; elle-même dicte cette conduite. Sous quelque prétexte que ce soit, jusqu'à son complet rétablissement, il faut que Jacques ne puisse pas communiquer avec cette femme. Les recommandations du médecin autorisent à interdire toute visite et à intercepter toute correspondance. Une fois guéri, Jacques fera ce qu'il voudra; mais, en attendant, il faut le soustraire à cette influence pernicieuse qui, depuis si longtemps, l'éloigne de sa famille.

Et en agissant ainsi Mme Lebrun a la certitude qu'elle s'acquitte seulement de son devoir vis-à-vis d'elle-même et de son frère : Jacques, plus tard, sera peut-être le premier à comprendre qu'on n'a rien tenté que pour son bien, et, qui sait, au milieu de tous les siens, sa guérison sera peut-être double. Et Mme Lebrun, il faut bien le dire, n'est pas plus cruelle que ne le seraient, à sa place, presque toutes les femmes de son milieu bourgeois. M. Marcel Prévost ne l'a point exagérément poussée au noir; il ne s'est point donné, arbitrairement, un personnage d'exception. Quelle sœur ne se croirait coupable si elle ne regardait pas comme une ennemie la maîtresse de son frère, celle qui le déconsidère aux yeux du monde et l'a entraîné loin de la vie régulière, qui fut toujours celle de tous les siens? Mme Lebrun n'a pas une minute d'inquiétude : elle est soutenue par sa conscience, qui ne lui adresse aucun reproche. Elle traite Germaine en adversaire, comme elle suppose que Germaine doit la traiter, si elle est, comme elle-même, une femme intelligente et forte. Et si elle ne l'est pas, tant pis pour

elle! Entre les maîtresses et les sœurs, il ne peut exister qu'une guerre sans merci.

Dès les premiers mots que prononce Mme Lebrun, nous comprenons que Germaine est bien « la plus faible ». Elle n'a pour elle que son amour, ses larmes, ses supplications : elle lutte sans arme et sans défense, pour son bonheur et pour celui de Jacques; mais le bonheur de Jacques n'est pas le sien, aux yeux des parents, qui en rêvent un autre pour lui. Germaine ne pourra parler qu'en son nom; Mme Lebrun parlera au nom de la famille. Et quand Germaine paraît, nous sommes trop sûrs qu'elle est venue en vain, qu'il n'y a rien à faire, qu'elle repartira toute pleurante comme elle est venue, sans avoir rien gagné sur la famille, représentée par Mme Lebrun, pas même une pitié. Sa faiblesse, au contraire, encourage, et quand Mme Lebrun a vu Germaine, elle commence à la moins redouter; loin de l'épargner, elle s'acharnera d'autant plus à la combattre qu'elle a plus de chance de la vaincre. Son plan est vite fait: elle s'arrange, d'abord, pour que Germaine ne puisse pas rentrer au domicile de Jacques, et, en même temps, elle installe sa fille, une toute jeune fille, au chevet du blessé, avec l'espoir que cette présence d'un être jeune et qui adore Jacques lui fera oublier et remplacera peu à peu pour lui le charme de l'absente.

Au commencement du troisième acte, onze jours ont passé; Jacques est à peu près rétabli, mais il est faible encore. Toute la gentillesse, tous les soins charmants de sa nièce Pauline ne l'empêchent pas de penser à Germaine. Il n'ose pas l'avouer, mais il s'inquiète de n'avoir pas vu Gourd, et surtout de n'avoir pas reçu au moins une lettre de sa maîtresse. Il est impatient, il veut rentrer chez lui. Mais Mme Lebrun n'a pas perdu son temps; elle est armée maintenant : les domestiques, en fouillant dans les meubles, ont découvert une lettre de Gourd à Germaine qui peut être mal interprétée. De plus, et surtout, Germaine chassée s'est imprudemment réfugiée auprès de Gourd; elle vit chez lui depuis onze jours, et Mme Lebrun, tout en reconnaissant qu'elle a interdit sa porte à « ce monsieur » et retourné les lettres de « cette femme », ne se prive naturellement pas de montrer à son frère le billet suspect et de lui donner la nouvelle adresse de Germaine. Jacques est accablé, désespéré; il cherche à comprendre, à s'expliquer la lettre et la présence de Germaine chez son ami, présence qui lui est confirmée par son domestique. D'une main fiévreuse, en toute hâte,

Jacques écrit à Gourd qu'il l'attend. Dès que Gourd paraît, il le somme de se justifier. Et Gourd balbutie, ne comprend pas. Il arrivait tout joyeux, les bras ouverts : Jacques évite de lui serrer la main. Tout de suite, il l'accuse brutalement, il lui tend la lettre volée, et le pauvre Gourd, éperdu, ahuri de cet accueil, puis, révolté, quand il s'aperçoit que Jacques le soupçonne, s'emporte à son tour, se refuse à se disculper, parle haut, crie, accuse, lui aussi, l'ami injurieux qui a pu douter de lui et de Germaine et, à la fin, s'éloigne, hors de lui-même, sans avoir daigné rien expliquer.

La scène est admirable de mouvement, de force, de vie intense ; surtout, elle est admirable de *vérité*. Et sans doute, à la réflexion, Gourd peut nous paraître cruel. Jacques était malade, désemparé : Gourd avait le devoir de le calmer, de panser sa blessure. Mais Gourd est violent, comme la plupart des hommes bons. Il a toutes les qualités du cœur : il a des défauts de caractère. Quelles que puissent être les apparences, Gourd n'admet pas, ne veut pas, ne peut pas admettre que Jacques ait pu l'accuser, le condamner, lui, Gourd, son vieil ami, et surtout elle, Germaine ! C'est non seulement injuste et odieux, mais c'est absurde, et plus encore peut-être que l'injustice, c'est cette absurdité qui indigne Gourd.

Aux premiers mots de Jacques, évidemment, il se rend bien compte que les termes de sa lettre à Germaine peuvent être suspectés, qu'il a été fou d'installer Germaine chez lui et de continuer à y vivre auprès d'elle. Mais précisément la brusque sensation qu'il a de ses torts et de ses maladresses achève de lui faire perdre tout son sang-froid et ajoute encore à la violence de son emportement. Que Mme Lebrun ait pu le soupçonner, c'est déjà bien assez pour qu'il s'en veuille ! Mais Jacques, lui, aurait dû comprendre. Il aurait dû s'affirmer à lui-même que cette lettre était bien innocente, être sûr qu'en la lui cachant Germaine avait obéi, comme toujours, à quelque scrupule délicat. Et, de même, quand on a dit à Jacques que lui, Gourd, avait recueilli Germaine sous son toit, comment Jacques n'a-t-il pas deviné ! Germaine était seule, affolée d'inquiétude, sans nouvelles, se demandant à toute minute si ce n'était pas cette minute-là qui lui prenait Jacques pour toujours : Gourd n'avait pensé qu'à être là, près d'elle, pour la consoler et veiller sur sa douleur. L'explication était si simple. Celle-là seulement était possible, et il était bien inutile de la demander, — puis-

que tout le reste était absurde, oui, en vérité, absurde, — et si Gourd a tort de la refuser à Jacques, qui l'exige, comme nous comprenons, comme Jacques, plus tard, comprendra et excusera, la fureur de son malheureux ami, incapable d'une trahison, si capable de toutes les maladresses!

Mme Nerval, la mère, ne s'y est pas trompée. Elle est la première à réconforter son fils, à lui garantir l'innocence de Gourd et de Germaine. Et dès qu'il se retrouve au dernier acte, dans le joli décor intime du premier, dans cette maison où il a été si heureux, où tous les souvenirs sont pour lui doux et tendres, Jacques se rassure, presque de lui-même, et retrouve d'avance, peu à peu, la confiance que Gourd lui rendra toute en quelques mots, en attendant que Germaine à son tour vienne se jeter dans ses bras. La pièce finit sur cette joie, toute mouillée encore des dernières larmes que tous deux ont pleurées. Ils se marieront et seront heureux, puisque, pour être heureux, tout amour vrai doit finir par le mariage. La pièce de M. Marcel Prévost nous montre éloquemment et tragiquement qu'il peut être dangereux dans la vie de trop différer ce mariage. Et par là elle est une bonne œuvre, en même temps qu'une pièce émouvante et délicieuse.

L'interprétation de *la Plus faible* est digne de tous les éloges. M. de Féraudy s'y est montré une fois de plus l'artiste incomparable qu'il est toujours, — à coup sûr l'un des plus originaux et des plus vivants qui aient jamais existé. M. Henri Mayer, si distingué, si sobre, et surtout si vrai, a rendu avec un art très fin les moindres nuances d'un personnage bien moderne, à la fois nonchalant et inquiet. M. Laugier a dessiné une curieuse silhouette d'avoué. M. Dehelly a de l'élégance. MM. Garry et Siblot ont fait applaudir dans des coins de scènes leur jeu déjà si sûr. Mme Marie Lecomte a remporté un grand succès de plus dans un rôle charmant tour à tour de mélancolie résignée et de douleur suppliante ; quelle jolie voix harmonieuse et souple, où la gaieté semble plus légère et la tristesse plus touchante! Mme Yvonne Garrick a gentiment joué un rôle lumineux et délicat. Mme Renée du Minil a été tout à fait remarquable dans le personnage difficile de Mme Lebrun, et Mme Kolb a tenu avec beaucoup de charme et d'émotion le rôle de Mme Nerval.



Il y a de jolis vers dans *le Roi galant*, la comédie dramatique en quatre actes de MM. Louis Marsolleau et Maurice Soulié, que vient de représenter l'Odéon, des vers alertes, spirituels, amusants, tels que nous pouvions en attendre de M. Louis Marsolleau, poète ingénieux et charmant, rimeur expert, l'auteur de *Son Petit Cœur*, un acte délicieux applaudi naguère au Théâtre Libre et demeuré au répertoire du Théâtre Antoine; l'auteur aussi du *Bandeau de Psyché*, représenté à la Comédie française, et de cent, de mille « au jour le jour » rimés en hâte, au hasard de l'actualité, mais qui sont toujours d'un vrai poète par la grâce ailée de la fantaisie. Ces jolis vers ont décidé du succès : ils sont le meilleur d'une pièce qui, écrite en prose, eût paru quelque peu languissante et monotone.

Sur la foi du titre, avant le lever du rideau, nous nous promettions une œuvre pimpante, légère et romanesque, quelque belle histoire d'amour joyeux, comme il y en a tant dans la vie du Vert Galant. Nous nous rappelions la vieille chanson :

Vive Henri quatre!
Vive ce roi vaillant!
Ce diable à quatre
A le triple talent
De boire et se battre
Et faire le galant.

Quelle joie de revoir ce héros populaire entre tous, le plus jeune, le plus français de nos anciens rois, avec sa barbe en pointe, ses yeux tendres et malicieux! Qui sait même si, dans l'un au moins de ces quatre actes, nous ne verrions pas son panache! Son entrée nous a tout de suite déçus : c'était bien Henri IV, mais fatigué, vieilli : la belle barbe en pointe était grise, le regard embrumé, sinon éteint, et quant au panache d'autrefois, pendant que les cheveux devenaient blancs, le panache était devenu noir... Quelle tristesse! C'était « la vieillesse du roi Henri » que les auteurs allaient nous montrer! Au lieu de l'Almaviva du *Barbier de Séville* et du *Mariage de Figaro*, c'était l'Almaviva de *la Mère coupable*. Les amants ne devraient pas vieillir, du moins au théâtre. J'en veux

un peu à MM. Louis Marsolleau et Maurice Soulié, qui, prenant Henri IV pour héros, ne nous l'ont pas montré dans sa fleur de jeunesse, encore plus aimé qu'amoureux, et qui, pouvant choisir entre tant d'exquises maîtresses qui ont enchanté le cœur et les lèvres du roi galant, sont allés chercher la seule femme peut-être qui l'ait dédaigné et fait souffrir.

Je sais bien que leur pièce est vraie, qu'Henri IV, à la fin de sa vie, fut vraiment amoureux de Charlotte de Montmorency, qu'il s'est obstiné éperdument à ce dernier désir, sans qu'aucun mépris le rebutât, et que l'amour suprême d'un homme de cinquante ans n'est ni moins touchant ni moins poétique, au théâtre comme dans la vie, que l'amour oublieux d'un jeune homme. Mais encore faut-il que l'amoureux y apporte quelque dignité et que sa poursuite ne soit pas un spectacle gênant. Charlotte de Montmorency est bien jeune, de visage et de corps, sinon de raison, — car elle est déjà bien raisonnable ; — elle est moins une femme qu'une petite fille, et nous pensons trop que ce vieux roi serait, de nos jours, « un vieux monsieur. » Nous le plaignons volontiers quand il est seul, qu'il nous dit sa peine en beaux vers tremblants et douloureux, mais quand il l'avoue à celle qui l'inspire, quand il s'humilie pour l'attendrir, qu'il paraît devant elle déguisé en marchand de drap ou en postillon, et qu'il la supplie et qu'il insiste, un obscur malaise nous inquiète, une sorte de pudeur nous révolte, nous referme le cœur : nous sommes choqués d'imaginations trop précises et, malgré les duretés de Charlotte, nous ne pouvons pas lui en vouloir de ses refus et de sa répulsion. Et malheureusement cette scène se renouvelle, tout le long de la pièce, au moins une fois par acte, au centre de chaque acte ; les situations varient : la situation ne varie pas. Chaque fois qu'ils se retrouvent face à face, le vieil homme implore, la jeune femme refuse. Le ton des scènes monte ; mais l'action intime ne progresse pas d'acte en acte.

C'est là le grave défaut de la pièce. Toute l'ingéniosité des auteurs n'y peut rien : l'expression sans cesse nous enchante, le sujet ne nous passionne pas. Les scènes accessoires sont souvent amusantes, mais toutes aboutissent toujours à cette même unique scène de supplications et de refus, qui devient de plus en plus pénible, en se répétant, au lieu de devenir de plus en plus touchante.

Il fallait trouver un dénouement : celui qu'ont imaginé MM. Louis Marsolleau et Maurice Soulié est curieux, vraisemblable et peut-être

vrai. Désespéré par l'indifférence brutale de Charlotte, méprisant les avertissements formels de ses amis, Henri IV quitte le Louvre pour aller visiter Sully à l'Arsenal. Ravaillac le guette. Mais qu'importe! Puisque Charlotte ne l'aimera jamais, la vie d'Henri IV ne vaut plus la peine d'être vécue!

L'interprétation est grise comme la barbe du roi galant. Signalons cependant Mme Sylvie, qui dit joliment quelques jolis couplets, et MM. Jean Kemm et Dorival.

André Rivoire.

LE SUCCÈS DE M. RENÉ BAZIN

M. René Bazin vient d'être reçu à l'Académie française : il a prononcé l'éloge d'Ernest Legouvé, M. Ferdinand Brunetière a prononcé le sien. De telles rencontres sont rares dans la vie d'un homme. Profitons donc de cette rapide actualité qui est l'immortalité académique : demain les choses auront repris leur train, M. René Bazin son œuvre, et sans doute il sera trop tard pour parler encore d'elle.

Il est certain que M. René Bazin a été satisfait du discours retentissant où il s'est trouvé défini comme une manière de naturaliste attendri et pitoyable, sorte de Flaubert qui aurait du cœur. Il a pourtant mêlé à la joie bien naturelle de s'entendre adresser de telles louanges, une nuance de regret et une réserve très expresse : l'éloge magnifique n'était allé qu'aux œuvres de sa maturité, exceptant de ce même enthousiasme les premières productions qui avaient séduit Ludovic Halévy, Georges Patinot des *Débats*, la *Revue des Deux Mondes*, et qui étaient *Stéphanette, Ma Tante Giron, les Noellet, la Sarcelle bleue*, auxquelles enfin « il manquait, dans tous les sens, pour ainsi parler, un certain degré de profondeur et de force ».

Or, tout en applaudissant à ce jugement, je dois rendre hommage au sentiment qu'il ne pouvait manquer d'inspirer à M. René Bazin : il est de ceux qui ne perdent jamais l'estime d'eux-mêmes ; il reste fidèle, aux alentours de la cinquantaine, à sa jeunesse émue ; il persiste à estimer ses débuts. Ce n'est point chez lui vanité littéraire, mais tendresse du cœur et fidélité de souvenir. Les paysages des *Noellet* sont parmi ceux qu'il a le plus aimés, et, de très bonne heure, il a commencé à ne s'inspirer que de la vie, — que de la sienne. Je lui demandai un jour s'il n'avait pas parmi ses livres quelque préféré, son enfant gâté, son chef-d'œuvre de prédilection.

— En vérité, monsieur, me répondit-il avec cette vivacité touchante qui est sa marque propre, tous mes livres ont été faits également avec mon cœur, « de toute mon âme, » comme disait Platon et comme écrivait sur ses cahiers ma petite Henriette Madiot ; je ne saurais donc choisir parmi eux, n'est-ce pas ?

Et, par modestie aussi bien que par amour, de peur que la critique distraite ne se laisse éblouir et troubler par les succès trop retentissants des plus heureux de ses ouvrages, M. René Bazin n'oublie point les oubliés et signale lui-même la continuité de sa pensée.

— Avez-vous lu *le Guide de l'Empereur ?...* Cela prépare *les Oberlé...*

Rien ne serait donc plus difficile que de faire sur M. Bazin lui-même une étude suivie. Sa personnalité discrète, aimable, sincère, pleine de nuances, de charme et, pour tout dire comme on l'a dit, de distinction, échapperait aisément à qui voudrait la saisir dans son développement si harmonieux et si continu qu'il a pu paraître à quelques-uns monotone.

Mais il est bien rare que l'on réussisse dans les proportions où M. René Bazin a réussi, et surtout que l'on recueille auprès de tant de lecteurs, dont quelques-uns lisent fort peu, la notoriété dont il jouit, par les plus exquises et les plus rares de ses qualités.

En vérité, le succès de M. René Bazin n'est donc pas moins intéressant que lui-même, et c'est comme la psychologie du public — ou du moins de son public — que l'on pourrait tenter de faire à travers la sienne. Or, n'est-il pas vrai qu'à l'égard de la fortune il y a à peu près équivalence entre *De toute son âme, Donatienne, les Oberlé ?* Et ne semble-t-il pas que les admirateurs de M. René Bazin ne fassent dans leur tendresse pour ses ouvrages guère plus de différence que lui-même ?

Qu'il nous suffise donc d'examiner d'un peu près une ou deux de ces œuvres également favorisées, — celles que nous, nous avons la naïveté de préférer, tout au moins comme plus typiques et plus démonstratives.

***

C'est avec la publication de *De toute son âme* dans la *Revue des Deux Mondes* que commença de se répandre la renommée de M. René Bazin et de s'élargir sa clientèle. Je ne connais point de début plus impressionnant que celui de ce roman. C'est, à Nantes,

la sortie des usines et des ateliers, « à l'heure saisissante où le travail lâche son armée par la ville. » Dans cette foule passe, en charrette anglaise, et au rebours de ses pareils qui n'aiment point se mêler à ces populations, un jeune homme, le fils du patron, « le fils de Lemarié ! » Il cherche quelqu'un, un autre jeune homme, un ouvrier de vingt ans, Antoine Madiot.

— Antoine, est-ce que votre oncle va mieux ?

— Non, ça ne va guère ! — Et puis tout ça, c'est de la comédie. Lui faudrait sa pension, monsieur Lemarié !

Cependant continue, autour de la charrette, « ce long défilé d'êtres inconnus, tous pareils, qui se succédaient à intervalles réguliers, comme les anneaux d'une chaîne. Et il souffrait, dans le fond de son âme, qui n'était pas mauvais ; dans son amour-propre aussi, de sentir contre lui et si près de lui tant de haine imméritée... Il était resté droit sur son coussin de drap, aussi froid d'apparence... »

Oui, c'est peut-être un roman social qui débute ainsi ?

Mais non, ce ne sont là ni le sujet ni les personnages importants. Et tout de suite nous voilà chez Mme Clémence, modiste, pour y faire connaissance d'Henriette Madiot, qui est l'idéal de M. Bazin et qu'il a très bien connue, affirme-t-il, dans la réalité. Cet idéal est une « clef », s'il y a, à Nantes, des clefs.

Or, pour M. Bazin, la perfection humaine est religieuse : Henriette Madiot, l'adorable Henriette Madiot, entrera dans un couvent ; comment va-t-elle passer de l'atelier au couvent? tel est enfin le sujet du livre qui sera sans doute psychologique.

Et ainsi nous sommes tout à la fois ravis d'avoir espéré une peinture de mœurs, de croire encore à une analyse de caractère et de nous trouver décidément en présence de la plus touchante histoire.

Henriette Madiot est une fille naturelle. Elle ne le sait pas. Mais elle ne s'en trouve pas moins, par sa naissance, dans une situation sociale un peu fausse. Elle vit avec son oncle, Eloi Madiot, vieil ouvrier, vieux héros, qui a consacré sa vie à sauver l'honneur de la famille, et elle ignore qu'Antoine Madiot, son frère, seul est l'enfant de la maison, le fils du père et de la mère Madiot. Elle, Henriette, elle est une Lemarié, une fille au patron. Elle a de la richesse dans le sang, elle n'est pas du vrai peuple. N'est-ce pas un peu pour cela qu'elle est une si bonne modiste, qu'elle a tant d'art, d'imagination, d'élégance et de distinction dans l'esprit et qu'elle devient

si aisément « première » chez Mme Clémence, à la place de cette triste Augustine? N'est-ce pas aussi cette aristocratie secrète qui explique ou symbolise ses indécisions amoureuses, son impuissance à faire ce qu'ont fait toutes ses pareilles? Elle a un amoureux, un ami, presque un frère, Étienne Loutrel, un merveilleux gars de pêcheur qui, le matin, passe dans sa barque sous la fenêtre de la jeune fille. Il l'aime d'un amour ancien, frustre et sain. Mais elle ne sait que répondre à cet amour, et elle écrit sur ses cahiers, première forme de la prière et du recueillement : « Lorsque je rencontre des jeunes gens du vrai monde, je n'ignore pas qu'ils ne peuvent pas m'épouser, et plusieurs de cette sorte ne m'ont pas laissé de doute sur le cas qu'ils font de nous; mais quelque chose me plaît dans leurs manières et dans leurs paroles, que je voudrais trouver dans celui que j'aimerai. » Oui, une « part d'impossible » est entrée dans sa vie. Elle ne se fera pas sa place sentimentale au soleil de Nantes. Elle repousse avec une pitié tendre Étienne, et lorsque les événements lui auront révélé le mystère dont elle est née, cette vérité surprendra son esprit, mais n'étonnera pas son instinct. Ce sera sa vocation.

D'ailleurs, ne la lui indique-t-on pas de toutes parts, sa vocation ? Elle est la providence d'Éloi et elle devient bientôt celle des pauvres. Quand meurt le patron de l'usine, Lemarié, Mme Lemarié, trop longtemps comprimée non seulement dans son amour conjugal, mais dans sa charité, éclate incontinent en bonnes œuvres. Qui charge-t-elle d'administrer partout la bienfaisance et la consolation? Henriette. Et lorsqu'Henriette entend ainsi les riches lui confier une telle mission de pitié et de miséricorde, elle est toute troublée: « elle se penchait comme si la destinée allait lui parler, et elle tendait son cou délicat, et ses yeux qui luisaient sans mouvement. »

Dès lors, n'importe quel événement suffira à susciter chez elle la décision suprême ; une amie d'Henriette, Marie Schwartz, a mal tourné, rendant plus sensible encore par sa chute le néant de l'amour humain, et va mourir. Le demi-frère d'Henriette, Antoine Madiot, a la haine du patron, lui, du fils du patron, le demi-frère d'Henriette, car il sait, lui, la faute de la mère Madiot, qu'il continue pourtant de respecter et d'honorer dans sa mémoire. Au régiment, il se rencontre avec le jeune Lemarié, sous-lieutenant de réserve ; il le frappe, passe en conseil de guerre et, devant les juges, garde héroïquement le secret de famille qui le disculperait : il est con-

damné à la peine capitale, et le vieil Éloi Madiot révèle enfin à Henriette, avec la beauté d'âme de ce révolté d'Antoine, la vérité.

J'ai beaucoup insisté sur ces éléments moraux du caractère d'Henriette, qui me paraît le plus complet et le plus touchant de toute l'œuvre de l'auteur et aussi peut-être, et quoi qu'il en dise, celui qu'il préfère lui-même secrètement.

Cette analyse est large, émue, humaine, précieuse et minutieuse. Pourquoi donc, en lisant l'ouvrage, ne peut-on se défendre, malgré tout, d'une impression incertaine et douteuse, qui explique à la fois la ferveur de ses amis et la résistance instinctive des lettrés? Pourquoi cette vérité, j'allais dire cette réalité d'une œuvre infiniment consciencieuse et sincère nous donne-t-elle à ce degré la sensation du convenu et du factice, et comment un livre où se trouve traité un si beau sujet — le plus profond que l'auteur ait abordé — a-t-il eu la fortune et garde-t-il la mine d'un petit volume « rose »?

M. René Bazin est un homme aimable et bienfaisant; il a l'âme d'Henriette Madiot et Henriette Madiot a la sienne: ils sont père et fille, frère et sœur. Il n'est pas éloigné de croire qu'il y a dans sa littérature quelque chose de miséricordieux et d'utile aux hommes et que, dès qu'il écrit, la destinée parle en lui et lui assigne une mission. Il est partout présent dans ses personnages et ne peint que ceux qu'il aime. Il est, comme dirait M. Gustave Lanson, entièrement subjectif, ce qui signifie que la sensibilité prédomine chez lui, qu'il ne peut se détacher de son œuvre non plus que de lui-même, voir la vie telle qu'elle est et encore qu'il est le contraire d'un « naturaliste » ou même d'un romancier, qu'il eût pu être un poète sans doute, et qu'il est, à la lettre, un *conteur*. Ses sujets sont une chose et lui en est une autre. Quel est-il?

Je me garderais bien de faire une allusion quelconque aux croyances catholiques de M. René Bazin si précisément, par le rôle qu'elles jouent dans son esthétique et dans sa personnalité d'écrivain, elles ne ressortissaient directement à la critique ou à l'histoire littéraire.

On a dit et l'on croit que M. René Bazin est un optimiste. Il faut s'entendre. Il est optimiste de croyance et non d'instinct, d'aspiration et non de tempérament. Il est sentimental et non sensuel, attendri et non ému. Il est consolé, mais non pas joyeux. Il croit que la vie est bonne, non pas en elle-même, mais au delà d'elle-même, et tout ce qu'il y peint de beauté ou de vertu ou

de bonheur, c'est par anticipation. Car, ne vous y trompez pas, il n'aime point la réalité, peut-être même n'y comprend-il pas grand'-chose, et s'il s'y trouvait réduit, il y désespérerait. Qu'est-ce donc en effet qui pourrait l'y rattacher ? L'amour? Il ne voit dans l'amour que la passion désastreuse à laquelle échappe Henriette et dont meurt Marie Schwartz ou l'idylle des fiançailles, la première tendresse des tout jeunes gens, *la Sarcelle bleue*. Et l'existence elle-même, qu'est-ce donc, à moins que l'on n'y fasse de tout son cœur la distinction du « bien et du mal » et que l'on ne se propose d'encourager à l'un en détournant de l'autre tous les regards des hommes et des femmes? Psychologue, M. Bazin ? Peut-être, à l'occasion. Moraliste? Toujours. Croyant et catholique? Systématiquement. Et par là, sans discuter la question d'esthétique théorique qui serait de savoir la part légitime de la « moralité » et de la religion dans l'art, nous pouvons conclure que, dans ce que l'on appelle aujourd'hui le roman, il n'est pas d'écrivain qui ait donné de la vie une peinture plus prudente, plus retenue et plus expurgée que M. René Bazin.

*
* *

Voyez *Donatienne* : M. René Bazin, reprenant à son insu, je crois bien, l'idée de quelqu'un qu'il ne peut guère connaître, Michelet, se propose dans cet ouvrage d'éveiller chez les maîtres de la nourrice le sentiment de leur responsabilité : leçon morale.

Nous voyons donc Donatienne chez elle, avec son homme, tous deux de race ancienne, au pays d'Iffiniac, à la Closerie du Ros Grignon ; c'est la misère bretonne, la vie dure, les trois enfants, le dernier-né, la vache qui est là, dans la maison. Arrive une lettre du médecin, qui offre une place de nourrice à Paris ; c'est l'aisance pour tous et aussi, pour Donatienne, l'espérance et la nouveauté, Paris, les riches et leur richesse. Tout cela est excellent. Donatienne est au premier plan ; nous nous attendons à la suivre, à la voir à Paris, dans sa place, nous sommes curieux de ce qu'elle y deviendra. Nous allons assister au « déracinement » d'une petite Bretonne et, comme nous avons tous un faible régionaliste, nous sommes pleins d'anxiété. Par quelles nuances d'ahurissement, de stupeur, de chagrin, de désespoir, puis enfin et à la longue de séduction, de dissolution, d'oubli ou de misère, va-t-elle passer?

Comment va s'empreindre sur cette pauvre jeune femme dépaysée la tare professionnelle de la « nourrice mouillée » ?

Seulement peindre cela, c'eût été peindre le « mal », et le mal n'est pas intéressant parce qu'il n'est pas sympathique ni attendrissant. M. Bazin tourne donc court et abandonne Donatienne à la gare de Paris, aux mains d'une vieille femme de chambre qui la conduit chez les maîtres inconnus, cependant qu'elle prend les Champs-Élysées pour « une forêt! »... C'était captivant. C'eût été dangereux, et voici au contraire, au pays d'Iffiniac, un spectacle de tout repos et pitoyable.

Jean Louarn, le mari, le père, est resté au pays, au pays misérable, tout seul avec les petits et la bonne. Quelle solitude et quelle misère! Il ne travaille que pour s'appauvrir; il demande de l'argent à Donatienne, qui n'envoie rien, pas même des nouvelles. Il est saisi, vendu, et, désespéré, le cœur amer jusqu'au désespoir, avec ses trois gosses, il s'en va sur la route, tragique chemineau, vers « la Vendée », qui est le grand chemin par lequel tout Breton qui veut s'en aller de Bretagne s'en va. Et alors c'est une peinture à fendre tous les cœurs : marche errante, froid glacé, pluie, vent, maladie du nourrisson, anéantissement du père, charité de l'ouvrier, frère de rencontre, main tendue du peuple au peuple, et ainsi, tout le long de cette nomade affliction, nous baignons dans les émotions les plus émouvantes : le père!... les petits!...

Et Donatienne?... Attendez huit ans! Vous allez la retrouver à Levallois-Perret. Elle est avec un vieux cocher alcoolique et tient un débit de vins qu'elle fait prospérer à cause de sa politesse. Mais son passé?... D'abord son passé est passé, et ce qui est passé est toujours moins laid que ce qui est présent. D'ailleurs ce passé n'est nullement laid : Donatienne a été malheureuse surtout; son nourrisson, paraît-il, est mort; un valet de chambre l'a séduite, a intercepté les lettres et les dépêches de Bretagne; elle a été femme de chambre, puis elle est tombée malade, a été à l'hôpital. Bref, elle est toute blanche maintenant, et, justement, cette mère, qui a quitté ses petits, n'est plus aujourd'hui qu'une mère, et quelle mère! Et voilà que nous nous attendrissons derechef et que les larmes, les douces larmes de la pitié nous picotent les yeux. La mère, toute bourrelée de remords, n'aura pas moins de notre cœur que n'en avait arraché le père abandonné. Qu'elle retourne donc bien vite au pays!

*
* *

Nous n'avions d'autre dessein que de montrer par des exemples précis ce qui nous paraît chez M. René Bazin le plus caractéristique dans sa manière et dans sa fortune ; ses dernières œuvres, qui furent aussi, comme *les Oberlé*, les plus retentissantes, nous dispensent d'une sèche analyse. On en connaît l'inspiration patriotique et profonde et l'admirable sujet qui a tenté d'autres écrivains. M. René Bazin, si étroitement attaché à ses jardins et à ses arbres, à cette maison de campagne dont il porte avec lui la photographie, et qui suit d'un œil si mélancolique la mort de toute terre enfouissant sous sa glèbe pour n'en garder que le symbole les traditions vénérables, devait être tenté de voyager un jour sur un sol plus frémissant qu'aucun autre. De son passage à la frontière allemande il a rapporté une nouvelle, un roman et comme une philosophie de la terre.

C'est à cette philosophie du sol, sans doute, qu'il va s'attacher désormais, et voici déjà, confie-t-il volontiers, qu'il en cherche pour demain l'expression la meilleure et, selon lui, la plus encourageante.

Il voit que nos campagnes se vident, que le paysan déserte les champs pour la ville et le bourgeois la province pour Paris. Il observe aussi que ce bourgeois est à Paris inutile et malheureux, plus que malheureux, gêné. Que ne retourne-t-il là-bas, où il serait à l'aise et bienfaisant ?

Si vous ou moi, nous avisions d'une aussi belle idée de roman, nous essaierions sans doute de peindre une famille de quelque province, d'Angers, si vous voulez, et nous en suivrions la dissolution et l'éparpillement. Nous partirions de quelque chose pour arriver à rien, si je puis dire, et nous attacherions ainsi à décrire ce que nous voyons. Que fera, au contraire, M. Bazin, qui ne se cache pas de son projet ? Il procédera en sens inverse afin de stimuler les courages et de relever les espoirs. Il partira de rien pour aboutir à quelque chose, de Paris pour retourner à Angers, s'appliquant ainsi, non pas à ce qu'il constate, mais à ce qu'il désire. Ce ne sera plus la dissolution, mais la restauration et le rapatriement d'une famille déracinée. Ce sera touchant encore et édifiant toujours.

En faut-il donc tant pour être un académicien honorable et un auteur estimé ? Respectueux de toutes les autorités et de toutes les traditions, M. René Bazin s'est montré très révérencieux à l'égard

de la belle langue française que l'on parle si purement aux bords heureux de la Loire. Il ne lui aura point fait de mal en s'en servant, et il est peu de reproches que l'on puisse lui adresser à cet égard. Dans son style aisé, uni, correct, appliqué, et qui rappelle assez bien, non pas seulement sa personnalité, mais sa personne, il n'y a rien que d'infiniment estimable et de bienfaisant, sans l'ombre de mauvais goût, d'ingéniosité ou de fantaisie ni de quoi que ce soit de malséant ou d'attachant ou qui choque ou qui séduise. C'est la discrétion même.

Il n'est même pas douteux que l'auteur des *Récits de la Plaine et de la Montagne*, de *Sicile*, qui fut son premier succès au pont des Arts; de *Terres d'Espagne*, de *Croquis de France et d'Orient*, ne soit, au fond, un artiste, auquel on aurait mieux rendu justice s'il s'était en effet contenté de voir du pays et de peindre des paysages. N'arrive-t-il pas toujours que ce que l'on n'est pas fasse oublier ce que l'on est, et même que l'on réussisse, au moins pour un temps, parce que l'on n'est pas!

Mais, à présent qu'il aura tous ses jeudis pris par des séances bien parisiennes, M. Bazin n'oubliera-t-il pas la « douceur angevine » et les voyages?

GASTON RAGEOT.

LA VIE LATINE

EUROPE

ITALIE : *Le traité de travail entre la France et l'Italie. — Le voyage du président de la République française.* — ESPAGNE : *Le voyage du roi. — L'Espagne et l'accord anglo-français relatif au Maroc.* — ROUMANIE : *Le nouveau tarif douanier.*

LE TRAITÉ DE TRAVAIL ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE

Le traité de travail franco-italien que j'annonçais dans le dernier numéro a été signé quelques jours avant le voyage du président Loubet.

Le premier projet de ce traité si original vint de M. Luzzatti, qui en parla à l'ambassadeur de France à Rome, M. Barrère, en février 1902; l'idée fut bien accueillie par les ministères français du Commerce et des Affaires étrangères, mais M. Luzzatti, qui n'était pas alors ministre, ne put obtenir que des ouvertures fussent faites officiellement à la France, néanmoins l'idée ne fut pas abandonnée; M. Trouillot, qui avait remplacé M. Millerand au ministère du Commerce (juin 1902), autorisa le directeur du travail, M. Arthur Fontaine, à échanger des vues sur le projet de traité avec M. Luzzatti lors d'un congrès tenu à Cologne en octobre 1902.

M. Luzzatti, devenu ministre du Trésor dans le cabinet Giolitti (novembre 1903), et son collègue M. Rava, ministre de l'Agriculture et du Commerce, engagèrent officiellement des négociations avec MM. Barrère et Arthur Fontaine, représentants du gouvernement

français : elles commencèrent à Rome en janvier 1904 et aboutirent à la signature de la convention actuelle qui sera soumise aux parlements des deux pays.

Les deux gouvernements procèdent par un échange de concessions. L'Italie demandait pour ses nationaux travaillant en France une convention postale leur permettant de faire des versements aux caisses d'épargne et de retraites indifféremment dans l'un et l'autre pays, une part plus considérable des avantages assurés aux ouvriers victimes d'un accident du travail, enfin le bénéfice des lois, actuellement soumises au Parlement, sur les retraites ouvrières et de celles qui pourront être votées pour établir l'assurance contre le chômage. Elle offrait la réciprocité, mais l'arrangement tournait, par la force des choses, en sa faveur, puisque le nombre des Italiens travaillant en France est de 200.000, celui des Français travaillant en Italie, de 10.000 seulement.

La France accorda ce qu'on lui demandait, mais elle réclama et obtint des avantages complémentaires. Elle fit valoir que la législation ouvrière très avancée de la France impose à ses industriels des obligations que ne subissent pas ceux d'Italie, elle fit reconnaître qu'il était équitable de diminuer la concurrence que l'industrie française fait à l'italienne par une modification du contrat de travail fondée sur les mêmes principes de justice qui ont prévalu en France. En conséquence, l'Italie s'engagea à ne point revenir sur sa loi de 1902 qui fixe à douze ans l'âge minimum du travail, interdit le travail de nuit aux enfants, établit le repos hebdomadaire pour les enfants et les femmes, limite la journée de travail à onze heures pour les enfants jusqu'à seize ans, à douze heures pour les femmes au-dessus de cet âge. Toutes les dispositions de la loi de 1902 doivent être appliquées en 1907 au plus tard. L'Italie promet d'organiser une inspection sérieuse du travail. Enfin, par une clause de la convention que précise une lettre officielle, elle se déclare disposée à introduire chez elle la journée de onze heures pour les femmes, si elle existe dans toute l'Europe occidentale au moment où la convention sera renouvelée.

La convention est conclue pour cinq ans; passé ce délai, elle restera en vigueur par tacite reconduction, à moins qu'une des deux parties ne la dénonce un an d'avance.

Les détails assurant aux Italiens le bénéfice des lois françaises d'assistance et de prévoyance n'ont pas tous été réglés d'une ma-

nière précise et définitive ; ils donneront lieu à des conventions ultérieures. L'Italie est intéressée à presser la conclusion de ces arrangements et à s'y faire accorder le plus d'avantages possible ; la France sera d'autant plus libérale que les dispositions relatives à la protection ouvrière seront appliquées plus exactement par l'Italie. Les deux pays conservent donc, chacun de son côté, les garanties désirables.

La convention a une portée internationale. Elle prépare un accord entre les gouvernements de l'Europe occidentale pour la réglementation du travail. L'idée n'en est pas nouvelle ; Guillaume II s'en inspira quand il réunit, au début de son règne, la conférence internationale de Berlin ; mais cette conférence n'aboutit pas.

Le gouvernement helvétique a repris le projet ; il va convoquer tous les gouvernements de l'Europe occidentale à se faire représenter dans un congrès officiel chargé de préparer un accord sur la question du travail de nuit des femmes. La difficulté était d'obtenir l'assentiment des deux pays qui n'ont pas aboli le travail de nuit des femmes, savoir : l'Italie et la Belgique. Or un article du traité franco-italien dit que l'adhésion d'une des parties à toute conférence internationale sur les questions ouvrières engage l'autre partie. La France entraînera donc l'Italie à la conférence provoquée par le gouvernement helvétique. La Belgique, qui désire obtenir de la France un traité de travail avantageux pour les nombreux ouvriers belges travaillant en France, vient de faire savoir qu'elle se ferait représenter à la conférence internationale.

La France a donc réussi, par son accord avec l'Italie, à préparer, ce qui semblait chimérique, une entente internationale pour régler les conditions du travail. Elle démontre que les pays à législation ouvrière avancée ne sont pas condamnés à se défendre contre leurs concurrents par une guerre commerciale de tarifs, mais qu'ils peuvent leur apporter la paix et le progrès par des conventions diplomatiques d'un caractère nouveau.

M. LOUBET EN ITALIE

Le président de la République française, rendant au roi d'Italie sa visite, a fait, accompagné de M. Delcassé, ministre des Affaires

étrangères, un voyage officiel à Rome, puis à Naples, d'où il est revenu par mer, sur un croiseur français.

Les crédits pour ce voyage furent demandés à la Chambre française sans conditions; mais il avait été entendu que M. Loubet n'irait pas voir le pape. Les crédits ont été votés par 499 voix contre 12; 35 membres de la droite, dont l'un des deux abbés députés, M. Gayraud, se sont abstenus; l'autre, M. Lemire, a voté les crédits, ainsi que plusieurs membres de la droite.

M. Loubet est le premier chef d'État qui se soit rendu officiellement à Rome sans voir le pape, le seul chef d'État catholique qui ait consenti à venir saluer le roi d'Italie dans l'ancienne capitale des États pontificaux. On ne s'étonnera pas qu'il ait reçu un accueil sans précédent.

L'Italie officielle a fêté sa venue comme l'adhésion du gouvernement français à la fameuse déclaration « Rome intangible! ». Les partis populaires, radicaux dynastiques, républicains, socialistes, ont acclamé le souverain d'une République démocratique et laïque; à leur jugement, le rapprochement affermit la politique libérale et le gouvernement par les gauches, inaugurés sous le nouveau règne. Toutes les manifestations francophiles, que je ne puis ni retracer ni même résumer ici, s'expliquent par les raisons que je viens d'indiquer. La présence de délégations municipales envoyées par Paris et les grandes villes, par les associations de commerçants français, de membres de la ligue franco-italienne, de nombreux journalistes, a donné l'occasion de multiplier les démonstrations à Rome, à Naples et dans tous les centres importants.

Dans un banquet de gala, au Quirinal, le roi a porté le toast suivant, en langue italienne :

« Monsieur le Président,

« Le cœur de toute l'Italie palpite avec le mien en saluant en vous, notre hôte agréé, la magnifique nation française. Nos gouvernements se sont trouvés facilement d'accord : en coopérant au maintien de la paix, ce bien suprême que tous les États visent toujours à consolider davantage, et en signant le traité d'arbitrage et le traité du travail, ils ont garanti la paix politique et renforcé la paix sociale. L'Italie et la France, issues toutes les deux du vieux tronc latin, conserveront à travers les siècles les traditions d'affinité ineffaçables, et aujourd'hui elles affirment de nouveau leur

amitié dans cette Rome éternelle, de laquelle le génie national des deux peuples a tiré tant d'inspirations.

« Monsieur le président, en vous serrant la main, les souvenirs glorieux viennent remplir mon âme des plus chères émotions, et c'est avec ces pensées et avec ces sentiments que je lève mon verre à la prospérité de la France et de son digne et noble chef. »

Le président a répondu, en français :

« Sire,

« J'ai peine à exprimer l'émotion et la gratitude que je dois au langage si affectueux et si noble de Votre Majesté et à cette magnifique et inoubliable réception, où l'Italie entière s'est jointe à ses augustes souverains pour faire honneur à la France. Vos paroles, sire, retentiront demain profondément dans tous les cœurs français.

« Certes, la France et l'Italie n'ont pas attendu ce jour pour proclamer les affinités qui les rapprochent et qui, pour leur bonheur, les veulent toujours amies, mais, comme à Votre Majesté, ce m'est une grande joie d'entendre confirmer leur amitié dans cette Rome glorieuse en qui les Français et les Italiens vénèrent une mère commune et l'inspiratrice de leur génie et de leurs hauts faits. Nos gouvernements ont compris combien il importait de mettre les intérêts de leur pays d'accord avec les sympathies qui les portaient l'un vers l'autre; de leur heureuse collaboration sont sortis, plus récemment, la convention d'arbitrage et le traité du travail, où il me plaît de voir, avec vous, un gage nouveau de paix politique et un instrument fécond de progrès social.

« Sire, c'est l'âme pleine des grands souvenirs communs que j'unis dans un même toast la grandeur et la prospérité de l'Italie aux vœux que je forme pour le bonheur de ses nobles souverains. »

Dans le dernier banquet officiel, à Naples, le président a remercié le roi d'Italie en ces termes :

« Sire, sur cette rive de la Méditerranée, berceau de la race latine, où se trouve assuré le développement pacifique des intérêts de l'Italie et de la France, sous la protection de leurs flottes, qui fraternisent aujourd'hui dans le merveilleux golfe de Naples, il

m'est particulièrement agréable de lever mon verre en l'honneur de la vaillante marine italienne et de boire au plein succès de sa noble mission.

Avant de quitter le sol de l'Italie, où tous les cœurs ont fait au représentant de la France un accueil dont le temps ne saurait effacer le souvenir, je prie la famille royale, le gouvernement et le peuple italiens d'agréer l'expression de ma profonde et très vive reconnaissance. »

Le roi a répondu par le toast suivant, en langue italienne :

« Monsieur le président, au moment où vous êtes sur le point de quitter l'Italie, il m'est agréable de vous dire encore une fois combien votre visite, pendant laquelle les vœux de la France vous ont accompagné, a réjoui mon peuple ainsi que moi.

« L'Italie et la France, en réglant leurs intérêts dans la Méditerranée, ont apporté une nouvelle contribution à la paix de l'Europe.

« Le salut de la marine française, qui a inscrit dans l'histoire des pages glorieuses, trouvera un écho sincère et profond dans l'âme des marins italiens.

« Au nom de l'armée d'Italie, je lève mon verre en l'honneur de la brave armée française. »

Ce sont d'heureuses paroles, mais qui n'ajoutent rien à ce que nous savons déjà. La France et l'Italie se réjouissent d'être réconciliées après une trop longue brouille ; elles ont commencé à échanger des avantages par un traité de commerce de 1898, qui fut le premier signe de rapprochement, puis par l'accord au sujet de la Tripolitaine et par la récente convention du travail. Mais les alliés officiels de l'Italie restent l'empereur d'Allemagne et l'empereur d'Autriche. Peut-être l'Italie officielle songe-t-elle à reprendre la politique de bascule, traditionnelle dans la maison de Savoie. Elle a quelques difficultés avec l'Autriche, qui ne veut plus recevoir ses vins et qui refuse de laisser l'Albanie passer sous son influence ; or l'Autriche a semblé prête à faire des concessions, lorsque la visite de M. Loubet est devenue certaine ; son ministre des affaires étrangères a invité celui d'Italie à venir le voir, et bien que l'on ne sache rien de précis sur leur entrevue, le bruit court que M. Tittoni n'en est pas revenu mécontent.

Si le monde était tenté d'oublier la Triple-Alliance, Guillaume II l'avertirait qu'elle dure toujours. L'empereur d'Allemagne, venu en Italie avant M. Loubet, sous prétexte de se promener en Méditerranée, a croisé sur les côtes d'Italie plusieurs jours après l'arrivée du président. On assure qu'il cherchait l'occasion d'une entrevue, et cette hypothèse s'accorde assez avec la manière brusque qui lui est habituelle. On dit encore qu'il a protesté contre l'inauguration d'une statue de Victor Hugo, donnée à la ville de Rome par la Ligue franco-italienne ; il se plaignait qu'une statue de Gœthe, offerte par lui antérieurement, n'eût pas encore été inaugurée ; en tout cas, Victor Hugo a été simplement présenté à M. Loubet.

Les allures impérieuses de l'allié germanique et ses remontrances, si elles ont été réellement présentées, n'auront pas fait de tort au président de la République française.

LE VOYAGE DU ROI D'ESPAGNE

L'ex-reine Isabelle, grand'mère du roi Alphonse XIII, est morte à Paris ; elle avait dû quitter l'Espagne en 1868, chassée par les libéraux ennemis des Bourbons, et dès lors elle avait vécu en exil. Amédée de Savoie fut appelé pour la remplacer, puis la monarchie fit place à la république pendant quelques mois (1873-74). Enfin le général Martinez Campos restaura les Bourbons, mais Isabelle ne remonta pas sur le trône, quoiqu'elle le désirât. Elle dut renoncer définitivement au pouvoir en faveur de son fils Alphonse XII.

La nouvelle de la mort d'Isabelle a surpris le roi Alphonse XIII au cours d'un voyage officiel qu'il faisait, accompagné du premier ministre, M. Maura, en Catalogne, aux Baléares et dans les villes du littoral méditerranéen. Il semble que le chef du cabinet conservateur ait voulu défier l'opposition en promenant le roi dans les régions où beaucoup de municipalités sont républicaines et où les républicains ont fait passer plusieurs députés.

Le point le plus délicat était la visite à Barcelone, centre du parti qui réclame l'autonomie de la Catalogne sous la dynastie actuelle, ville où les républicains antidynastiques, mais parlementaires, et les socialistes révolutionnaires sont nombreux. Mais M. Maura avait pris ses précautions. Il s'était assuré par des négo-

ciations la neutralité bienveillante des catalanistes, auxquels un précédent cabinet conservateur avait déjà fait des promesses. Il comptait que les chefs du parti républicain s'abstiendraient en silence, et son espoir n'a pas été trompé au début du voyage ; seuls les étudiants et les ouvriers républicains ont fait des manifestations. Restaient les anarchistes : ils sont irréductibles, et leur haine contre le gouvernement et particulièrement contre M. Maura avait été surexcitée par un procès récent où, d'après eux, les inculpés révolutionnaires auraient été bâtonnés et torturés par les gendarmes. Pour contenir les socialistes et anarchistes de Barcelone, M. Maura avait mobilisé toute la garnison et fait venir une partie de la police madrilène. Malgré toutes les précautions, un anarchiste d'origine italienne a pu s'approcher du premier ministre et le frapper d'un couteau qu'il tenait caché sous des fleurs. M. Maura a été blessé très légèrement ; il est aujourd'hui rétabli. Mais l'attentat a produit un grand effet. Les conservateurs de Barcelone ont aussitôt organisé des démonstrations ; les républicains ont répondu par des contre-manifestations et la ville s'est emplie d'un tumulte que la police et les troupes ont étouffé.

M. Maura est rentré à Madrid par Alicante; dans cette ville et sur plusieurs points du parcours, les conservateurs sont venus l'acclamer. Par contre, des groupes de socialistes et de républicains l'ont hué. Des coups de revolver ont été tirés, des pierres lancées contre son wagon ; la police a arrêté plusieurs manifestants. Aujourd'hui, l'ordre semble rétabli.

Le roi, poursuivant son voyage, a visité les Baléares, où il a été salué par l'escadre anglaise de la Méditerranée; déjà la France et l'Italie avaient envoyé des navires pour le saluer à Barcelone. Puis il a visité plusieurs villes de la côte espagnole; enfin il s'est rendu aux îles Chaffarines et à Ceuta, possessions espagnoles sur la côte marocaine.

L'ESPAGNE ET LE MAROC

Le Maroc occupe une superficie supérieure à celle de la France ; le sud est un morceau de Sahara où quelques oasis seules sont habitées; le centre et le nord sont couverts de montagnes. Le Maroc n'a ni routes ni ponts; les voyages y sont difficiles pour tous et à peu près impossibles pour les Européens, à cause du fanatisme musul-

man. Les chrétiens qui ont parcouru le Maroc ont dû se cacher sous l'habit indigène. La plus grande partie de l'empire demeure inconnue.

On ne connait même pas le chiffre approximatif de la population; les évaluations varient de 5 à 15 millions. Les Marocains sont pour la plupart des Berbères et des Arabes musulmans. Le sultan, qui réside ordinairement à Fez, est accepté comme chérif ou chef religieux par presque toutes les villes et tribus; mais les deux tiers de la population ne reconnaissent pas son autorité temporelle. Il n'a de pouvoir que sur les territoires occupés par ses armées; chaque printemps, il est obligé de faire une expédition militaire pour percevoir les impôts. Les révoltes sont fréquentes; depuis près de deux ans, le sultan lutte contre un prétendant qu'il n'a pu vaincre.

Les Européens ne sont admis dans l'intérieur du pays que par exception; mais on leur a ouvert le port de Tanger, où résident les commerçants et les consuls étrangers. Trois nations occidentales: l'Espagne, l'Angleterre et la France, occupent dans le pays une situation privilégiée.

L'Espagne seule y possède des territoires. Sur la côte méditerranéenne du Maroc, quatre petites villes, dont la principale est Ceuta, et un groupe d'îlots lui appartiennent; ce sont là simplement des postes fortifiés ou *presidios*, isolés l'un de l'autre, sans dépendances importantes et dont la principale utilité est de servir à la déportation. L'Espagne possède encore sur l'Atlantique le *Rio de Oro*, longue côte déserte qui s'étend entre le sud du Maroc et le nord du Sénégal français.

Les Anglais sont venus au Maroc pour faire le commerce, et ils y ont réussi. En 1902, le Maroc importait pour 53 millions de marchandises, dont 31 d'Angleterre; il en exportait pour 38 millions, dont 10 en Angleterre. Depuis près d'un siècle, le gouvernement britannique s'est mis en relations suivies avec le sultan. Il l'a pris sous sa protection et lui a fait conserver son territoire après les victoires de Bugeaud en 1844. Il s'est toujours efforcé de balancer l'influence française à la cour de Fez: aujourd'hui, un groupe d'Anglais instruit l'armée et dirige les finances du sultan.

La France, maitresse de l'Algérie, fait avec le Maroc un commerce sensiblement égal à celui de l'Angleterre; elle occupe en Algérie de nombreux ouvriers marocains attirés par les hauts salaires; elle espère ouvrir le Maroc à ses colons. Mais, de ce côté, elle n'a pas seulement des intérêts économiques; elle doit se préoccuper

aussi de couvrir la frontière, longue et sans défenses naturelles, tracée entre l'Algérie et le Maroc. D'abord elle a couru au plus pressé; les oasis du sud-ouest marocain servaient de refuges aux révoltés indigènes et de centre à la guerre sainte musulmane. La France a occupé le Touat, puis, d'accord avec le Maroc, elle a pris en main la police de Figuig et des régions voisines.

Ces avantages, chèrement achetés dans un pays très pauvre, ne lui suffisaient pas. La France craignait de voir une puissance européenne s'installer au Maroc et y entretenir une forte armée. Elle n'avait rien à craindre de l'Espagne, endettée, sans marine depuis la guerre de 1898 et qui semblait devoir s'engager dans une politique de recueillement et de réformes. Mais les progrès des Anglais à la cour de Fez l'inquiétaient d'autant plus que les relations franco-anglaises se gâtaient depuis l'occupation de l'Egypte.

La question du Maroc se posa, comme celle d'Égypte, à propos d'emprunts contractés par le souverain. Le sultan actuel est dépensier; ses revenus incertains ne lui suffisent pas, il a toujours besoin d'argent. Ce fut à qui mettrait le Maroc sous sa dépendance financière. En 1903, le sultan emprunta 25 millions. Madrid, Londres et Paris se partagèrent l'emprunt. Puis on parla d'un nouvel emprunt de 50 millions qui devait être anglo-français. La France y fit opposition.

C'était une simple précaution, et non plus un acte d'hostilité, car une politique de concessions réciproques, plus haut étudiée (1), s'élaborait en France et en Angleterre. Elle vient d'aboutir à la convention du 8 avril 1904, qu'accompagne une déclaration concernant l'Égypte et le Maroc.

Déjà la France, en abandonnant à l'Italie l'expectative de la Tripolitaine, avait obtenu de cette puissance qu'elle lui reconnût toute liberté d'action au Maroc. Elle conclut avec l'Angleterre un marché analogue dont l'Égypte fait les frais.

La France s'engage à ne pas changer l'état politique du Maroc et l'Angleterre fait de même pour l'Égypte; mais le gouvernement britannique « reconnait qu'il appartient à la France, notamment comme puissance limitrophe du Maroc sur une vaste étendue, de veiller à la tranquillité de ce pays et de lui prêter son assistance pour toutes les réformes administratives, économiques, financières et militaires dont il a besoin ». C'est dire que la France pourra

(1) Voir l'article sur *l'Égypte et les relations franco-anglaises*.

établir au Maroc le protectorat de fait que l'Angleterre exerce en Égypte. Déjà un emprunt marocain se prépare en France, qui permettra de rembourser les créanciers étrangers du sultan. Déjà aussi des instructeurs militaires français ont été envoyés au Maroc ; d'autres chefs de service les y rejoindront.

La France s'engage à respecter les situations acquises par des Anglais au Maroc; l'Angleterre promet la réciproque pour les Français d'Égypte.

La France au Maroc, l'Angleterre en Égypte, s'engagent à maintenir la liberté commerciale pendant une période de trente années, avec renouvellement possible.

Enfin les deux gouvernements « conviennent de ne pas laisser élever de fortifications ou d'ouvrages stratégiques quelconques sur la partie de la côte marocaine comprise entre Melilla et les hauteurs qui dominent la rive droite du Sebou exclusivement ». Presque toute l'étendue des côtes du Maroc se trouve ainsi neutralisée. Cet arrangement est motivé par le désir d' « assurer le libre passage du détroit de Gibraltar ». Il eût été plus exact de dire qu'on en laissait la maîtrise à l'Angleterre.

L'Espagne n'est pas absolument ignorée par les deux contractants. En effet il est entendu que l'interdiction de fortifier la côte « ne s'applique pas aux points actuellement occupés par l'Espagne sur la rive marocaine de la Méditerranée ». Enfin l'article 8 de la déclaration contient les dispositions suivantes : « Les deux gouvernements, s'inspirant de leurs sentiments sincèrement amicaux pour l'Espagne, prennent en particulière considération les intérêts qu'elle tient de sa position géographique et de ses possessions territoriales sur la côte marocaine de la Méditerranée, et au sujet desquels le gouvernement français se concertera avec le gouvernement espagnol. Communication sera faite au gouvernement de Sa Majesté britannique de l'accord qui pourra intervenir à ce sujet entre la France et l'Espagne. »

Si la France et l'Angleterre ne manquent d'égards envers l'Espagne, la convention du 8 avril n'en cause pas moins quelque désappointement à une partie de l'opinion espagnole. Plusieurs hommes politiques d'Espagne comptaient que leur pays pourrait s'étendre aux dépens du Maroc ; ils avaient espéré quelque temps un partage de ce pays en deux zones d'influence, l'une espagnole, l'autre française.

Les oppositions annoncent qu'elles vont interpeller M. Maura au

sujet de la déclaration franco-anglaise. Mais comme elles combattent ses projets d'armement et de construction navale, elles n'ont guère d'autorité pour lui reprocher de n'être pas assez colonial.

En tout cas les relations restent bonnes entre la France et l'Espagne ; plusieurs journaux ont émis, pendant le séjour de M. Loubet en Italie, le vœu que des visites soient échangées entre le roi d'Espagne et le président de la République française. Un amiral espagnol a été envoyé à Marseille pour saluer le président Loubet revenant d'Italie.

LE NOUVEAU TARIF ROUMAIN

La Chambre a adopté, sur le rapport de M. C. I. Bratiano, le tarif de protection douanière présenté par le ministre des finances, M. Costinesco. Le nouveau tarif est destiné à remplacer celui de 1891, établi par les jeunes conservateurs. L'exposé des motifs que le ministère libéral a fait valoir pour l'élévation des tarifs peut se résumer de la façon suivante :

1° Le cabinet juge nécessaire de protéger contre la concurrence étrangère l'industrie naissante de la Roumanie, dont j'ai donné un aperçu le mois dernier ; le tarif est donc dirigé plus spécialement contre les fils et tissus, les machines, la métallurgie et certaines matières brutes venant de l'étranger ; il s'inspire des mêmes intérêts que le tarif Mac Kinley aux États-Unis et que les tarifs Witte en Russie, bien qu'il n'approche pas autant que ces derniers de la prohibition effective.

Les agriculteurs, en Roumanie, comme aux États-Unis et en Russie, sont en général moins protectionnistes que les industriels parce qu'ils produisent au delà des besoins nationaux et qu'ils vivent d'exportation. En 1902, la Roumanie a exporté pour 293 millions de céréales sur une exportation totale de 375 millions. La discussion du tarif montre que certains propriétaires ruraux eussent préféré le maintien du *statu quo ;* ils craignent que les machines agricoles importées d'Allemagne, d'Angleterre et des États-Unis ne deviennent trop coûteuses, que le prix de la vie ne s'élève, ce qui amènerait une augmentation des salaires ; ils paraissent redouter aussi des tarifs de représailles contre leurs céréales, hypothèse improbable, car l'exportation américaine ou l'expor-

tation russe n'ont pu jusqu'à présent être arrêtées ou même diminuées d'une manière appréciable ;

2° Le parti libéral se prévaut aussi de la situation générale. En effet le protectionnisme fait, depuis trente années, de constants progrès. L'Allemagne vient d'élever ses tarifs ; l'Angleterre, initiatrice de la liberté commerciale et l'une de ses dernières fidèles, pourrait passer au protectionnisme, dont le champion est M. Chamberlain. Il est vrai que les nations s'accordent réciproquement des abaissements de tarifs par les traités de commerce. Le gouvernement libéral se déclare prêt à conclure des traités de commerce, mais il affirme qu'il n'aurait pas le moyen d'offrir aux nations protectionnistes des concessions en échange d'avantages, s'il n'élevait pas, lui aussi, ses tarifs ;

3° Enfin, le gouvernement considère certaines élévations de tarif comme une taxe sur la richesse apparente. Suivant les propres termes du rapporteur, il a voulu « imposer les marchandises importées proportionnellement à leur valeur, en taxant moins celles d'une consommation courante, plus, les articles chers et les objets de luxe ». Cette sorte d'impôt progressif, tout équitable qu'il paraisse, ne laissera pas d'inquiéter les Français, importateurs d'articles de luxe, à moins que les deux gouvernements français et roumain ne trouvent moyen de se faire, par traité, des concessions réciproques.

J'ai dit que les exportations roumaines valaient, en 1902, 375 millions ; pour la même année, les importations s'élevaient à 283 millions. Il y a huit ans, les exportations étaient de 324 millions, les importations de 338. Voici, pour les deux années 1899 et 1902, la liste des principaux acheteurs et vendeurs étrangers :

La Roumanie a exporté :

	1899	1902
En Belgique	44 millions	204 millions
En Autriche-Hongrie . .	38 — 1/2	44 —
En Grande-Bretagne . .	10 — 1/2	41 —
En Italie.	11 —	20 —
En Allemagne	9 — 1/2	20 —
En France	5 — 1/2	11 — 1/2

La Roumanie a importé :

	1899		1902
	—		—
D'Allemagne	91 millions		80 millions
D'Autriche-Hongrie . . .	95 —		70 —
De Grande-Bretagne. . .	60 —		55 —
D'Italie	16 —	1/2	20 —
De France	22 —		17 —

Pour l'année 1902, les droits de douane perçus se sont élevés à 26 millions. On ne peut prévoir exactement ce qu'ils seront avec le nouveau tarif, car il ne taxe pas les articles en bloc, mais par catégories comprenant de nombreuses subdivisions. Un adversaire du projet évalue les futures recettes douanières à 63 millions, mais il fonde ses calculs sur le tarif maximum, qui ne sera appliqué ni à tous les articles sans distinction de valeur ni à toutes les importations des puissances bénéficiant d'un traité de commerce.

L'application du tarif procurera, en tout cas, une augmentation de recettes. Le ministre des finances s'en réjouira, bien que le budget soit déjà en excédent. La Roumanie dispose des 60 millions nécessaires au paiement du coupon de sa rente ; il lui reste, sur les recettes de 1902-1903, et toutes dépenses payées, 34 millions, qu'elle va consacrer à des travaux publics.

La Chambre a pris en considération un projet relatif à l'administration communale présenté par M. Lascar, ministre de l'Intérieur. L'opposition conservatrice accusait le cabinet libéral de chercher à augmenter la centralisation. Le cabinet a posé la question de confiance et la prise en considération a été votée à une très forte majorité.

Le 7/20 avril, la Roumanie a célébré le soixante-sixième anniversaire de son roi et le trente-huitième de la proclamation de Charles de Hohenzollern, le roi actuel, comme prince de Roumanie. Prince en 1866, Charles Ier est devenu un souverain complètement indépendant après le Congrès de Berlin, et il a été proclamé roi en 1881.

A. M.

AMÉRIQUE LATINE

Les institutions des républiques latines. — La valeur économique de l'empire latin d'Amérique. — L'expansion des grandes puissances dans le nouveau monde. — Le panhispanisme et l'Union latine devant le panaméricanisme.

LES INSTITUTIONS DES RÉPUBLIQUES LATINES

C'est vers 1870, après de longues luttes dans lesquelles Garibaldi se fit le champion des libertés démocratiques à la Plata et au Brésil et après la victoire du Mexique contre l'intervention napoléonienne, qui prétendait lui imposer l'empire de Maximilien, qu'on peut ouvrir véritablement l'ère constitutionnelle de la plupart des républiques latines. La période qui l'a précédée n'a été qu'une époque de transition entre la domination coloniale et le régime démocratique.

Sans doute, dans la pratique, les institutions théoriquement très libres, très progressistes, que les républiques latino-américaines se sont données ne fonctionnent pas toujours comme il serait à désirer. Les mœurs politiques encore un peu primitives de leurs populations ne sont pas tout à fait à la hauteur du régime constitutionnel tout battant neuf qu'elles ont adopté.

Les partis, avec des principes définis, des programmes distincts, n'existent guère. Ce ne sont que des clientèles politiques groupées autour d'une personnalité, d'un chef, d'un *caudillo*, sans autre idéal gouvernemental que la conquête ou la conservation du pouvoir et des fonctions publiques.

Les élections sont le plus souvent une parodie, ce qui explique que les oppositions et les minorités recourent plus fréquemment au fusil qu'au bulletin de vote, malgré les meilleures lois électorales.

Le système représentatif et présidentiel plébiscitaire que les Latins d'Amérique ont, pour la plupart, emprunté aux États-Unis

a été vicié et a dégénéré le plus souvent dans l'abus du pouvoir personnel ; l'organisation fédérative qui unit les provinces autonomes de la plupart de leurs républiques a engendré des oligarchies locales, très tyranniques, pratiquement indépendantes du centre et qui constituent autant d'États dans l'État, créant des douanes entre eux sous une forme dissimulée, empruntant à l'étranger et multipliant les charges administratives de tout ordre pour les contribuables, car chacun a son gouvernement, sa législature et sa magistrature particuliers. C'est un peu l'anarchie alternant avec le pouvoir personnel.

On s'est demandé si le parlementarisme et la centralisation politique et administrative ne conviennent pas mieux à l'esprit et au tempérament des Latins que le système plébiscitaire et fédératif qu'ils ont emprunté aux Anglo-Saxons du Nord. La question comporterait des développements qui n'ont pas ici leur place. L'expérience faite jusqu'ici est d'ailleurs préférable à toutes les théories.

L'essai de parlementarisme auquel se livre le Chili, depuis la victoire du Congrès sur le président Balmaceda lors de la révolution de 1891, n'est guère heureux et aboutit à une instabilité gouvernementale, à une impuissance des partis émiettés à l'infini, à un état de choses trouble qui contraste singulièrement avec le passé d'ordre et de sagesse de cette république, laquelle semblerait avoir tout à gagner en revenant à ses pures traditions de gouvernement représentatif présidentiel.

On a pu, en effet, observer — ce n'est pas ici une thèse, mais la simple constatation d'un fait — que dans les républiques latino-américaines où s'est affirmée l'autorité unipersonnelle du président issu du plébiscite, c'est-à-dire du suffrage universel direct ou à deux degrés, ces républiques ont acquis une stabilité et une prospérité remarquables. Exemples : l'Argentine avec le président Roca, dont l'influence personnelle gouverne directement ou indirectement ce pays depuis vingt ans, y a affermi les liens et fixé l'équilibre entre l'Union et ses quatorze provinces autonomes, et en a assuré le remarquable essor économique ; les États-Unis du Mexique, qui, depuis un quart de siècle, jouissent sous le président Porfirio Diaz, dont les pouvoirs six fois renouvelés sont devenus un consulat à vie, d'une paix profonde qui fait leur prospérité.

La Colombie elle-même, pendant douze ans qu'un de ses hommes d'État les plus notables, feu Rafael Nuñez, s'était imposé à elle, a

pu croire que l'ère révolutionnaire était close. Mais il devait y avoir, après sa mort, une terrible réaction du libéralisme contre le système unitaire et contre le gouvernement autoritaire et ultra-clérical qu'il avait donné à son pays, et cette réaction a engendré la récente révolution de trois années qui a fini si tragiquement par la sécession brutale de l'État de Panama, favorisée qu'elle était par les visées des États-Unis sur le canal interocéanique.

Aux États-Unis du Vénézuéla, le long règne personnel de vingt ans de l'autocrate Guzman Blanco fut, malgré ses extravagances, une période de calme et de grand essor matériel pour ce pays, retombé depuis dans un état d'anarchie qui s'est résolu par la présente dictature du général Castro. Ces désordres lui ont valu, en 1903, l'intervention collective de plusieurs puissances européennes réclamantes qui auraient pu exiger des gages aux dépens de l'intégrité du Vénézuéla, n'était la protection intéressée dont la doctrine de Monroe couvre ces pays, autour desquels les États-Unis du Nord montent la garde comme autour d'une proie à eux seuls réservée.

Certainement, ce pouvoir personnel n'est pas l'idéal pour ces démocraties ; mais ce n'est qu'un état transitoire, et, malgré la part de despotisme qu'il comporte, il leur fait plus de bien que de mal, en ce sens qu'il est une tutelle encore nécessaire pour ces peuples-enfants, qui n'ont même pas — je le répète — un siècle de vie indépendante et ne sont pas à cette heure, comme mœurs, comme éducation, à la hauteur des institutions perfectionnées qu'ils ont tout d'un coup adoptées. Mais si leurs présidences ne sont fréquemment que des dictatures déguisées, ces dictatures n'ont plus le caractère odieux des tyrannies barbares et sanglantes de jadis. L'autorité personnelle du général Roca, dans l'Argentine, si puissante qu'elle soit, est tenue en respect par la doctrine libérale et la tradition constitutionnelle que personnifie le vénérable général Mitre.

L'omnipotence du général Porfirio Diaz au Mexique, où, par une exception à la règle à peu près générale des constitutions américaines, le président est rééligible sans solution de continuité et à perpétuité, laisse, à la vérité, peu de jeu aux libertés publiques ; elle s'exerce néanmoins dans un sens progressiste dont témoignent la bonne administration et le développement remarquable de cette république.

LA VALEUR ÉCONOMIQUE DE L'EMPIRE LATIN D'AMÉRIQUE

On a exprimé des craintes sur le maintien de cette longue période de paix, œuvre personnelle de chefs d'État prestigieux, quand ceux-ci viendront à disparaître, et quand leur main énergique ne sera plus là pour contenir les ambitions rivales. Cette appréhension n'est peut-être pas bien fondée. Le progrès matériel qui est dû à ce long apaisement et dont les plus importantes républiques américaines commencent à recueillir les bienfaits a créé chez elles une masse d'intérêts conservateurs, qui sont les bases et les garanties les plus sûres de l'ordre. L'influence de ces intérêts positifs, l'extension des voies ferrées, l'évolution agricole et industrielle qui fixe et assagit les *gauchos* et les *llaneros*, pasteurs, nomades et turbulents, grands amateurs des chevauchées révolutionnaires, iront affermissant la sécurité de ces contrées.

Un autre élément de pacification est l'immigration de ces colons européens qui contribuent au peuplement du nouveau monde, en commençant, il est vrai, à créer dans ses centres industriels l'agitation ouvrière. Deux millions d'émigrants italiens à la Plata et au Sud-Brésil, un demi-million d'Allemands dans le sud du Brésil, au Chili, dans l'Argentine et au Guatemala ; cent cinquante mille Français dans les républiques de la Plata, au Vénézuéla, au Mexique, où nos émigrants de Barcelonnette ont développé l'industrie des tissus, ont apporté à ces pays exclusivement livrés jusqu'alors aux luttes stériles de la politique par les *hijos del pais* et les *doctores* l'exemple du travail et de l'activité féconde, et contribué puissamment, avec les milliards du capital anglais, à l'essor économique de l'Amérique latine.

A cette heure, le Brésil produit les trois quarts du café et la majeure partie du caoutchouc consommés dans le monde; les pampas de la Plata se couvrent de cultures et promettent de devenir un des greniers du globe, tandis que leur troupeau de cent vingt millions de moutons et de trente millions de bœufs fournit à l'industrie et à la consommation européennes les laines, les cuirs, les viandes en abondance ; le Chili exporte en quantité les nitrates et le cuivre; le Mexique, l'or, l'argent, les fibres textiles ; le Vénézuéla et l'Équateur, le café et le cacao, etc. Et ce n'est que le commencement de la mise en exploitation de ces immenses régions, dont

le sol vierge s'étend sous toutes les latitudes : équatoriale, tropicale, tempérée et froide ; s'étage par plans successifs à toutes les altitudes, depuis le niveau de la mer jusqu'à l'arête neigeuse de la Cordillère des Andes ; jouit d'un système hydrographique unique au monde, et, baigné du nord au sud par les deux grands océans, que réunira un jour, par le centre du nouveau monde, le futur canal isthmique, pourrait dans l'avenir inonder la terre de ses produits.

C'est là une des plus magnifiques réserves de l'humanité, devant laquelle se sont émerveillés les Agassiz, les Humboldt et les d'Orbigny, qui ont prédit à ces gigantesques bassins de l'Amazone, de la Plata et de l'Orénoque, eldorados des conquistadors, un avenir incomparable.

Aussi, quand un écrivain vénézuélien, M. Zumeta, envisageant l'état révolutionnaire et anarchique où se trouvent encore les embryons de société qui se développent sur ces immenses espaces, qualifie l'Amérique de « continent malade », c'est d'une crise de croissance qu'il veut parler, non de décadence et de décrépitude.

Il ne s'agit point ici d'un plaidoyer en faveur des Latins d'Amérique, mais d'un exposé de faits positifs destiné à dissiper bien des préventions et des erreurs, à cause desquelles, dans notre pays, on incline à porter sur ces républiques les jugements les plus superficiels, à s'exagérer leurs points faibles, à les considérer encore comme à demi civilisées, à s'en écarter avec défiance en abandonnant à d'autres, mieux avertis et plus prévoyants, un champ d'opérations et d'entreprises sans pareil.

LES GRANDES PUISSANCES DANS LE NOUVEAU MONDE

La France n'a, certes, pas su mettre à profit la situation privilégiée qu'elle devait à l'influence morale de ses idées et de sa littérature sur les sociétés néo-latines d'Amérique. Si l'Espagne et le Portugal ont été les initiateurs du nouveau monde au christianisme, la France de la Révolution a été l'*alma mater* des républiques latines, qui sont un produit direct du grand mouvement d'émancipation de 1789. Les Latins d'Amérique étudient et pensent en français bien plus que dans leur propre langue ; les statistiques de leurs bibliothèques témoignent souvent qu'on y consulte autant de livres français que d'ouvrages écrits dans leur langue locale ; leur

culture et leur mentalité sont françaises. La preuve en est dans leurs livres et leurs journaux; l'espagnol et le portugais qu'ils écrivent ne sont point ceux qu'on écrit à Madrid et à Lisbonne. La conception, la tournure, sont françaises; on croirait souvent lire une traduction littérale d'un écrit original en notre langue. La France, Paris, exercent sur ces Latins une attraction toute-puissante, et l'on ne s'imagine pas les fortunes sud-américaines qui se dépensent chez nous et le chiffre d'affaires que le commerce parisien réalise de ce chef et dont les statistiques douanières ne portent aucune trace.

Mais est-ce là un effet suffisant, et dont nous puissions nous contenter, de cette influence morale que, sans le savoir, nous avons exercée et continuons d'exercer sur ces pays? Quelle part prenons-nous dans leur développement économique, dans la création de leur outillage, dans l'approvisionnement de leur consommation ?

Sur un commerce général extérieur de 6 milliards et demi de francs que font aujourd'hui les dix-neuf républiques latines avec le reste du monde, nous prenons à peine le dixième, parfois le vingtième. Longtemps nous n'avons eu pour rivale que l'Angleterre, qui conserve le premier rang. Maintenant, l'Allemagne et les États-Unis nous dépassent presque partout et l'Italie même quelquefois. Soit que l'émigration en masse d'Allemands et d'Italiens développe les débouchés de leur mère-patrie en accroissant la demande et en répandant le goût de ses produits, soit que les procédés commerciaux de nos concurrents soient plus habiles, le fait n'en est pas moins vrai qu'ils nous délogent de nos positions avec des articles inférieurs, sans doute, mais adroitement mis en valeur par des voyageurs qui vont chercher le client et lui font de longs crédits, car dans ces pays on n'est pas plus mauvais payeur qu'ailleurs, mais on demande des crédits de six mois. Le commerce de nos rivaux s'est adapté mieux que le nôtre aux conditions de ces marchés, et voilà comment ils nous supplantent peu à peu, tandis que leur émigration très abondante par rapport à la nôtre, qui est nulle, évince même sur place nos commerçants français, qui jadis avaient créé des maisons de luxe florissantes dans plusieurs grands centres de l'Amérique latine. Que reste-t-il des magasins français qui faisaient pour ainsi dire une rue parisienne de la rua do Ouvidor à Rio-de-Janeiro?

Quel rôle jouent nos capitaux dans ces pays? Il est infime à côté

de celui du capital anglais. Londres est le banquier et le commanditaire de l'Amérique latine. Les fonds d'États, de provinces et de municipalités, les chemins de fer, dont les Anglais ont construit presque tout le réseau ; les tramways, télégraphes, banques, compagnies de gaz, entreprises de mines et de nitrates, eaux et égouts, ports, compagnies de navigation, des pays latins d'outre-mer, cotés au Stock-Exchange, représentent l'énorme somme de 458 millions de livres sterling, c'est-à-dire plus de onze milliards et demi de francs, sans compter les entreprises et propriétés privées.

D'après le *Bulletin de statistique et de législation comparée*, le total général des valeurs de l'Amérique latine cotées en France de 1884 à 1900 s'élève exactement à 1.026.588.054 francs, et, suivant de récents calculs, le montant total des capitaux français engagés sous toutes les formes dans ces contrées serait de 3.179.000.000 de francs. C'est le quart de ce qu'y a placé l'Angleterre.

Et qu'on ne dise point que la Grande-Bretagne court en cela de gros risques. Nous voyons dans le dernier rapport du *Council of Foreign Bondholders* de Londres que le chiffre total des dettes d'États latino-américains en souffrance s'élève à 52.888.782 livres sterling, y compris les intérêts arriérés. Encore la République Argentine va-t-elle faire disparaître de cette liste des « finances avariées », selon l'expression de M. Leroy-Beaulieu, ses cédules hypothécaires et ses emprunts municipaux en souffrance, ce qui réduira ce déchet financier latino-américain à 35 millions de livres sterling, soit 900 millions de francs.

C'est la part du feu, que les Anglais savent si bien faire, et cette mauvaise créance, représentant à peine le douzième de leur capital engagé, leur est légère quand on considère qu'au taux de 5 0/0 en moyenne ce capital leur rapporte bon an mal an 600 millions de francs.

A côté de pareils chiffres, nous ne faisons pas grande figure, économiquement parlant, dans cette Amérique latine qui devrait être nôtre. Nous y avons construit quelques chemins de fer à Santa-Fé, dans la République Argentine, au Parana (Brésil), au Vénézuéla. Des banques que nous avons créées, une vivote dans l'Argentine, la Banque française du Rio-de-la-Plata, à qui la Banque espagnole du Rio-de-la-Plata vient faire concurrence jusqu'à Paris. Quant à celle que nous avions fondée au Brésil, elle liquide à cette heure, abandonnant complètement la place aux banques anglaises et à la banque allemande.

Cependant, récemment, nos entreprises dans ces pays ont eu un regain d'activité et, en ce moment, ce sont les Français qui construisent les ports de Montevideo et de Rosario et exécutent les travaux de salubrité de Mexico.

Pendant ce temps les Américains envahissent l'Amérique latine par le nord. Plusieurs voies ferrées de pénétration leur livrent économiquement le Mexique, où chaque année cent millions de dollars vont s'employer dans les chemins de fer, les mines, les banques et entreprises diverses. Actuellement il y a deux milliards et demi de capital américain au Mexique et les deux tiers du commerce extérieur mexicain se font avec les États-Unis. On commence même à ne plus parler que l'anglais sur les lignes ferrées du Mexique.

On connait le grand plan d'absorption économique des républiques latines par l'impérialisme et l'industrialisme du nord. Les congrès panaméricains de Washington en 1889 et de Mexico en 1901-1902 ont formulé ce vaste projet de *zollverein* continental qui visait à l'éviction du commerce européen du nouveau monde au profit de l'industrie américaine, projet auquel les Latins d'Amérique se sont subtilement dérobés. Mais les États-Unis n'en poursuivent pas moins leurs desseins avec ténacité.

Tandis qu'ils mettaient la main sur l'isthme et le canal de Panama, qui leur livre la clef des deux océans, un envoyé américain, M. Pepper, parcourait l'Amérique latine pour étudier et concerter avec leurs gouvernements les moyens de compléter, en utilisant les tronçons de ligne existants, le grand chemin de fer des trois Amériques afin de rattacher au réseau nord-américain tous les réseaux de l'Amérique latine, représentant actuellement 70.000 kilomètres de voies en trafic (1).

Cette ligne ferrée gigantesque aura seize mille kilomètres, dont la moitié environ reste à construire et coûtera de huit cents millions à un milliard de francs. La compagnie a été récemment incorporée aux États-Unis et se propose d'achever l'œuvre en dix ans, les études complètes des sections à construire étant déjà faites.

Les entreprises américaines commencent d'ailleurs à s'étendre à toute l'Amérique latine par l'action des maisons Grace et Flint, de New-York. Le syndicat Squirs a mis la main sur le Honduras, et ce sera sans doute aux dépens des créanciers anglo-français ;

(1) L'extension totale du réseau télégraphique latino-américain est de 175.000 kilomètres. (L. G.)

la Santo-Domingo Improvement Company a préparé la mainmise imminente des États-Unis sur Saint-Domingue, première conséquence de l'absorption économique de Cuba, de l'annexion de Porto-Rico et de l'isthme centre-américain. Au Vénézuéla, les Américains exploitent les asphaltes et dirigent leur activité vers l'Orénoque.

Au Pérou, après avoir par le contrat Grace mis la dette péruvienne et ses hypothèques dans les mains d'une compagnie anglo-américaine, la Peruvian Corporation, ils prennent une part de plus en plus grande dans les affaires et construisent en ce moment le chemin de fer de la Oroya aux fameuses mines d'argent de Cerro de Pasco, dont ils vont développer l'exploitation. Ils ont mis dans cette seule entreprise cent millions. Au Brésil, la compagnie américaine « Light and Power », qui fait le service de l'électricité à São-Paulo, se prépare à absorber tous les tramways de Rio, et récemment une compagnie à charte américaine organisée par sir Martin Conway avait affermé à la Bolivie le territoire de l'Acre et allait s'installer dans le Haut-Amazone, au cœur de la grande région productrice du caoutchouc, si le Brésil, qui vient d'acquérir ce territoire par traité, n'avait réussi à évincer ces nouveaux occupants en leur payant une grosse indemnité.

Ce n'est pas tout : les Américains visent maintenant une vaste entreprise dont on s'occupera dans un avenir plus ou moins rapproché et qui doit être, en tout cas, examinée dans un prochain congrès hydrographique qui se réunira à Rio-de-Janeiro. Il s'agit d'un plan tendant à relier par des canaux les bassins de l'Orénoque, de l'Amazone et de la Plata, dont les sources se trouvent à peu de distance les unes des autres sur le plateau central de l'Amérique du Sud. Il est facile de comprendre l'importance de cette entreprise, où le génie de l'homme n'aura que peu de chose à ajouter à l'œuvre de la nature pour doter l'Amérique australe du plus magnifique système d'artères fluviales et de canalisation naturelle et artificielle qui se puisse imaginer et qui ouvrira aux régions encore vierges du cœur de ce continent trois grands débouchés sur l'Atlantique.

Le général Réyès, le président élu de la Colombie, qui vient de tenter en vain de récupérer Panama à Washington, fit jadis une très belle exploration de ces régions (1) en vue de ce gigantesque

(1) Il parcouru 5.000 kilomètres sur terre et sur eau entre l'Amazone et le Parana et perdit dans ce pénible voyage deux de ses frères (L. G.)

projet que les Américains du Nord songent à accaparer. M. Loomis, le sous-secrétaire d'État américain, en a fait naguère, tandis qu'il était ministre à Caracas, le devis d'exécution, qu'il a évalué à 500 millions de francs. Ces canaux de jonction des trois grands fleuves de l'Amérique du Sud compléteraient à merveille le plan de communications qui commence par le canal de Panama pour se continuer par le grand chemin de fer panaméricain de New-York à Buenos-Ayres et achèveraient de livrer aux Américains les trois grandes voies naturelles de pénétration de l'Amérique du Sud.

Quant à l'expansion de l'Allemagne dans le nouveau monde latin, si elle est moins bruyante que celle des États-Unis, elle est extraordinaire, et elle se heurtera quelque jour non seulement à celle des Yankees, mais encore à celle de l'Angleterre, dont elle menace la suprématie commerciale, après avoir fortement entamé nos propres positions.

L'Allemagne a d'abord déversé sur l'Amérique latine quelques centaines de milliers de paysans, en majeure partie Souabes et Poméraniens, qui ont mis en culture l'Araucanie chilienne et le Sud-Brésil. Ils ont peuplé plus de trente mille kilomètres carrés de terrains concédés aux grandes compagnies de colonisation de Brême et Hambourg, dans le Rio-Grande du Sud, à Santa-Catharina et au Parana. Ses colons ont même réussi à Sao-Paulo à posséder la plus grande plantation de café existante, la *fazenda* Schmitt. Ces agglomérations allemandes ont leurs municipalités, leurs écoles, leurs journaux, leurs voies ferrées. Elles n'ont pas trouvé, comme aux États-Unis, une puissante nationalité déjà formée pour les absorber et se les assimiler. Dans ce milieu à peine peuplé, et où la culture latine est si différente de la leur, les colons allemands ont conservé davantage, bien qu'ils se naturalisent en grande majorité, les caractères de leur nationalité d'origine. Cette circonstance a, dans les pays d'outre-Rhin, encouragé le beau rêve d'une Allemagne transatlantique, qui a même été très nettement indiquée sur les cartes allemandes de l'Amérique du Sud.

Les États-Unis ont beaucoup exploité, auprès des républiques latino-américaines, ces prétendues visées politiques de l'Allemagne, à l'expansion coloniale de laquelle peu de place est laissée dans le reste du monde, et l'année dernière le chancelier de Bulow a dû, devant le Reichstag, défendre le gouvernement impérial de toute aspiration de cette nature.

Au Brésil, on ne paraît pas trop se préoccuper de ce « péril allemand ». Quoi qu'il en soit, l'Allemagne, après ses colons, envoie surtout maintenant dans l'Amérique latine des commerçants, des industriels, des hommes d'affaires, et a acquis une véritable prépondérance sur certaines places de Colombie, puis à Maracaïbo et à Puerto-Cabello, au Vénézuéla, où ses intérêts lésés ont provoqué l'intervention et le blocus pacifique de l'escadre anglo-germano-italienne en 1903. En Bolivie, son commerce, qui représentait le cinquième de l'importation en 1898, dépassait la moitié de celle-ci en 1900. Dans les villes principales du Chili, à Santiago, Valparaiso et Concepcion, les maisons de commerce et les usines allemandes envahissent tout. Des compagnies allemandes accaparent l'exploitation des guanos, et la Banque transatlantique allemande, créée par les grands établissements financiers de Berlin, favorise de ses capitaux et de son crédit cette germanisation économique. Au Brésil et dans l'Argentine, toutes les grandes maisons d'exportation de café et de céréales et beaucoup de maisons d'importation sont aux mains des Allemands, qui multiplient partout leurs établissements et participent de plus en plus aux grandes affaires sud-américaines et à l'outillage de ces pays neufs. Au Guatemala, dans l'Amérique centrale, une grande partie des plantations de café sont allemandes.

Et ce qu'il y a de frappant, c'est que notre influence morale, que nous n'avons pas su mettre à profit pratiquement, commence à faiblir devant ces progrès matériels de l'Allemagne dans l'Amérique latine. Les Américains du sud, qui venaient jadis étudier à Paris, commencent à émigrer vers les universités d'outre-Rhin. Dans les écoles, l'allemand et même l'italien deviennent obligatoires à côté du français, sinon à sa place. Les écoles chiliennes sont organisées à l'allemande; c'est le général Kœrner, un Allemand, qui a réorganisé l'armée du Chili, et un officier allemand, le général Arendt, a été récemment instructeur dans l'armée argentine; des officiers français organisent encore, il est vrai, les armées du Pérou et de la Colombie.

L'empereur Guillaume II a montré plus d'une fois quelle importance il attache à l'expansion économique et au développement de l'influence des Allemands dans l'Amérique du Sud. Il ne néglige, non plus que ses sujets, aucune occasion de flatter les républiques sud-américaines; il n'a point dédaigné d'échanger des télégrammes cordiaux avec le président du Brésil, à l'occasion de

la visite d'un navire de guerre, ni d'accorder des audiences aux Sud-Américains notables qui voyagent en Allemagne ; il suit de près les affaires de ces pays ignorés ou dédaignés chez nous, et il est piquant d'avoir vu soutenir et encourager par des organes de l'opinion de l'autre côté du Rhin l'idée d'une ligue latino-américaine contre l'invasion yankee et se manifester ainsi une curieuse tendance à « solidariser » les intérêts germaniques avec les intérêts latins dans l'hémisphère occidental.

Ainsi de plus en plus livrées aux influences rivales des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Allemagne, qui tendent à les dominer, les républiques hispano-américaines seraient-elles, malgré l'afflux des prolétaires italiens, espagnols et portugais, en voie de se « délatiniser » ?

La question, qui vient se poser ici tout naturellement, comme une conséquence des faits énumérés, mérite d'être très sérieusement envisagée.

L'invasion économique de l'Amérique latine par les Anglo-Saxons et les Germains va marcher vite. N'allons-nous être — sous prétexte que nous avons un empire colonial ailleurs — que des témoins résignés et passifs du duel engagé entre nos rivaux pour la possession de ces débouchés, de même que nous sommes restés spectateurs indifférents et désintéressés de cette résistance désespérée des républiques latines d'outre-mer aux plans d'absorption des États-Unis, résumés dans la formule équivoque, étroite et égoïste de la doctrine de Monroe : *l'Amérique aux Américains?*

A cette devise, dont ils ont deviné le sens véritable et caché, si menaçant pour eux, les Latins d'Amérique opposaient, par la voix de M. Saenz Peña, délégué de l'Argentine au Congrès panaméricain de Washington, en 1889, cette belle et généreuse formule : *l'Amérique pour l'humanité !*

LE PANHISPANISME DEVANT LE PANAMÉRICANISME

Pour nous autres, Latins d'Europe, il est pour ainsi dire d'intérêt vital de disputer le domaine latin du nouveau monde à cette invasion économique anglo-saxonne et germanique. Déjà l'Espagne, vaincue et dépouillée de ses dernières colonies par les États-Unis, a repris courageusement la lutte. Au lendemain même de sa défaite, en 1900, elle convoquait à Madrid ce congrès hispano-amé-

ricain (1) dont elle a voulu faire le point de départ d'une foule d'initiatives pratiques tendant à la « reconquête » morale et économique de son ancien empire colonial et au groupement définitif des peuples qu'elle a initiés à la civilisation latine.

L'Espagne est tout indiquée pour prendre l'initiative de ce rapprochement qu'aucune nation latine d'Amérique ne pourrait proposer la première aux républiques-sœurs sans réveiller les rivalités toujours latentes entre elles et se rendre suspecte de vouloir s'arroger une suprématie dont leurs susceptibilités ombrageuses et jalouses ne s'accommoderaient sans doute point. L'Espagne, qui n'est plus une ennemie pour ses anciennes colonies, lesquelles savent n'avoir rien à craindre d'elle, peut devenir le nœud, le lien moral de ce faisceau des républiques latines, l'artisan de cette œuvre d'unité et de salut commun à laquelle Castelar, dans son testament mémorable, exhorta les jeunes peuples ibéro-américains. Elle peut en même temps devenir le trait d'union nécessaire entre les Latins d'Amérique et les Latins d'Europe. Un pacte de famille hispano-américain serait le point de départ et la base solide d'une union latine.

L'*Union Ibero-Americana* de Madrid, qui a à sa tête le sénateur Rodrigüez San Pedro, ministre des affaires étrangères, travaille très activement à la réalisation des projets élaborés dans le Congrès hispano-américain de 1900 et dont M. Zulueta, député, s'est fait le champion dans les Cortès. Des missions commerciales espagnoles viennent de parcourir l'Amérique pour y préparer des traités de commerce.

Une des faces les plus intéressantes de ce plan de reconstitution de l'unité morale et économique hispano-américaine, qui comporte aussi un tribunal d'arbitrage permanent, est l'érection de Cadix en port franc proposée au parlement espagnol, ce qui aurait pour but d'attirer vers ce port le commerce sud-américain qui a déserté les côtes d'Espagne.

Avec l'amélioration des ports, la création d'entrepôts francs, la simplification des règlements douaniers sur le transit, les encouragements à la marine marchande, la réforme des conditions et tarifs de transport maritime et terrestre, l'Espagne croit pouvoir redevenir la route nécessaire du trafic européen avec l'Amérique du Sud. Par sa position géographique à la pointe d'Europe, il semble

(1) Voir *le Temps* des 17 et 23 novembre 1900.

qu'elle devrait être en effet le point intermédiaire des rapports entre notre continent et l'Amérique hispano-portugaise.

Au projet de création d'un port franc à l'extrémité sud-ouest de l'Europe, s'en rattache un autre qui prend de plus en plus de corps au Brésil. Il consisterait dans la création d'une ligne de navigation rapide entre Cadix et Pernambuco et mettrait la côte du Brésil à six jours de l'Europe. De Pernambuco, dont le port serait aménagé à cet effet, partirait une voie ferrée qui irait à Bello-Horizonte, en plein cœur du plateau central brésilien, et au futur centre de convergence des réseaux ferrés de l'Amérique méridionale. La concession de ce chemin de fer est demandée au Congrès brésilien par M. Luiz Gomès, le promoteur de ce rapprochement entre l'Europe et l'Amérique qui a pour but, par un système rapide de communications d'est en ouest, de faire échec au chemin de fer longitudinal panaméricain par lequel les États-Unis marchent à la conquête économique de l'Amérique du Sud, qu'ils ont résolu d'enlacer dans l'immense réseau du canal interocéanique, du panaméricain et de leurs lignes de navigation.

A cette heure, où les communications jouent un si grand rôle dans le mouvement commercial des peuples et la conquête des débouchés, on conçoit l'importance, non seulement pour l'Espagne, mais pour nous-mêmes, du projet de Cadix port franc, de la ligne de navigation rapide Cadix-Pernambuco et du chemin de fer de Pernambuco-Bello-Horizonte, qui peut mettre Paris à une douzaine de jours du centre de l'Amérique australe.

On voit qu'il y a autre chose que des mots, de vagues affirmations de communauté de race, dans les manifestations actuelles de l'activité du monde latin, et qu'il peut en sortir, si nous le voulons, des résultats pratiques et féconds pour lui dans un prochain avenir sur ce grand champ d'action, que menacent de nous ravir entièrement nos compétiteurs.

Il est au plus haut point important pour la France de suivre ce mouvement, de s'y intéresser, de favoriser la constitution de l'union latine des deux continents, qui, appuyée sur l'alliance slave, peut seule permettre à notre race de défendre sa place dans le monde contre les tendances envahissantes des Anglo-Américains et des Allemands. Et il ne s'agit pas ici de conflits armés, mais de conquêtes pacifiques et de luttes fécondes d'énergie, d'initiative et de volonté.

La création du nouvel empire colonial de la France en Asie et en

Afrique a pu détourner ses vues et son activité de ses débouchés américains. Le soin de ces derniers, qu'il ne lui coûte rien d'entretenir pourvu qu'elle le veuille, est parfaitement compatible avec le souci de ses colonies. Elle a dans l'Amérique latine un champ d'affaires et d'entreprises gratuit, un élément de richesse facile que l'Angleterre a su mieux exploiter qu'elle sans pour cela compromettre, loin de là, le développement de son empire colonial.

Nos débouchés d'Amérique ont l'avantage de n'être point une charge pour notre budget, qui, du chef de notre expansion coloniale, a vu surtout augmenter le fardeau déjà très lourd du fonctionnarisme. Enfin ils sont plus faciles à défendre et à garder que des possessions, et c'est pourquoi il serait très prudent de ne les point sacrifier trop à la légère.

Certains politiques, chez nous, croient habile et sage d'abandonner l'Amérique latine aux États-Unis et à l'Allemagne, pour nous mettre à l'abri nous et notre domaine colonial de l'expansion violente de ces deux puissances. La solution navrante de l'affaire de Panama est le fruit de cette conception très discutable.

La politique d'abandon, quelque part qu'elle s'exerce, a toujours été une piètre ressource et une preuve de faiblesse qui peut avoir sa répercussion ailleurs.

L'absence d'une politique latine, le défaut d'union des Latins, leur ont fait perdre, avec Suez, la porte de l'Orient ; il leur fait perdre aujourd'hui avec Panama la porte du Pacifique. Leur division leur a été fatale dans les deux hémisphères, et la Méditerranée elle-même a cessé d'être pour nous le *mare nostrum* que nous avait légué Rome. L'Angleterre, la Carthage moderne, en domine les deux issues, Gibraltar et Suez, et le point central, Malte. L'union des Latins des deux mondes devient de plus en plus pour les nationalités de leur race une question de vie ou de mort, et la politique extérieure de notre pays aurait tort de faire fi du rôle qui lui incombe à la tête du monde latin. Nous avons tout à perdre et rien à gagner à accentuer encore la reculade de nos intérêts et de notre commerce dans l'Amérique latine. Y fortifier notre situation affaiblie et nous appliquer à y maintenir et développer notre influence et nos débouchés, en vue même de profiter des futurs conflits qui s'y annoncent entre nos concurrents, doit être une des préoccupations, sinon dominantes, tout au moins constantes de notre politique extérieure. Nous avons failli récemment au contraire compromettre notre commerce avec le Brésil par une dénonciation

imprudente du *modus vivendi* de 1900, qu'il a fallu rétablir et qui devait faciliter un accord commercial avec ce pays ami, sur la base de la réduction progressive de la taxe exorbitante que nous imposons au café, contre les propres intérêts de notre commerce, de notre consommation et de l'hygiène publique. Et pendant ce temps les États-Unis, importateurs des deux tiers du café du Brésil, admis chez eux en franchise, font pression sur le gouvernement brésilien pour obtenir une détaxe de réciprocité de 20 0/0 en faveur de leurs produits au détriment du commerce européen et particulièrement du nôtre, ce qui, semble-t-il, vient de leur être accordé.

Malgré les vœux réitérés de notre commerce d'exportation, nous n'avons pas encore de ligne de navigation vers l'Amazone. Ce sont les Anglais et les Allemands qui tiennent le trafic maritime avec ces contrées et qui prélèvent le fret sur notre commerce avec elles.

C'est vraiment par trop dédaigner le vaste champ d'action que nous offre l'Amérique et où, par notre incurie et notre indifférence, nous perdons chaque jour un peu de ces positions que nous avions conquises et qu'il nous était facile de développer. Il n'est que temps de réagir contre cette politique qui, après nous avoir fait perdre Panama, menace de nous supprimer politiquement et économiquement dans le nouveau monde et d'en abandonner les cinquante millions de néo-Latins, avec leurs vingt millions de kilomètres carrés, leur commerce de six milliards et demi, leurs incalculables richesses inexploitées, aux compétitions des Anglo-Américains et des Allemands, qui vont transformer l'Amérique latine en un champ clos d'où, si nous n'y prenons garde, le pavillon français se trouvera à peu près exclu. C'en serait fait alors de nos débouchés et de notre expansion dans l'hémisphère occidental (1).

L. G.

(1) C'est une satisfaction pour nous que de pouvoir signaler la mission très intéressante dont est chargé actuellement au Rio-de-la-Plata, au Chili et au Brésil le sénateur de la Charente, M. Auguste Calvet, en vue du rapprochement que nous préconisons. Cette mission, qui est la seconde de M. Calvet et qui fait suite à celle confiée il y a quelques années à M. Wiener, actuellement ministre de France à Caracas, sera, nous devons l'espérer, féconde en résultats pratiques. (L. G.)

BIBLIOGRAPHIE

FRANCE

ROMANS

Pour l'Amour du Laurier, par Gilbert de Voisins (Ollendorff). — En une poétique préface où il défend, avec verve ravissante, les droits de l'imagination, du surnaturel et de l'allégorie, M. Pierre Louys présente à la « lectrice » une œuvre que son auteur a qualifiée lui-même « d'invention chimérique ».

M. Gilbert de Voisins, à qui nous devons déjà un roman très remarqué : *la Petite Angoisse*, est bien connu de nos lecteurs, ayant ici même, en des analyses d'ouvrages contemporains, donné des modèles d'une critique littéraire de forme artiste et de compréhension subtile. Sa nouvelle œuvre, écrite dans un style plein de diversité, de pittoresque et d'imprévu, est moins un roman, à proprement parler, qu'un poème en prose, où la flûte alterne avec la lyre, et dont la fantaisie tour à tour ironique, véhémente, spirituelle et grave a plusieurs des grâces de Henri Heine. De beaux vers, intercalés assez fréquemment, attestent le poète exquis que cette prose fait pressentir.

Sylvius Persane, le héros du livre, s'est voué au laurier, offrant d'échanger sa vie contre un seul jour de gloire ; mais il n'a pas l'âme d'un créateur, bien qu'il aime l'art et le comprenne, et la conquête du sombre feuillage lui coûtera de surhumaines souffrances. C'est un autre que lui, c'est l'horrible et sublime Lautonne, qui, sous ses yeux, est sacré poète par Merlin l'enchanteur et la Sibylle d'Ancyre, et Sylvius n'est que l'envieux témoin des luttes amoureuses de la Muse Clorinde, qu'il aime, et de son génial amant, qu'il finit par tuer dans un transport jaloux. Au cours d'un périple pantagruélien fait avec le glorieux couple, Sylvius retrouve, vivante et à peine vieillie, toute la mythologie antique : déités, centaures, faunes, nymphes, licornes, péris, sirènes, dauphins, néréides peuplent les éléments de la nature enchantée qu'il traverse. Exaucé enfin dans son noble vœu, il peut, une fois, joindre sa lèvre enfiévrée à la lèvre en feu de la Muse : mais il meurt du divin baiser, et c'est l'ange Azraël qui, de sa froide main, le couronne du laurier noir.

Les Héritages, par Verlhac-Monjauze (Flammarion). -- Lucienne Dupas, gracieuse jeune fille affligée d'une intelligence supérieure, revient habiter la bourgade limousine qui l'a vue naître, et où elle a passé son enfance auprès d'un grand-oncle, écrivain modeste, qui est mort ignoré en laissant une œuvre manuscrite de haute valeur. Lucienne est bientôt mariée par sa mère à Pierre Vignollet, beau garçon parfaitement nul, sur lequel elle ne garde pas longtemps la plus petite illusion. Daniel Debesse, littérateur de talent, ami de Vignollet, lit le livre de l'oncle Dupas, et l'édition qu'il en fait enrichit le jeune ménage.

Cependant, Debesse et Lucienne n'ont pas tardé à s'aimer; mais, trop honnêtes pour se l'avouer jamais, ils se vouent la plus pure, la plus respectueuse amitié. Daniel, d'ailleurs, marié à une amie de Lucienne, est père d'une jeune fille, Jacqueline, et Lucienne a un fils, Henri. Pierre Vignollet, après une entreprise industrielle désastreuse, meurt

par accident; son fils Henri alors âgé de dix-neuf ans, tient malheureusement de lui une intelligence médiocre; sa mère, qui a tant souffert de l'infériorité de son mari, ne veut pas qu'Henri fasse à son tour le malheur de Jacqueline, une cérébrale comme elle, et, bien que les jeunes gens s'adorent, refuse de consentir à leur union. Heureusement, si Henri n'a pas l'esprit de sa mère, il en a le cœur ardent et noble, et la preuve touchante qu'il en donne triomphe de toutes les résistances.

Ecrit dans une langue simple et claire, ce livre de Verlhac-Monjauze est encore, on le voit, d'une pensée saine et d'un sentiment généreux.

La Route de volupté, par Gabriel Faure (Fasquelle). — Ce n'est pas un roman « pour les petites filles dont on coupe le pain en tartines », ni même pour leurs grandes sœurs déjà à marier. De toutes les perversités de l'imagination, de toutes les ardeurs de la passion, quelles sont les plus rares et les plus fortes? Tel est, en effet, l'audacieux sujet traité ici, dans un style à la fois sobre et vibrant.

Les lecteurs goûteront surtout les chapitres sur Tristan et Iseult, où la vieille légende celtique et le drame wagnérien se mêlent intimement à l'action, ainsi que les impressions si neuves et si fortes de la côte bretonne et des Alpes dauphinoises, où se déroule tour à tour cette troublante intrigue.

La Clémence du Cardinal, par B.-H. Gausseron (J. Taillandier). — Roman d'histoire, d'aventures et d'amour, que domine la grande figure de Richelieu, — mais d'un Richelieu plus près de l'humanité et, par conséquent, plus vrai qu'on ne se l'imagine d'ordinaire. — L'action de ce livre, d'un intérêt dramatique puissant, se déroule dans les vallées pyrénéennes et sur les routes de France, au milieu de péripéties émouvantes, tantôt douces, tantôt terribles.

Du texte primitif de Mr Stanley J. Weyman, un des romanciers anglais qui connaissent le mieux notre histoire et nos mœurs et qui ont le plus de vogue dans leur pays, M. B.-H. Gausseron a su tirer un récit alerte, nerveux, clair, où les caractères, bien vivants, se présentent en relief, dont l'intérêt va grandissant, et qui a, sans digression ni longueur, toute la saveur d'une œuvre originale. Ajoutons que cette idylle étrange, farouche et charmante peut être laissée entre toutes les mains.

La Dame aux lévriers, par Alfred Poizat (Plon). — Des héros de Walter Scott qui auraient lu Stendahl : de singulières et profondes aventures d'âmes, au travers de paysages lacustres, forestiers ou montagnards, dans de vieux châteaux; et sous ce décor de rêve, parmi ces raffinements de pensées, la vie la plus moderne qui se puisse peindre : tel est le roman nouveau de M. Poizat, à la fois très gai, très vivant, très vingtième siècle, et cependant tout imprégné de je ne sais quelle atmosphère étrange et douce qui vient du fond du style et des idées.

Un grand charme de mélancolie, de songerie, monte de ces pages légères, un peu moqueuses, et reste, dans l'esprit, comme la dernière impression qui se dégage de ce roman mouvementé, plein de tendresse, et cependant si simple, en somme, qu'il est presque impossible de l'analyser.

Propos d'âmes simples, par Jean Lorrain (Ollendorff). — Propos de filles, de courtisanes, de bourgeoises, de provinciales, de forains, de soldats, — où l'admirable conteur que sait être le styliste de *Monsieur de Phocas* (cette figure étrange et séduisante qu'on croirait taillée dans une opale) fait admirer encore l'opulence, la souplesse, la diversité rare de son talent.

La Vie d'un simple, par Emile Guillaumin (Stock). — M. Emile Guillaumin, l'auteur de *Tableaux champêtres*, ouvrage couronné par l'Académie française, est connu seulement des lettrés. Le grand public va pouvoir apprécier cet écrivain de valeur, grâce à la publication de *la Vie d'un simple*, roman vécu d'un métayer du dix-neuvième siècle. Emile Guillaumin, depuis vingt ans, a travaillé de ses mains, expérimenté et observé la vie rurale. Il a mené de front le labeur physique et le labeur intellectuel.

Ce livre restera comme la synthèse de l'œuvre de celui qu'on appelle en Bourbonnais « l'écrivain paysan ». C'est une étude remarquable, et peut-être la plus complète qui ait été faite sur la vie de nos agriculteurs.

La Clef des Carrières, par Abel Faure (Stock). — Beaucoup de gens sont fixés aujourd'hui sur la valeur du diplôme qui est le couronnement des études universitaires. Mais bien plus nombreux, hélas ! sont ceux qui continuent de voir dans le baccalauréat une sorte de talisman, un *vade mecum* indispensable aux jeunes gens sans fortune et sans héritage à venir. C'est l'histoire d'un de ces derniers que raconte M. Abel Faure dans ce roman, au titre ironique et éloquent : *la Clef des Carrières*.

Le baccalauréat mérite mieux, aux yeux de l'auteur, que des brocards vaudevillesques ou des boutades d'auteurs gais; c'est un adversaire digne d'être pris au sérieux.

Intégre, par Pierre Le Rohu (Perrin). — Roman très moderne, œuvre d'actualité, cette psychologie du politicien Ravel, type de l'arriviste sans principes, constitue une étude pleine d'ironie et de sincère observation, où la fine analyse d'un cœur de femme met une note d'émotion douloureuse.

Pérégrine et Pérégrin, par J. Péladan (Mercure). — A trente-sept ans, Mlle Faverney, désespérant de trouver un mari à sa convenance, a résolu de prendre un amant ; il devra rester en dehors de sa vie quotidienne, passée à la campagne sous la tutelle de vieux parents quinteux, et on se contentera de le voir quatre fois l'an, au cours de périodiques visites, à des amis de province. Ce programme arrêté, Mlle Faverney rencontre Pérégrin, et devient Pérégrine; Pérégrin est un artiste sans vocation précise mais fort jaloux de son indépendance, consacrée à un traité des lois de l'architecture; il occupe les loisirs de son cœur grâce à deux maitresses : Pérégrine et une autre, non moins bizarre et audacieuse, entre lesquelles il n'ose choisir, aucune d'elles ne réalisant son idéal. De même, M. Péladan hésite, lui aussi, entre la vérité et la fiction, et le lecteur oscille agréablement avec lui entre l'observation fine et le lyrisme fantaisiste.

La Porte du Baiser, par J.-W. Harding (Carrington). — L'auteur a voulu donner un pendant hébreu à l'épopée carthaginoise de Flaubert. Son œuvre, dit le comte Robert de Montesquiou-Fésenzac dans une courte préface, est « un livre somptueux, orné et ordonné, coloré et sonore ; un de ces livres pareils à de vastes fresques où les princes et les guerriers alternent avec les courtisanes... Nephtali est un Mathô mélodieux, et Miraone, une Salammbô perfide ». La gigantesque figure du prophète Isaïe, qui traverse ce roman mouvementé, y met une note de poésie puissante et grave.

Gabriel Heidepeter, par Pierre Rosegger (Fontemoing). — M. Pierre Rosegger, le nouvelliste styrien, est à l'heure actuelle un des plus populaires écrivains de la langue allemande.

Notre ministre de l'Instruction publique, en décidant de mettre entre les mains de nos lycéens un recueil de pages choisies dans les œuvres de cet auteur, si représentatif de sa race et de son époque, l'a définitivement consacré en France où il était déjà connu.

Gabriel Heidepeter, qu'a traduit pour nous M. E. Henri Bloch, est celle de ses œuvres où Rosegger a mis le plus de son talent et de sa propre vie ; on l'y retrouve, en effet, au milieu de sa famille et du paysage natal ; aussi ce livre, qui tient du roman et de la nouvelle, a-t-il un charme de poésie sincère qui l'a rendu célèbre sur la rive droite du Rhin et qui le fera certainement goûter en France.

Contes américains, par Blanco-Fombona (Richard). — Il faut accueillir, avec un vif intérêt, tout ce qui peut contribuer à nous faire connaitre mieux *ces populations de l'Amérique latine* qu'avec une hâte qui s'accélère encore de jour en jour les événements amènent à la vie européenne. Ce n'est pas qu'il faille souhaiter à ces populations de perdre leurs mœurs, leurs habitudes, leurs originalités respectives, pour essayer de se conformer à ce type d'homme abstrait que rêvent certaines civilisations. Ce qu'il faut désirer, pour elles comme pour nous, c'est qu'elles se solidarisent de plus en plus d'âme, d'idées et d'intérêts avec leurs congénères d'Europe. Rien ne rapproche comme de se connaitre, et c'est pourquoi des livres comme celui de M. Fombona, qui nous donnent sous des récits rapides des esquisses psychologiques de peuples sur lesquels le public n'est encore que très mal renseigné, ne sont pas seule-

ment des livres d'aimable lecture, mais des documents — humains, comme disait Zola. — Il n'est pas nécessaire que le document affecte la forme solennelle de l'enquête ou de la statistique pour être sérieux.

C'est un véritable voyage — à travers le Venezuela — que nous font faire les *Contes américains* de M. Fombona. Ils nous arrêtent devant des scènes comiques ou tragiques qui, racontées par un fils du pays, nous en apprennent plus sur celui-ci, que de longues narrations de touristes. Ajoutons que, présenté sous une typographie de luxe, le livre de M. Fombona est traduit par Marius André et Charles Simonds.

Le Paravent de soie et d'or, par Judith Gautier (Fasquelle). — Sous ce titre évocateur, Mme Judith Gautier a réuni des récits émouvants et poétiques, des légendes délicieusement étranges de Chine, de Corée et du Japon ; elles nous sont contées dans cette langue musicale et imagée qui désignait l'auteur, entre nos meilleurs écrivains, pour exprimer la magie de ce prestigieux Orient dont elle fut la révélatrice, dont elle reste le peintre inimitable.

De nombreuses planches en couleur — paysages, intérieurs, scènes guerrières ou mythologiques, reproductions de kakémonos de tons exquis — commentent avec la plus saisissante clarté le texte de ce superbe ouvrage.

THÉATRE

Le Fils de la Nature, par Frédéric Halm (Schleicher frères). — Un anthropologiste, M. Adolphe Schleicher, voulant présenter Frédéric Halm au public français, nous offre une adaptation en prose d'un drame en cinq actes entré depuis longtemps dans le répertoire courant de l'Allemagne et de l'Autriche.

Le Fils de la Nature reconstitue l'époque de formation de la Gaule, et montre un Celte inculte transformé peu à peu par l'amour, que lui fait connaître une brune Achéenne ; car l'action se passe en partie à Massilia (Marseille).

M. André Lefèvre, le savant professeur de l'Ecole d'Anthropologie, a écrit un avant-propos fort intéressant pour ce drame si spécial, édité luxueusement, et illustré par le peintre Paul Jamin, qui s'était fait une célébrité dans le genre préhistorique.

Un Gant. — Le Nouveau Système, par Bjornstjerne-Bjornson (P.-V. Stock). — L'éditeur Stock continue l'heureuse publication des œuvres du grand auteur norvégien, que M. Auguste Monnier traduit avec la plus élégante exactitude.

Le nouveau volume qu'il offre au public français contient une comédie en trois actes, *Un Gant*, dont la première édition était épuisée, et un drame en cinq actes, *le Nouveau Système*, jusqu'ici inédit pour nous. Les deux pièces sont suivies d'un index bibliographique, absolument complet, de tous les ouvrages de Bjornstjerne-Bjornson.

QUESTIONS LITTÉRAIRES

La Vie et les Livres (sixième série), par Gaston Deschamps (Colin). — Dans cette sixième série, M. Gaston Deschamps a rassemblé sous trois grandes rubriques (*le Cycle de Napoléon*, *le Cycle de la guerre*, *l'Exotisme colonial et pittoresque*) des pages de souple et savante critique, où l'on retrouve son habituelle maîtrise. Un index alphabétique des noms cités dans les six volumes de *la Vie et les Livres* rendra d'utiles services aux historiens de notre littérature moderne; plus de mille noms s'y trouvent rassemblés, et cela seul donne une idée de la richesse de l'ouvrage et de la variété des points de vue auxquels l'auteur a dû se placer, ne séparant jamais l'étude des œuvres et des tendances littéraires de celle des événements qu'elles reflètent.

Le Second Rang du Collier, par Judith Gautier (Juven). — Mme Judith Gautier avait déjà publié, sous ce titre : *Le Collier des Jours*, la première série de ses souvenirs; le deuxième volume, *le Second Rang du Collier*, nous initie à mille charmantes anecdotes dont s'égaya ou s'émut l'adolescence de l'auteur, qui nous quitte à la veille de son mariage.

La grande et sympathique figure de Théophile Gauthier, qui occupe naturellement la première place dans ce petit monument de tendresse filiale, suffirait à rendre l'ouvrage d'un intérêt documentaire considérable : mais le défilé des illustres amis qui hantèrent sa maison ou le coudoyèrent au cours de

sa vie ajoute une valeur immense à ces mémoires écrits dans une langue artiste d'une grâce familière et délicate. Paul de Saint-Victor, les deux Dumas, Baudelaire, les Goncourt, Banville, Gustave Doré, Berlioz, apparaissent tour à tour dans des attitudes dont l'intimité imprévue fut parfois surprise malicieusement. En outre des révélations qu'il nous fait, il détruit quelques légendes trop bien accréditées, entre autres celle qui cepréséntait le poète d'*Emaux et Camées* comme un contempteur de la musique: il est acquis, désormais, qu'au contraire Gautier adorait Beethoven, Weber, dont il jouait de mémoire, au piano, la valse de *Robin des Bois*, et que ce fut lui qui découvrit Wagner, qu'il a le premier célébré en France, dans un feuilleton publié par le *Moniteur Universel*, en 1857.

QUESTIONS EXTÉRIEURES

Pro Macedonia, par Victor Bérard (Colin). — La révolution macédonienne a forcé l'Europe à étudier cette question de Macédoine. Nul mieux que l'auteur de *la Politique du Sultan*, de *la Macédoine* et de *la Turquie et l'Hellénisme contemporain*, ne pouvait clairement expliquer au public les causes, l'organisation et la marche de cette révolution, ni proposer aux puissances un plan ou plutôt un exemple d'intervention efficace. Dans les trois premiers chapitres de ce nouveau livre : *l'Action austro-russe*, *les Bombes de Salonique* et *le Memorandum bulgare*, M Bérard nous raconte les événements et négociations qui, de septembre 1897 à novembre 1903, mirent aux prises l'Europe, le Turc et le Macédonien. Dans le quatrième chapitre : *Une Action anglo-franco-italienne*, il expose, d'après d'importantes dépêches encore inédites, la vaillante et philanthropique conduite des amiraux européens, en particulier de l'amiral Pottier, en Crète : c'est ce modèle de pacification qu'il propose aux diplomates pour le règlement macédonien.

L'Idéal américain, par Th. Roosevelt (A. Colin). — Ce nouveau livre du président de la Grande République est la peinture saisissante, l'étude profonde d'un état d'esprit ordinaire au peuple des Etats-Unis. Grâce à ce livre, dont MM. A. et E. de Rousiers nous présentent une excellente traduction, on se trouve initié à tout ce qu'il y a de bon et de sain dans la politique, l'opinion et la société américaines. Dans ces pages écrites d'une plume originale et brusque, le président Roosevelt, avec une franchise non exempte de rudesse, expose ses sentiments personnels sur la doctrine de Monroë, sur le véritable américanisme, sur les aspirations générales de la nation. Il dit comment il faut aller au peuple pour le servir et non pour s'en servir.

Bien que partout, dans ce livre, éclate ce désir passionné de hausser le niveau de l'humanité, qui est véritablement l'honneur de l'idéal américain, ce but utopique ne fait pas perdre pied à l'auteur ; le sens pratique sait tourner les intentions généreuses en actes profitables. Aussi, malgré son patriotisme ardent et son optimisme décidé, n'hésite-t-il pas à montrer les plaies sociales de son pays : sans pitié pour le politicien corrompu, pour le milliardaire dénué de scrupule et pour le citoyen indifférent, il les dénonce comme des obstacles au progrès.

L'Idéal américain, en un mot, est le livre d'un homme d'action autoritaire, mais d'un honnête homme.

La Religion dans la Société aux États-Unis, par Henri Bargy (Armand Colin). — Les Américains ne peuvent manquer d'avoir une religion bien particulière; cette religion est plus américaine que religieuse, et c'est pourquoi il a été possible à l'auteur de l'embrasser dans son ingénieuse vue d'ensemble. « Toutes les Églises des Etats-Unis, dit-il aux premières lignes de son introduction, catholiques, juives et indépendantes, ont quelque chose de commun. Elles sont plus unies entre elles que chacune d'elles ne l'est de son Eglise-mère et Temple ! » Le trait commun, c'est l'esprit américain s'appliquant à la religion, esprit positif et social, et c'est aussi les conditions historiques de sa formation. Elle est positive, parce qu'elle s'occupe de l'humanité plutôt que de l'inconnaissable; elle est sociale, parce qu'elle s'intéresse à l'humanité plutôt qu'à l'individu : voilà pour son inspiration. Quant à sa formation historique, cette religion n'est pas une religion transformée ou réformée : elle est une religion neuve, qui est apparue sur une

terre nue. dans un peuple jeune, est la religion de la colonisation, qui a tout naturellement abouti à « la paix religieuse». Et le détail du volume est aussi précis que ces considérations soit larges.

La Transformation de l'Égypte, par Albert MÉTIN (Félix Alcan). — L'auteur a visité l'Egypte au moment de la crise de Fachoda ; il a étudié sans perdre, malgré les apparences, l'espoir d'un rapprochement franco-anglais, fondé sur une politique de concessions réciproques, et l'événement est venu justifier toutes ses prévisions. On lira avec intérêt à la fois psychologique et historique l'étude consacrée à la comparaison des Français, les maîtres d'autrefois, et des Anglais, les maîtres d'aujourd'hui. On suivra dans différents de ces chapitres la lutte « à coups d'épingle » qui se livre entre Français et Anglais à propos de la caisse internationale de la dette, des écoles, des places de fonctionnaires. On verra dans le détail l'importance de l'enjeu qu'avaient conservé les Français et qui leur a permis d'obtenir de si utiles concessions quand ils ont abandonné la politique du « tout ou rien ». La transformation économique de l'Egypte, commencée sous les khédives par des ingénieurs français, précipitée à l'époque anglaise, est étudiée en détail sous tous ses aspects : substitution de l'inondation naturelle, culture du coton, culture de la canne à à sucre, industrie sucrière, qui est la seule grande industrie égyptienne et qui est presque entièrement entre les mains de Français. Les effets de toutes ces transformations sur les différentes classes de la société indigène ; propriétaires, fonctionnaires, fellahs, artisans, sont analysés avec une méthode qui n'exclut ni les descriptions ni les impressions personnelles.

O Koubo, par Maurice COURANT (Félix Alcan). — Livre curieux, vivant et documenté, historique et romanesque, fidèle image et dramatique symbole de cet éblouissant et mystérieux Japon ! O Koubo, à qui jusqu'ici justice n'a pas été rendue, a été en réalité l'un des « héros » de la restauration japonaise. Traduire son œuvre et sa vie, son action surprenante, c'est embrasser d'un regard et sous une forme plus vivante le Japon tout entier, le Japon d'hier, le Japon d'aujourd'hui. Presque tous les documents de l'auteur sont inédits, et sa méthode est très sûre.

QUESTIONS HISTORIQUES

Au temps de Louis XIII, par Louis BATIFFOL (Calmann-Lévy). — L'écrivain s'est proposé, pour notre instruction et notre plaisir, « de montrer, par quelques épisodes, ce qu'étaient les idées, les mœurs, les institutions en France pendant la première moitié du dix-septième siècle ». L'agréable historien qu'est M. Batiffol a réussi fort adroitement, en s'aidant de manuscrits non encore utilisés, plusieurs « résurrections » de mentalités, de types et d'événements enfouis jusqu'ici dans l'oubli. Les détails précieux qu'il donne, par exemple, sur l'enfance de Louis XIII, rendent plus compréhensible cette étrange figure ; les récits concernant l'héroïque défense de Casal, la réforme de l'abbaye des bénédictins de Saint-Wandille, les malheurs de M. de la Grossetière, décapité à la Rochelle, ou du sorcier Jean Michel, brûlé vif à Moulins pour avoir gardé « un démon dans une phiole », ne sont pas seulement, pour le lecteur, des romans d'intense émotion et de savoureuse couleur locale, mais encore des documents précis, grâce auxquels certains jugements portés dans les mémoires contemporains pourront être heureusement rectifiés.

Lettres inédites de la comtesse d'Albany à ses amis de Sienne (1797-1820), tome Ier (Fontemoing). — M. Léon-G. Pélissier, professeur d'histoire à l'Université de Montpellier, vient de publier, mises en ordre par lui, les lettres que la souveraine spirituelle de Florence écrivit, de 1797 à 1820, à ses amis siennois, le chanoine Luti et Teresa Regoli Mocenni.

Saint-René Taillandier et Sainte-Beuve ont fait connaître au public la Flamande Louise de Stolberg, comtesse d'Albany, qui, femme du prétendant Charles-Édouard Stuart, prit le titre de reine d'Angleterre, et, maîtresse d'Alfieri, exerça une véritable royauté parmi la société florentine.

On peut juger de l'intérêt qu'offrent les lettres qu'elle écrivit, dans une langue incorrecte mais piquante, sur les événements les plus sensationnels de la Révolution et de l'Empire.

Le Portefeuille de la comtesse d'Albany (1806-1824), que nous devons aussi à M. Léon-G. Pélissier, est d'une importance historique et littéraire plus grande encore : c'est la série des lettres de ses correspondants, que possède aujourd'hui la bibliothèque de Montpellier, à qui elle fut léguée par un fils de cette ville, le peintre Fabre, choisi par la comtesse, en 1803, pour combler le vide que laissait dans son cœur la mort d'Alfieri.

Qu'il nous suffise d'indiquer ici au lecteur quelques-uns des noms dont sont signées ces lettres : Mme de Genlis, Mme de Souza, Mme de Maltzam, l'abbé de Caluso, Charles de Flahaut, marquis Lucchesini, Cornelia Knight, prince Golovkine, princesse de Stolberg, Mme de Staël, etc.

La Fayette dans la Révolution (1775-1799), par Henri DONIOL (Colin). — M. H. Doniol a pensé qu'après plus d'un siècle l'heure était venue, pour la France née de la Révolution, de donner dans son histoire une place définitive aux hommes qui lui ont ouvert l'essor et l'y ont soutenue. Parmi ces hommes, nul n'a droit à plus d'admiration que La Fayette. L'auteur étudie surtout ici les trois grandes périodes proprement révolutionnaires de son héros : les années d'Amérique ; les années de pouvoir et de prison d'Etat ; les années de liberté à la veille du Consulat. La noble figure de La Fayette se détache en pleine lumière dans ces pages sobres et vigoureuses.

Neuf ans de souvenirs d'un ambassadeur d'Autriche-Hongrie à Paris, par le comte de HÜBNER (Plon). — Ambassadeur d'Autriche à Paris de 1850 à 1859, M. le comte de Hübner a occupé, pendant les premières années du second Empire, une place diplomatique de premier rang. Ses fonctions ne prirent fin qu'avec la guerre d'Italie. Mais, au cours de son ambassade, il rédigea en français des notes quasi quotidiennes, revues plus tard par lui même. C'est ce journal qui parait aujourd'hui et qui constitue un curieux document historique. On trouvera peut-être que l'auteur professe à l'égard de la France du second Empire toutes les préventions d'un disciple de Metternich ; mais, très répandu dans tous les mondes, causeur séduisant et recherché ; aimant à recueillir, parmi les racontars de la cour et de la ville, tous ceux qui en valent la peine ; expert avec cela à noter le mot piquant ou le détail pittoresque, il donne sur Napoléon III, son entourage et son gouvernement, des impressions vives parfois et souvent très vivantes.

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

Les Français de mon temps, par le vicomte G. D'AVENEL (Plon). — Après le « mécanisme » des choses, M. d'Avenel aborde ici le mécanisme des gens. Il peint à sa manière, avec le recul et la sérénité de l'historien, les « Français qui se voient » et les « Français qui ne se voient pas. »

Cette impartialité donne une saveur et une ironie particulières à des chapitres intitulés : *La politique et les Gouvernements*, — *Ce qu'il reste d'aristocratie*. — *Ce qu'il reste de christianisme en France*. — *La Fortune et l'argent*. — *Autour des lettres et de la presse*. — *La Lutte pour la vie*, etc.

Suivant l'exemple de ses devanciers les plus illustres, M. d'Avenel, dans l'étude de la vie présente, toujours si mal connue, des contemporains, s'est bien gardé de faire des portraits ; il s'est au contraire, attaché à incarner, en des types anonymes, des « caractères » généraux et impersonnels.

Discours parlementaires de Jean Jaurès, tome 1er (Cornély). — L'éloquent leader socialiste donne au public le premier volume de ses discours qui sont l'honneur de la tribune française, et dont le style et le mouvement oratoire ont soulevé mainte fois des applaudissements jusque sur les bancs de ses adversaires.

Le volume est précédé d'une longue introduction très documentée, où l'homme politique s'efforce de faire place à l'historien pour dresser un tableau exact et impartial du socialisme et du radicalisme en 1885.

Cet ouvrage offre donc un double intérêt, et sa lecture est attrayante, le langage de M. Jaurès ne souffrant pas sensiblement d'être traduit et fixé par l'écriture.

L'Armée aux grèves, par le lieutenant Z... (Société Navale de librairie

et d'édition). — Cet impressionnant petit livre pourrait aussi être intitulé : *Histoire d'une conversion socialiste.* L'auteur est un officier des troupes qui furent appelées à occuper les fosses de l'une des régions minières de France durant la grève générale des mineurs de 1902. Ce n'est pas un théoricien, ni un littérateur, ni un propagandiste, mais un témoin : il a vu ces spectacles, il a assisté et pris part à l'action toujours si angoissante de l'armée dans les conflits sociaux : il rapporte ces faits. Mais il a eu aussi des impressions; son esprit, d'abord indécis, s'est décidé et affirmé par le rôle qu'il a joué, et cette histoire intérieure, non moins vivante et pittoresque que l'autre, est plus saisissante encore et plus contagieuse sans doute en sa simplicité que toutes les propagandes et les théories.

L'Antobiographie d'un nègre, par Booker T. Washington (Plon).—« Œuvre remarquable d'un homme remarquable »; « une nouvelle et meilleure *Case de l'oncle Tom* », tels sont les éloges que la critique du Nouveau-Monde prodigua à ce livre, dont l'apparition y fut un véritable évènement, et que la traduction de Mlle Gœpp nous permet d'apprécier à notre tour.

Washington, esclave émancipé, tout en racontant sa vie, passionnante comme un roman, fait un tableau documenté de la situation de ses frères noirs; non content de discuter de façon judicieuse cette grande « question nègre », si controversée en Amérique, l'auteur en indique la solution pratique, qu'il s'est même efforcé de réaliser dans l'Institut nègre de Tuskegee, auquel il a consacré sa vie, et où il entreprend de rendre ses compatriotes actifs, bons, intelligents, industrieux et moraux.

MEMENTO BIBLIOGRAPHIQUE

La Pente, par Claude Lorris (Plon).

Au Pays du mystère, par Pierre Mael (Ollendorff).

Christiane, par Serge d'Ivry (H. Hatier).

Faux Marquis, par René Daranval (G. Tillié).

Mariage moderne, par M. Maryan (F. Didot).

Brelan-Toc, par Viteau Paul (Schleicher frères).

Le Secret du Lendemain, par Julien Lefèvre (Perrin).

Les Sans-Scrupules, par A. Georget (A. Lemerre).

L'Amour enseveli, poèmes, par Jacques d'Adelswärd (Vanier).

Les Célébrités d'aujourd'hui (Bibliothèque internationale d'édition) :

Octave Mirbeau, par Edmond Pilon.

Rémy de Gourmont, par P. de Querlon.

Jules Lemaître, par Sansot-Orland.

Anatole France, par Roger Le Brun.

Emile Faguet, par Alphonse Séché.

Un Faux classique. Boileau, par Ed. Dreyfus-Brisac (Calmann-Lévy).

Quo Vadis? par Henryk Sienkiewicz trad. de M. P.-A. de Roncey (Garnier).

LES REVUES

FRANCE

QUESTIONS LITTÉRAIRES

La Vie publique dans la littérature française contemporaine, par Henry Bordeaux (*le Correspondant*, 25 avril 1904). — Les portraits que la littérature contemporaine donne de l'homme politique font songer à un concours de grimaces. La documentation, dans le roman ou au théâtre, est abondante et pareille. Les députés eux-mêmes sont sévères aux députés, comme on peut le voir dans ce témoignage d'un témoin, *la Psychologie des députés*, de M. Jules Delafosse : le député serait un esclave, dont on sentirait de plus en plus la servitude et que l'on mépriserait à l'usage. Selon M. Bordeaux, la littérature n'est qu'une illustration de cette thèse, dans le roman ou le théâtre. Elle est un peu « la répétition des mêmes déboires, des mêmes misères, des mêmes faiblesses, et la peinture de la vie politique devient bien vite monotone sans cesser jamais d'être cruelle ». Il faut lire tout cet article et relire toutes les œuvres dont il parle.

Lamartine et Victor Hugo, lettres inédites, par Gustave Simon (*Revue de Paris*, 15 avril 1904). — M. Gustave Simon, dont on sait qu'il possède des trésors savamment cultivés de papiers illustres, nous découvre cette fois-ci des lettres tout à fait curieuses écrites par Lamartine à Victor Hugo. Elles ne nous éclairent pas seulement sur leurs relations qui, malgré les mutuelles inimitiés de leurs âmes respectives, sont restées toujours égales et affectueuses ; mais elles révèlent surtout l'extraordinaire et constante impressionnabilité de Lamartine. Il a trente-deux ans, et il écrit, à propos de rien, de la *Muse française*, journal qui se fonde, qu'il ne peut être utile ni à rien, ni à personne ; il sent « qu'il ne fera rien dans l'avenir », qu'il a « tout dit », qu' « il n'a plus rien dans la tête » et qu' « il est rentré dans son silence pour un temps sans bornes. » On le sent aussi très atteint par son échec à l'Académie, malgré la campagne toute dévouée d'Hugo et par la presse de toute ses œuvres, *la Mort de Socrate*, *Childe Harold*. Mais on y trouve aussi l'expression de son affectueux enthousiasme pour Victor Hugo, qui a onze ans de moins que lui : d'abord il lui donne des conseils, puis il lui en demande ; il l'exhorte, au sujet des ballades, à ne pas rechercher l'originalité, « puisqu'il est né original »; il n'a aimé ni *Han* ni *Bug* mais, quand il a lu *Notre-Dame de Paris*, le livre lui tombe des mains. Et il est donc vrai que « par le côté divin de leur nature, ils se sont aimés quand même » !

Imitations et plagiats, par Maurice Duhamel (*Chronique des livres*, 10 avril 1904). — A propos de *la Montansier*, dont les auteurs ont été accusés d'avoir demandé leur inspiration à Théaulon (?) et à Gabriel (?), M. Maurice Duhamel rappelle quelques plagiats dignes de mémoire.

On sait que Racine a emprunté au poète Nérée quelques vers, qu'il a d'ailleurs refaits superbement ; que Voltaire à pillé Maynard et Cassaigne, lequel est l'authentique auteur des deux premiers vers de la Henriade. On est plus étonné d'apprendre que la fameuse boutade : « *Les affaires, c'est l'argent des autres,* »

n'est pas de Dumas fils, ni de Gavarni, ni d'Alphonse Karr, ni de Mme de Girardin, bien que ces divers écrivains l'aient donnée successivement, et que la célèbre proclamation de Rochefort:

« *Article 1er. — Il n'y a plus rien.*

Article 2. — Personne n'est chargé de l'application du présent décret. »

a paru dans un numéro de *la Carmagnole* en 1848.

Mais quoi! Virgile n'a-t-il pas lui-même glané des perles dans le « fumier d'Ennius » ?

QUESTIONS EXTÉRIEURES

Italiens et Slaves, par Raqueni *(Nouvelle Revue,* 15 avril 1904*).* — On sait qu'il y a quelques mois les étudiants allemands d'Insprück chassèrent de l'université, avec injures et menaces de mort, les professeurs et étudiants italiens établis dans cette ville. Ces violences dont la jeunesse italienne des provinces *irredente* s'est vue l'objet, ont produit un phénomène des plus curieux: le rapprochement entre deux nationalités jusqu'alors ennemies, — les Italiens et les Slaves.

M. de Gubernatis, l'éminent professeur de sanscrit à l'Université de Rome, banni ainsi de la capitale du Tyrol, revendique pour les Italiens de l'Empire Austro-Hongrois « le droit de quitter une université barbare pour recevoir l'instruction à Trieste dans une université essentiellement latine. »

Il est probable que le gouvernement autrichien, par peur de l'irredentisme, ne permettra jamais cette innovation, que toute l'Italie réclame aujourd'hui; il s'est contenté jusqu'ici de créer une chaire de faculté à Ravereto, mesure qui a froissé les Allemands sans calmer les Italiens, ceux-ci de plus en plus décidés à une entente avec les Slaves pour s'opposer aux tendances pangermanistes.

Les points essentiels de cette alliance seraient, d'après M. de Gubernatis: 1° L'organisation nationale des peuples slaves de l'Autriche et des Balkans. 2° L'engagement de la part de l'Italie de ne réclamer que la réincorporation des seules provinces de Trieste, de Trente et de l'Istrie. 3° Une entente parfaite entre les Italiens et les Croates, Slovènes, Bosniens, Herzégovins, Monténégrins, Serbes, Bulgares, Roumains, Koutzo-Valaques, Albanais et Grecs.

Ricciotti Garibaldi, qui a depuis longtemps formé un projet d'union italo-slave, y a déjà reçu, paraît-il, de nombreuses adhésions. On croit à Rome que l'Empire de Hasbourg, à la mort de François-Joseph, se transformera en un groupement slavo-magyare, et que, si une Autriche est utile à l'équilibre européen, il est nécessaire que les diverses nationalités qui la composent vivent en parfaite harmonie. L'élément latin, par sa géniale intellectualité, pourrait apporter dans cette vaste fédération une grande force morale.

La réconciliation des Croates et des Italiens est de bon augure pour l'entente des Latins et des Slaves, qui « empêchera le triomphe du pangermanisme féodal et conquérant, et préparera peut être la future confédération européenne ».

Le nouveau Traité avec le Siam, par Francis Mury (*Questions Diplomatiques et Coloniales,* 1er avril 1904). — Les chambres vont avoir à se prononcer sur l'accord que notre ministre des Affaires étrangères a signé le 13 février dernier, avec le Siam. Notre politique coloniale semble à M. Mury devenir d'autant plus timorée que le sentiment national se montre plus favorable à l'agrandissement de notre empire d'outre-mer. On se rappelle quelle énergique opposition l'opinion publique, en France et surtout en Indo-Chine, fit au projet de traité du 7 octobre 1902. Le nouveau, moins mauvais, certes, que celui-là, nous laisserait toutefois amèrement regretter les anciens traités de 1867 et de 1893, qui faisaient du Mékong un fleuve absolument français, et plaçaient sous notre protectorat le Luang-prabang tout entier.

L'évacuation de Chantaboun, où nous avons dépensé des millions, serait pour nous une reculade désastreuse, que ne compenseraient point les minces avantages offerts en retour par le Siam. La faiblesse de notre gouvernement, qui rend intolérable la situation de nos représentants à Bangkok; l'appui que le Siam reçoit du Japon, et qui deviendra d'autant plus effectif que l'audace et la puissance du protectenr augmenteront, rend la cour de Bangkok tous les jours plus insolente.

Nos bonnes relations actuelles avec l'Angleterre doivent nous décider à ré-

gler avec elle, au plus vite, une entente équitable au sujet du Siam : Chulalongkorn sera obligé de s'incliner devant une décision ferme des deux grandes nations, tandis qu'il se rirait de tout traité conclu avec la France seule. Car, dit en terminant M. Francis Mury, un Asiatique « viole sans scrupule les engagements qu'il a pris envers un Européen, s'il s'imagine que celui-ci est incapable d'en obtenir l'exécution par la force ».

Le Traité de Travail entre la France et l'Italie, par Albert Métin (*Européen*, 23 avril 1904), — Le détail technique des clauses de ce traité est étudié, du moins les principales stipulations en sont expliquées avec déférence aux lois préexistantes. L'importance de cette convention c'est d'inaugurer un régime de législation internationale du travail dans l'Europe occidentale, c'est aussi de prouver que les lois de protection ouvrière ne conduisent pas fatalemedt à un régime de protection douanière ; les ententes internationales sont une autre solution, qui désormais n'apparait plus comme chimérique.

Y a-t-il un péril jaune ? — *Le personnel politique japonais*, — par Albert Métin (*Revue Bleue*, 12 mars et 30 avril 1904). — L'auteur constate le développement de l'exploitation de la houille, des usines métallurgiques, des filatures en Chine et au Japon. Il ne croit pourtant pas au *péril jaune économique*, c'est-à-dire à une évolution industrielle d'une rapidité foudroyante qui ferait subir à l'Europe une concurrence irrésistible. Il invoque, à l'appui de sa thèse, la mauvaise qualité de la main-d'œuvre jaune, l'augmentation constante des salaires en Extrême-Orient, l'infériorité du matériel, le manque des capitaux indigènes, la hausse constante des matières premières.

Quant au *péril jaune militaire*, il ne le croit pas immédiatement menaçant. Les Japonais sont 40 millions, les habitants de l'Empire Chinois 400 millions. Les Européens 385 millions, les Américains du Nord, 75 millions. L'armée japonaise compte 300.000 hommes sur pied de guerre, mais la Chine n'a que 30 à 40.000 soldats à l'européenne ; les ressources budgétaires relativement faibles de la Chine et du Japon ne leur permettent pas d'augmenter pour l'instant leurs armements. Si le Japon est militariste, la Chine a une civilisation toule pacifique.

Dans le second article, M. A. Métin étudie la société japonaise divisée en deux classes, le peuple et les nobles avec un commencement de bourgeoisie commerçante et industrielle, les mœurs électorales semblables à celles des « temps troublés de la République romaine quand les gens de Milon assommaient ceux de Cloctius », la vie parlementaire : il fait le portrait des différents ministres, tous nobles, tous attachés au clan conservateur et militariste du maréchal Yamagata. La civilisation joponaise, à la fois charmante et complexe, mérite toute notre admiration et nous fait juger heureuse l'émancipation du Japon, mais elle ne nous oblige pas à louer la politique militaire et impérialiste de Tokio.

La Question chinoise, par A. Gervais (*Nouvelle Revue*, 1er avril 1904) — Les graves événements qui se sont accomplis en Chine durant ces dernières années attirent l'attention de l'Europe sur l'Empire du Milieu. Les Célestes, comprenant parfaitement le danger que constituent pour eux les convoitises des grandes puissances, semblent disposés plus que jamais à leur résister.

La méthode d'intervention suivie par les Européens a été d'ailleurs tout à fait de nature à provoquer ce mouvement de révolte ; c'est folie de vouloir conquérir la Chine et plier à une domination brutale une population immense, homogène, impénétrable. Les Anglais l'ont compris les premiers en renonçant à toute occupation territoriale, et en s'inspirant de la politique de la « porte ouverte ». Ils y sont d'ailleurs poussés par les intérêts de leur commerce, que gènerait l'établissement de protectorats étrangers ; ces mêmes considérations ont dicté la conduite des Etats Unis et du Japon, qui redoutaient par-dessus tout une coalition de la France, de la Russie et de l'Allemagne ayant pour objet un protectorat effectif de la Chine.

Déjà, l'Allemagne, en s'emparant de la province de Chantong, a prouvé son ambition, et la Russie se prépare à devenir l'arbitre des destinées de l'immense Empire ; quant à nous, Français, nous n'y avons joué qu'un rôle secondaire ; notre position de Kouang-Tchéou-

Wan est sans importance, et nous hésitons à occuper Haïnan. Pourtant nos possessions de l'Indo-Chine nous commandent une action nette et vigoureuse. La seule méthode bonne à suivre est l'infiltration de l'élément blanc dans l'administration chinoise et la mise en valeur économique du pays ; les finances, la direction de l'armée et de la marine, les postes, la voirie, les chemins de fer doivent être aux mains des Européens, et, pour une part, aux nôtres.

Notre chemin de fer du Yunnan, entreprise pleine d'avenir, nous ouvre une des régions les plus riches du centre de l'Empire ; il faut que notre action s'y exerce dans le sens des intérêts de la Chine, pour qu'elle voie en nous des collaborateurs plutôt que des conquérants. Ainsi seulement nous assurerons le développement de notre influence séculaire en Extrême-Orient.

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

Mœurs et régimes, par Frédéric Houssay (*Journal de Psychologie*, mars-avril 1904). — M. Frédéric Houssay observe depuis plusieurs années l'effet de l'alimentation sur les mœurs des poules en les nourrissant exclusivement avec de la viande crue. Il a constaté la première année que, contrairement au préjugé, les animaux carnivores étaient beaucoup plus doux et se laissaient très aisément apprivoiser par leur garçon nourricier. Ils faisaient d'ailleurs sur cet homme des observations bien rudimentaires : il était vêtu d'une grande blouse blanche de laboratoire ; lorsqu'il avait sa blouse, il pouvait prendre et manier les poules à son gré; lorsqu'il ne l'avait pas, elles fuyaient et s'apeuraient. « Parmi toutes les qualités visibles, elles en avaient donc choisi une seule, en éliminant les autres, et il est certain que les animaux ont sur les choses des notions trop abstraites. » Autre effet du régime de la viande : elle atténue chez les mâles l'instinct sexuel et, en même temps, change la proportion des mâles et des femelles: sur 80 œufs mis en incubation, il n'y eut que 7 éclosions dont 6 mâles et une seule femelle : les coqs d'ailleurs s'accommodent très bien de ce partage nécessaire. « C'est un cas net du passage de la polygamie à la polyandrie, conditions rencontrées toutes deux dans l'espèce humaine, encore que la seconde y soit rare, avec la monogamie pour intermédiaire. » De tels changements de mœurs impliquent assurément des états d'âme particuliers qui intéressent les psychologues. Qu'ils se gardent bien d'oublier les faits très simples dont ils dépendent, la proportion des mâles et des femelles, l'alimentation.

L'Avènement des municipalités ouvrières et paysannes par François Maury (*Revue Bleue*, 23 avril 1904). — Il y a un fait qui attriste la bourgeoisie contemporaine, son exclusion progressive du régime communal : « le suffrage universel, comme dit Taine, a eu pour effet la déchéance des vrais notables. » — Et ce n'est pas seulement la démocratie, mais le collectivisme qui gagne les municipalités, comme on a pu le voir aux élections de 1896, à Marseille, Dijon, Lille, Toulon, Limoges, Commentry, Montluçon. A Roubaix, on a vu un maire qui était camelot, le camarade Carrette, au brûle-gueule fameux... Les causes de cet état nouveau sont bien claires: elles tiennent surtout aux dispositions et à l'esprit des « notables » déchus. Les vieilles familles et les parvenus s'empressent également de contracter avec le clergé une alliance dangereuse. En même temps, la bourgeoisie se désintéresse de la vie locale, s'éclipse, va dépenser son argent à Paris et le placer à l'étranger ; seuls les médecins et les avocats, par leur profession quelquefois, et les professeurs par leur culture et leur intelligence, restent en contact avec le peuple: de là leur succès à peu près exclusif. — Mais il faut encore tenir compte des qualités municipales qu'apportent les hommes nouveaux, le sens vivant de la solidarité, l'esprit positif, le sentiment profond des intérêts réels du pays. — Non, en vérité, le suffrage universel n'a pas avili la commune : il l'a vivifiée.

QUESTIONS HISTORIQUES

Le Retour de Varennes, par G. Lenôtre *Revue des Deux Mondes*, 15 avril, 1er mai). — Récit piquant, *ingénieuse* histoire anecdotique et vivante à la manière de M. Lenôtre et qui est celle qui plait aux lecteurs du *Temps*. Ceux qui n'ont point vu la pièce du Théâtre Sa-

rah-Bernhardt peuvent, s'ils ne tiennent pas à l'actrice, se dispenser d'y aller ; mais ceux qui l'ont déjà vue liront tout de même avec profit cette étude.

QUESTIONS ARTISTIQUES

Une Dynastie d'artistes, par Charles du Bousquet (*la Quinzaine*, 16 avril 1904). — C'est de la famille des San Gallo, sur qui M. Gustave Clausse a fait paraître récemment un livre très documenté, que nous parle ici M. du Bousquet. Cette illustre lignée d'artistes que l'on trouve auprès des Médicis pendant un siècle et demi, offre aux fervents des théories ataviques un exemple remarquablement heureux.

Fils d'un menuisier de Florence, Giulano Giamberti, sculpteur, architecte et ingénieur militaire, fut chargé en 1487, par Laurent de Médicis, de mettre le siège devant Sazanne ; comme architecte, son chef-d'œuvre fut le couvent d'augustins de la porte San-Gallo, pour lequel Laurent l'autorisa à ajouter à son nom patronymique celui de San Gallo, qui passa plus tard à tous ses descendants et neveux. Son frère Antonio est à bon droit célèbre comme auteur de l'église de la Madone de San Biago, à Montepulciano.

Leur neveu, Antonio le Jeune, mena, à la cour des papes Jules II, Léon X, Clément VII et Paul III, une vie de grand seigneur plus encore que d'artiste.

Les derniers San Gallo retournèrent à Florence. Giovanni organisa en 1529 la défense de la ville, sous la direction de Michel-Ange, et y construisit le palais Pandolfinio. Francesco de San Gallo, dit il Margotto, fut un sculpteur habile, mais maniéré, et un médailleur émérite.

Comme on le voit, cette famille d'artistes, chez qui on peut étudier l'âme même de l'Italie de la Renaissance, brûlante de génie et de passion, douée d'aptitudes multiples, et aussi violente que raffinée, est digne d'occuper encore aujourd'hui l'attention des historiens, des amateurs d'art et des lettrés.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

L'Economie du Travail et l'Elasticité par M. J. Marey (*Revue des Idées*). — Dans l'organisation animale, les mouvements se produisent sans secousses, sans bruit. Quelle différence avec nos machines ! Or, d'où vient ce fonctionnement « doux et silencieux » ? — De l'élasticité des organes vivants : dans la circulation, on voit que le mouvement intermittent du cœur produit partout un écoulement régulier du sang, grâce à l'intervention de l'élasticité artérielle, et l'on peut, en effet, démontrer expérimentalement que par l'élasticité une série d'actions brèves et intermittentes se transforme en une action continue : d'où une économie de travail. — Pourquoi n'appliquerait on pas cette loi à la traction animale, par exemple ? C'est ainsi qu'on a institué des essais dans l'artillerie, en faisant traîner une même pièce, dans les mêmes conditions, par des attelages équivalents avec des traits rigides et des traits élastiques. On appréciait l'effort et le travail » par le plus ou moins de détérioration du cheval lui-même ». L'attelage muni de traits élastiques, traînait une charge supplémentaire de 210 kilos. — N'est ce pas là une indication précieuse pour le travail de l'homme dans les diverses professions manuelles ?

La Solitude et les Solitaires, par Emile Tardieu (*Revue Bleue*, 2 articles, avril 1904). — Essai psychologique dans lequel se trouvent résumées toutes les opinions — ou à peu près — des grands écrivains qui ont été, à un degré quelconque, des amis ou des ennemis de la solitude. Voici l'opinion de Renan: « Il y a peu de fortes vies à la base desquelles ne se trouve le *secretum meum mihi* des grands solitaires et des grands hommes. » — Maupassant estimait que tout homme « qui veut garder l'intégrité de sa pensée » doit s'écarter absolument « de ce qu'on appelle les relations mondaines ». Benjamin Constant s'écriait : « Solitude, solitude, plus nécessaire encore à mon talent qu'à mon bonheur, etc. » — Seulement, il ne faut pas oublier que la solitude offre aussi des inconvénients, retrécit l'esprit, dessèche le cœur. Aussi bien, on naît solitaire, soit parce qu'on est faible, soit parce qu'on est fort; soit parce que le monde nous domine et nous intimide, soit parce qu'on domine le monde et qu'on le dépasse. Cela dépend du caractère, simplement. Tâchons donc de cultiver intelligemment la solitude, pour jouir de ses avantages en écartant ses inconvénients. Voilà tout.

BELGIQUE

QUESTIONS SOCIALES

Le Centenaire du Code civil, par Ch. Dejace (*la Revue générale*, Bruxelles, avril 1904). — Il y a aujourd'hui tout juste cent ans que le Code civil français fut fondé; imposé à la Belgique par la victoire, il y survit encore à la défaite du conquérant. Bien que désigné sous le nom de Code Napoléon, son idée première n'appartient pas au Premier Consul, qui en fut seulement le plus actif promoteur. Louis XI semble en avoir, avant tout autre, formé le projet, que Colbert faillit exécuter, et qu'étudièrent timidement Lamoignon et d'Aguesseau; la Constituante, le 21 août 1790, décréta la création d'un code de lois civiles « communes à tout le royaume ». La première esquisse en fut présentée par Cambacérès à la Convention, qui la repoussa et chargea de la codification une commission de philosophes; on n'entendit jamais parler de leur travail.

Le 14 juin 1796, Cambacérès présenta un nouveau projet au conseil des Cinq-Cents. Mais le 18 Brumaire survenant, c'est le nouveau maître de la France qui reprit l'idée pour son compte.

M. Ch. Dejace examine quelle part eut le Premier Consul à cette grande œuvre. Bonaparte, nous apprend-il, ne coopéra activement qu'à la préparation du premier livre du Code, qui traite, il est vrai, des problèmes les plus élevés de l'ordre social : l'organisation de la famille, le mariage, le divorce, l'autorité maritale, la puissance paternelle, la dévolution héréditaire des biens. Quelle a été l'opinion de Napoléon sur toutes ces questions? Il fut, cela n'étonnera point, pour l'autorité du mari, prit quatre-vingt-quatre fois la parole pour réclamer le divorce, et le divorce par consentement mutuel, fut tout à fait hostile à la recherche de la paternité, et, dans la question des héritages, voulait, pour sauver de la ruine les fortunes moyennes, proportionner aux biens, et non au nombre des enfants, la quotité disponible.

Il faut reconnaître surtout l'énergie avec laquelle l'empereur mena à terme l'œuvre d'unification. L'opposition du Tribunat ayant déterminé le Corps législatif à repousser les deux premiers titres du Code civil, proposés par le gouvernement, le maître s'emporta; par le sénatus-consulte du 16 thermidor an X, il anéantit la puissance du Tribunat et abolit toute discussion libre. L'élaboration du Code, reprise aussitôt, se termina victorieusement le 17 mars 1804.

Depuis lors, les mœurs ont changé, et l'on a trouvé que cette codification rigide, emprisonnant le droit dans le cercle de la législation écrite, avait arrêté le travail de la pensée juridique et amené un désaccord entre les exigences de la réalité et la loi écrite. Tel qu'il est pourtant, le Code civil forme encore un monument superbe et solide, qu'il ne faut pas détruire mais au contraire rajeunir par une habile restauration.

ITALIE

QUESTIONS EXTÉRIEURES

En attendant M. Loubet (*Revista di Roma*). — Sous la signature de M. Giuseppe Romualdi, la *Rivista di Roma* décrit l'effervescence et la joie romaines dans l'attente de M. Loubet. « C'est partout un frémissement nouveau, une joie nouvelle qui fleurit à l'imprévu dans la vie un peu grave et un peu solennelle de la capitale. » Elle salue la venue du Président comme le signe d'une nouvelle ère de paix et d'amitié entre les deux nations sœurs. Elle vient effacer la parole impie de M. Rouher, déclarant, au nom du gouvernement de Napoléon III, que « jamais l'Italie n'entrerait dans Rome! », et la phrase brutale de ce général qui annonçait que « les chassepots avaient fait merveille! » La visite de M. Loubet n'est pas une simple visite de courtoisie : c'est la délivrance d'un cauchemar qui, depuis 1870, pesait sur la politique italienne.

La Conférence d'Abazzia (*Nuova Antologia*, 16 avril). — A propos de l'entrevue d'Abazzia, XXX récapitule les causes qui ont amené la formation de la triplice italienne, allemande et autrichienne, et se demande en quels termes actuellement l'Italie se trouve avec l'Autriche. — L'Italie et l'Autriche peuvent-elles logiquement et pratiquement

être ensemble alliées et... ennemies? Ne le pouvant pas, ne leur convient-il d'être plutôt ennemies qu'alliées ? Et si elles se décident à être ennemies, peuvent-elles rester longtemps hostilement voisines sans que la guerre éclate ? Enfin la guerre conviendrait-elle à l'Italie; et, dans ce cas, les Italiens voudraient-ils la faire, étant donné, d'un côté, ce qu'ils risqueraient et, de l'autre, ce qu'ils pourraient gagner ? — A vrai dire, l'amitié entre l'Autriche et l'Italie ne fut jamais bien cordiale ni bien franche.

L'empereur d'Autriche n'osait venir à Rome de peur de déplaire au pape en reconnaissant sa dépossession temporelle et partant l'unité italienne. Mais une autre cause de tiraillement et de froissement entre les deux États était précisément la tendance de l'Italie à achever son unité nationale et politique en s'annexant les populations italiennes encore sous la domination de l'Autriche. La question d'Orient vint compliquer cette situation difficile, et l'impopularité de l'alliance s'accrut encore en Italie par la politique maladroite et égoïste du gouvernement de Vienne : il semblait, en effet, ne considérer dans l'alliance que son profit personnel, qui était simplement de garantir l'Autriche contre les entreprises guerrières de l'Italie ; mais il ne semblait se croire tenu envers celle-ci à aucune réciprocité. — Ces malentendus et disputes d'un ménage mal assorti amenèrent peu à peu la politique italienne à un rapprochement avec la France.

L'auteur, XXX, après avoir étudié la situation des nationalités diverses intéressées en Orient, en arrive à la conférence de MM. Tittoni et Goluchowski, à Abazzia. Il ne sait naturellement pas ce que se sont dit les deux diplomates. Mais il en augure de bons résultats pour l'Italie, si elle sait du moins en profiter avec une volonté active et constante. Le devoir des gouvernements est de préparer le terrain ; il appartient aux peuples de savoir en profiter ; or il paraît à l'auteur que, sans viser à des conquêtes territoriales, — mais en empêchant aussi les autres d'y viser de leur côté, — l'Italie va trouver en Orient une région où elle pourra développer largement un crédit moral et matériel — dont bénéficiera nécessairement son influence politique.

L'Avenir de l'Amérique latine. — *(El Mundo latino, la Revue américaine, la Quincena.)* — Voilà une question à l'ordre du jour, et qui, vraisemblablement, y restera longtemps. Les pessimistes y répondent en prophétisant l'inévitable *yankeesation* de toute l'Amérique du Sud, sinon par la conquête brutale, au moins par la conquête économique, morale et politique. Les optimistes, au contraire, mettent leur espérance dans la résistance du génie de la race et aussi dans les vagues contingences de l'avenir; mais les uns et les autres sont bien obligés de constater que ce sont les Latins de l'Amérique eux-mêmes qui créent contre eux la pire et la plus redoutable des fatalités. Et cette fatalité, c'est l'anarchie agressive dans laquelle la plupart des républiques vivent encore à l'égard les unes des autres. Quelques-unes, semble-t-il, ont une sorte de rage à s'entre-détruire et à se diviser devant l'ennemi commun. La solidarité de tous les peuples et de toutes les races est souhaitable. Ce qui ne l'est pas, c'est l'absorption des races et des nations, qui, chacune, représentent une qualité ou une faculté de l'humanité, en la domination, fût-elle pacifique, d'une autre nation et d'une autre race. Aussi, pour qui redoutent l'effacement de l'Amérique latine sous l'invasion progressive du yankeesme, ne cessent-ils d'adjurer toutes les républiques d'apaiser des turbulences — excusables dans l'extrême jeunesse, mais qui se prolongeant au delà, les hâterait à une décrépitude sénile — et de se rapprocher politiquement et économiquement. C'est là la thèse à laquelle reviennent constamment, et avec raison, tous ces journaux, d'informations si diverses et si intéressantes, qui défendent en Europe la cause du latinisme américain. Je citerai *El Mundo latino*, organe des intérêts de la race latine, qui paraît à Madrid sous la direction de M. Mariano S. Madueño ; *la Revue américaine*, organe des pays hispano-américains et des intérêts de la race latine en général, qui paraît simultanément à Bruxelles et à Paris, et, enfin, *l'Amérique latine*, qui a été tout récemment créée à Paris.

Les journaux et revues de l'Amérique du Sud, et c'est là un très bon signe, ont, eux aussi, — depuis le Mexique et les Etats du centre-Amérique, plus directement menacés par la pénétration

yankée — entrepris, en ce sens, une campagne qui finira bien par porter ses fruits. Il ne s'agit pas d'*hostiliser* l'une contre l'autre les deux Amériques, mais au contraire de tâcher que toutes deux concourent à l'œuvre de civilisation sans rien perdre de leur personnalité et de leurs qualités propres ; s'il y avait une conclusion à donner à cette question, je la trouverais, me semble-t-il, dans un article publié par *la Quincena* de San Salvador, sous la signature de M. Francisco Gavidia : « le panaméricanisme, dit-il, qui doit se constituer par une série de pactes, doit être l'avènement des intérêts communs des Etats-Unis et de l'Amérique latine — en vue de soutenir la démocratie, la république et la civilisation — mais sans sacrifier le génie latin au génie saxon ni le génie saxon au génie latin. Ce que je concèderai, tout au plus, c'est que l'Américain du nord prenne un peu de l'individualisme latino-américain, pour corriger son collectivisme un peu âpre et brutal et que le latino-américanisme prenne, à son tour, quelque chose du collectivisme du nord qui, sans étouffer son individualisme, le fasse de plus en plus fort, tout en le laissant toujours libre et rêveur. »

QUESTIONS LITTÉRAIRES

Il Mese. — Nous devons signaler une revue appelée à rendre de grands services à ceux de nos lecteurs qui veulent suivre le mouvement littéraire chez les peuples latins et principalement en France et en Italie. *Il Mese* mentionne, avec toutes les indications nécessaires et quelquefois même de courtes notices, selon la nature ou l'importance de l'ouvrage, tous les livres — romans, poésies, critique, histoire, beaux-arts, sciences sociales, etc. — parus dans le mois. Il donne en plus le sommaire détaillé des principales revues.

ESPAGNE

QUESTIONS LITTÉRAIRES

Histoire des Jeux floraux (*Hojas Selectas.*) — En ce « joli » mois de mai où, conformément à la tradition des troubadours, les « Jeux floraux et les Cours d'amour » se célèbrent dans toutes les provinces françaises et espagnoles du vaste empire de la Langue d'Oc, il est opportun de résumer l'histoire de la résurrection de « ces joies poétiques » et c'est ce qu'a entrepris un auteur qui signe *J. P.*, dans le numéro de *Hojas Selectas*. L'article, tant dans son texte que dans les gravures dont il est illustré, mêle intimement le midi de la France à la Catalogne, et, de fait, cette résurrection se produisit des deux côtés des Pyrénées, par une commune et tacite entente; ce n'est peut-être pas un phénomène indigne de l'attention des sociologues et « des politiques » que cette fraternisation intellectuelle et morale d'une race à travers les frontières factices qui la séparent et la morcellent. — M. J. P. essaie de remonter jusqu'aux plus lointaines origines des jeux floraux; mais, tout imbu de préjugés chrétiens et catholiques contre le paganisme, il se refuse à les rattacher aux fêtes florales romaines. Il descend donc un peu les temps, et les prend en Provence, en ayant soin d'avertir fort judicieusement d'ailleurs, que, par Provence, il faut entendre tous les pays au sud de la Loire, tous ceux où se parlaient les différents dialectes de la langue d'oc, qu'on a appelée aussi langue limousine et qui, au temps où ni l'unité espagnole ni l'unité française ne les avaient encore divisés ni absorbés, « formaient une nationalité intermédiaire entièrement distincte de la France du nord et du centre de l'Espagne. » De là il esquisse à grands traits l'histoire des troubadours et de la langue qu'ils régularisèrent jusqu'à la grande débâcle de la croisade albigeoise, par laquelle les intérêts coalisés de l'Eglise et de la monarchie anéantirent du même coup une nationalité en formation et une renaissance intellectuelle qui inaugurait l'affranchissement de l'esprit humain. Visiblement, ses sentiments chrétiens et catholiques gênent un peu ici l'auteur, qui omet de dire que la Rome papale, après le massacre des personnes, entreprit la destruction de la langue qui fut *papalement* excommuniée comme hérétique. Après avoir légèrement passé *sur ce petit incident*, qui est également assez embarrassant pour nos félibres catholiques et monarchiques, M. J.-P.

reprend son histoire depuis la restauration des *jeux floraux*, en 1323, par les sept bourgeois toulousains, (et symbolisés avec la jolie légende de Clémence Isaure), il en poursuit jusqu'à nos jours — où il s'arrête — le mouvement simultané et solidaire dans le midi de la France et en Catalogne. Il abordera, dans un second article annoncé, l'évolution contemporaine : cette partie de sa tâche n'en sera pas la moins délicate et en sera, par cela même, la plus intéressante.

QUESTIONS EXTÉRIEURES

L'Accord franco-anglais et l'Espagne (*la Lectura*, avril). - Naturellement, l'accord anglo-français, au moins en ce qui touche la question du Maroc, préoccupe et passionne l'opinion espagnole. Il semble pourtant que la première émotion, malgré l'habileté du parti francophobe à la surexciter, se soit un peu apaisée, et cède, enfin, à la conviction d'une prochaine et loyale entente avec la France. — M. Joaquin Prida, en un article intitulé : *France et Angleterre*, examine les causes et les circonstances qui ont rapproché les deux nations; puis, arrivant à l'analyse de l'accord lui-même, il passe assez rapidement sur les clauses qui n'intéressent directement que « les deux hautes parties contractantes et se fixe sur celles qui concernent le Maroc ».

Il commence par déclarer qu'on leur a attribué une importance et un caractère qu'elles ne présentent pas. Elles se réduisent à un simple échange de vues qui n'implique ni le partage, ni la conquête, ni l'altération immédiate du *statu quo*, ni la négation des intérêts et des droits des autres puissances. Il n'y a pas lieu à supposer que la France cherche à étendre son empire dans le Magreb par des aventures militaires. Il ne s'agit réellement que d'une pénétration pacifique, et M. Prida avoue que, si l'on réussit à concilier le maintien de l'empire marocain avec son intégrité territoriale et la conservation de son autonomie nationale, cette pénétration pacifique, qui transformerait peu à peu les conditions de cet Etat africain, ne peut être mal vue d'aucun des peuples dont les intérêts sont en rivalité en cette région. Mais cette œuvre civilisatrice, il ne faut pas que ce soit une nation seule (la France) qui en prenne la tâche : elle doit être accomplie par l'action collective de toutes les puissances — M. Prida ajoute : européennes. En quoi, notons le, il est en désaccord avec certains de ses compatriotes, qui, par haine de la France, voudraient intéresser les Etats-Unis à la question. Il est curieux de constater qu'il se trouve en Espagne, après Cuba et les Philippines, des imprudents qui, admirateurs sans doute de la doctrine de Monroë en Amérique, ne concèdent pas à l'Europe le droit d'y opposer une égale doctrine de défense, et sollicitent en toutes circonstances la protection ou l'intervention de la grande république. M. Prida reste un Européen, félicitons-le.

Il serait pourtant intéressant de connaître quelles sont, selon lui, les puissances « dont l'antique rivalité a servi de garantie à *l'ordre* (!?) *de choses existant* au Maroc » et qui doivent participer aux charges — et surtout aux bénéfices — de cette œuvre civilisatrice. Quelles peuvent être celles-ci en dehors de l'Italie, qui ne réclame rien ; de la France et de l'Angleterre, qui viennent de s'entendre à ce sujet, et de l'Espagne, dont l'accord franco anglais réserve précisément les droits ? « Des voix autorisées, conclut M. Prida, ont déjà donné chez nous le signal d'alarme : les plus modestes doivent se joindre à elles pour attester l'existence — en ces questions — d'une volonté nationale et ferme ; le temps se chargera de montrer que la prévoyance et la fixité dans les idées sont des forces positives, qui peuvent, en quelque façon, compenser d'autres forces dont la perte a pour beaucoup contribué à la négligence et à l'insécurité de la politique extérieure de l'Espagne. »

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

Les Aspirations typiques de l'anarchie contemporaine (*España moderna*. avril) — M. Gonzales Blanco part de cette affirmation que le sociologue est le plus formidable adversaire du socialisme. Selon lui, la doctrine de l'évolution démontre « avec toute évidence scientifique », que la loi du progrès est l'*individualisation* de plus en plus complète de la personnalité humaine.

Cette loi, affirme-t-il, condamne le socialisme qui n'est qu'une utopie qu'il compare à l'hallucination des croisés qui, sans vivres, sans armes, et ayant pour arrière-garde un cortège de prostituées, avaient entrepris la conquête de la Terre Sainte. Le fanatisme du socialiste est le même : aucune réalité n'est capable de le faire réfléchir et de le désillusionner. L'anarchiste n'a pas la même psychologie que le socialiste : ils diffèrent l'un de l'autre en ceci que, tandis que le socialiste est un constructeur de chimères, l'anarchiste, lui, n'est qu'un destructeur; il n'aspire qu'à une chose, abolir la société actuelle. Ses doctrines sont d'une simplicité désespérante : il part de cet axiome que tout est mal dans la société et qu'il faut la renouveler de fond en comble par le fer et par le feu.

L'auteur, à cette affirmation anarchiste oppose celle-ci qu'il croit justifiée par la science, à savoir que la société qui remplacerait l'ancienne serait « une réédition augmentée et *corrigée* de la première avec les mêmes défauts fonciers, des conditions identiques et une égale faillite de résultats. » — Si elle était si absolument la même, on ne voit pas vraiment en quoi elle serait *corrigée !* — Et, à propos de *correction*, M. Blanco souhaiterait qu'on appliquât aux anarchistes celle qui est pratiquée en Russie à l'égard des prophètes qui annoncent une calamité publique : on les enferme jusqu'à ce que soit accomplie leur prédiction. — Ces prémisses posées, M. Blanco essaie l'historique de l'anarchisme qu'il fait remonter à Rousseau. Rousseau en fut le véritable fondateur par sa conception de l'état de nature qu'il opposa à l'état social.

Toute la doctrine anarchiste n'est-elle pas latente dans cette opinion de Rousseau, que les inégalités sociales ne se trouvent pas dans la nature et qu'elles proviennent de la civilisation. Et, en passant, M. Blanco cite de Cervantes une phrase qui ferait aussi du grand Espagnol un des aïeux de l'anarchisme. L'étude de M. Blanco est longue et très fournie de citations. Nous ne le suivrons pas jusqu'aux temps modernes. Nous nous arrêterons à sa conclusion, que des réactionnaires intransigeants seraient peut-être tentés de considérer comme la confession discrète d'une sorte d'anarchisme modéré. En effet, M. Blanco admet qu'on peut établir entre les hommes des pratiques plus *altruistes* et que, par l'effet de ce qu'il appelle fort bien une *suggestion collective*, quelques instincts de propriété et d'exploitation égoïste finiront par s'atténuer et disparaître. Il admet que « l'étape supérieure de la société, vers laquelle tendent constamment l'expérience, la science et la raison, sera, sous une forme plus élevée, la *reviviscence* de la liberté, de l'égalité et de la fraternité des anciennes *gentes*, et que nous nous acheminons vers une société dans laquelle, comme le dit Spencer, l'autorité sera réduite au *minimum* et la liberté élevée au *maximum*. Alors l'humanité ne présentera plus une unité artificielle calquée sur un modèle officiel : elle offrira une *identité* variée en différences infinitésimales... ». Il termine en reconnaissant que, tout de même, dans la doctrine anarchiste du retour à la nature, il y avait un sens raisonnable, et que, même en poursuivant les plus grands progrès de la civilisation, nous ne devons pas cesser d'obéir aux lois de la nature !

Le Gérant : A. Barrois.

2263. — Colombes. — Imp. A. Barrois, 41, avenue de Gennevilliers.

HENRY BECQUE

C'était un vrai grand homme ! Nous l'entourions d'une tendre admiration. Notre génération, à nous, avait sur la génération précédente un avantage inappréciable : celui d'avoir directement admiré l'auteur sur ses œuvres, avant d'avoir beaucoup fréquenté l'homme qui les écrivit.

Était-ce donc que l'on se sentait déçu à le fréquenter ? Je ne dis pas cela, bien au contraire !...

Bourru, spirituel, cruellement bonhomme, on se l'arrachait pour les dîners, les après-midi littéraires.

Un hôte d'une telle envergure ne décevait jamais. On ne lui demandait au reste que de se montrer identique à lui-même, semblable en tous points à l'image que l'on s'était formée de lui dans les réunions mondaines, image sommaire, et qui n'évoquait que deux ou trois attitudes : un dos bombé, un rire gras, un croassement soulignant chaque saillie, une demi-douzaine d'anecdotes prévues sur des personnages notoires... Avec cela je vous jure que l'on était content.

Lui, ne se faisait pas prier.

Il allait, il partait !... Et c'était ces boutades haineuses touchant Claretie, touchant Peragallo ; la première des *Corbeaux ;* la mauvaise distribution qu'on lui fit jadis de *la Parisienne ;* et les mots, les mots dits cruels, improvisés, ou répétés au petit bonheur de l'inspiration ou de la mémoire, mais toujours, toujours, accueillis avec la même sympathie inintelligente et fervente par des gens en livrée d'enthousiasme mondain.

Oui. Le voilà ! C'était bien celui qu'on leur avait annoncé devant la porte, celui que l'homme de lettres « ami du ménage » avait dépeint comme un fameux original, et à propos duquel il avait ajouté du bout des lèvres : que d'ailleurs le bonhomme avait du génie !

Cette dernière opinion s'était comme répandue, fondue avec les autres, sans se hausser d'un rang. Le thème était que Becque venait de prononcer encore un mot délicieux, que décidément il se montrait parfois effrayant de verve, qu'il n'en finirait pas de se plaindre de Claretie, que ce brave homme pas riche élevait deux neveux avec un dévouement admirable, et que l'on ne pouvait s'empêcher de lui reconnaître du génie. Voilà !...

Et nous autres, les jeunes, ses disciples tendres, ses disciples parfois châtiés, mais bien aimés, nous nous énervions, non de ce qu'il parlât ainsi, mais de ce qu'il fût ainsi écouté !

Ce n'était pas lui qui avait tort, lui, le grand rabâcheur, dont les saillies revenaient sans cesse comme un leit-motiv haineux dans chacune de ses conversations intimes. Lui, nous le vénérions d'être ainsi inapaisé, en activité rancunière, risquant mille vengeances, bravant mille dangers pour obéir aux grandes poussées d'un tempérament identique à lui-même. Hélas ! combien de ses contemporains eussent été capables de « rabâcher » avec cette prodigieuse et tonitruante énergie? Ceux-là, réfugiés dans l'intelligence, l'habileté, ou le dédain, se contentaient de sourire, ou, du moins, de cataloguer leurs haines selon le degré de puissance de l'adversaire. Et ils oubliaient trop vite certaines offenses, ou s'en réjouissaient même; sachant bien qu'un puissant insulteur de la veille, pour peu que l'on sourie à son insulte, devient un allié plus puissant le lendemain.

Pauvre brave Becque ! Alceste de son cerveau, que les sonnets d'Oronte n'irritaient pas seulement, mais inspiraient encore ! Ses inférieurs ne comprenaient pas qu'il ne fût pas supérieur à ces misères-là ! Eux se sentaient prêts à tant de concessions, à tant d'oubli pour un peu d'aide. Et quelle folie d'insulter des ministres ou des directeurs de théâtre subventionnés ! Ferait-il pas mieux de travailler ?...

Ah ! la superbe assurance, la fermeté de jugement des producteurs si médiocres, mais si réguliers ! De ceux qui n'ont de génie que dans la conduite, et comptent les pages avant de compter les idées !

Mais non, non, encore une fois, ce n'était pas lui qu'il fallait blâmer, mais bien ses auditeurs, *vos* complices ! Lui, était sincère, se renouvelait, revivait les mêmes récits, actualisait ses haines passées par une verve toujours ressuscitée. Et ses souvenirs lui semblaient comme des espérances.

Il oubliait la réalisation de sa vie âpre et géniale, pour rêver au bel et fugitif avenir qu'il pensait avoir *derrière* lui.

Prisonnier de ses chefs-d'œuvre fixés, immuables, l'essor quotidien nécessaire de son cerveau et de son cœur se soulageait en rancunes. Il racontait toujours pour la première fois !...

Ce n'était pas pour la première fois qu'on l'entendait; et voilà ce qui nous irritait, nous autres. Nous les craignions, et nous les détestions, ces sourires d'auditeurs lointains et bénévoles, qui cataloguent les grands hommes selon des apparences suggérées, et provoquent chez ces grands hommes trop dociles tout ce qu'il leur plaît d'en recevoir. Et Becque parlait, et Becque s'animait. Et parfois l'on éprouvait comme une irrésistible envie de crier à cet auditeur-bourreau qui prenait des allures de patient, de lui crier qu'il agissait comme un malhonnête homme, en affectant de s'intéresser à nouveau aux histoires vécues de cet écrivain dont il n'avait peut-être jamais relu les histoires pensées, les œuvres; qu'il y avait comme un honneur à se montrer impatient, et un déshonneur à se montrer trop poli vis-à-vis d'un grand homme !... Et que la supériorité de celui-là était profonde à « rabâcher » de la sorte, tandis que la supériorité de l'autre n'était que légère à l'écouter ainsi.

Mais on ne disait rien, nous ne disions rien. Et nous attendions avec patience que notre grand bon maître ait eu fini d'être encore une fois sincère, en vain, et pour les autres; afin que nous puissions redevenir sincères, nous, vis-à-vis de lui.

Avec nous aussi il pouvait parler. Il ne s'en faisait pas faute. Et je crois bien que, tout de même, il sentait la qualité de notre attention. Parfois il était un peu honteux, se vengeait avec des sarcasmes de ces gens du monde qui l'entraînaient, qui l'accueillaient. Et il s'épanouissait d'une aise bonhomme et turbulente avec « ses jeunes gens ».

Il les aimait... Il aimait Georges Ancey; il aimait Émile Fabre; il aimait Antoine. On le gâtait, et il en pleurait parfois d'attendrissement. Seulement il ne voulait pas en avoir l'air. Il était généreux de ses haines, mais avare de sa sensibilité. Et puis il était si fier aussi; et il fallait si peu de chose pour qu'il vous en voulût d'une bonté qui aurait pris des allures de services ! Ah! les angoisses tendres de ses amis, la belle complicité délicate de ces cerveaux d'hommes de ces pieux confrères, oui, il a dû la soupçonner et s'en émouvoir ; ici et là, un peu partout, dans ses cham-

brettes solitaires, où, hélas! il fallait bien finir par le laisser seul... à l'heure de son coucher d'homme sans famille. Moment si triste, où les cerveaux solitaires s'exaltent, mais où les cœurs mollissent... Et l'on avait toujours pitié de ce coucher célibataire du *Père Becque* qui n'avait de foyer que celui de ses pensées; et qui avait souffert *la Parisienne;* et qui s'endormait seul!

Mais jamais homme ne fut plus tendrement aimé des jeunes hommes. Il était tellement celui dont ils voulaient le cerveau, mais dont ils plaignaient la vie; celui qu'ils écoutaient parler en serrant une amie contre leur cœur, comme pour s'assurer d'une présence heureuse contre l'Avenir... L'Avenir, dans le lointain duquel on se voit plus glorieux et plus fort, mais moins heureux et moins chéri. Et la femme, la petite femme souriait elle aussi avec admiration et crainte à cet ami de son ami, ce gros qui avait écrit de si belles choses; comme l'autre, le petit, en écrirait quand elle ne l'aimerait plus, quand elle ne serait plus aimée de lui!...

Becque, le père Becque, je le vois encore dans ce café des boulevards extérieurs... mâchant un fin cigare inaccoutumé, humant un petit verre... confiant en la sécurité des admirations qui l'endormaient. Là, vraiment, les habitués du salon Aubernon et des autres salons ne l'eussent pas reconnu. Il n'était pas rosse... Il ne *la faisait pas* à la cruauté arbitraire... Non, mais il se désolait seulement, il pleurait à voir le nombre des coquins, la faiblesse des bonnes gens, la rareté des femmes honnêtes. Et hardiment! il disait son goût et son besoin d'une vie droite, d'une vie belle; son culte de la brave fille, de la brave mère; son infini amour pour les petits. Le génie cruel devenait un homme de bien, un bourgeois en mal d'idéalisme.

Ailleurs, les soirs de première, il se révélait le confrère le plus réconfortant, le plus ému, le plus fier d'une victoire... Ailleurs encore, — c'est ainsi que je le vis une des dernières fois, en soirée, — un vieil enfant fou de plaisir et qui s'amuse... qui s'amuse à danser, à valser, à sauter, la chemise bouffante sous le gilet, les bretelles apparues, la face rouge; et se réjouissant prodigieusement de l'effroi d'une danseuse fine et blonde, Mme Rostand, qui n'espérait point encore *Cyrano!...*

***

C'est à tout cela que je songeais, en relisant son œuvre avec

une admiration renouvelée, avec une émotion profonde : œuvre magistrale, on peut bien l'écrire encore une fois. *La Navette*, *les Corbeaux*, *la Parisienne*, apparaissent, trois comédies éternelles, dont nous nous souviendrons toujours.

Quel chemin parcouru entre le premier et le second volume!... Et qui donc eût pu deviner dans l'auteur de *l'Enfant prodigue* et de *Sardanapale*, opéra, le futur écrivain de *la Parisienne* et des *Corbeaux*... Les deux ne devaient pas se ressembler.

Sardanapale débute ainsi :

Voici le jour ; le dieu de la lumière
Se lève et reparaît,
Sans annoncer à l'Assyrie entière
Le terrible secret.

Je cueille, au dernier acte, la menace d'un certain Salemène, qui vocifère :

Va, tu n'es plus roi d'Assyrie,
Tu n'es plus roi, tu n'es plus roi !

A quoi Sardanapale réplique par deux rimes généreuses :

Eh bien, protège ma folie,
C'est toi qui vas régner pour moi.

Cela se poursuit de la sorte jusqu'au bûcher final, d'où s'élèvent ces cris enthousiastes :

Aimons jusqu'à la dernière heure !
Aimons dans les bras de la mort !
Partons pour une autre demeure,
Où nous pourrons aimer encor !...

Franchement, on n'eût pas eu tort, semblait-il, de conseiller à M. Becque de demeurer à la Bourse. Laissons ce *Sardanapale*, laissons-le aux héritiers de M. Joncières. Au reste, l'auteur de *la Parisienne* prit-il soin de n'en jamais parler.

Mais il parla, et avec insistance, de *l'Enfant prodigue*, qui ne vaut guère mieux. Je relis les *Souvenirs d'un auteur dramatique*,

ce volume d'un maitre, ce livre d'une forme déjà classique, et je m'étonne de voir que Becque querelle Sarcey à propos de *l'Enfant prodigue*, avec les mots qu'il emploie pour le quereller à propos des *Honnêtes Femmes* ou des *Corbeaux*. Je m'étonne !... Mais non, à la réflexion, je ne m'étonne plus ! Le tempérament, le formidable et grandiose tempérament de ce futur grand homme, se cherchait, s'annonçait, s'exerçait où il pouvait ; se tournait contre ceux-ci, contre ceux-là, contre lui-même. Et, en attendant qu'il se réalisât utilement et pleinement, par des chefs-d'œuvre, il se dépensait en belles et fortes querelles autour de médiocres écrits.

C'est dans les *Souvenirs d'un auteur dramatique*, par des répliques sur *l'Enfant prodigue*, dont les répliques sont d'une pauvreté grise ; c'est par une superbe défense d'une mauvaise pièce justement attaquée, que l'on peut prévoir celui qui combat — à l'avance — pour toutes les beautés qu'il sent germer en lui. Et puis, comme Becque, à cette époque, devait être mal entouré ! Comme il devait être malaisé, dans l'atmosphère dramatique où l'on respirait, le jaillissement d'une personnalité un peu neuve ! Ah ! gens de théâtre, gens de théâtre, que de crimes littéraires l'on commet en votre nom !...

Sans cesse, sous la plume de Becque, je trouve les noms de Deslandes, de Larochelle, de Montigny, de Konning, de d'autres encore. Je trouve que Gondinet régnait en chef d'école ; et que l'on était les esclaves de ces maitres-là !... Jolie, jolie compagnie ! Je gage qu'il fallait, pour plaire à un directeur, lui apporter « quelque chose dans le genre de Barrière », comme aujourd'hui il faut apporter quelque chose... Mais ceci me griserait trop, m'entraînerait trop loin, dans des chemins battus à la diable. Je préfère revenir à Becque ; à Becque qui, « dans le genre » de celui-ci ou de celui-là, versifiait *Sardanapale*, bêtifiait *l'Enfant prodigue*, et se mettait en belle fureur *différente* à propos de ces pièces, pour celles qu'il allait écrire... demain !... Demain tardait un peu, cependant !...

Je glisse sur *l'Enlèvement*, petite comédie mélancolique ; sur *Michel Pauper*, grande affaire incohérente, boursouflée, ici et là éloquente, avec de remarquables efforts vers la concision, le dialogue précis et simple ; effort tendu vers un but encore indécis et lointain, et j'arrive à la première représentation de *la Navette*, en novembre 1878.

Pour les artistes, pour ceux qui peuvent préjuger de l'avenir d'un cerveau par une œuvre quelque petite qu'elle soit, Becque date de cette première-là. *Les Corbeaux*, écrits, n'étaient pas joués encore. *Michel Pauper* demeurait l'essai le plus récemment livré au public.

La Navette !... L'œuvrette fut portée par Gondinet à Deslandes, mise en répétition par hasard, jouée comme par surprise. L'auteur nous raconta les persécutions imbéciles d'un Landrol, la timide lâcheté d'un Montigny... Petite première, en vérité ! première si obscure ! Le même soir, il y avait une autre grande première aux Variétés. Et *la Navette*, cependant, offrait la réalisation *complète*, *excellente*, *stricte*, d'une personnalité avec laquelle le siècle dramatique allait désormais avoir à compter !...

Les personnages de la comédie s'appelaient : Arthur, Alfred, Armand et Antonia tout court. La scène se passait chez une femme entretenue. Antonia, l'héroïne, assise sagement à une table de bésigue, disait sur-le-champ à son partenaire Alfred :

— Quarante de bésigue. Vous entendez, je marque quarante de bésigue. Prenez une carte. Prenez donc une carte. Jouez, n'est-ce pas, ou allez-vous-en.

Et Alfred répliquait :

— Vous avez raison, Antonia, je m'en vais... Antonia !

Et il demeurait. Et, un peu plus loin, il s'exprimait ainsi : « ... J'ai fait une bêtise, j'ai fait une grande bêtise ! Autrefois, mes relations avec Antonia étaient charmantes... Antonia avait un protecteur qui nous gênait bien un peu, mais cependant c'étaient des relations charmantes... J'ai voulu être le protecteur à mon tour... Pourquoi ? Eh ! pourquoi ?... Il y avait là une question de dignité qui se comprend... »

Le monologue se poursuivait sur ce ton, admirable, exact, savoureux, révélateur. C'en était fait. La formule, la grande formule était trouvée, et comme nous étions loin, grands dieux ! du

Voici le jour, le dieu de la lumière...

de *Sardanapale*. La formule était trouvée, et toute la pièce se déroulait avec une modestie minutieuse, de l'intensité, de la profondeur gaie, et ce que j'appellerai un peu lourdement : le *sens de la généralité*. Car, n'est-ce pas, toutes les femmes du vice bourgeois apparaissaient semblables à cette Antonia, cette Antonia *qui*

ne peut aimer celui qui la paie... même lorsque celui qui la paie est celui qu'elle aimait la veille. Si bien qu'Alfred le riche parti, et Arthur le pauvre devenant Arthur le riche, elle ne peut s'empêcher d'aller quérir Armand, le nouveau pauvre de son cœur, à seule fin de le chérir aujourd'hui...

Ah! la belle, la grande petite comédie, symétrique en apparence seulement; symétrique, parce que conçue par un *homme de théâtre* (mais oui, Sarcey et les autres, désormais un homme de théâtre!), mais, en réalité, ondoyante et diverse comme la vie! Puis, quel comique ne dégageaient-ils point, ces trois rôles d'hommes, celui d'Arthur surtout, *se sentant* devenir soucieux, *se sentant* devenir mauvais, *se sentant* devenir *désaimé*, à cause de l'argent qu'il ne peut s'empêcher de donner à sa maîtresse!...

Et comme ce mesquin, de mesquin qu'il était au début, s'endolorit à mesure que la comédie avance!... Il redeviendra vite heureux au dénouement, puisque la comédie n'a qu'un acte; mais un peu plus, il allait gémir d'une éternelle souffrance mâle comme son frère Lafont. Pour un peu, rien n'allait être résolu!...

Rien n'est résolu dans *les Corbeaux!* Des êtres humains, de pauvres femmes en noir pleurent, s'effarent, gémissent désemparées. Voilà! Voilà tout!... Le mari, le père, avant de mourir soudain, n'a pas voulu leur apprendre l'atroce cruauté de la vie, son injustice; et que les hommes sont des oiseaux de proie qui se déchirent entre eux, et se disputent à qui déchiquettera le mieux ensuite les pauvres femmes, leurs premières victimes désignées.

Et la pièce se déroule. Le chant s'élève, d'une sinistre précision. Mme Vigneron, ses filles : Blanche, Marie, Judith, les entendez-vous se battre, se quereller, se hausser piteusement à des plans de défense, contre le Teissier et le Bourdon d'inoubliable mémoire? Ce Teissier et ce Bourdon, hommes d'argent, de loi et de rapine; hommes tout court; qui sont là pour profiter, user, et prendre; aussi naturellement que ces femmes sont là pour être vaincues, torturées et dépouillées!

Quelle intensité atmosphérique se dégage de cette œuvre! Pour employer un terme de métier : *comme il y a de l'air!* Certes oui, il y en a, de l'air, dans ce pauvre salon qui sent pourtant le crêpe mouillé, le mort et le renfermé. A côté de cette vie de quatre ou cinq personnages, de cette vie ardente et journalière à laquelle nous assistons, grâce à la terrible indiscrétion du génie, deux, trois autres vies parallèles nous sont contées. Ou plutôt nous nous

les imaginons, nous les reconstruisons à l'aide de quelques répliques *intensives*. Il y a ce que nous voyons, et puis ce que nous devinons; ce qui se passe ici, et ce qui se passe dehors. Par de tels procédés, par ces *raccourcis* miraculeux, Becque se révèle *le maître;* celui que l'on a bien souvent imité depuis sans l'égaler jamais!

Relisez *les Corbeaux*, et souvenez-vous des répliques négligentes en apparence, mais identiquement répétées, si fortes dès lors, de Teissier, puis de Bourdon, puis de Lefort, qui demandent à la veuve Vigneron si c'est bien de sa part que l'atroce Mme de Saint-Genis s'est présentée chez eux, après la mort du chef de famille?... Ils parlent d'abord, ils révèlent leur caractère avec une naïveté atroce; la scène, les scènes se développent, se résolvent.

Puis soudain : une simple réplique, presque un aparté : «... J'oubliais de vous dire, madame, dit l'un, est-ce avec votre autorisation qu'une Mme de Saint-Genis s'est présentée chez moi? » Et l'autre, un instant plus tard, posera la même question... Et sur-le-champ nos curiosités haineuses se fixent sur cette Mme de Saint-Genis qui s'est rendue ainsi chez les uns et chez les autres, qui a interrogé celui-ci, s'est informée auprès de celui-là, sans un regret pour le père Vigneron, sans une larme, tout simplement parce que son fils allait épouser une des petites Vigneron, et qu'il lui importait, à elle, la mère, d'être fixée!...

Nous la voyons, nous la suivons, nous imaginons ses conversations, ses pensées même. Nous imaginons aussi bien des conversations et pensées parallèles des autres amis des Vigneron. Dans la rue, très près, autour de cette triste maison, des gens s'inquiètent, s'agitent, se mettent en campagne; un monde d'indifférents, d'envieux, de dupeurs et de méchants, qu'une simple réplique de ce Teissier ou de ce Bourdon sur le point de prendre congé a fait surgir devant nos yeux, et dont nous entendons les voix nombreuses bruisser à nos oreilles.

Invinciblement, dès lors, je songe encore à l'épisode du jeune Simpson dans *la Parisienne*, à la *vie du dehors* de cette femme affairée et amoureuse, à cette admirable fenêtre qui, dans les comédies de Becque, reste toujours entr'ouverte sur la rue et, comme je le disais tout à l'heure, nous permet de prolonger et de suivre chaque personnage, l'élargit lui-même, en lui permettant de respirer librement, à pleins poumons.

Mais je ne veux pas me laisser entraîner à ce qui deviendrait

vite de la *critique dramatique.* Il serait puéril de sembler vouloir imposer Becque. La chose est sinon accomplie, au moins en bonne allure de s'accomplir. Il s'agit de le glorifier en tranquillité.

Tout de même, je voudrais répéter encore une fois ce que je crois être une vérité essentielle, ce dont on ne semble pas assez se rendre compte : à savoir que Becque ne fut que de très loin, et comme par accident, le chef de l'école dite du Théâtre rosse. Tous ceux qui se recommandèrent de lui par la suite ne l'imitèrent qu'en ce qu'il offrait de plus accidentel.

Le théâtre rosse nous apparaît aujourd'hui bien désuet, pendant que Becque demeure encore l'auteur de demain et de toujours. Il ne faiblira pas. Il ne faiblira pas, et je cherche en vain de la rosserie, un parti pris de cruauté dans ses comédies. Je crois bien que la plus rosse serait *l'Enfant prodigue.* Mais *la Parisienne* et *les Corbeaux* dégagent l'humanité la plus souple, la plus exacte, j'ai presque envie d'écrire la plus tendre. — Je ne veux même pas supposer *les Corbeaux* traités par un des auteurs de l'ancien Théâtre-Libre, tant je les vois déformés, poussés au noir mathématique; tant je devine, parmi ces femmes en scène, de faiblesses, de hontes, de grossesses ou d'avortements clandestins. Au lieu de cela, contemplez-les! Écoutez-les se plaindre avec puérilité. Voyez même Blanche, encore que déflorée, souffrir comme une vierge; et la triste injustice de Judith qui accuse sa mère de manquer d'énergie! Que tout cela est près de la vie, près de nos cœurs, près de nos plus émouvantes tristesses! Que tout cela est plein de tact!... Violent certes, étreignant aussi, angoissant à pleurer; mais nous assistons chaque jour à de semblables aventures. Et celle-ci, qu'on le remarque, se termine presque bien, selon une moyenne destinée. Puisque Teissier épouse, sans dot, l'enfant d'une famille ruinée par lui... Et de même qu'il n'a pu s'empêcher de profiter de tant de faiblesses offertes, c'est une de ces faiblesses qui le fait changer de condition sociale, d'âme aussi, selon toutes les probabilités.

Jamais un auteur de la vieille nouvelle école n'eût imaginé un tel compromis de sentiments, une telle brisure apparente, un tel dénouement-coude, par lequel rien ne s'achève, mais tout se poursuit d'une autre manière. Et voilà de la vie!... De même on n'eût jamais songé à écrire comme Becque, qui demeurera toujours le premier de nos écrivains de théâtre; parce que parfois il écrit mal *correctement*, parce qu'il n'ignore pas que dans le style dramatique une incorrection est parfois une beauté.

Je me plais à le répéter : « Savoir bien mal écrire, » voilà le secret des meilleurs d'entre nous. De ce secret, Henry Becque fut le premier dépositaire, le plus fidèle, le mieux informé!...

*
* *

Comme il eût été heureux d'assister à la pieuse fête du Théâtre Antoine! Entendre ces *Honnêtes Femmes* dans lesquelles il mit son idéal moyen d'honnêteté, son *sens de la vie*, hardi et probe... *Les Honnêtes Femmes*, avec Rolly et Signoret; *la Parisienne*, avec Réjane, Féraudy, Grand et Antoine.

Pour la première fois, peut-être, il eût vu son œuvre interprétée selon sa volonté intelligente, dans la vraie direction...

Car il y a deux façons de comprendre Clotilde : une bonne et une mauvaise. Il y a une Parisienne un peu provinciale avec laquelle on obtient très vite de gros effets. Cette Parisienne, toute en surface, se révèle une manière de maîtresse femme, au verbe haut, à la voix criarde, qui remplace le cœur par la volonté, le sang-froid par le cynisme; qui rudoie son amant, dirige son mari, mène son ménage à la baguette, trouve le temps de changer d'amoureux sans que sa réputation ou le bon ordre de sa maison en pâtisse; une grosse commère méchante, alerte et rosse, auprès de laquelle les hommes se plaignent comme des enfants, parce qu'elle ne se montre jamais maternelle.

Et puis il y a la vraie Parisienne, la grande Clotilde, la Femme! Celle-là Réjane seule l'a comprise et rendue.

La pauvre créature! Et le fort personnage! Comme il nous irrite et nous attendrit! Oh! il ne faut pas croire qu'elle ne souffre pas cette Parisienne, au contraire... Elle ressent beaucoup de chagrin. D'abord elle n'aime plus Lafont... Il l'obsède, il l'irrite... Enfin, se rend-on le maître de ses sentiments?... Cependant je vous jure qu'elle a un cœur, elle n'est pas méchante. Alors?... Eh bien, elle souhaiterait seulement, seulement qu'il la laissât un peu tranquille. Et c'est naïvement qu'elle le torture, de toute l'éloquence de son manque d'amour qui parle clair. Sa malice, elle est nécessaire. Sa perfidie, elle est naturelle. Une mauvais femme, elle? Mais non, une femme. S'il ne l'aimait pas tellement, si elle ne l'aimait pas aussi peu, jamais elle ne lui dirait des choses pareilles. Elles ne sont pas dans sa nature. Les circonstances seules l'obligent à les articuler.

Pauvre Clotilde, pauvre Parisienne, qui n'aime plus, qui n'est pas aimée d'un autre — Simpson, — et qui s'occupe encore de son ménage et de son mari. Oh ! il ne faut pas reculer stupéfait ou terrifié devant cette femme de sang-froid et d'audace ! Comment ferait-elle donc pour ne pas soutenir aussi son camarade de mari ? Cela, elle le fait aisément, sans pose ni fanfaronnade ; un peu ennuyée, un peu lasse ; mais à cause de lui, si bête et si désemparé !

Elle agit, comme elle eût agi pour Lafont, pour ce petit ingrat de Simpson, en *bonne fille* prête à rendre service à ses hommes ; plus subtile à elle seule que tous trois réunis.

Puis elle revient à Lafont qui l'adore ; bien qu'elle l'ait trompé ; MALGRÉ qu'il l'ait obsédée de prières. Mais ce n'est sans doute qu'un intermède éternel. Elle souffrira. Il souffrira... Et s'il souffre davantage, c'est grâce à l'obscure loi d'un thermomètre sentimental qui ne la fera ni plus coupable ni plus « rosse ». Elle continuera d'articuler des phrases équivoques, des phrases comme lasses d'elles-mêmes, par une mauvaise foi douloureuse qui est le contraire de la méchanceté.

Pauvre, pauvre Clotilde ! Victime qui se « rebiffe », que la vie sert mal, et qui souffre. Simple femme, tendre, intelligente, active et MAL PARTIE !...

Pour ce qui est de l'autre, Lafont, il se manifeste par les deux traits de caractère de l'amour malheureux : le désir de savoir... le besoin de voir. Oh ! les interrogations de Lafont ! Ces interrogations méthodiques, féroces, durant lesquelles il se sent malheureux, il se sent haï, il se sent ridicule, mais qu'il ne peut cesser avant d'avoir obtenu la réponse... la réponse... la réponse...

A quoi ?

A ce qu'il devine, à ce qu'il ne veut pas savoir.

Et naturellement on ne saurait lui dire : « Je ne vous aime plus... Allez-vous-en... Vous êtes ridicule. » Pourtant voilà bien ce qu'il veut entendre, — ce qu'il redoute d'entendre. Il voit tant que cela seul est la vérité.

Toujours il demeure là, parce que toujours il espère en la gentillesse dormante de sa maitresse. Elle devrait pourtant changer !

Il entre : même froideur. Il sort : même inquiétude ! Alors il revient.

Et chaque fois son pauvre esprit se torture pour trouver des mots d'amour qu'il lui PRÊTERA, afin qu'elle les lui rende, pour lui

INSINUER de la tendresse. C'est lui l'hypocrite! C'est elle la sincère! Et lorsqu'elle répond n'importe quoi, il se juge encore assez heureux, parce qu'il la voit, parce qu'ils causent; parce que... allons... tout de même... ça va venir!...

Il part enfin! Mais ce n'est jamais sans la promesse d'un rendez-vous ferme, d'un rendez-vous proche, durant lequel tout changera, puisqu'il va la voir, lui dire...

L'horrible, c'est que tout seul il se juge lucidement. Mais devant elle, il la désire trop pour désirer une certitude. Il y a la chair qui parle. Alors, l'éternelle explication reprend, entre l'Homme et la Femme, qui ne saurait s'achever jamais, puisque l'un des deux seulement a cessé d'aimer!

* * *

Voilà le Lafont que la Comédie-Française a dédaigné de retenir. Il a rejoint le Vigneron et tous les autres. Ces grands voyageurs ont trouvé abri dans nos cœurs et nos cerveaux. De-ci, de-là, hier encore, Antoine, l'ami du mort, nous en réchauffe la mémoire. L'ami du mort, oui; d'un mort si près de nous, si intime, qu'il devait arriver à la gloire universelle, seulement grâce au fervent amour de quelques-uns!

Cela est bien. Il est bon que de tels hommes atteignent à l'Éternité avant d'atteindre à la Publicité. Qu'avant d'être très connus, ils soient un peu classiques...

Que pourrait donc faire la Comédie-Française pour Henry Becque? Il est au répertoire de notre Temps!

EDMOND SÉE.

POÈMES

L'ENIVREMENT

Printemps, mets ton charmant visage dans mon coù,
O ma chère saison, enchantons-nous de vivre;
Sur la douce colline où chaque fleur s'enivre,
Le matin marche avec ses souliers de bambou.

Le soleil, dans l'espace ardent et solitaire,
Est si large, si mol, si vif et desserré,
Qu'on ne sait plus, tant l'air est un cercle doré,
S'il descend de la nue ou jaillit de la terre.

Au bord de leur jardin et d'un étroit verger,
Devant la grille basse et close sur la route,
Les maisons, où le miel de la chaleur s'égoutte,
Sont vives comme l'herbe et blanches comme Alger.

Tous les petits jardins s'abritent sous leur arbre,
Le beau silence semble un bassin d'azur frais;
La jeunesse du temps pose ses pieds secrets
Sur les dormants cailloux de granit et de marbre,

Le désir et l'été oppressent chaque fleur,
Leur animale vie aimablement soupire,
Un oiseau, qui dans l'or du grand matin délire,
D'un cri continuel perce l'air plein d'odeur.

Entre des volets clairs, par des vitres ouvertes,
On voit, dans l'angle obscur d'une salle à manger,
Les tasses, la théière et le plateau léger
Ornés de petits ponts et de Chinoises vertes.

— Et je sens que le soir, près des tendres jasmins,
Sur la pierre brûlante et plate des terrasses,
A l'heure où le sifflet d'un train s'élance et passe,
Des jeunes femmes ont la tête dans leurs mains.

Elles ne savent plus que faire de leur âme
Dans des instants si doux et si fort parfumés,
Et rêvent qu'en des doigts subtils et bien aimés
La rose de leur cœur s'amollisse et se pâme.

Ah! comme je connais ces âmes en langueur
Qui, pleines de désirs et de soupirs, ajoutent
Leur déchirant parfum au Printemps qu'elles goûtent,
Comme une abeille met du miel sur une fleur.

Ah! pendant ces Printemps, que d'ardeur répandue
Sur les pétales noirs des odorantes nuits,
Et que de cœurs penchants, pleins de divins ennuis,
Vous ont, ô Volupté, doucement attendue...

LE JOUR

Voici l'aube glissant sur les stores d'osier,
Voici l'aurore et ses millions de rosiers;
Le Temps chaque matin a sa douceur première,
Et moi je vous respire et vous bois, ô Lumière!

Vous qui, force du jour, orgueil du matin bleu,
Faites enfler mon cœur et reluire mes yeux,
Je vous contemple avec cette douleur subite
De Phèdre, regardant la bouche d'Hippolyte.

Je suis une fenêtre ouverte où vous entrez ;
La rose, le vallon, la colline, le pré,
Sont, à votre douceur éternelle et naissante,
Moins que moi dévoués, Lumière adolescente !

Lumière, n'est-ce pas qu'Antigone, en mourant,
Regrettait moins l'Amour que votre doux torrent,
Et moi je suis, comme une fleur, d'ardeur percée ;
— Ah ! voyez comme j'ai la tête renversée...

UN MATIN

C'est toujours vous, Printemps, qui me faites du mal...
— Eau légère où le beau soleil baigne son âme,
La Seine, toute molle et glissante, se pâme
Sous les ponts emmêlés d'azur et de métal.

Tout est sonore, et tout est calme et se repose,
L'air jouit du matin et d'un si doux état.
Dans le bourg de Neuilly que Pascal visita
Un vert figuier s'avance entre deux maisons roses.

On ne sait pas d'où vient cette affreuse langueur.
L'azur est de plaisir et de jeunesse humide,
Le silence est luisant et la rue est torride,
Et moi j'ai tout un deuil blanc et bleu dans mon cœur...

LA NOSTALGIE

Vous êtes maintenant le meilleur de ma vie,
        O mes jours qui passez ;
Vous êtes ma jeunesse et ma chère folie,
        Vous êtes si pressés.

Lorsque je vais, jouant, entre toutes les choses,
Chaque moment me dit :
« Voici que je te laisse un peu moins de ta rose
Et de ton paradis. »

Ah ! que déjà s'effeuille entre mes deux mains ivres
Le rosier rose et blanc !
Que déjà midi soit proche ! — Je veux revivre
Mes premiers jours si lents.

— Avoir quinze ans, rêver dans l'herbe haute et chaude
Où le soleil s'ébat,
Sans se lever pour voir si le bel Amour rôde,
Si l'on entend ses pas.

Savoir que l'on aura, pour posséder le monde,
Tous les autres étés,
Et goûter cette joie insensible et profonde
D'être sans volupté.

Savoir que c'est demain et non pas ce soir même
Que tout sera si beau ;
Ne pouvoir distinguer, tant l'azur est suprême,
Les pierres du tombeau.

Croire qu'on ne peut pas épuiser sa jeunesse,
Rire sur les chemins,
S'arrêter pour peser l'infini et l'ivresse,
Baiser ses propres mains.

Mais maintenant nos cœurs ne peuvent plus attendre,
Leur force pâlira ;
Le moment le plus beau, le plus vif, le plus tendre,
Il est entre nos bras.

Je regarde le soir qui gagne les platanes ;
O bel été du soir,
Combien de fois avant que le bonheur se fane
Viendrai-je ici m'asseoir ?

Je pense à vous, passé, loisirs, douces années,
Mains faibles qui jouaient,
Imagination qui fut tant étonnée
Et pleine de souhaits.

— Ah! par ces nuits d'été, dans l'Orient immense,
Être un cœur qui s'éveille, une âme qui commence!
Etre encore une enfant, qui rêve et qui attend
Dans un petit jardin de la vieille Ispahan...

DESTINÉE

Celles qui veulent bien n'avoir pas de bonheur
S'entretiennent avec leur belle conscience,
Et goûtent le plaisir, le calme et la science
Dans le temple léger et doré de leur cœur.

Mais quand on est la vie et la douceur suprêmes,
Quand c'est notre sagesse et le plus beau destin
D'être pleine d'azur, de rayons et de thym,
D'être joyeuse, heureuse et malheureuse même;

Quand, aux instants secrets des crépuscules blancs,
L'âme, toute mêlée à l'univers immense,
Semble, dans son antique et neuve impatience
Attendre le bonheur depuis trente mille ans;

Quand, tandis que l'on songe au bord de la fenêtre,
L'Été mol et fleuri, et qui ne cède pas,
Dans l'ombre langoureuse avance pas à pas
Et partout chaudement et fortement pénètre,

Quand on est un jardin enduit de douce glu,
Quand le cœur, plus courbé qu'une branche penchante,
Est une tiède nuit où le rossignol chante,
Quand on étouffe, enfin, et quand on n'en peut plus...

Csse Mathieu de Noailles.

RÉFLEXIONS OISIVES D'UN OISIF (1)

IDÉES NOIRES

Je puis trouver du plaisir en me sentant mélancolique, et l'on peut éprouver du contentement lorsqu'on est tout à fait malheureux. Personne, cependant, n'aime les idées noires; pourtant tout le monde les connaît, et nul ne saurait dire pourquoi. Elles n'ont point de raison d'être. Vous avez juste autant de chance d'avoir une crise au lendemain du jour où vous êtes devenu très riche, qu'au lendemain du jour où vous avez laissé votre nouveau parapluie de soie dans un compartiment de chemin de fer. Et cette crise produit sur vous des effets analogues à ceux qui seraient causés par une attaque combinée de mal de dents, d'indigestion et de grippe. Vous devenez stupide, agité, irritable; grossier pour les étrangers, dangereux pour vos amis; maladroit, chicaneur., querelleur, importun à vous-même et à tout votre entourage.

Tant que la crise dure, vous êtes incapable de rien faire ou de penser à quoi que ce soit, bien que vous vous sentiez obligé de faire quelque chose.

Vous ne pouvez rester en place, aussi mettez-vous votre chapeau pour faire une promenade, et vous n'êtes pas encore arrivé au coin de la rue que vous souhaitez n'être pas sorti, et vous faites un demi-tour pour rentrer.

Vous ouvrez un livre, essayez de lire, mais vous trouvez Sha-

(1) Extrait d'un livre qui va paraître incessamment.

kespeare banal et rebattu, Dickens triste et ennuyeux, Thackeray assommant et Carlyle trop sentimental. Vous jetez le livre de côté, et intérieurement vous agonisez les auteurs de sottises; vous donnez un coup de pied, en le mettant dehors, au chat qui se trouve sur votre chemin, et vous claquez la porte derrière lui. Vous songez alors à écrire vos lettres; mais après vous être arrêté à « Chère Tante, je me trouve avoir cinq minutes de libre, aussi, je m'empresse de vous écrire », vous restez pendant un quart d'heure sans pouvoir songer à une autre phrase; vous précipitez votre papier dans votre pupitre; vous jetez la plume toute pleine d'encre sur le tapis de table, et vous vous levez avec la résolution d'aller faire une visite aux Thompson.

Tandis que vous mettez vos gants, vous êtes frappé du fait que les Thompson sont des idiots, qu'ils n'ont jamais rien à souper, et que l'on comptera sur vous pour faire sauter le bébé. Vous maudissez les hommes, et vous décidez de ne pas aller là.

A cette heure, vous vous sentez tout à fait anéanti. Vous cachez votre tête dans vos mains, et vous songez que vous aimeriez bien être mort, et aller au ciel. Vous vous représentez votre lit de douleur, avec tous vos amis et connaissances pleurant à votre chevet; vous bénissez tout le monde, surtout les femmes jeunes et jolies. Ils vous apprécieront quand vous serez parti, vous dites-vous à vous-même, et ils sauront trop tard ce qu'ils ont perdu. Et vous constatez l'amer contraste qu'il y a entre l'estime présumée qu'ils auront pour vous, à ce moment-là, et le présent manque de vénération.

Ces réflexions vous rendent de meilleure humeur pour un petit moment, mais, tout aussitôt, vous songez combien vous devez être fou pour supposer une minute que quelqu'un puisse être chagriné par quoi que ce soit de fâcheux qui vous arrive. Que l'on vous fasse sauter, que l'on vous pende, que vous soyez marié ou noyé, on ne tient pas à vous plus qu'à un fétu de paille — quelle que soit l'exacte valeur que l'on puisse attribuer à un fétu de paille.

Personne ne tient à vous ; vous n'avez jamais été apprécié à votre valeur; personne n'a su reconnaître vos mérites. Vous passez en revue toute votre vie passée, et vous constatez avec peine que dès votre berceau vous avez été maltraité.

Une demi-heure accordée à ce genre de réflexions suffit pour faire croître en vous une colère sauvage contre tout et tous, — en particulier contre vous-même.

Il n'y a que des raisons anatomiques qui vous empêchent de vous donner des coups de pied.

Enfin ! l'heure de se mettre au lit est arrivée ; elle vous sauve d'une imprudence ; vous montez avec précipitation, vous vous déshabillez en semant vos habits par toute la chambre, vous soufflez votre bougie et sautez dans votre lit comme si vous aviez parié une somme immense de le faire plus vite qu'on ne l'avait jamais fait.

Là, vous vous agitez pendant deux heures environ ; vous mettez de la variété dans la monotonie, en jetant de temps en temps vos couvertures par terre, et en vous levant pour les remettre. A la fin, vous finissez par tomber dans un sommeil lourd et agité, vous avez de mauvais rêves, et le lendemain, vous vous réveillez tard.

Du moins, c'est tout ce que nous autres, pauvres célibataires, sommes capables de faire dans de telles circonstances. Les hommes mariés bousculent leur femme, ronchonnent à dìner et insistent pour que les enfants aillent se coucher. Et comme tout ceci occasionne beaucoup de dérangement dans la maison, c'est un grand soulagement pour un homme morose, les disputes étant la seule forme d'amusement à laquelle il puisse prendre de l'intérêt.

Les symptômes du mal semblent être les mêmes dans chaque cas ; pourtant il a reçu différents noms. Le poète dit « qu'un sentiment de tristesse l'envahit ». Arry, qui se rapporte aux palpitations de son cœur pervers, confie à Jimée « qu'il se sent du vague à l'âme ».

Votre sœur ne sait pas ce qu'elle a ce soir. Elle se trouve tout à fait mal à son aise ; elle pense pourtant qu'il ne lui arrivera rien de fâcheux. Le jeune homme quelconque est « si heureux de vous rencontrer, — mon vieux, — car ce soir il se sent très malheureux ». Quant à moi, je dis presque toujours que je me sens bizarrement disposé — et que je crois que je ferais mieux de sortir.

A ce propos, ce malaise ne vient jamais que le soir. En plein soleil, lorsque la foule se répand, vivante et joyeuse, nous ne pouvons pas demeurer maussades et soupirer. Le tumulte des jours de travail couvre les voix des esprits lutins qui, à voix basse, chantent perpétuellement à nos oreilles leur funèbre miséréré. En plein jour, nous sommes fâchés, désappointés, courroucés, mais nous ne sommes jamais moroses ou mélancoliques.

Lorsque, à dix heures du matin, les choses semblent aller de travers, nous — ou plutôt vous jurez et bousculez le mobilier; mais si le malheur nous frappe à dix heures du soir, nous lisons des vers, ou nous nous asseyons dans l'obscurité, et nous songeons au néant et au vide de ce monde.

A vrai dire, ce ne sont pas les ennuis qui vous rendent mélancolique. L'actualité est trop rude pour permettre au sentiment de se montrer. Nous nous attendrissons en pleurant sur une photographie, mais nous écarterions bien vite nos regards de l'original, si nous le rencontrions.

Il n'y a rien de pathétique dans la vraie misère. Les vrais chagrins sont sans volupté. De notre plein gré, nous ne jouons pas avec des sabres affilés, et nous n'étreignons pas un renard rongeur sur nos poitrines. Lorsqu'un homme ou une femme se complaisent dans une douleur passée et ont soin d'en conserver le souvenir vivant dans leur mémoire, vous pouvez être assuré que cela n'est plus une douleur pour eux. Quel que soit le degré auquel ils en ont souffert au début, le souvenir en est devenu un plaisir.

Beaucoup de bonnes vieilles dames qui, tous les jours, jettent un coup d'œil sur des petits souliers rangés dans des tiroirs parfumés de lavande et se mettent à pleurer en songeant aux petits pieds qui ont cessé de trottiner, et de jeunes femmes aux jolis visages qui placent tous les soirs sous leur oreiller une mèche de cheveux bouclés ayant appartenu à la tête d'un jeune garçon qui a reçu l'âpre baiser de la mort, me traiteront de brute cynique et déclareront que je dis des sottises. Mais, néanmoins, demandez-leur si elles trouvent réellement déplaisant de demeurer avec leur douleur, elles seront obligées de répondre : « Non. » Il est des natures pour lesquelles les larmes sont aussi pleines de volupté que le rire.

L'Anglais proverbial que nous connaissons par le vieux chroniqueur Froissart goûte ses plaisirs tristement, mais l'Anglaise va plus loin, car elle trouve ses plaisirs dans la tristesse même. Je ne raille pas. Je ne voudrais pas un seul instant railler quoi que ce fût qui aidât à conserver les cœurs tendres dans ce vieux monde endurci.

Nous autres hommes, nous sommes froids et avons en tout assez de sens commun, mais nous ne voudrions pas que les femmes nous ressemblassent. Non, non, mesdames, restez toujours sentimentales et sensibles comme vous l'êtes; soyez le beurre qui adoucit

notre pain sec et grossier. Du reste, le sentiment est pour les femmes ce que l'amusement est pour nous. Elles n'attachent pas de prix à notre gaieté ; il serait assurément injuste de leur refuser leur peine. Et qui peut dire que leur manière de se divertir n'est pas aussi intelligente que la nôtre ? Pourquoi supposer qu'un corps plié, un visage contorsionné, une bouche entr'ouverte qui lance des cris continuels à vous fendre les oreilles, témoignent d'un état de bonheur plus intelligent qu'un visage pensif qui s'appuie sur une petite main blanche, et que de gentils yeux obscurcis par des larmes qui regardent en arrière, à travers les sombres allées du Temps, sur un passé qui disparaît...

Je suis heureux de voir que l'on traite le regret comme un ami. Je suis heureux, dis-je, parce que je sais que les larmes ont perdu leur goût salé, et que les lèvres du beau visage du « Chagrin » ont perdu leur goût amer avant que nous n'osions les presser contre les nôtres.

Le Temps a étendu sa main guérisseuse sur la blessure, quand nous pouvons jeter des regards sur la peine qui était si forte que nous avons failli nous évanouir, et que notre cœur ne se remplit ni d'amertume ni de désespoir.

Le fardeau nous semble léger lorsque, pour nos peines passées, nous sentons le même doux mélange de plaisir et de pitié que nous éprouvons quand le colonel Newcome, ce vieux cœur chevaleresque, répond « adsum » à l'appel du tambour, ou que Tom et Maggie Tulliver, qui se pressent les mains dans les brouillards qui les ont séparés, s'enfoncent, les bras entrelacés, sous les eaux gonflées de la Floss.

En parlant des pauvres Tom et Maggie Tulliver, je me rappelle une parole de Georges Eliot qui se rapporte à mon sujet « la mélancolie ». Elle parle quelque part de la « tristesse d'une soirée d'été ». Cette observation est extraordinairement vraie, — comme d'ailleurs tout ce qui est sorti de cette plume extraordinaire. — Qui n'a pas éprouvé le chagrin attristé de ces couchers de soleil qui s'attardent ?

Le monde appartient alors à la mélancolie, à cette vierge pensive aux yeux profonds qui n'aime pas l'éclat du jour. Ce n'est que lorsque la lumière s'épaissit et que les corneilles volent vers les bois remplis de rochers, qu'elle sort de son bocage. Son palais se trouve dans le pays du crépuscule. C'est là qu'elle nous rencontre. A sa grille ombreuse, elle prend notre main dans la

sienne et marche à côté de nous, à travers son royaume mystique. Nous ne voyons aucune forme, mais nous croyons apercevoir le bruissement de ses ailes.

Et même dans la ville travailleuse et bourdonnante, son esprit nous pénètre. Il y a un être sombre présent dans chaque rue longue et triste; et la sombre rivière se traîne comme un fantôme, sous les arches noires, comme si elle portait un secret caché dans ses flots boueux.

Dans la campagne silencieuse, quand les arbres et les buissons paraissent indistinctement ternes et défigurés par la nuit, que la chauve-souris frôle notre visage et que le cri des râles de genêts résonne tristement à travers champs, le charme pénètre encore plus avant dans nos cœurs. Nous semblons à cette heure être au chevet d'un lit de mort invisible, et dans le balancement des ormes nous entendons le soupir du jour mourant.

Une tristesse solennelle règne partout. Un grand silence s'étend autour de nous. Devant lui, nos soucis journaliers s'amoindrissent et semblent vulgaires; notre pain et notre fromage — oui — et les baisers eux-mêmes ne semblent plus être les seules choses pour lesquelles il faille lutter. Nous ne pouvons traduire nos pensées, nous ne pouvons que les écouter debout; tandis qu'elles nous envahissent dans le silence sous la voûte terrestre qui s'assombrit, nous nous sentons plus grands que nos vies. Entouré de ces épais rideaux, le monde n'est plus un atelier obscur, mais un temple majestueux dans lequel l'homme peut adorer Dieu, et où, parfois, dans l'obscurité, sa main, en tâtonnant, l'atteint.

DANS LA DÈCHE

Il est une chose surprenante : je m'étais assis avec la ferme intention d'écrire quelque chose qui fût à la fois intelligent et original, mais, dût-il m'en coûter la vie, je ne saurais penser à rien d'intelligent et d'original, — du moins pour le moment.

La seule chose à laquelle je puisse penser, à l'heure présente, c'est la « dèche ».

Je crois que c'est parce que j'avais mes mains dans mes poches que cette réflexion m'est venue. C'est toujours ainsi que je m'as-

sois, sauf quand je me trouve avec mes sœurs, mes cousines ou mes tantes, qui s'empressent de me faire de si éloquents reproches lorsqu'elles m'aperçoivent dans cette position, que je me vois obligé de leur céder, et je les fais sortir, — mes mains, bien entendu.

La raison sur laquelle elles s'appuient pour me faire des reproches, c'est que cette pose n'est pas celle d'un homme distingué. Je veux être pendu si je m'en rends compte. Je comprendrais que personne ne trouvât très distingué le fait de mettre ses mains dans les poches du voisin, — et le voisin en premier lieu, — mais comment, vous qui attachez de l'importance aux apparences et aux qu'en dira-t-on, le fait de mettre les mains dans ses poches peut-il rendre un homme moins distingué ?

Pourtant, il pourrait se faire que vous ayez raison ; car, maintenant que j'y songe, j'ai entendu des gens grommeler d'une manière très sauvage en le faisant. Mais c'était pour la plupart de vieux messieurs. Nous, jeunes gens, en principe, nous ne nous trouvons tout à fait à notre aise que lorsque nous avons nos mains dans nos poches. En principe, nous sommes gauches et sans ressources.

Mais laissez-nous mettre nos mains dans les poches de notre pantalon ; qu'il y ait un peu de petite monnaie dans la main droite et un trousseau de clefs dans la gauche, il nous sera possible alors d'affronter une employée des postes.

Il est assez difficile de savoir se servir de ses mains, même dans ses poches, lorsqu'elles ne contiennent rien. Il y a des années, quand toute ma fortune s'abaissait au point que je ne possédais plus qu'un shelling, j'aurais sans scrupule dépensé un penny pour éprouver la satisfaction d'avoir de la monnaie tout en cuivre, pour la faire sonner ; on n'est pas près d'être aussi à sec quand on a onze pence dans sa poche qu'avec un shelling. Dussé-je même être « Ladida », ce jeune sans le sou qui nous rend, nous autres gens supérieurs, si sarcastiques, — j'aurais encore changé ma pièce de dix centimes pour deux petits sous.

Je puis parler avec autorité de « la dèche », j'ai été un acteur de province. Si l'on exige d'autres preuves — ce qui me semble invraisemblable — je puis ajouter que j'ai été un monsieur qui avait des relations avec le monde des journaux ; j'ai vécu avec quinze shellings par semaine. J'ai vécu une semaine avec dix shellings, en devant les cinq autres. Et j'ai vécu une quinzaine sur un paletot !

Quelle extraordinaire connaissance de l'économie domestique l'on acquiert lorsqu'on est dans « la dèche » ! Si vous voulez con-

naître la valeur de l'argent, vivez avec quinze shellings par semaine, et voyez ce que vous pouvez mettre de côté pour votre tailleur et vos petites distractions. Vous verrez que cela vaut la peine d'attendre le change d'une pièce de deux sous; que cela vaut la peine de marcher un kilomètre pour économiser un penny; qu'un verre de bière est un luxe qu'on ne peut s'accorder que bien rarement.

Il y a ce pauvre chéri qui ne peut pas boire du bordeaux après 94, et qui songerait aussi bien à manger de la viande de chat qu'un simple gigot de mouton rôti. Il vous est arrivé parfois de rencontrer de ces pauvres diables, — bien qu'à l'honneur de l'humanité il semble que leur présence se limite à l'effrayante et merveilleuse société qui n'est connue qu'aux romanciers-femmes.

Je ne puis jamais entendre l'un de ces êtres faire une observation sur un menu sans éprouver l'ardent désir de le traîner au bar d'un vulgaire cabaret de l'East-End et de lui faire avaler un dîner de six pences : quatre pence, un bifteck-pudding; des pommes de terre, un penny, et une pinte de porto, un penny. Le souvenir de tout cela — et le mélange de l'odeur de la bière, du tabac, du porc rôti, laisse d'habitude une impression vivace — pourrait lui donner un air un peu moins méprisant dans l'avenir pour tout ce qu'on lui servirait.

Puis il y a aussi l'homme généreux, la joie du mendiant, qui est très peu regardant avec sa petite monnaie, mais qui ne songe jamais à payer ses dettes. Cela pourrait lui donner, même à lui, un peu de bon sens.

« Je donne toujours un shelling au garçon — on ne peut lui donner moins, » — me disait un jeune fonctionnaire du gouvernement avec lequel je déjeunais l'autre jour dans Regent-Street. J'étais d'accord avec lui sur l'absolue impossibilité de réduire cette somme à onze pence et demi, mais en même temps je résolus de l'attirer dans un restaurant dont je me souvenais près de Covent-Garden, où le garçon, pour mieux faire son service, se promène en manches de chemise, qui deviennent de très sales manches de chemise quand on approche de la fin du mois. Je connais ce garçon; si mon ami lui donne plus d'un penny, il voudra absolument lui serrer la main sur-le-champ pour lui donner un gage de son estime. J'en suis tout à fait sûr.

On a dit et l'on a écrit pas mal de choses drôles sur la dèche, mais malgré tout la réalité n'est pas drôle. Il n'est pas drôle d'avoir à marchander sou à sou. Il n'est pas drôle d'être trouvé

mesquin et d'avoir des vêtements râpés et d'être honteux de son adresse. Non, il n'y a rien de drôle dans la pauvreté, — pour les pauvres. C'est l'enfer sur terre pour un homme sensible; et bien des gens courageux qui auraient affronté les travaux d'Hercule ont eu le cœur brisé par ces petites misères. Ce ne sont pas les désagréments présents qui sont durs à supporter. Qui craindrait d'être à la dure pour un court moment, si c'était là tout?

Qu'importait à Robinson Crusoé d'avoir une pièce à son pantalon? En portait-il même? Je l'ai oublié... Ou se promenait-il comme il le fait dans les pantomimes?

Que lui importait si son orteil sortait de sa bottine? ou si son parapluie était en coton, du moment qu'il le garantissait de la pluie?

La misère ne le troublait pas, et aucun de ses amis ne se trouvait autour de lui pour se moquer de lui.

Être pauvre, c'est une pure bagatelle; avoir la réputation d'être pauvre, voilà l'ennui. Ce n'est pas le froid qui fait se presser un homme qui n'a pas son manteau. Ce n'est pas la honte qui vient du fait de dire des mensonges — dont il sait qu'ils ne seront pas crus — qui le fait rougir quand il vous fait savoir qu'il trouve les pardessus malsains; qu'il ne prend jamais de parapluie, par principe.

Il n'est assez facile de dire que la pauvreté n'est pas un crime. Non, si elle était un crime, les hommes n'en auraient pas honte; pourtant, on la considère comme une faute et elle est punie comme telle.

Un homme pauvre est méprisé par le monde entier; méprisé aussi bien par un chrétien que par un lord, par un démagogue que par un valet de pied, et aucune des nombreuses brochures écrites pour la jeunesse aux mains tachées d'encre ne le fera respecter. Les apparences sont tout pour l'opinion publique, et l'homme qui descendra Piccadilly bras dessus bras dessous avec le plus célèbre vagabond de Londres, pourvu qu'il soit très bien habillé, se retirera dans une rue très reculée pour glisser deux mots à un homme qui aura l'air râpé.

Et cet homme le sait; personne ne le sait mieux que lui, — et il fera un détour d'une lieue pour éviter de rencontrer une personne de connaissance. Ceux qui l'ont connu dans la prospérité n'ont point à avoir la préoccupation de regarder de l'autre côté. Il tient mille fois plus à n'être point vu qu'on ne tient à ne pas le voir. Et

il ne redoute rien plus que l'offre de leur aide. Tout ce qu'il veut, c'est être oublié; et à cet égard il est généralement assez heureux pour obtenir ce qu'il demande.

On s'habitue à être dans la gêne comme on s'habitue à tout, à l'aide de ce vieux et extraordinaire médecin homéopathe : le Temps. Un regard vous permet de distinguer le vieil habitué du novice, et l'homme endurci qui a dû lutter pendant des années contre la misère, ou le pauvre commençant qui essaye de la cacher et qui vit dans une agonie de peur, car il craint qu'on ne la découvre.

Du reste, rien ne fait mieux connaître cette différence que la manière dont chacun va engager sa montre au Mont-de-Piété; ainsi que le poète nous l'a dit, « la facilité avec laquelle on engage les objets est un don naturel, et non un effet du hasard. »

L'un va chez « ma tante » avec une liberté d'allures aussi grande, et même plus grande que s'il se présentait chez son tailleur.

L'employé est même poli et s'occupe de lui immédiatement, à l'indignation profonde de la dame qui attend dans la salle voisine, mais qui fait observer avec sarcasme que cela lui est égal d'attendre « si c'est un client habituel ». Aussi peut-on conclure, de la manière si agréable et si régulière dont la transaction a été conclue, qu'il a été fait un grand achat de 3 0/0.

Pourtant, quelle montagne un homme se fait de son premier emprunt ! Comparé à lui, un gamin qui pose sa première question est la confiance même.

Il tourne autour de la boutique jusqu'à ce qu'il ait réussi à attirer l'attention de tous les flâneurs des environs, ou à faire naître de graves soupçons dans l'esprit du sergent de ville qui est de faction. A la fin, après un sérieux examen du contenu de la devanture, fait pour donner aux spectateurs l'impression qu'il s'est décidé à acheter un bracelet de diamant ou quelque bagatelle analogue, il entre d'un air indifférent et grave, en se donnant préalablement l'air de faire partie du monde élégant.

Pourtant, une fois entré, il parle à voix si basse qu'on ne saurait l'entendre, et qu'il doit recommencer tout ce qu'il a dit. Quand dans ses discours sans suite, au sujet d'un « ami », il arrive au mot « prêté », on lui dit bien vite de longer la cour à droite et de prendre la première porte dans le coin ; il sort avec une figure à laquelle on pourrait facilement allumer une cigarette, et avec la ferme impression que toute la population du district le guette. Quand il arrive au bon endroit, il a oublié son nom et son adresse,

et son état est celui de l'incurable imbécillité. Quand on lui demande d'un ton sévère comment il est devenu possesseur de l'objet qu'il veut mettre en gage, il marmotte et se contredit lui-même, et c'est miracle qu'il n'avoue pas l'avoir volé ce jour-là même. Après quoi on l'informe que l'on ne veut pas avoir affaire à des gens de son espèce, et qu'il ferait mieux de sortir de tout ceci le plus vite possible, ce qu'il fait, sans se rien rappeler, jusqu'à ce qu'il se trouve trois milles plus loin, sans savoir le moins du monde comment il y est arrivé.

A ce propos, comme il est désagréable d'être obligé d'avoir recours aux cafés et aux églises pour avoir l'heure exacte! — les premiers sont généralement en avance, et les dernières en retard; — de plus, nos efforts pour entrevoir la pendule du café sont accompagnés de grandes difficultés; si vous entr'ouvrez délicatement la porte et jetez un coup d'œil dans l'intérieur, vous vous attirez le regard méprisant de la servante, qui vous place immédiatement dans la catégorie des grippe-sous et des pauvres. Vous créez aussi une certaine agitation dans la partie mariée des consommateurs; vous ne voyez pas la pendule parce qu'elle est derrière la porte, et en essayant de vous retirer tranquillement vous cognez votre tête. Il n'y a qu'une autre méthode: elle consiste à faire des sauts devant la fenêtre. Pourtant, après avoir procédé de cette manière, si vous ne sortez pas un crincrin, et si vous ne vous mettez pas à chanter, les jeunes gens du voisinage qui se sont rassemblés autour de vous sont déçus.

Je voudrais bien connaître la mystérieuse loi de la nature qui veut que quelqu'un vous arrête dans la rue quand il n'y a pas une demi-heure que vous avez donné votre montre à réparer, et vous demande l'heure qu'il est, et que personne ne manifeste la moindre curiosité à ce sujet quand vous l'avez sur vous.

Les bonnes vieilles dames et les bons vieux messieurs qui n'ont aucune idée sur la dèche — et que le ciel les en préserve! — regardent le Mont-de-Piété comme le dernier échelon de la dégradation; mais ceux qui savent que l'endroit vaut mieux que cela — et mes lecteurs s'en sont sans doute rendu compte eux-mêmes — sont souvent, comme ce petit garçon qui rêvait qu'il montait au ciel, surpris d'y rencontrer tant de gens qu'il n'aurait jamais pensé y voir.

Pour moi, il me semble qu'on fait preuve de plus d'indépendance en y allant qu'en empruntant à des amis; et j'essaye toujours de faire partager mon opinion par ceux de mes amis « qui

ont besoin de quelques livres (pounds) jusqu'à après-demain » ; mais il en est qui se refusent à le comprendre. L'un d'entre eux me fit remarquer qu'il faisait des objections au principe de la chose! Je m'imagine que s'il avait dit qu'il faisait des objections au taux de l'intérêt, il aurait été plus près de la vérité. Il est, en effet, assez dur de payer vingt-cinq pour cent.

Il y a des degrés dans la « dèche ». Nous sommes tous dans la « dèche » plus ou moins, — la plupart, plus. Il y en a qui y sont pour mille livres sterling, d'autres pour un shelling.

Juste en ce moment, je suis dans la « dèche » parce qu'il me manque un billet de cinq livres. Je n'en aurai besoin que pour un jour ou deux, aussi suis-je certain de pouvoir les rendre dans une semaine au plus tard. S'il se trouve, parmi mes lecteurs, un monsieur ou une dame qui voudrait me les offrir bien gentiment, je lui en serais très reconnaissant. Il n'aurait qu'à me les adresser chez MM. Tuer et Field, mes éditeurs, en ayant soin, à cette occasion, de cacheter l'enveloppe.

Comme garantie, je suis prêt à vous en donner un reçu par lequel je reconnaîtrai ma dette.

DE LA PARESSE

Voici maintenant un sujet où je puis me flatter d'être vraiment *au fait*. Le personnage qui, dans ma jeunesse, me baigna dans la fontaine de la science à raison de neuf guinées par terme — sans extras — avait coutume de dire qu'il n'avait jamais rencontré un élève qui pût faire moins d'ouvrage en plus de temps ; et je me souviens qu'au cours d'une instruction sur l'emploi du livre de prières ma pauvre grand'mère fit une fois observer, incidemment, qu'il était fort improbable que je dusse jamais rien faire de ce que je ne devrais pas faire, mais qu'elle avait la ferme conviction que je laisserais fort bien tranquille ce que je devrais faire.

J'ai peur d'avoir quelque peu démenti la moitié de la prophétie de la chère vieille dame. Le Ciel me pardonne! J'ai fait pas mal de choses que je n'aurais pas dû faire, en dépit de ma paresse. Mais j'ai pleinement confirmé la justesse de son jugement en ce qui regarde le fait d'avoir négligé bien des choses que je n'aurais

pas dû négliger. Paresser a toujours été mon fort. Je n'en tire pas vanité : c'est un don. Peu le possèdent. Il y a quantité de fainéants et quantité de retardataires : mais un vrai paresseux est une rareté. Ce n'est pas un homme qui se traîne de-ci de-là les mains dans les poches. Au contraire, sa caractéristique la plus frappante est qu'il est toujours furieusement occupé.

Il est impossible de goûter pleinement le charme de la paresse à moins qu'on n'ait beaucoup à faire. Il n'y a rien d'amusant à ne rien faire quand on n'a rien à faire. Gâcher le temps est alors simplement une occupation, et une occupation très fatigante. Comme les baisers, l'oisiveté, pour sembler bonne, doit être volée.

Il y a longtemps, étant jeune homme, je tombai très malade, — je n'ai jamais bien pu me rendre compte de ce que j'avais alors, sauf que j'étais stupidement enrhumé. Mais je suppose que c'était quelque chose de très sérieux, car le docteur me dit que j'aurais dû venir le trouver un mois plus tôt, et que si le mal, quel qu'il fût, avait suivi son cours une semaine de plus, il n'aurait pu répondre des conséquences. C'est extraordinaire, mais je n'ai encore jamais vu appeler un médecin dans un cas quelconque sans qu'on apprît qu'un retard d'un seul jour eût rendu la guérison sans espoir. Notre ami le médecin est un philosophe, et, comme un héros de mélodrame, il arrive toujours sur la scène au moment précis, et seulement au moment précis. Il est la Providence, voilà ce qu'il est.

Donc, comme je disais, je fus très malade et envoyé à Buxton pour un mois avec ordre formel de ne rien faire tout le temps que j'y serais.

« Le repos, voilà ce qu'il vous faut, » dit le docteur, « le repos absolu. »

Cela me parut une délicieuse perspective. « Cet homme comprend évidemment mon état, » me dis-je, et je me traçais à moi-même un tableau enchanteur de cette période — un *dolce far niente* de quatre semaines, mélangé de maladie. Pas trop de maladie, mais juste, tout juste assez pour lui donner le piment de la souffrance et le rendre poétique. Je me lèverais tard, siroterais mon chocolat et déjeunerais en pantoufles et en robe de chambre. J'irais m'étendre dans un hamac au jardin, lirais des romans sentimentaux, à fins tristes, jusqu'à ce que le livre tombât de ma main nonchalante, et je me reposerais là, plongeant mon regard rêveur dans le bleu profond du firmament, contemplant les nuages moutonneux, qui,

tels des vaisseaux aux voiles blanches, flottent dans son immensité, et prêtant l'oreille à la chanson joyeuse des oiseaux et au lent bruissement des arbres. Ou bien, quand je serais devenu trop faible pour sortir, je m'assiérais, maintenu par des oreillers, à la fenêtre ouverte du rez-de-chaussée, donnant sur la rue, et je paraîtrais usé et intéressant, en sorte que les jolies filles soupireraient en passant près de moi.

Et deux fois par jour, je me ferais traîner, dans une voiture de malade, jusqu'à la Colonnade pour boire les eaux. Oh! ces eaux! Je n'en connaissais rien alors, et je pensais qu'elles me plairaient. « Boire les eaux », cela me semblait de bon ton, et je pensais que je les aimerais. Mais, pouah! après les trois ou quatre premières matinées! La description qu'en a faite Sam Weller, comme « sentant les fers à repasser brûlants », ne donne qu'une faible idée de leur horrible puanteur. Si quelque chose pouvait rétablir un malade promptement, ce serait de savoir qu'il lui en faut boire un plein verre tous les jours jusqu'à complète guérison. J'en bus à l'état naturel pendant six jours consécutifs et elles faillirent me tuer; mais ensuite j'adoptai le plan de boire, immédiatement après, un grog bien fort, et je m'en trouvai fort bien. J'ai appris depuis, de diverses éminentes personnalités médicales, que l'alcool doit avoir entièrement contrecarré les effets des propriétés ferrugineuses contenues dans l'eau. Je suis enchanté d'avoir eu la chance de tomber juste.

Mais « boire les eaux » ne constituait qu'une faible partie des tourments que j'endurai pendant ce mois mémorable, un mois qui fut, sans exception, le plus misérable que j'aie jamais passé. Durant sa plus grande partie, je suivis religieusement l'ordre du médecin et ne fis abolument rien autre que de tourner dans la maison et le jardin, et de sortir deux heures par jour dans un fauteuil roulant. Je rompais ainsi la monotonie jusqu'à un certain point : il y a, à se faire rouler de la sorte, — surtout quand vous n'êtes pas habitué à cet exercice divertissant, — plus d'émotion que ne le pourrait croire un observateur superficiel. Un sentiment de danger incompréhensible pour le simple profane est toujours présent à l'esprit de l'individu qu'on roule. Il a, chaque minute, l'intime conviction qu'il est perdu, conviction qui s'affermit particulièrement chaque fois qu'un fossé ou une section de route nouvellement macadamisée vient en vue. Tout véhicule qui passe lui paraît devoir foncer sur lui; et, à chaque montée ou descente qui se

présente à lui, il s'empresse de conjecturer quelles seront ses chances si — comme il semble extrêmement probable — le maitre de sa destinée sent ses jambes défaillir et lâche tout.

Mais cette distraction même ne réussit plus à m'amuser au bout d'un certain temps, et *l'ennui* devint parfaitement insupportable. Je sentis que, sous lui, mon intelligence sombrait. Ce n'est pas une intelligence bien robuste, et je songeai qu'il serait imprudent de la soumettre à une trop rude épreuve. Aussi, vers le vingtième jour, un matin, je me levai tôt, déjeunai copieusement et je marchai droit jusqu'à Hayfield, — charmante petite ville pleine d'animation, au pied du Kinder Scout, et arrivai jusqu'à une vallée adorable, embellie de deux femmes délicieusement jolies. Du moins, elles étaient délicieusement jolies alors. L'une me dépassa sur le pont et sourit, et l'autre, debout près d'une porte ouverte, faisait sur un bébé aux joues roses un placement non rémunérateur de baisers. Mais il y a des années de cela, et sans doute elles sont devenues depuis lors corpulentes et acariâtres. A mon retour je vis un vieil homme qui cassait des pierres, et cela fit naitre en moi un si vif désir de faire usage de mes bras que je lui offris un verre à condition de me laisser prendre sa place. C'était un vieux brave homme, et il se prêta à mon caprice. Je me jetai sur ces pierres avec l'énergie accumulée de trois semaines et je fis plus de travail en une demi-heure qu'il n'en avait fait dans toute la journée. Mais cela ne le rendit pas jaloux.

Ayant fait le premier saut, je me dissipai de plus en plus, sortant chaque matin pour une longue promenade à pied et écoutant la musique au Pavillon tous les soirs. Néanmoins, les jours passaient encore lentement et c'est avec une cordiale satisfaction que je vis arriver le dernier et que je m'envolai de Buxton, ce séjour de goutteux et de poitrinaires, vers la dure existence et le travail de Londres. Comme le train filait à travers Hendon, le soir, je regardai hors de la voiture. La lueur blafarde qui s'étendait au-dessus de la puissante cité semblait me réchauffer le cœur, et quand, un peu plus tard, les roues résonnantes d'un cab m'emportèrent hors de la gare Saint-Pancras, le vieux grondement familier qui m'enveloppa, de plus en plus puissant, me parut la plus délicieuse musique que j'eusse entendue depuis longtemps.

Je ne tirai certainement aucun plaisir de ce mois d'oisiveté. J'aime être oisif quand je ne devrais pas l'être, non pas quand c'est la seule chose que j'aie à faire. Telle est ma stupide nature. C'est

précisément au moment où mon bureau est le plus surchargé de lettres exigeant réponse par le prochain courrier que j'aime le mieux rester le dos au feu, à calculer mes dettes. C'est quand j'ai du travail pour toute une nuit que j'aime flâner le plus longtemps après mon dîner. Et si j'ai quelque urgente raison de me lever particulièrement tôt un matin, c'est alors, plus qu'à tout autre moment, que j'aime rester une demi-heure de plus au lit.

Oh ! qu'il est délicieux de se retourner et de se rendormir « seulement cinq minutes ». Y a-t-il quelqu'un sur terre, je me le demande, sauf le héros d'une « histoire morale pour enfants », qui se lève de bon cœur ? Il y a des gens pour qui se lever au moment voulu est une impossibilité absolue. Si c'est à huit heures qu'ils devraient sortir du lit, ils y restent jusqu'à la demie.

Si les circonstances changent et que huit heures et demie deviennent suffisamment tôt pour eux, alors ils commencent à ne se lever qu'à neuf heures ; ils sont comme cet homme d'État de qui on disait qu'il était toujours exactement en retard d'une demi-heure. Ils essaient toutes sortes de moyens. Ils achètent des réveils — inventions habiles qui se déclenchent au mauvais moment et réveillent les gens qui n'en ont pas besoin. Ils disent à Sarah Jane de frapper à leur porte et de les appeler, et Sarah Jane frappe à la porte et les appelle, et ils répondent par un grognement « awri » et se rendorment tranquillement. J'ai connu un homme qui avait coutume de se lever vraiment et de prendre un bain froid ; mais même cela fut inutile, car ensuite il se replongeait dans son lit pour se réchauffer.

Pour mon compte, je pense que je resterais parfaitement bien hors du lit une fois que j'en serais sorti. Ce que je trouve si dur, c'est l'effort pour arracher la tête de l'oreiller, et toutes les déterminations que je puis prendre la nuit ne le rendent pas plus aisé. Je me dis, après avoir perdu toute ma soirée : « Allons, je ne travaillerai pas davantage ce soir ; je me lèverai tôt demain matin, « et je suis parfaitement résolu à le faire à ce moment-là. Le matin, toutefois, je me sens moins enthousiaste de cette idée, et je réfléchis qu'il eût été bien préférable de m'interrompre plus tard la nuit précédente. Et puis, il y a l'ennui de s'habiller, et plus on y songe, plus on a le désir de le différer.

Quelle chose étrange que le lit, cette parodie de tombeau, où nous étendons nos membres las, et nous enfonçons si paisiblement dans le silence et le repos. « O lit, ô lit, lit délicieux, ciel sur

cette terre pour la tête lassée, » comme chantait le pauvre Hood, tu es comme une bonne vieille nourrice pour nous, garçons et filles maussades. Intelligents et sots, méchants et bons, tu nous prends tous en ton sein maternel et apaises nos pleurs obstinés. L'homme fort rongé de soucis, le malade rongé de souffrance, la jeune fille sanglotant sur l'infidélité de son amoureux, — tels des enfants, — reposent leur tête brûlante sur ton sein blanc et doucement tu les apaises jusqu'à ce qu'ils s'assoupissent.

Notre peine est vive, en vérité, quand tu te détournes de nous et ne veux pas nous réconforter. Comme l'aurore nous semble longue à venir, quand nous ne pouvons dormir. Oh! les nuits atroces, où l'on se tourne et retourne dans la fièvre et le tourment, où, tels des vivants au milieu des morts, on est là étendu, les yeux grands ouverts dans les heures noires qui si lentement s'écoulent entre nous et la lumière. Et, oh! les nuits plus atroces encore où l'on est assis près d'un autre qui souffre, où la chute d'une escarbille du feu bas nous fait sursauter de temps à autre, et où le tic tac de la pendule semble un marteau dont chaque coup chasse un peu de la vie que nous veillons.

Mais en voilà assez sur le chapitre des lits et des chambres. Je m'y suis attardé trop longtemps, même pour un oisif. Sortons et fumons une pipe. Cela fait passer le temps tout aussi bien et ne paraît pas aussi critiquable. Pour nous, les oisifs, le tabac est une véritable bénédiction. A quoi les employés d'administration pouvaient occuper leur esprit avant l'époque de Sir Walter, il est difficile de se l'imaginer.

J'attribue la nature querelleuse des jeunes gens du moyen âge entièrement au manque de cette plante consolatrice. Ils n'avaient rien à faire, et ne pouvaient fumer; aussi ne cessaient-ils de se battre et de se disputer. Si par hasard extraordinaire il n'y avait pas de guerre en train, ils réveillaient une haine de famille implacable avec le voisin le plus proche, et si, malgré tout, les mains devaient encore rester oisives quelques instants, ils les occupaient par des discussions sur la beauté comparative de leurs belles, les arguments employés de part et d'autre étant la hache d'armes, la massue. Les divergences de goût étaient vite réglées en ce temps-là.

Quand un jeune homme du douzième siècle devenait amoureux, il ne se reculait point de trois pas pour *la* regarder dans les yeux et lui dire qu'elle était trop belle pour vivre sur cette terre. Il

déclarait qu'il allait sortir et s'en occuper. Et si, une fois dehors, il rencontrait un homme et brisait *sa* tête, — la tête de l'autre homme veux-je dire, — cela prouvait que sa belle — la belle du premier gars — était une charmante personne. Mais si l'autre gars brisait *sa* tête, — non pas la sienne propre, vous comprenez bien, mais celle de l'autre gars, — non pas le gars numéro 2, car naturellement... — bref, s'il lui brisait la tête, alors *sa* belle — non celle de l'autre gars, mais celle du gars qui était le — écoutez, si A brisait la tête de B, la belle de A était une jolie personne ; mais si B brisait la tête de A, alors ce n'était pas la belle de A qui était jolie personne, c'était la belle de B. C'était là leur façon de faire de la critique d'art.

De nos jours, nous allumons une pipe et laissons ces demoiselles se chamailler entre elles à ce propos.

Elles le font très bien. Elles sont en train de faire tout notre ouvrage. Elles sont médecins, avocats, artistes. Elles administrent des théâtres, encouragent des escroqueries; rédigent des journaux. Je prévois le temps où les hommes n'auront rien d'autre à faire qu'à rester au lit jusqu'à midi, à lire deux romans par jour, à avoir de délicieux five o'clock pour eux tout seuls, et ne se fatigueront pas le cerveau en des discussions plus ardues que de débattre quelles sont les dernières modes de pantalons, de quoi était fait l'habit de M. Jones et s'il lui allait bien. C'est là un magnifique avenir pour des oisifs.

DE L'ART DE FAIRE SON CHEMIN DANS LA VIE

Ce n'est point précisément là matière à réflexion pour un oisif, n'est-ce pas ? Mais souvent, vous le savez, ce sont les profanes qui voient le plus du jeu ; et, assis sous ma tonnelle au bord de la route, fumant ma pipe de contentement et mâchonnant les douces fleurs de lotus de l'indolence, je puis contempler en rêvant le tumulte de la foule qui passe près de moi, roulant et trébuchant sur la grand'route de la vie.

Ininterrompue est la farouche procession. Jour et nuit vous pouvez entendre le claquement rapide de milliers de pas : — les uns courent, les autres marchent, d'autres sont boiteux et vont à cloche-

pied ; mais tous se hâtent, tous s'acharnent dans cette course de fièvre, tous tendent vie, membres, cœur et âme pour atteindre l'horizon trompeur du succès.

Voyez-en le flot s'avancer, hommes et femmes, jeunes et vieux, nobles et prolétaires, bons et méchants, riches et pauvres, gais compagnons et tristes hères, tous se précipitant en avant, s'agitant en tumulte, se disputant. Les forts écartent les faibles d'un coup d'épaule ; les malins dépassent les sots en rampant sous eux ; ceux qui sont derrière jouent des coudes pour écarter ceux qui les précèdent, et ceux qui sont en avant donnent, tout en courant, des coups de pied à ceux qui les suivent. Regardez attentivement et voyez ces scènes fugitives. Ici, c'est un vieillard haletant ; là, une vierge timide qu'entraîne rudement une matrone aux traits durs ; voici un jeune homme studieux qui lit « Comment faire son chemin dans le monde », et qui se laisse dépasser par tout le monde, tandis que, les yeux sur son livre, il s'avance en trébuchant ; voici un homme à l'aspect ennuyé, avec près de lui une femme élégante qui lui pousse légèrement le bras ; et puis c'est un jeune garçon qui, pensif, se retourne pour contempler le village ensoleillé qu'il ne reverra jamais plus ; d'une allure ferme et aisée s'avance à grands pas un homme à la forte carrure ; tandis que, le dos courbé, un personnage au visage maigre pousse son chemin furtivement, en se glissant de biais ; ici, c'est un adroit coquin qui, le regard toujours fixé sur le sol, se fraie, avec soin et avec peine, un passage d'un bord à l'autre de la route, et s'imagine qu'il avance ; et là, immobile, c'est un jeune homme aux traits nobles dont le regard hésitant va du but éloigné à la boue qui s'étale à ses pieds.

Puis, c'est une belle jeune fille dont le visage délicat se ride de plus en plus à mesure qu'elle avance ; puis, c'est un homme rongé de souci, puis un adolescent plein d'epoir.

Foule bigarrée ! Foule bigarrée ! Prince et mendiant, pécheur et saint, boucher, boulanger, fabricant de chandeliers, chaudronniers et tailleurs, valets de charrue et marins, tous s'avancent coude à coude. Ici, l'avocat en perruque et en robe, et là, le vieux fripier juif sous sa sombre tiare ; ici, le soldat en uniforme écarlate, et là, le « pleureur » en gants de coton usés et sous un chapeau dont le cordon flotte au vent ; ici, le savant moisi, éparpillant maladroitement ses feuilles jaunies, et là, l'acteur parfumé faisant sonner ses breloques voyantes. Ici, le politicien verbeux criant ses panacées législatives, et là, le charlatan vagabond tenant en l'air

ses remèdes d'empirique pour les maux humains. Ici, le capitaliste tiré à quatre épingles, et là, le travailleur vigoureux; ici, l'homme de science, et là, le décrotteur; ici le poète, et là, le garçon de recette de la compagnie des eaux; ici, le ministre d'Etat, et là, la danseuse de ballet. Ici, un cabaretier au nez rouge, vantant à grands cris ses cuves, et là, un conférencier antialcoolique à cinquante livres la nuit; ici, un juge, et là, un escroc; ici, un prêtre, et là, un joueur. Ici, une duchesse endiamantée souriante et gracieuse, ou une maigre logeuse que la chaleur de ses fourneaux a rendue irritable, et là, se pavanant et faisant des grâces, une fille effrontément peinte, en sa toilette de mauvais goût.

Joue contre joue, ils vont tout en luttant. Au milieu des cris, des jurons, des prières, des rires, des chants et des pleurs, ils suivent leur élan côte à côte. Jamais leur vitesse ne se ralentit, jamais la course n'a de fin. Pour eux, point de repos au bord de la route, point de halte auprès de fontaines rafraîchissantes, point de pause sous de verts ombrages. En avant, en avant, en avant, — en avant à travers la foule, la poussière; — en avant ou ils seront renversés, foulés aux pieds et perdus; — en avant, le cerveau en feu et les membres chancelants; — en avant, jusqu'à ce que le cœur leur tourne, jusqu'à ce que leurs yeux se couvrent d'un voile et qu'un gémissement rauque apprenne à ceux qui sont derrière qu'ils peuvent gagner un rang.

Et cependant, en dépit de l'allure meurtrière et de la dureté de la route, qui, sauf les paresseux et les imbéciles, peut se tenir hors de la carrière? Qui, semblable au voyageur attardé qui s'arrête pour contempler les ébats des fées jusqu'à ce qu'il saisisse et vide jusqu'à la dernière goutte la coupe du lutin et s'élance au milieu du cercle tournoyant, qui peut voir ce tumulte insensé et ne pas s'y laisser entraîner? Pas moi, en tout cas, j'en fais l'aveu; la tonnelle au bord du chemin, la pipe du contentement et les feuilles de lotus, c'étaient là des métaphores tout à fait hors de propos. Elles avaient une apparence très agréable et philosophique; mais je crains bien de n'être point un genre d'homme à rester assis dans des bosquets, la pipe à la bouche, quand il se passe dehors quelque chose d'amusant. Je crois ressembler à cet Irlandais qui, voyant un rassemblement, envoya dehors sa petite fille s'informer s'il allait y avoir une bagarre « parce que, si c'est ça, papa voudrait en être ».

J'adore la lutte ardente. J'aime la contempler. J'aime entendre les gens s'y précipiter, se tailler leur chemin dans la bataille bravement et loyalement, c'est-à-dire sans compter sur le hasard ou la fraude

pour s'y glisser. Elle réveille le vieux sang combatif saxon, de même que les histoires de « chevaliers qui luttaient contre des adversaires effroyables » nous faisaient tressaillir quand nous étions écoliers.

Et combattre le combat de la vie, c'est aussi combattre contre d'effroyables adversaires. Il y a des géants et des dragons, en ce dix-neuvième siècle, et le tonneau d'or qu'ils gardent n'est pas aussi aisé à gagner qu'il apparaît dans les livres de contes. Dans ceux-ci, Algernon jette un long, un dernier regard au château de ses ancêtres, écrase la larme qui perle au bord de son œil, et s'en va pour revenir trois ans plus tard, couvert de richesses.

Les auteurs ne nous disent pas « comment c'est arrivé » ; c'est bien regrettable, car ce serait sans aucun doute passionnant.

Mais aussi, n'y a-t-il pas un romancier sur mille qui ait jamais su raconter la véritable histoire de son héros. Ils s'attardent pendant une douzaine de pages sur une « tea-party », mais résument l'histoire d'une vie d'un « il était devenu un de nos princes du commerce », ou d'un « il était maintenant un grand artiste, avec le monde à ses pieds ». Eh bien, il y a plus de vie vécue dans une des chansons de Gilbert que dans la moitié des romans biographiques jamais écrits. Il nous relate toute les diverses étapes par lesquelles son saute-ruisseau s'éleva jusqu'au rang de « Commandant de la flotte de la Reine » et nous explique *comment* l'avocat sans cause réussit à devenir un grand et bon juge « prêt à juger en cas de rupture de promesse de mariage ». C'est dans les menus détails, non dans les grands résultats, que réside l'intérêt de l'existence.

Ce dont nous manquons, en réalité, c'est d'un roman qui nous montre tous les dessous cachés de la carrière d'un ambitieux, — ses efforts, ses échecs, ses espoirs, ses désappointements et ses victoires. Ce serait un immense succès. Je suis sûr que la recherche de la fortune se trouverait fournir matière à une histoire aussi intéressante que la recherche d'une fille à marier en chair et en os, quoique, à vrai dire, ce serait toujours à peu près le même récit ; car la fortune est, en vérité, comme les anciens la peignaient, très semblable à une femme : pas tout à fait aussi déraisonnable ni inconséquente, mais presque, — et la poursuite en est fort semblable dans un cas comme dans l'autre.

Les vers de Ben Jonson :

Faites la cour à votre maîtresse, et elle vous repoussera ;
Négligez-la, elle vous fera la cour,

les mettent toutes deux sur le même pied. Une femme ne s'occupe entièrement de son amoureux que lorsqu'il cesse de s'occuper d'elle ; et ce n'est que lorsque vous avez fait la nique à la fortune et lui avez tourné les talons qu'elle commence à vous sourire.

Mais alors vous ne vous soucierez plus guère de ses sourires ou de ses regards sombres. N'aurait-elle pu sourire alors que ses sourires vous auraient fait tressaillir de joie? Tout vient trop tard en ce monde. Des bonnes gens prétendent qu'il est tout à fait juste et convenable qu'il en soit ainsi, et que cela prouve que l'ambition est une chose mauvaise.

Quelle plaisanterie! Les bonnes gens ont entièrement tort. (Ils ont toujours tort à mon avis. Sur aucun point nous ne sommes d'accord.) Que ferait le monde sans ambitieux? j'aimerais à le savoir. En vérité, il serait aussi flasque qu'un chausson de Norfolk. Les ambitieux sont le levain qui le transforme en un pain salutaire. Sans ambitieux, le monde ne progresserait jamais. Ils sont comme ces gens tatillons tôt levés, qui frappent du marteau, braillent, tisonnent à grand fracas, et rendent généralement impossible aux autres habitants de la maison de demeurer au lit.

Mauvaise, l'ambition, en vérité! Mauvais, les hommes qui, le dos courbé, la sueur au front, tracent et égalisent la route sur laquelle, de génération en génération, l'humanité fait sa marche en avant! Mauvais, les hommes qui font usage des talents que leur maître leur a confiés, les hommes qui peinent pendant que les autres jouent!

Évidemment, ils cherchent leur récompense. L'homme ne possède pas cette divine abnégation qui ne songe qu'au bien des autres. Mais, en travaillant pour eux-mêmes, ils travaillent pour nous tous. Nous sommes sous une telle dépendance réciproque qu'aucun homme ne peut travailler pour soi seul. Chaque coup qu'il frappe dans son propre intérêt sert à façonner l'univers. Le ruisseau, en luttant pour se frayer un chemin, fait tourner la roue du moulin ; le polype, en se fabriquant sa cellule de corail, en arrive à joindre les continents les uns aux autres ; et l'ambitieux, en se construisant à soi-même un piédestal, laisse un monument à la postérité. Alexandre et César combattaient pour des fins personnelles ; mais, ce faisant, ils étendirent comme un cercle de civilisation sur la moitié du globe. Ce fut pour gagner une fortune que Stephenson inventa la machine à vapeur, et ce fut pour donner une existence confortable à Mrs. Shakespeare et aux petits Shakespeare que Shakespeare écrivit ses pièces.

Les satisfaits, les gens sans ambition ont aussi leur bon côté. Ils forment un arrière-plan sombre et utile sur lequel se détacheront les grands portraits ; et ils constituent pour les hommes d'action de l'époque un auditoire qui, s'il n'est pas exceptionnellement intelligent, est respectable.

Je n'ai donc pas un mot à dire contre les satisfaits, aussi longtemps qu'ils se tiennent tranquilles. Mais, grands Dieux, qu'ils ne s'avisent pas — comme ils sont si portés à le faire — de s'exhiber fièrement de toutes parts en criant bien haut qu'ils sont les vrais modèles à donner à l'espèce tout entière. Car ce sont les inutiles, les bourdons dans la grande ruche, les badauds de la rue qui vont de-ci, de-là, baguenaudant, bouche bée, devant ceux qui travaillent.

Et qu'ils n'aillent pas s'imaginer non plus — ce qu'ils sont aussi très portés à faire — qu'ils sont gens très sages et philosophes et que c'est une grande habileté que d'être satisfait. Il se peut qu'un esprit satisfait soit heureux partout ; mais il en est ainsi pour l'âne, et le résultat est qu'on les place tous deux n'importe où et qu'on les traite n'importe comment. « Oh ! ne vous tourmentez pas à son sujet, — dit-on alors, — il est très content comme cela et il serait fâcheux de le déranger... Et, ainsi, l'on passe par-dessus la tête de votre homme content, et c'est le mécontent qui obtient sa place.

Si vous êtes assez sot pour être satisfait, ne le faites point voir et grognez avec les autres. Et si peu vous suffit, demandez beaucoup. Car, si vous ne le faites pas, vous n'aurez rien. En ce monde, il est nécessaire d'adopter le principe suivi par le plaignant dans une action en dommages-intérêts et de demander dix fois plus qu'on est prêt à accepter. Si vous devez vous tenir pour satisfait avec cent, commencez par réclamer mille avec insistance. Si vous débutez en proposant cent, vous n'aurez que dix.

C'est pour n'avoir pas suivi ce plan bien simple que le pauvre Jean-Jacques Rousseau rencontra tant d'ennuis. Il s'était fixé comme félicité suprême sur cette terre de vivre dans un verger avec une femme aimable et une vache, et jamais il ne put atteindre même cela. Il réussit à avoir le verger ; mais la femme n'était pas aimable, et elle amena sa mère avec elle, et il n'y eut pas de vache. Or, si, plus ambitieux, il avait arrêté sa pensée sur un vaste domaine, une maisonnée d'anges et tout un troupeau de bétail, il aurait pu parvenir à posséder son potager, et une tête de bétail, et

même peut-être aurait-il rencontré ce *rara avis*, une femme réellement aimable.

De plus, quelle affaire extraordinairement ennuyeuse la vie doit être pour les satisfaits! Que le temps doit leur peser! et à quoi sur terre occupent-ils leurs pensées — si tant est qu'ils en aient aucune? Lire le journal et fumer, voilà, semble-t-il, la nourriture intellectuelle de la majorité d'entre eux; les plus énergiques ajoutent à cela jouer de la flûte et bavarder sur le compte du voisin d'à côté.

Ils ne connaissent jamais cette excitation de l'attente, ni cette joie sévère de l'effort accompli qui font battre plus vite le pouls de l'homme qui a un but, des espérances, des projets. Pour l'ambitieux, la vie est un jeu brillant, — un jeu qui fait appel à tout son tact, à toute son énergie, à toute sa force, — un jeu où la victoire appartient, à la longue, à celui qui a l'œil prompt et la main ferme, mais où, cependant, la chance tient assez de place pour lui donner toute la magnifique saveur de l'incertitude. Il s'y plonge avec allégresse comme le nageur vigoureux dans les flots tumultueux, comme l'athlète dans la lutte, comme le soldat dans la bataille.

Est-il défait, son gain, c'est l'affreuse joie d'avoir combattu; perd-il la course, au moins a-t-il couru. Mieux vaut travailler et échouer que de passer sa vie dans le sommeil.

Ainsi, montez, montez, montez, montez, mesdames et messieurs! montez, jeunes gens et jeunes filles! Montrez votre habileté et essayez vos forces. Bravez votre fortune et prouvez votre cœur. Montez! Le spectacle n'est jamais fermé, et le jeu continue. Le seul vrai sport de toute la foire, messieurs, — parfaitement respectable et strictement moral, — patronné par la noblesse, le clergé et la haute bourgeoisie! Etabli en l'an un, messieurs, et toujours florissant depuis lors! Montez, montez, mesdames et messieurs, et essayez votre chance. Il y a des prix pour tous, et tous peuvent gagner. Il y a de l'or pour l'homme fait et de la renommée pour le jeune garçon, de la considération pour la fille à marier et du plaisir pour le fou.

Ainsi, montez, mesdames et messieurs, montez! Tout le monde gagne, pas de perdants; car quelques-uns remportent les prix, et quant aux autres, eh bien! l'allégresse de la poursuite est le prix que gagnent les vaincus.

Jérome K. Jérome.

Traduit par Antoine Bibesco.

L'OUTILLAGE DU MIDI
DE LA FRANCE

Que l'on jette les yeux sur la carte des voies navigables de la France, et l'on verra du premier regard combien la région méridionale est mal pourvue. Il n'y a pas entre elle et le centre de communications suffisantes; les deux lignes qui joignent à la Méditerranée l'Atlantique, d'une part, et, d'autre part, le Centre, sont peu propres à une navigation aisée et constante; le bassin de la Garonne et le bassin de la Loire, entre lesquels les monts du Limousin et les collines du Poitou dessinent un passage naturel, restent en réalité sans lien; la vallée du Rhône, terminée par les plaines du Bas-Languedoc, n'est pour ainsi dire pas raccordée à la vallée de la Garonne. Et si l'on fait de la situation un examen plus attentif, on se rendra compte que les artères existantes présentent de nombreuses solutions de continuité, que leurs gabarits différents et les dimensions variables de leurs écluses condamnent la batellerie à de nombreux transbordements pour peu que le trajet à parcourir soit long.

Ce manque de rapports entre les diverses parties de la vaste région du Midi ralentit considérablement leur essor économique. Quelques villes luttent péniblement contre la concurrence des contrées mieux desservies, d'autres sont nettement en décadence ; la plupart, comme le dit M. Blondel, semblent endormies ; toutes sont paralysées. Et le manque de voies navigables est bien la véritable cause de cet état morbide. En effet, la voie navigable, c'est le transport à bon marché ; quand elle fait défaut, l'agriculture souffre parce que ses produits et les engrais dont elle a besoin sont grevés d'une plus-value prélevée sur ses bénéfices ; l'industrie est dans le marasme

parce que le transport des matières premières à l'usine et des produits fabriqués aux lieux de consommation absorbent la plus grosse part des facultés de l'industriel ; enfin, faute de la voie navigable, des régions entières, dont le sol et le sous-sol représentent d'inestimables richesses, sont inexploitées.

Il importe donc à la fortune nationale que le réseau navigable s'améliore et se perfectionne, et surtout dans cette France méridionale qui, si généreusement dotée par la nature, demeure si négligée par les hommes.

Le sud-ouest, dont l'inertie actuelle fait de la France un corps hémiplégique, selon la forte expression de M. Chastenet à la tribune de la Chambre des députés, représente à lui seul la cinquième partie du pays ; il en est aussi l'une des régions les plus belles et les plus riches. S'il recevait une innervation suffisante, combien sa force et sa puissance s'accroîtraient rapidement ! Son sol généreux donne des vins, des céréales, des pommes de terre ; le bois de construction, le liège, la résine, la térébenthine, le charbon de bois, voilà ses productions. Le sous-sol des Pyrénées, de l'Ariège, de l'Aveyron renferme des marbres précieux, des minerais de fer (Rancié, Canigou, Banceu), de manganèse, de plomb, de zinc (du Val-d'Aran à Saint-Girons), des pyrites, des bauxites, des houilles recherchées ; le sol y est inépuisable. La France, en exploitant toutes ces richesses, augmenterait considérablement sa place sur le marché du monde. Et quelles immenses réserves de houille blanche recèlent les cours d'eau du bassin aquitanique ! On évalue à 10 millions de chevaux-vapeur l'énergie hydraulique utilisable ; or, sur toute l'étendue du territoire français, 600.000 seulement sont employés et les machines à vapeur n'en représentent qu'environ 7 millions. Cette force énorme, transformée en lumière et en énergie, peut être distribuée à distance, servir à l'éclairage des villes, au développement des industries locales, à la création d'industries nouvelles, et permettre aussi de substituer à la traction animale sur les canaux la traction mécanique, plus régulière, plus vite et moins coûteuse. Ainsi, les cours d'eau, dans notre siècle, ne valent plus seulement comme « chemins qui marchent », mais encore comme dispensateurs d'une énergie précieuse qui peut servir même à mouvoir les bateaux qui les parcourent. M. Durègne, ingénieur en chef des postes et télégraphes, résume en ces termes le rôle économique des cours d'eau du bassin : « En aval, navigabilité améliorée par les travaux d'art

et accélérée par la distribution de l'énergie ; en amont, utilisation électrique de la puissance du courant, soit sur place, soit à distance. »

La partie orientale du Midi ne donne pas à espérer de moindres avantages, si l'on tirait parti de toutes ses ressources naturelles. Mieux exploitée cependant en plusieurs points, fière de plusieurs grands centres industriels et commerciaux, elle ne laisserait pas de développer encore sa puissance si un réseau commode et complet lui donnait ce facteur important de prospérité : le transport à bon marché. Et encore il ne s'agit pas tant, pour elle, à l'heure présente, de multiplier ses trésors que de conserver les résultats acquis. A mesure que la lutte pour la vie des nations devient plus intense, les conditions mêmes de la lutte se modifient constamment. Notre apathie, notre tendance à nous laisser vivre, pourrait conseiller à notre ambition de jouir en paix des avantages obtenus ; mais il faut encore combattre, et sans répit, pour garder ces avantages menacés.

Le siècle dernier nous a donné des leçons dont nous devons profiter, et la vie journalière accroîtra notre expérience si nous savons comprendre le sens d'un mouvement que nous dirigions naguère et qui maintenant nous entraîne. Donc, utilisons nos richesses naturelles, trop longtemps improductives, — et la région qui nous occupe en est plus féconde peut-être qu'aucune autre, — mais en même temps prenons des mesures de conservation et luttons âprement.

Certains phénomènes apparaissent à l'économiste comme les résultantes des forces dépensées de part et d'autre dans la bataille des grands intérêts nationaux. Il faut les connaître. L'un des plus importants est peut-être le déplacement des anciens centres commerciaux. Autrefois, on choisissait de préférence, pour fonder les ports, de vastes estuaires ; car les fleuves sont comme « la pénétration des mers au travers des terres », et la voie fluviale peut être considérée comme un prolongement de la voie maritime. Mais les avantages des positions géographiques ont été, dans le courant du siècle dernier, largement compensés en certains cas par plusieurs causes. Les progrès de la navigation à vapeur ont abaissé le prix du fret dans de telles proportions qu'il n'y a plus, pour ainsi dire, d'avantage à débarquer les marchandises en tel point plutôt qu'en un autre, beaucoup plus éloigné du point d'origine. En second

lieu, le développement des voies ferrées, et par suite la célérité et la commodité des transports, a contribué aussi à déplacer les anciens centres. Des pays entiers se sont éveillés à la vie économique, qui ne connaissaient jadis que l'agriculture, et sont entrés dans la lutte, menaçant de concurrencer les centres qui avaient exercé jusqu'alors une véritable hégémonie.

L'histoire du bassin méditerranéen fournit une frappante illustration de ce mouvement. A l'origine, le vaste lac intérieur constituait la grande route internationale ; les ports méditerranéens florissaient, possédant le monopole du trafic ; Marseille pouvait s'intituler avec orgueil « la porte de l'Orient ». La découverte de la route du cap de Bonne-Espérance, la découverte de l'Amérique, attribuent à l'Atlantique une importance sans cesse croissante ; cette nouvelle route conquise à l'activité humaine est parcourue en tous sens, sillonnée de navires qui portent en Europe les trésors du Nouveau-Monde et ceux des Indes. Les nations européennes créent des comptoirs en Amérique et en Asie, fondent des établissements prospères, et c'est un va-et-vient continuel entre la métropole et ses colonies d'outre-mer. La route de la Méditerranée perd de son antique supériorité à mesure que le rayon de l'influence européenne s'étend sur le monde.

Mais le percement de l'isthme de Suez produit un changement nouveau et tend à restituer à la mer désormais ouverte sur l'océan Indien sa prépondérance et à l'accroître encore. La route du cap de Bonne-Espérance voit diminuer son importance de voie internationale ; la Méditerranée n'est plus seulement le chemin de l'Orient, mais celui de l'Extrême-Orient.

Ainsi, par des fluctuations successives, les rapports économiques changent, s'amplifient, se diversifient, et lorsque toutes les forces qui président à ce mouvement semblent enfin en équilibre, c'est alors qu'un fait nouveau, qu'un progrès nouveau, vient donner le branle au système et produire des modifications, des déviations dans la ligne, qui semblait désormais fixée, des communications internationales.

Cette question de la déviation des anciennes routes est évidemment liée d'une manière étroite à celle du déplacement des anciens centres. C'est ainsi que, pendant des siècles, la vallée du Rhône fut la voie naturelle de l'Europe du Nord en communication avec la Méditerranée ; à l'extrémité de cette voie, Marseille profitait des avantages d'une telle position. Ce grand centre, étant au point de

concours de la route maritime et de la route rhodanienne, supporta les mêmes vicissitudes que ces deux voies. Et lorsque l'ouverture du canal de Suez rend à Marseille son rôle de centre important, la vallée du Rhône tend à redevenir la voie préférée de l'Europe du Nord. Mais voici que les routes terrestres qui, par les cols du Splügen et du Brenner, reliaient incommodément au moyen âge la mer du Nord à la Méditerranée et à l'Adriatique sont maintenant remplacées; la muraille des Alpes est trouée, des chemins de fer y passent et l'alternative recommence. La route de la vallée du Rhône, même avec sa voie ferrée, est furieusement attaquée ; les chemins de fer du Cenis et du Gothard la concurrencent avec de multiples chances de succès, tandis que les vapeurs se détournent de Marseille et se dirigent vers Londres, Anvers, Hambourg. Nouvelle déviation aboutissant à de nouvelles menaces contre le centre marseillais.

Le percement du mont Cenis en 1870 a pour résultat de mettre Gênes à 461 kilomètres de Genève tandis que Marseille en est à 497 kilomètres par Valence, Grenoble, Chambéry, et à 519 kilomètres par Lyon, Ambérieu, Culoz. Ainsi la nouvelle voie Gênes-Genève est la plus courte qui relie à la Méditerranée la Suisse et l'Allemagne du Sud. De même la distance Calais-Brindisi est diminuée de 470 kilomètres, et cette dernière ville a pu devenir, remplaçant Marseille, le port d'attache de la malle des Indes et de l'Extrême-Orient. Cette première ouverture des Alpes favorise le marché italien au détriment du marché français.

Le percement du Saint-Gothard aggrave cette situation. La distance Bâle-Gênes est inférieure de 120 kilomètres à la distance Bâle-Marseille. Les marchandises expédiées d'Angleterre, de Belgique, de Hollande, d'Alsace-Lorraine et de la Suisse allemande sont détournées des chemins français. Et en outre les marchandises qui empruntaient ces chemins jusqu'à Modane pour traverser les Alpes au mont Cenis sont définitivement déviées. Les statistiques prouvent nettement que ce trafic est enlevé au Cenis par le Gothard. Mais, en dernière analyse, c'est toujours la France qui souffre de ces travaux ; on peut dire qu'elle est doublement blessée par la double voie ouverte à travers les Alpes. Pendant les cinq années qui suivent le percement du Gothard (1882-1886), le trafic de Marseille subit une diminution de plus de 200.000 tonnes tandis que celui de Gênes augmente de près de 300.000 ; Marseille en 1886 tient encore la tête, mais la différence en sa faveur est passée de

70 0/0 en 1882 à 34 0/0 en 1886. Depuis, le mouvement a plus que décuplé à Gênes, tandis qu'il suit une progression très lentement croissante à Marseille de 1886 à 1899, et subit une diminution de 100.000 tonnes en 1900.

La nouvelle percée du Simplon, qui sera prochainement terminée, doit soumettre à Gênes la Suisse et une partie du Jura et du Doubs ; les marchandises de provenance du Havre, de Rouen, de Paris, des régions du centre et de l'ouest seront dérivées sur Milan.

Quelles mesures adopter pour enrayer un tel mouvement? Il semble en règle générale que, pour neutraliser la tendance à se déplacer des anciens centres, il soit indispensable d'augmenter leur puissance de pénétration. On a vu que Marseille est surtout frappée dans cette lutte à outrance ; mais il ne faut pas oublier l'étroite solidarité qui unit un tel organe à l'ensemble de l'organisme, et que, comme l'ont maintes fois mis en lumière tous ceux qui se sont occupés de « la décadence de Marseille », il s'agit ici, non seulement d'intérêts locaux, mais encore d'intérêts nationaux. Mais comment accroître la puissance de pénétration de Marseille? comment et par quels moyens agrandir en importance et en nombre les vaisseaux qui dispenseront la force à cet organe anémié et qui porteront à tous les organes voisins une vie nouvelle? Regardons Marseille. D'elle partent de nombreuses voies maritimes qui, par Gibraltar, vont atteindre les côtes occidentales de l'Afrique et le Nouveau-Monde ; par Suez, les côtes orientales de l'Afrique, l'Asie et l'Australie, tandis que l'Afrique septentrionale s'offre directement à son emprise. Du côté de la terre, pour recevoir ou pour envoyer toutes les marchandises qui empruntent ces voies maritimes, une seule ligne double, un unique railway qui n'a pas crû d'un kilomètre depuis son inauguration, en 1848 (1). Si Marseille n'avait pas, depuis cette époque, puisé des ressources nouvelles dans une industrie merveilleusement accrue, elle serait déjà morte; si elle était restée ce qu'elle était autrefois, un simple port de

(1) L'accident survenu le 1er octobre dernier aux Roches-de-Condrieu a interrompu *pendant trois jours* la communication avec Paris par la rive gauche du Rhône ; la ligne de la rive droite a pu être employée, mais cette ligne n'est prolongée que jusqu'à Miramas. Si donc l'accident s'était produit en deçà de ce point, on comprend dans quelle détresse se fût trouvé le commerce marseillais. C'est sous la menace d'une telle éventualité qu'on laisse depuis plus de cinquante ans notre grand port méditerranéen.

transit, elle n'eût pas résisté aux conséquences désastreuses de son isolement presque complet avec le reste de la France. On a projeté depuis longtemps une seconde ligne concédée depuis 1883, à titre éventuel, à la Compagnie P.-L.-M. Cette ligne aurait l'itinéraire suivant : Marseille-Joliette, l'Estaque, Miramas, Cavaillon, Avignon, Givors, Lozanne, Paray-le-Monial, Moulins, Corbeil et Paris ; elle emprunterait en partie, comme on le voit, des voies existantes et ne nécessiterait pas l'ouverture d'une voie entièrement nouvelle. Cependant, elle n'est pas encore terminée, la partie l'Estaque-Miramas, longue de 54 kilomètres, dont la dépense doit être supportée par l'État, sauf une contribution de la Compagnie du P.-L.-M. de 25.000 francs par kilomètre, reste à faire, tellement on met de lenteur à réaliser les travaux urgents.

Mais cette ligne serait-elle en exploitation que le mal serait à peine atténué, car les marchandises à destination ou en provenance de Marseille n'y trouveraient pas l'économie de transport qui doit permettre au port méditerranéen de lutter contre ses adversaires. Et pourtant celui de ses adversaires dont les attaques sont le plus à redouter, Gênes, est aussi tributaire des chemins de fer, et l'une des mesures les plus efficaces à prendre contre la grande ville italienne semble être d'opposer les tarifs réduits des transports par eau aux tarifs élevés des transports par fer. Marseille, à ce point de vue, peut profiter de l'avantage de sa situation en utilisant la voie rhodanienne. Mais Marseille est isolée du Rhône, ce grand fleuve qui se perd pour ainsi dire dans le vide; il faut l'y relier. Mais le Rhône n'est pas entièrement ouvert toute l'année aux transports par eau; il faut donc l'aménager ou le doubler d'un canal latéral. Ces solutions sont réalisables ; nous verrons tout à l'heure à quelles conditions. La difficulté n'est pas là, encore que des obstacles se dressent, obstacles naturels à renverser, capitaux considérables à engager. La grande difficulté réside dans l'antagonisme des compagnies de chemins de fer contre toute tentative de développement des voies fluviales, qui leur paraît une atteinte à leur monopole. Il importe d'étudier cette question dans toute sa généralité, et tout d'abord, pour la parfaite intelligence de ce qui va suivre, de comparer les avantages des voies de fer et des voies d'eau.

Ainsi que le prouvent les statistiques officielles, l'accroissement des voies de fer n'est pas en harmonie avec l'accroissement du trafic. Les voies d'eau ne jouent pas un rôle sans importance, comme

d'aucuns le croient, dans l'industrie des transports. La rapide croissance des chemins de fer ne saurait réduire outre mesure le rôle des canaux et des voies fluviales et nous voyons, au contraire, que, tandis que les voies ferrées ont augmenté dans une proportion de 35 0/0, et les voies d'eau dans une proportion de 14 0/0, le trafic par eau s'est accru dans la même période beaucoup plus vite que le trafic par fer.

En principe, si le chemin de fer offre les avantages de la sécurité et de la rapidité des transports, la voie fluviale ou le canal assure des conditions d'économie précieuses lorsqu'il s'agit de marchandises lourdes et d'une valeur intrinsèque peu élevée. Tout est là. Ne semble-t-il pas, dès lors, que les deux modes de transport devraient se compléter l'un l'autre? Mais le langage de la raison ne prévaut guère dans les luttes d'intérêts. Et les compagnies de chemins de fer, qui se figurent — à tort, nous le croyons et nous le prouverons — que leurs intérêts sont menacés par les voies d'eau, restent irréductibles dans leur antagonisme. Les faits abondent qui le prouvent. Il suffira de citer l'exemple de la Compagnie du Midi, luttant par d'habiles variations de tarifs contre le canal du Midi depuis 1898, année du rachat, et la Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée, propriétaire de la gare d'eau de Givors, tendant une chaîne en travers du port après en avoir, par ses tarifs, chassé la houille.

Mais voyons les arguments que les compagnies font valoir contre les voies d'eau. Tout d'abord, elles s'étonnent que l'État favorise leurs adversaires et elles lui reprochent d'avoir pris à sa charge les frais de premier établissement des canaux pour une somme d'un milliard et demi. Elles font ensuite ressortir que le transport de chaque tonne enlevée à la voie ferrée est en somme payée par l'État, qui entretient la voie d'eau et qui en outre risque de voir la garantie d'intérêt augmenter. Et, dans le calcul du prix de revient du transport par eau, on ne tient jamais compte de ces deux éléments, qui l'augmentent considérablement. D'ailleurs, même en calculant, comme on a l'habitude de le faire, ce prix de revient, il faut bien constater que dans la majorité des cas, ce n'est pas le consommateur qui profite de l'abaissement de ce prix, ce sont des syndicats industriels qui, naturellement, vendent leurs produits aussi cher que le leur permet la concurrence nationale ou étrangère et qui empochent la différence des deux prix de transport; en définitive, le prix de vente n'est pas influencé par la diminution des

frais de transport(1). Et même, n'est-ce pas une erreur de croire, ainsi que le commun des mortels, que le transport par eau est meilleur marché que le transport par fer? La navigation n'offre pas, à ce point de vue, les avantages qu'on lui attribue. M. Aimond, rapporteur du projet Baudin à la Chambre des députés, cite un document émanant d'une compagnie de chemins de fer, qui s'exprime ainsi : « Dans le prix de revient d'un transport par canal, il y a ce que l'on voit, c'est-à-dire le fret payé au batelier; il y a aussi ce que l'on ne voit pas, c'est-à-dire les charges des capitaux engagés pour la construction du canal et les dépenses annuellement consacrées à son entretien. » Et, au dire du rédacteur de ce document, ces charges grèvent le prix du transport par eau de 3 millimes par tonne kilométrique, représentant les frais d'entretien, et de 15 millimes représentant l'intérêt du capital à 4 0/0; il arrive ainsi, le fret payé variant de 8 à 10 millimes, à un total de 25 à 27 millimes. Conclusion : « L'avantage de l'économie appartient incontestablement au chemin de fer. »

Mais, pour calculer la dépense par tonne kilométrique sur voie ferrée, l'avocat des chemins de fer table sur un train idéal de 300 à 400 tonnes, alors que la moyenne actuelle n'est que de 140 tonnes. D'autre part le tarif moyen perçu par kilomètre par les différentes compagnies varie de 0 fr. 0417 (Nord) à 0 fr. 0549 (Ouest); et cependant la garantie d'intérêt fonctionne pour la plupart des compagnies! Il paraît donc singulièrement exagéré de prétendre que le chemin de fer pourrait, s'il avait la liberté de ses tarifs, descendre à des prix de 6 à 8 millimes par tonne kilométrique. L'argument qui consiste à dire que l'État favorise exclusivement les canaux et voies fluviales paraît aussi très audacieux, si l'on réfléchit que l'État garantit de ses deniers la rémunération des capitaux engagés dans les compagnies de chemins de fer, si l'on se rappelle en outre que le quart environ des 16 milliards nécessités par les frais de premier établissement des chemins de fer a été fourni par l'État. Et, pour prendre un exemple tout récent, on peut voir, d'après les prévisions du budget de 1904, que 67 millions

(1) Rapprochons de cette assertion les paroles de M. Girault au Sénat dans la séance du 22 juin : « On court aux trust, on les veut partout... Les canaux, en raison de leurs gros chargements, favorisent naturellement les intérêts des trusts; *les chemins de fer représentent au contraire, dans la généralité, la démocratie commerciale et industrielle.* » (Protestations sur un grand nombre de bancs.) (*Journal officiel* du 23 juin 1903, page 1082, col. 3.)

seront dépensés en construction de lignes nouvelles et 85 millions pour l'amélioration des voies existantes. Que l'on rapproche ce total (152 millions) des 27 millions prévus pour les voies navigables !

Quant à l'existence de certains syndicats industriels qui enlèvent au consommateur tout le bénéfice des économies réalisables sur les frais de transport, c'est là un des phénomènes de la production actuelle; l'évolution industrielle a amené ces cartells, ces trusts, ces syndicats, et si, dans leur fonctionnement, la question du mode de transports joue un rôle, on ne saurait dire que ce soit le rôle le plus important; bien d'autres causes agissent pour produire cette concentration qui, en effet, est souvent loin d'être profitable au consommateur. D'ailleurs, en France, ce danger, si c'en est un, n'a pas le caractère de gravité qu'il revêt en d'autres pays ; certaines industries seulement tendent à la concentration et menacent d'introduire sur le marché quelque trouble de cette nature.

Mais nous voici éloignés du sujet spécial où nous voulons nous renfermer. C'est l'inconvénient des discussions de ce genre, qui tendent à dévier dans l'abstrait. Il serait plus utile, semble-t-il, et plus frappant de considérer les faits face à face, d'étudier s'ils confirment ou infirment la thèse des chemins de fer et de rechercher si, du spectacle qu'ils donnent, ne ressort pas la meilleure leçon.

Il paraît à première vue que la crainte des chemins de fer ne manque pas de fondement. Depuis l'exécution du programme Freycinet, et spécialement dans la période de 20 années qui s'étend de 1879 à 1899, la longueur des principales voies navigables (1) en France s'est élevée de 1.459 kilomètres à 4.716 kilomètres et le trafic de ces voies a doublé. Si l'on envisage non seulement les voies principales, mais l'ensemble du réseau, on remarque que, pour un allongement de 14 0/0, le trafic a crû de 113 0/0. Nous verrons tout à l'heure de quelles causes relève cette considérable augmentation. Notons maintenant que, dans la même période, tandis que la longueur de la voie ferrée s'accroit d'environ 35 0/0, le *tonnage moyen* des marchandises transportées tombe de 450.000 tonnes à 370.000 tonnes. L'intensité du trafic des voies navigables tend à se rapprocher de plus en plus de ce dernier chiffre et même à le dépasser. Et si l'on considère le tonnage à dis-

(1) Ne sont comprises sous cette dénomination que les voies ayant une profondeur minima de 2 mètres et des écluses de 38 m. 50 sur 5 m. 20 de largeur.

tance entière (1), il passe dans le même temps de 450.000 tonnes à 400.000 tonnes sur les voies ferrées, et sur les voies navigables de 180,000 tonnes à 380.000 tonnes.

Il y a donc bien coïncidence entre l'accroissement du trafic par eau et la dépression du trafic par fer. Le dommage paraît aussi réel si l'on envisage les recettes des chemins de fer. Autant qu'il est possible de le calculer sur les données incomplètes des statistiques, les voies ferrées paraissent subir annuellement une perte de bénéfice d'environ un dixième de la recette totale, du fait des marchandises empruntant la voie d'eau (2). Il serait pourtant abusif de conclure de là que c'est le développement des voies navigables qui a porté préjudice aux voies ferrées. Tout d'abord, l'allongement de celles-ci jette un élément de trouble dans l'évaluation du préjudice. En outre, rien ne prouve que les marchandises qui empruntent la voie d'eau seraient allées grossir le trafic des chemins de fer. Un fait montre bien clairement l'exagération des doléances des compagnies. La dépression a porté sur tout l'ensemble du réseau ; or, si elle avait été due au développement des voies fluviales et des canaux, elle n'aurait porté que sur les lignes ferrées en concurrence avec les voies navigables. D'ailleurs le parallélisme des voies navigables et des voies ferrées n'existe que sur 3.300 kilomètres d'eau pour 5.000 kilomètres de fer, ce qui représente seulement un huitième du réseau ferré total. En outre, en se basant sur le produit des marchandises transportées en petite vitesse et sur la nature et le mode d'expédition de ces marchandises, M. Fleury évaluait en 1892, au Congrès de la navigation, à 70 0/0 la part de recette des chemins de fer qui échappent à la concurrence des voies d'eau. Donc, parallélisme des canaux sur 12,50 0/0 de la longueur du réseau ferré, menaces des voies navigables sur 30 0/0 de la recette des chemins de fer, voilà justement à quoi paraît se réduire le champ de la concurrence des deux modes de transports.

Mais ne semble-t-il pas résulter de ces remarques et de ces cons-

(1) Le tonnage moyen ramené à la distance entière se calcule en multipliant les quantités de marchandises transportées par les distances parcourues, en additionnant les produits et en divisant la somme ainsi obtenue par le développement total des voies suivies.

(2) La statistique des chemins de fer n'indique spécialement, pour les marchandises en petite vitesse, que les recettes résultant du transport des combustibles minéraux.

tatations que le mot de concurrence est ici singulièrement déplacé? Les compagnies de chemins de fer croient ou paraissent croire à la réalité de la lutte, mais le spectateur désintéressé ne voit-il pas exactement que par la force des choses et malgré les mauvaises volontés le régime qui tend à s'établir de plus en plus n'est pas un régime de guerre, mais un régime de coopération. L'ingénieur Collignon disait déjà en 1845, presque à l'origine des chemins de fer : « Ce n'est pas la rivalité, ce n'est pas l'antagonisme qu'il faut susciter entre les voies de fer et les voies d'eau; c'est un concours réel en attribuant à chacune des voies la part qui convient à ses facultés dans le travail commun (1). » Et d'ailleurs, à part la concurrence artificielle et, espérons-le, temporaire que crée la mauvaise volonté des chemins de fer, on peut dire que de vraie concurrence, il n'en existe pas : le chemin de fer va partout, le trajet des voies navigables est plus strictement déterminé; toutes les marchandises ne peuvent pas, suivant leur nature, être indifféremment dirigées par fer ou par eau. Des conditions s'imposent que la volonté des expéditeurs ne suffit pas à changer. Les pertes des compagnies de chemins de fer sont dues, bien plutôt qu'à la concurrence des voies navigables, à leur propre développement si rapide, et surtout au manque d'unité et de méthode qui est évident dans leur distribution sur le sol français; au trop petit nombre de raccords et enfin à l'antagonisme des compagnies entre elles.

Pour rester sur le terrain solide que nous avons choisi, pour raisonner avec l'appui des faits et pour opposer à des arguments vides de tout contenu réel la force des chiffres, nous ferons remarquer que c'est précisément sur les parcours où le parallélisme des deux voies existe que l'intensité du trafic augmente dans les plus fortes proportions; ce ne sont guère là les résultats ordinaires de la concurrence. Voici quelques chiffres empruntés aux statistiques du ministère des Travaux publics. Sur la grande ligne de Paris à Rouen, tandis que dans la période décennale de 1890-1900 le tonnage kilométrique sur la Seine augmente en chiffres ronds de 75 millions de tonnes, la voie ferrée concurrente, loin d'en souffrir, voit le sien s'accroître de 30 millions de tonnes. Il en est de même sur la ligne de l'Escaut à la mer du Nord (chemin de fer Lille-Calais-Dunkerque), sur la ligne de Paris à Mons. La région qui nous intéresse nous offre un exemple non moins probant. De-

(1) *Du concours des canaux et des chemins de fer*, p. 139 (Paris, Nancy, 1845).

puis le rachat par l'État des canaux du Midi, le trafic par eau a augmenté en deux ans de 69 0/0, tandis que, sur la partie de la ligne du Midi parallèle aux canaux, la recette kilométrique s'accroissait de près de 5.000 francs. Et le ministre des Travaux publics pouvait dire dernièrement au Sénat : « La Compagnie du Midi, malgré cette concurrence redoutable, est sur le point de renoncer à la garantie d'intérêt, qui était importante il y a quelques années (1). »

Ce phénomène remarquable est absolument général dans l'ensemble. Sans doute le trafic croît avec plus d'intensité sur les voies d'eau, mais il ne croît pas moins sur les voies de fer parallèles. Ce double progrès dépend de causes générales dont la principale est la prospérité accrue des régions traversées ; mais il se produit comme un échange continuel de services entre les industries locales et les voies de transport qui les desservent, c'est un jeu d'actions et de réactions incessantes, et nous sommes ainsi toujours conduits à envisager, à mesure que la discussion se poursuit, des intérêts supérieurs, ou l'intérêt national, pour mieux dire, au lieu des intérêts de telle ou telle compagnie de chemin de fer alarmée à tort.

Nous voulons maintenant, pour montrer mieux l'indépendance de ces deux phénomènes : progrès des voies navigables et ralentissement de l'accroissement des recettes sur le réseau ferré, rechercher les causes du premier. Elle réside uniquement dans la possibilité donnée aux marchandises de faire sur eau des parcours à longue distance. L'un des résultats poursuivis par les auteurs du programme de 1879 fut de permettre au type de bateau dit « péniche flamande de 300 tonnes » de naviguer sans rompre charge sur des parcours étendus ; il fut atteint par l'unification de la longueur et de la largeur des écluses, par l'uniformité de la hauteur sous ponts et du mouillage sur toutes les voies principales communiquant entre elles. Ainsi la péniche flamande peut aller de Dunkerque à Lyon, de la frontière d'Alsace au Havre ; elle ne naviguait en 1878 que sur 1.459 kilomètres et est maintenant admise sur 4.715 kilomètres. Avant les travaux du programme Freycinet, les canaux ne servaient guère qu'au trafic local ; construits à des époques diverses, ils ne relevaient pas d'une conception unitaire et ne pouvaient rendre que des services limités. Le réseau devenu

(1) Et sur des interruptions (car il y a aussi dans la Haute Assemblée des avocats des chemins de fer), le ministre poursuivait : « Permettez-moi de dire que je suis très bien placé pour le savoir. » (*Journal officiel* du 23 juin 1903, p. 1077, col. 3.)

homogène n'est plus un ensemble de voies différentes ouvertes à une batellerie multiforme, mais un système de grandes artères transportant à longues distances des bâtiments semblables et servant ainsi, non plus des intérêts purement locaux, mais l'intérêt national. C'est ce qui explique du reste que le trafic ait plus que doublé sur les voies principales ouvertes à la péniche flamande, tandis qu'il restait sensiblement le même qu'avant 1879 sur les voies secondaires. Il ne faut pas croire que cette modification des transports par eau ne se soit produite qu'en France ; on peut la remarquer dans tous les pays où le réseau navigable a été perfectionné, et notamment en Allemagne, où l'on voit naviguer sur le nouveau canal de l'Oder à la Sprée, par exemple, et sur d'autres voies des bateaux de 400 tonnes.

En résumé, c'est à la facilité accrue de transporter par eau des charges plus considérables à plus grande distance qu'il faut attribuer le succès des voies navigables, et l'on ne peut conclure que ce succès croissant menace le développement des chemins de fer. Ainsi que la raison l'exige, ainsi que le commandent l'intérêt général et même des intérêts particuliers mieux compris, il faut donc qu'une entente s'établisse ; il faut que cette coopération, réalisée déjà sur certains points par la force même des choses, se perfectionne et s'étende. Il faut surtout qu'elle se traduise par la création de soudures entre les deux réseaux. « Cette communication, dit fort justement M. l'ingénieur Girardon dans un rapport au préfet du Rhône (18 avril 1900), est favorable aux deux natures de voies : elle assure à la navigation un trafic qu'elle n'aurait pas, et elle n'enlève rien au chemin de fer puisque ce trafic n'a été déterminé que par le bas prix dont il a profité et sans lequel il ne se serait pas produit. Et en supposant même, hypothèse contredite par l'expérience, que le chemin de fer fût légèrement atteint dans son trafic par les voies parallèles, généralement encombrées, il trouverait une très large compensation dans l'activité nouvelle que recevraient, de cet échange, ses voies transversales, généralement improductives ou insuffisamment productives. » Les Allemands l'ont compris depuis longtemps : compagnies de chemins de fer et compagnies de navigation intérieure y font preuve d'un accord étroit pour le plus grand avantage des commerçants, des consommateurs, et pour leur propre bénéfice (1). En France, les préju-

(1) Le ministre M. de Bœtticher disait déjà en 1888, au troisième Congrès inter-

gés ont la vie plus tenace. Cependant un mouvement, depuis quelques années, se dessine et peu à peu s'accentue; bien que les compagnies, par tous les moyens en leur pouvoir, s'efforcent à détourner le trafic des voies d'eau, bien que par des traités particuliers, des ristournes, des groupages, elles tâchent d'enlever aux compagnies de navigation leurs plus forts clients; l'idée de la coopération de la voie de fer et de la voie d'eau fait du chemin dans les esprits. C'est au gouvernement de la réaliser. Les grands travaux exécutés depuis 1879, en donnant, selon l'esprit du programme, « aux diverses lignes construites antérieurement dans des conditions assez hétérogènes, une unité de constitution destinée à en accroître singulièrement la puissance d'utilisation, » ont grandement travaillé dans ce sens. C'est en effet en améliorant les voies navigables, en augmentant leur nombre et leur force de pénétration, en rendant leur emploi plus facile et plus avantageux, qu'un régime de coopération féconde peut être effectivement préparé. Le programme Freycinet, avec les modifications introduites au cours de son exécution, devant être bientôt complètement rempli, le gouvernement s'est inquiété d'établir un nouveau plan. A la fin de l'année 1899, le Conseil supérieur du Commerce et de l'Industrie fut chargé d'ouvrir une enquête « tendant à établir le classement par ordre d'urgence des travaux d'amélioration ou d'extension à effectuer sur les voies ferrées, sur les voies navigables et dans les ports maritimes, pour assurer aux divers centres de production et de consommation leur approvisionnement en matières premières et en combustibles, et pour faciliter les exportations nationales ». Les conseils généraux, les chambres de commerce, les chambres consultatives des arts et manufactures, les syndicats commerciaux et industriels furent appelés à répondre à cette enquête, dont un rapport de MM. A. Lebon et J.-Ch. Roux au ministre du Commerce coordonne les résultats. Il y paraît que le réseau ferré est suffisant pour les besoins actuels, tandis que le réseau navigable et plusieurs ports maritimes doivent être améliorés; les intéressés font d'importantes offres de concours pécuniaires afin que les travaux urgents soient bientôt exécutés. De cette enquête sortit le projet de loi « tendant à compléter l'outillage national par l'exécution d'un certain nombre de voies navigables nouvelles, l'amé-

national tenu à Francfort : « La question de savoir si les voies navigables ou les voies de fer doivent être préférées est considérée comme oiseuse. »

lioration des canaux, rivières et ports maritimes », déposé le 1er mars 1901 sur le bureau de la Chambre des députés par M. Pierre Baudin, ministre des Travaux publics. Notre intention n'est pas d'entrer dans l'examen détaillé de tout le projet. Il est nécessaire cependant d'en donner en quelques lignes l'économie et de raconter brièvement son histoire devant les commissions et les Chambres.

Le projet contient trois tableaux : tableau A, comprenant les voies navigables à améliorer ; tableau B, comprenant les voies navigables à construire ; tableau C, comprenant les travaux à exécuter dans les ports maritimes. L'ensemble des travaux nécessitait une somme totale de 610.820.000 francs. Après examen de la commission parlementaire présidée par M. Maruéjouls, la Chambre des députés, sur le considérable rapport de M. Aimond, adopta le projet dans la séance du 28 janvier 1902 et porta le total des capitaux à engager à 703.350.000 francs. Le projet passe alors à la commission sénatoriale présidée par M. de Freycinet. Le rapporteur général, M. Monestier, après avoir fait ressortir la nécessité des travaux, examine les ressources financières dont il dispose, car « ce sont elles, dit-il, et non la plus ou moins grande importance du programme à concevoir, qui détermineront l'ampleur de l'œuvre pouvant être accomplie ». Or, en écartant les ressources d'emprunt, ainsi que le gouvernement et les Chambres avaient convenu de le faire, on ne peut tabler que sur la somme de 27 millions annuellement inscrite au budget des Travaux publics, dont il faut distraire 5 millions nécessaires pour l'accomplissement des travaux en cours. Le programme voté par la Chambre nécessiterait donc, pour être mené à bonne fin, plus de vingt-trois ans. La commission sénatoriale estime que ce délai est trop long, car il pourrait se produire dans cette période des besoins nouveaux qu'on ne pourrait satisfaire. Elle établit donc une liste des travaux les plus urgents pour lesquels une part contributive de moitié des dépenses au moins a été votée de façon ferme par les intéressés. Car, ainsi que le dit le rapporteur, le meilleur critérium de l'urgence est cet engagement que prennent les intéressés de contribuer aux frais, « les fonds ainsi donnés ne pouvant être recouvrés au moyen de péages que si le trafic est considérable, c'est-à-dire si le travail est utile. » On arrive ainsi à un total de dépenses de 292.950.000 francs pour lequel la part de l'État sera de 142 millions 865.000 francs. Cette somme, majorée de 10 0/0 pour prévoir les dépassements possibles, absorbera pendant sept ans les crédits

actuels, ce qui, avec les trois ans nécessaires pour terminer les travaux en cours, portera à 1912 le délai d'achèvement des entreprises approuvées par la commission sénatoriale. Le projet de la commission auquel se rallia le nouveau ministre des Travaux publics, M. Maruéjouls, fut voté le 23 juin 1903 par le Sénat, à une forte majorité, malgré les tentatives d'ajournement de quelques membres.

Le projet est revenu devant la Chambre des députés le 26 juin. M. Baudin a demandé qu'une commission spéciale fût organisée pour l'examen des modifications introduites dans son projet, mais la Chambre a ordonné le renvoi pur et simple à la grande Commission des Travaux publics, qui a aussitôt désigné un rapporteur, M. Rabier, député du Loiret. Le 14 décembre dernier, la Chambre commençait la discussion. M. Baudin faisait remarquer que la disposition essentielle de son projet, la contribution des intéressés, avait été respectée par le Sénat, bien mieux, qu'elle avait guidé le choix de la haute assemblée parmi les travaux à exécuter; et il insistait pour que le programme, bien que considérablement réduit, fût adopté tel qu'il revenait du Sénat, afin d'éviter de nouveaux retards. La Chambre suivit les vues de l'ancien ministre des Travaux publics, d'ailleurs conformes à celles de M. Rabier, et vota le projet sans modifications. Mais elle adopta aussi, au sujet des travaux ajournés, deux projets de résolutions analogues, dont l'un, signé de M. Baudin et de plusieurs de ses collègues, « invitait le gouvernement à provoquer les initiatives et les concours propres à assurer l'exécution des travaux qui, non compris sur le projet de loi de l'outillage national, ont fait cependant l'objet des études du gouvernement et des Chambres, et ont été votés par la Chambre des députés le 29 janvier 1902. »

Il ne convient pas d'étudier ici dans le détail toute la série des travaux adoptés ou ajournés. Ce que nous devons nous borner à présenter aux lecteurs de cette Revue, c'est un simple exposé, allégé de toutes considérations techniques; notre but ne peut être, après avoir coordonné les idées générales qui doivent situer la question sous son véritable jour, que d'énumérer, en expliquant leur nécessité et leurs résultats probables, les réformes proposées pour l'amélioration du réseau navigable du Midi.

De Bordeaux à Cette, de Cette à Beaucaire, d'Arles à Marseille, de Marseille à Lyon, voilà la grande artère; des lignes secondaires se branchent sur elle; nous les étudierons en même temps.

A. — RÉSEAU DU SUD-OUEST

Le canal du Midi, terminé en 1681, et le canal latéral à la Garonne, construit de 1832 à 1856, n'ont ni le même tirant d'eau, ni le même tirant d'air, ni les mêmes dimensions d'écluses; ils ne sont donc pas ouverts à la même batellerie. D'autre part, le canal du Midi ne comporte qu'une voie sur une longueur de 45 kilomètres; le canal de la Robine (qui relie le canal du Midi au port de la Nouvelle) n'admet que des bateaux calant au maximum 1 m. 10, et la Garonne maritime, en basses eaux, n'offre, sur un grand nombre de passes, que des profondeurs souvent inférieures à 1 mètre. Il serait superflu de s'étendre sur les difficultés et les lenteurs de la navigation sur une telle artère. Sur l'autre partie du réseau, constituée par les rivières navigables, et qui offre un développement de 1.772 kilomètres, les difficultés se multiplient : longueur et largeur d'écluses très variables, tirant d'eau réduit à 0 m. 60 en été sur certains cours d'eau. Et cependant le programme de 1873 classait la ligne de l'Océan à la Méditerranée comme voie principale; des dépenses étaient aussi inscrites pour l'aménagement des rivières. Qu'a-t-on fait de ces projets? On a dépensé 25 millions aux passes de la Garonne maritime et exécuté quelques améliorations sur l'Adour, les Gaves et la Midouze, pour une somme totale d'environ 600.000 francs. Sur les canaux, rien n'a été fait (1); rien non plus pour l'élévation du mouillage entre Castets et Bordeaux; rien des travaux prévus sur la Baïse, la Dordogne, la Leyre, le Tarn et la Vézère.

Quant au projet Baudin, il ne donna pas même au Sud-Ouest ce que le plan de 1873 lui avait garanti. Il proposait seulement 3 millions pour l'amélioration de la Garonne entre Castets et Bordeaux, et 7 millions à employer aux canaux, en établissant que la mise en concordance des deux voies et l'élargissement du canal du Midi nécessiteraient une dépense supplémentaire de 13 millions. La commission de la Chambre porta les crédits de 10 à 14 millions; la Chambre approuva cette augmentation et le même chiffre fut

(1) On sait d'ailleurs qu'ils étaient affermés depuis 1852 à la Compagnie des chemins de fer du Midi, qui préférait les laisser se détériorer que de les voir mis effectivement au rang des voies principales. — Consulter l'étude de M. Léon Foigne sur les *Canaux du Midi*, publiée par la chambre de commerce de Toulouse, 1891.

adopté par le Sénat, encore qu'aucune contribution n'eût été votée par les intéressés.

Il faut signaler qu'en dehors de ces voies à améliorer, des voies seraient à créer dont l'ouverture importe grandement à la prospérité du Sud-Ouest. Citons seulement le canal des Landes ou canal de la Garonne à l'Adour et le canal de la Garonne à la Loire qui mettrait Bordeaux en communication avec le réseau de l'Est et le Rhin.

B. — PORT DE CETTE ET CANAL DE CETTE AU RHÔNE

Le port de Cette commence à se relever de la crise que lui ont fait subir les tarifs de 1892; la nécessité s'impose de plus en plus de le mettre en harmonie avec les besoins du moment. On a voté à cet effet une somme de près de 3 millions, chiffre fixé par le projet Baudin et qu'ont respecté les diverses commissions parlementaires. La chambre de commerce de Cette doit supporter 59 0/0 de la dépense, et en outre tous les dépassements possibles. Ces travaux d'aménagement ont pour corollaire indispensable l'amélioration du canal de Cette au Rhône. Dans l'état actuel, le port de Cette est réuni au Rhône par une voie navigable de 98 kilomètres formée par les trois canaux des Étangs, de la Radelle et de Beaucaire. Cette ligne présente les conditions les plus défectueuses; les péniches du type normal, et à plus forte raison les chalands du Rhône, n'y peuvent circuler. De telle sorte que les importantes industries récemment établies sur les rives de l'étang de Thau sont privées de communications commodes avec les vallées du Rhône et de la Saône. Plusieurs projets d'aménagement furent proposés. Nous nous bornerons à faire connaître celui qui a réuni les suffrages des chambres. La nouvelle voie doit suivre la ligne ancienne et aboutir à Beaucaire; la dépense totale s'élève à 4.240.000 francs dont les intéressés s'engagent à payer la moitié.

Les chalands du Rhône qui circulent sur la Saône depuis 274 kilomètres en amont de Lyon pourront ainsi commodément aboutir au port amélioré, et les péniches de 300 tonnes y arriveront de plus loin encore, des voies navigables de l'Est et du Nord.

C. — CANAL DE MARSEILLE AU RHÔNE

Le port de Marseille semble réunir les plus favorables conditions de prospérité. Cependant son développement n'est pas sensiblement supérieur à celui des différents ports français, tandis que Gênes s'accroît sans cesse. On s'inquiète beaucoup depuis quelques années de la *décadence* de notre grand port. Nous ne pouvons ici que renvoyer aux ouvrages et aux articles écrits par MM. J. Charles Roux, Estier, Estrine, sur cette intéressante matière. Mais, de ce que nous avons dit précédemment découle avec une clarté déjà suffisante qu'une des causes de cet état réside dans l'insuffisance des communications de la ville avec l'intérieur du pays. Nous savons aussi que les voies ouvertes à travers les Alpes ont pour effet de rendre cette situation encore plus menaçante. Il serait fastidieux de s'étendre sur les dangers d'un retard plus prolongé dans les travaux reconnus indispensables depuis de si longues années déjà. Le canal de jonction de Marseille au Rhône est, comme l'appelle M. Leydet, « une œuvre de salut national. » La route économique de la vallée du Rhône enfin ouverte, c'est Lyon point terminus de la Méditerranée; c'est, par Lyon, la Méditerranée en contact avec tout le réseau de navigation intérieure de l'Europe. Et quels sont les ports méditerranéens qui pourraient jouir d'un tel avantage? Barcelone a les Pyrénées derrière elle, Gênes a les Apennins, Trieste les Alpes Syriennes, Salonique les Balkans; Venise paraît desservie par le Pô, mais le cours de ce fleuve ne permet pas une navigation constante. Marseille aura donc toujours sur ses rivaux actuels et sur ses concurrents possibles dans la Méditerranée l'énorme avantage d'être desservie par voie d'eau, c'est-à-dire par une voie à bon marché. Ce sera la revanche économique du grand port, et en même temps de toute la France du Midi.

Force nous est de passer sur l'historique de cette grande voie navigable que, depuis 25 ans surtout, les intéressés et les pouvoirs publics jugent des plus urgentes. Qu'il nous suffise de dire que son exécution a été votée le 29 janvier 1902. Aucune objection n'avait été soulevée sur le tracé du canal ni sur le concours financier du département des Bouches-du-Rhône, de la ville, de la chambre de commerce de Marseille. Le rapporteur spécial du Sénat, M. Leydet, avait admis le chiffre de dépenses de 91.400.000 francs, fourni

dans l'avant-projet de 1893. Le rapporteur général, M. Monestier, fit remarquer que depuis cette époque les bateaux porteurs du Rhône (135 mètres de long sur 14 mètres de large) ont été remplacés par des chalands dont les dimensions ne sont que de 60 mètres sur 8 mètres. Les largeurs du canal prévues par l'avant-projet peuvent donc être réduites; de là ressort une diminution de dépenses ramenant à 71 millions la prévision de 91 millions. Cette modification a été approuvée par la Chambre des députés dans la séance du 16 décembre dernier. Le canal part d'un bassin aménagé à l'extrémité nord du port de Marseille et longe la côte à l'abri d'une digue en enrochements; il oblique alors, franchit le chemin du littoral, traverse le massif montagneux du Rove par un tunnel d'environ 7.500 mètres et débouche dans l'étang de Bolmon. Le tracé s'infléchit vers l'ouest et le canal pénètre dans l'étang de Berre, dont il longe la côte sud jusqu'à Martigues; il emprunte ensuite le canal maritime de Martigues à Port-de-Bouc et le canal de Port-de-Bouc à Arles, qui sera porté aux nouvelles dimensions. On estime que le prix du fret, qui varie actuellement de 14 à 15 francs la tonne sur la voie ferrée, descendra de 6 à 7 francs une fois le canal construit. Ainsi prendra fin l'infériorité que crée à tout le commerce du Sud-Est l'obligation de se servir d'une seule compagnie de transport, et nous ferons remarquer que cette infériorité se traduirait par un véritable malaise si, à la suite du projet déposé par M. Trouillot, et que nous avons étudié ici même, une zone franche était établie à Marseille.

Le tableau *C* du projet Baudin prévoyait des travaux à effectuer dans le port de Marseille : l'approfondissement des anciens bassins et la construction d'un bassin nouveau, les quais actuels étant tout à fait insuffisants. La commission sénatoriale a biffé du programme ces travaux, pour lesquels la contribution ferme de 50 0/0 n'avait pas été votée, et la Chambre des députés a maintenu cette suppression.

D. — LE RHÔNE

La jonction de Marseille au Rhône ne peut qu'accroître dans des proportions considérables le trafic de la vallée du grand fleuve. On a dépensé depuis 1878 plus de 45 millions pour améliorer la navigation du Rhône ; cette artère suffira-t-elle à l'accroissement du trafic, ou faudra-t-il la doubler d'un canal latéral? Voilà com-

ment se pose la question. Elle est beaucoup plus complexe qu'on ne le supposerait à première vue. D'un côté, les partisans de l'une et l'autre solution apportent une quantité considérable d'arguments; d'autre part, au projet de navigation proprement dite, viennent s'ajouter d'autres projets qui ont pour but l'utilisation de la puissance dynamique du fleuve et l'irrigation d'une partie des contrées traversées. Nous ne pouvons songer même à esquisser ici cette question, qui a donné lieu à tant d'études, tant de discussions souvent passionnées; nous ne pouvons même en donner, faute de place, une bibliographie quelque peu complète, mais nous la communiquerons volontiers aux lecteurs soucieux de la connaitre.

Ce qu'il importe de mettre en lumière, c'est l'échec incontestable, au point de vue commercial, des travaux exécutés depuis 1878, pour créer un lit mineur dans le Rhône. Ces travaux, en effet, n'ont pu complètement obvier aux inconvénients résultant du débit du fleuve, et ont en outre accru ceux qui proviennent de sa rapidité. Il faut reconnaitre cependant que l'antagonisme des chemins de fer, le manque de raccordements avec les voies ferrées et l'absence de débouchés suffisants ont aussi grandement influé sur ce résultat. Mais, n'y aurait-il pas lieu de regretter ce qui a été fait, il importerait encore d'avouer qu'il y a autre chose à faire, et l'on ne peut écarter *a priori* les solutions répondant à des nécessités nouvelles. Puisque le système jusqu'à présent suivi ne répond pas à ces nécessités; puisqu'il est indiscutable que les chômages dus antérieurement à l'insuffisance du débit menacent de se reproduire sous l'influence d'une cause nouvelle : la vitesse du courant accrue encore par les travaux d'endiguement; puisqu'un matériel spécial et coûteux (chalands en fer, remorqueurs très puissants) est devenu nécessaire, et que, par suite, une seule compagnie, maîtresse de ses prix, sans tarifs homologués, a monopolisé la descente et la remonte au détriment de l'ancienne batellerie et sans grand bénéfice pour les intéressés; puisque enfin le système adopté n'apporte pas satisfaction aux desiderata de l'industrie et de l'agriculture, il semble nécessaire d'abandonner résolument la poursuite des travaux en cours. C'est ce que la commission sénatoriale a voulu sans doute indiquer en biffant du tableau *A* les six millions destinés à terminer l'aménagement du Rhône, et la Chambre, le 15 octobre dernier, s'est conformée à cette décision.

Resterait à examiner le programme du canal latéral. Un énorme mouvement d'opinion s'est fait autour de cette solution, et le

ministre des Travaux publics a ordonné qu'elle fût mise à l'étude. La plus grande objection qu'elle soulève est l'énormité des capitaux à engager. Mais comment ne pas envisager le succès qui attendrait une telle voie créant la communication si désirée à juste titre de Marseille avec le nord et l'est de l'Europe, neutralisant les résultats néfastes des voies ferrées à travers les Alpes, permettant d'éviter des transbordements coûteux, facilitant l'établissement des débouchés que demandent les vallées de l'Isère, de la Drôme, de la Durance, obligeant, par le développement du trafic, la compagnie P.-L.-M., dont le matériel est déjà insuffisant pour les besoins actuels, à rendre effectifs les raccordements que les chambres de commerce du Sud-Est réclament à grands cris. Et, au point de vue de l'utilisation des forces motrices du Rhône, est-il excessif d'affirmer que les bénéfices économiques à réaliser justifieraient les dépenses à faire? On sait la crise terrible que notre industrie a subie depuis plus de deux ans, grâce à l'élévation du prix des houilles; le canal lui donnerait la houille blanche, dont nous serons, comme on l'a dit, éternellement les mineurs. Enfin, plus de 200.000 hectares d'un sol fertile, mais souvent ravagé par les débordements du Rhône, ou brûlé par le soleil et desséché par le mistral, recevraient une eau bienfaisante qui, au lieu d'aller se perdre inutilement dans les plaines de la Camargue, centuplerait leur valeur. Peut-on vraiment, devant un tel tableau de prospérité, que nous nous gardons bien de développer sans mesure, craindre que les sacrifices à consentir soient sans rapport avec les résultats à attendre? Nous ne le pensons pas. Mais le canal de Marseille ne sera terminé que dans une dizaine d'années, celui de Cette ne sera amélioré que dans deux ou trois ans. Et le Simplon doit s'ouvrir dans quelques mois.

« Combien pourrait-on envisager l'avenir avec plus de tranquillité si, au lieu de temporiser, on était allé au-devant des besoins, si le Sud-Est de la France était dès maintenant doté, avec le canal de Marseille, du canal latéral de Lyon à Arles que, dès 1873, M. Krantz défendait devant l'Assemblée nationale (1) ! »

Cet exposé, souvent trop rapide peut-être, suffit cependant, croyons-nous, à donner une idée des besoins du Midi à l'heure

(1) Paul Faure, *le Rhône*. Documents parlementaires. (Chambre des députés.) Annexe nº 2615, p. 47.

présente. Mais il importe de ne pas considérer à part l'œuvre à accomplir dans cette région et de la rattacher à l'œuvre d'ensemble qui s'impose à la France. « A la conception allemande d'une Europe centrale, dominatrice et prépondérante, ainsi que le dit M. Louis Laffite, le savant professeur de Nantes, il faut opposer celle d'un occident modérateur. » Et comment parvenir à ce but digne de tous les efforts? Par le développement de notre réseau navigable, car le transport à bon marché est la vie du commerce, de l'industrie et de l'agriculture : en réalisant d'abord dans la France méridionale toutes les réformes que nous avons décrites ou signalées, en hâtant l'exécution des travaux votés, en faisant ensuite communiquer tous les bassins français par le canal de la Garonne à l'Adour, par le canal de la Garonne à la Loire, qui reliera le Sud-Ouest en décadence aux contrées si industrieuses du Centre ; par le canal du Rhône à la Loire, qui joindra la vallée du Rhône à l'un des centres de production les plus puissants du monde ; par la canalisation de la Vienne reliée au Cher, par la prolongation du canal de Berry jusqu'à Tours, — toutes ces voies tendant vers la Loire pour aller en aval sur Orléans et Paris, en amont jusqu'à Nantes ; — en creusant enfin le canal latéral au Rhône. Pour compléter cette œuvre, il s'agira de créer de grandes lignes internationales qui dirigeront les courants commerciaux dans le sens le plus favorable aux intérêts occidentaux, en joignant Lyon à Genève par un canal prolongeant le canal latéral au Rhône, en ouvrant cette grande voie qui, de l'embouchure de la Loire par le canal de Bourgogne et le canal du Rhône au Rhin, atteindra l'Europe centrale en reliant nos canaux à ceux de la haute Italie ; et, de la sorte, au fond de l'Adriatique. Ainsi étroitement unis avec l'Europe centrale, la Suisse et l'Italie, nous pourrons ramener le centre de la vie économique vers les régions où il se trouvait naguère. Quel plus magnifique programme !

Mais que de millions à dépenser ! Comme le prouve l'aventure du grandiose projet Baudin devant les sages du Sénat, certains esprits sont toujours prêts à traiter de rêveries les projets qui dépassent les facultés du moment. Il faut de la prudence, mais il faut aussi de l'audace. Il y a des dépenses vaines, mais il y a aussi des dépenses productrices de richesse. Les nécessités budgétaires doivent quelquefois plier ; il convient au moins de chercher le moyen de les adapter aux besoins impérieux qui se révèlent. L'Autriche consacre un milliard et la Russie 800 millions à l'amé-

lioration de leurs voies navigables; en dix ans les États-Unis dépensent 945 millions, et l'on estime à un milliard 625 millions le réseau de l'Allemagne, ce réseau dont le développement raisonné a amené un si remarquable essor industriel et commercial. Que fait la France? Depuis 1879, c'est-à-dire depuis 24 ans, elle a dépensé 600 millions (exactement 604.065.173 francs); et quand la Chambre vote 540 millions de travaux nouveaux, le Sénat réduit ce chiffre à 170 millions.

Le désir d'épargner le contribuable est digne d'être loué, mais il est peut-être possible de faire plus sans le frapper davantage. On a calculé que le réseau complet à créer coûterait 1 milliard et demi, ce qui ferait un revenu de 45 millions; une part importante en pourrait être récupérée par la vente de la force motrice, par les bénéfices de la traction mécanique et, s'il le fallait, par de légers péages (l'Allemagne admet bien ce dernier procédé). Que vaut ce moyen? Il semble qu'il doive être au moins étudié, ainsi que d'autres proposés de divers côtés. Pourquoi s'enfermer dans cette fin de non-recevoir: nos facultés ne nous permettent pas un tel programme? Et, d'autre part, ne peut-on, en attendant, faire cesser l'antagonisme imbécile des chemins de fer contre les voies d'eau, limiter les dévastations des forêts même particulières et hâter le reboisement?

Il n'y a qu'un parti à prendre: émouvoir l'opinion nationale; tous les groupements, comme *la Loire navigable*, *le Sud-Ouest navigable* et ceux qui se sont créés dans la vallée du Rhône, ont une immense utilité, non seulement à cause de la valeur de leurs membres, mais parce qu'ils secouent l'inertie des populations, parce qu'ils rappellent aux représentants que la pure politique est stérile, parce qu'ils intéressent les pouvoirs publics aux réformes urgentes. Toute cette agitation est de plus en plus nécessaire. A lire le livre éloquent que vient de publier M. Baudin, on déplore de voir en France tant de *forces perdues*. La race latine, fait-on remarquer, loin d'être en décadence, est la race créatrice par excellence alors que les races saxonnes demeurent de merveilleuses adaptatrices. Mais il ne s'agit point tant d'inventer des forces nouvelles, que de bien employer les forces accumulées: forces morales, forces intellectuelles, forces naturelles aussi.

Et s'il en est une parmi celles-ci que l'on doive utiliser sans retard, n'est-ce pas l'eau? l'eau, que les hommes ont souvent regardée comme une ennemie, et que cependant les sages de

l'antiquité entouraient d'une sorte de vénération reconnaissante, que chantent les livres saints des Hindous et que célèbrent les marabouts mahométans. « L'eau, c'est de la vie commencée, » disait Michelet; c'est de la vie en puissance, c'est aussi de la vie en acte; elle féconde la terre et la couvre de fruits ; elle facilite les échanges et crée de la richesse; elle est la force vivante que l'homme a su plier à son service; elle doit être, dans un avenir prochain, l'unique force du monde, énergie inépuisable, divisible, maniable, aisée à transporter et à distribuer; mère du mouvement et de la lumière ; rénovatrice de l'industrie, car la houille blanche changera les conditions économiques de la production et, bien plus, la condition sociale du producteur. Le règne de la houille noire s'achève, l'eau porte en elle un avenir de progrès indéfini.

C.-A. MAYBON.

LES BERGERIES[1]

III

Jamais été n'avait semblé si triste à Jacqueline. Juillet et août avaient traîné un lamentable cortège de jours. Maintenant septembre était là.

Jacqueline aurait voulu quitter les Bergeries, aller n'importe où, loin de cette demeure odieuse où tout lui rappelait la scène avec M. de Bois-Vuillaume et la mort de Mme de Lussy. Sans cesse elle revenait à cette nuit tragique. Habile à se torturer, elle revivait lentement ces heures, subissait, de nouveau, l'effroi qui s'était emparé d'ellè lorsqu'elle avait vu, trop tard, qu'elle s'était méprise sur Robert de Bois-Vuillaume. Il semblait qu'on lui eût arraché le cœur. — Puis, c'était grand'mère agonisante dans l'alcôve illuminée. Elle voulait oublier, mais sans fin ces images se levaient devant elle. La mort et l'amour grimaçaient, l'un à côté de l'autre, et confondaient leurs masques.

Jadis, jeune fille insoucieuse, elle pensait avec une assurance absurde que le bonheur lui était dû, qu'elle n'avait qu'à le prendre par la main pour le fixer près d'elle. Maintenant elle voyait clairement qu'elle ne serait jamais heureuse et ne méritait pas de l'être ; elle manquait de pénétration, ne savait pas lire le caractère des gens, faisait des erreurs grossières. Jusqu'à hier elle ne s'était pas connue elle-même. Elle s'était crue jolie, très jolie. Chacun le lui disait : Véronique, Mme Noir, grand-papa Target, Me Ledoux, oui, il l'avait dit ; son miroir aussi, où elle s'était étudiée autrefois avec tant de sérieux, avec un sérieux tragique aujourd'hui. Elle avait été assez sotte pour les croire. Ils l'avaient trompée, la conduite de l'officier ne le prouvait que trop. C'étaient eux

(1) Voir *la Renaissance latine* des 15 avril et 15 mai 1904.

les coupables ; Jacqueline les détestait. Seule avait raison miss Brydon qui n'avait jamais voulu se prononcer.

Elle adressa de vifs reproches à Véronique.

— Pourquoi m'as-tu dit que j'étais jolie? — lui demanda-t-elle brusquement un jour.

Véronique la regarda, étonnée.

— Ne me regarde pas ainsi. Tu ne sais pas ce que tu dis, — reprit Jacqueline furieuse. — Je suis laide, laide. Tu pourrais au moins être franche avec moi.

Elle laissa Véronique interdite.

Laide !

La chose était amère !

Laide ! renoncer à plaire, à aimer, à être aimée. Autant mourir tout de suite ! Son orgueil était là, abattu, mais vivant encore. Il disait : Lorsqu'on est laide et qu'on le sait, on ne va pas se jeter à la tête des gens, n'est-ce pas ? et qui viendrait chercher, dans son coin, une jeune fille laide ?

Les tristes jours de Jacqueline ! Par moments, elle était presque reconnaissante à M. de Bois-Vuillaume de lui avoir fait connaître la dure vérité. A d'autres heures, elle eût voulu le tuer. La question Bois-Vuillaume faillit amener une brouille sérieuse entre elle et miss Brydon.

Un jour qu'elles étaient à Maigny toutes deux, car, malgré qu'elle fût désespérée il fallait prendre des leçons de piano, comme elles allaient à pied retrouver la voiture, elles se rencontrèrent nez à nez avec Robert de Bois-Vuillaume. Il s'effaça tout au ras d'une maison pour les laisser passer. Jacqueline, vite, avait baissé les yeux ; pourtant elle avait vu rougir jusqu'aux oreilles le blond lieutenant. Elles étaient remontées en voiture et Jacqueline n'avait pas desserré les dents jusqu'aux Bergeries.

Lorsqu'elles se retrouvèrent en tête à tête dans leur petit salon, miss Brydon jugea le moment venu de parler.

Depuis la confession éplorée du premier soir, Jacqueline avait été muette sur M. de Bois-Vuillaume. Et l'institutrice avait cru que la jeune fille avait oublié. Sait-on jamais de quel biais les gens voient leurs affaires personnelles ?

Mais elle remarqua que son élève devenait de plus en plus sauvage, perdait toute gaieté ; elle avait essayé de la réconforter. En vain, — Jacqueline s'échappait.

Ce jour-là, miss Brydon entra droit dans le sujet.

— Vous pensez toujours à M. de Bois-Vuillaume, — dit-elle.

Jacqueline tressaillit.

— Jamais, — répondit-elle.

Miss Brydon continua, ignorante des vraies pensées de son élève.

— Vous auriez tort de lui en vouloir.

— Hein ? — fit Jacqueline, qui crut avoir mal entendu.

Ce « hein » sonna comme un coup de trompette annonçant la charge.

L'institutrice ne s'arrêta pas pour si peu.

— Il faut remercier Dieu qu'il vous ait fait rencontrer un Robert de Bois-Vuillaume.

Les yeux de Jacqueline lançaient des éclairs. Brydon perdait-elle la tête, à cette heure ?

— Oui, — continua l'institutrice, — il s'est mépris sur vous, mais vous verrez plus tard qu'avec un autre vous auriez couru de pires dangers.

Jacqueline bouillait d'indignation.

— Il n'y a rien de pire que d'être humiliée en soi-même, — jeta-t-elle. — Mais vous ne sentirez jamais cela ; vous ne me comprendrez jamais ; personne ne peut me comprendre. Et cela m'est, du reste, égal.

Elle sortit, laissant miss Brydon confondue.

Pendant deux jours, Jacqueline fut, avec son institutrice, d'une politesse glaciale. Mais personne ne pouvait rester en froid avec la bonne Brydon, et, un matin, Jacqueline n'y tint plus et l'embrassa comme autrefois.

M. de Lussy était, maintenant, le chef de la famille. Il se surveillait et ne s'endormait plus pendant le dîner. Du reste, depuis que sa mère était morte, son humeur avait changé, il causait et riait fort. Il ne pouvait penser que tout haut, faisait ses plans d'avenir à table. Ainsi Jacqueline apprit qu'ils iraient, en octobre, habiter Paris, qu'ils auraient un bel appartement, des voitures, et son père parlait, à mots couverts, d'un événement, important pour elle, qui se passerait là.

Un jour, M. de Lussy rentra de Maigny fort exalté ; il dit mystérieusement à sa fille qu'ils étaient entourés de coquins, que leur vie était menacée. Jacqueline demanda des explications. Il refusa d'en donner. Peu de temps après, il annonça en grande pompe,

à déjeuner, qu'il avait invité le fils d'un de ses amis de Paris, M. Charles de Moret, à passer quelque temps avec eux.

La chose parut extraordinaire à Jacqueline.

Un jeune homme de Paris aux Bergeries alors qu'ils étaient en grand deuil! Il n'y avait pas deux façons d'interpréter sa venue. Son père voulait se débarrasser d'elle au plus vite; M. de Moret était le mari qu'il lui destinait. Jacqueline frémit.

D'abord elle était incapable d'aimer. Ensuite elle savait que penser d'un monsieur assez bas pour accepter de l'épouser sans la connaître. Elle avait entendu dire que des mariages se faisaient ainsi; mais elle se révolta à l'idée que l'on disposait d'elle sans la consulter. Les idées de Jacqueline sur l'argent étaient vagues; miss Brydon payait les notes à Maigny, les billets bleus ne manquaient jamais pour cela; d'autre part son père parlait avec complaisance de l'emploi qu'il ferait de sa fortune. Elle pensait donc qu'elle était riche assez pour tenter un de ces messieurs de Paris qui, parait-il, ont besoin de tant d'argent. Il la prendrait, bien qu'il n'ignorât pas, puisque c'était un fait évident, qu'elle était laide.

Et d'avance Jacqueline se déclara qu'elle refuserait l'être vil qu'était M. Charles de Moret.

Trois jours passèrent. Un après-midi, la voiture alla chercher à Maigny l'invité de Paris. M. de Lussy resta aux Bergeries pour le recevoir. Jacqueline entraîna Véronique dans une grande promenade. Elle avait maintenant une prédilection marquée pour la jeune fille. Véronique ne méprisait-elle pas les hommes et l'amour?

Au soir pourtant, par une étrange inconséquence, Jacqueline s'habilla pour le dîner avec plus de soin qu'à l'ordinaire. Quand même on ne songe pas à plaire, il est inutile de faire peur. Elle regretta de n'avoir pas de toilette noire à demi décolletée et se décida enfin pour une robe toute blanche. Derrière miss Brydon elle descendit.

Au salon, près de M. de Lussy, se tenait un jeune homme en redingote. Il était de taille moyenne, avait un visage accentué et portait une courte barbe brune. M. de Lussy le présenta à miss Brydon et à sa fille. Tout de suite l'on passa à table.

Jacqueline regardait à la dérobée M. de Moret. Il était plutôt bien, on ne pouvait le nier, mais venir aux Bergeries pour épouser une héritière, pouah! Elle ne put l'étudier du reste comme elle l'eût désiré, car, à maintes reprises, elle rencontra le regard du

jeune homme fixé sur elle. Il la dévisageait avec une espèce d'effronterie; ses coups d'œil ne ressemblaient en rien à ceux du pieux et discret M. de Bois-Vuillaume. Elle rougit; être examinée ainsi en pleine lumière! Que devait-il penser d'elle? Il reprendrait le lendemain le train pour Paris! Tant mieux!

Après le dîner elle resta seule sur la terrasse tandis que miss Brydon tenait compagnie aux deux hommes. Elle remarqua que le prétendant causait avec l'institutrice, qui paraissait fort aimable. « Cette bonne Brydon ne voit pas plus loin que le bout de son nez, — pensa-t-elle. — Elle qui parle avec tant de mépris de nos coureurs de dot à la française! »

Enfin miss Brydon se leva, appela Jacqueline, et les deux femmes regagnèrent leur appartement.

— Ce M. de Moret me plaît beaucoup, — dit l'institutrice. — Il est intelligent et travaille. Vôtre père ne nous avait pas dit qu'il était avocat.

Il était avocat maintenant! Ce n'était donc pas un oisif. Jacqueline s'interdit de penser à lui et lut dans son lit jusqu'à ce que le sommeil lui eût fait tomber le livre des mains.

IV

Moret avait bien débuté aux Bergeries. Malgré son inaltérable confiance en lui-même, il était circonspect et prudent. Sur un terrain nouveau, il importait d'ouvrir les yeux, car le plus mince détail avait sa valeur. Il fallait montrer qu'il était homme du monde et pour cela, chose difficile, le devenir.

Le comte de Lussy le reçut chaleureusement et, tout de suite, l'établit dans son nouvel état civil.

— Afin de ne pas éveiller la suspicion de Lobre, vous serez, pour tous ici, le fils d'un de mes amis.

Le soir, Moret avait voulu se mettre en habit pour dîner. Commander un habit était l'affaire sérieuse qui l'avait retenu quatre jours à Paris. Mais Lussy lui avait dit de ne pas s'habiller. Moret avait donc endossé une redingote. Au salon, il remarqua avec regret que le comte de Lussy avait mis des souliers vernis, tandis que lui-même avait conservé ses bottines jaunes. Il se tint de façon à ce que ses pieds fussent dans l'ombre d'un fauteuil.

Il attendait avec curiosité l'entrée de Mlle de Lussy. Ledoux n'avait fourni aucun détail. Etant donné l'âge du comte, il était probable qu'elle était quasi vieille fille, excentrique, puisqu'elle n'était pas mariée.

Lorsqu'elle arriva au salon, il vit qu'elle n'avait pas vingt ans et qu'elle était ravissante. Un flot de pensées rapides lui traversa le cerveau. Une jeune fille ! Vivre près d'elle trois semaines ! Qu'arriverait-il ?

A table, les sujets d'observations ne manquèrent pas au gentilhomme en devenir qu'il était.

Ni M. de Lussy, ni sa fille, ne gesticulaient avec leur couteau en parlant, comme ses amis de chez Gringeard. Ils tenaient, en mangeant, la bouche fermée, ce que n'avait jamais fait Mme Chaubert. Moret s'efforça de les imiter.

Il regarda beaucoup Mlle de Lussy, en face de qui il était placé. Elle était plus jolie encore qu'il ne l'avait jugé d'abord, bien que fort maigre. Il ne lui adressa pas la parole. Mais il ne savait maîtriser ses regards comme ses gestes et dévisagea Jacqueline d'une façon hardie.

Après dîner, il entreprit la conquête de l'institutrice. Il était plus facile de causer avec elle qu'avec Mlle de Lussy, à qui il ne savait que dire. Il lui adressa la parole en ces termes :

— C'est un des regrets de ma vie, mademoiselle, de n'avoir pu encore me rendre en Angleterre. Ma vie professionnelle est si occupée à Paris que je n'en ai pas trouvé, jusqu'ici, le temps.

Miss Brydon fut charmée de ce début. Un jeune homme de grande famille qui travaillait et qui ne nourrissait pas contre l'Angleterre les préjugés idiots, chers à la plupart de ses compatriotes ! cela était rare.

En fait, Moret n'avait sur l'Angleterre que les idées courtes et passionnées des journaux à un sou.

La conversation s'engagea et, lorsque miss Brydon y mit fin, Charles Moret n'avait pas fait de « gaffes », comme il disait, s'étant borné à laisser parler l'institutrice et à développer, avec la facilité qui lui était naturelle, les opinions qu'elle exprimait.

Il resta seul avec le comte de Lussy. Lussy avait déjà avalé trois verres d'eau-de-vie ; il en prit un quatrième en l'honneur de son jeune ami. Il essaya de lui raconter quelle avait été la vie de Mme de Lussy, comment Lobre était entré aux Bergeries. Mais Lussy éprouvait, le soir, une grande difficulté à parler ; il ne trouvait

pas les mots, obstinés à se cacher, et y suppléait par des gestes énergiques.

Moret l'écoutait d'une oreille distraite ; il savait tout cela et déjà sa pensée suivait une autre piste. L'affaire Lobre, qui l'avait amené aux Bergeries, passait au second plan.

Dès le lendemain, Moret déploya une apparence d'activité qui ravit le comte. Il alla voir le docteur Martin, écrivit force lettres mystérieuses. Il se refusait, du reste, à donner aucun détail sur la façon dont il menait son enquête.

— Ayez confiance en moi, — disait-il à Lussy, — et attendez la fin.

La compagnie du jeune homme remplissait les heures vides de l'après-midi dont Lussy ne savait que faire, et abrégeait la longueur mortelle des soirées aux Bergeries.

Lussy tenait fortement au peu d'idées qu'il avait en tête, car il ne les avait acquises qu'avec peine. Moret, pour son usage personnel, en avait dressé un inventaire. Son client s'était fait une conception simpliste et attristée de la politique de son pays : l'aboutissant fatal de la République était le socialisme, dont le mot seul suffisait à semer l'effroi ; c'était le monstre, inutile de développer. Sur ce point, tous les gens du monde, sans discussion, agréaient. Dans sa tête embrumée des vapeurs de l'alcool, il se représentait le triomphe du socialisme de la manière suivante : il n'y aurait plus ni maîtres ni serviteurs ; on n'aurait donc plus de bottes bien cirées, et les domestiques, renversés dans les fauteuils de leurs anciens maîtres, videraient, les pieds sur les canapés, les carafons précieusement conservés de vieille eau-de-vie. — Il était, du reste, incapable de décrire avec netteté ce tableau navrant, dont il se bornait à esquisser à grands gestes les lignes principales.

Moret approuvait, prêtait généreusement à son honorable interlocuteur les mots qui lui manquaient. Il partageait ces idées saines ; mais il avait sur Lussy l'avantage de pouvoir leur donner une forme oratoire, et il n'y manquait pas.

Lorsque, après un dîner copieux, ils finissaient la soirée en tête à tête, fumant d'excellents cigares, Moret s'élevait à des considérations générales.

— Ce pays, — disait-il (c'était une formule qu'il affectionnait), — ce pays (tout en parlant il laissait tomber d'un ample geste la main sur le bras de son fauteuil Louis XVI, comme pour prendre ce

meuble aristocratique à témoin de la justesse de ses assertions), ce pays a besoin d'autorité. On a fait trop de concessions à la démagogie. L'intérêt bien entendu des classes ouvrières — vous me suivez, cher monsieur — est dans une restauration du principe d'autorité. Que nous parle-t-on d'égalité naturelle? La nature ne montre-t-elle pas à tous les degrés de l'échelle animale la subordination des faibles aux forts? De même, dans la société, est-il juste qu'il y ait des cerveaux qui pensent et des bras qui exécutent.

Et il amplifiait, sincère comme jadis lorsque, entre les quatre murs nus d'une salle de réunion publique après un insuffisant dîner chez Gringeard, et toute la fièvre de sa vie misérable bouillonnant en lui, il dénonçait d'une gorge sifflante les iniquités sociales.

Maintenant sa voix résonnait entre les boiseries dorées du salon des Bergeries; les mots : respect, argent, devoir, tombaient de sa bouche grave, se heurtaient aux cristaux des lustres, aux bronzes de la cheminée, s'étouffaient dans le damas des hauts rideaux rouges, mouraient enfin parmi les laines rases des tapis.

Lussy l'écoutait, ravi. La France n'était pas finie tant qu'elle produirait des hommes tels que ce Moret! Il irait loin, le gaillard, rendrait de grands services à la bonne cause.

— Mon cher Moret, — disait-il, — quand nous rentrerons à Paris, je vous ferai connaître quelques-uns de nos amis qui s'occupent de politique. Ils auront besoin de vos talents.

Moret lissait sa barbe brune, puis il parlait de l'alliance nécessaire entre la vieille noblesse et les hommes intelligents sortis du peuple et de la bourgeoisie. Lussy, tout en se versant une nouvelle rasade d'eau-de-vie, l'approuvait. Il demandait alors où en était l'enquête sur ce coquin de Lobre. Moret, qui avait ses raisons pour ne pas se presser, assurait que l'affaire avançait, mais qu'il ne fallait rien brusquer. Et cependant il se tourmentait, songeant à Mlle de Lussy si prochaine et qu'il ne savait comment gagner.

Vivre près d'une jeune fille, la voir chaque jour dans la familiarité de ses habitudes, le matin, à midi, le soir, en plein air et aux lumières, la surprendre aux tournants inattendus de son humeur, lui parler à propos de tout et de rien, gagner peu à peu, sans effort, sa confiance, son esprit, puis son cœur ignorant; une jeune fille dont l'existence avait été solitaire, dont les yeux ne s'étaient arrêtés que sur le visage placide de son institutrice, qui avait grandi entre des arbres et non entre des hommes : une conquête

facile, en somme, pour un homme averti. Ainsi Moret pensait-il. Il avait tout pour réussir; il était aux Bergeries M. Charles *de* Moret. En outre, pour un rien, il serait amoureux de cette grande jeune fille svelte, aux yeux candides. Il y songeait sans cesse.

Une semaine passa. Moret commença à s'apercevoir qu'il ne serait pas aussi facile qu'il l'avait cru de réussir dans son entreprise. Il ne voyait jamais Mlle de Lussy seule. Elle ne se montrait qu'escortée de son institutrice. Il devait y avoir là un parti pris, une intention.

De loin, Moret observait la jeune fille. Elle était étrange. Il devinait en elle une volonté délibérée de se tenir à l'écart, de se surveiller, une timidité de chaque minute, qui, chose curieuse, paraissait apprise. L'attitude de Mlle de Lussy semblait, en somme, contrainte. Pourtant, deux ou trois fois, à une plaisanterie inattendue, elle avait éclaté d'un rire naturel et juvénile. Mais elle se reprenait vite. Elle refusait de se mêler à la conversation.

Moret, après maintes tentatives inutiles, se contentait alors de fixer par moments ses regards sur elle jusqu'à ce qu'elle se sentît observée. Impatiente alors, elle le dévisageait, et il baissait vite les yeux comme s'il regrettait de s'être laissé surprendre et de n'avoir su dissimuler à la jeune fille l'admiration évidente qu'elle lui inspirait.

Il y avait huit jours qu'il était aux Bergeries. Il s'avouait qu'il n'avait fait aucun progrès dans la conquête de Mlle de Lussy.

Aimait-elle quelqu'un? — Il essaya de faire parler l'institutrice, mais n'apprit rien. Personne ne venait aux Bergeries. Ne comprenait-elle pas qu'il était épris d'elle? Pourquoi semblait-elle lui en vouloir? Et aucune occasion de l'interroger pour savoir au moins les raisons de sa froideur! Elle était inabordable.

Un jour, vers cinq heures, Moret entra dans le petit salon du rez-de-chaussée. A sa grande surprise Mlle de Lussy était là, seule, occupée à mettre, dans un vase, des fleurs qu'elle prenait d'une gerbe couchée sur la table.

Lorsque entra M. de Moret, elle tressaillit. Moret s'avança vers elle.

— Je vous dérange, mademoiselle? — dit-il.

— Non, monsieur! — fit Jacqueline avec froideur.

Moret vit l'occasion unique d'engager la conversation. Il risqua, car il ne savait trop par où commencer :

— Aimeriez-vous habiter Paris, mademoiselle?

« L'impudent personnage ! » pensa Jacqueline.

— Non, monsieur ! — répondit-elle sèchement.

Moret ne se laissa pas rebuter.

— Vous ne voudriez pourtant pas passer votre vie aux Bergeries ! — dit-il.

La colère grondait en Jacqueline ; il ne fallait pas la pousser à bout. Ce n'était pas parce qu'il avait une voix chaude et prenante que ce M. de Moret allait faire d'elle ce qu'il voulait. Elle lui montrerait, sur l'heure, qu'elle n'était pas de celles qui se laissent épouser pour leur argent. Et ce fut avec une volonté qui vibrait dans chaque mot qu'elle lança la phrase suivante :

— Monsieur, je ne quitterai les Bergeries que si je le veux.

Elle dit, et, laissant les fleurs en gerbe sur la table, afin qu'il fût évident qu'elle sortait pour couper court à toute conversation, elle gagna la porte à pas mesurés, levant la tête et sans trembler.

Elle passa ainsi devant M. de Moret stupéfait.

A la suite de cette scène étrange, Moret, chose grave, douta de lui-même.

Une petite aventure, que le hasard lui envoya, lui rendit confiance.

V

Moret passait les matinées à examiner les comptes de Mme de Lussy, tenus par Lobre. Il parcourut aussi les mémoires des entrepreneurs. A mesure qu'il avançait dans son travail, il constatait que Mme de Lussy avait été volée quotidiennement ; chaque année, la liste des travaux qu'on exécutait soit aux Bergeries, soit dans le parc, soit dans les fermes, était longue. Chose curieuse, les mémoires des entrepreneurs n'avaient jamais été vérifiés ; ils semblaient avoir été payés intégralement, sans le rabais d'un quart ou d'un tiers qui est de règle. Lobre aurait-il touché la différence ? Moret voulut en avoir le cœur net et alla causer avec un gros entrepreneur de Maigny. Lorsqu'il en revint, le sentiment qu'il avait pour Lobre était presque celui de l'admiration. Ce vieux fripon avait dérobé des sommes énormes pendant les vingt ans qu'il avait dirigé les Bergeries ! Moret voulut, alors, savoir ce que Lobre avait fait de tant d'argent. Il fit parler le valet de chambre, ap-

prit que Lobre avait une belle-sœur et une nièce dans le pays, et se résolut à leur rendre visite. Le jour même, vers cinq heures, il arrivait à la Grillette. Il frappa à la porte. Une femme d'une cinquantaine d'années, à la figure molle, lui ouvrit.

Il demanda le chemin, soi-disant perdu, de Maigny et la faveur de se reposer un instant. Mme Lobre l'introduisit dans une pièce carrée, meublée sans prétention, mais dans un goût différent de celui d'une salle de ferme. Par les fleurs artificielles sous un globe, par la pendule à sujet et les coquillages sur la cheminée, elle ressemblait au salon d'un petit bourgeois.

Moret pensa qu'il serait facile de faire parler Mme Lobre, et, en effet, elle parla beaucoup. Mais elle se tint dans les généralités les moins compromettantes. En vain Moret essayait-il de l'amener au point qui l'intéressait.

— Vous allez quitter le pays prochainement? — disait-il.

— Le pays est dur par ici, — répondait-elle.

Et elle se perdait dans des détails oiseux.

Après dix minutes de conversation, Moret avait appris beaucoup de choses sur le vignoble et les blés des Bergeries, sur la longueur de l'hiver et le mauvais état des chemins conduisant à Maigny; sur les projets de la famille Lobre, rien.

De guerre lasse il allait se retirer, lorsque la porte extérieure s'ouvrit, et, du couloir, une jeune fille en chapeau jeta un regard dans le salon. Ayant aperçu un jeune homme inconnu et de bonne figure, elle entra aussitôt; l'aubaine était rare.

Mlle Yvonne Lobre avait, à ce moment, près de dix-neuf ans. Elle suivait encore trois fois par semaine un cours supérieur chez Mme Charlet, à Maigny. L'omnibus de l'institution la ramenait avec une amie jusqu'à la maison de cette dernière, à un quart de lieue de la Grillette. Elle revenait de là à pied, seule en automne et au printemps; en hiver, sa mère allait la chercher chez son amie.

Elle entra, une serviette sous le bras, très cambrée. A son allure décidée, on pouvait voir qu'elle dirigeait tout, en enfant gâtée, dans la maison. Moret la jugea piquante; c'était un type de femme qui lui plaisait; en deux minutes, on était amis.

Il la mêla de la façon la plus naturelle à la conversation. Mlle Lobre était enchantée d'avoir un monsieur de Paris avec qui causer. Elle réduisit bientôt sa mère au silence. En peu de temps Moret sut tout ce qu'il voulait apprendre.

Au 15 octobre, la famille Lobre irait habiter une propriété

qu'elle possédait aux portes de Limoges, et qui se nommait « la Fontaine ». Moret se leva ; Mlle Lobre lui adressa une sémillante œillade, et l'avocat, ayant remercié de l'hospitalité accordée, reprit le chemin des Bergeries.

Il n'avait pas perdu sa journée ; le hasard le servait, car, à Limoges, il avait un ami, Gustave Sermois, ancien commensal de chez Gringeard, qu'un ministre radical avait nommé substitut du procureur de la République dans le chef-lieu de la Haute-Vienne.

Il écrivit donc à Sermois, demandant, sans donner aucun détail, des renseignements sur un M. Lobre, propriétaire de « la Fontaine », près Limoges. La réponse du substitut ne se fit guère attendre. « Lobre (Jean-Eugène) avait, en effet, depuis une dizaine d'années la terre de « la Fontaine » (70 hectares), sur laquelle il avait fait exécuter plusieurs travaux. Il était inconnu à Limoges, où il ne venait que rarement ; un sieur Brévat, agent d'affaires fort actif et un peu suspect, était son correspondant. Le casier judiciaire de Lobre (Jean-Eugène) était vierge. »

Peu de jours après, Moret se promenait, vers cinq heures, sur le chemin de Maigny. Il était absorbé dans ses pensées. Les affaires de la vieille comtesse étaient compliquées à plaisir. Il gardait l'espoir de réunir contre Lobre et Brétôt assez de preuves pour faire ouvrir une instruction. En outre il avait trouvé, dans l'examen attentif des papiers, matière à deux procès imperdables, l'un contre la commune de Boignes pour accaparement de sources, l'autre contre un voisin qui avait établi un moulin sur un terrain contesté, lequel, en fait, dépendait des Bergeries. Il avait obtenu sans peine de Lussy l'autorisation de poursuivre ces deux affaires devant les tribunaux, et ce dernier, charmé de l'activité de l'avocat, lui avait versé une provision ronde. Enfin il était sûr de l'appui de son client à Paris. Mais, par ailleurs, il n'avait pas sujet d'être satisfait. Mlle de Lussy continuait à le traiter avec froideur. Il s'en désolait, car il était obligé de s'avouer qu'aux raisons sérieuses qu'il avait de faire de Jacqueline sa femme s'ajoutait encore une inclination toute sentimentale. Moret avait jusqu'ici peu sacrifié au sentiment. Aussi était-il surpris et inquiet. Il doutait de sa force, ne savait que faire. S'il manquait de confiance en lui-même, il était perdu.

Il en était là de ses réflexions, lorsque le bruit d'une voiture, derrière lui, le fit sursauter. C'était l'omnibus de l'institution Charlet qui ramenait Mlle Lobre et son amie.

Deux minutes après, l'omnibus revint à vide. Moret hâta le pas pour rejoindre Yvonne Lobre qui rentrait seule.

Il la rattrapa sans peine, car elle avait reconnu le Parisien sur la route et avait ralenti, sans raison, pour voir. Elle allait donc à pas lents, habile à faire valoir sa taille cambrée et, malgré les médiocres vêtements qu'elle déplorait, l'élégance de sa tournure.

Elle joua la surprise lorsque Moret l'atteignit. Au lieu de passer, il s'arrêta et prit le ton de familiarité complimenteuse qui lui avait si bien réussi la première fois.

— Eh bien! mademoiselle, — dit-il, — une jolie fille telle que vous n'a pas peur de se promener seule ainsi sur les routes.

Mlle Lobre, flattée, rougit.

— Il n'y a pas de danger, — fit-elle, minaudant et lançant un coup d'œil à Moret.

— Vous pourriez rencontrer un loup.

— Nous n'avons pas de loups dans le pays, — répondit-elle.

— Un loup avec de grandes moustaches, des dents blanches et des yeux luisants, — dit Moret, enflant la voix et montrant des dents serrées.

— Il n'y en a comme cela qu'à Paris, — repartit la jeune fille, charmée de ce jeu nouveau.

— Oui, mais ils viennent à la campagne et ont faim de chair fraîche, — poursuivit Moret. — Allons, je ferai chemin avec vous pour vous protéger.

Il dit et passa son bras sous celui de Mlle Lobre.

Elle se défendit un peu, puis céda. Enfin elle avait une aventure! et non pas avec un provincial endormi, mais avec un homme du monde, un Parisien! Un délicieux frisson la parcourut.

— Mais si l'on nous voyait ainsi, monsieur de Moret? — dit-elle.

— On ne nous verra pas, — affirma-t-il.

Il l'emmena, plaisantant avec elle. Lorsqu'ils passèrent à l'extrémité de la forêt des Bergeries, ils s'écartèrent un instant de la route et entrèrent sous bois. Mlle Lobre pourtant ne voulut pas s'arrêter. Elle était un peu rouge lorsqu'ils regagnèrent la route, et, comme ils arrivaient en vue de la Grillette, elle quitta le bras de Moret, non sans l'avoir serré tendrement.

— Vous ne m'oublierez pas? — dit-elle.

— Jamais, ma chère enfant, jamais.

Ce soir-là, ce don Juan de Moret fut, aux Bergeries, extrême-

ment brillant. Jacqueline le regardait avec étonnement ; elle ne comprenait rien à la conduite de M. de Moret.

Depuis quelque temps l'humeur du comte de Lussy changeait. Les entrevues avec Mᵉ Ledoux l'assombrissaient ; il n'y apprenait que des choses désagréables. Enfin, sur le conseil de Moret, pour qui il n'avait nul secret, il pressa le notaire de dresser l'inventaire complet de la succession de Mme de Lussy.

Quelques jours plus tard, le comte, revenant de Maigny, entra vers cinq heures dans la chambre où travaillait l'avocat. Il était congestionné. A la main, il tenait des papiers roulés qu'il jeta sur la table où ils s'éparpillèrent. Il se laissa tomber dans un fauteuil et poussa un gémissement.

— Je suis ruiné, — dit-il.

Et, comme il prononçait ces mots, la colère s'empara de lui.

— Cette canaille de Lobre me le paiera, — cria-t-il. — C'est lui qui a poussé ma mère à des dépenses folles pour mieux la voler. Ah ! le gredin ! il ne périra que sous mes coups ! Les fermes hypothéquées, pas un sou d'argent comptant, pas de titres, toute une fortune fondue !

Il s'arrêta pour reprendre haleine.

— Nous sommes ruinés ! Ma pauvre fille, que dira-t-elle ? Moi qui lui avais promis une vie riche à Paris ! Maintenant, je ne pourrai même pas la doter !

Le gros homme avait les larmes aux yeux.

Moret l'écoutait, approuvait de la tête, sympathisait avec son client.

Celui-ci lui demanda, enfin, de vérifier les comptes établis par Mᵉ Ledoux, non pas qu'il doutât de la probité du notaire, mais Moret, en comparant les sommes versées par la comtesse à Ledoux avec les rentrées portées par Lobre dans ses livres, trouverait peut-être la preuve d'un détournement de fonds. A l'idée de faire rendre gorge à cette vieille canaille de Lobre Lussy, frémissait de joie.

Puis il s'attendrit de nouveau sur le sort infortuné de sa fille. Moret l'encouragea dans son projet de ne rien cacher à celle-ci : la franchise était nécessaire, il fallait voir sa situation en face, ne pas se faire d'illusions, etc. Le comte le quitta pour aller révéler à Jacqueline la malheureuse situation où ils se trouvaient.

Moret, une fois seul, travailla, crayon en main, jusqu'à l'heure

du dîner. Lorsqu'il eut fini, il avait les renseignements les plus précis sur les affaires Lussy.

Ce que le comte appelait la ruine eût été la fortune pour un pauvre diable tel que lui, Moret. Car, si le domaine était dirigé avec intelligence, il rapporterait encore une vingtaine de mille francs nets par an, et si l'on vendait les Bergeries, on en tirerait plus de cinq cent mille francs. Sans doute, Lussy comptait avoir cent mille francs de rente au décès de sa mère, mais pourquoi se plaindre ? Il n'aurait pas l'ennui de changer le genre de vie qu'il menait et qui, somme toute, lui convenait. Avec ses vingt mille livres de rente personnelles, il serait demain ce qu'il était hier. Il donnerait les Bergeries en dot à sa fille, à laquelle reviendrait, en outre, le petit héritage de son grand-père Target, qui, parcimonieux, avait dû mettre de l'argent de côté. Target était septuagénaire ; l'apoplexie guettait Lussy, rouge, de souffle court, la nuque noyée dans la graisse. Mlle de Lussy serait un très beau parti.

A ce point de ses réflexions, Moret s'interrompit. Il oubliait encore que Mlle de Lussy refusait de lui adresser la parole, que son séjour aux Bergeries arrivait à sa fin, et qu'à moins d'un miracle, il ne saurait toucher le cœur de Jacqueline. Moret ne croyait pas aux miracles.

VI

Pour Jacqueline, M. de Moret était inexplicable. Il lui adressait à peine la parole, n'essayait pas de lui plaire. N'eussent été ses yeux hardis, il l'ignorait. Pourquoi la regardait-il tant ?

Elle y songeait dans la solitude de sa pensée. Quelques mois plus tôt, elle aurait aimé comme une oie ce garçon sympathique ; elle n'aurait pas vu clair dans sa conduite intéressée. Elle aurait cru, la sotte, qu'il la recherchait pour elle-même. Maintenant, grâce à Robert de Bois-Vuillaume, les écailles lui étaient tombées des yeux.

Mais elle avait payé trop cher l'acquisition de tant de prudence. Elle n'avait gagné la sagesse qu'au prix de l'estime d'elle-même. Elle soupirait.

Elle refusait à se réconcilier avec la vie ; elle méprisait son père

de vouloir la vendre à M. de Moret; elle haïssait de toutes ses forces ce Parisien qui convoitait son argent. Elle s'apitoyait sur elle-même qu'une existence abandonnée, désolée, attendait.

Elle avait maigri; l'eau claire de ses yeux semblait plus profonde; elle avait perdu les élans fous de son adolescence; une grâce mélancolique parait ses gestes plus lents. Miss Brydon, même, s'en aperçut et s'alarma.

Jacqueline nourrissait des pensées lamentables, lorsque son père vint la voir chez elle, un soir, avant dîner. La démarche était inaccoutumée. Depuis que M. de Lussy avait été surpris bousculant Véronique dans le salon de sa fille, il n'y était pas réapparu.

Il entra, tout ému de la conversation qu'il avait eue avec Moret. Il embrassa sa fille, se promena dans la pièce en poussant quelques soupirs et de convenables jurons, embrassa encore Jacqueline, la regarda longtemps et, à la regarder, s'attendrit, et il ne put formuler ce qu'il avait à dire. Alors il se remit à marcher au travers du salon.

— Fillette, — dit-il enfin, — j'ai une triste nouvelle à t'annoncer.

Il se tut. Pourquoi Jacqueline ne l'aidait-elle pas? Mais non, elle ne manifestait aucune curiosité.

Lussy vint à elle, résolu.

— Nous sommes ruinés! — dit-il.

Jacqueline ne bougea pas.

— Ruinés! — répéta-t-il, avec un accent pathétique.

La jeune fille eut un « Ah! » indifférent. Que lui était la fortune?. Elle n'y tenait pas; elle préférait la médiocrité.

Son père crut qu'elle ne comprenait pas; il lui expliqua longuement les conséquences terribles de la ruine; et, comme sa fille ne paraissait pas troublée, il exagéra à plaisir leur malheur; pas de dot pour Jacqueline, les Bergeries vendues.

Jacqueline l'écoutait sans émoi. Mais, comme elle voyait son père agité et malheureux, elle le calma du mieux qu'elle put. — Aurait-elle de quoi vivre modestement? — Oui. — Eh bien, elle n'en demandait pas davantage.

Le comte la quitta au comble de l'admiration. « Ma fille, dit-il à Moret plus tard, est héroïque. Elle a supporté la nouvelle de notre ruine comme une sainte. »

Le même soir, Jacqueline raconta à miss Brydon qu'au lieu d'être riche, elle était pauvre. Elle débita l'histoire avec une placidité qui surprit l'Anglaise.

— Ma pauvre petite! — dit miss Brydon en prenant son élève dans ses bras.

Mais Jacqueline n'aimait pas à être plainte. Elle avait besoin de tout son sang-froid; il y avait des choses importantes à décider sur l'heure ; elle voulait en causer avec sa meilleure amie.

— Nous ne pourrons probablement pas vous garder! Alors, que deviendrai-je seule?

Malgré son courage, Jacqueline était émue, et sa lèvre inférieure tremblait.

— Je resterai avec vous jusqu'à ce que vous vous mariiez, — dit miss Brydon.

— Je ne me marierai pas. Du reste, j'y étais résolue depuis longtemps, — répondit la jeune fille.

— Qu'est-ce que cette nouvelle folie, Jacqueline?

— Ce n'est pas une folie, — fit-elle sèchement. — D'abord, je suis laide, et personne ne voudra de moi pauvre; et, si j'étais riche, c'est moi qui ne voudrais pas des gens assez vils pour me demander.

— Laide! — s'écria miss Brydon, — mais, ma pauvre enfant, qui vous a mis cette idée en tête?

— Personne, — dit Jacqueline, qui ne voulait pas perdre son temps à discuter l'évidence, — personne, je sais ce que je sais. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Je ne me marierai pas. Vous me quitterez. Que ferai-je?

Miss Brydon renonça à contredire la jeune fille, qui se butait à une idée fixe, et se borna à répondre :

— Je ne vous quitterai pas, si vous voulez me garder.

— Mais je n'ai plus d'argent, — cria Jacqueline qui commençait à s'exaspérer. Nous ne pourrons plus vous payer. Ne comprenez-vous pas?

Miss Brydon sourit :

— Je n'ai pas besoin d'argent, — dit-elle.

— Ah ! vous êtes donc riche maintenant ? — fit Jacqueline sceptique.

— Plus que je ne le désire, — répondit l'institutrice.

Jacqueline aussitôt cessa de penser à elle-même. Comment Brydon était-elle devenue riche ? Il y avait là un mystère passionnant à éclaircir. Elle interrogea l'institutrice. Celle-ci essaya de se défendre, mais l'assaut de Jacqueline était irrésistible. Ayant avoué qu'elle avait un secret, miss Brydon fut bientôt forcée de le

révéler. Elle se mordit les lèvres, rougit, se décida enfin à prendre dans son bureau un petit paquet qu'elle remit à la jeune fille.

L'ayant ouvert, Jacqueline vit un livre à reliure verte, chargée d'or, où s'écrivait, en larges lettres blanches, le titre : « *A runaway King* » *by Lelian Mors.*

— *Un Roi en fuite,* — dit-elle en regardant interrogativement miss Brydon.

L'institutrice restait impassible. Soudain Jacqueline comprit que « Lelian Mors » était son amie, et le *Runaway King* le roman auquel elle avait tant travaillé.

— Que je suis contente ! — s'écria-t-elle.

Il fallut que Brydon donnât des détails. Le roman avait paru en juin à Londres ; il avait eu, elle fut obligée de l'avouer, beaucoup de succès, trop de succès, un succès effarant pour la timide institutrice qui, à chaque heure, craignait que l'on ne perçât son incognito. Elle se faisait arracher les renseignements un à un, mais Jacqueline était tenace.

La jeune fille apprit, à force d'interroger, que le *Runaway King* avait déjà été vendu à cinquante mille exemplaires en Angleterre seulement. Elle vit les coupures des journaux. La question à la mode, cet été-là, dans les Trois Royaumes, avait été : « Qui est Lelian Mors ? » Des cinq ou six noms proposés, on s'était arrêté finalement à celui du fameux correspondant militaire (ce détail intrigua Jacqueline plus que tout le reste) de l'*Evening Mail.* Mais ledit correspondant avait décliné, par lettre publique, l'honneur de ce pseudonyme. Qui était Lelian Mors ?

Miss Brydon, noyée dans un flot de questions, avait peine à reprendre haleine. Elle expliqua enfin qu'elle avait un nouveau roman, acheté à un prix magnifique par un *Magazine* américain, qu'ainsi elle était libre d'elle-même et ne quitterait pas son élève dans le malheur.

Mais Jacqueline, montée à ce point d'excitation, avait oublié sa position infortunée. Il y avait mille choses qu'elle voulait savoir.
— Personne ne connaissait Lelian Mors ?

— Personne, sauf l'éditeur de Londres en qui l'on pouvait avoir toute confiance.

— Pourquoi ne me l'avoir pas dit plus tôt ?

— J'avais peur.

— Ah ! oui, je comprends ; c'est absurde, mais je comprends.

Et ainsi de suite pendant une heure. Elle ne s'interrompit que

pour commencer à lire, sans tarder, ce fameux roman. « Non, miss Brydon ne supporterait pas, la pauvre, qu'on le lût en sa présence. — Eh bien, qu'elle s'en allât. »

Et miss Brydon se retira dans sa chambre, laissant Jacqueline sous la lampe, le livre à la main.

Jacqueline commença sa lecture. Dix heures, onze heures sonnèrent à la grande pendule asthmatique du corridor. Jacqueline n'entendait rien. Les pages, à intervalles réguliers, tournaient sous ses doigts. A minuit et quart seulement elle s'arrêta. Ses yeux, de fatigue, piquaient. Elle avait parcouru plus de deux cents pages. Sa stupéfaction était à son comble.

Ce qu'elle avait lu était la folle, invraisemblable histoire d'un héros qui, pour l'amour d'une touchante jeune fille, devient, par mille prouesses, le roi d'un pays situé quelque part entre l'Adriatique et la mer Noire. A peine est-il sur le trône, la jeune fille, trompée par un félon, croit que le roi l'a trahie. Elle disparait. Le roi quitte son trône, sa cour, son peuple, son royaume, pour aller à la recherche de l'héroïne. Telle était là première partie du *Runaway King*.

Jacqueline ne lut pas plus avant ce soir-là. Il y avait, dans ces deux cents pages, des coups de sabre et de pistolet, des embuscades et des batailles rangées, des trahisons et de sublimes dévouements, des figures de toutes sortes, soldats, courtisans, héros et bandits, femmes du monde et paysannes, jeune fille auréolée, saintes et rouées ; il y avait des paysages de montagne et de plaine, des bords de mer incendiés de soleil, des scènes d'amour sous des clairs de lune silencieux, le tout mêlé, sans souci de vraisemblance, mais avec une force d'imagination étonnante.

Et Jacqueline se demandait comment la calme miss Brydon avait inventé cette histoire. Voilà donc quel était le fruit de ses veillées solitaires dans ce petit salon ! Des aventures guerrières avaient été écrites de cette écriture régulière, pacifique, qui était propre à l'institutrice ! Elle qui, dans la vie, se cachait, dont l'existence ne se perpétuait que dans une routine d'actes toujours les mêmes, qui tremblait devant le grain d'imprévu poussé par le hasard sur sa route, qui avait gardé le secret de ce livre par timidité pure, qui, tout à l'heure, ne supportait même pas l'idée que son roman fût lu en sa présence, — non, cela dépassait l'imagination !

Jacqueline sourit en pensant à l'humble et plate histoire qu'elle

avait imaginée, elle, l'aventureuse Jacqueline. Où étaient Dorothée. Mary, le révérend Simmons et la recette du gâteau nuptial?

La jeune fille se coucha, la tête tout enfiévrée et, pour la première fois depuis sa rencontre nocturne avec Robert de Bois-Vuillaume, ne pensa pas, avant de s'endormir, qu'elle était laide et dédaignée.

Mais le lendemain matin, comme elle attendait, réveillée, que Véronique descendit pour ouvrir les volets, le roman de miss Brydon lui revint à la mémoire, elle en revit l'héroïne pour la beauté de laquelle tant de prouesses avaient été accomplies. Alors elle songea à elle-même. Elle repassa, dans son esprit, son infortune, pour lui donner un lustre nouveau. Et, comme elle s'occupait ainsi, elle pensa à M. de Moret. Dans la bousculade du soir précédent, elle l'avait oublié. Elle eut un sourire méchant. « Il est plus volé que moi, se dit-elle ; il va rentrer bredouille à Paris. Papa l'aura mis au courant, il filera aujourd'hui, sans doute. » Elle mâcha et remâcha ces pensées amères jusqu'à ce qu'elles eussent perdu toute saveur.

A déjeuner, elle observa M. Charles de Moret. Maintenant qu'elle était sûre de le voir partir, elle le regardait avec plus de sympathie. Il était intelligent, on n'en pouvait disconvenir; si ce n'eût été son irrémédiable bassesse de caractère, il eût été possible. Il avait du reste une figure énergique et des yeux ardents. Pendant le repas, M. de Moret fut gai. Sans doute il ne savait pas encore. Au dîner, il parla avec entrain. Jacqueline s'étonnait. Pour la première fois elle se mêla à la conversation, chercha à plaire. Par une bizarre coquetterie, elle voulait laisser des regrets à ce jeune homme énigmatique. Elle resta au salon plus tard, oublia ses préoccupations. Rentrée chez elle, elle décida que, si son père ne parlait pas, elle mettrait fin, elle-même, au malentendu. Elle se promettait un vif plaisir à dire à ce coureur de dots qu'elle n'aurait pas de dot. Elle n'attendrait pas longtemps.

Elle attendit plus qu'elle ne le pensait. Les jours suivants, M. de Moret ne fut pas un instant seul sur la terrasse avant déjeuner, ou au salon avant dîner, comme il en avait l'habitude. Il passait des heures et des heures chez lui. Que faisait-il?

Jacqueline en voulut à son père. Pourquoi n'avertissait-il pas son hôte. C'était de la mauvaise foi.

Elle enjoignit à miss Brydon de parler à ce sujet à « son ami » Moret. Brydon refusa. Jacqueline insista : c'était une question de

loyauté. Elle arracha enfin à la timide institutrice la promesse qu'elle dirait le soir même à M. de Moret que Jacqueline n'avait pas de fortune.

Ce soir-là la jeune fille occupa son père, laissant seuls, dans un coin, Brydon et Moret.

Mais, lorsqu'elles eurent regagné leur appartement, miss Brydon avoua à son élève que l'unique sujet de conversation entre elle et M. de Moret avait été l'organisation de l'Assistance publique à Paris, sur laquelle ce jeune homme lui avait donné d'intéressants renseignements, et que, quant à elle, elle était incapable de prêter, à la présence aux Bergeries d'un *gentleman* aussi accompli, des motifs si mesquins.

Jacqueline eut un sourire de pitié. Elle agirait donc elle-même, puisqu'elle était seule à voir les choses clairement. Elle avertirait M. de Moret. On finirait par le rendre ridicule, ce garçon. C'était assez qu'il fût odieux.

VII

L'affaire qui retenait Charles Moret dans sa chambre était l'affaire Lobre-Brétôt. Il n'avait qu'une chance sur dix de les convaincre de leur crime, mais cette chance, il fallait la tenter, — et, en outre, agir de telle sorte que Lussy fût émerveillé de l'habileté de son avocat. Lussy serait précieux à Paris plus tard. Et qui pouvait dire ce que deviendrait Mlle de Lussy ? Peut-être changerait-elle ? Ces jours derniers, elle semblait moins sauvage ; elle lui avait adressé la parole. Pourquoi ? Moret s'avouait que l'âme de cette jeune fille lui était obscure. Mais il n'avait pas renoncé à espérer. Pourtant il allait partir, quitter les Bergeries.

Moret arrêta donc un plan de bataille contre l'ennemi Lobre et, un jour, demanda à Lussy de l'accompagner dans sa chambre. Ils y trouvèrent un petit être sec, presque un nain, avec une tête dont le crâne occupait les trois quarts pour ne laisser de place qu'à une petite figure pâle, imberbe, avec une bouche immense et un nez crochu. Ce gnome avait une jambe un peu pliée. Il portait, sous le bras, une serviette de cuir noir, volumineuse. C'était Mᵉ Loison, huissier en la ville de Maigny, où il était connu sous le sobriquet de « Bellecuisse », homme de peu de paroles et secret.

Moret le présenta au comte, puis les installa tous deux dans la salle de bains voisine dont la porte était remplacée par un rideau. Il leur recommanda de garder le silence et de ne pas bouger. Ayant alors sonné un valet de chambre, il fit demander Lobre.

Le message de M. de Moret étonna Lobre. Depuis que ce monsieur était aux Bergeries, Lobre était sur ses gardes. Pourquoi ce Parisien avait-il été à la Grillette? Il avait trouvé moyen de faire parler Yvonne. La pauvre petite, elle ne savait pas les dangers de la franchise. Lobre adorait Yvonne; jamais il ne lui eût donné tort. Pourtant, le jour où il avait appris ce qu'elle avait dit à M. de Moret, il n'avait pu retenir un mouvement d'impatience. Voulait-elle sa perte, qu'elle racontât ses histoires à ses ennemis? — Yvonne n'avait rien compris à cette sortie. Elle l'avait jugée folle, et, dans sa cervelle de petite bourgeoise élevée à l'institution Charlet, elle avait conclu : « C'est une idée de paysan; mon père a toujours eu la manie de cacher ce qu'il faisait. » Lobre attendait avec impatience le 15 octobre, date à laquelle il quitterait les Bergeries pour s'établir, enfin, dans sa propriété près de Limoges. Huit jours encore!

L'invitation inattendue de M. de Moret à le venir voir dans sa chambre réveilla la méfiance de Lobre. Il n'était pas au service de ce monsieur, après tout. Il n'irait pas.

Mais, à la réflexion, la prudence l'emporta, et quelques minutes plus tard Moret entendit dans le corridor le pas traînant du vieux maître d'hôtel.

Lobre entra dans la chambre. Moret, qui était derrière une table chargée de papiers, lui montra une chaise en face de lui.

Non, Lobre préférait rester debout. Il se tenait près de la porte, hésitant, le visage plissé; on ne voyait rien de ses petits yeux aux trois quarts fermés.

Moret insista d'un geste décisif.

Lobre, alors, se décida et vint à la chaise, marmottant entre ses dents quelque chose comme :

— Bien de l'honneur!...

— Vous connaissez à fond les affaires de Mme de Lussy, — dit Moret.

Lobre approuva de la tête.

— L'expérience que vous avez acquise aux Bergeries vous sera précieuse pour l'administration de votre propriété « la Fontaine » aux portes de Limoges, — reprit Moret.

Le vieux régisseur voua, pour une minute, Yvonne à tous les diables, mais sa figure ne laissa rien transparaître de ses sentiments.

— Vous avez fait des travaux chez vous, — continua l'avocat, — je le sais. Vous avez eu à traiter avec des entrepreneurs. Je gage que vous les avez payés moins cher que Mme de Lussy ne payait les siens. J'ai calculé que, depuis vingt ans, depuis que vous êtes ici, la comtesse a versé à ses entrepreneurs cent cinquante mille francs de trop, somme qui représente à peu près le tiers des sommes totales des mémoires. Savez-vous qui a touché ces cent cinquante mille francs?

Moret fit une longue pause et regarda l'adversaire.

Lobre était impassible. Seul, le bout de son pied gauche battait le parquet. Il s'en aperçut et ramena le pied gauche sous la jambe droite. Ses petits yeux brillaient dans la fente étroite des paupières. Il fallait pourtant parler.

— Lobre ne sait pas ce que monsieur veut dire, — se borna-t-il à répondre d'une voix blanche.

Moret n'attendait que ce signal. La voix de l'ennemi l'excita; il se jeta dans la bataille.

— Il est inutile de jouer au plus fin avec moi, — s'écria-t-il. — Les entrepreneurs n'ont touché que leur dû, je m'en suis assuré, et le reste, c'est vous, chargé de faire les paiements, qui l'avez empoché. C'est un abus de confiance caractérisé, dont vous répondrez devant les tribunaux civils.

Lobre ne se démonta pas.

— Lobre est un honnête homme, — dit-il, — il n'a rien pris. Si les entrepreneurs ont volé Mme la comtesse, cela se peut bien. A qui se fier, de nos jours?

Moret parut ne prêter aucune attention à la réponse de Lobre, et, soudain, il lui demanda :

— Savez-vous qui je suis?

L'autre, étonné, le regarda sans répondre.

— Je vais vous le dire, — continua Moret, — cela vous déliera la langue. Je ne suis pas venu ici pour mon plaisir. Supposez que j'y ai été invité par mon ami le comte de Lussy pour une enquête judiciaire que nous avons voulu faire d'abord (il détacha « d'abord » comme un acteur un mot à effet) en privé; supposez que je sois un juge d'instruction enquêtant, en amateur, aux Bergeries.

Au titre de « juge d'instruction », Lobre ne put retenir un tres-

saillement. Les gens de justice l'avaient toujours effrayé. Son visage jauni, une seconde, montra de l'effroi. Mais il se reprit.

— Le juste triomphera des méchants, — balbutia-t-il.

— Lobre, — dit Moret, en changeant de ton, — vous êtes un homme intelligent ! Vous verrez qu'il fait bon écouter mes conseils. J'en sais, sur vous, assez pour vous mener, non pas seulement devant les tribunaux, mais devant la cour d'assises. Vous comprenez ce que j'entends par là.

Moret s'était levé.

Devant les yeux clos de Lobre avait passé rapide l'image d'une salle basse qu'il avait visitée une fois dans la maison de ville de Maigny. Il restait immobile sur sa chaise, résigné en apparence, murmurant des phrases dont on n'entendait que des mots isolés : « rocher », « sauveur », etc. ; eût-il été vêtu différemment, il aurait semblé, avec sa face jaune et rasée, un esclave chrétien sorti de l'ergastule pour être jeté aux bêtes.

Autour de lui, pareil à un lion affamé, marchait Moret les narines dilatées, les yeux brillants. Il était en chasse.

— Voici l'affaire, — fit-il d'une voix sonore (il s'arrêta pour s'appuyer sur le coin de la table). — Vous avez fait mourir Mme de Lussy pour toucher une part des bénéfices énormes que sa mort allait procurer à votre complice Brétôt, le fermier des Aguets. Mais vous avez été trop pressé, vous avez manqué de prudence. Mme de Lussy aurait dû vivre un an ou deux encore, votre part eût été assez belle. Mais qu'elle mourût trois mois après avoir signé l'acte de vente des Aguets aux conditions que vous savez, il y avait de quoi attirer sur vous et sur Brétôt les soupçons de la justice. M. de Lussy s'est ému ; il s'est adressé à moi. J'ai cherché et voici ce que j'ai trouvé (tout en parlant, Moret montrait les papiers amoncelés sur la table). Je prouverai, par témoins honorables, l'entente entre vous et le fermier des Aguets.

Lobre ne put se tenir de regarder le juge d'instruction. Il y avait de la sorcellerie là-dessous. Comment prouver cette entente? Il l'en défiait bien. Un instant, il eut l'idée que Moret voulait l'effrayer. Il resta silencieux.

— Je prouverai — continua Moret — que vous êtes allé à Limoges au moment de la mort de la comtesse et que vous y avez vu le sieur Brévat, agent d'affaires, qui s'est chargé de placer pour vous la somme importante que vous lui avez remise.

Lobre, de nouveau, eut la vision effrayante d'une salle basse

qu'emplissait une foule énorme; au fond de la salle, trois hommes solennels vêtus de rouge; non loin d'eux, sur un banc, entre deux gendarmes, une figure maigre, aux cheveux ras... Il respira fortement.

— D'où venait cet argent? — demanda Moret. — J'en dirai sans peine la provenance aux jurés. Comment faire comprendre à ces excellents jurés que la mort naturelle de Mme de Lussy vous ait rapporté tant de milliers de francs? Je ne m'en charge pas, mais il me sera facile de leur montrer comment vous vous y êtes pris pour que la comtesse de Lussy fût frappée d'une si soudaine attaque. Je vais vous le raconter, puisque vous semblez avoir perdu la mémoire.

La voix de Moret sonnait en fanfares joyeuses. Dans la salle de bains voisine, Lussy multipliait les signes d'approbation et cherchait, par mille moyens, à attirer l'attention de maître Loison, pour lui faire partager son enthousiasme. Mais Loison, dit « Bellecuisse », restait les yeux fixés sur l'écritoire qu'il avait déployé sur ses genoux et, de temps à autre, écrivait une phrase.

Moret s'assit en face de Lobre, et ne le quitta plus des yeux.

Mais il ne rencontra pas le regard du vieil homme, qui avait baissé les paupières. Lobre tenait les mains croisées sur ses genoux. Par moments, ses lèvres s'agitaient pour murmurer des mots sans suite. La grande lumière qui venait de la fenêtre jouait sur son visage ridé, et, au-dessus du nez, la dépression du front s'accusait par une ombre forte.

— Depuis vingt ans, — reprit Moret, — vous donniez à Mme de Lussy d'excellentes tisanes dont elle avait un impérieux besoin. Elle se disait menacée, et à raison l'événement l'a prouvé, d'inflammation des entrailles. L'interruption de ce régime, à elle seule, eût été grave; mais vous étiez impatient. Vous avez préparé une fiole nouvelle de tisane. Vous connaissez les herbes, Lobre, vous savez que s'il en est de laxatives, il en est aussi d'astringentes. Vous avez substitué celles-ci à celles-là. L'effet ne s'est pas fait attendre. Mme de Lussy a eu des troubles intestinaux légers. Lorsque vous avez vu qu'ils prenaient un caractère sérieux, vous êtes parti, muni de l'argent donné par Brétôt, pour la Creuse, pardon, pour Limoges, non sans avoir remis dans votre chambre la seconde fiole que vous avez vidée, et apporté dans la chambre de Mme de Lussy la bouteille qu'on y a trouvée. Mais le Dr Martin, le soir même où il fut appelé aux Bergeries, visita votre chambre;

dans le fond d'une bouteille, il restait quelques gouttes d'un breuvage astringent. Vous n'aviez pas rincé la seconde fiole, Lobre : on ne pense jamais à tout ; c'est pourquoi la plupart des crimes sont punis... Le lendemain de votre départ, l'inflammation se déclarait avec violence. En trente-six heures la comtesse de Lussy mourait... Voilà, mon cher monsieur Lobre, ce que je raconterai moi-même aux jurés à Maigny, car j'interviendrai pour mon client, le comte de Lussy, partie civile. L'affaire est-elle en état, comme nous disons ?

Il se frottait allégrement les mains, heureux de sa démonstration.

Une angoisse indicible contractait la gorge de Lobre. Il aurait voulu ouvrir la fenêtre pour aspirer l'air frais, mais il n'osait bouger. Involontairement il leva les paupières et regarda Moret. Ce fut un regard terne, sans expression, comme d'un animal battu. Moret vit danser, au fond de l'opacité des yeux, une petite flamme de terreur.

« Je te tiens, gredin ! » pensa-t-il.

Il y eut un silence long. Moret voulait laisser la crainte creuser son trou dans le cerveau débile du vieil homme.

Lobre était, à ce moment, semblable à ces insectes qui, les touche-t-on, simulent la mort. Mais son âme était bouleversée. Ce juge surgi de Paris était le diable en personne. Comment avait-il lu l'histoire de Mme de Lussy, comme si elle était écrite devant lui sur un grand livre ? Lobre concentrait le peu de forces qui lui restaient pour se tenir ferme à cette seule décision : « Ne parle pas, n'ouvre pas la bouche. » Cependant il sentait des gouttelettes de sueur lui poindre sur le front et à la racine des cheveux.

Moret s'était assis. Il recommença à parler, cette fois d'un ton adouci, d'une voix sans menaces, persuasive, insinuante.

— Nous pouvons vous mener sur l'échafaud, — dit-il avec un sourire, comme s'il proposait une partie de campagne, — mais il ne dépend que de vous de ne pas faire cette promenade fatale. Mon client n'aime pas le scandale. Il ne lui plaît guère d'avoir à traîner la mémoire de sa mère en cour d'assises. S'il peut l'éviter, il en sera heureux. Mais, pour cela, il faut que vous nous aidiez.

Il s'arrêta et regarda Lobre, immobile toujours.

— Voyons, mettez-y du vôtre, que diable ! — fit Moret. — Voyez-vous ce qui vous sauvera ? Allons, je vais vous le dire... Cela tient en un mot.

Il s'approcha du vieillard et, tout près de lui, articula nettement :

— Res-ti-tu-er.

Il fit un pas en arrière et scanda de nouveau :

— Res-ti-tu-er.

Puis il se mit à marcher dans la chambre sans toutefois quitter Lobre des yeux.

— Nous ne pouvons pas rappeler Mme de Lussy à la vie. Mais l'argent est là. Il faut rendre l'argent, Lobre, si vous voulez sauver votre tête.

Le ton de Moret redevint sérieux.

— Je suis autorisé par mon client à vous proposer la transaction suivante : vous verserez entre ses mains une somme qu'il a fixée à deux cent mille francs et qui ne monte pas, en réalité, à la moitié des gains que vous avez faits aux Bergeries... et l'on ne déposera aucune plainte au parquet contre l'assassin de Mme de Lussy.

Ces mots tombèrent nets, précis et froids dans le silence de la chambre.

Lobre n'avait pas l'air d'avoir compris.

— Réfléchissez, — dit encore Moret, — réfléchissez.

Puis il alla à la fenêtre, sur la vitre de laquelle il tambourina une marche guerrière dont il sifflotait l'air entre les dents.

Il s'interrompit pour lancer cette phrase inoffensive :

— Il va sans dire que, si vous vous refusez à cet arrangement, vous irez sous peu méditer à l'ombre, dans la prison de Maigny.

Puis il reprit sa musique martiale ; c'étaient de petits bouquets de trilles aigus, des pianos langoureux, suivis de remarquables passages de force.

Dans le cerveau de Lobre, une tempête était déchaînée.

L'argent, l'argent, rendre l'argent ! Il eût préféré qu'on lui arrachât un bras tout vif ! Rendre l'argent ! Vingt ans de patience, d'efforts quotidiens, perdus en un instant ! La terre, acquise avec tant de peine, y renoncer ! Renoncer à la joie d'être propriétaire, rentier, de jouir de la considération de tous, voir disparaître soudain cet avenir paisible et honorable. Rendre l'argent ! Non, il y tenait plus qu'à la vie ; mieux valait périr.

C'était alors la vision de la place du Marché, à Maigny, au petit jour. Des sabres de cavaliers luisaient ; derrière eux, une foule soudain silencieuse ; puis, au milieu de la place, dans un espace

laissé vide... Telle était l'image qui se présentait à Lobre ; il l'avait vue dans un journal illustré, il y avait une quinzaine d'années, lorsqu'on avait exécuté à Maigny un nommé Marche qui avait tué son père. Mais la vision que le vieillard avait, à ce moment, de cette scène était nette, comme s'il en eût été, jadis, le témoin.

De nouveau, un tintement d'écus sonnait à ses oreilles. Que faire ? Vivre pauvre ! Il resterait pourtant quelque chose ; deux cent mille francs n'épuiseraient pas la fortune amassée. Mais il faudrait vendre « la Fontaine », qu'il avait eue pour un morceau de pain, et dont les terres étaient maintenant en plein rapport. Deux cent mille francs ! une somme énorme, plus que la dot de sa fille, dont le mariage bourgeois consacrerait la position sociale de Lobre. Yvonne sans dot ! — Deux cent mille francs !

Jamais il ne les donnerait. Pour la moitié de la somme, oui, il eût transigé. Mais il était impossible de proposer ce rabais ; ce serait avouer. Deux cent mille francs ! rendre deux cent mille francs ! Non, il risquerait le coup. Était-il si sûr que cela, ce juge de malheur ? Hein ? lorsqu'il avait parlé de l'entente avec Brétôt, il avait affirmé des choses qu'il aurait de la peine à prouver. Pas une âme au monde ne pouvait se vanter d'avoir entendu ce qui s'était dit aux Aguets.

Un peu d'espoir ranima le cœur de Lobre. En tout cas, il fallait gagner du temps. Il ne déciderait rien sur l'heure.

Lorsqu'il se fut arrêté à ce parti, il se sentit étrangement soulagé et poussa un soupir.

Moret se retourna.

— Eh bien ! vous vous êtes décidé, — dit-il, — vous acceptez.

Lobre se leva, et, s'appuyant sur la chaise, car ses jambes fléchissaient, il dit d'une voix assez ferme :

— Lobre n'est qu'un pauvre vieillard. Dieu aura pitié de lui.

— Pas de mômeries ! — cria Moret, stupéfait.

— La main de l'Éternel protège Lobre, — continua le vieillard, en faisant un pas vers la porte.

— Un instant ! — dit Moret, et il fit tourner Lobre de manière à le placer de nouveau en pleine lumière. — Je vous donne jusqu'à demain pour réfléchir. Je sais que vous êtes intelligent ; je vous laisse donc aller. La nuit porte conseil. Vous verrez si vous tenez à conserver votre tête sur vos épaules. A demain.

Il le lâcha. Comme Lobre allait sortir, Moret l'arrêta encore.

— Inutile d'essayer de voir Brétôt. Les Aguets sont surveillés. Vous m'y trouveriez, du reste, car j'y vais à l'instant.

Lobre disparut silencieusement.

Moret ouvrit la portière de la salle de bains.

— Me Loison, — dit-il, — j'aurai besoin de vous demain matin à onze heures, ici ; arrivez par le même chemin, et arrangez-vous pour qu'on ne vous voie pas. Je n'ai pas besoin de vous recommander le secret professionnel.

Un pâle sourire éclaira le petit visage sec de l'huissier. Ses yeux brillèrent ; on crut qu'il allait parler. Mais il se borna à adresser un salut aux deux hommes et sortit.

— Un type ! — dit Moret à Lussy.

Lussy n'avait pas l'esprit assez libre pour faire du dilettantisme. Il songeait bien à Loison ! Il voulait féliciter son ami de la façon dont il avait mené ce gredin de Lobre. Il avouerait, sans doute ! Et Lussy posait des questions.

Mais Moret l'arrêta court.

— Il n'est pas cinq heures, je vais aux Aguets. Il est à souhaiter que je puisse faire marcher Brétôt plus vite que Lobre.

— Reposez-vous un peu, — dit Lussy. — Venez prendre un grog avec moi.

Moret avait déjà saisi son chapeau et se sauvait.

VIII

Jacqueline rentrait aux Bergeries en compagnie de miss Brydon au moment où Moret en sortait. Elle le vit disparaître dans le parc. Il allait sans doute se promener, après une de ces après-midi mystérieuses passées dans sa chambre.

Quel hôte étrange ils avaient là ! Tout fils de famille qu'il était, il exerçait la profession d'avocat. Il était venu aux Bergeries pour Jacqueline ; et il n'avait pas seulement essayé de lui faire la cour ; il s'était borné à la regarder avec un sans-gêne incroyable. Pourquoi ? — Jacqueline oubliait, déjà, la conversation engagée par M. de Moret au salon, à laquelle elle avait mis brusquement fin. Non, elle savait les raisons de la conduite du jeune homme : il était venu pour épouser une héritière, mais, l'ayant vue, il ne se

décidait pas à la demander en mariage. De là ses hésitations, autrement incompréhensibles. Ainsi la pauvre Jacqueline trouvait dans l'attitude de M. de Moret une preuve de plus — était-elle nécessaire ? — du peu de charme qu'elle avait.

Elle s'exaspéra à le voir rester aux Bergeries. Il ne savait donc pas qu'elle n'était plus l'héritière désirée ? Puisque M. de Lussy ne parlait pas, elle mettrait, elle-même, les choses au point.

L'occasion, attendue depuis tant de jours, se présentait enfin. M. de Moret était sorti par le petit salon qui donnait sur la terrasse. Revenant du parc, il rentrerait par la même porte. Elle l'attendrait. Les salons, avant l'heure du dîner, étaient déserts. Rien ne l'empêcherait de dire la vérité.

Il était à peu près cinq heures. Quand reviendrait-il ? Elle faisait effort pour être calme ; rien ne serait plus honteux que de se montrer faible, de laisser supposer qu'elle voulait être plainte, qu'elle se plaignait elle-même. Ce serait la pire des humiliations. Non, elle parlerait comme s'il s'agissait d'une autre.

Elle attendait.

Elle se souvint de ce qu'elle était jadis, ardemment confiante en elle-même, se moquant des petites idées timides de Véronique et de Brydon. Maintenant elle savait : les hommes étaient des créatures de calcul et d'intrigue, incapables de comprendre une jeune fille pure. Son père, pourtant bon, avait brutalisé Véronique. M. de Bois-Vuillaume ! il y avait en lui quelque chose de faux et d'abominable ; à la pensée qu'elle avait appuyé la tête sur la poitrine de cet homme, Jacqueline se prenait à se haïr. M. de Moret, intelligent et travailleur, ne songeait qu'à l'argent. Fourbes, brutaux, égoïstes, voilà les hommes !

Ah ! qu'elle se réjouissait de prendre sa revanche sur M. de Moret ! Elle se figura la surprise du jeune homme, lorsqu'il apprendrait qu'elle était pauvre comme Job. Du coup, il en perdrait sa détestable assurance ; il resterait interdit en face d'elle triomphante. Elle le chasserait : « Allez-vous-en, crierait-elle, allez-vous-en, je vous déteste ! »

Elle s'excitait ainsi, tandis qu'elle se promenait de long en large dans le salon, qu'emplissaient déjà les ombres du soir.

Pour calmer ses nerfs vibrants, elle appuya le front sur la vitre fraîche de la porte-fenêtre et regarda.

En face d'elle, le parc s'endormait dans la nuit ; les grands massifs d'arbres étaient d'une immobilité solennelle ; sur les pelouses

ondulées flottait une vapeur molle, comme la respiration de la terre ensommeillée ; plus loin, c'était la ligne sombre et confuse des bois ; dans le ciel gris tendre, un seul petit nuage perdu gardait encore le reflet pâli des flammes diaprées du couchant.

La sérénité de ce spectacle émut le cœur désolé de Jacqueline, fondit l'amertume de ses pensées en une tristesse douce. Elle regarda la vie comme ce paysage d'automne qui s'étendait devant elle. A quoi bon s'indigner? Les êtres étaient tous les mêmes, bons et mauvais à la fois; n'avait-elle pas des défauts graves? elle était impatiente, manquait de clairvoyance. Il fallait accepter les choses, se résigner.

Elle alla à la cheminée pour savoir l'heure. Cinq heures et demie! Que faisait M. de Moret dans le parc, si longtemps? Peut-être était-il rentré par la grande porte du vestibule? Non, lorsque la porte se fermait, on l'entendait dans toute la maison.

Maintenant c'était la nuit. Elle alluma une lampe et jeta une bûche sur le feu dans la cheminée. Elle prit un livre pour user le temps. Mais ses yeux suivaient les lignes sans apporter aucune information au cerveau qui continuait à dérouler, à part lui, une chaîne ininterrompue d'idées. — Elle s'en aperçut enfin, et ferma le livre.

Aucune histoire, non, pas même celle qu'avait racontée avec hardiesse miss Brydon, n'égalait en intérêt la sienne propre. Jacqueline, à y songer, trouvait que son aventure serait utile à écrire, et plus profitable aux jeunes filles, dans sa simplicité, que les complications romanesques chères aux auteurs à succès. Et déjà, elle l'enjolivait de détails.

Le bruit d'un pas sur la terrasse! Elle se raidit pour la lutte.

Les pas s'éloignèrent. C'étaient ceux d'un jardinier.

Jacqueline tremblait. Elle s'indigna contre elle-même. Était-ce là l'indifférence qu'elle s'était prêchée?

Six heures! dit, toute seule dans le silence, la pendule.

Que se passait-il? était-il arrivé malheur à M. de Moret? Peut-être s'était-il perdu dans les bois? S'il était sorti du parc, les sentiers de la forêt étaient dangereux. Elle seule, et Véronique, et les bûcherons les connaissaient. Il s'était foulé le pied; il attendait du secours, appuyé à un arbre, le visage pâli par la douleur. Il fallait avertir les domestiques.

Elle s'aperçut tout à coup que c'était au sujet de M. de Moret qu'elle s'alarmait ainsi. Alors elle se railla et voulut changer le cours de ses pensées.

Le feu crépita dans la cheminée; les minutes s'écoulaient, lentes.

Soudain, sans qu'aucun bruit de pas l'eût prévenue, la poignée de la porte grinça, et M. de Moret entra dans le petit salon.

Il était revenu des Aguets à grande allure, car il craignait d'être en retard pour le dîner; sa figure était animée. Il apportait avec lui, dans la pièce tiède, une bouffée d'air frais qui sentait la campagne. Ayant refermé la porte, il s'arrêta, étonné que le hasard eût mis Jacqueline sur sa route.

Elle s'était levée; elle était pâle; ses mains, qu'elle avait jointes devant elle, se crispaient. Mais sur le visage, couleur de cendre, il lut une détermination invincible.

Il comprit qu'elle l'avait attendu, qu'il touchait à une heure grave de sa vie. Elle parla.

— Je voulais vous voir seul, monsieur, — dit-elle, d'une voix qu'elle s'efforçait de rendre calme, mais qui vibrait un peu.

Jacqueline avait la bouche sèche. Elle n'aurait pas cru qu'une chose si simple fût si difficile à dire. Mais elle songea à ce qu'était cet homme en face d'elle; l'indignation lui brûla la face, et elle reprit avec force :

— Vous ne savez pas, monsieur, que je suis ruinée. Je suis laide, vous le saviez, mais je suis pauvre aussi, je n'ai pas d'argent, je ne suis pas une héritière.

Les mots tombèrent nets, détachés. Maintenant tout était dit; il n'y avait plus de malentendu entre eux.

Moret était resté immobile. Que disait-elle? Pourquoi cet éclat de colère? Soudain, — comme un voyageur égaré dans une nuit de tempête aperçoit, à la lueur d'un éclair, le chemin perdu, le village voisin, le salut, — il vit au fond de l'âme de Jacqueline. Laide! pauvre! et lui, aux yeux de la jeune fille, un coureur de dot! Il sourit en lui-même. L'imbécile! il n'avait pas su deviner plus tôt! Un problème si facile, dont tous les termes étaient clairs, sauf l'illusion, étrange chez cette jeune fille, de se croire laide! Enfin, peu importait son manque de clairvoyance, l'avenir était à lui. Il frémit de joie et s'avança vers Jacqueline qui, les joues empourprées, le regardait avec des yeux de défi comme pour jouir de sa défaite.

« Vous ne savez pas que je suis ruinée, » avait-elle dit. Avec un calme souriant, il répondit :

— Je le savais, mademoiselle, avant que vous le sachiez vous-même. Allez interroger votre père; il vous le certifiera.

Il tenait les yeux fixés sur elle ; il était sûr de lui, presque ironique.

Jacqueline entendit ces mots et resta hébétée. Elle ne comprenait pas. Elle s'attendait à voir l'ennemi, honteux, tourner le dos et prendre la fuite. Et voilà qu'il triomphait ! Il savait déjà, avant elle, qu'elle était ruinée ! Mais alors ? alors ? Pourquoi n'était-il pas parti ? pourquoi la regardait-il ainsi ?... Il n'était même pas en colère ! Il restait supérieur en face d'elle qui l'avait insulté, qui lui avait prêté les motifs les plus vils, les plus lâches.

Elle chancela, à la violence des pensées qui l'assiégeaient, qui se pressaient pour forcer, toutes à la fois, les portes de son cerveau. Elle aurait voulu parler. lui demander pardon. Impossible d'articuler un mot ! Impossible, désormais, de garder une attitude fière devant lui. Elle se couvrit le visage de ses mains et s'enfuit, éperdue, à travers l'obscurité du grand salon.

Ce soir-là, Jacqueline ne descendit pas pour le dîner.

— Elle avait une migraine, — dit miss Brydon.

Moret n'était pas inquiet. Il attendrait qu'elle fût remise.

IX

A l'étonnement de Moret et de Lussy, Lobre servit le dîner, ce soir-là, comme les jours précédents.

Il est très fort, le vieux filou, — pensa l'avocat. — Il m'échappe.

Mais de quel intérêt était l'affaire Lobre au regard de la certitude nouvelle que Moret avait acquise ?

Lussy lui fit, lorsqu'ils furent seuls, compliment de la façon dont il avait interrogé Lobre. Il n'avait qu'un reproche à lui adresser.

— Vous avez eu tort de lui offrir sa grâce pour deux cent mille francs. Je ne serai satisfait que lorsqu'il aura été raccourci en place du Marché, à Maigny.

Moret haussa les épaules. Il n'avait pu se défaire encore de cette mauvaise habitude.

— Pourquoi croyez-vous que j'aie fait venir maître Loison, dit Bellecuisse ? Ce n'est pas pour le plaisir d'entendre notre conversation. Si Lobre avait accepté la transaction proposée, il avouait, du même coup, son crime. Loison enregistrait les paroles prononcées,

et nous avions ainsi, devant témoin assermenté, un aveu officiel qui suffisait à faire raccourcir Lobre, comme vous dites si bien.

Le comte réfléchit un instant.

— Bigre ! — fit-il enfin.

Et une lueur d'effroi passa dans ses yeux congestionnés.

Le lendemain matin, à l'heure fixée, Lobre se rendit chez M. de Moret.

Il avait passé une nuit terrible à discuter avec lui-même. Enfin l'amour de l'argent et de sa fille l'emportèrent. Il refuserait la restitution demandée. Il n'ignorait pas les risques qu'il courait. Ce juge le ferait arrêter, comme il l'en avait menacé. Mais si ses adversaires en savaient assez pour ouvrir une instruction contre lui, ils ne pouvaient avoir les preuves de son entente avec Brétôt, ni du versement d'argent fait à Brévat. Enfin Lobre n'avait pas donné de poison. L'avenir à ses yeux se présentait donc ainsi : il serait jeté en prison à Maigny, on pèserait sur son complice pour le faire parler; mais Brétôt, sur l'échafaud, n'avouerait pas. Puis ce serait l'abandon de l'instruction par faute de preuves, et alors la vie honorable, loin de Maigny, dans sa propriété du Limousin.

Après l'orage de la nuit, le fait d'avoir pris une décision et la ferme volonté de s'y tenir donnaient à la figure du vieux maître d'hôtel une expression de calme dont Moret s'étonna lorsque Lobre entra dans la chambre.

Lobre, maintenant, ne redoutait aucune surprise; il savait ce qu'il voulait dire, et le dit avec une certaine assurance solennelle.

— Monsieur le juge, — fit-il, — je remets Lobre entre vos mains. Vous pourrez torturer Lobre, vous ne ferez pas d'un innocent un coupable. Dieu nous jugera.

Il s'assit sur la chaise, hochant sa vieille tête tremblante.

En vain, dès lors, Moret le pressa-t-il. Plus il se voyait menacé, plus Lobre sentait sa confiance grandir. Si ce monsieur avait en main de quoi le convaincre de crime, il ne se donnerait pas tant de mal pour lui arracher un aveu. Aussi subit-il sans broncher les assauts de Moret. Enfin, avec une dernière menace, Moret le congédia.

Lobre s'en fut dans sa chambre et attendit son sort.

L'après-midi se passa. De sa fenêtre qui donnait sur la cour, il vit sortir en voiture Moret avec le comte de Lussy. Ils prirent la direction de Boignes et non celle des Aguets et de Maigny. Il n'osait bouger. Pourtant il fallait essayer de voir Brétôt. Un mot

passé entre eux suffirait à fixer leur conduite. Il restait indécis. Moret avait-il été chercher les gendarmes ? Le jour tomba. A cinq heures, il vit rentrer Mlle Jacqueline et l'Anglaise. Une demi-heure plus tard, la voiture ramena Lussy et Moret. Pas de gendarmes !

Lobre, alors, se décida à profiter de l'obscurité pour aller jusqu'aux Aguets. Il prit par les bois, glissa le long des sentiers, suivit un petit ravin qui, par derrière, touchait à la cour de la ferme. Par moments, il s'arrêtait pour écouter s'il était suivi. Pas un bruit, sauf le murmure continu de l'eau au fond du ravin.

Il arriva aux bâtiments de la ferme, à un endroit où un saule avait jeté une branche forte qui s'appuyait sur le mur de la cour. Il grimpa sur l'arbre à grand'peine. Il avait là un poste d'observation excellent. Il attendit.

C'était l'heure où la charrette chargée de lait partait pour Maigny. Des valets de ferme, un falot à la main, allaient et venaient. Brétôt surveillait. Un chien de garde s'approcha du mur derrière lequel Lobre était caché. Allait-il aboyer ? Lobre eut peur. Non, il se borna à flairer, comme s'il sentait quelque chose de suspect, puis s'en alla, la queue en l'air. La charrette partit avec un bruit assourdissant sur les pavés de la cour. Brétôt resta seul.

Lobre le siffla doucement entre ses dents. Le fermier, surpris, cherchait d'où venait cet appel connu. Lobre siffla encore. Brétôt s'approcha du mur et aperçut enfin, dans le saule, la tête du régisseur. Il eut un rire silencieux et dit seulement :

— Dors sur tes deux vieilles oreilles. Tout ça, c'est de la frime.

Puis il retourna à ses occupations.

Lobre rentra rassuré aux Bergeries. Aucun gendarme ne l'y attendait. Il servit le dîner, comme à l'ordinaire. Il remarqua que M. de Moret avait l'air très satisfait.

A dix heures, après avoir lu quelques versets de la Bible, Lobre se coucha et s'endormit.

A cinq heures, ce jour-là, Jacqueline se rendit au petit salon où elle avait attendu, la veille, M. de Moret. Il fallait qu'elle le vît une dernière fois.

M. de Lussy rentra en compagnie de Moret, mais il emmena le jeune homme au billard.

Au dîner, Moret fut d'une verve étourdissante. Ses regards ne quittaient pas la pauvre Jacqueline qui n'osait lever les yeux. Une ou deux fois, pourtant, elle risqua un coup d'œil. « Il n'avait pas l'air courroucé. Quelle âme supérieure était la sienne ! »

Elle servit le café. Lorsqu'elle lui remit une tasse, les doigts de Moret effleurèrent les siens. Mais elle n'eut pas le courage de regarder en face l'homme à qui elle avait fait une insulte si lâche. Demain, elle l'attendrait encore dans le petit salon, et, s'il ne venait pas, elle irait le trouver chez lui...

Miss Brydon n'en finissait pas de causer avec l'avocat. Lussy bouillait d'impatience. Dès que les femmes seraient montées, il saurait, enfin, la décision prise par Moret dans l'affaire Lobre-Brétôt.

A peine furent-ils seuls, Lussy questionnait :

— Quand arrête-t-on Lobre ?

Moret coupa, dans leur fleur, les illusions de son client.

— On n'arrêtera ni Lobre, ni Brétôt.

Lussy regarda l'avocat. Il plaisantait sans doute. Moret s'expliqua.

— Je jouais l'impossible, une chance sur cent, j'ai perdu.

— Mais... vos preuves contre Lobre — formula Lussy, non sans peine.

— Phuit!... je n'ai pas une preuve, je n'ai que des présomptions. Nous avons eu affaire à un habile homme. Voyez, plutôt, les mémoires des entrepreneurs. Mme de Lussy, méfiante, ne voulait traiter qu'à forfait. Supposez des travaux à exécuter pour un prix raisonnable de vingt mille francs. L'entrepreneur, d'accord avec Lobre, demandait quarante mille. Lobre discutait avec la comtesse et exigeait un rabais. L'entrepreneur, après s'être fait tirer l'oreille, consentait à rabattre une dizaine de mille francs. Enchantée, la comtesse de Lussy signait le forfait à trente mille francs et remerciait Lobre, lequel, cependant, touchait dix mille francs de commission... Quant à Mme de Lussy, elle n'a pas été empoisonnée. Lobre l'a, seulement, laissée mourir. Je ne puis pas prouver qu'elle ait bu de la tisane nouvelle, qui, du reste, n'était pas toxique. Mme de Lussy était dans un état de santé fort précaire ; elle était très âgée. L'avocat de Lobre nous dira : « Quoi ! cette femme a été conservée à la vie, pendant vingt ans, par les soins admirables de mon client. La santé de Mme de Lussy était, de votre aveu même, plus précieuse à Lobre que la sienne propre ! Et vous nous accusez de sa mort !... » Il aura raison. Lobre a soigné Mme de Lussy mieux qu'aucun médecin ne l'eût fait jusqu'au jour où... Des docteurs déclareront, à l'audience, que la comtesse de Lussy a vécu plus longtemps qu'elle n'était en droit de l'espérer. Notre cas est

mauvais... D'autre part, nous ne pouvons prouver l'entente avec Brétôt, chose nécessaire. Personne, je m'en suis informé, n'a vu ces deux gaillards ensemble. Ils sont, depuis des années, ouvertement brouillés. Et la preuve de la remise de fonds à Brévat nous échappe aussi. Où Lobre a-t-il caché le reçu qu'il a de Brévat? En un mot, j'ai reconstitué l'affaire telle qu'elle s'est passée, mais je n'ai pas le plus petit fait établi par témoins.

Moret s'arrêta.

— Cependant... hier après-midi... — interrompit le comte, qui faisait des efforts désespérés pour suivre.

— Hier après-midi, j'ai voulu effrayer Lobre, je lui ai tendu un piège. Un instant, j'ai cru qu'il y tombait; un instant, il a eu peur; pendant une minute, il a joué sa tête ; il s'en est fallu, alors, d'un rien qu'il avouât... Il a tenu le coup ; il a gagné. J'abats mon jeu, je n'ai pas une carte en main.

Lussy suivait, plus aisément, cette métaphore. Un éclair d'intelligence illumina sa figure épaisse. Il se souvint de sa partie de *poker* quotidienne.

— J'y suis, j'y suis, — cria-t-il, — vous avez « bluffé » ! Vous êtes admirable !

Pendant deux minutes. il ne cessa de s'émerveiller.

— Il faudra que je raconte ça à mon cercle. Vous êtes prodigieux, mon cher, prodigieux.

Et déjà il oubliait que la manœuvre de Moret n'avait pas réussi. L'avocat le ramena à la réalité.

— Oui, — dit-il, — mais Lobre échappe.

La face du comte s'empourpra de colère.

— C'est vrai, sacrebleu !

Il se mit à jurer. L'animal ne resterait pas une heure de plus sous le toit des Bergeries. Il le flanquerait à la porte à coups de pied.

Il avala deux verres d'eau-de-vie pour alimenter sa colère.

En vain Moret essaya-t-il de le calmer. Seule, l'expulsion immédiate de Lobre satisferait Lussy.

Brandissant le poing, proférant des menaces, le comte monta au premier étage. S'étant emparé d'un bougeoir allumé au vestibule, il alla à la chambre de Lobre et en poussa violemment la porte. Moret le suivait à quelques pas.

Lobre dormait. Dans son premier sommeil encore, il se réveilla en sursaut et, tout de suite, l'idée des gendarmes se présenta à

son esprit terrifié. Il se souleva sur l'oreiller. Devant lui, le comte de Lussy, la figure congestionnée, hurlait des menaces.

— Crapule, bandit, hors d'ici, fous-moi le camp.

Il écumait, crachait des mots en même temps que de la salive.

Lobre comprit aussitôt que, si le comte de Lussy le chassait, il n'avait donc point de preuves contre lui et qu'il ne le poursuivrait pas. Il trouva dans cette pensée la force de supporter l'épreuve dernière de sa vie salariée, d'entendre, sans broncher, les invectives de celui qui allait cesser d'être son maître. Il passa en hâte des vêtements sur son corps maigre.

Lussy le pressait, continuait à proférer les pires injures. La bougie, qu'il tenait à la main, dansait comme un feu follet, et la cire tombait en gouttes larges sur le parquet. Finalement, il s'avança sur Lobre, et, sans lui laisser le temps de terminer sa toilette, le chassa devant lui à coups de pied. Il le fit descendre ainsi l'escalier et ne s'arrêta que lorsque la grande porte eut claqué sur le derrière du vieillard.

Puis il remonta à la chambre du maître d'hôtel et, ayant ouvert la fenêtre, il appela Lobre d'une voix tonitruante. Alors il jeta pêle-mêle, à la brassée, par la fenêtre, les effets de Lobre, son herbier, ses livres. Tout s'en alla tomber dans la cour. Les vêtements descendaient mollement; des habits ouvraient les bras comme s'ils allaient s'envoler; les boîtes de plantes médicinales se brisaient sur les pavés; la bible in-folio fit un bruit énorme et sourd.

Aux lucarnes, des têtes effarées de domestiques apparurent. Mais l'obscurité enveloppait cette scène étrange et la dérobait à leur curiosité. Lorsqu'il ne resta dans la chambre que les meubles, le comte s'arrêta. Il redescendit au fumoir où il trouva Moret.

— Je dormirai tranquille, — dit-il; — cette vermine (le comte, lorsqu'il était en colère, ne surveillait pas ses métaphores) ne remettra pas les pieds ici.

Le lendemain matin, lorsque les domestiques cherchèrent dans la cour ce qui avait fait tant de vacarme en tombant la veille au soir, ils ne trouvèrent rien sous la fenêtre de Lobre. Le vieillard avait passé la nuit à transporter ses effets à la Grillette.

On ignorerait, à Limoges, comment il était sorti des Bergeries.

X

« Je le savais, mademoiselle, avant que vous le sachiez vous-même. » Il avait dit cela! Il l'avait dit sans colère, sans surprise, avec un peu de pitié peut-être. A n'en pas douter, il savait! Sous quel jour s'était-elle montrée à M. de Moret? Il était impossible de vivre avec l'idée d'être jugée si vile par un homme tel que lui. Elle lui expliquerait sa méprise; mais où? mais quand?

Le matin, M. de Moret travaillait dans sa chambre; l'après-midi, il était, soit dans le parc à tuer des lapins, soit à Maigny, et toujours avec M. de Lussy. Lorsqu'ils rentraient, les deux hommes allaient au billard. Le soir, Brydon était là. Elle attendrait donc que son père se rendît seul à Maigny et que Moret restât, comme l'autre jour, aux Bergeries. L'impatience la dévorait.

Elle parlerait! Mais que dirait-elle? Elle lui demanderait pardon, c'est évident. Elle réfléchissait. Pourquoi était-il resté aux Bergeries? Ce n'était donc pas de l'argent qu'il voulait. Elle ne serait pas assez sotte pour supposer que M. de Moret prolongeât son séjour à la campagne à cause d'elle. Une fois déjà, elle avait cru, à la légère, qu'elle était aimée. Elle avait fait une rude chute. Ce M. de Moret, intelligent, instruit, vivant à Paris, supérieur enfin de toutes manières, comment admettre qu'il s'éprît d'une fille sauvage, ignorante, sans fortune, sans charme, qui, depuis qu'il était aux Bergeries, ne lui avait adressé la parole que pour l'insulter d'une façon grossière? — Pourtant, il était resté. C'était un fait. Alors...?

L'espoir, un espoir faible comme un rayon de lune à travers une couche de nuages, se glissait dans le cœur obscurci de Jacqueline, caressait ses plaies d'une touche subtile, et rappelait à la vie de pauvres pensées longtemps meurtries et piétinées.

Mais la jeune fille se défendait. Non, elle n'espérerait plus, jamais plus. — Pourtant? chuchotait une petite voix. — Non, répondait Jacqueline, jamais.

Elle se torturait ainsi.

Deux journées entières se passèrent sans qu'elle trouvât la minute cherchée où parler à M. de Moret. La première après-midi, Lussy emmena son hôte au fumoir; la seconde, ils allèrent à Maigny et n'en revinrent que tard, pour dîner. Jacqueline osait à peine

paraître devant M. de Moret aux repas. La honte brûlait sa joue, et son regard, lorsqu'elle levait les paupières, était celui d'un chien battu.

Enfin, il y avait trois jours qu'avait eu lieu la scène dans le petit salon, M. de Lussy dit à déjeuner qu'il irait à Maigny dans l'après-midi voir Target souffrant, et demanda à Moret de l'accompagner. Moret refusa; il avait à travailler, et, vers quatre heures, ferait une promenade dans le parc. Jacqueline écoutait.

A deux heures, elle sortit avec miss Brydon. Elle ne pouvait rester en place. Des pensées dansaient folles dans sa tête; elle s'imposa de ne pas réfléchir à ce qui se passerait à cinq heures. Il fallait trouver un sujet de conversation avec la bonne Anglaise. Le départ brusque de Lobre lui en fournit un.

Sans avertissement, il avait disparu pendant la nuit. Véronique avait raconté à sa maîtresse qu'on avait entendu des bruits bizarres, dans la cour, ce soir-là. M. de Lussy, le lendemain, avait annoncé que Lobre était un voleur et qu'il l'avait flanqué à la porte. Quel émoi aux Bergeries à cette révélation! La domesticité était contre Lobre; il y avait longtemps que Mme Noir jalousait le maître d'hôtel; elle avait même annoncé qu'il empoisonnerait sa maîtresse. Et qui sait, elle avait peut-être raison? Quant à Jacqueline, elle s'était toujours méfiée de Lobre depuis le jour lointain où, petite fille innocente, elle était arrivée aux Bergeries. En somme, il n'y avait eu que miss Brydon à être surprise, car elle étendait à Lobre la confiance implicite qu'elle accordait à un chacun. Aussi les étonnements ne lui manquaient guère. Elle gardait toute sa force imaginative pour les heures où elle travaillait à ses romans. Alors elle déployait une rare faculté d'observation; elle pénétrait le secret des cœurs fermés, provoquait les confidences, dépensait à pleines mains des trésors de sentiment et, sans sourciller, menait ses héros aux batailles les plus terribles de l'amour et de la mort. Mais, dans la vie, elle ne prévoyait rien, ne jugeait personne, tremblait sans cesse et fermait les yeux pour ne pas voir.

Aussi le départ de Lobre voleur la consterna. Et l'on apprenait aussitôt que sa soi-disant belle-sœur de la Grillette était sa femme, Yvonne sa fille! Il l'avait caché tant que la vieille comtesse avait vécu, pour qu'elle ne sût pas qu'il avait une famille, des intérêts au dehors des Bergeries. Cependant la vérité avait été connue par plusieurs que la crainte de se mettre mal avec le tout-puissant régisseur des Bergeries avait empêchés de jaser. Lorsqu'il fut parti, les langues se délièrent.

Miss Brydon et Jacqueline parlèrent donc, en marchant, de Lobre et des siens. Malgré elle, Jacqueline mêlait à la conversation des pensées qui y étaient étrangères.

— Elle est jolie, Yvonne Lobre, — disait-elle.

— Non, — faisait miss Brydon, — je ne l'aime pas.

Jacqueline, impatientée, répondait :

— Vous vous trompez. D'abord, vous ne savez pas ce que c'est que d'être jolie !

Et telles autres choses semblables, qui la ramenaient à elle-même ; alors elle s'énervait.

Enfin elles rentrèrent, prirent le thé, et Jacqueline, laissant son institutrice seule au premier étage, descendit au petit salon.

C'était, de nouveau, le crépuscule, l'heure où la jeune fille appartenait, sans résistance, aux fantômes de son imagination. Elle se hâta d'allumer la grande lampe, car elle ne pouvait rester dans le gris du soir tombant d'automne.

Elle n'eut pas longtemps à attendre. A peine était-elle installée près du feu, la porte du salon s'ouvrit, et M. de Moret entra.

Il n'eut, en trouvant Jacqueline là, aucune phrase banale d'étonnement. Elle lui en fut reconnaissante. Entre eux, il n'y aurait pas d'hypocrisie mondaine. Elle dirait ce qu'elle avait à dire et s'en irait. C'était facile, en somme ; il n'y avait à considérer cela que comme une de ces affaires que les hommes traitent entre eux, et où ils ne mettent point de sentiment. Elle se leva.

M. de Moret la regardait de cette façon qui lui était particulière et où, jadis, avant qu'elle eût été avertie par la dure expérience, elle eût cru lire de l'amour. A cette pensée, elle se troubla, rougit, puis pâlit, et s'aperçut qu'elle était incapable de prononcer le moindre mot.

Elle restait debout, immobile, muette, furieuse contre elle-même, se méprisant de tout cœur : elle se donnait en spectacle, elle livrait son secret à ce jeune homme qui en rirait. Rentré à Paris, il dirait à ses amis : « Une petite fille laide, amoureuse de moi, mon cher ; elle ne pouvait me voir sans rougir, » et il se lisserait la barbe d'un geste fat. — Elle enviait, à ce moment, la possession d'elles-mêmes qu'ont certaines femmes, paraît-il, et cet art, lorsqu'on est réduit à se défendre, d'attaquer l'ennemi et de le mettre dans son tort. Elle n'était pas de celles-là, hélas ! Elle tendait le cou comme un agneau stupide. M. de Moret, lâchement, jouissait de son agonie.

Il ne la quittait pas des yeux. Rompant enfin le silence, il dit :

— Asseyez-vous, mademoiselle, nous avons à causer.

Il montra à Jacqueline le fauteuil qu'elle venait de quitter ; elle s'y laissa tomber. Moret, tirant une chaise, s'assit.

Le feu, en face d'elle, crépitait. Jacqueline regardait dans la cheminée, comme si, de sa vie, elle n'avait vu brûler un feu de bois ; les flammes, emprisonnées, poussaient jusqu'à ce qu'elles se fussent trouvé un chemin entre les grosses bûches, puis fusaient par un orifice découvert, léchaient la plaque de fond et, renvoyées en avant, dansaient un instant avant de s'évanouir enfin dans le trou noir. Jacqueline eût voulu les y rejoindre.

Moret de nouveau parla, mais gaiement, et tout de suite Jacqueline reprit courage.

— Je crois, mademoiselle, que nous avons un compte à régler ensemble, — dit-il. — Il est difficile de causer avec vous. Depuis que je suis aux Bergeries, vous ne m'avez adressé la parole que deux fois, et encore vous l'avez regretté sur l'heure, et vous vous êtes sauvée sans me laisser le temps de répondre. Aujourd'hui je vous tiens, je vous garde.

Jacqueline, à ces mots inattendus, se sentit pleine de confiance. Elle dirait enfin ce qu'elle avait sur le cœur. Elle se tourna vers Moret.

— Je vous demande pardon, monsieur, — fit-elle, d'une voix qui ne tremblait presque pas. — Je suis... (Elle hésita un peu et se reprit.) Je me suis trompée, je l'ai vu. J'ai cru que vous...

Nouvel arrêt ; où allait-elle? elle ne le savait plus. Et, reprise d'un accès de timidité, elle se tut, laissant sa phrase en l'air. Mais, en somme, elle s'était fait comprendre.

Maintenant, c'était la voix profonde de Moret.

— Laissons cela, — dit-il, — car j'ai quelque chose à me faire pardonner aussi. Je ne suis pas qui vous croyez.

Jacqueline se tourna vers lui, surprise.

— Je ne m'appelle pas M. de Moret, — continua-t-il, — je n'étais pas, lorsque je suis venu aux Bergeries, un ami de votre père. Je suis Charles Moret, tout court, avocat à Paris, où je gagne ma vie du mieux que je puis, et cela n'est pas toujours facile. Un avocat pas noble et sans fortune présente, mais qui s'en fera une, je vous le garantis, voilà l'hôte que vous avez reçu aux Bergeries, mademoiselle. Votre grand-mère, née Tournus de Terrenoire, m'aurait regardé de haut en bas. Mais sa petite-fille?

Il avait parlé avec une bonne grâce charmante, avec juste la pointe d'ironie qu'il fallait, en disant : « Tournus de Terrenoire. » Combien Jacqueline aimait à l'entendre ! Pourquoi s'était-il arrêté? Ah! oui, il fallait répondre.

— Je ne suis pas du tout comme grand-mère, — fit-elle en hochant la tête.

— Je le croyais bien, — reprit Moret, — mais il faut que je vous dise pourquoi je me suis déguisé. Votre père l'a voulu. Ses affaires sont un peu embrouillées... (« Oui, je suis ruinée, » pensa Jacqueline.) Je suis venu pour l'aider à les arranger et pour tâcher de prendre ce coquin de Lobre la main dans le sac.

La jeune fille ne put retenir un « ah! » étonné.

Voilà donc la simple raison du séjour de M. Moret aux Bergeries! Elle, naïve, croyait d'abord qu'il n'était là que pour épouser une jeune fille, parce qu'elle était riche, et, lorsqu'elle avait su qu'il connaissait leur situation de fortune, elle s'était imaginé — oui, elle en convenait en face d'elle-même — que c'était peut-être pour elle seule qu'il restait! Incorrigiblement romanesque, elle n'avait pas cherché plus loin! Elle ne voyait qu'elle, faisait tourner l'univers autour de sa petite personne. Ah ! la sotte, la sotte ! qu'elle était punie! et malheureuse aussi! car, maintenant, elle voyait clair dans son cœur : elle aimait. — Devant elle, une vie, la sienne, s'étendait plate et désolée. Elle soupira. Des larmes lui montèrent aux yeux ; elle ferma les paupières, espérant cacher sa douleur. M. Moret allait la quitter, puisque tout était dit. Qu'il partît, qu'il partît à l'instant, pour qu'elle pût enfin pleurer sans retenue !

Il y eut un silence long, si long qu'elle crut que, sans bruit, Moret était sorti.

Mais non, voilà qu'il remuait sa chaise, qu'il l'approchait du fauteuil; voilà qu'il parlait, tout près d'elle.

— J'ai une chose encore à vous dire, — entendit-elle, — une chose difficile... Ne pourriez-vous m'aider?

Mais Jacqueline avait assez à faire à retenir ses larmes dans la barrière de ses yeux. Les mots de Moret caressaient comme des ailes légères sa douleur.

— Je suis venu aux Bergeries pour votre père, — continuait la voix, — mais (elle se fit si douce et si basse que la jeune fille entendit à peine) ce n'est pas pour votre père que je suis resté. Je pouvais terminer en deux semaines ; voilà un mois que, jour après jour, je diffère à partir... Ne devinez-vous pas?

Non, Jacqueline ne devinerait pas. Chaque fois qu'elle avait cru comprendre à demi-mot, elle s'était trompée. Elle ne risquerait plus rien. Mais elle écoutait, attentive à ne pas se leurrer, inquiète, le cœur défaillant de tendresse et d'angoisse.

Moret la regardait. Elle était là, frémissante comme une pauvre chose battue du vent. Le désir grondait en lui. Jamais, dans sa vie misérable, il n'avait été amoureux; les femmes qu'il avait eues, on les prenait à la nuit, à l'heure; elles étaient à tous; aujourd'hui à moi, demain à un autre, et leurs lèvres étaient mal essuyées des baisers des passants. Maintenant il était en face d'une jeune fille. Une jeune fille! sa bouche n'avait jamais senti la morsure lourde de l'homme... Elle serait à lui, à lui seul. Déjà il le savait, il serait le maître! Moret pâlit de volupté.

Il se pencha vers elle et parla.

La passion enfla ses phrases; elles semblaient porter des aigrettes, se redressaient, gonflaient le col. Elles le menaient, il ne pouvait les retenir. Il se confessait avec une sincérité inattendue, qui, plus tard, l'effraya. Il dit sa vie, les années mortes de Paris, l'attente anxieuse, l'argent qui manque, la misère qui s'assied sur le seuil de la porte, et les soirs lamentables, où l'on essaie d'oublier, dans la fumée d'une pipe d'un sou, que l'on a l'estomac vide et que l'on est seul au monde. Il avait vécu ces heures, pourquoi les cacher? Maintenant les temps mauvais étaient passés. Mais que lui importait le succès prochain, voilà qu'une chose nouvelle s'était dressée sur sa route.

Il dit alors sa surprise à trouver aux Bergeries une jeune fille. Elle l'avait pris entre ses mains frêles. Que ferait-elle maintenant de lui?

Jacqueline, les yeux fermés, écoutait. La voix de Charles Moret la pénétrait. Les phrases qu'il disait avaient-elles un sens? Elle en doutait presque. Les mots roulaient, coulaient en elle, comme les ondes insaisissables d'un torrent; elle était emportée par ce flot passionné. Elle ne voyait clairement qu'une chose auprès de laquelle tout le reste disparaissait : c'était pour elle, pour elle seule que Moret était resté aux Bergeries. Elle serait sa femme; finies les humiliations et les tristesses!

Il se tut.

Jacqueline ouvrit les yeux; Moret était debout près du fauteuil; ses yeux étincelaient. — Elle eut un mouvement de pudeur exquis, regarda autour d'elle comme effrayée de la solitude où ils étaient.

Puis elle tendit la main au jeune homme, et, l'attirant à elle :

— Vous m'aimez? — dit-elle, d'une voix mal assurée.

Il avait pris Jacqueline dans ses bras; leurs haleines se mêlaient...

CLAUDE ANET.

(A suivre.)

LORD SPLEEN
EN CORNOUAILLES[1]

DEUXIÈME PARTIE

X

NATURE — IDÉES

Fille dure de l'Océan, la Bretagne plaît aux cœurs passionnés et volontaires. Comme elle, ils ont l'ardente tristesse sans mouvement, la longue mélancolie, des étés brefs et éclatants. Elle est pure, elle est loyale; elle est simple et sincère. On y ment moins qu'ailleurs; et beaucoup qui ne sont pas du pays, à les y voir seulement, et sans dire même un mot, y font figure de mensonge. C'est un ciel où la brume appelle la lumière en rêve; et où le soleil se rappelle la pluie. Une terre pensive et silencieuse; un corps de granit sous une chair innocente de haies mouillées et de verdure. J'aime les os d'acier sous la peau de velours, et la mélancolie où l'énergie sommeille. Ici, la figure humaine vaut un paysage.

Le peuple y est encore, quelques fois, lui-même; mais de moins en moins : il en perd le courage. La guerre est déclarée à tout ce qui ne porte pas l'uniforme du siècle. La défaite commence par le costume, et finit par l'instinct. On croyait ne changer que d'habit, et on y laisse de son âme. La Bretagne ne m'est si chère que parce qu'elle disparaît. J'aime les causes désespérées : J'en

(1) Voir *la Renaissance latine* du 15 mai 1904.

suis une. J'aime tous les crépuscules, pourvu qu'on y fasse silence.

On se consolerait de vivre parmi les hommes, si dans chaque homme on pouvait voir un paysage. Mais il faudrait être soi-même un rocher ou un grand arbre. Souvent ici, entre la mer et la lande, je prends racine.

J'ai été dire adieu, ce matin, au vieil Hornès. Il était sur son lit de mort, trop court pour lui. Très grand, très maigre, très large et très beau, ce vaste corps avait l'air d'une charrue au repos, ou d'une barque tirée sur le rivage. Il était sévère; son air immobile commandait le silence, sévèrement, — à la manœuvre; et pourtant il avait un demi-sourire, qu'on ne lui avait pas connu : car il ne riait jamais. Ses mains tannées ne mentaient point et se donnaient pour des outils usés, rouillés sur le drap jaune.

Comme vous dormez bien, vieil Hornès, — comme vous dormez dur... Et que votre sommeil est calme... Je ne vous demande pas votre secret: Je le sais. Mais mon insomnie vous envie, vieux patron du canot qui vous exerça, pendant cinquante ans, à la mort. Je ne suis que l'idole de la vie. Mais vous, vieil impassible, vous êtes la pure image du délassement. O comme vous goûtez votre absence ! A travers la clôture des paupières, je voudrais que vos yeux profonds distinguent les labours de ma veille et les friches de mon ennui. A tous ceux que je connais, je souhaite votre paix, Hornès; mais je doute qu'ils la trouvent; ils n'en sont pas dignes, peut-être; ils grimacent; ils ne seront pas si beaux que vous. Mais à moi, vieux pilote, vous qui avez si souvent tenu la barre dans l'ouragan, faites donc le souhait du repos que vous prenez dans la beauté parfaite. Vouez-moi à la fin que je brigue. J'envie votre sourire, et la claie de fer où la mort est vaincue, la claie de vos vieux os.

J'aime, même si je hais. Je ne puis pas maudire. Je prends tout parti contre moi.

Maternel à toute vie, tel est l'artiste. Il a le cœur d'une mère par tout ce qui respire. La mère chérit son fils l'assassin, comme il se chérit lui-même. Elle ne pense point à elle en lui; mais à lui en elle-même. Elle ne songe qu'ensuite à l'honneur, à la honte, à tous les fantômes de la cité.

Je ne puis haïr, puisqu'il faut que je m'oublie. Je prête l'oreille

à la bénédiction que toute la vie élève ; car la vie se rend grâce, et l'implore. Puis, je m'éveille de ce songe, — et le monde se décolore, comme un homme pâlit et se vide de sang.

La plupart des hommes ne sont que voyageurs qui passent : *ils* donnent un coup d'œil au pays, et vont ailleurs. Il est une autre espèce d'hommes en voyage. Ils embrassent la nature et la fécondent. Partout où ils sont, ils créent des paysages, dans l'espoir de s'attacher. Je suis inventeur de paysages, et l'amant de chaque heure. Il faut donc que j'aime jusqu'à ce que je hais, et que je le bénisse.

Rien de si triste que la neige dans les pays où le ciel n'est pas clair : c'est la tristesse d'une cendre glacée. Sous l'espace obtus, abaissé, tendu de plis, la contrée est pâle d'une blancheur livide ; tout ce qui n'est point neige, a l'arête sombre et dure du fer. La campagne a pris l'aspect d'un immense, d'un éternel cimetière. Noir sur blanc, blanc sur noir ; les arbres, des croix noires ; les maisons, des sépulcres ; et la terre neigeuse, la dalle de marbre qui couvre le pays.

Or, pareille à la neige dans les pays où le ciel n'est pas clair, — la pensée de vieillir dans les cœurs que la passion de vivre consume.

Climat. — La mer et les crépuscules font le mouvement et la couleur des rêves. Les montagnards ont les songes de la montagne, et les marins, ceux de l'océan.

Dans l'immense Russie, rien ne se distingue mieux que l'homme de Pétersbourg et l'homme de Moscou. Le Moscovite tient de la plaine et des nuits en équilibre avec les jours. Mais l'homme de Pétersbourg est le miroir des nuits et des soleils polaires ; ses yeux ont le reflet des crépuscules qui ne finissent pas. De la sorte, quand même Tolstoï et Dostoievsky auraient mille pensées communes, leur imagination est étrangement diverse. Souvent ce grand Dostoievsky, de la manière qu'il imagine et confond les objets véritables dans les formes du rêve, moins qu'à Tolstoï, Dostoievsky ressemble à Ibsen. La mer est en tous deux, et sa folie dans les brumes. On naît d'un climat ; et parfois, l'on se fait d'un autre.

Les mâles ont découvert la volupté, et inventé le jeu.

Les bonnes vaches restent aux champs, uniquement sensibles à

la fraîcheur et à l'abondance de l'herbe, toujours paissant, toujours ruminant. Machines à lait, elles viennent le matin au pacage, tranquilles comme au ciel les lents nuages d'août; elles arrivent, les pis vides, et ne s'occupent plus que de les remplir. Le soir, les grosses gourdes sont pleines, et gonflent la peau laiteuse aussi de la mamelle, tendre et tendue à éclater. Et les bonnes vaches rentrent à l'étable, lentes, pacifiques, tanguant du col, clignant de l'œil sous leurs cils blancs, et l'air digne du devoir accompli.

Les taureaux ont une autre mine. Tout en eux est plus nerveux, plus turbulent, moins réglé. Ils ne font pas que paître : ils savent s'ennuyer; et de là, une vague envie de se distraire. Ils luttent; ils ont des humeurs brusques; ils beuglent par jeu; il y a de la folie dans leur œil rouge, et comme une idée de bond : l'arc de ces yeux sanglants bande l'acte d'un fou, comme le vol de la guêpe qui vibre, sans qu'on puisse jamais savoir où le van du mouvement va lancer cette balle d'or. Surtout, les taureaux règnent sur les vaches : souvent plus fortes qu'eux, elles les redoutent toujours. C'est que le mâle connaît la luxure, et qu'elle se lie, en lui, à la violence et à la méchanceté.

Soudain, parmi les vaches dont le temps d'être chaudes est passé depuis bien des mois, pour ne pas revenir de bien des mois encore, le taureau, pris de chaleur, se rue sur la femelle, se cabre, et se dresse pour la couvrir. Cependant, elle fuit. Mais lui prend sa course et se met à la poursuite; il gronde; il tourne autour de la vache et tente vingt fois l'assaut qu'elle repousse. Il ne se lasse pas d'échouer. Ou bien, il se rabat sur quelque autre femelle dont l'odeur lui plaît ; il va lui flairer sous la queue. Il la renifle ; il la lèche, s'il peut. Le désir du sexe n'a point de règle dans le mâle, et n'a pas de fin non plus : à tout instant, il naît; il est impromptu; le mâle le recherche par plaisir; il en oublie même l'aiguillon de la nourriture. A défaut de femelles qui s'y prêtent, les mâles jouent entre eux. L'aveugle désir, où la nature ploie tous les êtres, pour une fin qui ne tient aucun compte d'eux, est donc un jeu dans les mâles; et même chez les bêtes, il n'est pas sans choix. Voilà l'origine de la volupté, qui fait servir le terrible génie de l'espèce au plaisir stérile d'un seul. Et dans l'ordre du cœur, l'origine de l'art est la même.

Plus le moi connaît sa force et tous les maux qu'elle implique, moins il la propose en exemple. Il n'oublie pas son insolence

j'imagine. Cruel à sa propre vie, toute vie lui est cruelle. Il s'écoute en secret; il sait trop quel langage outrageant ses pensées ont pour lui-même, et pour ce reste d'illusion qui ne meurt jamais dans un homme ; car même si l'on ne croit pas au bonheur, l'invincible désir d'être heureux pense y croire contre toute croyance.

Enseigner la passion d'une universelle conquête, et le vide éternel d'avoir tout conquis? — Quelle folie.

L'illusion est sans bornes; infinie donc la déception qui la suit. Qui parle même de suivre? — Elle l'accompagne.

Le moi n'enseigne que la mort : car il ne connaît qu'elle. Il faut toute l'ignorance de ces pauvres petits pour se vanter de ce qui nous accable. Ils se paient de leur moi, parce qu'ils viennent d'en acheter pour deux sous au marché. S'ils savaient tout le mal qu'une grande force se fait : ils la possèdent si peu, qu'ils la revendiquent. Ils prônent comme un remède, qui leur convient, le superbe poison dont ils n'ont pas ouï dire, par celui qui l'a découvert, qu'il meurt de sa découverte. Mais il est séduisant, comme tout ce qui tue en enivrant et dont la saveur est terrible. Qu'on ne juge pas du moi puissant à l'orgueil ni même à la beauté dont il pare un homme, mais à la tristesse, au dégoût, à l'ennui amer qu'il lui donne. Le Nil, sous le ciel rouge, croit boire son sang et le rejette sur le sable.

Il se peut que le mot de Spinosa soit d'une vérité parfaite, et que l'homme ne soit pas un empire dans un empire. Vérité évidente, froide et nulle en quelque sorte : car elle ne tient pas compte de la vie. Nous n'avons que faire de vérités non vivantes; et c'est ce que ne comprennent jamais les savants ni les philosophes. Une erreur qui vit pour nous est beaucoup plus vraie qu'une vérité morte. Toute sagesse est morte. Ainsi, l'arrêt de Spinosa sans appel et que toute la science de l'univers confirme, glacial comme il est, n'a pas de vérité pour l'homme fort ; car, grâce au ciel, ce n'est pas un sage ; du moins à ses heures de force.

Je sais de reste que je suis condamné sans merci. Tout l'univers m'applique la peine. L'univers est mon bourreau, inépuisable en tortures patientes et en supplices. Certes, ce supplicié n'est pas un empire dans la chambre de la question. Mais l'univers a beau faire : ce moi puissant a seul permis ces supplices ; il est plus qu'un empire : il est l'empereur de tout empire. Car,

qu'est-ce donc que tous ces espaces et tous ces abîmes sans lui ? — Je dis, tous ses supplices ?

La science est un chien plein de rage, qui mord le moi, son maître. Mordus et condamnés, sachons du moins que nous le sommes. La science est mon chien, dit ce moi désespéré ; je ne peux le noyer ; c'est un cerbère immortel aux têtes d'hydre ; mais enfin, je ne l'aime pas ; je n'adorerai pas mon chien.

Il y a une école qui adore toutes sortes de chiens, dressés en bronze, aux oreilles d'or comme Anubis, un dieu pour les momies. On invoque ces chiens sous beaucoup de noms illustres : la liberté, le droit des femmes, le droit de vivre, et autres semblables. Où il n'y a plus un seul dieu, que d'idoles !

Le symbole est le signe même de l'imagination : la figure de ce qu'elle découvre de général ou d'éternel dans les objets qui meurent, et les apparences passagères. Sans le vouloir, l'œuvre d'art est symbolique, à la mesure de sa force : dès qu'elle crée un type pour l'esprit. Ce qui est vivant et particulier pour une âme créatrice devient le symbole d'une vie générale pour toutes les autres.

Riche de vie, toute forme est symbolique. Le mot est un symbole vivant pour l'esprit qui vit. Il n'est un chiffre mort que pour la foule des imaginations mortes. Le plus beau symbole est un effet de l'art, et non une méthode. Le maître de l'art ne copie pas la nature, ni les caractères : mais il les crée selon sa vision propre ; et de la sorte, il les exprime. Il les rend singuliers, à son image ; et il les impose en même temps aux autres esprits comme le type de ce qu'ils avaient entrevu, sans pouvoir le définir : ils y reconnaissent ce qu'ils n'avaient pas connu, cherchant à le connaître, et qu'il leur révèle. Tout ce qui est créé est une révélation. Il sera juste de conclure que l'œuvre d'art implique toujours un symbole qui est sa propre vie, et d'autant plus qu'elle le recherche moins, peut-être. Ainsi la plus belle œuvre d'art s'apparente aux œuvres de la nature. C'est le triomphe du symbole, qu'il cesse d'être visible, ou qu'on le voie du même œil que la vie. Voici la feuille qui éclôt du bourgeon, et un enfant qui rit en courant : quels symboles plus admirables pour un passant qui se promène ?

Il neige sur la lande. Les haies noires portent l'habit des veuves. Aux arbres roidis, le gui a les yeux cireux de la mort.

Quoi, les pommiers ont-ils refleuri en brumaire?

Il neige sur la mer. Les flocons tombent sur l'eau morte, des oiseaux qui se noient. Tel désir a de ces ailes lasses; et tel espoir, de ces chutes dans le linceul du froid.

XI

LIBRES PENSEURS

Le siècle des machines et du petit homme a dit son dernier mot. Les petits hommes fondent une Société de libres penseurs. Les plus ridicules de tous les êtres : ils s'associent pour penser librement : trois ou quatre intrigants, deux ou trois professeurs et un ancien homme d'église, — c'est le collège des nouveaux prêtres. Ils mettront bien quelque médecin ou quelque chimiste à leur tête, pour faire le grand pontife. Ils ne manqueront pas de Pythie, ni de femmes à cheveux courts. Voilà bien la société des égaux. Et où jamais les vit-on mieux montrer qu'ils ignorent ce que c'est de penser, et ce que c'est d'être libre? Parodie ou sacerdoce?

Une société de libres penseurs ? Mais ce n'est pas assez : une académie. O ridicule Portique.

A la bonne heure, qu'on s'associe pour ne point penser. Tous les siècles ligués en offrent un assez grand exemple : une magnifique association pour ne penser pas, c'est la foule. Et c'en est la propre vertu. « Tout le mal vient de ce qu'on pense, » disait cette pauvre vieille. O la bonne, la grande, l'excellente parole; la plus saine de toutes et presque divine, à mon gré.

Une société de libres penseurs ? Quelle bouffonnerie vaut celle-là ? — Pour parodier une telle société, il faut cette même société.

Ils n'ont oublié qu'un point : qu'il faut être seul pour penser librement; — et même pour penser.

Cependant, les intrigants se serviront du chimiste. La société des libres penseurs fera les affaires de deux ou trois candidats. La libre pensée finira peut-être par accoucher d'un ministre.

Au moins, l'académie aura-t-elle un sens, si elle est une société d'intrigues. Le succès justifie toujours les intrigants. Les intrigants sont les ambitieux parmi les petits hommes. Il est fort naturel qu'ils parlent du bien public : ils lui vantent leur remède. Cette

fois la libre pensée, c'est l'onguent. Dans cette académie, l'homme d'église fait merveille : il sait officier. Les philosophes sont comme les anglicans : ils aspirent à la grand'messe.

Les libres penseurs, s'ils agissent, ils mentent. On n'agit pas en vertu de la raison. La connaissance est le contraire de l'action. Foi contre foi, c'est toujours l'action.

Si, du moins, les libres penseurs étaient violents, ennemis de toute loi, adorateurs de la force, railleurs cyniques, hardis en négation et désespérés. On pourrait les croire. Mais quoi ? ils vont au peuple, comme ils disent; ils font les bons pasteurs, ils prêchent aux ouailles. Ils enseignent une espèce d'évangile, venu on ne sait d'où, le sermon sur la montagne des professeurs de philosophie, — la dune de Kœnigsberg. De doux apôtres, ces maîtres à penser, quand ils quêtent des suffrages. Prêtres de la raison, si l'on veut; mais d'une raison incarnée à leurs personnes raisonnables. A demi dupes, soit; mais résolus de duper, puisqu'ils veulent agir. Leur erreur est celle des philosophes dans l'école : ils mettent toujours à la science une queue de morale : mais elle est postiche.

Il ne faut pas faire une religion de la certitude qu'il n'y en a pas.

Toutes les églises mentent les unes sur les autres. C'est pourquoi les libres penseurs mentent sur toutes les églises. Ce n'est pas que la calomnie soit un dogme; c'est que, pour être d'une église, il ne faut pas rendre justice aux autres. Les libres penseurs ne comprennent pas les églises, et n'en sont pas compris. Rien ne les en distingue : ils ont aussi leurs hérétiques. Ils condamnent et ils excommunient. Les libres penseurs font une religion contre les religions ; et dans la leur tout le monde est du Saint Office.

Les autres églises ont moins de venin : elles ne parlent pas au nom de la raison. Elles ne dissimulent pas leur folie. Et enfin le venin de la raison n'est pas encore éventé : il passe pour avoir toute sa force.

Mais il y a pis : toutes les églises, si elles ont vécu, ont plus ou moins connu l'homme. Les libres penseurs ne connaissent que la cornue et les livres. La cité des libres penseurs est un bagne dans l'île de la morale. O les bons esprits, les braves gens, les esprits libres.

Il y a toujours quelque homme d'église partout où il s'en fonde

une. Il n'est pire clérical que l'abbé qui a jeté le froc, — si ce n'est le rabbin qui, d'un air entendu, ose rire des pratiques romaines. Au Saint-Siège de Rome fait vis-à-vis la chaise curule de la Raison. Ici, des oies au chapitre; là, des pigeons; et le même triangle, à la porte des deux maisons. Depuis Luther, les défroqués ont toujours eu un pape, sans parler du Grand Théologial, qui est toujours un professeur de philosophie, et du Grand Inquisiteur, professeur en médecine.

Quand l'église de la raison aurait tous les droits de l'autre, que m'importe? Elle n'en a pas les cathédrales. La chapelle d'Auguste Comte fait pitié. J'attends pour préférer l'église de la raison à l'autre qu'elle ait fait mieux que Notre-Dame de Chartres.

Jugeons des églises sur les cathédrales qu'elles font, et la musique qu'on y chante.

Ils ont fermé les portes et bouché les fenêtres du temple parce qu'il était vide. Et ils ont chassé les prêtres. Sur les fenêtres et les portes, ils ont même tendu une grille de fer. Puis ils se sont mis à adorer les portes et les fenêtres, la grille et la clôture. N'en sont-ils pas aussi les prêtres? — Querelle de moines, dirai-je aussi de celle-là.

Libre penseur, je le suis sans doute; mais à la condition de ne pas le dire; et je cesserais de l'être si je pensais seulement à me mettre de leur société.

XII

CŒUR — FEMMES

Ève aux jardins de l'Observatoire. — La licence du moi, ce n'est point dans l'amour, même le plus coupable, qu'elle se déchaîne; mais dans le parti pris de n'aimer pas. On se fait ainsi une carrière de n'aimer que soi.

L'égoïste est comme le poète lyrique : il ne souffre guère la médiocrité. Il est une excuse à l'égoïsme : s'il a beaucoup d'étoffe. Quand la matière est grande, l'amour-propre se supporte : il s'exerce, au moins, sur un sujet qui en vaut la peine. Il n'est pas défendu de s'aimer, si l'on est capable de se beaucoup haïr. C'est

le cas du grand amour-propre : non moins rare qu'Æschyle. Par bonheur, les femmes ni les enfants n'y entendent rien.

Que nous fait enfin l'intelligence d'une femme? Elle en sait toujours assez si elle nous aime. Nous suffisons bien, nous hommes, à nous haïr. L'intelligence ne leur sert qu'à nous y aider. Si une femme vante mon esprit, c'est qu'elle va me méconnaître ; et si elle goûte mes œuvres, c'est moi qu'elle rejette. Quand il avait les cheveux noirs, Ibsen a beaucoup aimé les femmes sans leur plaire ; et il en a été aimé quand il a eu les cheveux blancs. Tel est l'à-propos de la gloire.

Il n'y a point de science qui donne le tact du cœur ; ce don de toucher délicatement les sentiments de l'homme passe toute connaissance. Nous n'avons pas besoin d'astronomes pour vivre, ni de physiciens en jupons. Ceux de l'autre sexe ne nous sont même pas si nécessaires. Mais nous avons besoin de bonté, ou c'en est fait de la vie. Rien ne prime la bonté ; qui entreprend sur elle commet le plus grand crime.

La vraie bonté, qui se lève matinale comme le jour, et sans plus savoir pourquoi, est bien plus rare qu'on ne dit, et qu'une heure fraîche sous le tropique. Il n'y eut peut-être jamais une femme qui fût meilleure par raison démonstrative, qu'elle n'eût été d'instinct. Et, médiocrement bonne de nature, il n'en est pas une seule peut-être que le bel esprit n'ait faite pire.

Un peu d'esprit éloigne beaucoup de la bonté ; beaucoup d'esprit n'en rapproche guère. Il en faut infiniment pour rendre à la bonté sa force. L'intelligence se croit grand'chose : c'est la parvenue de la nature, le perroquet qui fait l'aigle, haut perché sur les branches. Le propre de l'esprit est de se resserrer en soi-même. Le propre du cœur, de ne pas tout rapporter à soi.

Une femme nous. comprend donc assez si elle nous aime : car nous pouvons alors nous passer qu'elle nous comprenne. C'est quand elle ne nous aime plus qu'il faudrait qu'elle nous comprît. Mais c'est le trèfle à onze feuilles, que personne n'a jamais vu. Dans les femmes, l'intelligence assotte le cœur ; et combien de fois, au contraire, le cœur n'a-t-il pas donné de l'esprit même à une sotte?

On vante le génie de telle femme, parce qu'elle a traduit le livre d'un homme de génie. Cela est plaisant. Son génie, c'est qu'elle savait traduire. Elle a fait aussi un roman d'astronomie et un système du monde : trois cent mille nigauds en font autant, tous les

soirs, quand ils parlent par la voix des tables. Mais la femme astronome n'est pas si légère que les spirites, ces pauvres diables d'épagneuls, toujours courant sur la piste de l'infini.

Du temps qu'Ève filait et ne songeait pas à regarder le ciel dans sa lunette, l'amour créait des astres.

Presque tous les amants passionnés sont malheureux. Ils savent qu'ils aiment.

La vertu des femmes se mesure au bonheur qu'elles donnent. Les juger là-dessus.

Elles ne l'entendent pas ainsi : c'est une malice de leur dignité. La femme est plus près de la nature, et l'homme en est plus loin. On le voit bien aux caprices de la pudeur. La dignité est la pudeur des pédantes.

Comme son sexe est caché, la femme se cache de l'homme : parce qu'elle s'en défend. Pleine de pudeur avec l'homme, la femme est sans pudeur avec les autres femmes.

Au contraire, la pudeur de l'homme est avec l'homme ; et l'homme le plus délicat ou le plus fort en ses voluptés laisse tomber près de la femme une pudeur qu'il rappelle à soi dans la société des hommes. Plus qu'à la femme, l'homme cache sa nudité à l'homme.

On vante le caractère d'une femme quand on n'ose pas s'avouer sa méchanceté. Cette ferraille nous vient aussi d'Amérique. Faute d'amour, elle a du caractère. Vienne un homme, — comme elle va le torturer !

L'amour est toute leur vertu ; et leur génie, le sourire dans l'obéissance. La haine, la méchanceté, une vanité trempée dans le curare, le plus sec égoïsme, c'est ce qu'elles appellent leur caractère.

La beauté d'une femme provoque à l'amour tout homme généreux. Ne fût-ce qu'un instant, il veut donner à cette beauté tout ce qu'il a lui-même de plus fort et de meilleur ; et cette beauté veut le prendre. Tout homme bien né convoite un si grand bien, que rien ne paie ; et il voit, d'abord, un rival à vaincre dans l'homme qui le possède. Hélène est le prix de la conquête. Dans tout homme généreux, il y a un conquérant de Troie ; et dans toute femme noble, une proie attentive, qui juge du combat, et triomphe de se livrer.

Rien, donc, de plus haïssable pour nous que la jeune femme qui ne nous aime pas, et qui, sous nos yeux, en aime un autre. Toute beauté que je convoite m'est ravie. Tant j'en suis avide.

Tous les charmes qu'elle a pour lui, elle les a pour nous, mais pour nous en priver. Presque toutes se plaisent à cette cruauté. Je les en loue. Elles font don à un homme du bonheur qu'elles refusent à un autre : elles l'ajoutent au bonheur qu'elles prennent elles-mêmes de ne lui rien refuser. Pourvu qu'elles soient belles et qu'elles aiment, je leur pardonne tout ; et même de ne pas m'aimer : si je suis tel que je doive le leur permettre.

Plus que tout, l'amour c'est l'inconnu.

On n'aime que le mystère. Dans ce qu'on aime le plus, on chérit ce qu'on y cherche, qu'on n'a pas découvert, et souvent ce qu'on craint d'y connaître. La chair, aussi, a ces curiosités.

On cesse d'aimer, si l'on se persuade que l'on n'a plus rien à apprendre de ce qu'on aime. C'est le fond de la satiété. Dans l'amour le plus pur qu'il y ait au monde, celui du fils et du père, en dépit de la vie commune le mystère est étrange, et la tendresse se retrempe à la mesure où l'énigme se renouvelle. Et, selon que le père ou le fils a plus de force, dans cet immense amour veille une inquiétude exquise, comme une lampe lointaine, qui brûle au fond d'une galerie pleine d'ombre.

Il y a, dans la femme qui aime, une profonde rancune de n'avoir pas pu se défendre d'aimer. C'est un reproche secret qu'elle ignore elle-même jusqu'au moment de le faire. Mais il jaillit dans toute sa force à la première occasion de la douleur, et d'autant plus amer que la femme se l'adresse obscurément comme elle en charge l'homme, à qui elle le fait.

Elles n'aimeront plus leurs enfants, quand elles haïront leurs maîtres. Leur égoïsme mettra moins de temps à doubler l'étape, qu'à faire le premier pas. A ce nom du maître, beaucoup déjà frémissent. Ce n'est point d'orgueil blessé : elles ne savent même pas ce que l'orgueil peut être, — à savoir le secret d'une grande âme qui souffre de sa puissance, bien loin de l'envier. Elles frémissent de rage et du désir de se venger, la seule passion des âmes vaines. Il en est qui font de l'escrime : pas une qui, tenant un fleuret, ne se vante en soi-même de planter le fer dans un corps d'homme. Voilà comme elles sont, quand elles cessent de vivre sous un maî-

tre ; tel est aussi leur sentiment de l'art : elles ne pensent jamais qu'à un bon coup, et toujours public. Les femmes ne sont bonnes que grâce à leurs maîtres, même mauvais ; et sinon toutes, la plupart. Si elles ne sont plus nos femmes, les femmes sont les plus secs de tous les êtres : elles n'ont pas d'imagination, sinon dans l'amour. C'en est fait d'elles, si elles ne sont femmes que pour elles.

Pourquoi, cependant, dans leur amant repousseraient-elles un maître ? — Nous avons bien des maîtresses dans nos amantes.

Sultan Désir. — Toute femme règne sur le désir qu'elle excite. Elle est reine, le jour où elle est désirée. Et la dernière des femmes a cet empire.

De là leur sublime importance, le grand prix qu'elles se donnent : la plus triste des prostituées se l'assure : elle a un amant qui la bat et qui vit d'elle ; mais il l'honore en la battant.

Aussi, de quel air hautain, plein d'ennui et de caprice, la femme qui ne désire point accueille-t-elle l'homme qui la désire. Elle aime ailleurs ; que lui importe donc qu'on l'aime et qu'on en souffre ? A ce désir qu'elle n'a pas, elle tend languissamment la main, comme on écarte des doigts un vase à donner la nausée. Elle règne sur le désir, comme un tyran sur ses esclaves. Elle a son favori, et foule aux pieds tout le reste. Quoi ? elle est le désir même.

Ce qu'elles pensent de l'amour et de la beauté, — voilà donc sur quoi surprendre les femmes. Et ce qu'elles en pensent ne signifie que l'espèce du sacrifice qu'elles consentent d'y faire. Les plus nobles de toutes, celles que leur instinct précipite à l'immolation, sans balancer, et sans leur présenter même l'idée qu'elles s'immolent.

Les femmes nouvelles, qui ont coupé leurs chevelures pour faire pousser leurs idées, méprisent l'amour et ne se soucient pas de la beauté. Telle qui fait des romans, l'œil flétri et portant une âme à l'enseigne de sa lippe que gonfle déjà la bassesse commune aux gens de lettres, — n'a pas assez de mépris pour une belle fille qui aime. Qui sait, pourtant, si vivre de son corps ne vaut pas vivre de sa cervelle ? J'ai perdu le respect des journalistes.

On ne condamne déjà plus les filles de joie : c'est au tour des femmes qui vivent pour l'amour d'un seul homme, ou d'un enfant. La beauté de la femme, qui est le plus grand bien de l'homme, et

son amour, qui en est l'intérêt suprême, voilà ce que les femmes nouvelles haïssent. Elles y voient ce qui les dégrade. J'y vois tout ce qui les élève. Ainsi leurs plus récentes dignités, leurs grades en science, leurs titres de papier, sont le triomphe de la sottise. Plus elles imitent, plus elles se croient originales. Plus elles s'estiment, moins elle ont de prix. Il n'est rien dont elles se vantent, qui ne les abaisse. Mais qui s'en doute ? La cohue a passé par là, et la puissance éhontée des mots. Elles se croient libres ; et ce n'est qu'aux dépens de l'amour. Hier, elles étaient vaines de leur beauté ; c'est de leur laideur qu'elles le sont aujourd'hui. Il en ira de la sorte jusqu'à ce qu'elles aient mis les hommes sous le fouet, ou que les hommes les y aient remises. Car ce monde-ci ne vit que d'égalité.

XIII

AMBITION — PARTIS

L'art et l'amour exceptés, c'est l'ambition le plus beau passe-temps. Il nous faut des passe-temps, ou c'en est fait de vivre. En tout, la foi importe plus que son objet.

L'ambition est décriée ? Mais par qui ? — Par ceux qui, d'un échec, font un crime. Pour en faire une vertu, il faut que le succès la légitime. Que l'ambition soit cruelle : on lui en saura gré. On ne pardonne qu'à ce qui ne pardonne pas. Cette loi du forum l'est aussi de la guerre. Pourtant, dans l'ambition vaincue, il y a une beauté que le triomphe ne connaît pas. Plus que les victoires, les défaites de la volonté sont belles. Je préférerai toujours le crépuscule d'automne sur la mer du Nord, au plein midi d'été à Rome. Un goût si dépravé n'espère pas d'être compris.

Je ne reproche à l'ambitieux qu'une bassesse : il fait crédit aux hommes. De là toutes ses faiblesses : la singerie, l'éloquence, la mascarade et le sacre à Notre-Dame. Haut comme une botte, il va se faire mesurer par la hauteur du porche ; il descend de cheval pour endosser un habit de danseur. Il va même montrer ses jambes, et il attend peut-être une flatterie à son mollet. Il finit par croire au génie de Canova, qui le met tout nu sur une colonne. C'est pitié.

Un jour vient où l'ambitieux se donne en spectacle. Il porte la livrée du peuple, au lieu de lui faire porter la sienne. Quelle honte de penser que de tous les costumes, celui des rois en scène rappelle le plus la façon des valets de pied.

Tout nous ennuie, parce que nous nous mettons en tout. Et tout nous séduit, pour la même raison. Voilà pourquoi l'ambition est une passion si solide : elle incorpore la foule au moi. Elle remplit le vide. Pour peu qu'on soit comédien, on ira bien jusqu'à la livrée.

L'attrait du pouvoir est le même que l'attrait de la vengeance : deux modes de la même séduction. Nous nous vengeons sur nos esclaves d'être esclaves. Nous goûtons l'ample plaisir de faire violence aux autres, tandis que le destin nous violente. Et peut-être les tyrans ne se plaisent-ils à faire mourir, que par haine de la mort.

Le pouvoir nous fait croire à nous-mêmes. Nous nous en croyons, comme on nous en croit. Il nous semble alors que nous sommes. Nous jouons à la divinité, — qui nous joue.

L'ambition est le pis aller de l'art, il me semble. Dans l'ambitieux, il y a un artiste qui découvre son impuissance : il est à court de créer. Il veut agir; faute de mieux. Chateaubriand, qui prétend le contraire, m'en est la preuve.

Il faut être de son temps; car après tout on n'est jamais d'un autre. Je suis de mon temps par tout ce qui me blesse, par tout ce qui meurt et qui souffre en moi. J'en suis par les troubles, la lie du sang et les fumées perverses. Souvent l'ambition naît de ce sentiment-là. A être de son temps, mieux vaut s'en rendre maître.

J'aime dans l'ambition une passion de l'excellence. C'est elle que le vulgaire diffame dans les ambitieux. Tous ceux qui ne sont pas même bons à tenir leur rang sous le talon d'un maître s'indignent contre l'ambition qu'il a de les y placer. Ils craignent d'être foulés à ces pieds, où ils devraient se jeter eux-mêmes.

L'ambition est le propre des âmes fortes. Mais au besoin un peu basses. On veut, d'abord, s'asseoir au-dessus des autres, et les forcer à vous en savoir gré.

La passion du pouvoir est la plus légitime de toutes. Il ne s'agit plus d'aimer ni d'être aimé. Il est question d'exercer sa force. Comme son maître d'armes manie l'épée, un maître d'hommes

manie les hommes. De là, que l'ambitieux sans force a tant de ridicule.

Une si juste passion ne peut être à bon droit dédaignée que par l'artiste : car le pouvoir ne sera jamais que le supplément de l'imagination. On règne faute d'avoir assez d'âme pour créer des royaumes.

Comme les maçons sur l'échafaudage gâchent le plâtre, les ambitieux gâchent le temps. Que dure l'action? — Pas même le laps d'une maison solide. Ha, qu'importe? Ce n'est pas la maison qui compte : c'est de bâtir ; c'est d'assommer entre temps tels passants dans la rue, en leur faisant tomber des poutres sur la tête ; et c'est, au besoin, de tomber soi-même de si haut, qu'avant de toucher terre, on meure en tombant.

Je serais ambitieux, si je n'avais mieux à faire, disait le noble lord ; faute d'un peu d'impudence, je suis sans ambition. Un excès d'orgueil et de dédain. Il ne faut pas tant tenir à soi, que l'on ait honte de mentir ; — ou, selon cet autre, il faut tant tenir à soi, que l'on mente sans honte. L'impuissance à mentir est aussi un mensonge : contre la vie.

On se créé des raisons, en en créant aux autres : c'est le philtre de la puissance. Je vous mets à mort ; puis, je vous fais grâce de la vie : vous allez me convaincre que je le puis. O joie, si là-dessus j'allais croire que je peux quelque chose pour moi-même? L'ivresse du pouvoir est douce : l'on en perd un peu la tête, — et tout est là. J'irai à Moscou, dit Napoléon. Et s'il y avait été le plus fort, il eût dit : J'irai donc à Pékin. C'est qu'il devait toujours aller dans l'Océan et la nuit noire. Il avait beau n'y penser jamais : Jupiter y pensait pour lui.

Dans un temps où il n'y a plus que des professeurs et des élèves, l'ambitieux tourne au philosophe ; et son épée, c'est sa doctrine. Tout se passe en harangues. Il y a de quoi rire, si l'on veut.

Dix ans d'injures et d'insultes publiques font l'économie d'une Révolution. C'est que le sang des ambitieux tourne en salive, et en bave celui des envieux : mais de philosophie dans les deux. Les dents tombent, les griffes s'usent et le cœur se vide. Sans casque, sans lance, sans Gorgone ni Python, la vieille Minerve ravaude des théories au coin du feu. Au lieu de tuer, qui est la seule ma-

nière de venir à bout d'un ennemi qu'on n'a pas la force de gagner, — on se tue de paroles.

Partis. — On n'est de son parti, qu'à son corps défendant. Ou bien, l'on ne vaut pas mieux que lui. Il faut être d'un parti, pour sentir les bonnes raisons d'un autre.

L'homme de génie déteste son école. Et le héros méprise son parti.

On n'est de son parti que pour agir; mais en tout le reste, on est contre. Il faudrait pouvoir se servir de son parti, et ne le jamais servir. Que n'use-t-on de son parti, comme un grand maître de l'épée sait faire de son arme : la laisser au cœur de l'ennemi, et s'en débarrasser en se débarrassant de ce qui fait obstacle.

Un héros n'est homme de parti que comme Brutus faisait le fou: En attendant d'être le maître.

Un héros exècre tous ceux qui le servent, tant qu'il en dépend. Quand il est le plus fort, il les récompense. L'artiste est plus malheureux que le héros de l'action : une école n'est pas un parti. On ne se sert pas d'une école.

Diriger un parti, c'est l'école du mépris. Alors on voit combien peu il y a d'hommes. Tant de ventres et d'estomacs? Tant de mâchoires à dévorer? Tant de machines à pousser des cris? Valets d'écurie et valets de pied, l'infanterie de l'ambition. Dans les partis honnêtes, des zéros qui attendent qu'on les mette à la droite du chiffre.

Qu'un parti, qu'une école ont de peine à pardonner au héros qui les a créés et les fait vivre! Ils n'ont point de cesse qu'ils ne l'aient diminué; et pour l'avilir, ils n'ont presque qu'à le suivre : bien pis, à l'aimer. C'est là que les zéros, passant à la gauche du chiffre, d'une grande unité font une poussière de fraction à l'infini.

Il n'y a qu'un moyen, pour le héros, de s'entendre avec son parti : c'est de le mettre dans sa poche. Au besoin, que la poche soit pleine de sucre : tandis qu'ils croquent les morceaux, la forte main les serre un peu à la gorge. Bismarck pratiquait cette méthode.

XIV

DIGRESSIONS — BEAUTÉ

Saint Georges, qui terrasse le dragon, atterre tous les principes; et sa lance perce la gorge des orateurs. Qu'êtes-vous, bon dragon, sinon l'hérésie, le choix, l'homme libre, la laideur du corps et la beauté morale? — Cependant, Saint Georges est beau, de la tête aux pieds; et il porte l'épée, ce regard de la force. Il aura raison de vous, bon dragon, jusqu'à ce que vous vous armiez. Vous pourrez vaincre, alors, quand vous ressemblerez à l'ignoble prince des Yankees. Pourtant, vous aurez tort; car, aussi injuste que Saint Georges, vous serez toujours plus laid que lui.

Il ne faut que l'amour, pour faire la parodie de la justice. — Pourquoi l'aimez-vous? dit cet homme sage, riche, vertueux et tout ce que l'on voudra; — pourquoi lui? et non pas moi? — Parce qu'il est aimable, dit-elle. Et elle ne daigne même pas dire: — parce qu'il est aimable pour moi, ne le fût-il à personne.

Il faudrait être assez intelligent, pour être parfait sceptique. Mais quelle pauvreté dans cette intelligence...

Plein de force, d'absurde action, d'injustice et de sottise, tel est l'amour ordinaire, ce qu'il y a de meilleur au monde. Pleine de méchanceté et de vent glacial, telle est l'intelligence. Et la passion pleine de folie. Les sots, en nombre infini, agissent et affirment. Les savants doutent. Et les seuls hommes qui vraiment sentent la vie et qui vivent, ceux-là, dans leur instinct profond, ils nient.

(A l'orateur de tous les partis.) Nous parlerons de justice, quand vous m'aurez guéri de ma maladie. Mais elle est mortelle, je vous en avertis.

L'ellipse est la passion des solitaires.

Le grand style de l'imagination est toujours elliptique. La vision va droit devant soi, au delà des obstacles, et brûlant les relais elle ne tient pas compte de la route.

Plus seule est l'âme et plus hardie en ses images; et plus brèves les ellipses, plus vastes les espaces qu'elles resserrent entre deux traits.

L'ellipse est la passion du style. Comme les fous contrefont les

hommes de génie, le manque de suite contrefait la belle ellipse. Il y a de faux Pascals qui n'écrivent que par trous : mais c'est un manteau qui ne les couvre pas, et celui-là même par où l'ostentation perce.

Pourtant, il n'est pas si aisé de contrefaire les ellipses de Pascal, cet écorché sublime de la pensée, où tout est nerfs et muscles, que de tomber dans l'épaisse bouillie de George Sand. Entre les deux, il y a Chateaubriand qui noie ses nerfs dans la graisse de la rhétorique. J'en sais, depuis, qui sont à Chateaubriand ce que le « Génie du christianisme » est aux « Pensées ». Et enfin chacun imite comme il est.

L'ellipse ne sera jamais une figure populaire. La plèbe se flatte toujours de vouloir comprendre. La plèbe, c'est le peuple qui sait lire. Le peuple comprenait et ne s'en flattait pas, quand il était ignorant. Ce qui se dit du peuple, peut se dire des femmes. Toute valeur est en elles, à condition qu'elles ne s'en accordent pas.

Dans tout l'immense fatras des femmes, il n'y a pas une grande ellipse, ni une belle image : Qu'elles aillent à l'Université, tant qu'il leur plaira : elles n'en auront pas le style plus mâle. Les images manquent en elles, sauf dans les paysannes, qui ne savent pas parler, et dans l'Impératrice Elisabeth de Bavière, dont le mépris fut universel et l'âme si profonde, qu'elle a eu parfois la force de parler pour toutes les muettes, et de rendre la pensée de la nature, l'insondable femelle.

Contre toute morale, oui.

Mais donc contre la morale qui ne vit que de la contre-morale. Contre ceux qui n'osent pas nier, soit. Mais guerre à ceux qui font un système de nier, et qui par là affirment. Il y a autant de morale à prendre le contre-pied de la morale, qu'à faire éternellement le héron sur le pied de la morale.

Les laïques, qui font de la morale, c'est le clergé du Talmud, la pire espèce de gens. Je les appelle rabbins,—qui est à dire prêtres sans religion. Et je les mets ici, par digression, au chapitre de la beauté, à cause de l'extrême laideur, pour faire contraste.

Il ne faut pas être singulier. Ce n'est pas seulement manquer de goût : c'est manquer le bonheur, qui n'est fait que d'à-propos aux autres. Mais n'est pas singulier qui veut, — ni le contraire.

Le grand artiste ennuie, à cause de sa force. Elle fatigue. Les

grandes passions n'intéressent que les grands passionnés, leurs victimes. Il en est ainsi du grand artiste, qui se désintéresse de tout et ne vit que pour son œuvre : ou plutôt ne s'intéresse-t-il à tout que pour elle. Une telle passion est celle où les autres hommes entrent le moins : et toute en soi, c'est la plus profonde de toutes.

Qu'importe tout le reste du monde ? On ne le connaît que par ce qu'il jette de trouble et de souffrance à la traverse. L'artiste ne peut se passer du public ; mais c'est comme de pain, comme il mange et il digère : sans le moindre égard à l'odieuse nécessité.

Il ne voit dans tout l'univers que la beauté qu'il y cherche, la matière dont il se sert, et l'immense ennui de la trouver rebelle.

La beauté, c'est le style, et la voix de la terre. L'âme de l'univers retentissant dans un cœur d'homme qu'elle force, qu'elle soulève, ou qu'elle accable, — et qui lui répond : voilà le génie, je pense. La beauté de l'instrument et le son qu'il peut rendre, — c'est le cœur humain et ses puissances. Ce n'est pourtant pas encore assez de l'imagination et du sentiment : il faut l'ébranlement de l'univers, et qu'il fasse retentir sa voix profonde. A lui de donner la mélodie. Il tient la partie redoutable du chant ; et le cœur de l'artiste fait l'harmonie. Le génie, c'est l'orchestre à la mélodie divine. C'est donc bien le style. Car l'univers ne se fait pas entendre sur un moindre instrument.

Le style est le lieu géométrique des erreurs en critique, où presque tous les meilleurs juges coïncident. Là, leurs lumières n'éclairent pas. Tous, ils croient plus ou moins que le travail fait le style. Mais je dis, au contraire, que c'est l'œuvre de la nature, et le lait de ma nourrice.

Dans le plus sec des hommes, le style trahit l'instinct. L'étude fait les bons écrivains ; mais les grands, — la nature. C'est pourquoi s'il y a de grands hommes sans style, je ne sache pas un grand style sans un grand homme. Apprenez donc à ne vous savoir gré de rien (1).

La grandeur donne l'illusion de la pureté. C'est ce qu'elle a de plus beau. Mais ce n'est qu'une illusion, et le propre effet des sommets.

(1) Que de ce qui n'en vaut pas la peine.

Je ne me lasse pas de respirer cet air dans Beethoven et dans Shakespeare. Chez ces deux puissances, la puissante sensualité n'a plus que la volupté de l'arc-en-ciel après l'orage, la grâce et l'odeur du soleil sur une montagne de fleurs. Elle a pourtant ses précipices, ses trous où pourrissent des charognes, et ses retraits de nuit, tout grouillants de vermine, où pendues par le pouce dorment les chauves-souris.

XV

FORCE

La force est la seule loi réelle. Par là, en dépit de tout, elle est bonne ; ou plutôt, il n'y a que mensonge et niaiserie à la maudire et à compter sans elle. On peut se faire une loi de niaiser, mais on n'en fait pas une au monde ; et, dans ce monde-ci, c'est en définitive la loi de ce monde-ci qui a toujours raison. La force est bonne parce que l'homme est mauvais.

Les bons idéalistes ne méconnaissent pas plus la loi de la force que la loi de l'attraction. Mais les autres l'ignorent. Il est plus facile aux sots de prendre parti contre Newton, que d'empêcher Newton d'avoir raison : car non seulement la terre, les astres et tous les graves tombent, mais aussi les pommes sur la tête des sots.

Quand on connaît une loi, on ne la hait ni ne l'aime. Le cœur n'a rien à faire où la science est de fait. Il ne s'agit pas d'aimer la force au mépris du droit ; mais de savoir si le droit ne dépend pas de la force. Or il est constant qu'il n'en dépend pas seulement : la force le crée. Les idéalistes, qui le sont contre le fait, n'ont que le droit de l'éloquence : qui est de parler. Il leur manque justement la force. Il est vrai que les singes de la force pérorent aussi, et d'un bien pire style : de là ces faux guerriers, les plus hideux de tous les rhéteurs, qui ne font toutes les guerres qu'en paroles.

La force est si indifférente à toute morale, que la morale aussi bien peut s'y fonder. La force ne prétend même pas à l'excellence : elle ne vise que l'effet. La force n'est pas la loi des meilleurs ; elle est bien plus impassible : elle n'est que la mesure des plus aptes à la vie ; et souvent, le meilleur est le moins propre à vivre. On en trouve la preuve à tous les degrés de la nature ; mais nulle part autant que dans le genre humain. Les meilleurs sont condamnés,

s'ils n'ont pas la force ; et tel est leur châtiment de la méconnaître que, moins elle, ils ne sont justement pas les meilleurs.

La pire niaiserie des idéalistes, qu'ils aident les meilleurs à se perdre. Ils les endorment, et les laissent croire à leur droit. Et l'excellence, que la force eût gardée, est victime du droit, qui la détourne de se défendre. Si les meilleurs s'en fiaient à la force, le droit n'en ferait pas ses victimes de choix. Le droit n'est que le fourreau de l'épée.

Où est l'excellence des faibles ? Il faudrait du moins qu'elle se fît connaître.

Les faibles ne sont pas moins égoïstes que les autres : mais ils n'y font pas penser. Par quoi ils sont plus perfides, quand ils se fortifient et qu'ils agissent.

Le moi est dans l'homme, comme les boyaux dans le ventre. Il y a de bonnes et de mauvaises digestions, des entrailles délicates, toujours malades, et des intestins puissants, qui triturent les pierres. Il faudrait qu'on ne nourrît pas les puissants de laitage, ni de viandes les délicats.

Tous les crimes nous plaisent, même s'ils nous indignent. C'est qu'ils flattent en nous l'instinct : le sang parle au sang. Quoiqu'on veuille se persuader le contraire, il y a de l'énergie dans les crimes. La lâcheté du criminel peut aller avec l'énergie du crime : seulement, la lâcheté est habituelle, et l'énergie n'est que d'un instant.

C'est mauvais signe de trop se plaire aux crimes. Mais ce n'est pas bon signe de trop s'en indigner. Et peut-être un chacal maigre vaut encore mieux qu'un mouton gras.

L'homme qui se met hors la loi, se met aussi hors de l'étable. Il perd sa place au râtelier. Et quel qu'il soit, et si bas qu'il puisse être, en cela du moins il ne l'a pas été. Pour la plupart des hommes, la vertu est une litière pourrie, mais chaude; et ils ne conçoivent pas de plus grand malheur que d'en être privés : car ce fumier les nourrit. Il y règne une paix empestée ; ce fumier, je l'accorde, est utile : fumier toutefois. Mais il a bonne odeur, ayant l'odeur de tout le monde. Comme la vertu est le commun usage, et les gens de bien les moutons, c'est le bercail qui fait la vertu.

Le crime, où le désir parle fort, est une manière comme une autre de dire : Moi.

La force est l'idéal des réalistes.

Les grands réalistes ont la foi. Mais ils ne sont pas si bas sur pattes que d'avoir la foi des philosophes, qui est toujours sur le tapis et fait perdre le temps en disputes. Les grands réalistes sont religieux. C'est affaire entre eux et Dieu : de la sorte, ils sont libres et peuvent mettre la main à la pâte.

Ainsi les grands artistes ont beau rêver à plus parfait qu'elle, — ils ne quittent pas la vie des yeux. Ils rêvent sans cesse à une beauté secrète, qu'ils savent ne pouvoir jamais créer qu'à l'aide de la vie imparfaite.

Les idéalistes vulgaires ont la manie insupportable de se faire une religion de ce qui n'en est pas. Passe encore s'ils savaient s'en taire, et soigner en secret leur maladie; mais au contraire ils prêchent en tout lieu, et ils ont la rage de l'action. C'est eux qui ont le plus fait pour ôter tout crédit à la conscience, ce dépôt de tous les siècles, un fumier où il y a des perles. En croirai-je ces poules qui gloussent sur un tas de cendres, et que leur hoquet est le plus beau chant de la vie? — Ou je dois oublier la musique, ou il faut, les poules, que je ne vous croie pas.

Les poules font des œufs et les philosophes des systèmes. Mais tous les œufs des poules ne sont pas des œufs clairs.

Malheur à qui méconnaît les lois fatales de la force. Même vainqueur, c'est qu'il doit être vaincu. Même dans le triomphe, c'est qu'il a l'appétit de la défaite. Ce n'est pas à Waterloo que Sedan est inclus : c'est à Valmy.

J'ai lu l'histoire de ces dix jours dans Gœthe, et Gœthe dit jusqu'à trois fois : « Nous n'en sommes sortis que parce que les Français l'ont daigné permettre. » C'est une image étrange de Sedan que l'on a, quatre-vingts ans d'abord, à Valmy. Les Allemands sont coupés de leur route, comme les Français devaient l'être. Le même cercle de fer se ferme sur l'ennemi ; mais la Prusse n'a pas laissé sortir la victime prise au piège. Gœthe dit : « Pas un de nous n'eût revu son pays, si les vainqueurs l'eussent voulu (1). » Il fallait le vouloir. Il fallait serrer le cercle jusqu'à l'écrasement, et que pas un n'en réchappât. Et s'il en faut une preuve, c'est que le père du premier empereur de Berlin, et le père de Bismarck, encore sans enfants, fussent morts ce jour-là. Un peuple ne doit pas perdre sa chance : le peuple ennemi ne lui saura pas gré de la

(1) *Campagne de France*, le 27 septembre.

lui avoir laissé prendre. L'homme d'État est l'homme qui comprend la force. Qui épargne le tigre blessé et le flatte de la main, il y laisse le bras, il y laisse la tête. Un peuple qui veut vivre, avec tous ses philosophes et toutes ses sacristies, n'est qu'un tigre pour un autre peuple. Il fallait que pas un homme venu de l'Est ne sortît vivant des marais de Valmy. Et, si je le dis, c'est qu'à mon sens, Gœthe seul s'en fût tiré, je pense.

On ne peut médire des optimistes : il n'y a qu'à les laisser parler. Ou bien les attendre, je ne dis pas au lit de mort, — mais à la première douleur d'entrailles.

Beaucoup d'optimistes feignent de ne l'avoir pas toujours été. Ils prétendent à l'élégance d'avoir pu ne pas l'être ; mais ils ne savent pas ce que c'est et qu'au contraire, comme on naît rôtisseur, on naît optimiste. Ce sont les forts pessimistes qui font de leur mieux pour ne plus l'être, et qui le restent. Le pessimiste connaît son contraire, que l'optimiste ne pourra jamais connaître.

Nous appelons barbare l'abus de la force qui nous accable. Mais à vingt siècles de nous, la même violence nous paraît belle, et le propre d'une âme héroïque. Nous voyons de la grandeur dans une tyrannie égale à la pure violence. C'est qu'elle ne peut plus nous nuire, et qu'elle flatte en nous l'instinct de la puissance.

L'abus de la force semble une promesse du hasard à notre énergie. L'imagination en jouit comme d'une œuvre d'art. Le destin l'a permise. L'art s'est mis dans l'action.

XVI

SCIENCE — NOIRCEURS

Comme il est brun ou blond, un savant peut être démocrate ; mais la science ne l'est pas. Qu'un savant soit doux, pitoyable, plein de justice pour les misérables et les petits, cela se voit et il en est plus d'un ; mais la science n'y est pour rien. La plaisante fable d'une science qui porte à la charité et à la compassion ? Sinon le savant, la science est tout aristocrate. Ceux qui savent, sont les plus rares ; ceux qui savent grandement, ne sont même pas les

pairs d'un grand royaume ; ils sont princes entre eux ; et pour la foule, qui ne sait rien et les ignore, ce sont des rois. Et plus elle les méconnait, plus ils se sentent en possession du règne.

Le renom populaire qu'on donne à la science fait une hypocrisie où se complait assez l'âme naïve des savants. La science n'est pas l'amie du peuple ; elle s'en moque, et de ceux qui se fondent sur elle pour l'être. Le génie de la science est celui de la force. Nulle pitié de l'erreur ; nulle pitié de la faiblesse. Les faibles et les ignorants n'ont qu'à disparaître. La science ne les connait point. On ne les condamne même pas ; ils se condamnent. On les détruit moins qu'on ne les aide à se détruire ; et peu s'en faut que la science ne les achève dans leur propre intérêt. Ceux à qui la science ne donne pas raison, ont des torts incurables.

Dans son droit sens, la science est l'enfer des faibles, et la malédiction des humbles jusqu'à la millième génération. Elle fait son compte sans haine ; elle calcule dur comme fer, et froid comme le chiffre ; et elle efface. La science ne veut pas seulement qu'on tranche la tête aux criminels ; elle serait d'avis qu'on la coupât aux sots et aux malades. Dans la vraie science, il n'y a pas de place à une ombre même de sentiment. Une science selon Vincent de Paul n'est pas moins absurde que Josué arrêtant le soleil, pour avoir le temps de prendre Jérichò. La morale de la science est un couteau, et sur le billot de la logique, chaque coup décolle.

Le même jour verra les noces de la science avec le peuple, et du Grand Turc avec la République de Venise.

Le Janus du talent vulgaire a deux faces : l'une de professeur, l'autre d'auteur. Si les gens de lettres et les professeurs se connaissaient mieux, ils ne se haïraient peut-être pas davantage ; mais ils verraient qu'ils ont tout lieu de se haïr en frères : ils sont de plain-pied, au même étage.

Les professeurs sont idéalistes, parce qu'ils vivent dans les livres. Et les auteurs font semblant de l'être, parce qu'ils cherchent des livres dans la vie.

Les professeurs feignent d'être réalistes, pour qu'on les prenne au sérieux ; et les gens de lettres le sont malgré eux, pour en tirer profit.

Les professeurs envient les gens de lettres, et les gens de lettres méprisent les professeurs. Cependant, le professeur n'est souvent qu'un auteur à tout faire ; et l'homme de lettres qu'un double

professeur. Ce qu'est l'auteur, le professeur veut l'être ; et l'auteur aurait pu être ce qu'est le professeur.

Il y a une école au flanc de la Sorbonne que méprise la Sorbonne ; les chartes méprisent l'école et la Sorbonne ; les bibliothèques méprisent la Sorbonne, l'école et les chartes. Ainsi de suite à l'infini. Pourtant, tous ceux d'une espèce auraient pu être de l'autre, et la plupart l'a tenté. Il s'en est fallu d'un coup de vent, d'un souffle, d'une heure : toutes ces portes sont pareilles et donnent sur la même cour : car trois gueux ensemble font une école, d'un maître et de deux écoliers : tel est le génie des esclaves. C'est une niaiserie admirable qu'à peine dans un bâtiment, chacun de ces initiés s'estime tant au-dessus du voisin le plus proche ; mais chacun s'ajoute du prix en en ôtant à l'autre ; et c'est tout ce qu'il en a.

En général, les auteurs ne professent pas moins que les professeurs. Mais ils n'en ont pas le titre. Ils s'en glorifient, parce qu'ils y ont d'abord prétendu, et qu'il vaut mieux mépriser ce que l'on n'a pas obtenu, que de laisser croire qu'on eût pu l'obtenir.

Auteurs, professeurs et savants, toutes gens de métier, grands royaumes de fourmis : ils se font tous la guerre autour d'un débris ; et chaque espèce triomphe dans son terrier. Qu'en ferais-je ?

Il est trop tard pour le bonheur ou la feinte d'y croire. A moins que l'on ne nous rende des êtres bénis, inépuisables en douceur, en tendresse, en pardon au besoin : — ceux qui nous aiment et ne sont plus. Ma nourrice et ma chienne ont plus fait pour ma vie que tous ces royaumes de fourmis. Que m'importe leur guerre ? Vos arcs de triomphe ne sont rien pour moi. Vous m'en dresseriez, je n'y passerais pas. Vous élevez telles fourmis-lions pour ces promenades. Ils ne me feraient pas plaisir ; mais il est vrai, je souffre parfois que vous ne m'en éleviez pas. Ainsi je ne vous dois que de l'ennui. Vos bienfaits sont nuls. De ce que vous accordez, le désir seul se fait sentir ; mais le contentement ne me contente pas. Et j'ai souffert du manque.

Tous les sots n'ont pas un idéal. Faute de quoi, ils n'ont rien.

On peut avoir un idéal, et être un sot ; mais on ne l'eût pas été moins sans lui.

L'aveugle tyrannie de la mécanique, c'est la république où règne

la science. L'art s'y sent mourir. Des lois si fatales sont la hache et la mort de l'individu. J'admire qu'on ne sache pas mieux combien le sort des artistes est lié à celui des dieux. Toutes les forces créatrices sont des personnes, et toutes elles se tiennent: elles ont l'air de famille. Qu'est-ce qu'un créateur, sinon d'abord une personne? Peut-être les hommes n'ont-ils plus de personnalité, ôtée la personne d'un dieu. De là aussi le dégoût que l'on prend des personnes, comme si l'on jetait la sonde dans une vanité plus profonde que les autres. Après tout, ces grands royaumes de fourmis répondent à l'objet de la fourmilière.

La pauvre âme des villes s'éparpille en petits sentiments: par haine de la réflexion, de l'attente et peur des passions fortes. La petite pluie tombe soir et matin, faute de patience et des orages que le ciel condense lentement ; et le grand amour tombe en poussière. Que de fourmis, et combien peu de personnes !

L'art est bien le triomphe de l'individu. N'y en eût-il plus au monde, il y aura quelque part un artiste, tant qu'il survivra un individu. En quoi, l'art est le contraire de la science. La science n'a que faire des individus. L'art et la religion sont soumis à la même étoile. Et la religion n'est qu'une forme de l'art, dans tous les cas.

Les gens de lettres sont de tels histrions, qu'ils envient tous les rôles. A la façon des comédiens, ils semblent tenir davantage à ceux qui ne sont pas de leur emploi. Rien ne les offense plus qu'une grandeur secrète : publique, ils en prendraient leur parti ; mais solitaire et cachée, ils la haïssent; ils tremblent qu'elle ait d'autres témoins; et s'ils pouvaient, ils les feraient disparaitre.

Il n'est rien de grand ni de si méconnu du public, qui ne le soit des auteurs bien plus encore. Car eux, méconnaissent à dessein, et le public ignore.

J'en sais qui ne pardonnent pas son silence au silence, ni sa solitude au solitaire, ni même le soupçon de la grandeur à tel homme, qui n'a rien à faire en ce monde que d'y être grand et d'en souffrir. Ils sont jaloux de ses souffrances. Ils voudraient les bafouer en lui et en humilier le terrible privilège : il n'a qu'elles, pourtant. La seule apparence de la grandeur, qu'ils n'ont pas, les enfielle contre celui qui la possède ; et leur obscure envie confesse à toute heure qu'il l'a: car pour le nier, il faut qu'ils y pensent; souvent même, ils ne pensent qu'à lui, sans le nommer; c'est lui

qu'ils visent entre les lignes ; et c'est à lui qu'ils en veulent bizarrement de ce qu'il est, et qu'ils outragent, et de ce qu'ils se vantent de n'être pas. A l'égard des grandes âmes, la plupart des auteurs ont les mêmes sentiments que les filles à l'égard des plus pures femmes : dans tout leur luxe, le mépris qu'elles montrent trahit l'envie, qu'elles se défendent de montrer.

XVII

ABIMES

Comme l'araignée a tendu sa toile entre les branches d'un laurier, sans quitter sa place elle palpe sur les fils du réseau les moindres attouchements de l'insecte qui passe, et fait le centre d'une sphère mortelle pour lui : ainsi la présence de la mort au carrefour de tous les chemins et de toutes les heures.

Sur ce désert immense, que l'orgueil a brûlé et qu'il prolonge, on cherche de toutes parts la semblance du dieu, qu'on n'a pas pu servir : amour, qui fuit cette désolation brûlante. Mais il n'est plus temps ! Quelle ironie plus impassible que la pensée du temps perdu pour l'amour ? Et quelle dérision plus impitoyable ? — L'orgueil, qui n'aime pas qu'on le moque, se révolte ; un sursaut de colère et de déchirant mépris déhâle le cœur, qui s'est jeté de l'avant dans un rêve de désir. La convoitise d'aimer, et le sentiment d'aimer sans retour, font le plus cruel des supplices. Alors, que tout est vain !

Nul ne peut ramener le passé par la main, comme du fleuve, avec la perche on retire un noyé sur la berge. Dans l'âge d'or, ils étaient libres comme la mouche qui, posée sur le front tabulaire du bœuf, bourdonne : Je laboure. — Quelle liberté peut-il y avoir dans un monde où règne la mort ?

Toutes les chenilles, les voici suspendues aux bras des pins comme des nœuds de cordes brunes, tigrées de taches soyeuses : en mai, elles se déroulent et se laissent choir sur le sol. Je les voyais dans un parc, où les pins séculaires faisaient une allée sur les deux bords d'un escalier, poudré d'or par une pluie de pollen jaune. Les larves, tombées d'abord, formaient des chapelets par six ou sept; et chacun rampait, annelé, tirant de son côté. Et peut-

être ces larves se croyaient libres. Mais au bas du dernier degré, toutes les dizaines rampantes se réunissaient en un chapelet unique; et leur masse de soie lente se reformait en cercles concentriques, comme un reptile qui dort, à l'imitation même du nœud de cordes brunes qu'elles avaient fait, d'abord, aux bras des pins, avant d'en être tombées.

C'est à ma chair, sans doute, tandis qu'elle descend l'escalier, qu'il souvient de la liberté et de l'âge d'or.

Enivré de la vie, et à la lettre ivre-mort.

Tout pourra prendre un cours imprévu, radieux, riant même autour de cette vie; tout peut changer de fond en comble; et, les fées aidant, la vie peut devenir un jardin de délices. Tout, mais non le caractère : Il est fixé.

Les clous formidables de la solitude, de la constante déception, de l'insomnie dans la misère, et de la colère frémissante, ont rivé la forte nature de l'homme face au désert, face au silence. Et il tourne le dos à la vie commune.

Il faut que l'un ou l'autre cède, — se dit-il. C'est au plus faible de se soumettre : ce n'est pas au plus fort. — Et comme il va s'enorgueillir, il s'aperçoit qu'il est seul; et que l'Autre, c'est la Mort.

L'automne est sur son départ. Je regarde à travers la glace de ma prison, dans la ville brumeuse. Je vois les bateaux dans la rade, et les cordages de la pluie où les mâts sont pris, de maigres bras levés dans un filet aux mailles grises. Je vois les navires qui larguent l'amarre, et qui filent dans le brouillard, sur la pente bise de la mer endormie. Je vois passer les hommes qui toujours s'agitent, comme s'il y allait de la vie, et qui jamais n'ont l'air de savoir pourquoi. Et le soleil ami, qui est si cher aux solitaires par les après-midis de brume, malade lui aussi, descend sans gloire.

Prison cellulaire, en vérité, que celle de la pensée. On ne sait plus à quoi s'en tenir. L'imagination sans bonheur est l'extrême folie, qui n'a point de cause particulière : elle s'étend à tout. « Où vais-je ? Et qu'ai-je fait ? » On se rappelle le rêve du passé : il n'a point d'autre beauté que de ne plus être. A l'heure de périr, misère de tout ce qui fut ! Toute la vie n'est qu'une œuvre dédaignée. L'impossible gageure d'être seul; et l'impossible propos de vivre avec les autres; car, on ne voit rien comme eux : ni les

yeux, ces deux miroirs dociles, ne sont les mêmes ; ni la chambre noire du cœur, où toutes les images du monde se font sentiments.

Une sorte parfaite de fou contemple des malades et des spectres dans la brume. Qu'en dirait-il de plus? Ils sont bien loin d'en savoir tant sur eux-mêmes. Comme il n'y a aucune joie dans le moi, il n'y a aucune certitude. L'athée parfait, s'il est artiste, a tout perdu. Il ne lui reste plus que de créer; mais ce n'est pas assez : de toutes ses forces il désirait la joie; et il la demande en vain à ses créatures. Où est le lieu du bonheur, qui est celui de la certitude ? — La volonté est triste. A qui ne l'a plus, il semble que la foi dût être joyeuse. Le moi ne prouve pas le monde ; et pourtant, il en ferait plutôt la preuve, que le monde ne lui en donnerait une de lui-même.

Je crois à ma vie parce que je ne puis pas faire autrement. Mais est-ce donc beaucoup ? — Tant s'en faut, que ce n'est encore que faute de pouvoir faire autrement.

Il faut être tout sensible à la mort, pour l'être à la divinité de la vie. Si je ne la voyais sans cesse dans l'abîme, je ne la trouverais pas si belle. J'adore en elle ce que je ne puis pas sauver, et que je vais perdre. Il faut craindre pour ce qu'on aime, ou l'on n'en sait pas tout le prix.

J'en vois qui font le contraire : fiévreux, mais non point passionnés, dans la vie ils vont à la piste de la mort, comme s'ils étaient nés avec le flair de la corruption. O que je suis divers. La mort me hante. Ce n'est pas moi qui hante la mort.

Le rêve et l'action se confondent, comme deux amants enlacés se jettent dans la mer : la même vague emporte tout. Moi-même, bien souvent, sortant dans Paris, au crépuscule d'une journée soucieuse, je me vois, par les rues, une ombre entre des ombres. Je ne sais plus où je suis, — ni si je sais, ni si je suis. Et je doute si ceux-là, qui vont et viennent, sont des spectres ou sont des hommes. Et quand même je me prends la main dans la main, ou j'arrête celui qui passe, je n'en sais pas davantage sur moi ni sur lui.

Peut-être alors, la grande pitié où je me prends, m'assure seule, sur la traîtresse route que je poursuis dans les marais de ce mystère. La pitié qui me vient de la vie, fait jaillir de mon cœur une

source de peine, pure et vive, comme les larmes jaillissent des yeux. Violente et sans calcul, elle va de ma vie à ces ombres qui pourtant vivent. Et la grande pitié que je prends d'eux aussi, seule encore me les fait connaître pour des hommes, à moi, homme moi-même. C'est une heure de douce épouvante, et la propre révélation de la tristesse. Et j'y pense, ce soir, dans mon désert, comme on regarde derrière soi la rive, où l'on ne doit jamais plus poser le pied sur la terre, tandis que le bateau s'éloigne et que la mer rougeoie au couchant.

A. Suarès.

NOTES SUR LES SALONS DE PEINTURE

Aux heures matinales où le Grand Palais demeure encore silencieux, laissez vos regards s'arrêter sur les toiles qui se succèdent d'un seul tenant le long des murs des deux Salons, et demandez-vous quelle parenté les unit. Si vous n'étiez averti, vous douteriez volontiers qu'elles puissent être contemporaines. Une diversité extrême s'y découvre. Et sans doute il est naturel que nos peintres aient des rêves différents, que leurs yeux ne voient pas de même et que leurs visions changeantes traduisent pour nous la nature aux mille reflets. Mais quelles dissemblances inattendues dans leur manière de peindre, dans l'usage matériel qu'ils font de la toile et de la couleur! M. Henri Martin vit-il sous les mêmes cieux que M. Carrière? M. Besnard peint-il les mêmes êtres que M. Bouguereau ? Rappelez-vous les musées italiens : en dépit des différences sensibles des tempéraments et des écoles, les peintres du quinzième siècle, qu'ils soient Milanais, Vénitiens ou Toscans, ont tous entre eux des affinités et comme un air de famille. Peut être ne manque-t-il à nos peintres que l'effet mystérieux du temps pour que leur parenté éclate à tous les yeux. Mais aujourd'hui ce sont bien les différences surtout qui nous frappent.

Elles se manifestent très sensibles entre les deux Salons. La Société des Artistes français s'enorgueillit avec raison de la contribution des vieux maitres : elle compte parmi les siens Hébert et Harpignies, Henner, qui d'habitude expose fidèlement, et Fantin-Latour; elle se prévaut des œuvres de J.-P. Laurens et de Bonnat; elle donne asile à ceux qui ont déjà leur place dans l'histoire de l'école française. Tout à l'autre bout de la longue série des œuvres qu'elle accueille, elle offre à l'attention publique des cen-

taines de débutants français ou étrangers, qui ont les gaucheries, les audaces de l'inexpérience, et aussi le charme de l'inconnu : c'est parmi eux que seront les peintres de demain. La Société Nationale a l'avantage de posséder surtout les peintres d'aujourd'hui. Avec des maîtres incontestés : Besnard, Carrière, Lhermitte, Lebourgs, elle a pour elle un grand nombre d'artistes, jeunes encore, déjà en possession de leur talent, et riches encore de promesses : c'est Sargent, c'est Caro Delvaille, c'est tout le groupe de la « Société nouvelle » : Ménard, Cottet, Simon, Blanche, Prinet, Dauchez, d'autres encore. Ils n'ont point encore le prestige, un peu lointain, des maîtres qui eurent tout leur éclat, il y a dix ans et plus ; ils ont aussi trop donné d'eux déjà pour qu'on attende de leur labeur un renouvellement imprévu. Ils sont vraiment les peintres des années où nous sommes. Joignez à eux, pour être exacts, plusieurs artistes qui exposent habituellement à la Société des Artistes français : M. Ernest Laurent, M. Henri Martin, M. Devambez, Mlle Dufau, et j'en oublie. Ce sont les artistes de cette génération — on ne peut dire de cette école, tant ils expriment de tendances diverses — qui nous disent le mieux l'état présent de la peinture. C'est aussi devant quelques-uns de leurs ouvrages que l'on s'arrête volontiers au cours d'une libre promenade.

Sargent paraît ici tel qu'on ne l'avait jamais encore vu. Il avait donné déjà, et l'an dernier surtout dans la peinture brillante de ses trois jeunes filles, des preuves multiples d'une habileté américaine, heureuse, facile à se prodiguer, toujours éclatante et proche de la virtuosité. Le voici devant nous, cette année, plus discret, vigoureux, sobre, comme s'il n'attendait la beauté de son œuvre que de la parfaite exactitude des gestes et de la justesse des tons. *Lord Ribblesdale*, qu'il a peint, est admirable de tenue. Debout, vêtu de noir, sauf les bottes de chasse à revers, un fouet court à la main, un haut de forme en tête, il est long, maigre et sec, mais nerveux, osseux, énergique, d'aucuns diront féroce. C'est un homme. Son portrait, œuvre simple et forte, a eu dès le premier jour « l'allure d'un tableau de musée ». Et l'on y revient pour cette simplicité même, on y revient pour le mieux comprendre et pour le mieux aimer, quand aux alentours on a vu tant d'effigies menteuses et compliquées, tant de silhouettes prétentieuses et superficielles, où le brio, fût-il prestigieux comme dans les toiles de M. Boldini, ne retient pas de regretter la vérité et la vie.

Cinq cadres d'or rendent, au Grand Palais, un hommage à Whistler. Les titres de ces tableaux, dont l'un est inachevé et dont un autre est une simple étude, suffiraient seuls à évoquer ce qu'ils furent dans la pensée du maître disparu : « Rose et Vert », « Rose et Violet », « Vert et Gris », « Vert et Or ». Tout Whistler est dans les raffinements, les délicatesses et les recherches infinies de ces fantaisies picturales. Il n'est point d'art moins populaire, ou, comme on dit, moins « social », parce qu'il n'en est pas de plus nuancé. Le portrait de jeune femme inachevé a par son inachevé même quelque chose d'impalpable, d'effacé, d'indécis, qui lui confère une mystérieuse harmonie. Et, tout à côté, voyez ce pan de mur, où une porte s'ouvre : à mesure qu'il a vieilli, il s'est revêtu d'une chaude couleur vieil or, il s'est transfiguré par le voisinage des linteaux verdâtres de la porte, et toutes ces couleurs se mêlant, s'aidant les unes les autres, se composant et se complétant, le vieux pan de mur est devenu l'hôte magique d'une rare lumière. Whistler, insoucieux des visions communes, et tout entier penché vers les couleurs et les formes mystérieuses ou exceptionnelles, compte cependant parmi ceux qui ont exercé sur leur temps le plus d'influence. Au Grand Palais même, voici Rupert Bunny et Lavery, qui gardent quelque chose de sa manière.

Il y a infiniment de charme dans l'œuvre de l'Australien Rupert C. W. Bunny. Sur un fond de mer d'un bleu mat et profond, dans un pays de songe, trois femmes s'habillent et se fardent devant une glace que tient une négresse : cela s'appelle *Après le bain*. Toutes les trois, elles s'habillent lentement, avec complaisance, avec langueur ; elles ont des gestes paresseux et charmants ; leurs chevelures se répandent dans la lumière ; les étoffes de leurs robes brillent d'une splendeur atténuée ; les couleurs somptueuses sont adoucies ; tout s'harmonise avec une sorte de facilité italienne et de distinction anglaise, et l'ensemble demeure subtil et fin, d'une grâce abandonnée, prodigue et sûre d'elle-même.

C'est un plaisir du même genre que l'on sent devant les toiles de John Lavery. S'il manque cette année de fermeté et de profondeur, il est tout rempli de jolies qualités, agréables et séduisantes. La *Dame en rose* est vêtue d'une étoffe de nuance éteinte qui ravit les yeux ; la jeune femme en toilette blanche qui symbolise le *Printemps* porte une gerbe d'aubépine blanche, tendrement peinte. Nul tableau ne semble mieux fait pour la seule délectation de la vue. On n'y cherche point d'arrière-pensée ; on ne s'inquiète d'au-

cune intention profonde. On y saisit dès l'abord ce que le peintre y voulut mettre, et l'on a plaisir à trouver, à défaut de la beauté grave qui parut jadis dans certaines de ses toiles, quelque chose de délicatement heureux, d'aimable, d'accueillant, qui participe d'un esprit fin et sensible au charme des choses.

On pense encore à Whistler devant les tableaux si agréablement voilés d'un peintre venu du Canada, James W. Morrice. Avec trois paysages de mer, il expose trois peintures parisiennes, l'une de Montmartre, l'autre de Charenton le soir, la troisième enfin du quai des Grands-Augustins. Elles ont une grande douceur et une exquise légèreté. Charenton s'enveloppe, à l'heure crépusculaire, d'une brume transparente à travers quoi tout semble irréel et se poétise. A regarder les six tableaux de J. W. Morrice dans leur ensemble, un scrupule cependant inquiète. Ne sont-ils pas les uns et les autres amollis et comme atténués par la même douceur ? Cette vision brumeuse est sincère, et elle est le propre de l'artiste qu'est J. W. Morrice ; mais elle pourra paraitre à certains une habitude, peut-être même un procédé. On se rappelle invinciblement le mot prêté à Corot : « La nature, je ne m'èn occupe plus... Je ne vois plus que des Corot. » J. W. Morrice ne voit plus que des Morrice. Mais qu'importe qu'il nous donne une seule vision des eaux, du ciel et de l'atmosphère, si elle est précieuse à notre imagination ? La vue d'un Charenton crépusculaire était à nos yeux douce à souhait. Pareillement voici tout à côté, environné du même charme, le quai des Grands-Augustins, dans une atmosphère poudroyante et fine, apparaissant recueilli et simple, tout chargé d'une vie séculaire et sereine.

Et souvent encore, au cours d'une promenade au Grand Palais, à la Société Nationale comme aux Artistes français, c'est sur des ouvrages étrangers que le regard se fixe. En dehors des Américains et de leurs disciples, les peintres flamands se signalent par leur vigueur et la franchise très saine de leur art. Vous vous arrêterez devant le *Chant du cygne des gueux de Flandre*, de Walter Vaes : dans cette peinture un peu âpre de types d'hommes différents d'âge, différents aussi de physionomie, unis par un sentiment commun farouche et triste, il y a une intensité de vie qui attire. En dépit du caractère un peu sombrement amer et passionné que le sujet confère à l'œuvre, on y devine comme une ivresse de vie, et la joie alerte de la création chez un artiste robuste et sincère. M. Struys cette année n'a pas exposé, mais M. Claus,

M. Morren, M. Baertsoen, ont évoqué les aspects divers de leurs Flandres, et leur manière tranquille et simple et sincère fait un contraste reposant avec les adresses subtiles et excessives des plus justement illustres d'entre les peintres de l'école espagnole et de l'italienne.

***

La Bretagne nous ramène à la peinture française. Elle est depuis quelques années la grande inspiratrice. Son granit et ses chênes verts, son âpreté tenace et farouche et son idéalisme ont éveillé dans l'âme de nos peintres un culte fervent. Les toiles fidèles de M. Cottet, de M. Simon et de M. Dauchez nous ont appris chaque année à la mieux connaître. C'est eux encore qui, au Salon, nous racontent sa vie avec l'éloquence la plus émue. M. Dauchez a fidèlement observé *la Vanne*, les *Lagunes*, les rêves de *l'Odet*, et il nous les rend avec une puissance aisée qui semble aujourd'hui en pleine possession de soi-même. *Sous les chênes* surtout, la paisible rivière qui s'élargit, les branches noueuses des grands arbres, le feuillage profond et les ombres fraîches sont une évocation émouvante par la sérénité qu'elles expriment. Une nymphe qui se baigne, gardienne de la forêt sacrée, ajoute à ce beau paysage un peu de grâce discrète et de surnaturel.

M. Cottet, dans la plupart de ses toiles, *la Brume*, *la Côte sauvage*, la *Côte près de Penn'march*, a continué de dire avec sa vigueur profonde, peut-être un peu dépourvue de charme, ce qu'il sait et ce qu'il sent de la Bretagne. L'un de ses tableaux, le *Jour de fête*, est exécuté dans une note claire qui ne lui est pas habituelle et qui surprend au premier regard. Des femmes de Plougastel-Daoulas sont venues au pardon de Saint-Anne-la-Palud. Elles sont assises sur l'herbe, au premier plan, et prennent leur repas. Au fond, l'église, et le paysage des alentours, qui n'a pas la vérité émouvante des paysages du même peintre. L'exécution des costumes et de tous les accessoires est très poussée, d'une richesse décorative qui étonne un peu par sa polychromie, mais qu'une année sans doute suffira à radoucir. La nature morte du premier plan, la nappe, la jatte de lait, est exécutée avec une liberté réaliste et franche des plus heureuses, et qui rappelle certains tableaux des primitifs. A dire vrai, les physionomies ne paraissent point pourvues de cette expression simple et intense qu'on est

accoutumé de trouver dans les ouvrages de M. Cottet. Plus que le *Jour de fête*, les pêcheurs fuyant l'orage paraissent une page accomplie, aussi émouvante que les *Deuils marins*.

C'est M. Simon qui semble, cette année, avoir fixé sur sa toile la Bretagne mystique et ardente, que M. Cottet se plaisait le plus souvent à nous décrire. Il l'a fait avec une rigueur logique, insouciante de la fantaisie et du divertissement du spectacle, mais tout entière et scrupuleusement soumise à la réalité. Dans une église de Bretagne, aux voûtes de bois peintes en bleu, des paysans se groupent en rangs serrés au pied de l'autel. Une seule fenêtre, très étroite, éclaire l'église par le fond, et tous ces visages bretons apparaissent uniformément dans une sorte de pénombre. M. Simon ne s'est pas refusé à vaincre le péril de cette monotonie. C'est à peine si au fond de l'église quelques coiffes blanches scintillent à la lumière. Au premier plan, ce ne sont que visages austères; nul reflet ne joue parmi eux; mais dans cette atmosphère uniforme chacun a sa personnalité minutieusement sentie et exprimée. Il y a là une série de portraits énergiquement rendus. A mesure que l'on regarde davantage cette *Messe en Bretagne* de M. Lucien Simon, à mesure aussi on a plus profondément conscience de ce qu'il y a d'honnête et d'humain dans son art. C'est en Bretagne encore, mais moins heureusement, malgré un effort à retenir et à reconnaître, que nous mène l'immense toile de M. Berteaux, *Bretagne mystique*, panneau décoratif, destiné au musée de Nantes; c'est la Bretagne aussi que représentent les blanches peintures de M. Raffaëlli, plus agréables peut-être qu'exactes; c'est la Bretagne encore qu'évoque, à la Société des Artistes français, un nouveau venu, M. Henri d'Estienne, qui a retenu de ses divers séjours en Orient et aux pays latins le goût de la couleur et de la poésie.

Mais voici qu'apparaissent, auprès de l'âpre Bretagne, de calmes paysages, recueillis et pleins de rêve : René Ménard, Le Sidaner... Ces peintres, qui appartiennent au même groupe d'artistes que Simon et Cottet, retiennent l'attention par d'autres dons. René Ménard aime les eaux qui sommeillent dans des harmonies vertes, les nuages que le soleil rougeoie à la tombée du jour, les arbres sereins et vaporeux s'élevant dans un air si pur qu'il paraît immobile, et sa *Forêt*, comme sa *Baie d'Ermones*, ont l'attrait romantique sans excès, l'harmonie équilibrée et heureuse, par où tous ses ouvrages depuis déjà quelques années nous émeuvent et nous plaisent. Les villes endormies et tristes sont chères à Le

Sidaner. Leurs entours sont discrets et mornes, vivant d'une sorte de vie végétative. Il se plaît encore à ces reposantes images. Mais il a montré cette année plus de variété et aussi plus de maîtrise. S'il enveloppe encore d'ombre et de silence la *Fontaine*, s'il a donné, avec la *Statue*, une délicieuse impression d'automne à Versailles, c'est en pleine lumière qu'il présente la *Terrasse*, et une simplicité si sûre, une précision si vraie, se découvrent dans la facture qu'il paraît avoir acquis, parmi les peintres contemporains, une place définitive. Comme lui, M. Henri Duhem aime les paisibles maisons de province, les petites places désertes, les tranquilles canaux. Et l'on retrouve encore quelque chose de la même lumière dans la *Place de la Concorde* de Gillot, toute grise par un jour d'hiver, comme dans sa *Tamise*, qui appelle à la mémoire la merveilleuse série où Claude Monet a exprimé Londres dans sa nature propre, dans sa lumière changeante, insaisissable et compliquée.

Il est curieux de retrouver quelques-uns de ces peintres dans des ouvrages de sujet tout différent. Voici M. René Ménard portraitiste. On savait déjà, par le beau portrait qu'il a fait de Louis Ménard, de quel charme et quel éclat il environnait la figure humaine. Il a donné à la jeune femme qu'il représente assise et lisant une attitude sérieuse et réfléchie, une exquise finesse, et surtout il a mis dans le tableau une tendre intimité, qui est sa grâce profonde. M. Lucien Simon a peint le portrait de M. Jacques Blanche avec autant de conscience que de savoir. Pour mieux exprimer la personnalité de l'homme qu'il représentait, il l'a entouré de tout ce qui le pouvait rendre plus intelligible ; il l'a commenté et comme analysé, en plaçant son modèle dans le cadre qui lui est familier, au milieu des tableaux, des livres et des bibelots qui accompagnent sa vie. C'est une étude scrupuleuse et qui demeure dans le souvenir. Tout au contraire de M. Simon, M. Jacques Blanche a peint M. Maurice Barrès sans se soucier du cadre où il le plaçait ; il a rassemblé tout l'intérêt du tableau dans la personne même du modèle, dans sa tête osseuse, dans sa physionomie pensive et désabusée. Il avait représenté de même, l'an dernier, Claude Debussy, et auparavant Lucien Simon. C'est une peinture qui, pour le goût de certains, est un peu trop mêlée de psychologie consciente et volontaire : là réside en tout cas son originalité ; elle relève d'un art raffiné et de haute culture, qui n'a pas la spontanéité robuste, coutumière aux impulsifs, mais

où abondent les grâces un peu molles et charmantes encore des âges inquiets et délicats.

Et tandis qu'on s'attarde volontiers devant ces portraits, un autre, aperçu à l'autre bout du Grand Palais, se représente devant les yeux. C'est le bel ouvrage que M. Ernest Laurent expose à la Société des Artistes français. Une jeune fille vêtue de rose et de blanc tient à la main un chapeau de paille garni d'une touffe de fleurs rouges et de rubans bleus ; tout est naturel et facile dans sa pose ; les nuances colorées, depuis les tons vifs du chapeau jusqu'à la teinte pâle des gants, d'une rose thé et du mur gris qui sert de fond, se succèdent, se groupent et se composent pour un ensemble de délicatesse, de discrétion et d'émotion retenue : il n'est point d'ouvrage qui ait, comme on disait au siècle dernier, plus de « sensibilité », et en même temps plus de distinction vraie.

Des portraits aussi d'Aman-Jan, avec sa recherche habituelle de lignes insinuantes, de tons rares et mourants. Quelle douceur lassée dans les deux figures de femme qu'il a groupées avec tendresse, toutes proches l'une de l'autre, l'une murmurant un secret, l'autre y rêvant, sérieuse, presque mélancolique. Le fond indécis ne place les deux amies dans aucun décor déterminé ; on les devine réfugiées sous des arbres frais, au crépuscule, l'une le cœur lourd, l'autre enfiévrée de la confidence et de l'heure exquise. Ce panneau décoratif est peint à larges touches, et il a toute la séduction de l'inachevé. Il était naturel qu'il fût d'une allure plus rapide et plus libre que les deux portraits qui l'avoisinent, subtils et parés, aux attitudes révélatrices de l'âme.

*
* *

M. Caro Delvaille est le plus intéressant de nos peintres de mœurs ; il est du moins celui de qui l'on attend le plus. Il compose avec aisance et exécute avec sûreté. Dans un intérieur de style Louis XVI, mais à la moderne, de nuance très claire, il a groupé une scène de famille : une jeune femme donne le sein à son enfant, toute mince, élégante dans son rôle de mère très jeune. Autour d'elle, de belles créatures souriantes, les unes absorbées à jouer une partie d'échecs, les autres suivant le jeu du regard. Le peintre a intitulé ce tableau : *Ma Femme et ses Sœurs ;* il a suivi avec une curiosité attentive les gestes des êtres parmi lesquels il vit ; il les

a notés, il les a traduits avec une précision exempte de sécheresse, avec une aisance qui se joue parmi les blancs, les roses fins, les noirs transparents; il a su allier à une franchise assez énergique, mais discrète en somme, une certaine élégance de ton, et jeter, parmi la simplicité familiale de la scène, des fleurs, des sourires de femmes et de la grâce.

Les enfants vivent dans les petits tableaux de M. Moreau Nélaton. Les voici studieux et appliqués dans la *Leçon de géographie*, curieux et indécis, avec des timidités et des gaucheries; les voici encore dans *les Deux Sœurs*, dans *le Petit Amateur*. A force d'observation exacte et intelligente, le peintre les définit et les explique avec une sorte d'ampleur, qui le défend contre la minutie et l'anecdote : à mesure qu'il est plus maître de son art, il devient comme un philosophe de l'enfance. C'est une vieille et triste *Grand'Mère* que nous invite à regarder M. Jeanniot. Comme elle est seule assise dans ce salon, qui a l'air de ne pas être le sien, et qui doit être celui de ses enfants! comme elle semble immobile et lassée; comme il parait que sa pensée n'est plus habitée que par les souvenirs! Cela est très simple, et cela est émouvant. Les jolis intérieurs de M. Prinet donnent une impression analogue. Ici le personnage fait le plus souvent défaut, encore qu'une aimable visiteuse occupe le *Salon vert*. Seul le cadre de l'existence est offert au regard du spectateur; mais M. Prinet excelle à donner la vie aux choses inanimées, le moindre sujet lui suffit. D'une chaise appuyée contre un mur tendu de soie ancienne, il fait un tableau précieux; avec la peinture d'un salon vide, il évoque ceux qui l'habitaient sans doute il y a un instant et qui y ont laissé la marque insaisissable et certaine de leur présence. Tandis que M. Walter Gay se plait aux meubles pour eux mêmes et décrit, si heureusement, les objets précieux pour leur seule beauté, M. Prinet, doué d'une sensibilité différente, aime les meubles, les murs, les bibelots, les tentures comme des familiers qui, sans doute, existent par eux-mêmes, mais dont l'éminent attrait est d'être les compagnons de l'existence des hommes.

Si l'on veut en quittant ces peintres d'intimité connaître au contraire l'état présent de la grande peinture anecdotique et celui de la grande peinture décorative, le Salon des Artistes français offrira un exemple de l'une et de l'autre.

C'est un ouvrage déjà hors de pair que le *Coin de bataille* du jeune peintre qu'est M. Hoffbauer. Ses travaux antérieurs, pour in-

téressants qu'ils aient été, ne laissaient point deviner la largeur ni la robustesse de sa dernière toile. Au premier plan, un cavalier blessé se penche sur son cheval, blessé aussi, et roidi dans la douleur. A droite, puis partout dans une perspective qui semble s'étendre fort loin, les traces de la bataille : des chevaux renversés, des hommes couchés à terre, blessés, morts peut-être ; des arbres dépouillés s'espacent dans un air léger et froid d'hiver ; et ce *Coin de bataille* semble ouvrir comme un panorama, un horizon fort vaste. Ce n'est pas seulement très habilement exécuté, c'est très fortement conçu. A nul instant, vous n'aurez le sentiment désagréable du convenu, le souvenir de la bataille classique et souvent redite par les peintres militaires. Il y a là un effort vers la simplicité et vers la vérité, et M. Hoffbauer révèle un tempérament personnel digne d'attention.

Le grand ouvrage de M. Henri Martin est ce que la peinture décorative de notre temps a produit de plus original. J'aime autant dire tout de suite qu'on peut ne pas apprécier les moyens d'expression particuliers à ce peintre. L'habitude des taches de couleur multipliées a quelque chose de conventionnel et de fatigant, et le scintillement de cette bigarrure étonne d'abord l'œil plus qu'elle ne lui plaît. Mais quel don des compositions vastes, quelle science des ensembles, et aussi quelle vigoureuse inspiration ! Le triptyque de M. H. Martin est destiné à la caisse d'épargne de Marseille. Il représente des scènes empruntées à la vie de la grande cité méridionale, et il signale, comme sa destination le réclamait, les bienfaits du travail et de l'épargne. Marseille et l'ouvrier marseillais en forment le thème : c'est dans chaque panneau l'eau du port, les barques et les vaisseaux, les mâts, les vergues et les cordages, tandis qu'à l'horizon s'étend la ligne des collines qui contourne Marseille. A gauche, dans la lumière brumeuse du matin, des enfants vont à l'école et symbolisent l'initiation au travail. Au centre, c'est le plein jour, le grand soleil flamboyant, et des hommes actifs et pressés chargent et déchargent les bateaux. A droite, enfin, aux lueurs du soleil couchant, sur le quai presque désert, l'ouvrier vieilli qui a su épargner se repose, se promène avec ses enfants et jouit enfin de la paix qu'il s'est lui-même assurée. Pour bien juger cette œuvre, il faut à point se souvenir qu'elle est destinée à être vue à distance et placée à une certaine hauteur. Si elle déconcerte quelque peu au Salon, la faute en est aux conditions où le spectateur se place. Elle témoigne à la fois d'un vigoureux effort et

d'une large inspiration ; elle se rattache par un lien naturel à la grande peinture décorative, qui, depuis de nombreuses années, n'avait pas eu de représentant aussi éclatant, et s'il est aux Salons des ouvrages où l'on prenne plus de plaisir, il n'en est pas qui donne l'impression d'une vitalité plus sûre et qui rappelle davantage, en dépit de différences évidentes, le glorieux souvenir de Puvis de Chavannes.

André Chaumeix.

L'INDE

BASE DE L'IMPÉRIALISME [1]

II

SIAM ET THIBET

On a vu qu'au jugement de lord Curzon et des impérialistes, l'Inde ne doit pas seulement suffire à sa défense; elle doit fournir les troupes et l'argent nécessaires à l'exécution de tous les projets de la Grande-Bretagne dans l'océan Indien, en Extrême-Orient, peut-être sur tout le continent d'Asie.

J'ai montré comment lord Curzon a essayé de pratiquer à l'ouest de l'Inde la politique d'expansion dont il avait tracé le programme dans *Persia and the Persian Questions*. Du côté de l'est, lord Curzon montre des ambitions plus grandes encore. Écoutez comme parle la dédicace de son livre sur le monde jaune, *Problems of the Far East*, réédité il n'y a pas longtemps.

To those who believe that the British Empire is, under Providence, the greatest instrument for Good that the world has seen and who hold with the writer, that its work in the Far East is not yet accomplished, this book is inscribed (A ceux qui croient que l'Empire britannique est, sous la protection de la Providence, le plus grand instrument de progrès que le monde ait jamais vu, et qui maintiennent, avec l'auteur, que son œuvre en Extrême-Orient n'est pas encore accomplie, ce livre est dédié).

Je respecte trop la vérité pour cacher à mes lecteurs que les

(1) Voir *la Renaissance latine* du 15 avril 1904.

affirmations de lord Curzon étonnent une partie du public anglais; tandis que l'opinion britannique a changé, lord Curzon, qui a quitté l'Europe vers le moment de Fachoda, en reste toujours à Fachoda. Mais, malgré la transformation de la politique anglaise, il a gardé le pouvoir jusqu'à cette année; il paraît près d'obtenir une seconde prolongation de sa vice-royauté, faveur exceptionnelle qu'il sollicite. Son œuvre, ou plutôt ses tentatives présentent donc pour nous un intérêt qui n'est pas uniquement historique. Nous l'avons vu échouer à l'ouest. En Chine, le grand projet qui devait porter la domination anglaise de la Birmanie à Changhaï, sur tout le bassin du Yang-Tsé, a été momentanément abandonné et remplacé par la politique modeste de la porte ouverte (1). Il nous reste à voir l'action de l'impérialisme anglais en Indo-Chine et au Thibet.

L'Indo-Chine se compose de longues vallées fluviales séparées par des chaînes de montagnes et juxtaposées comme les doigts d'une main dont la paume correspond aux massifs et plateaux de la Chine méridionale et du Thibet et dont les extrémités s'élargissent en deltas. Les deltas et les côtes sont irrigués, cultivés en riz et nourrissent une population très dense qui habite des villages agricoles et de grands ports fluviaux, Rangoun de Birmanie, Bangkok du Siam, Saïgon de Cochinchine, Hanoï du Tonkin. Les vallées moyennes sont à demi défrichées par des villageois qui brûlent un coin de forêt, le cultivent, puis, dès qu'il est épuisé, laissent la jungle le recouvrir et recommencent leur travail primitif aux dépens de la forêt. Les hautes vallées et les chaînes de montagnes sont couvertes de forêts.

Le pays a été conquis et civilisé d'abord par des dynasties indoues, dont la principale fonda le royaume Khmer, l'ancien Cambodge, et construisit les temples et palais d'Angkor.

Plus tard, des conquérants jaunes descendirent des massifs du nord, les Birmans, les Thaï (Siamois et Laotiens), les Annamites; ils empruntèrent à la Chine une partie de leurs arts et de leur civilisation matérielle, les procédés d'administration et le mandarinat. Au dix-huitième siècle, trois royaumes nouveaux s'étaient organisés qui ont duré jusqu'à nos jours : la Birmanie, le Siam, l'Annam. L'ancien royaume du Cambodge, serré entre le Siam et

(1) Voir notre numéro du 15 mars 1904, page 592.

l'Annam avait été réduit à presque rien. Les nouveaux États reconnaissaient, au moins nominalement, la suzeraineté de la Chine.

La tranquille existence de l'Indo-Chine fut troublée par la Compagnie anglaise qui s'était rendue maîtresse des Indes. En 1824, les Anglais firent la guerre au roi de Birmanie, qui leur disputait la possession de quelques îles; ils lui prirent toutes ses côtes, sauf le delta des fleuves. Une nouvelle guerre, en 1852, eut pour conséquence l'annexion des deltas. Dès lors, la Birmanie indépendante, refoulée dans l'intérieur, devint une sorte de Suisse avec Mandalay pour capitale; le grand port, Rangoun, et les régions les plus peuplées avaient été annexés à l'Inde.

Les Anglo-Indiens se trouvèrent ainsi les voisins du Siam, avec lequel ils ne tardèrent pas à nouer des relations régulières. En 1855, le roi de Siam signa le traité de Bangkok par lequel il ouvrait son royaume aux étrangers. Cette innovation profita surtout aux Anglais. Le roi apprit l'anglais, la cour l'imita et s'anglicisa ; les nobles Siamois donnèrent des bals et des dîners à l'européenne, ils invitèrent les blancs dans leurs palais. Le gouvernement déclara l'esclavage et la torture supprimés : il réduisit à quelques semaines le stage que les Siamois devaient faire dans les couvents boudhistes pour se purifier des péchés terrestres et mériter le bonheur éternel.

L'Annam et le Cambodge restaient hors de l'influence anglaise : l'Europe y était représentée depuis le dix-huitième siècle par des missionnaires catholiques de France et d'Espagne qui avaient fait de nombreux prosélytes, surtout au Tonkin ; la France les protégeait comme tous les autres catholiques d'Orient et d'Extrême-Orient, et elle était intervenue plusieurs fois en leur faveur pour mettre fin à des persécutions ou pour faire donner des avantages aux missionnaires.

En 1857, deux évêques espagnols de l'Annam furent assassinés. Pour obtenir réparation, Napoléon III envoya une escadre et un corps de débarquement qui s'établit en Cochinchine et y resta plusieurs années. Pendant ce temps, la guerre de Chine se fit ; elle eut pour conséquence l'ouverture de plusieurs ports au commerce européen ; alors les conseillers de Napoléon III pensèrent qu'il serait avantageux de conserver le delta du Mékong, par où ils espéraient faire dériver une partie du trafic chinois. La France annexa donc la Cochinchine, puis fit passer sous son protectorat le petit royaume du Cambodge.

Bientôt la mission Doudart de Lagrée et Francis Garnier reconnut que le Mékong ne pouvait servir de voie de communication avec la Chine parce qu'il était coupé de rapides. Garnier indiqua le fleuve Rouge, qui se jette dans le delta du Tonkin, et il proposa, en conséquence, la conquête de cette région, qui appartenait à l'Annam. Ses projets attendirent jusqu'au moment où Jules Ferry et ses amis inaugurèrent en France une période d'expansion coloniale. Alors, le Tonkin fut annexé, et l'Annam passa sous le protectorat français (1883-1885). C'est ce que lord Curzon appelle, dans le livre déjà cité, « le vol du Tonkin à la Chine. »

L'un de ses prédécesseurs, lord Dufferin, ne s'est pas arrêté à flétrir les conquêtes des Français, il les a imitées en Birmanie. La Birmanie indépendante avait un roi qui passait pour entretenir de trop bons rapports avec le consul de France. A peine les Français étaient-ils installés au Tonkin, que le vice-roi Dufferin massait des troupes sur la côte birmane, leur faisait remonter l'Iraouaddy, investir Mandalay, enlever le roi et le contraindre à abdiquer. En quinze jours, la Birmanie indépendante était réduite en province anglaise.

Désormais, les deux zones anglaise et française en Indo-Chine se touchaient ; sur leurs limites, le Siam formait comme un État-tampon indépendant, mais, en fait, placé sous l'influence anglaise. Les conflits allaient commencer ; ils furent précipités et aggravés par le triomphe du parti conservateur impérialiste, qui battit les gladstoniens, prit le pouvoir en Angleterre et le garda depuis 1886, sauf une interruption. Des deux côtés, français et anglais, les gouvernements voulaient étendre leurs possessions, et l'animosité résultant du conflit d'intérêts était envenimée par l'installation des Anglais en Egypte, qui avait décidément détruit l'entente cordiale d'autrefois.

Le Siam fut l'enjeu de la lutte. Ce royaume comprend trois parties bien distinctes : au centre, le bassin de la Ménam, bien cultivé, peuplé de quatre millions d'habitants bouddhistes, avec le grand port fluvial de Bangkok ; au sud-ouest, une grande partie de la presqu'île de Malacca, avec des principautés malaises musulmanes, vassales de Bangkok ; à l'est, les vallées des affluents du Mékong, dont la plus grande partie se compose de montagnes boisées et peu peuplées appartenant à des princes laotiens bouddhistes, vassaux du Siam, tandis que le reste comprend des provinces cultivées prises au Cambodge. Le tout forme un Etat, peuplé de cinq millions d'habitants, qui s'enrichit, comme la Cochinchine,

en exportant du riz, qui fait pour deux cents millions de commerce et dont le souverain tire chaque année soixante-quinze millions par des impôts assez modérés.

L'Angleterre, on l'a vu, avait une grande influence sur la partie centrale et peuplée ; dans la presqu'île de Malacca, elle s'était installée à Singapour, sur le détroit, depuis 1819, et par là elle touchait aux possessions des vassaux siamois. La propriété de la région de l'est, celle du Laos et du Cambodge, était contestée par la France au Siam.

La France avait trouvé le Siam maître d'Angkor, l'ancienne capitale cambodgienne, et des districts cambodgiens voisins ; elle l'avait trouvé prétendant à la suzeraineté de toutes les principautés laotiennes, à droite et à gauche du Mékong, et débordant ainsi sur le territoire de l'Annam. Dès qu'elle fut installée en Annam, elle réclama comme frontière le cours du Mékong et fit occuper la rive annamite du fleuve. Les Siamois attaquèrent les postes français. Alors une flottille française força l'entrée de la Ménam, éteignit le feu des forts siamois et remonta jusqu'à Bangkok. On crut que le Siam allait subir le sort de l'Annam, mais l'Angleterre le lui épargna en s'entremettant pour obtenir le départ des Français, moyennant une série de concessions. Les Français obtinrent que le Mékong devînt frontière entre l'Annam et le Siam, ce qui partageait le Laos en deux parties, l'une siamoise, l'autre française ; ils firent prendre au Siam l'engagement de ne pas élever de fortifications le long du Mékong sur une largeur de vingt-cinq kilomètres et celui de rectifier la frontière cambodgienne en rendant une partie de ses conquêtes. Le Siam devait payer une indemnité de trois millions à la France, qui gardait en gage le port de Chantaboun (1893).

Depuis ce traité, la question du Siam resta posée entre la France et l'Angleterre ; à Londres et à Paris, les partisans de l'expansion coloniale s'opposaient à un partage, et c'est pourtant la solution que les diplomates firent prévaloir, du moins en principe. Après trois années d'efforts, la France et l'Angleterre conclurent *l'accord de janvier 1896*, qui reste officiellement la base de leur politique à l'égard du Siam. Cet arrangement garantit l'indépendance du bassin de la Ménam avec Bangkok, — le Siam historique ; il laisse toute liberté à l'Angleterre dans la région de Malacca au sud-ouest, à la France sur le versant siamois du Mékong à l'est.

Peu après, l'Angleterre, se prévalant de l'accord, ajouta l'État

siamois-malais de Kelantan à ses protectorats de Malacca, de sa propre autorité, sans consulter le Siam. La France n'entreprit rien dans la zone d'influence qui lui était réservée, parce que l'opinion publique et le Parlement ne voulaient pas d'expéditions. Au contraire, le gouvernement anglais et le vice-roi de l'Inde se sentaient encouragés à entreprendre une politique active. Dans la région neutralisée, c'est-à-dire autour de Bangkok, l'influence anglaise croissait chaque jour. Des chemins de fer ont été construits, des services de navigation établis par des Anglais : le ministre des finances et ses principaux collaborateurs sont des fonctionnaires anglais prêtés par l'Inde ; la police de Bangkok est faite par des soldats sicks, réguliers indiens également prêtés par l'Inde. Le ministre de la justice était d'abord un Belge acquis aux Anglais ; il est mort et a été remplacé par un Américain qui montre les mêmes dispositions. La police rurale a été réorganisée sous les ordres d'officiers danois que le gouvernement anglais voit d'assez bon œil. Enfin la direction des services siamois appartient à des Européens qui sont tous des Anglais ou des amis des Anglais : pas un n'est Français ni simplement favorable à l'influence française. Depuis le traité anglo-japonais de 1902, quelques professeurs, ingénieurs et officiers japonais sont venus s'établir au Siam : le Japon a institué une légation à Bangkok, le Siam un consulat général à Tokio, et l'on a vu quelques jeunes Siamois envoyés comme étudiants au Japon, où nul individu de leur pays n'avait jamais mis les pieds. Cette transformation du Siam ne laissait pas d'être inquiétante pour les Français, qui pouvaient craindre, suivant le mot de M. Robert de Caix, « une cristallisation de la nation thaï » (Siamois et Laotiens) faite contre eux sous l'influence de leurs rivaux.

Pendant plusieurs années le gouvernement français ne trouva pas de solution ; il ne voulait pas suivre les partisans de l'expansion, qui préconisaient la manière forte, à l'anglaise, et demandaient que la France étendît son pouvoir sur la zone d'influence qui lui était reconnue par l'Angleterre, sans prendre l'avis du Siam ; on ne traite qu'avec les puissants, disaient les avocats de cette politique.

Mais les diplomates français prirent le parti opposé ; ils négocièrent avec le Siam comme avec une puissance, une sorte de petit Japon, au grand plaisir du roi, qui voyait par là sa dignité relevée à la face des nations.

La France a toujours aimé reconnaître à ses adversaires indigènes une existence légale et des pouvoirs libéralement étendus ;

c'est ainsi qu'elle consacra la souveraineté d'Abd-el-Kader en Algérie, celle des Hovas à Madagascar, en considérant comme acquise la puissance à laquelle ils prétendaient. Bien que ces deux expériences n'eussent pas réussi, on en tenta une autre au Siam pour différentes raisons. En France, les diplomates étaient en conflit avec les coloniaux, tandis qu'en Angleterre lord Curzon, vice-roi des Indes, et le ministre des Indes à Londres sont d'accord sur la direction générale avec le Foreign Office. Aussi M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, partisan de la manière forte, ne fut-il pas écouté : le ministre des Affaires étrangères ne voulait connaître que son ministre à Bangkok, comme s'il eût été inopportun ou indiscret de s'appuyer sur l'Indo-Chine française.

On dit encore — M. Clemenceau l'a écrit et n'a point été démenti — qu'une princesse française mariée en Danemark, intéressée dans les entreprises commerciales que les Danois ont faites au Siam avec l'agrément des Anglais, vint plaider à Paris la cause du Siam en se prévalant de l'influence qu'elle posséderait à la cour de Russie.

Mais la vraie, la solide raison, c'est que le gouvernement français, redoutant d'aviver l'animosité entre la France et l'Angleterre, croyant que l'enjeu du Siam ne valait pas un sérieux risque de guerre, ne songeait qu'à se retirer sous un prétexte spécieux, et l'on n'en pouvait trouver de plus honorable que le respect de la « nationalité siamoise ». Que de phrases on a faites pour prêter au Siam un sentiment public, une opinion, le représenter comme un Etat européen, alors qu'il n'était qu'un paravent entre l'Angleterre impérialiste et la France hésitante!

Le premier résultat de la politique française fut le projet de traité franco-siamois de 1902, d'après lequel la France, moyennant quelques rectifications de frontières, abandonnait Chantaboun et renonçait à imposer au Siam la neutralité sur une zone de 25 kilomètres de large à droite du Mékong. Le projet parut en France si désavantageux, il fut combattu dès sa publication par tant de gens et avec des arguments si forts, que le ministre des Affaires étrangères renonça à le porter devant le Parlement.

Toutefois, les négociations franco-siamoises ne s'arrêtèrent pas ; elles se continuèrent à Paris, où le roi de Siam se décida à envoyer Phya-Surya, son ministre, qui vint discuter avec M. Delcassé. Enfin un nouveau projet vit le jour en février 1904. Plus avantageux que celui de 1902, il avait l'inconvénient d'être extrêmement compliqué. Voici par exemple comment était traitée la zone d'in-

fluence reconnue à la France par l'accord franco-anglais de 1896, c'est-à-dire la partie occidentale du bassin du Mékong, comprenant le Laos siamois et le Cambodge siamois : le Siam accordait deux rectifications de frontières, dont l'une rendait à la France une partie du Cambodge avec le port de Kratt, mais sans la ville historique d'Angkor et les pays voisins ; l'autre cédait la partie de la principauté laotienne de Louang-Prabang, située sur la rive ouest du Mékong, c'est-à-dire que 1/10 environ de la zone d'influence française était annexé aux colonies françaises. Les 9/10 restants se partageaient en deux parts : le Laos, où le Siam demeurait maître de la police avec le droit d'employer des officiers siamois ou danois à l'exclusion des autres ; les provinces ci-devant cambodgiennes, où la police devait être faite par des gens du pays. Une lettre officielle du gouvernement siamois accordait que la milice des provinces ci-devant cambodgiennes serait commandée par des officiers français. En échange la France rendait Chantaboun, elle renonçait à la zone neutre sur la rive ouest du Mékong, mais en obtenant toutes les facilités nécessaires pour construire sur l'une ou l'autre rive les sections de voie ferrée destinées à tourner les rapides. Enfin les travaux publics dans la zone d'influence française ne pouvaient être entrepris qu'avec l'autorisation de la France.

Cet ensemble de clauses fut mieux accueilli que l'arrangement de 1902 ; le groupe colonial de la Chambre se résigna à l'accepter, tout en déplorant l'évacuation de Chantaboun, en regrettant que la stipulation relative aux officiers français commandant la police n'eût pas été incorporée au traité et en continuant à soutenir que traiter le Siam d'égal à égal était faire métier de dupe.

Sur ce dernier point, l'accord franco-anglais du 8 avril 1904 apporte aux coloniaux quelque satisfaction. En effet la déclaration relative au Siam qui est contenue dans le texte de cet accord règle une partie des difficultés pendantes sans demander au Siam son avis, ni prévoir qu'on devra le lui demander. Voici quelle est cette déclaration :

Le gouvernement de S. M. Britannique et le gouvernement de la République française maintiennent les articles 1 et 2 de la déclaration signée à Londres le 15 janvier 1896, par le marquis de Salisbury, principal secrétaire d'État pour les affaires étrangères de S. M. Britannique à cette époque, et le baron de Courcel, ambassadeur de la République française près S. M. Britannique à cette époque.

Toutefois, en vue de compléter ces dispositions, ils déclarent d'un com-

mun accord que l'influence de la Grande-Bretagne sera reconnue par la France sur les territoires situés à l'ouest du bassin de la Ménam, et celle de la France sera reconnue par la Grande-Bretagne sur les territoires situés à l'est de la même région, toutes les possessions siamoises à l'est et au sud-est de la zone sus-visée et les îles adjacentes relevant ainsi désormais de l'influence française, et, d'autre part, toutes les possessions siamoises à l'ouest de cette zone et du golfe de Siam, y compris la péninsule malaise et les îles adjacentes, relevant de l'influence anglaise.

Les deux parties contractantes, écartant d'ailleurs toute idée d'annexion d'aucun territoire siamois, et résolues à s'abstenir de tout acte qui irait à l'encontre des dispositions des traités existants, conviennent que, sous cette réserve et en regard de l'un et de l'autre, l'action respective des deux gouvernements s'exercera librement sur chacune des deux sphères d'influence ainsi définies.

A le prendre littéralement, ce texte ne fait que répéter les principes posés dans l'accord franco-anglais de 1896, savoir : deux zones d'influence, l'une anglaise, l'autre française, et entre les deux le bassin de la Ménam, indépendant. Mais, ce qui est changé, c'est l'esprit dans lequel les principes seront appliqués. L'Angleterre consent au partage sans arrière-pensée ; la France, rassurée, pourra exercer ses droits sans crainte et sans hésitation. La politique de traités avec le Siam, fertile en complications, paraît désormais inutile pour le gouvernement français. D'autre part, le gouvernement anglais renonce à absorber le Siam, comme l'auraient voulu les impérialistes de la métropole et de l'Inde. Sans doute, il espère que Bangkok et le bassin de la Ménam ne resteront pas toujours neutres, mais il semble compter, pour en faire une sorte d'Égypte, sur le temps et sur les moyens pacifiques. L'impérialisme militant n'est plus de saison en Indo-Chine ; — nous allons le retrouver sur un autre terrain.

Le Thibet est un immense plateau de deux millions de kilomètres carrés, — quatre fois l'étendue de la France, — qui mérite le nom de pays le plus haut du monde. L'altitude moyenne est celle du mont Blanc, les vallées ont de 2 à 4.000 mètres, la plupart des cols s'élèvent à 5.000 mètres. Le climat est extrême ; l'été, des tempêtes de poussière aveuglante sont soulevées par le vent ; l'hiver, des gelées terribles font éclater les pierres et se prendre, en quelques minutes, la couche supérieure des lacs et des rivières : dans une même journée la température peut varier de 30 à 40 degrés. L'eau et la neige sont rares, car l'humidité des nuages se condense sur le

versant extérieur de l'Himalaya au sud du Thibet. En dehors de l'Himalaya neigeux, la marche est possible en toute saison, mais les voyageurs sont gênés par le mal des montagnes, par le manque de routes, la rareté des animaux domestiques, la pauvreté extrême du pays.

La plus grande partie du Thibet se présente sous l'aspect de rochers nus et de pâturages maigres comme ceux qui occupent le sommet de nos montagnes élevées : il n'y a de villages et d'habitants que dans les vallées. Les vallées les plus peuplées sont celles du Brahmapoutre et de ses affluents qui s'allongent comme un chéneau entre la partie sud du plateau et le rebord de l'Himalaya. Là se trouvent les villes Chigatsé, capitale du Thibet méridional ; Lhassa, capitale du Thibet central, l'une et l'autre au-dessus de 2.000 mètres ; là, les habitants sont probablement 20 en moyenne tandis que dans le reste du Thibet ils ne sont pas 1 par kilomètre carré. La population totale du Thibet atteint à peine 3 millions d'âmes.

Les Thibétains appartiennent à une des branches de la race jaune qui descend jusqu'au pied de l'Himalaya, en territoire anglais. Ils sont gouvernés par des lamas ou moines bouddhistes groupés en congrégations qui possèdent de nombreux couvents. On compte au Thibet plus de 500.000 moines, un par 4 habitants, portant la robe jaune que les prieurs ou dignitaires recouvrent d'une écharpe rouge ; ils exercent toutes les fonctions, perçoivent les impôts, vivent de la dîme et des offrandes apportées par les fidèles. Le plus puissant des ordres monastiques choisit les deux représentants les plus éminents de la religion, le Tachi-Lama ou Pantchen-rinpotché (Précieuse Majesté), résidant à Tachiloumpo, près de Chigtasé, capitale du sud, et le Dalaï-Lama, résidant à Lhassa, capitale du centre ; le premier passe pour l'incarnation vivante du disciple de Bouddha qui apporta l'Évangile au Thibet, le second pour celle d'un de ses compagnons. Lorsqu'ils meurent, les dignitaires de l'ordre leur cherchent des successeurs en se guidant sur des règles et des signes indiqués par la tradition ; le Dalaï-Lama de Lhassa est toujours un enfant, et l'on dit que le Synode dont il est entouré ne le laisse jamais vivre jusqu'à vingt ans.

Il semble que le Pantchen-rinpotché, en qui revit l'apôtre le plus saint, devrait être le véritable chef du pays : mais, depuis longtemps, les chefs d'ordre qui entourent le jeune Dalaï-Lama de Lhassa et gouvernent en son nom ont réduit la Précieuse Majesté de Tachiloumpo à un rôle de pure représentation religieuse. Le pouvoir temporel appartient donc nominalement au Dalaï-Lama.

Pendant longtemps, les congrégations ont paisiblement gouverné le Thibet, protégées par les montagnes sans routes qui les entourent ; le Thibet était une sorte de république-couvent, d'état-ermite ; les habitants n'en sortaient que pour visiter les lieux où vécut Bouddha, comme le lama que Rudyard Kipling met en scène dans *Kim;* il n'y venait en fait de visiteurs que les pèlerins bouddhistes de la Chine et de l'Indo-Chine.

Du côté de la Chine, le Thibet est un peu moins inaccessible que sur ses autres faces ; en effet, les fleuves chinois viennent du Thibet et leurs hautes vallées offrent des voies d'accès plus ou moins praticables vers le plateau intérieur. Au dix-huitième siècle, une armée chinoise les remonta, repoussa les forces thibétaines et obligea les moines à accepter le protectorat chinois. Depuis ce temps, deux *ambans* ou commissaires chinois, ayant rang de préfet, résident à Lhassa; ils s'occupent des relations avec les puissances étrangères, approuvent les nominations de fonctionnaires et le choix de l'enfant désigné pour remplacer le Dalaï-Lama quand il meurt. Sous leur contrôle, la théocratie continue à gouverner le Thibet. Aussi s'est-elle résignée à la domination chinoise tant que la Chine a pu la garantir contre le danger qu'elle redoute le plus, l'entrée des infidèles dans le Thibet et particulièrement dans la ville sainte de Lhassa.

Tout d'abord, la Chine a pu remplir facilement le rôle que les lamas attendaient de ses fonctionnaires ; en effet, les infidèles qui voulaient pénétrer dans le Thibet ne furent pendant longtemps que des voyageurs et des missionnaires. Les Chinois n'avaient pas de peine à les dissuader de se rendre au Thibet, à leur susciter tous les ennuis possibles s'ils s'obstinaient à y pénétrer, enfin à laisser les Thibétains faire le vide devant eux en ramenant vers l'intérieur bêtes de somme et habitants, suivant leur tactique habituelle. Il semble que trois groupes de voyageurs européens seulement aient pu atteindre Lhassa : le dernier en date se composait des missionnaires catholiques français Huc et Gabet, qui vinrent à Lhassa pour essayer de convertir le Dalaï-Lama en 1846 et qui furent expulsés après quelques semaines de séjour. Depuis, plusieurs voyageurs blancs ont traversé le Thibet malgré les Thibétains et les Chinois, mais nul n'a pu entrer dans la ville sainte.

Pourtant le gouvernement anglais de l'Inde préparait de nouvelles difficultés à l'administration xénophobe du Thibet. En 1861, il avait traité avec le rajah du Sikkim, pays bouddhiste et jaune

qui s'enfonce comme un coin entre le Nepâl et le Bhoutan et qui garde plusieurs cols des montagnes : ce rajah est le portier de l'Himalaya, comme le duc de Savoie était autrefois le portier des Alpes. A l'issue méridionale de la principale passe, les Anglais occupent Dardjiling, relié par chemin de fer à Calcutta.

Le gouvernement des Indes voulut savoir ce qui se passait derrière les neiges et les glaciers de l'Himalaya ; il employa comme explorateurs des *pandits* ou lettrés indiens, les uns bouddhistes, les autres brahmanistes, qui s'en allèrent à pied comme pèlerins, prenant des mesures avec leurs rosaires, cachant des boussoles et des instruments dans des moulins à prière et des étuis à livres sacrés. Plusieurs visitèrent Lhassa : le résultat de leurs observations profita au gouvernement de Calcutta, mais à lui seul, car les rapports des *pandits* ne sortirent pas des archives du service d'informations.

Sachant que la Chine exerçait à Lhassa un pouvoir effectif, le gouvernement anglais s'adressa à Pékin pour faire ouvrir le Thibet. Les négociations, retardées par les Chinois, qui ne voulaient pas « perdre la face » vis-à-vis des Thibétains, se prolongèrent pendant dix années, de 1876 à 1886 ; à la fin, l'Angleterre obtint le droit d'envoyer une mission au Thibet, on ne disait ni en quelle ville ni pour combien de temps ; mais quelques mois plus tard l'Angleterre, qui venait d'annexer la Birmanie, désira que la Chine ne lui suscitât pas de difficultés de ce côté ; elle acheta la paix en renonçant à la mission du Thibet.

La Chine affirma au gouvernement de Lhassa qu'elle l'avait sauvé d'une invasion étrangère. Les Thibétains, encouragés, prirent les armes contre les habitants du Sikkim, protégés anglais, et envahirent leurs vallées. Les Anglais les en chassèrent par la force sans écouter les représentations de la Chine (1888-89). Puis, après quatre années de négociations, ils firent accepter à la Chine une convention d'après laquelle la frontière entre Thibet et Sikkim devait être tracée par des commissaires anglais et chinois et un marché ouvert aux Anglo-Indiens sur la frontière thibétaine dans le centre de Yatoung, à 115 kilomètres au nord de Dardjiling. Les Thibétains fermèrent la passe derrière Yatoung par une forte muraille ; mais il y avait sous la muraille une porte par laquelle le commerce continua à se faire. Les importations et exportations qui passent par cette voie valent à peu près deux millions et demi de francs par an. En somme les Anglais avaient remporté

un demi-succès qui discréditait le protectorat chinois aux yeux des lamas thibétains.

Alors la Russie entra en scène comme puissance asiatique et bouddhiste, visant à remplacer la Chine pour protéger le Thibet contre les infidèles. Ce qui a permis à la Russie de prendre ce rôle, c'est qu'elle possède, dans la région du Baïkal, des districts peuplés de Bouriates mongols dont le bouddhisme est celui du Thibet et qui obéissent à des lamas appartenant aux congrégations thibétaines. De l'Himalaya au Baïkal, ce bouddhisme monacal s'étend en travers de l'Asie centrale comme une large écharpe séparant le monde musulman du monde chinois.

La Russie, qui en tenait un bout, essaya de tirer de ses avantages tout le profit possible ; vers 1891, un lama bouriate, sujet russe, vint à Lhassa, et y fut reçu par le Dalaï-Lama. Les choses en restèrent là pendant quelques années jusqu'à l'avènement de la politique asiatique inaugurée par M. de Witte. Alors on vit la Russie s'installer en Mandchourie, agir en Mongolie et au Thibet. En 1900, une mission thibétaine vint pour la première fois en Russie et fut reçue par le tsar à Livadia ; en 1902, une seconde mission vint à Saint-Pétersbourg, conduite par le lama bouriate russe Dorchief, qui s'est établi à Lhassa et qui passe pour diriger la conscience du Dalaï-Lama.

L'Angleterre, inquiète, se décida à intervenir ; elle ne craignait rien du Thibet, mais elle ne voulait pas que la Russie établit son influence sur le plateau. Suivant son habitude, elle s'adressa à la Chine, qui, fidèle à sa tactique, n'opposa aucun refus formel. A peine connaissait-on les voyages en Russie de la mission thibétaine Dorchief, que l'on apprenait d'Angleterre une nouvelle à effet. La Chine, annonçait le gouvernement anglais, nous a offert de régler la question des rapports commerciaux et des frontières thibétaines en suspens depuis 1890 : en conséquence l'Inde va envoyer au Thibet un commissaire qui s'entendra avec les commissaires chinois. En même temps, la Grande-Bretagne notifiait à la Russie qu'elle ne resterait indifférente devant aucune modification apportée à la situation intérieure du Thibet.

On était alors à la fin de 1902 ; pendant les premiers mois de 1903, une active correspondance, récemment publiée dans un *Livre bleu*, s'engagea entre lord Curzon et le gouvernement anglais au sujet de l'intervention prévue au Thibet. « Profitons-en pour installer un résident à Lhassa, » proposait l'ardent vice-roi. Mais

le gouvernement répondait : « Contentons-nous de concessions commerciales et d'une rectification de frontières. »

Un peu calmé par le gouvernement métropolitain, lord Curzon envoie dans l'été 1903 un commissaire, le colonel Younghusband, accompagné de trois cents hommes, qui s'avance jusqu'à Kambadjong, sur la route de Chigatsé. Le colonel y attend vainement l'arrivée d'un fonctionnaire chinois, bien que les *ambans* de Lhassa aient été invités à lui envoyer un délégué ayant pouvoirs pour traiter ; comme d'habitude, les Thibétains font le vide autour de lui. Le colonel retourne aux Indes et fait son rapport à lord Curzon; heureux, le vice-roi enlève l'autorisation de faire une expédition militaire. Sans tarder, il la prépare à Dardjiling ; elle comprend près de deux mille Gourkhas, soldats de même race que les Thibétains, habitués aux montagnes de l'Himalaya, braves et résistants, les meilleures troupes indigènes; elle comprend aussi des sapeurs du génie, deux canons, des artilleurs et un détachement de fusiliers blancs. Le gouvernement de Londres approuve les préparatifs, mais il refrène l'ardeur de lord Curzon. Au moment du départ, il limite son action par la dépêche du 6 novembre 1904, qu'il convient de citer textuellement :

En considération de la conduite actuelle des Thibétains, le gouvernement de S. M. estime qu'il est impossible de se dispenser d'agir, et il autorise en conséquence la marche de la mission jusqu'à Giangtsé. Il a cependant l'intention bien arrêtée que cette mission ne doit pas entraîner l'occupation du Thibet ou une intervention permanente dans les affaires du pays, sous quelque forme que ce soit. La marche en avant doit n'avoir qu'un but, obtenir satisfaction, et aussitôt que satisfaction aura été donnée, il conviendra de procéder au rappel de la mission. Tout en considérant que l'action proposée par le gouvernement de l'Inde est nécessaire, le gouvernement de S. M. n'est nullement disposé à établir au Thibet une mission permanente, et la question relative à l'accroissement des facilités pour le commerce dans ce pays doit être envisagée en s'inspirant des résolutions contenues dans la présente dépêche.

L'expédition, commandée par le général Macdonald, et, avec elle, le colonel Younghusband qui reste chargé des négociations, franchissent la passe de Jelep à 3.500 mètres d'altitude, entre Dardjiling et la vallée thibétaine de Chumbi, le 12 décembre 1903, en plein hiver, malgré les neiges et les glaces; les 2.000 soldats sont accompagnés de plus de 5.000 *coulis* montagnards portant les bagages. Dans la vallée de Chumbi, ils attendent quelque temps

que les commissaires chinois de Lhassa donnent signe de vie, mais ils ne voient rien venir. Bientôt, la guerre russo-japonaise éclate et toute l'attention de la Russie se porte sur l'Extrême-Orient. Le moment paraît favorable pour avancer, conformément aux vœux de lord Curzon. L'expédition, moitié militaire, moitié diplomatique, sort de la haute vallée de Chumbi et franchit la dernière passe difficile sur le sentier du nord, celle de Tangla, à 4.800 mètres. Elle a dû faire élargir les sentiers par ses coulis; elle a perdu 2.500 yacks de charge dans des tourmentes de neige en cherchant de nouvelles passes, mais les hommes ne lui ont pas opposé d'abord une résistance aussi sérieuse que les éléments.

Les Thibétains se bornaient à barrer le sentier par de grands murs, à faire sur les envahisseurs un feu très mal dirigé et à se laisser massacrer derrière leurs retranchements; on a eu beau mettre à leur tête les moines de la garde du Lama, les munir d'amulettes et d'emblèmes sacrés, leur résistance n'en est pas devenue plus efficace. Le 12 avril 1904, les Anglo-Indiens arrivaient devant Giangtsé, place forte barrant une vallée qui descend vers Chigatsé, la capitale du sud et la résidence du Tachi-Lama. Depuis, ils sont restés sur cette position, occupés à repousser des bandes thibétaines plus fortes et plus résolues que les précédentes; les combats tournent toujours à l'avantage des Anglo-Indiens, grâce à la supériorité de leur armement, mais ils deviennent plus pénibles, et les envahisseurs ne sont que sept cents à Giangtsé; plus de la moitié de leur effectif total garde la longue et difficile ligne de communications avec Dardjiling. Les Thibétains ne paraissent nullement disposés à céder. Le Dalaï-Lama se refuse à envoyer des émissaires, et les commissaires chinois de Lhassa répondent aux dépêches anglaises qu'ils voudraient bien aller négocier, mais que le Lama défend de leur donner une escorte et des yacks.

Cette situation ne peut durer. Il semble que lord Curzon réclame des renforts et l'autorisation de marcher sur Lhassa, mais que le gouvernement de Londres ne soit pas décidé à dépasser Giangtsé. Après l'envoi de Macdonald devant cette ville, en avril dernier, M. Balfour, demandant à la Chambre des communes d'approuver l'emploi de troupes anglo-indiennes dans le Thibet, déclarait :

> Il importe de poser en règle absolue que la Grande-Bretagne doit être la puissance prépondérante au Thibet, et il faut que les Thibétains en soient bien persuadés.

Mais aussitôt il atténuait ses paroles par la restriction suivante :

Nous ne projetons pas l'annexion permanente du Thibet; une annexion serait un grand malheur pour l'Inde et pour la Grande-Bretagne. L'invasion de l'Inde par le Thibet est, je crois, impossible. Mais, si le Thibet tombait sous l'influence d'une grande puissance européenne quelconque, autre que la Grande-Bretagne, il en résulterait un sérieux danger pour l'Inde.

Enfin, voici quelle était sa conclusion :

Nous ne désirons assumer aucune responsabilité dans la direction des affaires intérieures du Thibet ou y avoir un résident.

Le gouvernement anglais a peut-être été engagé par lord Curzon plus qu'il ne l'aurait voulu. Que désirait-il, en effet ? Manifester qu'il ne permettrait pas à la Russie de mettre le Thibet sous sa domination comme elle a fait de la Mandchourie; négocier avec la Russie sur la base de concessions réciproques et peut-être céder du terrain en Perse, à condition que la Russie renonçât au Thibet. Mais lord Curzon voulait une expédition; plus heureux qu'à Mascate, à Koueït et en Indo-Chine, il a fini par l'obtenir; il désire reculer la frontière, et, si on ne lui laisse pas prendre Lhassa, il tâchera de s'arranger au moins avec le Tachi-Lama de Chigatsé, en exploitant sa jalousie contre le Dalaï-Lama, à détacher la province méridionale du reste du Thibet et à la placer sous le protectorat anglais. S'il échoue, l'action extérieure de sa vice-royauté n'aura été qu'une succession d'avortements. S'il réussit, le prestige de la Russie sera ruiné au Thibet comme l'a été celui de la Chine, et la Russie aura perdu l'un de ses enjeux pour le cas, fort possible, où les difficultés asiatiques seraient réglées par un accord anglo-russe. Ainsi lord Curzon n'aura pas seulement agrandi l'Inde, il aura posé de nouveau la question persane d'une manière plus avantageuse pour l'Angleterre, il aura rouvert la question du Yang-tsé-Kiang en mettant sous la domination anglaise les sources du grand fleuve. Toutes ces considérations expliquent sa politique thibétaine, les hésitations du gouvernement, partagé entre la crainte des difficultés et l'espoir de regagner une partie du terrain perdu dans les dernières années ; elles donnent un intérêt tout particulier aux démarches que fait lord Curzon pour obtenir une troisième période de vice-royauté.

ALBERT MÉTIN.

LES THÉATRES

Electra, de DON BENITO PEREZ GALDOS, adaptation de M. PAUL MILLIET.

I

On peut regretter, et je regrette vivement pour ma part, que M. Paul Milliet ne se soit pas contenté de traduire la célèbre pièce de don Benito Perez Galdos, et qu'il ait cru devoir l'adapter à notre usage. Je sais bien que la traduction littérale d'une pièce étrangère risque toujours de déconcerter le gros public. D'un pays à l'autre, les mœurs et les façons de sentir sont différentes, même quand ces deux pays sont voisins. La véritable *Electra* qui a triomphé à Madrid et dans toute l'Espagne n'aurait peut-être pas ému les foules de Paris : elle eût certainement intéressé le public lettré et la critique, et elle aurait eu pour nous, tout à la fois, une valeur d'œuvre et de document. L'*Electra* francisée de M. Paul Milliet n'a aucune valeur à nos yeux. Nous sommes trop sûrs que cette pièce si peu espagnole n'est pas celle de Perez Galdos. Même avant de savoir au juste ce que M. Paul Milliet a retranché de l'œuvre originale et ce qu'il y a sans doute ajouté, nous ressentons tout de suite comme un obscur malaise, du fait seul que nous sommes en présence d'une adaptation et non d'une traduction. Nous nous demandons, presque à chaque scène : « De qui ce discours? De qui cette tirade? De Galdos ou de M. Paul Milliet? » Quelquefois nous avons une certitude : trop visiblement, des phrases sont là pour être applaudies ou sifflées, à Paris. Et notre malaise s'en accroît. Même ce qui est réellement de Galdos nous devient suspect. Nous voudrions savoir si les scènes littéralement traduites — et il y en a — n'ont pas été déplacées, et si, en

les déplaçant, M. Paul Milliet ne les a pas obscurcies. C'est lui seul, injustement peut-être, que nous rendons responsable de tout et que nous chargeons de tous les péchés de la pièce.

*
* *

Électra est une jeune orpheline d'origine incertaine. Elle était encore toute petite quand sa mère est morte dans un couvent, où elle expiait toute une vie de dissipations. Le mari de sa mère est mort aussi, ou a disparu ; mais il n'était pas, sans doute, le père d'Electra. Deux autres hommes, un certain Pantoja, sorte de jésuite en redingote, et M. de Guesta, qu'avait distingués en même temps la mère d'Electra, ont les mêmes raisons, l'un et l'autre, de ne pas se croire étrangers à la naissance de l'enfant. Recueillie après la mort de sa mère par des parents riches et dévots, les Garcia, Electra est devenue une grande jeune fille, d'allure indépendante, de caractère étrange : elle ignore le mystère de sa naissance, mais elle l'a toujours senti confusément autour d'elle. Elle n'a pas grandi calme et insouciante comme les enfants ordinaires : toute petite, elle avait des visions et sa mère lui apparaissait pour lui sourire et la conseiller. Les visions peu à peu sont devenues plus rares ; depuis qu'elles ont presque cessé, Electra est inquiète, désemparée. Elle passe brusquement du rire aux larmes et du babillage au silence ; elle a des accès de mélancolie, des montées de tristesse sans cause, qu'elle confie seulement à sa poupée, tant elle redoute l'ironie de ceux qui l'entourent. Pourtant tout le monde l'aime : son oncle, sa tante, M. de Guesta, qui devient tout pâle et dont la voix tremble quand il parle à celle qu'il considère comme sa fille ; tout le monde l'aime, surtout son cousin Maximo, gentilhomme ingénieur, jeune et charmant, resté veuf avec deux enfants, qui habite le château voisin et qui a transformé ce château en laboratoire. Il vit là tout le jour avec ses aides, absorbé par son travail, qu'il délaisse parfois quelques minutes pour venir causer et jouer avec Electra. Il l'aime d'autant plus que ses enfants adorent cette jolie cousine qui les gâte, qui les prend des heures dans ses bras, et qui est à la fois pour eux une maman tendre et une camarade aussi espiègle, aussi gamine qu'eux. Ils s'échappent pour venir la retrouver. Ils ne peuvent plus se passer d'elle, et le père aussi, sans se l'avouer, se laisse attirer comme eux de plus en plus. Cela finirait un jour ou l'autre par un gentil mariage d'amour, que M. de

Guesta encourage et que les Garcia souhaitent au fond, si le terrible Pantoja n'était pas là.

Lui aussi aime Electra, mais tandis que M. de Guesta garde son secret le plus jalousement possible, Pantoja n'a point caché à la tante de la jeune fille, doña Perfecta, qu'il se croyait le père d'Electra. Et il l'aime à sa façon à lui, tristement et sévèrement. Du jour où il a regretté ses péchés et où il est devenu dur à soi-même, il a exigé des autres pareil renoncement. Ses remords lui ont fait une âme d'apôtre : aussitôt converti, Pantoja ne vit plus que pour convertir tout le monde. C'est lui qui a fait entrer dans un couvent la mère d'Electra, dans un couvent fondé par lui et où les prières des religieuses demandent à Dieu, en même temps que leur salut, le salut de leur bienfaiteur et la rémission de ses anciennes fautes. Il voudrait y faire entrer la fille après la mère, et c'est au moment où il commence à craindre qu'Electra ne s'éprenne un jour de Maximo qu'il avoue sa faute à doña Perfecta, — parce que cet aveu de sa faute lui assure aux yeux de doña Perfecta le droit d'intervenir dans la vie d'Electra. Cet homme a d'ailleurs dans sa voix insinuante et dans son regard dominateur une autorité presque irrésistible. Electra le redoute, évite tant qu'elle peut de se trouver seule avec lui ; mais quand il lui parle, elle le subit : elle se sent troublée et sans force, comme hypnotisée par une volonté toute-puissante, par un pouvoir sûr de ses droits. Elle sent peut-être aussi qu'il l'aime sincèrement, et que, s'il est tyrannique et cruel, il croit s'acquitter d'un devoir. Même s'il se trompe, il est bien convaincu qu'il conseille la meilleure route à suivre et agit en tout pour le vrai bonheur d'Electra.

Cette sincérité de Pantoja est indiscutable ; et même si l'auteur a voulu que le personnage ne fût pas sympathique, s'il lui a prêté, pour atteindre à ses fins, des moyens qu'il dénonçait à nos réprobations, s'il le traite en ennemi dangereux et sans scrupules, il lui a laissé l'excuse d'une foi qui se croit désintéressée et qui l'absout à ses propres yeux. Pantoja est-il réellement désintéressé, comme il le croit ? Non, sans doute. Ce pourvoyeur de cloîtres est un passionné et sa passion est égoïste. Cette passion est celle de son salut : il a cette passion de son salut, comme les avares ont la passion de l'or, et tout lui est bon pour l'assouvir. Désabusé des voluptés humaines, qu'il sait passagères, et qu'il a connues décevantes, dégoûté de la vie terrestre qui dure seulement quelques années, Pantoja, sa jeunesse finie, a tourné ses regards et ses pensées vers la vie

future, où il tremble d'expier éternellement ses plaisirs d'ici-bas.

En aidant au salut des autres, en forçant les autres à faire leur salut, Pantoja est surtout préoccupé d'assurer le sien. Il ne nous le dit pas expressément, peut-être ne se l'avoue-t-il pas à lui-même, mais il apporte une ardeur si tenace à retrancher Electra du monde que nous le sentons vraiment poursuivre en elle l'incarnation de son péché. Si elle se perdait, à son tour, dans ce monde de tentations où lui-même, jeune, a manqué de se perdre, si elle vivait et mourait damnée, sans avoir eu la volonté ni le temps peut-être d'expier, sans s'être à son tour repentie, comme sa mère, ne serait-il pas, lui, responsable devant Dieu, à l'heure suprême du Jugement, d'avoir mis au monde cette créature née de ses fautes, cet être qui n'aurait pas été, sans son péché à lui, Pantoja?

Même si Electra se marie et, mariée, vit en épouse chrétienne, elle aura sans doute des enfants, et le péché de Pantoja se perpétuera en eux et dans les enfants de leurs enfants. Il faut que cette survivance du péché n'aille point au delà d'Electra, qu'elle vive toute sa vie dans la prière et dans la chasteté. Depuis des années Pantoja est là, qui la surveille, attendant cette heure où la jeune fille hésitante prend peur d'elle-même et de l'avenir et, à la première crise de déception, cherche avidement un refuge. Mais Electra aime, elle est aimée : son bonheur est là, tout près d'elle; son secret brille gaiement dans ses yeux sitôt qu'apparait Maximo. Pantoja, bien vite, a surpris cet amour et veut l'empêcher à tout prix. D'autant que Maximo est un homme moderne, un savant et un philosophe, non point ennemi de la religion, tout pénétré au contraire d'une religion indulgente qui se bornerait à diriger la vie, sans prétendre à la confisquer.

Electra, entre ces deux hommes, attirée vers l'un par son amour, dominée par l'autorité de l'autre, se demande éperdument où est sa voie. Elle implore sa mère et les chères visions disparues ; elle supplie la morte de la conseiller comme autrefois, à cette heure grave où le sort de sa vie se décide. Mais le fantôme de sa mère ne la visite plus, et, toute seule, incertaine et troublée, Electra tour à tour se sauve auprès de Maximo, puis se laisse reprendre par Pantoja. Tous deux règnent tour à tour sur cette âme et s'en dépossèdent l'un l'autre tour à tour. Mais, tandis que Maximo, confiant, sûr de sa force, attend patiemment l'heure de son triomphe, l'heure où Electra, de tout son cœur libre, sera venue à lui, l'aura enfin choisi, Pantoja s'efforce de peser par tous les moyens sur la

décision de la jeune fille. Et quand le mariage est près de se conclure, quand il voit qu'Electra lui échappe, il ne recule pas devant un véritable crime pour rendre enfin au cloître celle qu'il avait vouée au cloître. Il persuade, il suggère à Electra que Maximo est son frère, et la pauvre enfant épouvantée cède enfin docilement à Pantoja et, sans révéler à personne le terrible secret qu'elle tient de lui, se laisse conduire et enfermer loin de son amour, loin de la vie... Naturellement, tout se découvre à la fin : Pantoja est convaincu d'imposture et Maximo, avec l'aide d'un ami fidèle, le marquis de Ronda, délivre Electra, l'emporte enivrée sur son cœur.

La pièce se termine sur cette défaite de Pantoja, défaite prévue, souhaitée par la majorité des spectateurs, qui seront toujours et partout pour la liberté contre le mensonge, et pour les amants contre leurs ennemis.

*
* *

On sait qu'au moment où la pièce fut jouée à Madrid une grave affaire de séquestration passionnait toute l'Espagne. L'« affaire Uboa » fut pour beaucoup sans doute dans le succès retentissant d'*Electra*. La pièce de Perez Galdos apparut à une partie du public comme un plaidoyer éloquent et généreux en faveur de la liberté humaine. On manifesta violemment dans les théâtres. La pièce fut interdite dans certaines villes ; et cette interdiction, comme toutes les interdictions, fit que tout le monde voulut voir *Electra*, même et surtout ceux qui réprouvaient l'œuvre et trouvaient injuste qu'un personnage d'exception fût chargé d'incarner l'esprit religieux. Pour certains, d'ailleurs, Electra n'était pas une malheureuse séquestrée comme l'héroïne de l' « affaire Uboa » ; elle personnifiait l'Espagne infortunée, que l'esprit religieux s'efforce de maintenir en servitude et que l'esprit moderne voudrait affranchir. Ceux-là, de tout cœur, applaudissaient au dénouement de Perez Galdos, qui, ouvrant toutes grandes les portes du cloître, rendait à la vie libre l'héroïne prisonnière.

Chez nous, bien que la querelle religieuse soit plus violente que jamais, la pièce n'a point déchaîné le même enthousiasme ni les mêmes fureurs. Bien que l'*Electra* adoptée ne fût plus très espagnole, elle n'était tout de même pas assez française. Nous avions l'impression que tout cela ne pouvait se passer que loin de nous, dans un pays où les chefs de famille obéissent encore aveuglément

à un directeur de conscience. Le sujet nous semblait suranné, et la France a depuis longtemps fait justice des Pantoja, — depuis Pascal et *les Lettres provinciales*. La religion n'a pas chez nous cette intransigeance ni ce fanatisme. Presque tous nos prêtres, indulgents à la vie, mêlés à la vie, ont l'esprit libéral de Maximo plutôt que l'esprit sectaire et tyrannique de Pantoja.

Il n'en reste pas moins que le personnage apparaît fortement observé et conçu ; il se détache au premier plan et, même vaincu, domine tous les autres personnages. C'est lui qui est l'âme originale de cette pièce que nous aurions souhaité connaître telle qu'elle fut écrite par Perez Galdos et représentée en Espagne. A travers l'adaptation de M. Paul Milliet, l'œuvre nous a semblé parfois traînante, obscure et maladroite : l'exposition est lente et confuse ; les scènes manquent de vie, elles sont presque toutes en tirades et sont trop souvent ralenties par d'interminables discussions. Quelques-unes pourtant sont jolies ou poignantes. Tout le troisième acte est alerte et charmant ; mais les deux derniers actes, le dernier surtout, m'ont semblé quelque peu incohérents. Je suis persuadé que tous les deux, chacun de leur côté, Perez Galdos et M. Paul Milliet, auront quelque jour leur revanche.

L'interprétation a vaillamment défendu *Electra*. Il fallait tout le talent, toute l'autorité de M. de Max pour imposer le personnage de Pantoja. M. de Max l'a joué en grand artiste et lui a donné un relief saisissant. M. Clerget (Maximo) et M. Duquesne (le marquis de Ronda) se sont fait vigoureusement applaudir, le premier, pour sa belle ardeur et pour sa verve; le second, pour sa bonne grâce et sa chaleur dans le rôle du raisonneur de la pièce ; et il faut féliciter Mme Maggie Gauthier, qui a été une remarquable Electra, tour à tour ardente et meurtrie, gaie et mélancolique, au visage mobile, à la voix pénétrante et harmonieuse. Les rôles d'Urbain et de doña Perfecta sont excellemment tenus par M. Léon Noël et Mme Jeanne Brindeau.

ANDRÉ RIVOIRE.

LE POÈTE ET LE ROMANCIER
CHEZ
HENRI DE RÉGNIER

Tout près de Honfleur, où naquit Henri de Régnier, dans une forêt touffue, sommeille un étang. L'eau en est claire, glauque, presque bleue ; on est surpris de sa froideur, en y plongeant la main, car elle semble fluide comme l'air, impalpable comme un souffle.

Des moucherons en rident la surface, nageurs indiscrets, et des lianes flexibles, enchevêtrées, y baignent leurs écheveaux de verdure ; des mousses, alentour, étouffent les pas ; de longues traînées de végétations s'écroulent des branches des sapins ; des chênes antiques remplissent le silence de leur murmure léger ; l'étang dort, limpide, tranquille, perfide, avec ses reflets azurés, mystérieux, sur les troncs d'arbres séculaires, déjà fossiles, qui gisent là-bas, tout là-bas, à des profondeurs incertaines, dans leur tombe humide. Mais que, d'aventure, on jette un caillou dans cette onde, on suit sa chute, lente et verticale, jusque sur le sol ferme, presque rocheux, qui le reçoit : la cuve où la nature recueillit cette onde ne s'amollit point ni ne se moisit ; de la terre et de la pierre solides, l'architecture classique des éléments eux-mêmes.

Cet étang me fait songer à l'œuvre d'Henri de Régnier. L'inspiration du poète, capricieuse et limpide, lui ressemble. On se surprend à errer dans les alentours, à rêver à quelque irréalité.

Mais l'œuvre, ici, repose sur une pensée nourrie et sûre, sur une culture vraiment française et classique.

A sonder cette inspiration, on descend, à pic, à travers la coloration mobile du rêve, jusque dans le sentiment le plus harmonieusement vrai. Il y a deux hommes, chez Henri de Régnier : le poète et le prosateur, l'un inspirant l'autre.

Les vers de l'un cherchent la formule ; la phrase rapide et souple de l'autre la découvre ; la rêverie suggère des images ; l'intelligence les choisit ; l'un est multiple et l'autre unifié. Dans cette incessante pénétration, dans cet échange de sensibilités, point de disputes inutiles : un je ne sais quoi de rationnel et de pondéré entretient la bonne intelligence entre ces deux rivaux ; est-ce là ce que l'on nomme le goût ? plus exactement, la sensibilité naturellement élégante, la nonchalance de l'imagination qui voyage, curieuse de tous les attraits ; la subtilité d'une ironie qui observe, une promenade à travers les hommes et les choses, un bal où les masques se substituent aux contemporains moins séduisants ; la succession plastique des formes qui naissent, statues qui nous apparaissent, vivantes, sous une lumière étrange, et se meuvent dans une musique berceuse des poses de l'esprit.

Il serait téméraire d'analyser, en quelques pages, une œuvre aussi nombreuse, aussi complexe, aussi personnelle que l'œuvre d'Henri de Régnier. Le prosateur, — mieux, le romancier, — ici, m'attire tout particulièrement, avec ce que j'aime dans son intelligence de pénétration, d'acuité, de morgue ; avec cette unité, particulière, il faut l'avouer, et qui, me semble-t-il, fuit la pensée qui cherche à raisonner ; l'harmonie clarifie aussi bien, mieux, souvent, que la composition minutieuse et pédante. En musique, Henri de Régnier serait, sans doute, quelque chose comme polyphoniste, trop multiple pour la conception mélodieuse, trop souple, trop rêveur pour la symphonie ; un polyphoniste rythmé, avec des chants cadencés interrompant la fluidité des sons...

Faut-il rechercher dans sa propre vie les causes qui déterminèrent sa vocation? Les influences premières de la jeunesse, même inconscientes, impriment souvent à la pensée son caractère définitif.

Mais, encore, ces influences sont-elles compliquées, héréditaires, aspects de la nature qui se déposent au fond du regard, dont ils colorent la vision ; elles sont reflexes ; elles hésitent et ne se dépouillent de leur vêtement trop étroit qu'à l'éclosion instinctive des facultés personnelles. La contrainte ne bride point les aspirations plus impérieuses ; les affections sages et prudentes ne ralentissent pas les premiers battements d'aile dans l'espace. Mais on n'oublie

point le nid, sa chaleur, le gazouillis du réveil, l'horizon qui enchantait les divinations des yeux encore inintelligents ; on n'oublie point, non plus, les premiers gestes, les tentatives de se mouvoir de son propre gré, et le cœur palpite, même déçu, au contact des premières tendresses des choses.

Henri de Régnier naquit en Normandie, d'un père originaire de l'Aisne, d'une mère originaire de Bourgogne. Le hasard seul voulut qu'un ciel anglo-saxon veillât sur son enfance. Henri de Régnier, d'ailleurs, ne me paraît pas un esprit inquiet et tourmenté à la façon de ces paysages. Tout au plus, la clarté lactée des belles matinées de printemps, la brume transparente d'argent, la douceur des ciels bleus, avec des ballots de nuages laineux ou striés de longues lignes blanches, balayées par la brise saline de la marée, la côte féconde, aux déclins souples, les vallons ombreux, les calvaires naïfs, au détour du chemin, l'éclat voilé de la lumière, la sonorité de l'air, les types de province croqués dans la mémoire, ce qui fait ces régions vaporeuses, incertaines, et ce qui enrichit leur mysticisme de l'originalité des hommes, les détails symboliques dans la réalité des choses durent-ils se cristalliser, plus tard, dans son esprit, se transformer, s'assimiler ; on retrouverait, il me semble, ces aperceptions, suggérées par le spectacle du monde mystérieux qui l'environna, enfant, dans les caractères qu'il décrit, plutôt que dans la poésie qu'il dégage de la nature elle-même.

Tout jeune encore, Henri de Régnier vient à Paris. La Commune s'achève ; des barricades encombrent les rues ; des débris incendiés charbonnent dans les carrefours. Paris se cache, en deuil, sous les poussières, les décombres, les misères. Ce spectacle frappe ses regards : la guerre et la défaite. Mais ce n'est point ici l'instant de se recueillir, pour ce long collégien, rêveur, amoureux de poésie, « potache » par nécessité, pensionnaire au collège Stanislas. Dès cette époque, il écrit des vers. Tous ceux qu'il conçoit, ceux qui le visitent et qu'il cueille au passage ; ceux qui le tourmentent et ceux qui l'égaient. Il lit aussi, en lettré déjà, c'est-à-dire un peu sans méthode, avec une impatience qui s'affine et s'apaise sous l'action de la culture. Bientôt, le voici bachelier. Qu'allait, maintenant, entreprendre ce grand garçon ? quel métier commencer ? L'interrogeait-on sur ses intentions, il répondait : « rien » ; mais sournoisement il savait fort bien que, seule, la littérature suffirait à le distraire dans l'existence ; rien ne lui semblait

plus agréable en vérité que la flânerie intelligente, qui est active; que ce travail lent, sans effort; que cette absorption des choses observées, que cette nonchalante et douce récréation de la vie. On le poussait néanmoins à choisir une carrière. Il hésita quelque temps; l'école de droit reçut le jeune étudiant. Il pensait seulement à gagner du temps; voilà tout le secret de ses études; le droit mène à tout, et même lorsqù'on l'oublie. De ces développements oratoires des théories abstraites, telles qu'on les professe aujourd'hui, l'esprit conserve un souvenir vague, lointain, mais curieux, et l'imagination, un peu déroutée par cet effort logique de codifier les sentiments réduits à des intérêts sociaux, conçoit une humanité plus directe, plus immédiatement liée à des exigences moins élevées, tout de même vivantes. Le droit ne semble pas avoir exercé sur l'inspiration d'Henri Régnier une influence décisive; pourtant, doué d'un certain sens pratique, d'aptitude et, dans l'espèce, de quelque audace, il se hasarda à préparer l'inspection des finances, avec, d'ailleurs, l'intention de n'y point réussir. Alors, il se présente au chemin de fer de Paris-Lyon; il deviendra un bon employé plus ou moins administratif. Il passe son examen avec succès: le voilà désolé! Heureusement une visite médicale le déclare faible de constitution, menacé des maux les plus graves, guetté d'une heure à l'autre par une issue fatale. On s'inquiète; lui-même se plait à craindre quelque peu. Dès lors, il commence les grandes lectures; ce sont de grandes inspirations, des admirations, aussi, auxquelles il s'abandonne. Les vers chantent, bourdonnent, se mêlent. Il fréquente chez Mallarmé; il chérit la poésie de Verlaine; il se montre ardent, sincère, symboliste. Il est jeune, surtout. Il écrit dans *Lutèce*; il devient rédacteur, directeur de revues; parmi les « dissidents » poètes, il s'accuse comme le plus original, assurément le plus cultivé. Dans ses strophes plus floues s'imposent des alexandrins classiques; des troubles de l'imagination s'évaporent d'exquis poèmes légendaires et sensuels; des jets d'eau murmurent dans des parcs peuplés de femmes et des couples d'amants errent parmi les gazons, dans les bosquets, à l'ombre chaude et blonde, et l'instinct l'entraîne, et le goût le conduit, et l'amoureuse langueur des nuits l'enchante, et la « musique des étoiles », et les splendeurs des choses l'inquiètent. Ce contemporain d'avant-garde marche à sa propre conquête; il écrit 15.000 vers, volume sur volume, et n'aime pas lire les poètes; la fantaisie seule parle, parfois bavarde comme un ruisseau, souvent mystérieuse

comme un étang... Enfin, voici les premiers essais dramatiques : une pièce à l'Œuvre, goûtée par les délicats ; de la prose, les premiers contes, puis des nouvelles plus longues, plus mûries : des romans ; il est l'un des premiers de sa génération.

La figure de Henri de Régnier est connue de tout le monde, aimée de ceux qui le connaissent; sa personne semble bien faite pour lui : étui où s'enferme son âme. Il est grand, mince, distingué. Le crâne ovale émerge parmi des cheveux grisonnants sur les oreilles curieuses; le front est droit, attentif; dans l'œil bleu s'enchâsse un monocle d'écaille; le regard scrute, examine, écoute; il y passe de la moquerie, une moquerie implacable, et, soudain, la pupille s'élargit, sous l'influence d'une émotion; la vision s'y répand, veloutée, se noie dans une coloration glauque, reprend sa place, nette, fixée dans un tout petit point lumineux qui brille, vire, darde ses rayons, vacille et s'efface. Henri de Régnier pense, médite, souffre, mais la lucidité de l'intelligence, l'ironie instinctive, la complexité élégante, écartent le lyrisme inutile, effacent la lourdeur de la documentation et retiennent seuls les objets, les caractères, les sensations qui l'enrichissent. Le nez glisse, fin, presque droit, avec une inflexion à peine marquée vers le milieu; pointu, il ne perd point de sa rondeur à l'extrémité, habile à respirer les senteurs délicates. La moustache, longue, couvre la bouche molle, et le menton droit, rigide et long, charpente osseuse, semble, de profil, étiré. Les mains aristocratiques soulignent, d'un geste discret, la parole lente, réfléchie. De cette physionomie se dégage une impression de sensibilité, de nonchalance ; l'exquise aisance des manières lui communique un charme rare et l'on se sent en confiance avec lui, dès qu'il vous accorde sa sympathie.

*
* *

L'œuvre poétique d'Henri de Régnier est considérable. Je n'en veux retenir qu'une vision d'ensemble. Les images évoquées s'animent et vous transforment parfois; un je ne sais quoi de flou enveloppe la précision des contours, voile de gaze vaporeuse sur de beaux corps. Le vers coule, un peu relâché, un peu compliqué, mais, aussi, très pur quand le poète prend la peine de le polir, de le limer, d'ajouter à l'art de son inspiration l'art de son métier. Tout jeune, il connut Sully-Prudhomme; il l'aima, mais ne suivit point ce maître dans la voie philosophique; des affinités plus

instinctives les rapprochaient de Mallarmé, de Verlaine. Il fut un dissident, un « verslibriste », chef d'école, et les symbolistes l'admirèrent.

On put l'apprécier, aussi, même sans cette initiation que les élus proclament nécessaire, sur un ton de mélopée. Symboliste, Henri de Régnier le restera toujours plus ou moins. Mais son symbolisme décrit des sentiments intimes, ce qui le distingue singulièrement des autres. Il devient, ainsi, une formule au lieu de s'égarer, comme il arrive trop souvent, dans un certain nombre de lieux communs, noyés dans l'obscurité d'images peu lucides. Le symbolisme enchante, par son imprécision, lorsqu'il correspond à une réalité et qu'il ne se borne pas à détourner les mots et les idées de leur signification véritable. Beaucoup d'esprits, rebelles aux métaphores confuses, comprennent les poèmes d'Henri de Régnier, car l'inspiration leur en demeure accessible, parfaitement française.

De même, si attaché que l'on soit à la tradition du vers, on ne peut s'empêcher de reconnaître dans les vers de l'auteur de *la Cité des Eaux* un rythme très harmonieux. L'harmonie et le rythme, même dérivés de leurs formules primitives, demeurent des éléments indispensables. Regrettons, sans doute, lorsqu'on rencontre des vers d'une envolée très haute et d'une frappe impeccable, que l'artiste qui les sema n'ait point élevé toujours son talent jusqu'à la perfection classique ; d'autre part, certaines ruptures de rythmes, certains renversements de rimes, dégagent un charme singulier, imprévu. Ce n'est pas de la prose rimée, ou rythmée ; ce n'est pas, non plus, de la poésie : c'est quelque chose de spécial, d'énervant, d'artiste tout de même, qui exaspère parce que l'on en pressent les séductions et que l'on ne parvient pas à se l'expliquer. Henri de Régnier, d'ailleurs, l'a compris. Insensiblement, il retourne au goût classique ; il conservera, sans doute, certaines de ses préférences passées, un je ne sais quoi qui ne choque pas l'oreille, qui flatte, parfois, certains caprices de l'ouïe et qui ne gêne que lorsqu'on entend, à côté, une voix de même timbre s'exprimer dans le pur accent délivré de tout autre mélange.

D'ailleurs, nul n'est moins exclusif ni moins systématique qu'Henri de Régnier : il dédie un volume de vers à la mémoire d'André Chénier ; ami de Stéphane Mallarmé, il professe pour J.-M. de Hérédia une tendre admiration ; l'élégance et le goût dirigent son inspiration.



Il semble, de prime abord, assez surprenant que cet écrivain si moderne ait choisi une époque éloignée de la sienne pour y raconter ce que l'observation des mœurs et des sentiments lui suggère. Deux de ses romans, si je ne me trompe, les deux derniers parus en librairie, traitent seuls des sujets contemporains : *le Mariage de Minuit* et *les Vacances d'un Jeune Homme sage*. Les autres livres décrivent un certain dix-septième siècle, à la fois très proche et très éloigné de notre vingtième. On ne peut, cependant, affirmer qu'Henri de Régnier fasse du roman historique. Le roman historique est un genre, comme la peinture historique ; il nous transporte dans des jours passés et nous expose l'existence aventureuse plus ou moins imaginaire de certains personnages plus ou moins vrais. Je ne parle pas ici de l'épopée vraiment originale et puissante de M. Paul Adam, résurrection presque symbolique d'une époque dont nous subissons les mystérieuses hérédités, inspiration qui s'enfle, s'élève, se multiplie dans le tourbillon d'une foule réveillée par l'artiste, animée par un visionnaire. D'ailleurs, point de cette vérité, ni de ce spectacle qui achève l'histoire, dans les romans de l'auteur de *la Double Maîtresse*. Ne cherchons point les motifs qui le déterminent dans un procédé rationnel et savant : le poète seul, ici, peut nous expliquer l'esprit du romancier.

Le dix-septième siècle, le grand siècle, est solennel, polisson. Une certaine gravité majestueuse, le luxe, la gloire, l'éclat du roi, colorent le monde classique. Dans le dix-septième siècle d'Henri de Régnier, l'ovale des visages s'affine ; un parfum subtil saupoudre les âmes féminines d'inquiétudes amoureuses et d'une étonnante mélancolie ; les hommes eux-mêmes s'allègent, plus badins ; l'aurore du siècle qui vient colore déjà le crépuscule du siècle qui finit ; les tonalités se pénètrent, se mêlent, s'estompent, se corrigent, se fondent. Une jeunesse renouvelée, une imagination plus allègre, s'insinuent dans la pensée plus mûre ; les jardins, parcs aux allées rectilignes, se perdent dans une ombre plus blonde ; les oiseaux, moins peureux, gazouillent avec plus de malice et, même, quelques moineaux se risquent, cherchent des miettes de pain parmi les doigts frêles, accoutumés à nourrir les cygnes royaux. Il plane une atmosphère tiède ; on s'attarde au détour du chemin, qui serpente dans la clairière, inquiet de l'horizon nouveau : le château de Versailles sommeille, noble mausolée ; mais des lumières éten-

dent les galeries interminables ; les chandelles vacillent, derrière des ombres errantes, avec des allures féeriques que le plein jour transformerait.

On distingue les figures, on reconnaît les gestes contemporains, nuancés par la clarté plus douce, cadencés au son d'une musique très harmonieuse sur des violes et, déjà, des clavecins. Non, nous ne troublons pas, en indiscrets impatients, le sommeil de ces morts ; nous ne rompons point l'esthétique de ces costumes par l'intrusion de nos vêtements ; nous n'avons point foulé ces parquets, frôlés par les souliers à talon rouge ; notre cake-walk n'a point interrompu ces gavottes. Pour quelques heures notre pensée s'est volatilisée ; le château de rêve s'est ouvert à notre fantaisie et nous avons parcouru ses détours, ancêtres jeunes de nous-mêmes, en compagnie des ancêtres de nos contemporains.

Par quel secret procédé le prosateur-poète réalise-t-il sa magie? Des maîtres contemporains qu'il aime, il a lu Anatole France. Mais le grand écrivain de *la Reine Pédauque* affirme sa personnalité puissante dans son scepticisme philosophique, pénétrant et sûr, qu'il promène à travers les idées et les hommes. Son œuvre ne peut être imitée : elle est le siècle lui-même, peut-être parce qu'Anatole France, au rebours d'Henri de Régnier, a nourri son intelligence des auteurs du seizième siècle et qu'il en trouve la vitalité dans le siècle qui suit, mystique réaliste. Point d'imagination ou, du moins, une imagination tout intellectuelle. Chez Henri de Régnier, un romantisme instinctif anime la connaissance des hommes et des choses, et s'il a vu, avec une remarquable sensibilité, l'architecture du temps et des idées qu'il analyse, si son cerveau s'est rafraîchi aux sources classiques, sa fantaisie s'est reposée dans les récits du dix-huitième siècle — *les Liaisons dangereuses* — et n'a point dédaigné les leçons de Théophile Gautier dans *Mademoiselle de Maupin*, ni les préceptes de Flaubert. Il ne suffit pas, non plus, de posséder les *Mémoires de Gramont* ni d'étudier les lois des jardins de Lenôtre, pour qu'à l'appel d'une voix les nymphes émergent d'un bassin silencieux. L'eau s'est approfondie, verte et perfide avec les herbes qui s'y enlacent, et des fleurs nostalgiques y dorment, depuis des temps où, seuls, les jets d'eau bouillants, bavards et froids, agitaient les nappes transparentes, enchâssées dans les margelles régulières de marbre blanc et rose.

Henri de Régnier n'est pas un amant de la nature sauvage, il est l'évocateur des maîtresses de ces parcs. Il procède d'une sen-

sation vivante, immédiatement éprouvée, pour recréer la vie. En voulez-vous des preuves? Voici *la Double Maîtresse* : une femme qu'il voit, un jour, étendue et faisant miroiter au soleil une grappe de raisins dont elle mange un à un les grains gonflés lui en suggère la trame. Toute l'aventure de M. de Galandot naît de là : il aimera une même maîtresse sous deux aspects ; hanté par ce qu'il devina dans la première, il refuse de cueillir ce qu'il désire de l'autre à cause de son souvenir. Nullement dupe, il meurt victime. Il commence, écolier sage, studieux, gamin bien élevé; il finit piteux, tragiquement, petit neveu d'un Georges Dandin conscient.

Voici *le Bon Plaisir*. Henri de Régnier voyage en Touraine. Un matin, dans la grisaille du petit jour, un bruit insolite le réveille, fracas d'armes entre-choquées, roulements de roues lourdes. Il ouvre sa fenêtre : un régiment d'artillerie se rend aux manœuvres. Des femmes, à demi vêtues, se penchent hors de leurs fenêtres ; les officiers et les hommes de troupe lèvent la tête. Dans le décor pittoresque, la masse armée l'impressionne : voici que le roi se substitue aux soldats; la scène se costume et l'émotion grandit; les réminiscences de la première jeunesse — Paris après la Commune — évoquent la guerre ; l'orgueil de vaincre s'en mêle et, aussi, le charme amoureux et particulier de ces apparitions ensommeillées; le désir de plaire au souverain supplante l'énervement causé par le passage de ces artilleurs et *le Bon Plaisir* se dessine.

Henri de Régnier choisit une image d'ensemble et synthétique. Sait-on ce que peut suggérer une image? Le philosophe esthéticien disserte à perte de vue et le critique d'art s'éloigne de la réalité pour en rêver la matérialisation à son goût. Il va des considérations les plus abstraites aux explications les plus techniques : l'image s'efface et se meurt. L'artiste tente de l'arrêter. Il recherche pour quelles raisons tel spectacle fixe sa fantaisie. Par une association spontanée, la plénitude de son impression s'enrichit logiquement, s'éclaircit : la meilleure part de ce qu'il éprouve demeure, sans doute, inachevée, incomplète, intraduisible, mais la culture antérieure, les visions assimilées, les hommes observés, prédisposent l'intelligence à classer, d'après une formule, les perceptions de la sensibilité. De même que le musicien tire d'un son les vibrations qui s'en dégagent, qu'il marie une sonorité à d'autres sonorités et que d'accords en accords il découvre des harmonies subtiles et raffinées, de même pour cet écrivain l'aspect d'une forme humaine — unité ou collectivité — se simplifie à mesure

que les éléments disparates qui la composent s'en détachent et s'agglomèrent selon leur enchaînement naturel et harmonieux.

Peut-être Henri de Régnier se plaît-il à remonter le cours des personnages qui traversent ses livres, jusqu'à la genèse même de leurs sentiments. Le grand nombre de figures qui se meuvent dans ces pages s'y glissent, s'y imposent, dévoilent, par le seul fait de leur présence, le mystère de son inspiration.

Mais l'œuvre n'est nullement théorique, pas plus, d'ailleurs, qu'elle n'est abstraite; je ne me figure pas Henri de Régnier métaphysicien ni pédant; ses créatures sont réelles; elles existent par leur constitution même, classique et saine; elles intéressent par leurs originalités, car l'auteur ne commence à écrire que lorsqu'il découvre « la bosse ». De là le cortège savoureux des types particuliers, l'accumulation des détails humoristiques sur leurs intimités; cette polissonnerie, aussi, toujours française, complète le portrait, qui donne l'illusion de l'époque et fait vivant. Il juge « les gens au delà de ce qu'ils semblent », selon la propre expression de l'un de ses livres. Enfin, il est permis de supposer que le goût de l'écrivain pour l'eau — dont les gouttes se confondent dans une même masse fluide — ne demeure pas étranger à cette méthode. Nous voici loin, assurément, du grand roman de Balzac; mais nous voici bien proches de nos plus exquis conteurs. Henri de Régnier débute « en supposant connus » un certain nombre de faits; il néglige les origines communes à tous, et ne fouille les origines de certains que pour nous rapprocher, avec plus d'art, de nos secrets penchants. Aussi, quel homme ne s'émouvrait de la séduction des femmes qu'il évoque, exquises de sensualité galante, de tendresses nullement importunes, assez douloureuses dans leur légèreté pour toucher le cœur, mais trop joliment perfides pour ne jamais alourdir la conscience.

D'ailleurs, à lire cette belle œuvre de plus près, on est surpris de l'audace des sujets traités, de l'ampleur et de la hardiesse de tels d'entre eux. Vous souvenez-vous, dans ces étranges *Amants singuliers*, nuancés de romantisme, de la nouvelle intitulée: *le Rival?*

Henri de Régnier m'avoua que la pensée lui en vint un jour qu'il rentrait de la chasse. Un calvaire, à l'érection duquel il avait assisté, dominait le chemin : sa naïveté l'agaçait, et le besoin de blasphémer, instinctif chez ceux qui aiment les pamphlétaires, lui suggéra comme la tentative de tirer sur cette forme de plâtre. D'incertaines superstitions le gênèrent. En vérité, il faut à l'homme des motifs de colère, de rancunes particulières, pour s'attaquer même à l'image de Dieu...

Dès lors, la gêne ressentie, la suggestion qui l'énerve, se matérialisent. Les miracles s'établissent en dehors des croyances : un procédé les impose et les actions de grâce sont, parfois, très éloignées des motifs qui inspirèrent ceux qui les rendirent. Mais quelle influence ces sortes de cérémonies n'exercent-elles pas sur des âmes de femmes nées, semble-t-il, pour d'amoureuses destinées? M. de Valenglin en mesure, avec amertume, toute l'étendue. Mlle de la Thomassière le fuit pour le cloître; et, d'abord irrité de cette vocation, qui s'insinue et qui s'impose peu à peu à l'âme de cette jeune personne en substituant un mysticisme exalté à des tendresses naturelles, puis, insolent pour elle et sa résolution, M. de Valenglin se reconnaît « jaloux de Dieu »; il ne supporte plus la présence de ce calvaire qui le provoque, témoin érigé par des mains humaines en reconnaissance des visions vagues de sa maîtresse; cette forme d'un Dieu déformé l'exaspère, et, dans un geste de colère, presque de haine, il l'abat et le détruit. Hélas! la passion de M. de Valenglin persiste, l'étreignant, tout comme le désir obsédant des sens de M. de Galaudot, dans *la Double Maîtresse*...

Henri de Régnier aborde ces « questions » d'un esprit libre, détaché des conventions contemporaines, indifférent jusqu'à la déférence des convictions des autres hommes, vivant d'une vie plus uniforme et plus sensible.

Il faudrait pouvoir citer beaucoup de ces traits, on y reconnaîtrait de lointaines filiations; il n'y a point une grande distance entre la bataille de Waterloo de l'immortelle *Chartreuse de Parme* et les sentiments que traverse, au siège de Dortmüde, le héros du *Bon Plaisir*... Enfin, il faudrait parler du critique, de ces *Figures et Caractères*, où il se montre si légèrement et profondément moraliste.

*
* *

Il est difficile de conclure sur la personne et sur l'œuvre d'Henri de Régnier. Cependant, on peut affirmer que toute vulgarité les fuit l'un et l'autre. Les esprits méticuleux et froids ne sauraient en goûter le charme intime et pénétrant. Les poètes y trouveront une inspiration nouvelle et ceux qui cherchent à traduire toute leur pensée y reconnaîtront une maîtrise vraiment française.

Albert-Emile Sorel.

LA VIE LATINE

EUROPE

ITALIE : *La politique extérieure ; le Vatican, la France et l'Italie ; Quelques incidents de la politique italienne.* — ESPAGNE : *Affaires étrangères ; Budget ; Grèves.* — ROUMANIE : *La politique balkanique.* — BELGIQUE : *Les élections législatives.*

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DE L'ITALIE

M. Tittoni, ex-préfet de Naples, que la faveur royale a fait ministre des affaires étrangères, vient de répondre avec succès à une série d'interpellations sur la politique extérieure du cabinet.

Une partie de la droite demandait que le ministre affirmât le maintien de la Triple-Alliance ; la gauche radicale voulait lui faire déclarer que le rapprochement avec la France n'est pas une simple manœuvre employée pour servir une politique de bascule. M. Tittoni a répondu que le cabinet appliquait « le programme exposé en décembre dernier et réalisé sans changements, savoir : maintenir et consolider la Triple-Alliance, maintenir et consolider l'amitié avec l'Angleterre et la France ». Ainsi les *alliés* de l'Italie restent l'Allemagne et l'Autriche ; l'Angleterre demeure, la France entre au nombre des *amis* avec lesquels on est en bons termes, mais sans se lier par traité.

Les difficultés de l'Italie avec l'Autriche sont, d'après M. Tittoni, en voie d'arrangement ; elles ont pour l'instant deux causes. En premier lieu, l'Italie demande à jouer un rôle actif dans le règlement des questions balkaniques ; M. Tittoni assure que l'Autriche

paraît enfin disposée à céder sur ce point, mais il se borne à des affirmations aussi vagues qu'optimistes.

En second lieu, l'Italie demande que l'Autriche maintienne en faveur de ses fruits et de ses vins un tarif de préférence que combat la Hongrie agricole et viticole; les négociations commerciales se prolongent sans aboutir, mais M. Tittoni engage la Chambre à ne pas désespérer de leur succès.

Les négociations pour le renouvellement du traité de commerce entre la Suisse et l'Italie ont échoué définitivement. Le traité actuel expire le 17 septembre prochain : à cette date, la république helvétique pourra appliquer aux importations italiennes son tarif maximum. Elle demande à l'Italie surtout du bétail et des vins; les droit s'élèveront de 15 à 50 francs par tête de bétail, de 3 fr. 50 à 20 francs par quintal métrique de vin : ce sera une véritable prohibition. Il est vraisemblable que l'Italie répondra en mettant des tarifs de représailles sur les produits manufacturés qu'elle achète à la Suisse : machines, fils, tissus de soie et de coton. L'industrie française, grâce au traité de commerce de 1898, pourra gagner une partie du terrain perdu par la Suisse.

LE VATICAN, LA FRANCE ET L'ITALIE

Le pape n'a jamais admis qu'un chef d'État catholique allât visiter le roi d'Italie à Rome même. Mais le voyage de M. Loubet vient de créer un précédent contraire aux prétentions du Vatican; aussi ne s'est-il pas accompli sans protestation de la part du Saint-Siège. D'abord, à la première nouvelle du projet de voyage, le nonce de Paris a essayé de faire des représentations, mais le gouvernement français a refusé d'en prendre acte. Dès que M. Loubet eut visité le roi d'Italie à Rome, le cardinal Merry del Val, secrétaire d'État, fit remettre au gouvernement français une protestation à laquelle le ministre des Affaires étrangères de France ne répondit point; il envoya en même temps à tous les gouvernements catholiques représentés auprès du Saint-Siège le texte de cette protestation renforcée d'une phrase qui affirmait que Rome avait songé à rappeler le nonce de Paris. Peut-être cette addition n'avait-elle d'autre but que de faire craindre une rupture à deux souverains catholiques, l'empereur d'Autriche et le roi de Portugal, dont le

voyage à Rome avait été annoncé comme probable. Il est difficile de se prononcer catégoriquement sur cette question, car on ne sait pas exactement à qui la note a été remise : son texte était confidentiel, son expédition devait rester secrète.

Mais une indiscrétion dont on ne sait pas l'origine — M. Jaurès a laissé entendre qu'elle venait de cardinaux mécontents — livra la note au journal de M. Jaurès, qui la publia. Chacun s'en émut, et les journaux français s'accordèrent presque tous à regretter que le pape voulût subordonner l'action extérieure de la France à sa politique propre et à ses revendications temporelles.

Le gouvernement français, se considérant comme offensé par le passage relatif au nonce dans la note envoyée aux autres puissances catholiques, rappela son ambassadeur auprès du Saint-Siège, sans toutefois rompre les relations diplomatiques, et cette mesure fut approuvée à une énorme majorité par la Chambre.

Hors de France, l'attitude du Saint-Siège n'est admise que par les organes purement catholiques, et pas toujours sans restrictions.

En Italie, la presse la combat, non sans trahir sa joie de voir le Vatican mettre pour ainsi dire la République française en demeure de proclamer « Rome intangible ». M. Combes et les orateurs ministériels à la Chambre française n'y ont pas manqué. Là-dessus M. Giolitti s'est félicité devant la Chambre italienne que le Vatican « ait donné occasion au gouvernement de la nation amie de faire des déclarations qui n'avaient jamais été faites par lui et qui suffisent, par elles seules, à effacer tout souvenir des dissentiments passés ». Ces paroles du président du conseil italien ont été accueillies à la Chambre par des applaudissements répétés venant de tous les bancs.

Et pourtant le Saint-Siège, connaissant les dispositions de la reine-mère Marguerite et d'une partie de la cour, sachant qu'un rapprochement a de nombreux partisans dans l'entourage du souverain, semble vouloir atténuer le coup que l'affirmation de ses revendications temporelles a porté au souverain de l'Italie unifiée et à ses ministres. Il a profité d'un voyage fait par le roi à Bologne, ancienne ville des États de l'Église, pour inviter le cardinal-archevêque de la cité à saluer officiellement Victor-Emmanuel et à lui souhaiter la bienvenue ; jamais le Saint-Siège n'avait ainsi traité le roi en souverain dans aucune partie des anciens États pontificaux.

Par cet acte, le Saint-Siège donne à penser qu'il limite ses re-

vendications à Rome, peut-être même à une partie de Rome, et qu'il se tient prêt à négocier, si le gouvernement italien offre quelque concession; au temps du roi Humbert, de la reine Marguerite et du gouvernement par la droite, une semblable tactique aurait eu des chances de succès ; mais, de même que son prédécesseur pour le ralliement avec la France, peut-être le cardinal Sarto est-il devenu pape trop tard pour faire le ralliement avec l'Italie.

QUELQUES INCIDENTS DE LA POLITIQUE ITALIENNE

Une de ces émeutes agraires habituelles aux provinces méridionales de l'Italie a éclaté à Cerignola, près de Foggia, dans les Pouilles. Plusieurs centaines d'ouvriers ruraux en grève ont marché sur la ville et ont essayé d'empêcher qu'elle reçût les produits de la campagne; une section d'une vingtaine de fantassins leur a barré le passage, et, comme les grévistes essayaient de forcer la troupe, l'officier a commandé le feu; deux manifestants ont été tués, sept blessés, les autres se sont dispersés.

M. Nasi, ex-ministre des finances dans le cabinet Zanardelli-Giolitti, poursuivi pour concussions et menacé d'arrestation, s'est enfui et sa retraite n'a pu encore être découverte.

M. Nasi est Sicilien; il était, dans le précédent ministère, un représentant du Midi, et il y avait apporté l'habitude, que le nord de l'Italie reproche tant au sud, de tirer du pouvoir la plus grande somme possible de profit personnel. On lui reproche d'avoir distribué à ses électeurs, sous des prétextes mensongers, les crédits votés par la Chambre pour gratifications et récompenses aux instituteurs, d'avoir fait payer par l'État ses dépenses personnelles, d'avoir escroqué des fonds en majorant ses notes de voyage ou en se faisant solder des dépenses fictives, d'avoir puisé dans les collections publiques pour meubler ses électeurs, d'avoir enfin déménagé à son départ tout le mobilier du ministère, y compris les thermomètres, pour en garnir ses appartements, ceux de ses amis, ou pour le vendre.

Le scandale Nasi, comme les associations de mandataires publics et de malfaiteurs, la *Camorra* de Naples, la *Maffia* de Palerme, sont les restes d'un passé barbare. On ne peut en rendre responsable ni la nation italienne ni le parti actuellement au pou-

voir. Le gouvernement des gauches s'honore en réprimant rigoureusement ces mauvaises habitudes sans faire exception pour des amis.

Les débats relatifs à cette affaire ont accentué la division entre les socialistes possibilistes et les socialistes révolutionnaires. Ces derniers, dont le chef est M. Ferri, mais chez qui l'orthodoxie pure est représentée par M. Labriola, ont le journal officiel du parti, l'*Avanti*, et le dernier congrès national leur a donné raison, par une majorité assez faible, il est vrai. Mais le groupe des députés socialistes semble en majorité modéré. C'est un possibiliste, M. Bissolati, directeur de l'*Avanti* avant M. Ferri, qui a dénoncé M. Nasi, malgré M. Ferri, mais avec l'appui de la majorité du groupe. Plus récemment, le groupe socialiste parlementaire a décidé, contrairement à l'avis de M. Ferri et du comité directeur, d'envoyer un de ses membres à la commission d'enquête sur la marine. Les modérés n'ont pas seulement pour eux les députés ; dans le pays, ils fondent des cercles socialistes autonomes, échappant à la direction centrale. Ainsi le parti socialiste italien, d'abord organisé à l'allemande, se décentralise à la française, comme tous les partis politiques italiens.

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET BUDGET DE L'ESPAGNE

La session des Cortès a été ouverte, après plusieurs ajournements, le 28 mai. Le gouvernement, en la retardant, espérait pouvoir avancer les négociations avec la France relatives au Maroc et apporter, dès les premières séances, une solution satisfaisante pour l'amour-propre espagnol. Il n'y a pas réussi : les négociations continuent, mais elles n'ont pas encore abouti, et le gouvernement espagnol devra répondre à des interpellations de droite et de gauche sur l'arrangement franco-anglais et la question marocaine.

Le projet de voyage du roi Alphonse XIII à Paris reste en suspens tant que les négociations n'aboutissent pas. L'opinion libérale le souhaite, mais les conservateurs catholiques, qui ont la majorité, n'en sont pas tous partisans. M. Maura, premier ministre, voudrait tout au moins atténuer l'effet du voyage à Paris en le faisant suivre immédiatement d'un voyage à Berlin et à Vienne.

Le budget était attendu avec impatience parce que les cabinets

précédents sont tombés en partie pour des raisons financières ; il a été déposé par le ministre à la Chambre. D'après les estimations du ministre, le budget serait en excédent pour la première fois depuis bien longtemps : les recettes dépasseraient les dépenses de 22 millions de pesetas. Et pourtant le cabinet, reprenant la politique d'armements du ministère Silvela, réclame une augmentation des crédits militaires et maritimes : 19 millions et demi de pesetas de plus pour l'armée, 4 millions 45.000 pesetas pour la flotte. L'opposition reproche au projet officiel l'augmentation des dépenses militaires et l'optimisme exagéré des évaluations ; ainsi, sur les 22 millions d'excédent espéré, 14 sont attendus d'impôts tout nouveaux sur l'alcool. L'opposition se plaint aussi que le ministre ne s'engage pas formellement à ne pas augmenter la dette, et qu'il ne propose rien pour « assainir » la monnaie et ramener au voisinage du pair, soit 1 franc, le change de la peseta, actuellement défavorable. Sur ces points, le ministère sera combattu non seulement par les libéraux, mais aussi par M. Villaverde, ancien président du conseil, chef des conservateurs dissidents qui s'opposent aux dépenses militaires.

La fête du 1er mai a été célébrée dans la plupart des centres ouvriers. Dans le courant du mois, des grèves avec manifestations républicaines ou socialistes ont éclaté parmi les employés des omnibus de Barcelone, ceux du chemin de fer du Midi à Madrid, ceux du chemin de fer Saragosse-Alicante, qui traverse une région républicaine. La grève Saragosse-Alicante a été la plus importante ; elle menaçait de s'étendre à tout le réseau et de s'associer à une autre grève, celle des ouvriers mineurs de Villanueva ; l'âme de la résistance ouvrière était la junte (comité) du syndicat : *la Locomotive invincible*. Le ministre de l'intérieur a fait arrêter tous les membres du bureau de la junte et une trentaine d'ouvriers grévistes et les a traduits devant les tribunaux pour excitation à la révolte.

LA ROUMANIE ET LA POLITIQUE BALKANIQUE

Le gouvernement roumain accorde depuis quelque temps une attention particulière aux populations koutzo-valaques de Macédoine. Les Koutzo-Valaques sont des bergers d'origine et de langue roumaine établis depuis plusieurs générations dans les

montagnes macédoniennes; il s'agit, pour le gouvernement roumain, de défendre leur langue.

Sous la domination turque, toutes les langues parlées en Macédoine se sont conservées sans opposition de la part des autorités. Salonique et la côte sont fortement hellénisées, l'intérieur en partie bulgare, avec des enclaves koutzo-valaques au centre, une région serbe au nord. Depuis que l'autonomie ou le partage de la Macédoine apparaît comme possible, c'est à qui étendra le domaine de sa langue pour en tirer argument devant les futurs congrès diplomatiques. Les rivaux se disputent donc les écoles; mais, en Macédoine, l'enseignement est donné par les prêtres et consiste à apprendre le catéchisme. Les Macédoniens, si différents par la langue et par l'origine, sont en grande majorité chrétiens orthodoxes, et comme tels placés sous la domination spirituelle du patriarche orthodoxe œcuménique et du Synode siégeant à Constantinople. Patriarche et membres du Synode sont hellènes, enclins à nommer des prêtres hellènes et à faire prêcher et enseigner l'évangile en langue grecque; aussi, le clergé a-t-il été, jusqu'à la fin du dix-neuvième siècle, au service de l'hellénisme.

Les Bulgares, les premiers, ont réussi à se faire accorder un clergé national; depuis la fin du dix-neuvième siècle, leur chef religieux est l'exarque bulgare siégeant à Constantinople, à côté du patriarche grec; leurs prêtres, soit en Bulgarie, soit en Macédoine, prêchent et enseignent en bulgare. Les autres populations ont réclamé le même avantage, mais le nouvel exarchat ne s'est pas opposé à leurs revendications avec moins d'énergie que le traditionnel patriarcat. Pourtant, malgré les Hellènes et les Bulgares, les Serbes ont obtenu, voici trois années, qu'on mît un évêque serbe à la tête d'un diocèse macédonien, voisin de la Serbie. Aujourd'hui, les Roumains demandent qu'on donne aux Koutzo-Valaques, sinon des évêques, du moins des prêtres de langue roumaine. Le gouvernement roumain a voté un crédit de 600.000 francs pour l'enseignement de la langue nationale en Macédoine; il a fait demander officiellement au patriarche et au Synode de donner des prêtres roumains aux paroisses koutzo-valaques. Le patriarche et le Synode ont refusé, en déclarant que les populations dont le gouvernement de Bucarest prétendait protéger la langue étaient hellènes ou hellénisées depuis longtemps et ne réclamaient nullement un clergé roumain; ils ont pris des mesures contre les prêtres roumains de Macédoine,

en ont menacé plusieurs d'excommunication et ont interdit le plus ardent; enfin, ils ont protesté contre la présence d'un ancien métropolitain de Roumanie qui voyageait dans les districts koutzo-valaques, prêchant en roumain et encourageant les prêtres roumains.

Le gouvernement de Bucarest a répondu que le métropolitain en question, Mgr Ghennadie, n'avait aucune mission officielle; mais il s'est plaint de voir ses revendications écartées, et il a laissé entendre qu'il pourrait soustraire le clergé koutzo-valaque à la domination du patriarche grec en s'entendant avec l'exarque bulgare.

L'idée d'un accord entre la Bulgarie et la Roumanie est assez nouvelle pour avoir besoin d'être expliquée. Jusqu'à présent, les États chrétiens des Balkans se sont considérés comme des rivaux prêts à se battre; aucun d'eux, en effet, n'avait obtenu tout le territoire auquel il prétendait en invoquant des arguments tirés de la langue et de la race; mais, par malheur, les mêmes régions étaient réclamées par deux ou trois prétendants à la fois. La Bulgarie ne pouvait se consoler d'avoir perdu la Dobroudja au sud du delta danubien, que le congrès de Berlin lui avait pris pour la donner à la Roumanie; d'autre part, elle voulait toute la Macédoine, que la Russie lui avait donnée, que le congrès de Berlin lui avait reprise, et nous avons vu à quelles prétentions opposées elle se heurte dans ce pays. Rien d'étonnant si les relations entre les États balkaniques ont longtemps manqué de cordialité et si leur politique a servi les ambitions rivales de la Russie et de l'Autriche.

La Roumanie, gouvernée par un souverain d'origine germanique, chercha son appui du côté de la Triple-Alliance, à laquelle le parti libéral a toujours été fidèle. La Serbie, par sa situation, par sa pauvreté, par les besoins d'argent du roi Milan, devint l'auxiliaire dévouée de l'Autriche, malgré les sympathies du parti radical (ou nationaliste) pour la grande puissance slave. La Bulgarie oscilla entre la Russie, chère à la masse de son peuple, et l'Autriche, dont le ministre-dictateur Stambouloff se fit l'instrument. Ainsi le nord des Balkans était l'échiquier de Saint-Pétersbourg et de Vienne.

Après une longue rivalité, l'Autriche et la Russie se rapprochèrent et décidèrent d'opérer de concert dans les Balkans (1896-1897). En fait, ce n'était point là un véritable accord, mais

plutôt une tentative pour écarter de la Péninsule les autres puissances et poursuivre la lutte d'influences à deux sans redouter un nouveau congrès de Berlin. Une telle prétention n'a jamais été formellement admise par l'Europe, et si l'on a pu, par lassitude, lui permettre de s'affirmer, les actes qui en furent la conséquence ne l'ont nullement justifiée.

L'Autriche et la Russie ont annoncé un programme de réformes en Macédoine; elles n'ont pu, avec leurs seuls moyens, l'imposer au sultan, et le peu qui vient d'être accompli, nous le devons à la collaboration de toutes les puissances. Tout récemment la Russie a engagé toutes ses forces en Extrême-Orient et l'on a vu immédiatement l'Autriche précipiter les actes de la politique qu'elle préparait de longue main. En Serbie, le parti radical russophile, qui représente la nation, a dû, encore une fois, céder le pouvoir aux amis du roi; en Bulgarie, les stamboulovistes ont repris la direction des affaires. Subitement, toute la politique s'est trouvée bouleversée. Ainsi les précédents cabinets bulgares encourageaient les révoltés macédoniens et menaçaient la Turquie; le nouveau vient de conclure un accord avec la Porte pour désarmer sur les frontières et maintenir le *statu quo* en Macédoine. Les gouvernements serbe et bulgare, qui semblaient près de se battre à propos de cette même Macédoine, se rapprochent; les étudiants serbes et bulgares ont fraternisé, puis les souverains des deux pays se sont rendu visite.

Il se fait là des pacifications spécieuses, des arrangements instables, dont on ne peut rien dire, si ce n'est qu'ils viennent des gouvernements, non des peuples, et qu'ils sont inspirés par l'Autriche et sa puissante alliée l'Allemagne. En ce moment, l'Autriche excite les petits États balkaniques du nord contre l'hellénisme; elle divise ainsi les chrétiens de la Péninsule, et, tout en procurant à ses clients de légères satisfactions linguistiques, elle s'arrange pour que la Macédoine ne tombe point entre leur mains, pour que le sultan, protégé de l'empereur Guillaume II, ne perde rien à leur profit, car les puissances du dehors qui prétendent à l'expectative de l'héritage ottoman ne veulent pas qu'il s'amoindrisse.

Que fait dans tout cela la Roumanie, le seul État balkanique qui puisse vraiment être maître de sa politique? La Roumanie semble incliner à écouter les mêmes conseils autrichiens que ses voisins plus faibles. Elle fixe son attention sur les Koutzo-Valaques, et l'Autriche-Hongrie se réjouit de voir qu'elle est moins prompte

qu'autrefois à s'émouvoir de ce qui se passe chez les Roumains de Transylvanie, sujets hongrois qu'on magyarise de force. Et pourtant les Roumains transylvains sont 2 millions et demi, tandis que les évaluations les plus optimistes portent le nombre des Koutzo-Valaques à un demi-million. Et les Roumains du nord tiennent au corps national roumain tandis que les Koutzo-Valaques forment une enclave éloignée, séparée du royaume par une large bande de Bulgarie!

Je sais bien que le gouvernement roumain, n'étant pas le plus fort, doit être le plus sage et laisser faire en Transylvanie le temps et les circonstances. Mais comment profitera-t-il des occasions que la fortune peut lui offrir s'il est lié avec l'empire même qui cherche à dénationaliser les Transylvains? Je sais encore que le gouvernement roumain prétend moins créer une sorte de colonie éloignée chez les Koutzo-Valaques que s'assurer un gage qu'il pourra céder à la Bulgarie contre des avantages plus sérieux, par exemple une rectification de frontières en Dobroudja; déjà M. Take Janesco, conservateur, a suggéré la ligne Roustchouk-Varna, qui laisserait à la Roumanie deux forteresses et un bon port. C'est peut-être beaucoup demander, et l'on pourrait se contenter de moins si la Bulgarie était de bonne composition. Mais la Roumanie peut-elle compter sérieusement, pour s'agrandir, sur l'appui d'États comme l'Autriche ou comme la Russie, qui songent avant tout à s'arrondir eux-mêmes dans les Balkans? Les alliés possibles sont ceux qui ne veulent rien prendre autour d'elle : c'est la France, c'est l'Angleterre, rapprochées après une longue brouille et prêtes à recommencer dans la Péninsule la politique libérale jadis inaugurée par elles. Qui a prêté le concours de sa force aux Roumains pour créer la principauté de Roumanie? Ce n'est assurément pas l'Autriche. Qui a empêché le roi Charles de s'intituler, comme il voulait le faire, roi *des Roumains*, de tous ceux qui parlent roumain? Ce n'est pas la France, ce n'est pas l'Angleterre.

LES ÉLECTIONS BELGES

La Belgique est l'un des plus petits États de l'Europe; c'est aussi l'un des plus riches en houille, l'un des plus industriels et le plus peuplé. Elle a près de 7 millions d'habitants, soit 230 au kilo-

mètre carré. 2.500.000 parlent le français, 2.744.000, le flamand voisin du hollandais et comme lui issu du bas allemand, 800.000 les deux langues.

La région française est celle de Bruxelles et des grandes villes houillères et métallurgiques : Charleroi, Namur, Liége. La région flamande, surtout agricole, se trouve à l'ouest, du côté de la mer, avec Gand et le grand port d'Anvers. La région française est plutôt anticléricale, libérale ou socialiste ; la région flamande, catholique et conservatrice, surtout dans les campagnes.

Pendant longtemps, deux partis, les catholiques et les libéraux se sont disputé le pouvoir. Les catholiques l'ont emporté en 1884 et depuis n'ont jamais été délogés par leurs adversaires. Un parti socialiste s'est constitué parmi les ouvriers des mines et de l'industrie ; il a comme cadres principaux des sociétés coopératives comme le *Voruit* de Gand, les *Maisons du Peuple* de Bruxelles et de la région française, dont l'originalité est qu'elles consacrent à la propagande socialiste une partie de leurs bénéfices. Le parti augmentait son effectif, mais il ne pouvait prendre part au pouvoir, car la Belgique avait gardé le suffrage censitaire.

Pour obtenir le suffrage universel, le parti socialiste recourut aux moyens habituels des oppositions belges, une propagande appuyée par des manifestations révolutionnaires. Des troubles, une menace de grève générale, effrayèrent le gouvernement, qui accorda le suffrage universel (1893). Mais il eut soin de l'atténuer en donnant aux électeurs une à trois voix suivant le montant de leur contributions directes, leur situation sociale et le nombre de leurs enfants. Grâce à ce vote plural, le ministère se flattait de n'avoir pas un socialiste dans la Chambre issue du suffrage universel. Son attente fut trompée ; le parti socialiste fit passer près de 30 de ses membres, et comme les libéraux étaient réduits à une douzaine de représentants, il prit la direction de l'opposition. Le grand orateur des gauches réunies devint et reste encore M. Emile Vandervelde, avocat, publiciste, leader parlementaire du parti socialiste.

La Chambre se renouvelle par moitié tous les deux ans. Les renouvellements postérieurs à 1894 furent d'abord favorables au parti socialiste ; en 1899, il recommença l'agitation révolutionnaire de 1893 pour empêcher le ministère d'imposer un projet de représentation proportionnelle trop favorable aux catholiques. Le ministère dut céder ; il établit la représention proportionnelle, mais avec chances égales pour tous.

En 1902, le parti socialiste fit une tentative suprême pour arracher au gouvernement l'abolition du vote plural; cette fois il échoua, et son insuccès eut pour effet de ralentir ses progrès.

Quelques semaines après, la moitié de la Chambre était renouvelée, et les forces des socialistes, pour la première fois, ne s'augmentaient point par l'effet des élections. Les socialistes s'en consolèrent en pensant que les sièges soumis à renouvellement en 1902 étaient ceux des districts les plus conservateurs. Ils attendaient une revanche des élections de 1904, faites en grande partie dans la région française et dans les pays industriels. Mais les résultats sont une déception pour eux.

Les socialistes perdent plus de 7.000 voix et 5 sièges; les catholiques gagnent 47.000 voix, mais perdent 3 sièges ; les libéraux gagnent 56.500 voix et 9 sièges.

La majorité reste aux catholiques, qui gardent 93 sièges au lieu de 96 ; dans l'opposition, les socialistes n'ont plus que 29 sièges (le chiffre de 1894) au lieu de 34; les libéraux passent de 34 à 43; les libéraux peuvent, s'ils savent user de leur force numérique, reprendre la direction de l'opposition. C'est le résultat le plus important des élections. Il semble qu'on doive attribuer le succès des libéraux aux anticléricaux purs, qui auraient abandonné les socialistes.

ALBERT MÉTIN.

AMÉRIQUE LATINE

Les élections présidentielles en Argentine, en Bolivie, au Pérou et en Colombie. — Venezuela. — Mexique. — Le conflit entre le Brésil et le Pérou.

LES ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES EN ARGENTINE

La République Argentine procède actuellement à l'élection du président qui doit succéder au général Roca pour le sexennat du 12 octobre 1904 au 12 octobre 1910.

Ce sera la septième présidence de l'ère constitutionnelle ouverte depuis 1860. De l'époque antérieure, du « règne » de Rosas, n'en parlons pas ; elle est pour la République Argentine ce qu'est pour nous l'ancien régime.

Les six présidences constitutionnelles ont été celles du général Bartolomé Mitre, militaire, homme d'État, écrivain, qui fonda la constitution fédérale et assura l'union nationale. Il gouverna de 1862 à 1868, créa le grand parti mitriste, qui a joué un rôle de premier ordre dans l'évolution de la République Argentine, mais qui, après avoir perdu beaucoup de son influence et de sa force, s'est fondu récemment dans le parti républicain. Son chef, le vénérable général Mitre, le populaire don Bartolo des Buenos-Ayriens, aujourd'hui octogénaire, est passé à l'état d'ancêtre et d'oracle, et n'exerce plus guère qu'une action purement morale, par son grand organe doctrinaire, la *Nacion*, dans les luttes politiques. Il incarne la tradition constitutionnelle.

Après Mitre, vint Sarmiento (1868-1874), l'éducateur de la nation ; puis ce fut Nicolas de Avellaneda (1874-1880), le créateur du crédit argentin, celui qui a dit que le peuple argentin épargnerait

sur sa faim et sur sa soif plutôt que de manquer à ses engagements. C'est ensuite, pour la première fois, le général Roca (1880-1886), le conquérant de la Pampa sur les derniers caciques, conquête qui doubla l'étendue des terres disponibles pour la colonisation.

Avec le général Roca, le « provincialisme », c'est-à-dire l'influence des provinces intérieures, commença à l'emporter sur la capitale et la province-reine de Buenos-Ayres, tête trop grosse pour le corps. A elles seules, la capitale et la province représentent à cette heure les deux cinquièmes de la population nationale, qui dépasse un peu cinq millions d'âmes pour un territoire six fois grand comme la France.

Cet antagonisme entre Buenos-Ayres et les treize provinces intérieures n'a pas été sans conflits, témoin le soulèvement de Tejedor au début de la présidence Roca, mais il s'est depuis heureusement atténué.

L'avènement des provinciaux au gouvernement avec le général Roca, il y a près d'un quart de siècle, leur a donc assuré depuis lors une prépondérance de plus en plus marquée. Leur chef est resté en quelque sorte le maître des destinées de la confédération, soit comme président, soit comme grand-électeur présidentiel, la constitution ne permettant pas la réélection du chef d'État sortant, sauf après l'intervalle d'une autre présidence.

En 1886, le président Roca installait à sa place son beau-frère Juarez Celman. Ce fut la période des grandes folies, de l'inflationnisme, des émissions clandestines de papier, des crédits de banque insensés, ouverts sur la simple recommandation d'un homme politique. Cette sarabande de piastres finit en 1890, par l'insurrection de Buenos-Ayres, le krach Baring, la chute de Juarez Celman, dont la présidence fut achevée par le vice-président Carlos Pellegrini. Le service de l'amortissement de la dette extérieure fut suspendu et le service d'intérêt réduit, aux termes d'un moratorium ou concordat qui évita la banqueroute.

Une politique de régénération et de réparation s'imposait. Mitristes et roquistes la cherchèrent dans un accord transactionnel qui porta à la présidence en 1892 un vieux magistrat intègre, M. Saenz Pena. Cette présidence, appuyée sur le ministère ni chair ni poisson de M. Quintana, le candidat présidentiel favori d'aujourd'hui, ne dura point. Le président et ses ministres se retirèrent à la suite de complications causées par une intervention fédérale malheureuse dans les provinces troublées, et la période gou-

vernementale fut achevée par le vice-président Uriburu, un homme politique et diplomate non moins incolore, dont le rôle se borna à préparer le retour au pouvoir du *Deus ex machina* de la politique argentine, le général Roca. Celui-ci, pour la seconde fois, devint président en 1898 et va déposer ses pouvoirs le 12 octobre prochain.

Quelque appréciation qu'on puisse porter sur la politique de cet homme d'État avisé que ses compatriotes ont surnommé *el zorro*, le renard, nous n'avons, nous étrangers, à la juger que d'après les résultats pratiques. Il est incontestable qu'ils sont satisfaisants et que, s'il a peut-être abusé du pouvoir personnel, il n'en a point mésusé.

La paix n'a été troublée depuis quatorze ans que par quelques échauffourées dans les provinces plus ou moins tyrannisées par leurs gouverneurs, despotes au petit pied ; le service intégral de la dette a été repris en 1901, avant même l'échéance du moratorium accordé par les créanciers ; les dettes provinciales en souffrance ont été consolidées. Il ne reste guère à liquider à cette heure que les quatre cents millions de francs de cédules hypothécaires de la province de Buenos-Ayres, émises au moment de la vertigineuse spéculation foncière de 1886 à 1890, et la dette municipale de Cordoba.

Bref, le crédit public a été sérieusement restauré et l'œuvre principale du futur président sera sans doute l'unification de la dette extérieure, d'environ un milliard et demi de francs, en 4 0/0, idée prématurément lancée il y a deux ans par le groupe pellegriniste, et la conversion d'environ 300 millions de piastres de papier-monnaie.

Cette œuvre semble devoir être singulièrement favorisée par le puissant essor économique sur lequel le président Roca appelle l'attention dans son message d'inauguration de la session du Congrès argentin qui s'est ouvert le 5 mai.

Le chef de l'État y fait un exposé dithyrambique de la prospérité dans laquelle il va transmettre le pouvoir à son successeur. Il montre que la production du pays a suivi en raison de l'accroissement des troupeaux et de la transformation rapide des plaines d'élevage de la Pampa, en champs de blé, de maïs, de lin, etc, une telle progression, que la balance du commerce extérieur laisse à la nation un excédent de 200 millions couvrant et au delà le service de ses dettes et autres engagements à l'étranger. Cet

excédent lui a permis d'accumuler dans ces deux dernières années un stock d'or de plus de 220 millions, grâce auquel on va pouvoir songer à aborder la conversion du papier-monnaie, dont une loi, qui a fixé le pair pratique de la piastre à 2 fr. 20, a préparé la liquidation. Quant au Trésor, l'exercice de 1903 lui a laissé un excédent d'environ 40 millions.

Et maintenant quel va être le successeur du président Roca? Quel va être l'heureux légataire de cette situation que son créateur nous présente presque comme un embarras de richesses, après la période des vaches maigres qui suivit le krach de 1890? Sans être prophète, on peut vaticiner l'élection de M. Quintana, le candidat officiel.

Le président est élu à deux degrés. Le suffrage universel a désigné le 10 mars les délégués présidentiels à raison de deux pour chaque représentant que la capitale fédérale et les quatorze provinces ont dans le Congrès. Les trois cent quarante-quatre délégués présidentiels ainsi nommés devaient se réunir le 12 juin, dans la capitale de leur province respective, pour élire le président de la république.

Or, dans les élections primaires du 10 mars, toutes les provinces ont donné la majorité à M. Quintana. Seule, la ville de Buenos-Ayres a donné l'avantage aux délégués favorables à la candidature de M. Marco Avellaneda, ex-ministre des finances du président Roca. Un troisième candidat, M. Uriburu, l'ancien vice-président, le champion du nouveau parti républicain dans lequel se sont fondus mitristes et civiques, semble avoir été complètement éliminé.

En présence de ces résultats, M. Avellaneda a retiré sa candidature par un manifeste où il se plaint d'avoir été joué par le président Roca. Ce sphinx impénétrable a toujours laissé croire qu'il n'appuyait personne, qu'il ne soutenait aucun candidat. C'était lui cependant qui tirait dans la coulisse les ficelles de la Convention des Notables, qui proclama la candidature Quintana, laquelle demeure seule debout aujourd'hui devant le suffrage.

Restait la question de la candidature vice-présidentielle, laissée ouverte par la Convention des Notables pour offrir au besoin une base de compromis au dernier moment. Et, en effet, ce compromis viendrait d'être trouvé avec la formule définitive suivante : président, M. Quintana; vice-président, M. Figueroa Alcorta, sénateur, ancien gouverneur de la province de Cordoba.

M. Manuel Quintana, sauf quelqu'une de ces surprises en lesquelles ces pays sont fertiles, sera donc élu à la présidence, selon toute logique.

Qu'est le nouveau président? Un homme appartenant à l'aristocratie créole de Buenos-Ayres, portant beau, d'une santé assez précaire, dit-on, pour encourager les espérances de ses adversaires, enfin n'appartenant à aucun parti politique bien défini, ou plutôt évoluant sur la lisière des partis, n'ayant même aucune attache dans les provinces, dont il est l'élu par la volonté du général Roca. Il a été ministre de l'Intérieur du président Saenz Pena, qu'il ne sauva point — s'il ne la causa pas — d'une chute prématurée. Il est l'avocat des grandes compagnies anglaises de chemins de fer et ses adversaires lui reprochent d'être en cette qualité resté neutre dans la grosse question naguère soulevée par ces compagnies qui tendaient à constituer un trust tout-puissant en Argentine.

Dans M. Quintana, le général Roca aura, en matière politique, et la finance anglaise en matière d'affaires, un président à leur dévotion. On s'est demandé si l'opposition, très montée, n'irait point jusqu'à l'extrémité d'une insurrection contre ce candidat officiel qui perpétuera en somme le pouvoir personnel qu'exercent directement ou indirectement, depuis vingt-cinq ans, le général Roca et son fidèle parti autonomiste national, appuyé sur les gouverneurs des provinces.

Ce pouvoir personnel a déjà provoqué une rupture bruyante de la part de la petite fraction autonomiste très agissante qui a à sa tête l'ancien vice-président M. Carlos Pellegrini, une des fortes intelligences du pays, le champion des intérêts agraires et protectionnistes.

Mais quelle que soit l'irritation des adversaires du « roquisme », il y a une considération qui, semble-t-il, doit écarter toute crainte de révolution.

Les Argentins nagent aujourd'hui dans l'abondance. Piastres et *patacones* roulent à profusion à Buenos-Ayres.

C'est un état de choses qui ne porte généralement point ceux qui en jouissent aux aventures politiques susceptibles de le compromettre; il peut encourager du moins certaines folies financières si les Argentins, oublieux de l'expérience d'hier, renouvellent les spéculations insensées qui les menèrent au krach de 1890 et à un concordat. Mais ils ne mettront pas en péril, ni politiquement ni financièrement, il faut le souhaiter et l'espérer, une situa-

tion excellente qui appelle l'unification de la dette extérieure en 4 0/0 et le rétablissement de la circulation métallique, plate-forme sur laquelle la future présidence peut, par la colonisation et le travail, établir les bases d'une rapide prospérité matérielle sans autre précédent que celle des États-Unis de l'Amérique du Nord.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES EN BOLIVIE AU PÉROU, EN COLOMBIE

La Bolivie vient aussi de donner, sans que l'ordre ait été troublé, un successeur au président Pando, avec lequel les libéraux unis étaient arrivés au pouvoir. Ils ont élu pour quatre ans à la présidence le colonel Ismaël Montès, ancien ministre de la guerre, qui fut le chef d'une des expéditions de l'Acre, au moment du conflit avec le Brésil, et à la vice-présidence, M. Villazon, ancien ministre des affaires étrangères. Le nouveau gouvernement a pour programme le développement des voies ferrées et des débouchés vers l'Amazone, sur les bases et avec les ressources que lui offre le traité de Petropolis que la Bolivie vient de conclure avec le Brésil et qui a réglé définitivement leurs différends territoriaux.

Le Pérou va se donner un nouveau président au mois d'août afin de remplacer M. Manuel Candamo, qui, élu l'an dernier, vient de mourir. L'intérim présidentiel est rempli par le vice-président Calderon, qui a convoqué les électeurs.

Les élections paraissent devoir être paisibles. Le Pérou s'est fort assagi depuis que Nicolas de Pierola, avec les démocrates, et Candamo, avec les civilistes, ont ressaisi le pouvoir, que se disputaient jadis les armes à la main les militaires, les généraux Iglesias et Caceres. M. Pardo, l'un des leaders du parti civiliste créé par son père, le feu président Pardo, est le candidat présidentiel favori, et avec lui, on a tout lieu de compter que le « civilisme » continuera à consolider la paix et à relever ce pays de la banqueroute retentissante qui a mis la plus belle part de son actif aux mains de la compagnie anglo-américaine, la Peruvian Corporation, constituée par ses créanciers.

En Colombie, également, l'élection présidentielle est en train. Les délégués présidentiels nommés par le suffrage universel ont voté dans les huit départements qui constituent cette république depuis la sécession de Panama. Un grand jury électoral doit dans

les premiers jours de juillet dépouiller les scrutins partiels et proclamer l'élu. La balance oscille entre le général Rafael Réyès et le général Joaquin Velez. Quel que soit l'élu, la cruelle épreuve par laquelle vient de passer la Colombie donne lieu d'espérer que cette compétition ne réveillera pas des dissensions civiles qui ont été fatales à cette république.

La Colombie ne s'est pas résignée à la perte de l'isthme, et, n'ayant pu opposer la force à la force, elle vient du moins de marquer son ressentiment aux États-Unis en refusant de recevoir M. Russell, le nouveau ministre plénipotentiaire désigné par eux. Ce n'est que par une politique de paix, d'ordre et de progrès qu'elle peut arriver à panser cette blessure et à mériter les justes compensations de l'avenir.

Le général Réyès, retour des États-Unis et d'Europe, après son inutile mission pour arracher Panama aux serres de l'aigle américain, a du moins profité de son passage au Venezuela pour renouer des relations cordiales avec cette république. Ces relations avaient été rompues au cours des récentes révolutions des deux pays, dont les gouvernements, l'un libéral, au Venezuela, l'autre clérical, en Colombie, s'accusaient réciproquement de fomenter et appuyer la rébellion l'un chez l'autre.

Une guerre internationale faillit même se greffer de ce chef sur les guerres civiles de ces deux républiques, jadis unies par Bolivar, et qui auraient eu tout à gagner à maintenir les liens de l'ancienne fédération de la Grande-Colombie avec l'Équateur.

AU VENEZUELA

Le Venezuela, lui, ne procède point à une élection présidentielle. Son Congrès érigé en Constituante vient de conférer la dictature pour un an au président Castro, en le chargeant de mettre à exécution la nouvelle Constitution, — la quinzième que cette république se soit donnée en moins d'un siècle d'existence.

Cette Constitution réduit à treize les vingt États de la Confédération, ce qui sera tout au moins plus économique; elle précise les droits et devoirs des étrangers, et, pour empêcher les réclamations pécuniaires des puissances, provoquées par de trop fréquentes révolutions, de prendre des proportions fantastiques, elle ne reconnaît l'État responsable des préjudices causés que quand ils

résultent des actes des autorités légales et non des révolutionnaires. La nouvelle Constitution, comme celle du Brésil, recommande aussi l'arbitrage de préférence à l'appel aux armes dans les conflits internationaux.

Destinée à perpétuer le pouvoir du général Castro, la Constitution, sous le régime de laquelle celui-ci sera réélu, porte de quatre à six ans la durée de la période présidentielle. Quoi qu'on puisse penser de la politique du chef d'Etat actuel du Venezuela, il faut du moins lui reconnaitre un mérite rare dans son pays : celui de durer. Que cela soit dû à son énergie ou aux talents militaires qui lui ont valu le surnom de *cabito* (le petit caporal), il a su déjouer tour à tour les équipées révolutionnaires d'Hernandez, de Garbiras et de Matos et assurer un équilibre plus ou moins stable.

Couvert par les Etats-Unis, il s'est tiré assez bien de l'intervention de trois puissances réclamantes : l'Angleterre, l'Allemagne et l'Italie, qui ont fait l'an dernier le blocus de son littoral. Finalement, malgré cette intervention, et profitant des dissentiments entre une dizaine de puissances intéressées sur la priorité de leurs réclamations, — dissentiments qui viennent d'être résolus par la cour de la Haye au profit des trois puissances bloquantes, — le président Castro continue à faire tirer la langue aux créanciers reconnus par les commissions mixtes de Caracas. Une grosse partie des réclamations françaises entre autres sont en suspens, vu l'impossibilité de trouver un tiers arbitre pour départager les deux commissaires français et venezueliens. L'ambassadeur d'Espagne et le ministre argentin à Paris se sont récusés, et le président Castro viendrait de proposer un troisième choix, le président Magnaud, le *bon juge* de Château-Thierry !!!

Le général Castro est un aimable fantaisiste, et il est à souhaiter qu'on n'ait point à appliquer à son administration cette maxime du général Mitre, l'homme d'État argentin qui fut jadis, lui aussi, un révolutionnaire : « Le plus mauvais des gouvernements vaut encore mieux que la meilleure des révolutions. »

AU MEXIQUE

Le Mexique va avoir à renouveler cette année les pouvoirs du président Porfirio Diaz, dont la réélection pour la sixième fois ne fait aucun doute. C'est un phénomène de longévité et de stabilité

sans précédent en Amérique, et le Mexique s'en est bien trouvé. Aussi, pour garantir la continuation de cet état de choses auquel elle doit son crédit et sa prospérité, la nation mexicaine vient-elle de reviser sa constitution en portant de quatre à six ans la durée de la présidence et en instituant un vice-président.

Le général Porfirio Diaz se fait vieux ; le fardeau qu'il porte depuis un quart de siècle devient lourd pour ses épaules de septuagénaire, et cet homme, sur qui tout repose depuis si longtemps au Mexique, peut venir à manquer tout à coup.

Qui pourra le remplacer, au cas échéant, du jour au lendemain ? Ce substitut éventuel serait, dit-on, ou son neveu le colonel Félix Diaz, ancien consul au Chili et qui vient d'être nommé chef de police de Mexico, ou bien son vieux collaborateur M. Ignacio Mariscal, ministre des affaires étrangères.

Quel qu'il soit, le futur vice-président deviendrait le dépositaire de la pensée présidentielle et, au besoin, le continuateur de la tradition établie.

On avait parlé aussi de la candidature de M. Limantour, ministre des finances, mais son origine étrangère — il est fils de Français — a donné lieu à des objections de la part des nativistes intransigeants. M. Limantour restera vraisemblablement au ministère des finances, poste dans lequel il s'est montré depuis des années *the right man in the right place*.

LE CONFLIT ENTRE LE BRÉSIL ET LE PÉROU

Il me faut arriver à un chapitre moins satisfaisant de l'actualité latine en Amérique, au conflit territorial entre le Brésil et le Pérou, à propos de la zone litigieuse du haut Amazone, autrement dit de l'Acre.

A la fin de l'an dernier, le Brésil, suivant sa tradition pacifique, avait réussi à conclure avec la Bolivie le traité de Petropolis par lequel, moyennant certaines compensations territoriales et pécuniaires, cette république lui abandonnait tout le territoire de l'Acre. Ce territoire avait été reconnu bolivien par le traité de 1867, mais il s'était peuplé depuis de *seringueiros*, chercheurs de caoutchouc brésiliens, au nombre de trente à quarante mille, qui s'étaient révoltés contre la domination bolivienne. Géographiquement et économiquement, sinon en droit, l'Acre faisait donc corps avec le Brésil.

La Bolivie, impuissante à établir son autorité, avait concédé ce territoire à une grande compagnie à charte anglo-américaine avec des droits de police et fiscaux étendus. Mais le Brésil s'inquiéta de ce voisinage, et sa diplomatie parvint à obtenir à Washington que la compagnie se désistât de ses droits moyennant une indemnité. Puis le Brésil négocia et conclut un accord direct avec la Bolivie afin de s'incorporer l'Acre et sa population brésilienne contre des concessions réciproques.

Cependant, un tiers intéressé dans les revendications sur ce territoire, le Pérou, n'avait cessé de protester contre ces arrangements, dans lesquels du reste ses réclamations avaient été loyalement réservées par les parties contractantes. La Bolivie avait même conclu avec le Pérou, en 1902, un protocole soumettant au président de la République Argentine l'arbitrage du différend de l'Acre dans lequel la Bolivie a cédé tous ses droits au Brésil.

Non content de faire opposition à cet accord, le Pérou envoya de petits détachements de troupes dans la région en question et prétendit exercer des droits de souveraineté même dans des parties du territoire que le Brésil semble fondé à considérer comme incontestablement sien en vertu d'un article du traité de 1851 conclu avec le Pérou et fixant clairement la frontière sur la base de l'*uti possidetis*.

Aujourd'hui, le Brésil mobilise son armée et sa marine pour forcer le Pérou à évacuer les territoires indûment occupés, après quoi l'on négociera. Le Pérou propose l'arbitrage et en attendant un *modus vivendi* fondé sur la neutralisation du territoire. Le Brésil subordonne l'arbitrage à la production par le Pérou des titres sur lesquels il appuie ses revendications, et à l'évacuation préalable des territoires par les détachements péruviens. De plus, il a interdit le transit de l'Amazone aux chargements d'armes et de munitions pour le Pérou, en vue d'un conflit éventuel, et a même fait saisir une cargaison d'armements à destination de ce pays. Le différend territorial se complique donc d'une question de navigation.

Le Pérou proteste; il semble faire les États-Unis juges du conflit, et rechercher leurs bons offices; il vient même de tenter de contracter chez eux un petit emprunt de guerre. Les Américains marquent une certaine disposition à s'ingérer volontiers dans la question. Ils avaient déjà montré l'intérêt qu'ils attachent à la pénétration économique du haut Amazone lors de la constitution de la compagnie à charte de l'Acre. Ils ont suivi avec une atten-

tion particulière le développement du triple différend provoqué par les droits territoriaux enchevêtrés du Brésil, du Pérou et de la Bolivie dans le vaste *hinterland* amazonien, si riche en caoutchouc, en essences et en mines, et présentant un système incomparable de communications fluviales que le Brésil va compléter. Par le traité de Petropolis, il s'est engagé, en effet, à construire le chemin de fer du Madeira au Mamoré, destiné à tourner les rapides qui obstruent la navigation du Madera, et la Bolivie, de son côté, se propose de consacrer à l'établissement de voies ferrées les cinquante millions de francs qu'elle reçoit pour la cession de l'Acre au Brésil, afin de s'ouvrir des débouchés rapides sur l'Atlantique par la voie de l'Amazone.

Il serait fâcheux de voir un conflit entre le Brésil et le Pérou venir compromettre les importants résultats acquis par l'accord entre le Brésil et la Bolivie au point de vue du développement économique du bassin de l'Amazone. Il serait non moins déplorable que ce conflit vînt entraver le rapprochement si nécessaire des nations latino-américaines et arrêter l'œuvre réparatrice intérieure entreprise au Brésil comme au Pérou.

Le message présenté par le président Rodriguès Alvès au Congrès brésilien lors de l'inauguration de la session le 3 mai témoigne que cette œuvre réparatrice, poursuivie par les présidents civils de la république, Prudente de Moraes, Campos Salles et le chef de l'État actuel, suit un cours satisfaisant et que le pays, après avoir relevé le crédit national, a pu entreprendre d'importants travaux publics, tels que l'aménagement du port de Rio-de-Janeiro et l'assainissement de la ville. Mais la crise économique causée par la baisse du café dure toujours, et l'exercice 1903 se clôt avec un déficit de quinze à vingt millions.

Ce sont des raisons de plus pour souhaiter que le différend avec le Pérou se résolve au plus tôt, soit par accord direct, soit par l'arbitrage, comme le bon sens et la sagesse l'indiquent aux deux pays.

Louis Guilaine.

BIBLIOGRAPHIE

FRANCE

POÉSIE

Les Grâces inemployées, par Charles-Adolphe CANTACUZÈNE (Librairie académique Perrin et Cie). — Il ne faut plus ni louer ni critiquer l'œuvre de ce poète divers, charmant et spirituel, qui, en moins de dix ans, publia plus de huit volumes de vers originaux et délicats; il faut la lire. C'est une envie qu'aura tout le monde quand on aura parcouru une pièce comme celle-ci où, comme Ovide, Cantacuzène se plaint de l'exil dans un lointain pays auquel sa jeunesse est condamnée :

Antoine, Emmanuel, orgueils de ma jeunesse,
Elle va me bloquer, la trentaine traîtresse,
Dans cette ville pâle et jaune tour à tour
Où l'on voit Cupido boiter avec Amour;
Et la Parisienne, ô combien poursuivie
A travers mainte rue, et par une autre vie,
Dirait-on, je n'irai plus grâce à ses jupons
— Des voiles ! — vers des lieux si siens et si fripons...
Ah ! qu'elle me consterne, ici, mon âme terne :
Délivrez-moi donc un soir, vous, par la poterne...

L'Allée du Silence, poésies, par André FOULON DE VAULX (Lemerre). — L'auteur du *Jardin désert* et des *Etreintes mortelles* explique avec un bonheur d'expression incomparable le titre exquis de son nouveau recueil :

Au fond du parc désert où toute voix s'est tue,
Où le bourdonnement humain s'est arrêté,
La grande allée étend avec tranquillité
Sa vaste nef, qu'octobre a déjà dévêtue.

Pour rendre plus sereine encor sa majesté,
Dont la splendeur d'âge en âge se perpétue,
Diane chasseresse y découpe en statue
Le geste souverain de sa divinité.

Pareille à cette allée ample, je veux ma vie :
Droite, silencieuse, à l'Art seule asservie,
Close aux rumeurs, rebelle au plus humble détour,

Et défiant le temps, robuste comme un arbre,
Je veux que la fierté de mon unique amour
Y dresse vers l'azur la blancheur de son marbre.

Ce beau sonnet suffit seul à caractériser le talent de M. Foulon de Vaulx; forme noble et fine, peut être même un peu précieuse, rythme souple et alangui, pureté marmoréenne de la pensée; et sur tout cela, une pénombre floue où tombent çà et là des gouttes de soleil selon le mouvant murmure des feuillages.

Les Clartés humaines, par Fernand GREGH. — Après *la Maison de l'Enfance* et *la Beauté de vivre*, ce recueil de vers que publie Fernand Gregh marque un bien beau progrès, non seulement dans son art, mais dans son inspiration, et j'allais dire dans sa pensée.

Nous reviendrons certainement sur la signification de cette œuvre remarquable et sur la place définitive qu'elle assigne au jeune poète dans sa génération. Qu'il nous suffise d'indiquer aujourd'hui l'extrême charme, si fluide et si pénétrant, si souple, si varié, si harmonieux et si aisé de cet heureux poète qui n'a jamais qu'à s'abandonner pour être aimable et qu'à vivre pour nous plaire.

La Belle Matinée, par Gauthier FERRIÈRES (Lemerre). — Ce premier volume d'un poète inédit jusqu'ici est bien *la belle matinée* d'un noble et fier talent.

Ce vers ample et souple, d'une pureté magistrale, d'une savante et musicale sonorité, révèle chez M. Gauthier Ferrières une rare connaissance et une fervente adoration de la glorieuse poésie française; pourtant, sa forme très personnelle ne sent jamais l'imitation

même la plus lointaine, et cette parfaite indépendance unie à un si exact respect des règles est une admirable preuve de sincérité chez un débutant, à une époque où toutes les excentricités tapageuses ont de si heureux retentissements.

L'inspiration ardente et sincère de l'auteur sait prendre un peu tous les tons, et se trouve à son aise aussi bien dans le vaste alexandrin que dans l'octosyllabe ; l'amour, la vie, la musique, la peinture, — car on sent en ce jeune poete un dilettante de tous les arts, — émeuvent tour à tour sa pensive sensibilité. Je voudrais pouvoir citer tout entière cette fidèle copie de l'infante de Velasquez :

> Sa figure longue et farouche
> Marie, en tons chauds et soyeux,
> L'incarnat tendre de sa bouche
> A la fleur sombre de ses yeux,

ou cette ode où il exalte le génie de Vigny :

> Grand comme le Silence et profond comme lui,

ou ces strophes à *Mademoiselle Bartet*, d'un lyrisme vraiment antique :

> Vous êtes Antigone, implacable et fidèle,
> Indifférente aux cœurs que son âme a charmés,
> Préférant au bonheur qui rayonne autour d'elle
> La gloire de mourir pour ses morts bien-aimés.
>
> Vous êtes Bérénice, adorable et touchante,
> Parlant tout bas d'amour, comme on prie aux autels,
> Et prolongeant en nous, que votre verbe enchante,
> Le long déchirement des adieux éternels.
>
> . . . .

Tout le poème se soutient dans ce ton magnifiquement calme. Et d'autres peut-être, dans le volume, valent celui-là !

Vers l'Infini, poésies, par Jeanne Dortzal (Lemerre). — Toute la sensibilité d'une âme délicate et d'un cœur ardent frissonne dans ces vers harmonieux et tendres, d'un rythme plein de gracieuse mollesse et de subtile élégance.

La pureté de la forme répond constamment à celle de l'inspiration, dont le titre de l'ouvrage dit assez la hauteur et la noblesse.

Les Amertumes, poésies, par François Peyron (Vanier). — Respectueux de la tradition sans être pour cela contempteur du modernisme, l'auteur sait exprimer avec une distinction et une force assez personnelles les élans de son cœur et les préoccupations de son esprit.

ROMAN

Le Visage Emerveillé, par la Cesse Mathieu de Noailles (Calmann-Lévy). — L'auteur de *la Nouvelle Espérance* prouve d'une façon péremptoire, dans ce second volume, la maitrise et l'étonnante diversité de son talent.

Dans toute la première partie, cette prose de poète atteint à une fraicheur, à une candeur de lys et de nappe d'autel ; ou plutôt elle a bien l'éclat idoine, surnaturel, *émerveillé* d'un visage de nonne qu'illumine le triple reflet de la guimpe blanche et des ailes blanches de la coiffe. Et comme Mme de Noailles s'est faite là le peintre de l'innocence pieuse, elle saura, dès le second quart du volume, étudier avec une délicate richesse de détails et une palpitante émotion le développement d'une passion très humaine et très voluptueuse dans une âme qui jusqu'alors avait été devant Dieu « comme une fumée légère qui monte, comme une flamme transparente et droite ». Car sœur Sainte-Sophie, l'héroïne de l'œuvre, entrée au couvent pour y savourer la paix et le rêve, est une de ces contemplatrices, de ces « Maries » qui ont choisi dans la vie la meilleure part ; et sans doute, sans Julien Viollet aurait-elle joui saintement du secret orgueil de sa pureté — à laquelle elle revient d'ailleurs, avec un désespoir très doux, quand elle a enfin arraché de son cœur l'amour qui l'avait profané.

Mais il ne nous est pas permis de nous étendre ici sur cette œuvre exquise qu'une chronique spéciale fera bientôt connaitre davantage à nos lecteurs.

La Vertu du Sol, par Marcel Mielvaque (Plon). — Le beau roman social que *la Renaissance latine* a publié de décembre 1903 à mars 1904 vient de paraitre en volume à la librairie Plon ; nous signalons seulement ici ce remarquable ouvrage, si plein d'idées et révélant de si belles qualités d'observation, qui fera d'ailleurs l'objet, dans un de nos prochains numéros, d'une étude approfondie.

Vers Ispahan, par Pierre Loti (Calmann-Lévy). — Allons avec le magique écrivain « voir à Ispahan la saison des roses... voir apparaitre, dans sa triste oasis, au milieu de ses champs de pavots blancs et de ses jardins de roses

roses, la vieille ville de ruine et de mystère, avec tous ses dômes bleus, tous ses minarets bleus d'un inaltérable émail...

« Nous passerons devant des fantômes de palais, tout en un silex couleur de souris, dont le grain est plus durable et plus fin que celui des marbres. Là, jadis, habitaient les maitres de la Terre, et, aux abords, veillent depuis plus de deux mille ans des colosses à grandes ailes, qui ont la forme d'un taureau, le visage d'un homme et la tiare d'un roi. Nous passerons, mais, alentour, il n'y aura rien, que le silence infini des foins en fleur et des orges vertes. »

Suivons le magistral évocateur dans cet Orient dont le somptueux déclin et le glorieux mystère nous hallucinent; suivons-le à travers « d'interminables plaines aussi haut montées que le sommet des Alpes », dans sa chevauchée de quatre cents lieues. De tout ce que nous y aurons « vu d'étrange pour nos yeux, ceci nous restera le plus longtemps : une ville en ruine qui est là-haut, dans une oasis de fleurs blanches; une ville de terre et d'émail bleu, qui tombe en poussière sous ses platanes de trois cents ans... ».

Et de toute cette prestigieuse nature perçue à travers la vision d'un tel artiste émane pour notre cœur une noble mélancolie ; le talent de M. Pierre Loti rappelle cette mosquée impériale d'Ispahan, d'un si merveilleux poli que la nuit glisse sur son dôme céruléen, et qui « trouve le moyen d'être encore bleue, alors qu'il ne reste plus de couleurs autre part sur la terre ; elle s'enlève en bleu sur les profondeurs du ciel nocturne qui donnent presque du noir à côté de son émail, du noir saupoudré d'étincelles. De plus, on la dirait glacée; non seulement une paix, comme toujours, émane de ses abords, mais on a aussi l'illusion qu'elle dégage du froid ».

Pour l'Enfant, par Albert-Emile Sorel (Flammarion). — M. Albert-Emile Sorel, dont la collaboration avec M. Paul Acker fut naguère applaudie au théâtre Pigalle et à l'Odéon, et que nos lecteurs connaissent déjà comme chroniqueur brillant et érudit, aborde aujourd'hui le roman avec une étude très exacte, quoiqu'un peu dure, du petit monde de la bureaucratie.

D'un réalisme sincère et sans outrance, l'observateur qu'est M. Albert-Emile Sorel laisse à l'émotion une large place à côté de l'ironie, et la comédie qu'il nous offre, malgré mainte scène burlesque, est d'une dramatique amertume.

Mauroy, garçon de bureau au ministère des Beaux-Arts et, en *extra*, maitre d'hôtel dans les soirées, se tue de travail et de privations pour son fils Eugène, commis-rédacteur au ministère ; poussé par sa femme, vaniteuse et cupide, il ne craint pas de se présenter audacieusement comme inspecteur des beaux-arts à un riche commerçant qu'il rêve de donner pour beau-père à son Eugène, et qu'il reçoit à dîner, grâce à la complicité du concierge, dans le somptueux appartement d'un locataire en voyage. Mais après nombre d'humiliations et de sacrifices héroïquement supportés *pour l'Enfant*, tous les bluffs avortent misérablement; le fils ingrat, furieux d'avoir manqué le beau mariage, abandonne sans pitié des parents dont il a honte. Et l'auteur, très sensible sous son apparente impassibilité d'artiste, s'attendrit presque, à la fin, sur ces « petites destinées de petites gens malheureux ».

Le Choix de la Vie, par Georgette Leblanc (Fasquelle). — L'éminente tragédienne, l'artiste lyrique que toute l'Europe a applaudie, ne peut être attirée dans la carrière des lettres par un désir de succès et de renommée, bien que son talent d'écrivain lui donne droit d'y prétendre; Mme Georgette Leblanc a voulu, en ces pages audacieuses, ardentes et sincères, mettre à nu l'âme d'une femme affranchie des contraintes sociales, exposer et propager les libres idées qui la soutinrent dans sa souffrance ; ce livre est donc plus qu'un effort d'art, c'est encore une œuvre de pitié fraternelle.

« Une triste méfiance désunit les femmes, — dit l'auteur dans sa courte préface, — alors que toutes leurs faiblesses tressées pourraient être au-dessus de la vie comme une couronne de force, d'amour et de beauté... »

CRITIQUE

Propos littéraires, par Emile Faguet (Société française d'imprimerie et de librairie). — Cette deuxième série de

Propos, où l'éminent critique rassemble des études publiées çà et là depuis dix ans, est d'un intérêt considérable, l'auteur éclairant des lumières de sa savante intelligence des questions qu'il sait rendre nouvelles et passionnantes; c'est ainsi qu'examinant *la Révolution littéraire de 1660*, M. Emile Faguet présente Boileau comme le défenseur du lyrisme contre la raison, et qu'il nous montre, quelques pages plus loin, avec preuves à l'appui, un *La Rochefoucauld* indulgent et optimiste. Les seuls titres des chapitres suivants : *Auguste Comte et Stuart Mill*, *F. Brunetière*, *F. Sarcey*, *la Tristesse contemporaine*, *l'Eloquence politique*, sont pour nous des promesses — tenues — d'études agréables. Dans *la « Sophie » de Rousseau*, M. Emile Faguet, comparant ce véritable *traité de l'éducation des filles* à celui qu'écrivit Fénelon, blâme Jean-Jacques de n'avoir songé qu'au mari, et au mari-amant, tout en reprochant à l'archevêque d'avoir pensé trop exclusivement à la famille. « Il y a, termine spirituellement l'auteur, des idées de *Sophie* qu'on peut épouser; c'est Sophie seulement qu'il vaudrait mieux peut-être n'épouser point. »

Les Samedis littéraires, par J. Ernest-Charles (Perrin). — Le très distingué critique de *la Revue Bleue* publie chaque année en volume les sincères et pénétrantes études où il dissèque chaque samedi les talents (?) contemporains, pour le réconfort et la joie des honnêtes amis de la littérature. Cette deuxième série débute par une véhémente diatribe contre la *littérature industrielle*, où l'auteur, en manière de préface, dénonce le mercantilisme, l'immoralité, l'abjection de certains romanciers qui dépravent le goût du public et compromettent dans le monde entier le bon renom de la France.

Osons féliciter ici le jeune et courageux écrivain qui comprend si noblement son devoir de critique et apporte à l'exécution de sa tâche une fougue si inlassable et si belle; M. Ernest-Charles, affirment ses lecteurs, est un peu brouillé avec la louange; mais peut-être agréera-t-il la nôtre, lui qui s'y connait en sincérité.

Madame de Warens et J.-J. Rousseau, par François Mugnier (Calmann-Lévy). — Composé d'après de minutieuses recherches faites en Savoie et en Piémont, à la demande de MM. Eug. Ritter, doyen de la Faculté des lettres de Genève, et Albert de Montet, secrétaire de la Société d'histoire de Lausanne, ce livre a rassemblé tout ce que pouvaient contenir les archives publiques ou privées sur Mme de Warens et son illustre protégé, et constitue une biographie très documentée qui éclaire bien des points obscurs et redresse maintes erreurs de faits et de dates des *Confessions* et de nombreux ouvrages parus sur Rousseau.

M. François Mugnier prend ses deux héros pour ainsi dire à leur naissance, et suit dans toutes leurs vicissitudes ces deux existences mouvementées et douloureuses; c'est bien Jean-Jacques et sa « chère maman » qu'il a reconstitués en leur intégrité parfaite, et l'auteur a vraiment le droit de dire dans son avant-propos que « l'on pourra désormais étudier avec sûreté les origines littéraires du grand écrivain, mesurer les qualités et les défauts de son esprit et de son cœur. Les années de sa vieillesse recevront ainsi une lumière plus grande ».

Le livre est accompagné d'un portrait de Mme de Warens (reproduction photographique d'une miniature du musée de Cluny), d'un fac-similé d'un de ses autographes et d'une page de musique copiée pour Mlle Lard par le professeur Jean-Jacques.

HISTOIRE ET POLITIQUE

La Vie à Paris, par Jules Claretie (Fasquelle). — L'auteur, qui, dans le cours de sa glorieuse carrière, tint à honneur de rester journaliste, publie aujourd'hui la suite de *la Vie à Paris*, qui atteste qu'un écrivain exquis garde ses qualités dans tous les genres et se révèle jusque dans les travaux les plus hâtifs.

« Ce livre, dit l'auteur lui-même, contient les articles qui, de 1901 à 1903, peuvent se rattacher à l'histoire générale, à l'étude de nos caractères et de nos mœurs, et méritent peut-être de survivre, par là, à ce qui fut leur raison d'être, l'actualité. L'actualité d'aujourd'hui, lorsqu'elle est la déposition loyale d'un témoin sincère, c'est le document de demain. L'histoire est faite des mémoires, et je n'ai pas d'autre but que d'écrire avec un souci d'exactitude des mémoires au jour le jour. »

La Société japonaise, par André Bellessort (Perrin). — Ce remarquable ouvrage, très justement couronné par l'Académie française, est une étude de plus de quatre cents pages, d'une documentation aussi précise qu'abondante, qui nous initie à la vie scolaire, sociale, religieuse, artistique, littéraire, politique et sentimentale du Japonais, « ce peuple-femme, » comme l'appelle l'auteur.

M. André Bellessort nous donne un historique complet des luttes économiques et morales où le destin a engagé la jeune nation; il nous dit quel secours elle peut demander à sa religion, quel réconfort son art lui apportera, quelles forces elle puisera dans ses vertus domestiques; le lecteur sait donc tout désormais de cette petite race si étonnante, si admirable et hier encore si mystérieuse : ses dieux, ses chefs, ses rêves, ses amours, ses plaisirs, ses misères, son âme même, différente de la nôtre sur tant de points. L'auteur, servi par un style d'une aisance et d'une clarté rares, a atteint le multiple but qu'il se proposait, et c'est bien un instructif et charmant voyage au Japon que le lecteur fait avec cet écrivain qui en revient.

De New-York à la Nouvelle-Orléans, par Jules Huret (Fasquelle). — Le public français connait assez les dons de vision rapide et sûre, de documentation précise et d'absolue sincérité qui ont valu à M. Jules Huret une place de premier ordre dans le journalisme contemporain.

L'étude qu'il nous rapporte aujourd'hui de sa course rapide à travers les Etats-Unis nous montre la grande nation telle qu'elle est vraiment, dans l'animation multiple de sa vie industrielle, commerciale, intellectuelle et politique. Le style vif et clair de l'auteur convient admirablement à un tel sujet.

SCIENCES DIVERSES

L'Ouvrier devant l'État, par M. Paul Louis (F. Alcan). — Sous ce titre, notre collaborateur publie dans la collection d'histoire contemporaine un volume in-8o particulièrement nourri de faits et de chiffres.

Ce volume, écrit dans un style simple et précis, présente un aperçu complet de la législation ouvrière dans les deux mondes. Il montre comment, sous la pression de quelles circonstances ou de quelles doctrines cette législation s'est formée; il compare le statut de l'ouvrier au début et à la fin du dix-neuvième siècle. Il étudie tour à tour le régime du contrat de travail, les modalités du salaire, la condition des associations professionnelles, les règles du travail, l'hygiène et la sécurité des ateliers, les divers systèmes d'assurances, la juridiction prud'hommale, les juridictions arbitrales, etc., dans les pays d'Europe, d'Amérique et d'Australasie. Par des statistiques brèves et claires, sont déterminés les effets de toutes ces lois nouvelles.

L'Ouvrier devant l'Etat, qui synthétise tant de données, est aussi un ouvrage indispensable à tous ceux qui étudient les problèmes sociaux. C'est toute la philosophie d'une époque qui se dégage de cette étude.

LES REVUES

FRANCE

QUESTIONS LITTÉRAIRES

Portrait psychologique de Paul Hervieu, par Alfred Binet *(Revue de Paris*, 1er mai 1904). — M. Alfred Binet, qui est un psychologue de profession, habitué aux laboratoires et à la méthode du questionnaire, s'est occupé de Paul Hervieu avec une insistance particulière. Pendant des heures, il s'est assis devant le patient académicien, il lui a demandé à peu près tout ce qui peut être demandé à un grand homme, et il faut convenir qu'il a obtenu de lui des réponses qui sont bien précises, bien intéressantes et bien lumineuses. A peu de choses près, le portrait que M. Binet publie de Paul Hervieu pourrait s'intituler : « Paul Hervieu peint par lui-même. » Et vous pensez quel doit être le portrait. L'auteur s'excuse de n'avoir point connu la sténographie et de n'avoir ainsi rapporté qu'assez incomplètement tout ce que lui avait dit son illustre sujet. Quel dommage ! — On apprendra donc surtout ici quelle claire conscience M. Paul Hervieu a de lui-même, de son aspect extérieur, de sa volonté, de son talent, de sa méthode et de son but. Tous les détails qu'il donne sont caractéristiques, quelques-uns même exceptionnels, tous pareillement expressifs d'une personnalité éprise de logique et de force ! Il faut donc lire, dans l'article, tout ce qui est en italiques, tout ce qui est de Paul Hervieu.

Marcel Prévost, par André Rivoire (*Revue de Paris*, 1er juin). — M. Marcel Prévost arrive tout doucement à tenir la tête des auteurs de sa génération dans la grande course au succès. M. André Rivoire nous explique, avec de nombreux et de justes arguments, la raison principale peut-être de cette croissante popularité : c'est que M. Marcel Prévost a su intéresser à sa cause le seul public, à vrai dire, qui lise aujourd'hui, — les femmes. Et les femmes ne font que s'acquitter d'un devoir de reconnaissance envers l'écrivain qui, dit M. André Rivoire, prit la suite d'Alexandre Dumas fils dans la défense de « la plus faible » et dans la revendication des droits féminins. Non pas que M. Marcel Prévost soit l'un de ces féministes farouches, révolutionnaires à tous crins ou à tous cheveux, qui s'en vont braillant dans les carrefours la revanche du sexe opprimé : par sa modération, par la justesse de ses plaidoiries, tout autant que par le sens pratique de ses idées maitresses, M. Marcel Prévost a su trouver la formule — comment dire ? — opportuniste peut-être, mais assurément raisonnable et réalisable, des lois nouvelles qui devraient présider aux rapports entre l'homme et la femme. Il ne faudrait pas croire cependant que M. Marcel Prévost soit un novateur bien exigeant : le mariage, le bon mariage, le simple mariage devant le curé et devant le maire lui semble encore la garantie la plus équitable de bonheur et de dignité pour l'un comme pour l'autre des « adversaires » ; mais encore désire-t-il que ce mariage soit conclu vraiment, en toute liberté et en toute bonne foi, entre égaux et fidèles associés.

Les Enfants perdus du Romantisme : Hégésippe Moreau (1810-1838), par Henri Lardanchet (*la Quinzaine*, 1er mai 1904). — Hégésippe Moreau mérite vraiment, plus qu'aucun autre peut-être, le nom d'enfant perdu du romantisme ; la

vie de cet infortuné rêveur, qui courut sans cesse après la gloire et ne l'atteignit jamais de son vivant, pour devenir presque célèbre à sa mort, méritait vraiment une étude approfondie.

M. H. Lardanchet nous le montre errant sans cesse de Paris à Provins et de Provins à Paris, frappant à beaucoup de portes, offrant en vain poésies, drames, vaudevilles, rebuté partout, réduit par deux fois à remplir un modeste emploi de maître d'études, mais ne pouvant se plier à la sujétion de ce dur métier, et ne trouvant le repos que dans la mort, à vingt-huit ans, « sous l'anonymat d'un numéro d'hôpital. »

Les pages émues que lui consacre M. H. Lardanchet seront lues avec un respect attendri par tous les amis des lettres et de la poésie; le pur et saint amour qu'Hégésippe porta à celle qu'il appelle « sa sœur », son culte harmonieux pour la murmurante Voulzie, ont toujours valu à ce poète arrêté trop tôt la douloureuse estime des lecteurs sensibles.

ÉTUDES HISTORIQUES

Sur la Pompadour, par Emile Faguet (*la Revue*, 1er mai 1904). — L'éminent critique consacre une étude de quelques pages à la fameuse favorite qui, dans la fête de nuit du 25 février 1745, commença un « règne de la main gauche » qui devait durer dix-neuf ans. Après avoir décrit la beauté élégante et fine dont s'enorgueillissait, dans sa vingt-quatrième année, Mme d'Etioles, née Poisson, M. Emile Faguet nous montre la marquise à trente ans, pâle, couperosée et amaigrie, presque vieille, mais gardant son ascendant souverain, grâce à son esprit, et, surtout, grâce à son tempérament et à son caractère.

« C'est une fille d'Opéra, » avait déclaré le duc de Richelieu. « On ne peut guère mieux dire, approuve M. Emile Faguet, — tout est là ou à bien peu près. » La Pompadour, dressée dès l'enfance à l'art de plaire, pourvue de tous les talents d'agrément, triomphant dans le chant, la déclamation et la danse, douée d'un caractère souple et patient, d'un tempérament froid et calme, semblait spécialement destinée au rôle qu'elle joua plus tard, d'amuser, de retenir et de ruiner le maître que la fortune lui donnait.

L'emploi de la favorite fut surtout celui de confidente et de conseillère du roi, de qui elle ne resta la maîtresse que durant six ans; son plus grand mérite, aux yeux de Louis XV, fut de s'être attiré la haine du Dauphin. Elle semble avoir assez bien compris elle-même la vraie nature de son ascendant sur le roi. Il avait, en effet, déclaré au P. Pérusseau « qu'elle était nécessaire au bonheur de sa vie, au bien de ses affaires; qu'elle était la seule qui osât lui dire la vérité, si utile aux rois. » L'habitude que Louis avait d'elle, la complaisance qu'elle montra vis-à vis des rendez-vous du Parc-aux-Cerfs, lui constituèrent sans doute des titres plus positifs à cette relative fidélité.

La vie de la favorite, si néfaste pour la France, fut celle d'une femme malheureuse; entourée d'ennemis acharnés: Maurepas, d'Argenson, le parti de la reine, le Parlement, les jésuites; en perpétuelles craintes pour sa faveur et pour ses jours, la tâche qu'elle avait assumée d'amuser un roi inamusable la tua de fatigue et de chagrin à quarante-trois ans.

« Elle aurait peut-être aussi bien fait, — conclut l'auteur, — d'être fille d'Opéra sur un moins grand théâtre, glorieux encore. »

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

Le Socialisme au Japon, par Jean Longuet (*la Revue*, 1er juin). — La rapidité peut-être unique avec laquelle le Japon s'est développé, au point de vue industriel, en trente années, devait fatalement amener la levée d'une immense armée ouvrière, d'un prolétariat de 600.000 âmes, souffrant sous le joug pesant de la plus atroce exploitation : contrats léonins, salaires infimes pour un travail énorme, obligation de rester malgré soi dans les usines, privation de nourriture, punitions corporelles, flagellation, etc. Ce sont surtout les femmes qui ont le plus à se plaindre de ce douloureux assujettissement.

Il y a toute une classe de travailleurs actuellement acculés à la famine : ce sont les *Kouromaya* ou traineurs de pousse-pousse et les bateliers d'Osaka, la « Venise nipponne ».

Le mouvement socialiste, commencé en 1882 avec l'introduction au Japon d'une traduction de l'*Evangile de la Réforme agraire*, par Henry George,

eut tout d'abord à lutter contre les *Samouraïs*, qui prêchaient l'esprit de sacrifice, — servant ainsi les intérêts du capitalisme.

Certains journaux, comme le *Yorozu*, faciliteront le développement du mouvement, ainsi que la création de syndicats, d'unions ouvrières, etc., qui se développent sans cesse malgré l'opposition d'une législation oppressive.

POLITIQUE EXTÉRIEURE

L'Accord anglo-français, par E. Dubief (*La Nouvelle Revue*, 1er mai 1904). — Il est piquant qu'au moment où la guerre qui ensanglante l'Extrême-Orient entre dans une période aiguë l'Angleterre, alliée du Japon, et la France, alliée de la Russie, apparaissent au monde « le rameau d'olivier à la main ». Un tel résultat n'a pas été l'œuvre d'un moment. Du temps de la reine Victoria, le Royaume-Uni se tournait plutôt vers l'Allemagne ; mais le développement commercial et industriel de cette rivale a effrayé et éloigné l'Angleterre. Dès 1901, le prince de Galles trouva chez M. Waldeck-Rousseau des dispositions d'une bienveillance toute nouvelle. Le conflit vénézuélien acheva de brouiller les Anglais avec les Allemands, et le 7 juillet 1903 furent jetées les bases de l'accord avec la France.

Quels avantages les deux contractants en retireront-ils ? La question de Terre-Neuve va être réglée à peu près équitablement. Une double rectification de frontières nous permettra, en Gambie, d'accéder au Niger navigable, et au Soudan, de nous étendre de ce même fleuve aux rives du Tchad. Au Siam, un accord replacera sous l'influence française le bassin du Mékong. Enfin, tandis qu'en Egypte nous nous inclinons devant le fait accompli, l'Angleterre va nous laisser les mains libres vis-à-vis du Maroc — exemple que l'Italie suivra avec empressement, et l'Allemagne avec résignation.

Il est permis d'espérer qu'en vertu de l'axiome : « Les amis de nos amis sont nos amis, » un rapprochement se conclura entre l'Angleterre et la Russie, qui permettra peut-être la solution de la question d'Orient en imposant à la Porte l'application des réformes promises.

La Guerre russo-japoniase et l'opinion européenne, par René Pinon (*Revue des Deux Mondes*, 1er mai). — Voilà, incontestablement, une idée d'article et qui ne réclame point d'information spéciale sur la guerre elle-même et sur les événements inconnus dont elle se compose. Et de cette étude sur les impressions de l'Europe il résulte assez clairement qu'à l'exception de la France, et non pas même de toute la France, les Russes n'ont que des ennemis et les Japonais que des amis, et c'est un ami de la Russie qui démontre cela. Examinez-vous les partis ? Les socialistes, les internationalistes, les révolutionnaires, se sentant avec le Japon des affinités, voient en lui le grand bélier qui renversera le vieux monde. Considérez-vous les pays ? L'Angleterre, les Etats-Unis, admirent et remercient le « petit Japon », le petit Japon maritime, de s'être jeté si bravement sur le colosse qui voulait « fermer la porte ». L'Italie, toute neuve et régénérée, n'a-t elle pas commencé par une explosion de sympathie à l'égard du peuple qui venait de naitre et de s'organiser. Enfin, en France, tous les amis de M. Jaurès n'ont-ils pas déclaré la guerre à l'alliance russe en faveur du petit peuple jaune, révolutionnaire et irréligieux ? Il reste donc à la Russie la froide Allemagne, qui, entre deux maux économiques, a dû choisir le moindre, — et M. Delcassé.

QUESTIONS SCIENTIFIQUES

Sommes-nous des Latins? par René Henry (*Questions diplomatiques et coloniales*, 1er mai 1904). — L'auteur de ce rapide article ne croit pas à une prétendue « latinité » qui, pour répondre aux fantômes de tous les *pans*, pangermanisme, panslavisme, panbritannisme, panaméricanisme, permettrait de faire avec la France et les nations méditerranéennes un « panlatinisme ». Il prend texte de la parole bien connue de M. Hanotaux : « Le type français est un amalgame : le monde est plein de nos parents, » et développe que le latinisme « ne s'imposa à nous que lorsque nous eûmes déjà subi les chocs ibère, ligure, phénicien, grec et celte ». Mais l'auteur, évidemment tendencieux et purement russophile, croit pourtant que la France, qui est une « nation médiane », a sa personnalité propre et qu' « elle est une synthèse ». Nous le croyons aussi.

BELGIQUE

QUESTIONS ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Le Port d'Anvers et ses extensions maritimes, par Paul Segers (*Revue Générale*, Bruxelles, mai 1904). — On sait de quelle importance est pour la Belgique le port d'Anvers, d'où sont sortis, dans la seule année 1902, plus de 5.000 navires d'un tonnage total de 8.334.150 tonnes. Ce port a su jusqu'ici rester à la hauteur de ses besoins, bien que durant la décade de 1890 à 1899 son tonnage se soit accru de 51 o/o. Mais pendant ce temps celui de Rotterdam augmentait de 116 o/o.

La question de la navigabilité de l'Escaut et la capacité du port sont les deux grands facteurs du problème que pose l'extension croissante d'Anvers. Les dimensions de plus en plus considérables des navires, dont certains atteignent aujourd'hui une longueur de 220 mètres et un creux de 15 mètres, obligent les ports à des largeurs et des profondeurs proportionnées. Au nord et au sud d'Anvers, de nouveaux bassins se construisent, qui permettront un accès facile aux plus puissants bâtiments; mais les trois courbes qu'affecte l'Escaut vers son embouchure facilitent l'embâcle des glaces et l'ensablement, contre lesquels tous dragages sont impuissants et gênent l'accostage des navires.

A cet inconvénient, deux projets ont été proposés comme remèdes : l'un, approuvé par le conseil communal d'Anvers le 20 décembre 1897, rectifie en partie une des courbes, rendant la navigation plus facile et l'ensablement moins aisé; l'autre, dit de la *grande coupure*, supprime absolument les trois coudes périlleux en créant au fleuve un lit artificiel de quatorze kilomètres de longueur. Le bras de l'Escaut désaffecté deviendrait un vaste bassin d'industrie, et le fleuve serait beaucoup plus accessible, ne présentant plus qu'une grande courbe concave rebelle à l'encombrement.

M. Paul Segers, député d'Anvers, examine avec compétence les inconvénients et les avantages des deux projets; mais, malgré son désir d'en parler impartialement, il est visible que ses plus fortes sympathies vont au second, plus hardi, mais susceptible davantage, en cas de réussite, d'amener une heureuse transformation du premier port de la Belgique.

ITALIE

CRITIQUE

Dictionnaire des écrivains du monde latin (*Cronacle della civilta Elleno-Latina*, mai). — A son retour de l'Amérique saxonne, où il était allé bravement défendre le génie et le droit des peuples latins, chez la race qui leur a fait le plus de mal et travaille avec le plus de ténacité à leur ruine, M. de Gubernatis a eu une grande joie : il a assisté à Rome à la réconciliation à la fois officielle et populaire de la France et de l'Italie. Il voudrait que l'amitié des deux plus grands peuples latins stimulât les autres à former de proche en proche l'union de toute la famille latine.

On sait tous les services que M. de Gubernatis a rendus et rend chaque jour à cette idée, dont il s'est fait, cela soit dit sans ironie aucune, une véritable religion. Il n'a pu réussir, naturellement, à y convertir tous les Latins eux-mêmes : c'est devenu une mode chez quelques esprits de crier à la fin des peuples latins comme le fut un moment en France la mode de crier : *Finis Galliæ*. Mais M. de Gubernatis connait trop l'histoire des peuples qui constituent cette race historique et psychique, qu'on appelle la race latine, pour s'émouvoir quand on lui objecte l'insurmontable supériorité des races germanique et anglo-saxonne ; et lorsque, pour soutenir cette thèse, on va jusqu'à dire que les peuples latins sont incapables de conceptions philosophiques et même d'aucune forte idée, M. de Gubernatis serait plus capable qu'aucun autre de réfuter par les faits ce paradoxe puéril qui véritablement en fait trop bon marché et se prête trop aisément aux faciles déclamations.

Cette réfutation, il va d'ailleurs la tenter : il se propose, en effet, de dresser l'inventaire de toutes les œuvres latines ou qui intéressent la latinité. Il va reprendre en l'élargissant son *Dictionnaire international des écrivains du jour*, transformé en *Dictionnaire des écrivains du monde latin*. Il comprendra, outre cette espèce de *Thesaurus Latinorum*, non seulement tous les écrivains de race latine, mais aussi tous les écrivains qui, n'appartenant pas à la race, se sont pourtant occupés d'elle.

Et dans ce numéro des *Cronacle della civilta Elleno-Latina* il fait un appel, qui sera entendu, à tous ceux qui pourront et voudront bien lui fournir les documents biographiques et bibliographiques sur les écrivains susceptibles d'entrer dans le cadre de son œuvre.

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

Le Socialisme individualiste, par Felipe Trigo. — En Espagne comme en France, voici que les romanciers et les écrivains se sentent irrésistiblement entraînés à l'étude des questions politiques et sociales. Quelques-uns même — peut-être faut-il le regretter — se jettent à corps perdu dans la bataille des partis.

M. Felipe Trigo, dont nous avons, en son temps, analysé à cette même place un très remarquable roman, *Sed de amar* (Soif d'aimer), obéit à son tour à cette sorte d'obsession. Et il se présente aujourd'hui, non pas avec un roman, mais avec un volume d'enquêtes sociologiques, *el Socialismo individualista*.

Le socialisme n'est pas une théorie : il est une inéluctable nécessité ; tous les courants de la vie moderne s'orientent vers le socialisme : tout mouvement, toute action, toute loi, toute conquête, toute répression, toute injustice, toute ingratitude, toute iniquité, toute nouveauté, en augmentant l'anarchie de la société actuelle, préparent le socialisme. L'impulsion sociale est latente à la fois dans la corruption et la désagrégation de la morale caduque et des vieilles mœurs, c'est-à-dire dans les forces négatives et destructives, comme dans les affirmations nouvelles et positives de la mécanique, de l'économie et de la biologie. L'avènement du socialisme ne dépend pas de la volonté humaine.

Dans les conditions actuelles de la vie des peuples, tout absorbés par des luttes intérieures et extérieures, le socialisme est une impossibilité : il n'est pas, il devient ; il impose à l'humanité la transformation des nationalités, de l'individu par l'éducation, de la criminalité et des maladies, de l'amour et des passions, transformation qui, correspond à celles de la propriété, de l'héritage, du travail et des hiérarchies, de la femme, considérée comme être social, et de la famille. Quand toutes ces transformations seront accomplies, le socialisme sera réalisé, ou plutôt, puisqu'on ne peut supposer aucun temps d'arrêt dans le *processus* de l'humanité, l'humanité sera décidément entrée dans l'évolution socialiste, c'est-à-dire qu'elle sera en marche vers une nouvelle évolution que nous ne pouvons déterminer à l'avance, à peine même concevoir.

M. Trigo se défend d'être un théoricien qui cherche dans les faits la confirmation d'une doctrine préconçue, il s'efforce d'être un observateur qui essaie de déterminer par l'étude des faits le dynamisme d'une force. Le socialisme conciliera tous les intérêts de la communauté avec la liberté naturelle de l'individu ; « il sera une synthèse réalisée par l'anthropologie avec la thèse de l'économie et l'antithèse du droit. Dans l'ordre du progrès le socialisme viendra, après le capital, en augmentation d'une unité comme, dans l'ordre des nombres, le chiffre 4 se forme de 3 avec l'augmentation d'une unité. » — Telle est la philosophie de l'auteur. Il ne croit point que le socialisme puisse se réaliser par décret ni par coups d'État, mais, au contraire, scientifiquement, par l'extension progressive à toute l'espèce d'un perfectionnement d'abord réalisé, soit par l'individu, soit par un groupe régional. « Il suffira, dit-il, que la majorité d'une région veuille telle innovation, pour qu'elle puisse l'essayer, et, si l'essai est heureux, l'innovation se répandra de proche en proche à toute la région et de celle-ci aux autres : ainsi, les innovations auront perdu leur caractère violent et révolutionnaire pour se réduire aux tranquilles transformations que produit aujourd'hui chaque découverte industrielle. » Tels sont l'esprit et la méthode du socialisme in-

dividualiste de M. Trigo. On n'arrivera, selon lui, à l'avènement de ce socialisme que lorsque, à l'intransigeance presque fanatique des partis ouvriers socialistes, se substituera la création d'autres partis *socialistes*, *démocratiques*, *gouvernementaux*.

La conception de M. Trigo se rapproche assez, comme on voit, du socialisme-réformisme de chez nous.

ESPAGNE

CRITIQUE

Le Poème du Cid (*Lectura*, mai). — M. Ramon Ménendez Pidal nous révèle l'œuvre d'un homme, qu'il y a tout intérêt à faire connaître en France, dans l'espérance qu'il y trouve des imitateurs. M. Archer Huntington est un riche Nord-Américain de New-York: il s'est passionné pour l'ancienne littérature espagnole, et s'est, parait-il, composé — des livres rares et précieux de cette littérature, des exemplaires presque introuvables (et quelques-uns uniques) des éditions premières de ses grands écrivains et de ses œuvres les plus populaires, — une bibliothèque incomparable. Mais, au lieu de s'en réserver la jouissance, cet amateur singulier a entrepris de vulgariser par la reproduction photo-typographique non seulement tous les livres rares et précieux, tous les exemplaires introuvables de sa collection, mais aussi ceux qui peuvent se rencontrer encore dans les collections publiques ou privées. Il est bien inutile de faire ressortir tous les services que rend ainsi l'initiative de M. Huntington à la littérature qu'il affectionne.

Il s'est surtout attaché au cycle du *Cid*. Une de ses œuvres les plus importantes est consacrée au ***Poème du Cid**, reproduit d'après l'unique manuscrit* de Madrid, traduction et notes. L'œuvre comporte trois volumes qui ont paru successivement en 1897, 1902, 1903.

A ce propos, M. Ménendez Pidal fait l'historique de cet « unique manuscrit » reproduit par M. Huntington. Il est la propriété d'un particulier, M. Pidal, qui se considère moins comme propriétaire que comme dépositaire.

M. Huntington n'est pas « seulement » un éditeur. C'est un critique qui a revu avec une minutieuse attention le texte du poème et l'a fait suivre d'un commentaire grammatical, paléographique, métrique, etc., et, ce qui en est peut-être la partie la plus neuve, et non la moins intéressante, d'une étude très attentive et très patiente sur la géographie du poème et tous les sites que la légende rattache à la personnalité du Cid.

TABLE DES MATIÈRES

TOME II

TROISIÈME ANNÉE

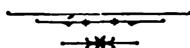
1904

15 AVRIL

15 MAI

15 JUIN

LA VIE LATINE



Le Gérant : A. Barrois.

2391. — Colombes. — Imp. A. Barrois, 41, avenue de Gennevilliers.